This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

J. MICHELET

Nouvelle édition revue et augmentée

III

LES ALBIGEOIS.
PHILIPPE-AUGUSTE. — SAINT LOUIS.
LES VÊPRES SICILIENNES.
PHILIPPE LE BEL ET BONIFACE VIII

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION
LIBRAIRES
1 à 7, galeries de l'Odéon et rue Rotrou, 4
A. LACROIX ET Cie, ÉDITEURS
—
1878

HISTOIRE

DE FRANCE

III

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR

J. MICHELET

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

III

LES ALBIGEOIS — PHILIPPE-AUGUSTE
SAINT LOUIS — LES VÊPRES SICILIENNES
PHILIPPE LE BEL ET BONIFACE VIII

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION, ÉDITEURS
1 A 7, GALERIES DE L'ODÉON ET RUE ROTROU, 4

1879

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

792750

Provided by

HISTOIRE DE FRANCE

CHAPITRE VI

1200. Innocent III. — Le pape prévaut par les armes des Français du Nord, sur le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne, sur l'empire grec et sur les Albigeois. — Grandeur du roi de France.

La face du monde était sombre à la fin du XIIe siècle. L'ordre ancien était en péril, et le nouveau n'avait pas commencé. Ce n'était plus la lutte matérielle du pape et de l'empereur, se chassant alternativement de Rome, comme au temps d'Henri IV et de Grégoire VII. Au XIe siècle, le mal était à la superficie, en 1200 au cœur. Un mal profond, terrible, travaillait le christianisme. Qu'il eût voulu revenir à la querelle des investitures, et n'avoir à combattre que sur la question du bâton droit ou courbé !

Alexandre III lui-même, le chef de la ligue lombarde, n'avait osé appuyer Thomas Becket; il avait défendu les libertés italiennes et trahi celles d'Angleterre. Ainsi l'Église allait s'isoler du grand mouvement du monde. Au lieu de le guider et le devancer, comme elle avait fait jusqu'alors, elle s'efforçait de l'immobiliser, ce mouvement, d'arrêter le temps au passage, de fixer la terre qui tournait sous elle et

qui l'emportait. Innocent III parut y réussir ; Boniface VIII périt dans l'effort.

Moment solennel, et d'une tristesse infinie. L'espoir de la croisade avait manqué au monde. L'autorité ne semblait plus inattaquable ; elle avait promis, elle avait trompé. La liberté commençait à poindre, mais sous vingt aspects fantastiques et choquants, confuse et convulsive, multiforme, difforme. La volonté humaine enfantait chaque jour, et reculait devant ses enfants. C'était comme dans les jours séculaires de la grande semaine de la création : la nature s'essayant, jeta d'abord des produits bizarres, gigantesques, éphémères, monstrueux avortons dont les restes inspirent l'horreur.

Une chose perçait dans cette mystérieuse anarchie du XIIe siècle, qui se produisait sous la main de l'Église irritée et tremblante, c'était un sentiment prodigieusement audacieux de la puissance morale et de la grandeur de l'homme. Ce mot hardi des Pélagiens : *Christ n'a rien eu de plus que moi, je ne puis me diviniser par la vertu*, il est reproduit au XIIe siècle sous forme barbare et mystique. L'homme déclare que la fin est venue, qu'en lui-même est cette fin ; il croit à soi, et se sent Dieu ; partout surgissent des messies. Et ce n'est pas seulement dans l'enceinte du christianisme, mais dans le mahométisme même, ennemi de l'incarnation, l'homme se divinise et s'adore. Déjà les Fatemites d'Égypte en ont donné l'exemple. Le chef des Assassins déclare aussi qu'il est l'iman si longtemps attendu, l'esprit incarné d'Ali. Le méhédi des Almohades d'Afrique et d'Espagne est reconnu pour tel par les siens. En Europe, un messie paraît dans Anvers, et toute la populace

le suit[1]. Un autre, en Bretagne, semble ressusciter le vieux gnosticisme d'Irlande[2]. Amaury de Chartres et son disciple, le Breton David de Dinan, enseignent que tout chrétien est matériellement un membre du Christ[3], autrement dit, que Dieu est perpétuellement incarné dans le genre humain. Le Fils a régné assez, disent-ils; règne maintenant le Saint-Esprit. C'est, sous quelque rapport, l'idée de Lessing sur l'éducation du genre humain. Rien n'égale l'audace de ces docteurs, qui, pour la plupart, professent à l'université de Paris (autorisée par Philippe-Auguste

[1] Il proclamait l'inutilité des sacrements, de la messe et de la hiérarchie, la communauté des femmes, etc. Il marchait couvert d'habits dorés, les cheveux tressés avec des bandelettes, accompagné de trois mille disciples, et leur donnait de splendides festins. Bulæus, historia Universit. Parisiensis, II, 98. — « Per matronas et mulierculas... errores suos spargere. » — « Veluti Rex, stipatus satellitibus, vexillum et gladium præferentibus... declamabat. » Epistol. Trajectens. eccles. ap. Gieseler, II, IIe partie, p. 479.

[2] Il se nommait Éon de l'Étoile. Ce nom d'Éon rappelle les doctrines gnostiques. — C'était un gentilhomme de Loudéac; d'abord ermite dans la forêt de Broceliande, il y reçut de Merlin le conseil d'écouter les premières paroles de l'évangile, à la messe. Il se crut désigné par ces mots : « Per Eum qui venturus est judicare, etc., » et se donna dès lors pour fils de Dieu. Il s'attirait de nombreux disciples, qu'il appelait *Sapience*, *Jugement*, *Science*, etc. Guill. Neubrig., l. I : « Eudo, natione Brito, agnomen habens de Stella, illiteratus et idiota... sermone gallico Eon :... eratque per diabolicas præstigias potens ad capiendas simplicium animas... ecclesiarum maxime ac monasteriorum infestator. » Voyez aussi Othon de Freysingen, c. LIV, LV, Robert du Mont, Guibert de Nogent; Bulæus, II, 241; D. Morice, p. 100; Roujoux, Histoire des ducs de Bretagne, t. II.

[3] Rigord., ibid, p. 375 : « .... Quod quilibet Christianus teneatur credere se esse membrum Christi. » — Concil. Paris., ibid. : « Omnia unum, quia quidquid est, est Deus, Deus visibilibus indutus instrumentis. — Filius incarnatus, i. e. visibili formæ subjectus. — Filius usque nunc operatus est, sed Spiritus sanctus ex hoc nunc usque ad mundi consummationem inchoat operari. »

en 1200). On a cru étouffer Abailard, mais il vit et parle dans son disciple Pierre le Lombard, qui, de Paris, régente toute la philosophie européenne; on compte près de cinq cents commentateurs de ce scolastique. L'esprit d'innovation a reçu deux auxiliaires. La jurisprudence grandit à côté de la théologie qu'elle ébranle; les papes défendent aux prêtres de professer le droit, et ne font qu'ouvrir l'enseignement aux laïques. La métaphysique d'Aristote arrive de Constantinople, tandis que ses commentateurs, apportés d'Espagne, vont être traduits de l'arabe par ordre des rois de Castille et des princes italiens de la maison de Souabe (Frédéric II et Manfred). Ce n'est pas moins que l'invasion de la Grèce et de l'Orient dans la philosophie chrétienne. Aristote prend place presque au niveau de Jésus-Christ [1]. Défendu d'abord par les papes, puis toléré, il règne dans les chaires. Aristote tout haut, tout bas les Arabes et les juifs, avec le panthéisme d'Averrhoès et les subtilités de la Cabale. La dialectique entre en possession de tous les sujets, et se pose toutes les questions hardies. Simon de Tournay enseigne à volonté le pour et le contre. Un jour qu'il avait ravi l'école de Paris et prouvé merveilleusement la vérité de la religion chrétienne, il s'écria tout à coup : « O petit Jésus, petit Jésus, comme j'ai élevé ta loi! Si je voulais, je pourrais encore mieux la rabaisser [2]. »

[1] Averrhoës, ap. Gieseler, IIe partie, p. 378 : « Aristoteles est exemplar, quod natura invenit ad demonstrandam ultimam perfectionem humanam. » — Corneille Agrippa disait au XIVe siècle : « Aristoteles fuit præcursor Christi in naturalibus; sicut Joannes Baptista... in gratuitis. » Ibid.

[2] Math. Paris : « Dieu le punit : il devint si idiot, que son fils eut peine à lui rapprendre le *Pater*. »

Telle est l'ivresse et l'orgueil du moi à son premier réveil. L'école de Paris s'élève entre les jeunes communes de Flandre et les vieux municipes du Midi, la logique entre l'industrie et le commerce.

Cependant un immense mouvement religieux éclatait dans le peuple sur deux points à la fois : le rationalisme vaudois dans les Alpes, le mysticisme allemand sur le Rhin et aux Pays-Bas.

C'est qu'en effet le Rhin est un fleuve sacré, plein d'histoires et de mystères. Et je ne parle pas seulement de son passage héroïque entre Mayence et Cologne, où il perce sa route à travers le basalte et le granit. Au midi et au nord de ce passage féodal, à l'approche des villes saintes, de Cologne, de Mayence et de Strasbourg, il s'adoucit, il devient populaire, ses rives ondulent doucement en belles plaines; il coule silencieux, sous les barques qui filent et les rets étendus des pêcheurs. Mais une immense poésie dort sur le fleuve. Cela n'est pas facile à définir; c'est l'impression vague d'une vaste, calme et douce nature, peut-être une voix maternelle qui rappelle l'homme aux éléments, et, comme dans la ballade, l'attire altéré au fond des fraîches ondes : peut-être l'attrait poétique de la Vierge, dont les églises s'élèvent tout le long du Rhin jusqu'à sa ville de Cologne, avec ses flambloyantes roses et ses rampes aériennes, dont les degrés vont au ciel ; l'église de la Vierge n'existait pas, mais la Vierge existait. Elle était partout sur le Rhin, simple femme allemande, belle ou laide, je n'en sais rien, mais si pure, si touchante et si résignée. Tout cela se voit dans le tableau de l'Annonciation à Cologne. L'ange y présente à la Vierge non un beau lis, comme dans les

tableaux italiens, mais un livre, une dure sentence, la passion du Christ avant sa naissance, avant la conception toutes les douleurs du cœur maternel. La Vierge aussi a eu sa passion ; c'est elle, c'est la femme qui a restauré le génie allemand. Le mysticisme s'est réveillé par les béguines d'Allemagne et des Pays-Bas [1]. Les chevaliers, les nobles minnesinger chantaient la femme réelle, la gracieuse épouse du landgrave de Thuringe, tant célébrée aux combats poétiques de la Wartebourg. Le peuple adorait la femme idéale ; il fallait un Dieu-femme à cette douce Allemagne. Chez ce peuple, le symbole du mystère est la rose ; simplicité et profondeur, rêveuse enfance d'un peuple à qui il est donné de ne pas vieillir, parce qu'il vit dans l'infini, dans l'éternel.

Ce génie mystique devait s'éteindre, ce semble, en descendant l'Escaut et le Rhin, en tombant dans la sensualité flamande et l'industrialisme des Pays-Bas. Mais l'industrie elle-même avait créé là un monde d'hommes misérables et sevrés de la nature, que le besoin de chaque jour renfermait dans les ténèbres d'un atelier humide ; laborieux et pauvres, méritants et déshérités, n'ayant pas même en ce monde cette place au soleil que le bon Dieu semble promettre à tous ses enfants, ils apprenaient par ouï-dire ce que c'était que la verdure des campagnes, le chant des oiseaux et le parfum des fleurs ; race de prisonniers, moines de l'industrie, célibataires par pauvreté, ou plus malheureux encore

[1] Math. Paris : « In Alemannia mulierum continentium, quæ se Beguinas volunt appellari, multitudo surrexit innumerabilis, adeo ut solam Coloniam mille vel plures inhabitarent. » — *Beghin*, du saxon *beggen*, dans Ulphilas *bedgan* (en allem. *beten*), prier.

par le mariage et souffrant des souffrances de leurs enfants. Ces pauvres gens, tisserands la plupart, avaient bien besoin de Dieu ; Dieu les visita au XIIe siècle, illumina leurs sombres demeures, et les berça du moins d'apparitions et de songes. Solitaires et presque sauvages, au milieu des cités les plus populeuses du monde, ils embrassèrent le Dieu de leur âme, leur unique bien. Le Dieu des cathédrales, le Dieu riche des riches et des prêtres, leur devint peu à peu étranger. Qui voulait leur ôter leur foi, ils se laissaient brûler, pleins d'espoir et jouissant de l'avenir. Quelquefois aussi, poussés à bout, ils sortaient de leurs caves, éblouis du jour, farouches, avec ce gros et dur œil bleu, si commun en Belgique, mal armés de leurs outils, mais terribles de leur aveuglement et de leur nombre. A Gand, les tisserands occupaient vingt-sept carrefours, et formaient à eux seuls un des trois membres de la cité. Autour d'Ypres, au XIIIe et au XIVe siècles ils étaient plus de deux cent mille.

Rarement l'étincelle fanatique tombait en vain sur ces grandes multitudes. Les autres métiers prenaient parti, moins nombreux, mais gens forts, mieux nourris, rouges, robustes et hardis, de rudes hommes, qui avaient foi dans la grosseur de leurs bras et la pesanteur de leurs mains, des forgerons qui, dans une révolte, continuaient de battre l'enclume sur la cuirasse des chevaliers ; des foulons, des boulangers, qui pétrissaient l'émeute comme le pain ; des bouchers qui pratiquaient sans scrupule leur métier sur les hommes. Dans la boue de ces rues, dans la fumée, dans la foule serrée des grandes villes, dans ce triste et confus murmure, il y a, nous

l'avons éprouvé, quelque chose qui porte à la tête : une sombre poésie de révolte. Les gens de Gand, de Bruges, d'Ypres, armés, enrégimentés d'avance, se trouvaient, au premier coup de cloche, sous la bannière du burgmeister ; pourquoi ? ils ne le savaient pas toujours, mais ils ne s'en battaient que mieux. C'était le comte, c'était l'évêque, ou leurs gens qui en étaient la cause. Ces Flamands n'aimaient pas trop les prêtres; ils avaient stipulé, en 1193, dans les priviléges de Gand, qu'ils destitueraient leurs curés et chapelains à volonté.

Bien loin de là, au fond des Alpes, un principe différent amenait des révolutions analogues. De bonne heure, les montagnards piémontais, dauphinois, gens raisonneurs et froids, sous le vent des glaciers, avaient commencé à repousser les symboles, les images, les croix, les mystères, toute la poésie chrétienne. Là, point de panthéisme comme en Allemagne, point d'illuminisme comme aux Pays-Bas; pur bon sens, raison simple, solide et forte, sous forme populaire. Dès le temps de Charlemagne, Claude de Turin entreprit cette réforme sur le versant italien; elle fut reprise, au XIIe siècle, sur le versant français, par un homme de Gap ou d'Embrun, de ce pays qui fournit des maîtres d'école à nos provinces du sud-est. Cet homme, appelé Pierre de Bruys, descendit dans le Midi, passa le Rhône, parcourut l'Aquitaine, toujours prêchant le peuple avec un succès immense. Henri, son disciple, en eut encore plus; il pénétra au nord jusque dans le Maine; partout la foule les suivait, laissant là le clergé, brisant les croix, ne voulant plus de culte que la parole. Ces sectaires, réprimés

un instant, reparaissent à Lyon sous le marchand *Vaud* ou Valdus ; en Italie, à la suite d'Arnaldo de Brixia. Aucune hérésie, dit un dominicain, n'est plus dangereuse que celle-ci, *parce qu'aucune n'est plus durable*[1]. Il a raison, ce n'est pas autre chose que la révolte du raisonnement contre l'autorité. Les partisans de Valdus, les Vaudois, s'annonçaient d'abord comme voulant seulement reproduire l'Église des premiers temps dans la pureté, dans la pauvreté apostolique ; on les appelait les pauvres de Lyon. L'Église de Lyon, comme nous l'avons dit ailleurs, avait toujours eu la prétention d'être restée fidèle aux traditions du christianisme primitif. Ces Vaudois eurent la simplicité de demander la permission de se séparer de l'Église. Repoussés, poursuivis, proscrits, ils ne subsistèrent pas moins dans les montagnes, dans les froides vallées des Alpes, premier berceau de leur croyance, jusqu'aux massacres de Mérindol et de Cabrières, sous François Ier, jusqu'à la naissance du Zwinglianisme et du Calvinisme, qui les adoptèrent comme précurseurs, et reconnurent en eux, pour leur Église récente, une sorte de perpétuité secrète pendant le moyen âge, contre la perpétuité catholique.

Le caractère de la réforme au XIIe siècle[2] fut donc le rationalisme dans les Alpes et sur le Rhône, le mysticisme sur le Rhin. En Flandre, elle fut mixte, et plus encore en Languedoc.

Ce Languedoc était le vrai mélange des peuples,

[1] « Inter omnes sectas quæ sunt vel fuerunt... est diuturnior. » Reinerus.

[2] Nous renvoyons sur ce grand sujet au livre de M. N. Peyrat : Les réformateurs de la France et de l'Italie au XIIe siècle. 1860.

la vraie Babel. Placé au coude de la grande route de France, d'Espagne et d'Italie, il présentait une singulière fusion de sang ibérien, gallique et romain, sarrasin et gothique. Ces éléments divers y formaient de dures oppositions. Là devait avoir lieu le grand combat des croyances et des races. Quelles croyances? Je dirais volontiers toutes. Ceux mêmes qui les combattirent n'y surent rien distinguer, et ne trouvèrent d'autre moyen de distinguer ces fils de la confusion que par le nom d'une ville: *Albigeois*.

L'élément sémitique, juif et arabe, était fort en Languedoc. Narbonne avait été longtemps la capitale des Sarrasins en France. Les Juifs étaient innombrables. Maltraités, mais pourtant soufferts, ils florissaient à Carcassonne, à Montpellier, à Nîmes; leurs rabbins y tenaient des écoles publiques. Ils formaient le lien entre les chrétiens et les mahométans, entre la France et l'Espagne. Les sciences, applicables aux besoins matériels, médecine et mathématiques, étaient l'étude commune aux hommes des trois religions [1]. Montpellier était plus lié avec Salerne et Cordoue qu'avec Rome. Un commerce actif associait tous ces peuples, rapprochés plus que séparés par la mer. Depuis les croisades surtout, le haut Languedoc s'était comme incliné à la Méditerranée, et tourné vers l'Orient; les comtes de Toulouse étaient comtes de Tripoli. Les mœurs et la

[1] Que de choses nous leur devons : la distillation, les sirops, les onguents, les premiers instruments de chirurgie, la lithotricie, ces chiffres arabes que notre Chambre des comptes n'adopta qu'au XVIIe siècle, l'arithmétique et l'algèbre, l'indispensable instrument des sciences (1860). V. Introduction, Renaissance.

foi équivoque des chrétiens de la terre sainte avaient reflué dans nos provinces du Midi. Les belles monnaies, les belles étoffes d'Asie[1] avaient fort réconcilié nos croisés avec le monde mahométan. Les marchands du Languedoc s'en allaient toujours en Asie la croix sur l'épaule, mais c'était beaucoup plus pour visiter le marché d'Acre que le sépulcre de Jérusalem. L'esprit mercantile avait tellement dominé les répugnances religieuses, que les évêques de Maguelone et de Montpellier faisaient frapper des monnaies sarrasines, gagnaient sur les espèces, et escomptaient sans scrupule l'empreinte du croissant[2].

La noblesse eût dû, ce semble, tenir mieux contre les nouveautés. Mais ici, ce n'était point cette chevalerie du Nord, ignorante et pieuse, qui pouvait encore prendre la croix en 1200. Ces nobles du Midi étaient des gens d'esprit qui savaient bien la plupart que penser de leur noblesse. Il n'y en avait guère

[1] Richard portait à Chypre un manteau de soie brodé de croissants d'argent.

[2] Epistola papæ Clementis IV, episc. Maglonensi, 1266; in Tes. novo anecd., t. II, p. 403 : « Sane de moneta Miliarensi quam in tua diœcesi facis cudi miramur plurimum cujus hoc agis consilio... Quis enim catholicus monetam debet cudere cum titulo Mahometi?... Si consuetudinem forsan allegas, in adulterino negotio te et prædecessores tuos accusas. » — En 1268, saint Louis écrit à son frère Alfonse, comte de Toulouse, pour lui faire reproche de ce que, dans son Comtat Venaissin, on bat monnaie avec une inscription mahométane : « In cujus (monetæ) superscriptione sit mentio de nomine perfidi Mahometi, et dicatur ibi esse propheta Dei; quod est ad laudem et exaltationem ipsius, et detestationem et contemptum fidei et nominis christiani; rogamus vos quatinus ab hujusmodi opere faciatis cudentes cessare. » Cette lettre, selon Bonamy (Ac. des inscr. XXX, 725), se trouverait dans un registre longtemps perdu, restitué au Trésor des Chartes, en 1748. Cependant ce registre n'y existe point aujourd'hui, comme je m'en suis assuré.

qui, en remontant un peu, ne rencontrassent dans leur généalogie quelque grand'mère sarrasine ou juive. Nous avons déjà vu qu'Eudes, l'ancien duc d'Aquitaine, l'adversaire de Charles Martel, avait donné sa fille à un émir sarrasin. Dans les romans carlovingiens, les chevaliers chrétiens épousent sans scrupule leur belle libératrice, la fille du sultan. A dire vrai, dans ce pays de droit romain, au milieu des vieux municipes de l'empire, il n'y avait pas précisément de nobles, ou plutôt tous l'étaient; les habitants des villes, s'entend. Les villes constituaient une sorte de noblesse à l'égard des campagnes. Le bourgeois avait, tout comme le chevalier, sa maison fortifiée et couronnée de tours. Il paraissait dans les tournois [1], et souvent désarçonnait le noble qui n'en faisait que rire.

Si l'on veut connaître ces nobles, qu'on lise ce qui reste de Bertrand de Born, cet ennemi juré de la paix, ce Gascon qui passa sa vie à souffler la guerre et à la chanter. Bertrand donne au fils d'Éléonore

[1] Dans les Preuves de l'Histoire générale du Languedoc, t. III, p. 607, on trouve une attestation de plusieurs *Damoisels* (Domicelli), chevaliers, juristes, etc. « Quod usus et consuetudo sunt et fuerunt longissimis temporibus observati, et tanto tempore quod in contrarium memoria non exstitit in senescallia Belliquadri et in Provincia, quod Burgenses consueverunt a nobilibus et baronibus et etiam ab archiepiscopis et episcopis, sine principis auctoritate et licentia, impune cingulum militare assumere, et signa militaria habere et portare, et gaudere privilegio militari. » — Chron. Languedoc. ap. D. Vaissète. Preuves de l'Histoire du Languedoc. » Ensuite parla un autre baron appelé Valats, et il dit au comte : « Seigneur, ton frère te donne un bon conseil (le conseil d'épargner les Toulousains), et si tu me veux croire, tu feras ainsi qu'il t'a dit et montré; car, Seigneur, tu sais bien que la plupart sont gentilshommes, et par honneur et noblesse, tu ne dois pas faire ce que tu as délibéré. »

de Guyenne, au bouillant Richard, un sobriquet : *Oui et non*[1]. Mais ce nom lui va fort bien à lui-même et à tous ces mobiles esprits du Midi.

Gracieuse, mais légère, trop légère littérature, qui n'a pas connu d'autre idéal que l'amour, l'amour de la femme. L'esprit scolastique et légiste envahit dès leur naissance les fameuses cours d'Amour. Les formes juridiques y étaient rigoureusement observées dans la discussion des questions légères de la galanterie[2]. Pour être pédantesques, les décisions n'en étaient pas moins immorales. La belle comtesse de Narbonne, Ermengarde (1143-1197), l'amour des poëtes et des rois, décide dans un arrêt conservé religieusement, que l'époux divorcé peut fort bien redevenir l'amant de sa femme mariée à un autre. Éléonore de Guyenne prononce que le véritable amour ne peut exister entre époux ; elle permet de prendre pour quelque temps une autre amante afin d'éprouver la première. La comtesse de Flandre, princesse de la maison d'Anjou (vers 1134), la comtesse de Champagne, fille d'Éléonore, avaient institué de pareils tribunaux dans le nord de la France; et probablement ces contrées qui prirent part à la croisade des Albigeois, avaient été médiocrement édifiées de la jurisprudence des dames du Midi.

Un mot sur la situation politique du Midi. Nous en

[1] *Oc et non.*

[2] Raynouard, poésies des Troubadours, II, p. 122. La cour d'Amour était organisée sur le modèle des tribunaux du temps. Il en existait encore une sous Charles VI, à la cour de France; on y distinguait des auditeurs, des maîtres des requêtes, des conseillers, des substituts du procureur général, etc., etc.; mais les femmes n'y siégeaient pas.

comprendrons d'autant mieux sa révolution religieuse.

Au centre, il y avait la grande cité de Toulouse, république sous un comte. Les domaines de celui-ci s'étendaient chaque jour. Dès la première croisade, c'était le plus riche prince de la chrétienté. Il avait manqué la royauté de Jérusalem, mais pris Tripoli. Cette grande puissance était, il est vrai, fort inquiétée. Au nord, les comtes de Poitiers, devenus rois d'Angleterre, au midi la grande maison de Barcelone, maîtresse de la basse Provence et de l'Aragon, traitaient le comte de Toulouse d'usurpateur, malgré une possession de plusieurs siècles. Ces deux maisons de Poitiers et de Barcelone avaient la prétention de descendre de saint Guilhem, le tuteur de Louis le Débonnaire, le vainqueur des Maures, celui dont le fils Bernard avait été proscrit par Charles le Chauve. Les comtes de Roussillon, de Cerdagne, de Conflant, de Bézalu, réclamaient la même origine. Tous étaient ennemis du comte de Toulouse. Il n'était guère mieux avec les maisons de Béziers, Carcassonne, Albi et Nîmes. Aux Pyrénées c'étaient des seigneurs pauvres et braves, singulièrement entreprenants, gens à vendre, espèces de condottieri, que la fortune destinait aux plus grandes choses ; je parle des maisons de Foix, d'Albret et d'Armagnac. Les Armagnacs prétendaient aussi au comté de Toulouse et l'attaquaient souvent. On sait le rôle qu'il ont joué au XIVe et au XVe siècles ; histoire tragique incestueuse, impie. Le Rouergue et l'Armagna placés en face l'un de l'autre, aux deux coins l'Aquitaine, sont, comme on sait, avec Nîmes, la pa tie énergique, souvent atroce du Midi. Armagn

Comminges, Béziers, Toulouse, n'étaient jamais d'accord que pour faire la guerre aux églises. Les interdits ne les troublaient guère. Le comte de Comminges gardait paisiblement trois épouses à la fois. Si nous en croyons les chroniqueurs ecclésiastiques, le comte de Toulouse, Raimond VI, avait un harem. Cette Judée de la France, comme on a appelé le Languedoc, ne rappelait pas l'autre seulement par ses bitumes et ses oliviers; elle avait aussi Sodome et Gomorrhe, et il était à craindre que la vengeance des prêtres ne lui donnât sa mer Morte.

Que les croyances orientales aient pénétré dans ce pays, c'est ce qui ne surprendra pas. Toute doctrine y avait pris; mais le manichéisme, la plus odieuse de toutes dans le monde chrétien, a fait oublier les autres. Il avait éclaté de bonne heure au moyen âge en Espagne. Rapporté, ce semble, en Languedoc de la Bulgarie et de Constantinople[1], il y prit pied aisément. Le dualisme persan leur sembla expliquer la contradiction que présentent également l'univers et l'homme. Race hétérogène, ils admettaient volontiers un monde hétérogène; il leur fallait à côté du bon Dieu, un Dieu mauvais à qui ils pussent imputer tout ce que l'Ancien Testament présente de

[1] On appelait les hérétiques *Bulgares*, ou *Catharins*, du mot grec καθαρός, i. e. *pur*.

En conservant sur les Albigeois notre récit basé sur le poëme orthodoxe qu'a publié M. Fauriel et sur la chronique en prose qu'on en a tirée au XIVe siècle, nous renvoyons à l'histoire de M. Schmidt, reconstruite avec les interrogatoires trouvés dans les archives de Carcassonne et de Toulouse. Nous attendons patiemment l'ouvrage de M. N. Peyrat, qui a eu d'autres sources et va renouveler une histoire écrite jusqu'ici sur le témoignage des persécuteurs (1860).

contraire au Nouveau [1]; à ce Dieu revenaient en core la dégradation du christianisme et l'avilissemen de l'Église. En eux-mêmes, et dans leur propre cor ruption, ils reconnaissaient la main d'un créateu malfaisant, qui s'était joué du monde. Au bon Die l'esprit, au mauvais la chair. Celle-ci, il fallait l'im moler. C'est là le grand mystère du manichéisme Ici se présentait un double chemin. Fallait-il la dom pter, cette chair, par l'abstinence, jeûner, fuir l mariage, restreindre la vie, prévenir la naissance et dérober au démon créateur tout ce que lui peu ravir la volonté? Dans ce système, l'idéal de la vie c'est la mort, et la perfection serait le suicide. O bien, faut-il dompter la chair en l'assouvissant faire taire le monstre, en emplissant sa gueul aboyante, y jeter quelque chose de soi pour sauver l reste... au risque d'y jeter tout, et d'y tomber soi même tout entier?

Nous savons mal quelles étaient les doctrine précises des manichéens du Languedoc. Dans le récits de leurs ennemis, nous voyons qu'on leur impute à la fois des choses contradictoires, qui sans doute s'appliquent à des sectes différentes [2].

Ainsi, à côté de l'Église s'élevait une autre Église

[1] Pierre de Vaux-Cernay.

[2] Selon les uns, Dieu a créé; selon d'autres, c'est le diable (Mansi op. Giesler). Les uns veulent qu'on soit sauvé par les œuvres (Ebrard) et les autres par la foi (Pierre de Vaux-Cernay). Ceux-là prêchent un Dieu matériel; ceux-ci pensent que Jésus-Christ n'est pas mort en effet, et qu'on n'a crucifié qu'une ombre. D'autre part, ces novateurs disent prêcher pour tous, et plusieurs d'entre eux excluent les femmes de la béatitude éternelle (Ebrard). Ils prétendent simplifier la loi, et prescrivent cent génuflexions par jour (Heribert). La chose dans laquelle ils semblent s'accorder, c'est la haine du Dieu de l'Ancien Testament. « Ce Dieu qui pro-

dont la Rome était Toulouse. Un Nicétas de Constantinople avait présidé près de Toulouse, en 1167, comme pape, le concile des évêques manichéens. La Lombardie, la France du Nord, Albi, Carcas-

net et ne tient pas, disaient-ils, c'est un jongleur. Moïse et Josué étaient des routiers à son service. »

« D'abord il faut savoir que les hérétiques reconnaissent deux créateurs, l'un, des choses invisibles, qu'ils appelaient le bon Dieu : l'autre, du monde visible, qu'ils nommaient le Dieu méchant. Ils attribuaient au premier le Nouveau Testament, et au second l'Ancien, qu'ils rejetaient absolument, hors quelques passages transportés de l'Ancien dans le Nouveau, et que leur respect pour ce dernier leur faisait admettre.

» Ils disaient que l'auteur de l'Ancien Testament était un menteur, parce qu'il est dit dans la Genèse : « En quelque jour que vous mangiez de l'arbre de la science du bien et du mal, vous mourrez de mort » ; et pourtant, disaient-ils, après en avoir mangé, ils ne sont pas morts. Ils le traitaient aussi d'homicide, pour avoir réduit en cendres ceux de Sodome et de Gomorrhe et détruit le monde par les eaux du déluge, pour avoir enseveli sous la mer Pharaon et les Égyptiens. Ils croyaient damnés tous les pères de l'Ancien Testament, et mettaient saint Jean-Baptiste au nombre des grands démons. Ils disaient même entre eux que ce Christ qui naquit dans la Bethléem terrestre et visible et fut crucifié à Jérusalem, n'était qu'un faux Christ; que Marie Madeleine avait été sa concubine, et que c'était là cette femme surprise en adultère dont il est parlé dans l'Évangile. Pour le Christ, disaient-ils, jamais il ne mangea ni but, ni ne revêtit de corps réel, et ne fut jamais en ce monde que spirituellement au corps de saint Paul.

» D'autres hérétiques disaient qu'il n'y a qu'un créateur, mais qu'il eut deux fils, le Christ et le diable. Ceux-ci disaient que toutes les créatures avaient été bonnes, mais que ces filles dont il est parlé dans l'Apocalypse les avaient toutes corrompues.

» Tous ces infidèles, membres de l'Antechrist, premiers-nés de Satan, semence de péché, enfants de crime, à la langue hypocrite, séduisant par des mensonges le cœur des simples, avaient infecté du venin de leur perfidie toute la province de Narbonne. Ils disaient que l'Église romaine n'était guère qu'une caverne de voleurs, et cette prostituée dont parle l'Apocalypse. Ils annulaient les sacrements de l'Église à ce point qu'ils enseignaient publiquement que l'onde du sacré baptême ne diffère point de l'eau des

sonne, Aran, avaient été représentées par leurs pasteurs. Nicétas y avait exposé la pratique des manichéens d'Asie, dont le peuple s'informait avec empressement. L'Orient, la Grèce byzantine, envahissaient définitivement l'Église occidentale. Les

fleuves, et que l'hostie du très-saint corps du Christ n'est rien de plus que le pain laïque; insinuant aux oreilles des simples ce blasphème horrible, que le corps de Christ, fût-il aussi grand que les Alpes, il serait depuis longtemps consommé et réduit à rien par tous ceux qui en ont mangé. La confirmation, la confession, étaient choses vaines et frivoles; le saint mariage une prostitution, et nul ne pouvait être sauvé dans cet état, en engendrant fils et filles. Niant aussi la résurrection de la chair, ils forgeaient je ne sais quelles fables inouïes, disant que nos âmes sont ces esprits angéliques qui, précipités du ciel pour leur présomptueuse apostasie, laissèrent dans l'air leur corps glorieux, et que ces âmes, après avoir passé successivement sur la terre par sept corps quelconques, retournent, l'expiation ainsi terminée, reprendre leurs premiers corps.

» Il faut savoir en outre que quelques-uns de ces hérétiques s'appelaient *Parfaits* ou *Bons hommes;* les autres s'appelaient les *Croyants*. Les Parfaits portaient un habillement noir, feignaient de garder la chasteté, repoussaient avec horreur l'usage des viandes, des œufs, du fromage; ils voulaient passer pour ne jamais mentir, tandis qu'ils débitaient sur Dieu principalement un mensonge perpétuel; ils disaient encore que pour aucune raison on ne devait jurer. On appelait Croyants ceux qui, vivant dans le siècle, et sans chercher à imiter la vie des Parfaits, espéraient pourtant être sauvés dans la foi de ceux-ci; ils étaient divisés par le genre de vie, mais unis dans la loi et l'infidélité. Les Croyants étaient livrés à l'usure, au brigandage, aux homicides et aux plaisirs de la chair, aux parjures et à tous les vices. En effet, ils péchaient avec toute sécurité et toute licence, parce qu'ils croyaient que sans restitution du bien mal acquis, sans confession ni pénitence, ils pouvaient se sauver, pourvu qu'à l'article de la mort ils pussent dire un *Pater* et recevoir de leurs maîtres l'imposition des mains. Les hérétiques prenaient parmi les Parfaits des magistrats qu'ils appelaient diacres et évêques; les Croyants pensaient ne pouvoir se sauver s'ils ne recevaient d'eux en mourant l'imposition des mains. S'ils imposaient les mains à un mourant, quelque criminel qu'il fût, pourvu qu'il pût dire un *Pater*, ils le croyaient sauvé, et, selon leur expression, consolé; sans faire

Vaudois eux-mêmes, dont le rationalisme semble un fruit spontané de l'esprit humain, avaient fait écrire leurs premiers livres par un certain Ydros, qui, à en juger par son nom, doit aussi être un

aucune satisfaction et sans autre remède, il devait s'envoler tout droit au ciel.

» ..... Certains hérétiques disaient que nul ne pouvait pécher depuis le nombril et plus bas. Ils traitaient d'idolâtrie les images qui sont dans les églises, et appelaient les cloches les trompettes du démon. Ils disaient encore que ce n'était pas un plus grand péché de dormir avec sa mère ou sa sœur qu'avec toute autre. Une de leurs plus grandes folies, c'était de croire que si quelqu'un des Parfaits péchait mortellement, en mangeant, par exemple, tant soit peu de viande, ou de fromage, ou d'œufs, ou de toute autre chose défendue, tous ceux qu'il avait consolés perdaient l'Esprit-Saint, et il fallait les consoler; et ceux même qui étaient sauvés, le péché du consolateur les faisait tomber du ciel.

» Il y avait encore d'autres hérétiques appelés Vaudois, du nom d'un certain Valdus, de Lyon. Ceux-ci étaient mauvais, mais bien moins mauvais que les autres; car ils s'accordaient avec nous en beaucoup de choses, et ne différaient que sur quelques-unes. Pour ne rien dire de la plus grande partie de leurs infidélités, leur erreur consistait principalement en quatre points : en ce qu'ils portaient des sandales à la manière des apôtres; qu'ils disaient qu'il n'était permis en aucune façon de jurer ou de tuer; et en cela surtout que le premier venu d'entre eux pouvait au besoin, pourvu qu'il portât des sandales, et sans avoir reçu les ordres de la main de l'évêque, consacrer le corps de Jésus-Christ.

» Qu'il suffise de ce peu de mots sur les sectes des hérétiques. — Lorsque quelqu'un se rend aux hérétiques, celui qui le reçoit lui dit : « Ami, si tu veux être des nôtres, il faut que tu renonces à toute la foi que tient l'Église de Rome. Il répond : J'y renonce. — Reçois donc des Bons hommes le Saint-Esprit. Et alors il lui souffle sept fois dans la bouche. Il lui dit encore : — Renonces-tu à cette croix que le prêtre t'a faite, au baptême, sur la poitrine, les épaules et la tête, avec l'huile et le chrême? — J'y renonce. — Crois-tu que cette eau opère ton salut? — Je ne le crois pas. — Renonces-tu à ce voile qu'à ton baptême le prêtre t'a mis sur la tête? — J'y renonce. — C'est ainsi qu'il reçoit le baptême des hérétiques et renie celui de l'Église. Alors tous lui imposent les mains sur la tête, et lui donnent un baiser, le revêtent d'un vête-

Grec. Aristote et les Arabes entraient en même temps dans la science. Les antipathies de langues, de races, de peuples, disparaissaient. L'empereur d'Allemagne, Conrad, était parent de Manuel Comnène. Le roi de France avait donné sa fille à un César byzantin. Le roi de Navarre, Sanche l'Enfermé, avait demandé la main d'une fille du chef des Almohades. Richard Cœur de lion se déclara frère d'armes du sultan Malek-Adhel, et lui offrit sa sœur. Déjà Henri II avait menacé le pape de se faire mahométan. On assure que Jean offrit réellement aux Almohades d'apostasier pour obtenir leur secours. Ces rois d'Angleterre étaient étroitement unis avec le Languedoc et l'Espagne. Richard donna une de ses sœurs au roi de Castille, l'autre à Raimond VI. Il céda même à celui-ci l'Agénois, et renonça à toutes les prétentions de la maison de Poitiers sur Toulouse. Ainsi les hérétiques, les mécréants, s'unissaient, se rapprochaient de toutes parts. Des coïncidences fortuites y contribuaient ; par exemple, le mariage de l'empereur Henri VI avec l'héritière de Sicile établit des communications continuelles entre l'Allemagne, l'Italie et cette île tout arabe. Il semblait que les deux familles humaines, l'européenne et l'asiatique, allassent à la rencontre l'une de l'autre ; chacune d'elles se modifiait, comme pour différer moins de sa sœur.

ment noir, et dès lors il est comme un d'entre eux. » Petrus Vall. Sarnaii, c. I, ap. Scr. Fr. XIX, 5, 7. Extrait d'un ancien registre de l'Inquisition de Carcassonne. (Preuves de l'Histoire du Languedoc, III, 371.)

Voy. Giesler. II, P. 2, p. 495. — Sandii nucleus hist. eccles., VI, 404 : « Veniens papa Nicetas nomine a Constantinopoli... » Steph. de Borb., ap. Giesler, II, P. 2a, 508.

Tandis que les Languedociens adoptaient la civilisation moresque et les croyances de l'Asie, le mahométisme s'était comme christianisé dans l'Égypte, dans une grande partie de la Perse et de la Syrie, en adoptant sous diverses formes le dogme de l'incarnation[1].

Quels devaient être dans ce danger de l'Église le trouble et l'inquiétude de son chef visible? Le pape avait, depuis Grégoire VII, réclamé la domination du monde et la responsabilité de son avenir. Guindé à une hauteur immense, il n'en voyait que mieux les périls qui l'environnaient. Ce prodigieux édifice du christianisme au moyen âge, cette cathédrale du genre humain, il en occupait la flèche, il y siégeait dans la nue à la pointe de la croix, comme quand de celle de Strasbourg vous embrassez quarante villes et villages sur les deux rives du Rhin. Position glissante, et d'un vertige effroyable! Il voyait de là je ne sais combien d'armées qui venaient marteau en main à la destruction du grand édifice, tribu par tribu, génération par génération. La masse était ferme, il est vrai; l'édifice vivant, bâti d'apôtres, de saints, de docteurs, plongeait bien loin son pied dans la terre. Mais tous les vents battaient contre, de l'orient et de l'occident, de l'Asie et de l'Europe, du passé et de l'avenir. Pas la moindre nuée à l'horizon qui ne promît un orage.

Le pape était alors un Romain, Innocent III[2]. Tel

[1] Le mahométisme se réconcilie en ce moment dans l'Inde avec les religions du pays, comme avec le christianisme au temps de Frédéric II. (Note de 1833.)

[2] On le nomma pape à trente-sept ans... « Propter honestatem

péril, tel homme. Grand légiste, habitué à consulter le droit sur toute question, il s'examina lui-même, et crut à son droit. L'Église avait pour elle *la possession actuelle;* possession ancienne, si ancienne qu'on pouvait croire à la prescription. L'Église, dans ce grand procès, était le défendeur, propriétaire reconnu, établi sur le fonds disputé; elle en avait les titres : le droit écrit semblait pour elle. Le demandeur, c'était l'esprit humain; il venait un peu tard. Puis il semblait s'y prendre mal, dans son expérience, chicanant sur des textes, au lieu d'invoquer l'équité. Qui lui eût demandé ce qu'il voulait, il était impossible de l'entendre; des voix confuses s'élevaient pour répondre. Tous demandaient choses différentes. En politique, ils attestaient la politique antique. En religion, les uns voulaient supprimer le culte, et revenir aux apôtres. Les autres remontaient plus haut, et rentraient dans l'esprit de l'Asie; ils voulaient deux dieux, ou bien préféraient la stricte unité de l'islamisme. L'islamisme avançait vers l'Europe; en même temps Saladin reprenait Jérusalem, les Almohades d'Afrique envahissaient l'Espagne, non avec des armées, comme les anciens Arabes, mais avec le nombre et l'aspect effroyable d'une migration de peuple. Ils étaient trois ou quatre cent mille à la bataille de Tolosa. Que serait-il advenu du monde si le mahométisme eût vaincu?

morum et scientiam litterarum, flentem, ejulantem et renitentem. Fuit... matre Claricia, de nobilibus urbis, exercitatus in cantilena et psalmodia, statura mediocris et decorus aspectu. » Gesta Innoc. III. (Baluze, fol°. I, p. 1, 2). — Erfurt, chronic. S. Petrin. (1215) : « Nec similem sui scientia, facundia, decretorum et legum peritia, strenuitate judiciorum, nec adhuc visus est habere sequentem. »

On tremble d'y penser. Il venait de porter un fruit terrible : l'ordre des Assassins. Déjà tous les princes chrétiens et musulmans craignaient pour leur vie. Plusieurs d'entre eux communiquaient, dit-on, avec l'ordre, et l'animaient au meurtre de leurs ennemis. Les rois anglais étaient suspects de liaison avec les Assassins. L'ennemi de Richard, Conrad de Tyr et de Montferrat, prétendant au trône de Jérusalem, tomba sous leurs poignards, au milieu de sa capitale. Philippe-Auguste affecta de se croire menacé, et prit des gardes, les premiers qu'aient eus nos rois. Ainsi la crainte et l'horreur animaient l'Église et le peuple; les récits effrayants circulaient. Les Juifs, vivante image de l'Orient au milieu du christianisme, semblaient là pour entretenir la haine des religions. Aux époques de fléaux naturels, de catastrophes politiques, ils correspondaient, disait-on, avec les infidèles, et les appelaient. Riches sous leurs haillons, retirés, sombres et mystérieux, ils prêtaient aux accusations de toute espèce. Dans ces maisons toujours fermées, l'imagination du peuple soupçonnait quelque chose d'extraordinaire. On croyait qu'ils attiraient des enfants chrétiens pour les crucifier à l'image de Jésus-Christ[1]. Des hommes en butte à tant d'outrages pouvaient en effet être tentés de justifier la persécution par le crime.

[1] On sait l'histoire du soufflet qu'un juif recevait chaque année à Toulouse, le jour de la Passion. — Au Puy, toutes les fois qu'il s'élevait un débat entre deux juifs, c'étaient les enfants de chœur qui décidaient : « *afin que la grande innocence des juges corrigeât la grande malice des plaideurs.* » Dans la Provence, dans la Bourgogne, on leur interdisait l'entrée des bains publics, excepté le vendredi, le jour de Vénus, où les bains étaient ouverts aux balalins et aux prostituées.

Tels apparaissaient alors les ennemis de l'Églis
Les préjugés du peuple, l'ivresse sanguinaire d
haines et des terreurs, tout cela remontait par tou
les rangs du clergé jusqu'au pape. Ce serait aussi fair
trop grande injure à la nature humaine que de croir
que l'égoïsme ou l'intérêt de corps anima seul le
chefs de l'Église. Non, tout indique qu'au XIIIe siècl
ils étaient encore convaincus de leur droit. Ce dro
admis, tous les moyens leur furent bons pour l
défendre. Ce n'était pas pour un intérêt humain qu
saint Dominique parcourait les campagnes du Midi
envoyant à la mort des milliers de sectaires[1]. E
quelle qu'ait été dans ce terrible Innocent III la ten
tation de l'orgueil et de la vengeance, d'autre
motifs encore l'animèrent dans la croisade des Albi
geois et la fondation de l'inquisition dominicaine. I
avait vu, dit-on, en songe l'ordre des Dominicain
comme un grand arbre sur lequel penchait et s'ap
puyait l'Église de Latran, près de tomber.

Plus elle penchait, cette Église, plus son chef port
haut l'orgueil. Plus on niait, plus il affirma. A me
sure que ses ennemis croissaient de nombre, il crois
sait d'audace, et se roidissait d'autant plus. Ses pré
tentions montèrent, avec son péril, au-dessus d
Grégoire VII, au-dessus d'Alexandre III. Aucun pap
ne brisa comme lui les rois. Ceux de France et d
Léon, il leur ôta leurs femmes ; ceux de Portugal
d'Aragon, d'Angleterre, il les traita en vassaux, e

[1] La date la plus sinistre, la plus sombre de toute l'histoire e
l'an 1200, le 93 de l'Église. C'est l'époque de l'organisation de l
grande police ecclésiastique basée sur la confession. Ils ont exter
miné un peuple et une civilisation. (V. Renaissance, Introduc
tion.)

leur fit payer tribut. Grégoire VII en était venu à dire, ou faire dire par ses canonistes, que l'Empire avait été fondé par le diable, et le sacerdoce par Dieu. Le sacerdoce, Alexandre III et Innocent III le concentrèrent dans leurs mains. Les évêques, à les entendre, devaient être nommés, déposés par le pape, assemblés à son plaisir, et leurs jugements réformés à Rome[1]. Là résidait l'Église elle-même, le trésor des miséricordes et des vengeances; le pape, seul juge du juste et du vrai, disposait du crime et de l'innocence, défaisait les rois et faisait les saints.

Le monde civil se débattait alors entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France; les deux premiers, ennemis du pape. L'empereur était le plus près. C'était l'habitude de l'Allemagne d'inonder périodiquement l'Italie[2], puis de refluer, sans laisser grande trace. L'empereur s'en venait, la lance sur

[1] Déjà Grégoire VII avait exigé des métropolitains un serment d'hommage et de fidélité. Decretal. Greg. l. II, tit. 28, c. XI (Alex. III) : « De appellationibus pro causis minimis interpositis volumus te tenere, quod eis, pro quacumque levi causa fiant, non minus est, quam si pro majoribus fierent, deferendum. »

Decr. Greg. l. III, tit. 45, c. I (Alex. III) : « Etiamsi per eum miracula plurima fierent, non liceret vobis ipsum pro Sancto, absque auctoritate romanæ Ecclesiæ publice venerari. » — Conc. Later. IV, c. LXII : « Reliquias inventas de novo nemo publice venerari præsumat, nisi prius auctoritate romani pontificis fuerint approbatæ. » Innocent III en vint à dire (l. II, ep. 209) : « Dominus Petro non solum universam ecclesiam, sed totum reliquit seculum gubernandum. »

[2] « L'Allemagne, du sein de ses nuages, lançait une pluie de fer sur l'Italie. » Cornel, Zanfliet. Rome se défendait par son climat :

Roma, ferax febrium, necis est uberrima frugum;
Romanæ febres stabili sunt fure fideles.

PIERRE DAMIEN.

la cuisse, par les défilés du Tyrol, à la tête d'une grosse et lourde cavalerie, jusqu'en Lombardie, à la plaine de Roncaglia. Là paraissaient les juristes de Ravenne et Bologne, pour donner leur consultation sur les droits impériaux. Quand ils avaient prouvé en latin aux Allemands que leur roi de Germanie, leur César, avait tous les droits de l'ancien empire romain, il allait à Monza près Milan, au grand dépit des villes, prendre la couronne de fer. Mais la campagne n'était pas belle, s'il ne poussait jusqu'à Rome, et ne se faisait couronner de la main du pape. Les choses en venaient rarement jusque-là. Les barons allemands étaient bientôt fatigués du soleil italien; ils avaient fait leur temps loyalement, ils s'écoulaient peu à peu; l'empereur presque seul repassait, comme il pouvait, les monts. Il emportait du moins une magnifique idée de ses droits. Le difficile était de la réaliser. Les seigneurs allemands, qui avaient écouté patiemment les docteurs de Bologne, ne permettaient guère à leur chef de pratiquer ces leçons. Il en prit mal de l'essayer aux plus grands empereurs, même à Frédéric Barberousse. Cette idée d'un droit immense, d'une immense impuissance, toutes les rancunes de cette vieille guerre, Henri VI les apporta en naissant. C'est peut-être le seul empereur en qui on ne retrouve rien de la débonnaireté germanique. Il fut pour Naples et la Sicile, héritage de sa femme, un conquérant sanguinaire, un furieux tyran. Il mourut jeune, empoisonné par sa femme ou consommé de ses propres violences. Son fils, pupille du pape Innocent III, fut un empereur tout italien, un Sicilien, ami des Arabes, le plus terrible ennemi de l'Église.

Le roi d'Angleterre n'était guère moins hostile au pape; son ennemi et son vassal alternativement, comme un lion qui brise et subit sa chaîne. C'était justement alors le *Cœur de lion*, l'Aquitain Richard, le vrai fils de sa mère Éléonore, celui dont les révoltes la vengeaient des infidélités d'Henri II. Richard et Jean son frère aimaient le Midi, le pays de leur mère; ils s'entendaient avec Toulouse, avec les ennemis de l'Église. Tout en promettant ou faisant la croisade, ils étaient liés avec les musulmans.

Le jeune Philippe, roi à quinze ans sous la tutelle du comte de Flandre (1180), et dirigé par un Clément de Metz, son gouverneur, et maréchal du palais, épousa la fille du comte de Flandre, malgré sa mère et ses oncles, les princes de Champagne. Ce mariage rattachait les Capétiens à la race de Charlemagne, dont les comtes de Flandre étaient descendus[1]. Le comte de Flandre rendait au roi Amiens, c'est-à-dire la barrière de la Somme, et lui promettait l'Artois, le Valois et le Vermandois. Tant que le roi n'avait point l'Oise et la Somme, on pouvait à peine dire que la monarchie fût fondée. Mais une fois maître de la Picardie, il avait peu à craindre la Flandre et pouvait prendre la Normandie à revers. Le comte de Flandre essaya en vain de ressaisir Amiens, en se confédérant avec les oncles du roi[2]. Celui-ci em-

[1] Beaudoin Bras de fer avait enlevé, puis épousé Judith, fille de Charles le Chauve.

[2] Lorsque Philippe apprit les premiers mouvements des grands vassaux, il dit sans s'étonner en présence de sa cour, au rapport d'une ancienne chronique manuscrite : « Jaçoit ce chose que il facent orendroit (dorénavant) lor forces; et lor grang outraiges et grang vilonies, si me les convient à souffrir; se à Dieu plest, ils affoibloieront et envieilliront, et je croistrai, se Dieu plest, en

ploya l'intervention du vieil Henri II, qui craignait en Philippe l'ami de son fils Richard, et il obtint encore que le comte de Flandre rendrait une partie du Vermandois (Oise). Puis, quand le Flamand fut près de partir pour la croisade, Philippe, soutenant la révolte de Richard contre son père, s'empara des deux places si importantes du Mans et de Tours; par l'une il inquiétait la Normandie et la Bretagne; par l'autre, il dominait la Loire. Il avait dès lors dans ses domaines les trois grands archevêchés du royaume, Reims, Tours et Bourges, les métropoles de Belgique, de Bretagne et d'Aquitaine.

La mort d'Henri II fut un malheur pour Philippe; elle plaçait sur le trône son grand ami Richard, avec qui il mangeait et couchait, et qui lui était si utile pour tourmenter le vieux roi. Richard devenant lui-même le rival de Philippe, rival brillant qui avait tous les défauts des hommes du moyen âge, et qui ne leur plaisait que mieux. Le fils d'Éléonore était surtout célèbre pour cette valeur emportée qui s'est rencontrée souvent chez les méridionaux[1].

A peine l'enfant prodigue eut-il en main l'héritage paternel qu'il donna, vendit, perdit, gâta. Il voulait à tout prix faire de l'argent comptant et partir pour la croisade. Il trouva pourtant à Salisbury un trésor de cent mille marcs, tout un siècle de rapines et de tyrannie. Ce n'était pas assez : il vendit à l'évêque de Durham le Northumberland pour sa vie. Il vendit au roi d'Écosse Berwick, Roxburgh, et cette glorieuse suzeraineté qui avait tant coûté à ses pères. Il donna

force et en povoir; si en serai en tores (à mon tour) vengié à mon talent. »

[1] Par exemple chez le roi Murat et le maréchal Lannes.

à son frère Jean, croyant se l'attacher, un comté en Normandie, et sept en Angleterre ; c'était près d'un tiers du royaume.

Il espérait regagner en Asie bien plus qu'il ne sacrifiait en Europe.

La croisade devenait de plus en plus nécessaire. Louis VII et Henri II avaient pris la croix, et étaient restés. Leur retard avait entraîné la ruine de Jérusalem (1187).

Ce malheur était pour les rois défunts un péché énorme qui pesait sur leur âme, une tache à leur mémoire que leurs fils semblaient tenus de laver. Quelque peu impatient que pût être Philippe-Auguste d'entreprendre cette expédition ruineuse, il lui devenait impossible de s'y soustraire. Si la prise d'Édesse avait décidé cinquante ans auparavant la seconde croisade, que devait-il être de celle de Jérusalem ? Les chrétiens ne tenaient plus la terre sainte pour ainsi dire que par le bord. Ils assiégeaient Acre, le seul port qui pût recevoir les flottes des pèlerins et assurer les communications avec l'Occident.

Le marquis de Montferrat, prince de Tyr, et prétendant au royaume de Jérusalem, faisait promener par l'Europe une représentation de la malheureuse ville. Au milieu s'élevait le saint sépulcre, et pardessus un cavalier sarrasin dont le cheval salissait le tombeau du Christ. Cette image d'opprobre et d'amer reproche perçait l'âme des chrétiens occidentaux ; on ne voyait que gens qui se battaient la poitrin et criaient : « Malheur à moi [1] ! »

[1] Boha-Eddin.

Le mahométisme éprouvait depuis un demi-siècle une sorte de réforme et de restauration, qui avait entraîné la ruine du petit royaume de Jérusalem. Les Atabeks de Syrie, Zenghi et son fils Nuhreddin, deux saints de l'islamisme [1], originaires de l'Irak (Babylonie), avaient fondé entre l'Euphrate et le Taurus une puissance militaire, rivale et ennemie des Fatemites d'Égypte et des Assassins. Les Atabeks s'attachaient à la loi stricte du Koran et détestaient l'interprétation, dont on avait tant abusé. Ils se rattachaient au calife de Bagdad; cette vieille idole, depuis longtemps esclave des chefs militaires qui se succédaient, vit ceux-ci se soumettre à lui volontairement et lui faire hommage de leurs con-

[1] Extrait des Histor. arabes, par M. Reinaud (Bibl. des Croisades, III, 242) : « Lorsque Noureddin priait dans le temple, ses sujets croyaient voir un sanctuaire dans un autre sanctuaire. » — Il consacrait à la prière un temps considérable, il se levait au milieu de la nuit, faisait son ablution et priait jusqu'au jour. » — Dans une bataille, voyant les siens plier, il se découvrit la tête, se prosterna et dit tout haut : « Mon Seigneur et mon Dieu, mon souverain maître, je suis Mahmoud, ton serviteur; ne l'abandonne pas. En prenant sa défense, c'est la religion que tu défends. » Il ne cessa de s'humilier, de pleurer, de se rouler à terre, jusqu'à ce que Dieu lui eût accordé la victoire. Il faisait pénitence pour les désordres auxquels on se livrait dans son camp, se revêtant d'un habit grossier, couchant sur la dure, s'abstenant de tout plaisir, et écrivant de tous côtés aux gens pieux pour réclamer leurs prières. Il bâtit beaucoup de mosquées, de khans, d'hôpitaux, etc. Jamais il ne voulut lever de contributions sur les maisons des sophis, des gens de loi, des lecteurs de l'Alcoran. « Son plaisir était de causer avec les chefs des moines, les docteurs de la loi, les oulamas; il les embrassait, les faisait asseoir à ses côtés sur son sofa, et l'entretien roulait sur quelque matière de religion. Aussi les dévots accouraient auprès de lui des pays les plus éloignés. Ce fut au point que les émirs en devinrent jaloux. » — Les historiens arabes, ainsi que Guillaume de Tyr, le peignent comme très-rusé.

Bibliothèque des Croisades, p. 370. — On accusait Kilig Arslan

quêtes. Les Alides, les Assassins, les esprits forts, les *phelassefé* ou philosophes, furent poursuivis avec acharnement et impitoyablement mis à mort, tout comme les novateurs en Europe. Spectacle bizarre : deux religions ennemies, étrangères l'une à l'autre, s'accordaient à leur insu pour proscrire à la même époque la liberté de la pensée. Nuhreddin était un légiste, comme Innocent III ; et son général, Salaheddin (Saladin) renversa les schismatiques musulmans d'Egypte, pendant que Simon de Montfort exterminait les schismatiques chrétiens du Languedoc.

Toutefois la pente à l'innovation était si rapide et si fatale, que les enfants de Nuhreddin se rapprochèrent déjà des Alides et des Assassins, et que Salaheddin fut obligé de les renverser. Ce Kurde, ce barbare, le Godefroy ou le saint Louis du mahomé-

d'avoir embrassé cette secte. Noureddin lui fit renouveler sa profession de foi à l'islamisme. « Qu'à cela ne tienne, dit Kilig Arslan; je vois bien que Noureddin en veut surtout aux mécréants. »

Hist. des Atabecks, ibid. Il avait étudié le droit, suivant la doctrine d'Abou-Hanifa, un des plus célèbres jurisconsultes musulmans; il disait toujours : « Nous sommes les ministres de la loi, notre devoir est d'en maintenir l'exécution; et quand il avait quelque affaire, il plaidait lui-même devant le cadi. — Le premier, il institua une cour de justice, défendit la torture, et y substitua la preuve testimoniale. — Saladin se plaint dans une lettre à Noureddin de la douceur de ses lois. Cependant il dit ailleurs : « Tout ce que nous avons appris en fait de justice, c'est de lui que nous le tenons. » — Saladin lui-même employait son loisir à rendre la justice, on le surnomma le *Restaurateur de la justice sur la terre.*

La générosité de Saladin à l'égard des chrétiens est célébrée avec plus d'éclat par les historiens latins, et particulièrement par le continuateur de G. de Tyr, que par les historiens arabes : on trouve même dans ceux-ci quelques passages, obscurs à la vérité, mais qui indiquent que les musulmans avaient vu avec peine les sentiments généreux du sultan. Michaud, Hist des Croisades, II, 346.

tisme, grande âme au service d'une toute petite dévotion[1], nature humaine et généreuse qui s'imposait l'intolérance, apprit aux chrétiens une dangereuse vérité, c'est qu'un circoncis pouvait être un saint, qu'un mahométan pouvait naître chevalier par la pureté du cœur et la magnanimité.

Saladin avait frappé deux coups sur les ennemis de l'islamisme. D'une part, il envahit l'Egypte, détrôna les Fatemites, détruisit le foyer des croyances hardies qui avaient pénétré toute l'Asie. De l'autre, il renversa le petit royaume chrétien de Jérusalem, défit et prit le roi Lusignan à la bataille de Tibériade[2], et s'empara de la ville sainte. Son humanité pour ses captifs contrastait, d'une manière frappante, avec la dureté des chrétiens d'Asie pour leurs frères. Tandis que ceux de Tripoli fermaient leurs portes aux fugitifs de Jérusalem, Saladin employait l'argent qui restait des dépenses du siége à la délivrance des pauvres et des orphelins qui se trouvaient entre les mains de ses soldats; son frère, Maleck-Adhel, en délivra pour sa part deux mille.

La France avait, presque seule, accompli la première croisade. L'Allemagne avait puissamment contribué à la seconde. La troisième fut populaire surtout en Angleterre. Mais le roi Richard n'emmena que des chevaliers et des soldats, point d'hommes inutiles, comme dans les premières

[1] Il jeûnait toutes les fois que sa santé le lui permettait, et faisait lire l'Alcoran à tous ses serviteurs. Ayant vu un jour un petit enfant qui le lisait à son père, il en fut touché jusqu'aux larmes.

[2] Avec Lusignan furent faits prisonniers le prince d'Antioche, le marquis de Montferrat, le comte d'Édesse, le connétable du royaume, les grands maîtres du Temple et de Jérusalem, et presque toute la noblesse de la terre sainte.

croisades. Le roi de France en fit autant, et tous deux passèrent sur des vaisseaux génois et marseillais. Cependant, l'empereur Frédéric Barberousse était déjà parti par le chemin de terre avec une grande et formidable armée. Il voulait relever sa réputation militaire et religieuse, compromise par ses guerres d'Italie. Les difficultés auxquelles avaient succombé Conrad et Louis VII, dans l'Asie Mineure, Frédéric les surmonta. Ce héros, déjà vieux et fatigué de tant de malheurs, triompha encore et de la nature et de la perfidie des Grecs, et des embûches du sultan d'Iconium, sur lequel il remporta une mémorable victoire[1]; mais ce fut pour périr sans gloire dans les eaux d'une petite méchante rivière d'Asie. Son fils, Frédéric de Souabe, lui survécut à peine un an; languissant et malade, il refusa d'écouter les médecins qui lui prescrivaient l'incontinence, et se laissa mourir, emportant la gloire de la virginité[2], comme Godefroy de Bouillon.

Cependant, les rois de France et d'Angleterre suivaient ensemble la route de mer, avec des vues bien différentes. Dès la Sicile, les deux amis étaient brouillés. C'était, nous l'avons vu par l'exemple de Bohémond et de Raymond de Saint-Gilles, c'était la tentation des Normands et des Aquitains, de s'arrêter volontiers sur la route de la croisade. A la première, ils voulaient s'arrêter à Constantinople, puis à Antioche. Le Gascon-Normand Ri-

[1] L'historien prétend que les Turcs étaient plus de trois cent mille.

[2] Cum a physicis esset suggestum posse curari eum si rebus venereis uti vellet, respondit : malle se mori, quam in peregrinatione divina corpus suum per libidinem maculare. »

chard, eut de même envie de faire halte dans cette belle Sicile. Tancrède, qui s'en était fait roi, n'avait pour lui que la voix du peuple et la haine des Allemands, qui réclamaient, au nom de Constance, fille du dernier roi et femme de l'empereur. Tancrède avait fait mettre en prison la veuve de son prédécesseur, qui était sœur du roi d'Angleterre. Richard n'eût pas mieux demandé que de venger cet outrage. Déjà, sur un prétexte, il avait planté son drapeau sur Messine. Tancrède n'eut d'autre ressource que de gagner à tout prix Philippe-Auguste, qui, comme suzerain de Richard, le força d'ôter son drapeau. La jalousie en était venue au point, qu'à entendre les Siciliens, le roi de France les eût sollicités de l'aider à exterminer les Anglais. Il fallut que Richard se contentât de vingt mille onces d'or, que Tancrède lui offrit comme douaire de sa sœur; il devait lui en donner encore vingt mille pour dot d'une de ses filles qui épouserait le neveu de Richard. Le roi de France ne lui laissa pas prendre tout seul cette somme énorme. Il cria bien haut contre la perfidie de Richard, qui avait promis d'épouser sa sœur, et qui avait emmené en Sicile, comme fiancée, une princesse de Navarre. Il savait fort bien que cette sœur avait été séduite par le vieil Henri II; Richard demanda de prouver la chose, et lui offrit dix mille marcs d'argent. Philippe prit sans scrupule l'argent et la honte.

Le roi d'Angleterre fut plus heureux en Chypre. Le petit roi grec de l'île ayant mis la main sur un des vaisseaux de Richard, où se trouvaient sa mère et sa sœur, et qui avait été jeté à la côte, Richard

ne manqua pas une si belle occasion. Il conquit l'île sans difficulté, et chargea le roi de chaînes d'argent. Philippe-Auguste l'attendait déjà devant Acre, refusant de donner l'assaut avant l'arrivée de son frère d'armes.

Un auteur estime à six cent mille le nombre de ceux des chrétiens qui vinrent successivement combattre dans cette arène du siége d'Acre [1]. Cent vingt mille y périrent [2] ; et ce n'était pas, comme à la première croisade, une foule d'hommes de toute sortes, libres ou serfs, mélange de toute race, de toute condition, tourbe aveugle, qui s'en allaient à l'aventure où les menait la fureur divine, l'œstre de la croisade. Ceux-ci étaient des chevaliers, des soldats, la fleur de l'Europe. Toute l'Europe y fut représentée, nation par nation. Une flotte sicilienne était venue d'abord, puis les Belges, Frisons et Danois ; puis, sous le comte de Champagne, une armée de Français, Anglais et Italiens ; puis les Allemands, conduits par le duc de Souabe, après la mort de Frédéric Barberousse. Alors arrivèrent avec les flottes de Gênes, de Pise, de Marseille, les Français de Philippe-Auguste, et les Anglais, Normands, Bretons, Aquitains de Richard Cœur de lion. Même avant l'arrivée des deux rois, l'armée était si formidable, qu'un chevalier s'écriait : Que Dieu reste neutre, et nous avons la victoire !

D'autre part, Saladin avait écrit au calife de Bagdad et à tous les princes musulmans pour en obte-

[1] Boha-Eddin.

[2] Le catalogue des morts contient les noms de six archevêques, douze évêques, quarante-cinq comtes et cinq cents barons. — Suivant Aboulfarage, il périt cent quatre-vingt mille musulmans

nir des secours. C'était la lutte de l'Europe et de l'Asie. Il s'agissait de bien autre chose que de la ville d'Acre. Des esprits aussi ardents que Richard et Saladin devaient nourrir d'autres pensées. Celui-ci ne se proposait pas moins qu'une anticroisade, une grande expédition, où il eût percé à travers toute l'Europe jusqu'au cœur du pays des Francs [1]. Ce projet téméraire eût pourtant effrayé l'Europe, si Saladin, renversant le faible empire grec, eût apparu dans la Hongrie et l'Allemagne, au moment même où quatre cent mille Almohades essayaient de forcer la barrière de l'Espagne et des Pyrénées.

Les efforts furent proportionnés à la grandeur du prix. Tout ce qu'on savait d'art militaire fut mis en jeu, la tactique ancienne et la féodale, l'européenne et l'asiatique, les tours mobiles, les feux grégeois, toutes les machines connues alors. Les chrétiens, disent les historiens arabes, avaient apporté des laves de l'Etna et les lançaient dans les villes, comme les *foudres dardées contre les anges rebelles*. Mais la plus terrible machine de guerre, c'était le roi Richard lui-même. Ce mauvais fils d'Henri II, le fils de la colère, dont la vie fut comme un accès de violence furieuse, s'acquit parmi les Sarrasins un renom impérissable de vaillance et de cruauté. Lorsque la garnison d'Acre eut été forcée de capituler, Saladin refusant de racheter les prisonniers, Richard les fit tous égorger entre les deux camps. Cet homme terrible n'épargnait ni l'ennemi, ni les siens, ni lui-même. Il revient de la mêlée, dit un

[1] Boha-Éddin, qui rapporte ce propos, le tenait de la bouche même de Saladin.

historien, tout hérissé de flèches, semblable à une pelotte couverte d'aiguilles[1]. Longtemps encore après, les mères arabes faisaient taire leurs petits enfants en leur nommant le roi Richard ; et quand le cheval d'un Sarrasin bronchait, le cavalier lui disait: Crois-tu donc avoir vu Richard d'Angleterre[2]?

Cette valeur et tous ces efforts produisirent peu de résultat. Toutes les nations de l'Europe étaient, nous l'avons dit, représentées au siége d'Acre, mais aussi toutes les haines nationales. Chacun combattait pour son compte, et tâchait de nuire aux autres, bien loin de les seconder ; les Génois, les Pisans, les Vénitiens, rivaux de guerre et de commerce, se regardaient d'un œil hostile. Les templiers et les hospitaliers avaient peine à ne pas en venir aux mains. Il y avait dans le camp deux rois de Jérusalem, Gui de Lusignan, soutenu par Philippe-Auguste, Conrad de Tyr et Montferrat, appuyé par Richard. La jalousie de Philippe augmentait avec la gloire de son rival. Étant tombé malade, il l'accusait de l'avoir empoisonné. Il réclamait moitié de l'île de Chypre et de l'argent de Tancrède. Enfin il quitta la croisade et s'embarqua presque seule, laissant là les Français honteux de son départ[3]. Richard resté seul ne

[1] Gaut. de Vinisauf.

[2] Joinville : « Le roi Richard fist tant d'armes outremer à celle foys que il y fu, que quant les chevaus aus Sarrasins avoient pouour d'aucun bisson, leur mestre leur disoient : Cuides-tu, fesoient-ils à leurs chevaux, que ce soit le roy Richart d'Angleterre? Et quand les enfants aux Sarrasines bréoient, elles leur disoient : Tai-toy, tai-toy, ou je irai querre le roy Richart qui te tuera. »

[3] Devant Ptolémaïs, plusieurs barons français passèrent sous les drapeaux d'Angleterre : la Chronique de Saint-Denis n'appelle plus, depuis cette époque, le roi d'Angleterre du nom de *Richard*, mais de *Trichard*.

réussit pas mieux : il choquait tout le monde par son insolence et son orgueil. Les Allemands avaient arboré leurs drapeaux sur une partie des murs, il les fit jeter dans le fossé. Sa victoire d'Assur resta inutile ; il manqua le moment de prendre Jérusalem, en refusant de promettre la vie à la garnison. Au moment où il approchait de la ville, le duc de Bourgogne l'abandonna avec ce qui restait de Français. Dès lors tout était perdu ; un chevalier lui montrant de loin la ville sainte, il se mit à pleurer, et ramena sa cote d'armes devant ses yeux, en disant : « Seigneur, ne permettez pas que je voie votre ville, puisque je n'ai pas su la délivrer[1]. »

Cette croisade fut effectivement la dernière. L'Asie et l'Europe s'étaient approchées et s'étaient trouvées invincibles. Désormais, c'est vers d'autres contrées, vers l'Égypte, vers Constantinople, partout ailleurs qu'à la terre sainte, que se dirigeront, sous des prétextes plus ou moins spécieux, les grandes expéditions des chrétiens. L'enthousiasme religieux a d'ailleurs considérablement diminué ; les miracles, les révélations qui ont signalé la première croisade, disparaissent à la troisième. C'est une grande expédition militaire, une lutte de race autant que de religion ; ce long siége est pour le moyen âge comme un siége de Troie. La plaine d'Acre est devenue à la longue une patrie commune pour les deux partis.

[1] Joinville : « Tandis qu'ils estoyent en ces paroles, un sien chevalier lui escria : Sire, sire, venez juesques ci, et je vous monsterrai Jérusalem. » Et quand il oy ce, il geta sa cote à armer devant ses yeux tout en plorant, et dit à Nostre-Seigneur : « Biau Sire Diex, je te pri que tu ne seuffres que je voie ta » sainte cité, puisque je ne la puis délivrer des mains de tes en- » nemis. »

On s'est mesuré, on s'est vu tous les jours, on s'est connu, les haines se sont effacées. Le camp des chrétiens est devenu une grande ville fréquentée par les marchands des deux religions[1]. Ils se voient volontiers, ils dansent ensemble, et les ménestrels chrétiens associent leurs voix au son des instruments arabes[2]. Les mineurs des deux partis, qui se rencontrent dans leur travail souterrain, conviennent de ne pas se nuire. Bien plus, chaque parti en vient à se haïr lui-même plus que l'ennemi. Richard est moins ennemi de Saladin que de Philippe-Auguste, et Saladin déteste les Assassins et les Alides plus que les chrétiens[3].

Pendant tout ce grand mouvement du monde, le roi de France faisait ses affaires à petit bruit. L'honneur à Richard, à lui le profit; il semblait résigné au partage. Richard reste chargé de la cause de la chrétienté, s'amuse aux aventures, aux grands coups d'épée, s'immortalise et s'appauvrit. Phillippe, qui

[1] Par exemple le comte de Ptolémaïs, en 1191.

[2] Les croisés furent souvent admis à la table de Saladin, et les émirs à celle de Richard.

[3] Saladin envoya aux rois chrétiens, à leur arrivée, des prunes de Damas et d'autres fruits; ils lui envoyèrent des bijoux. Philippes et Richard s'accusèrent l'un l'autre de correspondance avec les musulmans. Richard portait à Chypre un manteau parsemé de croissants d'argent. — Richard fit proposer en mariage à Maleck-Adhel, sa sœur, veuve de Guillaume de Sicile : sous les auspices de Saladin et de Richard, les deux époux devaient régner ensemble sur les musulmans et les chrétiens, et gouverner le royaume de Jérusalem. Saladin parut accepter cette proposition sans répugnance; les imans et les docteurs de la loi furent fort surpris; les évêques chrétiens menacèrent Jeanne et Richard de l'excommunication. Saladin voulut connaître les statuts de la chevalerie, et Maleck-Adhel envoya son fils à Richard, pour que le jeune musulman fût fait chevalier dans l'assemblée des barons chrétiens.

est parti en jurant de ne point nuire à son rival, ne perd point de temps; il passe à Rome pour demander au pape d'être délié de son serment[1]. Il entre en France assez à temps pour partager la Flandre, à la mort de Philippe d'Alsace; il oblige sa fille et son gendre, le comte de Hainaut, d'en laisser une partie comme douaire à sa veuve; mais il garde pour lui-même l'Artois et Saint-Omer, en mémoire de sa femme Isabelle de Flandre. Cependant, il excite les Aquitains à la révolte il encourage le frère de Richard à se saisir du trône. Les renards font leur maison dans l'absence du lion. Qui sait s'il reviendra? il se fera probablement tuer ou prendre. Il fut pris en effet, pris par des chrétiens, en trahison. Ce même duc d'Autriche qu'il avait outragé, dont il avait jeté la bannière dans les fossés de Saint-Jean d'Acre, le surprit passant incognito sur ses terres, et le livra à l'empereur Henri VI[2]. C'était le droit du moyen âge. L'étranger qui passait sur les terres du seigneur sans son consentement, lui appartenait.

L'empereur ne s'inquiéta pas du privilége de la croisade. Il avait détruit les Normands de Sicile, il trouva bon d'humilier ceux d'Angleterre. D'ailleurs Jean et Philippe-Auguste lui offraient autant d'argent que Richard en eût donné pour sa rançon. Il l'eût

[1] Le pape refusa.

[2] Comme Richard venait d'arriver à Vienne, après trois jours de marche, épuisé de fatigue et de faim, son valet, qui parlait le saxon, alla changer des besants d'or et acheter des provisions au marché. Il fit beaucoup d'étalage de son or, tranchant de l'homme de cour, et affectant de belles manières; on aperçut à sa ceinture des gants richement brodés, tels qu'en portaient les grands seigneurs de l'époque; cela le rendit suspect, le bruit du débarquement de Richard s'était répandu en Autriche : on l'arrêta et la torture lui fit tout avouer.

gardé sans doute, mais la vieille Éléonore, le pape, les seigneurs allemands eux-mêmes, lui firent honte de retenir prisonnier le héros de la croisade. Il ne le lâcha toutefois qu'après avoir exigé de lui une énorme rançon de cent cinquante mille marcs d'argent; de plus, il fallut qu'ôtant son chapeau de sa tête, Richard lui fît hommage, dans une diète de l'Empire. Henri lui concéda en retour le titre dérisoire du royaume d'Arles. Le héros revint chez lui (1194), après une captivité de treize mois, roi d'Arles, vassal de l'Empire et ruiné. Il lui suffit de paraître pour réduire Jean et repousser Philippe. Ses dernières années s'écoulèrent sans gloire dans une alternative de trêves et de petites guerres. Cependant les comtes de Bretagne, de Flandre, de Boulogne, de Champagne et de Blois, étaient pour lui contre Philippe. Il périt au siége de Chaluz, dont il voulait forcer le seigneur à lui livrer un trésor (1199)[1]. Jean lui succéda, quoiqu'il eût désigné pour son héritier le jeune Arthur, son neveu, duc de Bretagne.

Cette période ne fut pas plus glorieuse pour Philippe. Les grands vassaux étaient jaloux de son agrandissement; il s'était imprudemment brouillé avec le pape dont l'amitié avait élevé si haut sa maison. Philippe, qui avait épousé une princesse danoise dans l'unique espoir d'obtenir contre Richard une diversion des Danois, prit en dégoût la jeune barbare

1 TELUM LIMOGLÆ
OCCIDIT LEONEM ANGLIÆ

Une religieuse de Kanterbury fit à Richard cette épitaphe :
« L'avarice, l'adultère, le désir aveugle ont régné dix ans sur le trône d'Angleterre; une arbalète les a détrônés. » Rog. de Hoveden.

dès le jour des noces; n'ayant plus besoin du secours de son père, il la répudia pour épouser Agnès de Méranie, de la maison de Franche-Comté. Ce malheureux divorce, qui le brouilla pour plusieurs années avec l'Église, le condamna à l'inaction, et le rendit spectateur immobile et impuissant des grands événements qui se passèrent alors, de la mort de Richard et de la quatrième croisade.

Les Occidentaux avaient peu d'espoir de réussir dans une entreprise où avait échoué leur héros, Richard Cœur de lion. Cependant, l'impulsion donnée depuis un siècle continuait de soi-même. Les politiques essayèrent de la mettre à profit. L'empereur Henri VI prêcha lui-même l'assemblée de Worms, déclarant qu'il voulait expier la captivité de Richard. L'enthousiasme fut au comble; tous les princes allemands prirent la croix. Un grand nombre s'achemina par Constantinople, d'autres se laissèrent aller à suivre l'empereur, qui leur persuadait que la Sicile était le véritable chemin de la terre sainte. Il en tira un puissant secours pour conquérir ce royaume dont sa femme était héritière, mais dont tout le peuple, normand, italien, arabe, était d'accord pour repousser les Allemands. Il ne s'en rendit maître qu'en faisant couler des torrents de sang. On dit que sa femme elle-même l'empoisonna, vengeant sa patrie sur son époux. Henri, nourri par les juristes de Bologne dans l'idée du droit illimité des Césars, comptait se faire un point de départ pour envahir l'empire grec, comme avait fait Robert Guiscard, pour revenir en Italie, et réduire le pape au niveau du patriarche de Constantinople.

Cette conquête de l'empire grec, qu'il ne put ac-

nplir, fut la suite, l'effet imprévu de la quatrième isade. La mort de Saladin, l'avénement d'un jeune ›e plein d'ardeur (Innocent III), semblaient ra- ıer la chrétienté. La mort d'Henri VI rassurait ırope alarmée de sa puissance.

.a croisade prêchée par Foulques de Neuilly fut tout populaire dans le nord de la France. Un ıte de Champagne venait d'être roi de Jérusa- ı ; son frère, qui lui succédait en France, prit :roix, et avec lui la plupart de ses vassaux : ce ıssant seigneur était à lui seul suzerain de dix- it cents fiefs. Nommons en tête de ses vassaux ı maréchal de Champagne, Geoffroi de Villehar- ıin, l'historien de cette expédition, le premier torien de la France en langue vulgaire ; c'est en- 'e un Champenois, le sire de Joinville, qui devait onter l'histoire de saint Louis et la fin des croi- les.

Les seigneurs du nord de la France prirent la ›ix en foule, les comtes de Brienne, de Saint-Paul, Boulogne, d'Amiens, les Dampierre, les Montmo- ıcy, le fameux Simon de Montfort, qui revenait terre sainte, où il avait conclu une trêve avec les :rasins au nom des chrétiens de la Palestine. Le ›uvement se communiqua au Hainaut, à la ındre ; le comte de Flandre, beau-frère du comte Champagne, se trouva, par la mort prématurée celui-ci, le chef principal de la croisade. Les rois France et d'Angleterre avaient trop d'affaires ; mpire était divisé entre deux empereurs.

On ne songeait plus à prendre la route de terre. connaissait trop bien les Grecs. Tout récemment, ıvaient massacré les Latins qui se trouvaient à

Constantinople, et essayé de faire périr à son passage l'empereur Frédéric Barberousse[1]. Pour faire le trajet par mer, il fallait des vaisseaux; on s'adressa aux Vénitiens[2]. Ces marchands profitèrent du besoin des croisés, et n'accordèrent pas à moins de quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent. De plus ils voulurent être associés à la croisade, en fournissant cinquante galères. Avec cette petite mise, ils stipulaient la moitié des conquêtes. Le vieux doge Dandolo, octogénaire et presque aveugle, ne voulut remettre à personne la direction d'une entreprise qui pouvait être si profitable à la république et déclara qu'il monterait lui-même sur la flotte[3]. Le marquis de Montferrat, Boniface, brave et pauvre prince, qui avait fait les guerres saintes, et dont le frère Conrad s'était illustré par la défense de Tyr, fut chargé du commandement en chef, et promit d'amener les Piémontais et les Savoyards.

Lorsque les croisés furent rassemblés à Venise, les Vénitiens leur déclarèrent, au milieu des fêtes du départ, qu'ils n'appareilleraient pas avant d'être payés. Chacun se saigna et donna ce qu'il avait emporté; avec tout cela, il s'en fallait de trente-quatre mille marcs que la somme ne fût complète[4]. Alors l'excellent doge intercéda, et remontra au peuple

[1] Un légat fut massacré, et sa tête traînée à la queue d'un chien par les rues de la ville. On passa au fil de l'épée jusqu'aux malades de l'hôpital Saint-Jean. On n'épargna que quatre mille des Latins qui furent vendus aux Turcs.

[2] Ce fut Villehardouin qui porta la parole.

[3] Villehardouin.

[4] Un grand nombre de croisés avaient craint les difficultés du passage par Venise, et s'étaient allés embarquer à d'autres ports. Ces divisions faillirent plusieurs fois faire avorter toute l'entreprise.

qu'il ne serait pas honorable d'agir à la rigueur dans une si sainte entreprise. Il proposa que les croisés s'acquittassent en assiégeant préalablement, pour les Vénitiens, la ville de Zara, en Dalmatie, qui s'était soustraite au joug des Vénitiens pour reconnaître le roi de Hongrie.

Le roi de Hongrie avait lui-même pris la croix ; c'était mal commencer la croisade, que d'attaquer une de ses villes. Le légat du pape eut beau réclamer, le doge lui déclara que l'armée pouvait se passer de ses directions, prit la croix sur son bonnet ducal, et entraîna les croisés devant Zara[1], puis devant Trieste. Ils conquirent, pour leurs bons amis de Venise, presque toutes les villes de l'Istrie.

Pendant que ces braves et honnêtes chevaliers gagnent leur passage à cette guerre, « voici venir, dit Villehardouin, une grande merveille, une aventure inespérée et la plus étrange du monde ». Un jeune prince grec, fils de l'empereur Isaac, alors dépossédé par son frère, vient embrasser les genoux des croisés; et leur promettre des avantages immenses s'ils veulent rétablir son père sur le trône. Ils seront tous riches à jamais, l'Église grecque se soumettra au pape, et l'empereur rétabli les aidera de tout son pouvoir à reconquérir Jérusalem. Dandolo est le premier touché de l'infortune du prince. Il décida les croisés à *commencer la croisade par Constantinople*. En vain le pape lança l'interdit, en vain Simon de Montfort et plusieurs autres[2] se séparèrent d'eux et cinglèrent

[1] Le pape menaça les croisés d'excommunication, parce que le roi de Hongrie, ayant pris la croix, était sous la protection de l'Église.

[2] Guy de Montfort, son frère, Simon de Néaufle, l'abbé de Vaux-

vers Jérusalem. La majorité suivit les chefs, Baudouin et Boniface, qui se rangeaient à l'avis des Vétiens.

Quelque opposition que mît le pape à l'entreprise, les croisés croyaient faire œuvre sainte en lui soumettant l'Église grecque malgré lui. L'opposition et la haine mutuelle des Latins et des Grecs ne pouvaient plus croître. La vieille guerre religieuse, commencée par Photius au IXe siècle [1], avait repris au XIe (vers l'an 1053) [2]. Cependant l'opposition commune contre les mahométans, qui menaçaient Constantinople, semblait devoir amener une réunion.

Cernay, etc. Villehardouin, p. 171. — A Corfou, un grand nombre de croisés résolurent de rester dans cette île « riche et plenteuroise. » Quand les chefs de l'armée en eurent avis, ils résolurent de les en détourner. « Alons à els et lor crions merci, que il aient por Dieu pitié d'els et de nos, et que il ne se honissent, et que il ne toillent la rescousse d'oltremer. Enci fu li conseils accordez, et allèrent toz ensemble en une vallée où cil tenoient lor parlemenz, et menèrent avec als le fils l'empereor de Constantinople, et toz les evesques et toz les abbez de l'ost. Et cùm il vindrent là, si descendirent à pié. Et cil cùm il les virent, si descendirent de lor chevaus, et allèrent encontre, et li baron lor cheirent as piez, mult plorant et distrent que il ne se moveroint tresque cil aroient creancé que il ne se mouroient d'els (avant qu'ils n'eussent promis de ne pas les abandonner). Et quant cil virent ce, si orent mult grant pitié, et plorèrent mult durement. » Ibid., p. 173-177 Lorsque ceux de Zara vinrent proposer à Dandolo de rendre la place, « Endementières (tandis) que il alla parler as contes et as barons, icèle partie dont vos avez oi arrières, qui voloit l'ost depecier, parlèrent as messages, et distrent lor : Pourquoy volez vos rendre vostre cité, etc. » Ces manœuvres firent rompre la capitulation. — Dans Zara, il y eut un combat entre les Vénitiens et les Français.

[1] En 858, le laïque Photius fut mis à la place du patriarche Ignace par l'empereur Michel III. Nicolas Ier prit le parti d'Ignace. Photius anathématisa le pape en 867.

[2] Par une lettre du patriarche Michel à l'évêque de Trani, sur les azymes et le sabbat, et les observances de l'Église romaine.

L'empereur Constantin Monomaque fit de grands efforts ; il appela les légats du pape ; les deux clergés se virent, s'examinèrent, mais dans le langage de leurs adversaires, ils crurent n'entendre que des blasphèmes, et, des deux côtés, l'horreur augmenta. Ils se quittèrent en consacrant la rupture des deux Églises par une excommunication mutuelle (1054).

Avant la fin du siècle, la croisade de Jérusalem, sollicitée par les Comnène eux-mêmes, amena les Latins à Constantinople. Alors les haines nationales s'ajoutèrent aux haines religieuses ; les Grecs détestèrent la brutale insolence des Occidentaux ; ceux-ci accusèrent la trahison des Grecs. A chaque croisade, les Francs qui passaient par Constantinople délibéraient s'ils ne s'en rendraient pas maîtres, et ils l'auraient fait sans la loyauté de Godefroy de Bouillon et de Louis le Jeune. Lorsque la nationalité grecque eut un réveil si terrible sous le tyran Andronic, les Latins établis à Constantinople furent enveloppés dans un même massacre (avril 1182)[1]. L'intérêt du commerce en ramena un grand nombre sous les successeurs d'Andronic, malgré le péril continuel. C'était, au sein même de Constantinople, une colonie ennemie qui appelait les Occidentaux et devait les seconder, si jamais ils tentaient un coup de main sur la capitale de l'empire grec. Entre tous les Latins, les seuls Vénitiens pouvaient et souhai-

[1] Dans une lettre encyclique, où il raconte la prise de Constantinople, Baudouin accuse les Grecs d'avoir souvent contracté des alliances avec les infidèles ; de renouveler le baptême, de n'honorer le Christ que par des peintures (Christum solis honorare picturis) ; d'appeler les Latins du nom de *chiens ;* de ne pas se croire coupables en versant leur sang. Il rappelle la mort cruelle du légat envoyé à Constantinople en 1183.

taient cette grande chose. Concurrents des Génois pour le commerce du Levant, ils craignaient d'être prévenus par eux. Sans parler de ce grand nom de Constantinople et des précieuses richesses enfermées dans ses murs où l'empire romain s'était réfugié, sa position dominante entre l'Europe et l'Asie promettait, à qui pourrait la prendre, le monopole du commerce et la domination des mers. Le vieux doge Dandolo, que les Grecs avaient autrefois privé de la vue, poursuivait ce projet avec toute l'ardeur du patriotisme et de la vengeance. On assure enfin que le sultan Malek-Adhel, menacé par la croisade, avait fait contribuer toute la Syrie pour acheter l'amitié des Vénitiens et détourner sur Constantinople le danger qui menaçait la Judée et l'Égypte. Nicétas, bien plus instruit que Villehardouin des précédents de la croisade, assure que tout était préparé, et que l'arrivée du jeune Alexis ne fit qu'augmenter une impulsion déjà donnée : « Ce fut, dit-il, un flot sur un flot. »

Les croisés furent, dans la main de Venise, une force aveugle et brutale qu'elle lança contre l'empire byzantin. Ils ignoraient et les motifs des Vénitiens, et leurs intelligences, et l'état de l'empire qu'ils attaquaient. Aussi quand ils se virent en face de cette prodigieuse Constantinople, qu'ils aperçurent ces palais, ces églises innombrables, qui étincelaient au soleil avec leurs dômes dorés, lorsqu'ils virent ces myriades d'hommes sur les remparts, ils ne purent se défendre de quelque émotion : « Et sachez, dit Villehardouin, que il ne ot si hardi cui le cuer ne frémist... Chacun regardoit ses armes... que par tems en aront mestier. »

La population était grande, il est vrai, mais la ville était désarmée. Il était convenu, entre les Grecs, depuis qu'ils avaient repoussé les Arabes, que Constantinople était imprenable, et cette opinion faisait négliger tous les moyens de la rendre telle. Elle avait seize cents bateaux pêcheurs et seulement vingt vaisseaux. Elle n'en envoya aucun contre la flotte latine : aucun n'essaya de descendre le courant pour y jeter le feu grégeois. Soixante mille hommes apparurent sur le rivage, magnifiquement armés, mais au premier signe des croisés, ils s'évanouirent[1]. Dans la réalité, cette cavalerie légère n'eût pu soutenir le choc de la lourde gendarmerie des Latins. La ville n'avait que ses fortes murailles et quelques corps d'excellentes troupes, je parle de la garde varangienne, composée de Danois et de Saxons, réfugiés d'Angleterre. Ajoutez-y quelques auxiliaires de Pise. La rivalité commerciale et politique armait partout les Pisans contre les Vénitiens.

Ceux-ci avaient probablement des amis dans la ville. Dès qu'ils eurent forcé le port, dès qu'ils se présentèrent au pied des murs, l'étendard de Saint-Marc y apparut, planté par une main invisible, et le doge s'empara rapidement de vingt-cinq tours. Mais il lui fallait perdre cet avantage pour aller au secours des Francs, enveloppés par cette cavalerie grecque qu'ils avaient tant méprisée. La nuit même, l'empereur désespéra et s'enfuit ; on tira de prison

[1] Dans un autre engagement : « Li Grieu lor tornèrent les dos, si furent desconfiz à la permière assemblée (au premier choc). » Villehardouin.

son prédécesseur, le vieil Isaac Comnène, et les croisés n'eurent plus qu'à entrer triomphants dans Constantinople.

Il était impossible que la croisade se terminât ainsi. Le nouvel empereur ne pouvait satisfaire l'exigence de ses libérateurs qu'en ruinant ses sujets. Les Grecs murmuraient, les Latins pressaient, menaçaient. En attendant, ils insultaient le peuple de mille manières, et l'empereur lui-même qui était leur ouvrage. Un jour, en jouant aux dés avec le prince Alexis, ils le coiffèrent d'un bonnet de laine ou de poil. Ils choquaient à plaisir tous les usages des Grecs, et se scandalisaient de tout ce qui leur était nouveau. Ayant vu une mosquée ou une synagogue, ils fondirent sur les infidèles; ceux-ci se défendirent. Le feu fut mis à quelques maisons; l'incendie gagna, il embrasa la partie la plus peuplée de Constantinople, dura huit jours, et s'étendit sur une surface d'une lieue.

Cet événement mit le comble à l'exaspération du peuple. Il se souleva contre l'empereur dont la restauration avait entraîné tant de calamités. La pourpre fut offerte pendant trois jours à tous les sénateurs. Il fallait un grand courage pour l'accepter. Les Vénitiens, qui, ce semble, eussent pu essayer d'intervenir, restaient hors des murs, et attendaient. Peut-être craignaient-ils de s'engager dans cette ville immense où ils auraient pu être écrasés. Peut-être leur convenait-il de laisser accabler l'empereur qu'ils avaient fait, pour rentrer en ennemis dans Constantinople. Le vieil Isaac fut en effet mis à mort, et remplacé par un prince de la maison royale, Alexis Murzuphle, qui se montra

digne des circonstances critiques où il acceptait l'empire. Il commença par repousser les propositions captieuses des Vénitiens, qui offraient encore de se contenter d'une somme d'argent. Ils l'auraient ainsi ruiné et rendu odieux au peuple, comme son prédécesseur.

Murzuphle leva de l'argent, mais pour faire la guerre. Il arma des vaisseaux et par deux fois essaya de brûler la flotte ennemie. Le péril était grand pour les Latins.

Cependant, il était impossible que Murzuphle improvisât une armée.

Les croisés étaient aguerris ; les Grecs ne purent soutenir l'assaut ; Nicétas avoue naïvement que, dans ce moment terrible, un chevalier latin, qui renversait tout devant lui, leur parut haut de cinquante pieds[1].

Les chefs s'efforcèrent de limiter les abus de la victoire ; ils défendirent, sous peine de mort, le viol des femmes mariées, des vierges et des religieuses. Mais la ville fut cruellement pillée. Telle fut l'énormité du butin, que cinquante mille marcs ayant été ajoutés à la part des Vénitiens, pour dernier payement de la dette, il resta aux Francs cinq cent mille marcs[2]. Un nombre innombrable de monuments précieux, entassés dans Constantinople depuis que l'empire avait perdu tant de provinces, périrent sous les mains de ceux qui se les disputaient, qui voulaient les partager, ou qui détruisaient pour détruire. Les églises, les tombeaux ne furent point

[1] Ailleurs il se contente de dire : « Ces Francs étaient aussi hauts que leurs piques.

[2] Villehardouin.

respectés. Une prostituée chanta et dansa dans la chaire du patriarche [1]. Les barbares dispersèrent les ossements des empereurs; quand ils en vinrent au tombeau de Justinien, ils s'aperçurent avec surprise que le législateur était encore tout entier dans son tombeau.

A qui devait revenir l'honneur de s'asseoir dans le trône de Justinien, et de fonder le nouvel empire? Le plus digne était le vieux Dandolo. Mais les Vénitiens eux-mêmes s'y opposèrent : il ne leur convenait pas de donner à une famille ce qui était à la république. Pour la gloire de restaurer l'empire, elle les touchait peu; ce qu'ils voulaient, ces marchands, c'étaient des ports, des entrepôts, une longue chaîne de comptoirs, qui leur assurât la route de l'Orient. Ils prirent pour eux les rivages et les îles; de plus, trois des quartiers de Constantinople, avec le titre bizarre de *seigneurs d'un quart et demi de l'empire grec* [2].

L'empire, réduit à un quart, fut déféré à Beaudouin, comte de Flandre, descendant de Charlemagne et parent du roi de France. Le marquis de

[1] Nicétas : « Les croisés se revêtaient, non par besoin, mais pour en faire sentir le ridicule, de robes peintes, vêtement ordinaire des Grecs; ils mettaient nos coiffures de toile sur la tête de leurs chevaux, et leur attachaient au cou les cordons qui, d'après notre coutume, doivent pendre par derrière; quelques-uns tenaient dans leurs mains du papier, de l'encre et des écritoires pour nous railler, comme si nous n'étions que de mauvais scribes ou de simples copistes. Ils passaient des jours entiers à table; les uns savouraient des mets délicats; les autres ne mangeaient, suivant la coutume de leur pays, que du bœuf bouilli et du lard salé, de l'ail, de la farine, des fèves, et une sauce très-forte. »

[2] Sanuto.

Montferrat se contenta du royaume de Macédoine. La plus grande partie de l'empire, celle même qui était échue aux Vénitiens, fut démembrée en fiefs.

Le premier soin du nouvel empereur fut de s'excuser auprès du pape. Celui-ci se trouva embarrassé de son triomphe involontaire. C'était un grand coup porté à l'infaillibilité pontificale, que Dieu eût justifié par le succès une guerre condamnée par le saint-siége. L'union des deux Églises, le rapprochement des deux moitiés de la chrétienté avaient été consommés par des hommes frappés de l'interdit. Il ne restait au pape qu'à réformer sa sentence et à pardonner à ces conquérants qui voulaient bien demander pardon. La tristesse d'Innocent III est visible dans sa réponse à l'empereur Beaudouin. Il se compare au pêcheur de l'Évangile, qui s'effraye de la pêche miraculeuse; puis il prétend audacieusement qu'il est pour quelque chose dans le succès; qu'il a, lui aussi, *tendu le filet :* « Hoc unum audacter affirmo, quia laxavi retia in capturam[1]. » Mais il était au-dessus de sa toute-puissance de persuader une telle chose, de faire que ce qu'il avait dit n'eût pas été dit, qu'il eût approuvé ce qu'il avait désapprouvé. La conquête de l'empire grec ébranlait son autorité dans l'Occident plus qu'elle ne l'étendait dans l'Orient.

Les résultats de ce mémorable événement ne furent pas aussi grands qu'on eût pu le penser. L'empire latin de Constantinople dura moins encore que le royaume de Jérusalem (1204-1261).

[1] Il écrivit au clergé et à l'université de France, qu'on envoyât aussitôt des clercs et des livres pour instruire les habitants de Constantinople.

Venise seule en tira d'immenses avantages matériels. La France n'y gagna qu'en influence; ses mœurs et sa langue, déja portées si loin par la première croisade, se répandirent dans l'Orient. Beaudouin et Boniface, l'empereur et le roi de Macédoine étaient cousins du roi de France. Le comte de Blois eut le duché de Nicée; le comte de Saint-Paul, celui de Demotica, près d'Andrinople. Notre historien, Geoffroi de Villehardouin, réunit les offices de maréchal de Champagne et de Romanie. Longtemps encore après la chute de l'empire latin de Constantinople, vers 1300, le Catalan Montaner nous assure que dans les principautés de Morée et le duché d'Athènes « on parlait français aussi bien qu'à Paris[1] ».

[1] « E parlaven axi bell frances, com dins en Paris. »

CHAPITRE VII

Ruine de Jean. — Défaite de l'empereur. — Guerre des Albigeois. Grandeur du roi de France. 1201-1222.

Voilà le pape vainqueur des Grecs malgré lui. La réunion des deux Églises est opérée. Innocent est le seul chef spirituel du monde. L'Allemagne, la vieille ennemie des papes, est mise hors de combat; elle est déchirée entre deux empereurs, qui prennent le pape pour arbitre. Philippe-Auguste vient de se soumettre à ses ordres, et de reprendre une épouse qu'il hait. L'occident et le midi de la France ne sont pas si dociles. Les Vaudois résistent sur le Rhône, les Manichéens en Languedoc et aux Pyrénées. Tout le littoral de la France, sur les deux mers, semble prêt à se détacher de l'Église. Le rivage de la Méditerranée et celui de l'Océan obéissent à deux princes d'une foi douteuse, les rois d'Aragon et d'Angleterre, et entre eux se trouvent les foyers de l'hérésie, Béziers, Carcassonne, Toulouse, où le grand concile des Manichéens s'est assemblé.

Le premier frappé fut le roi d'Angleterre, duc de Guyenne, voisin, et aussi parent du comte de Toulouse, dont il élevait le fils. Le pape et le roi de France profitèrent de sa ruine. Mais cet événement était

préparé de longue date. La puissance des rois anglo-normands ne s'appuyait, nous l'avons vu, que sur les troupes mercenaires qu'ils achetaient : ils ne pouvaient prendre confiance ni dans les Saxons, ni dans les Normands. L'entretien de ces troupes supposait des ressources et un ordre administratif étranger aux habitudes de cet âge. Ces rois n'y suppléaient que par les exactions d'une fiscalité violente, qui augmentaient encore les haines, rendaient leur position plus périlleuse, et les obligeaient d'autant plus à s'entourer de ces troupes qui ruinaient et soulevaient le peuple. Dilemme terrible, dans la solution duquel ils devaient succomber. Renoncer à l'emploi des mercenaires, c'était se mettre entre les mains de l'aristocratie normande ; continuer à s'en servir, c'était marcher dans une route de perdition certaine. Le roi devait trouver sa ruine dans la réconciliation des deux races qui divisaient l'île ; Normands et Saxons devaient finir par s'entendre pour l'abaissement de la royauté ; la perte des provinces françaises devait être le premier résultat de cette révolution.

Au moins Henri II avait amassé un trésor. Mais Richard ruina l'Angleterre dès son départ pour la croisade. « Je vendrais Londres, disait-il, si je pouvais trouver un acheteur [1]. » D'une mer à l'autre, dit un contemporain, l'Angleterre se trouva pauvre [2]. Il fallut pourtant trouver de l'argent pour payer l'énorme rançon exigée par l'empereur. Il en fallut encore lorsque Richard, de retour, voulut guerroyer

[1] « Londonias quoque venderem si emptorem idoneum invenirem. » Guill. Neubrig.

[2] Roger de Hoveden.

contre le roi de France. Tout ce qu'il avait vendu à son départ, il le reprit sans rembourser les acheteurs. Après avoir ruiné le présent, il ruinait l'avenir. Dès lors il ne devait plus se trouver un homme qui voulût rien prêter ou acheter au roi d'Angleterre. Son successeur, bon ou mauvais, habile ou inhabile, se trouvait d'avance condamné à une incurable impuissance.

Cependant le progrès des choses aurait au contraire exigé de nouvelles ressources. La désharmonie de l'empire anglais n'avait jamais été plus loin. Cet empire se composait de populations qui toutes s'étaient fait la guerre avant d'être réunies sous un même joug. La Normandie ennemie de l'Angleterre avant Guillaume, la Bretagne ennemie de la Normandie, et l'Anjou ennemi du Poitou, le Poitou qui réclamait sur tout le Midi les droits du duché d'Aquitaine, tous maintenant se trouvaient ensemble, bon gré mal gré. Sous les règnes précédents, le roi d'Angleterre avait toujours pour lui quelqu'une de ces provinces continentales. Le Normand Guillaume et ses deux premiers successeurs purent compter sur la Normandie, Henri II sur les Angevins ses compatriotes; Richard Cœur de lion plut généralement aux Poitevins, aux Aquitains, compatriotes de sa mère Éléonore de Guyenne. Il releva la gloire des méridionaux qui le regardaient comme un des leurs; il faisait des vers en leur langue, il les avait en foule autour de lui : son principal lieutenant était le Basque Marcader. Mais peu à peu ces diverses populations s'éloignèrent des rois d'Angleterre; elles s'apercevaient qu'en réalité, Normand, Angevin ou Poitevin, ce roi, séparé d'elles par tant d'intérêts différents, était en

réalité un prince étranger. La fin du règne de Richard acheva de désabuser les sujets continentaux de l'Angleterre.

Ces circonstances expliqueraient la violence, les emportements, les revers de Jean, quand même il eût été meilleur et plus habile. Il lui fallut recourir à des expédients inouïs pour tirer de l'argent d'un pays tant de fois ruiné. Que restait-il après l'avide et prodigue Richard? Jean essaya d'arracher de l'argent aux barons, et ils lui firent signer la grande Charte; il se rejeta sur l'Église; elle le déposa. Le pape et son protégé, le roi de France, profitèrent de sa ruine. Le roi d'Angleterre, sentant son navire enfoncer, jeta à la mer la Normandie, la Bretagne. Le roi de France n'eut qu'à ramasser.

Ce déchirement infaillible et nécessaire de l'empire anglais se trouva provoqué d'abord par la rivalité de Jean et d'Arthur son neveu. Celui-ci, fils de l'héritière de Bretagne et d'un frère de Jean, avait été dès sa naissance accepté par les Bretons, comme un libérateur et un vengeur. Ils l'avaient, malgré Henri II, baptisé du nom national d'Arthur. Les Aquitains favorisaient sa cause. La vieille Éléonore seule tenait contre son petit-fils pour Jean son fils, pour l'unité de l'empire anglais que l'élévation d'Arthur aurait divisé [1]. Arthur, en effet, faisait bon marché de cette unité : il offrait au roi de France de lui céder la Normandie, pourvu qu'il eût la Bretagne, le Maine, la Touraine, l'Anjou, le Poitou et l'Aquitaine. Jean eût été réduit à l'Angleterre. Philippe

[1] Au fait, l'Aquitaine était son héritage, et elle avait transféré ses droits à Jean.

acceptait volontiers, mettait ses garnisons dans les meilleures places d'Arthur, et n'espérant pas s'y maintenir, il les démolissait. Le neveu de Jean, trahi ainsi par son allié, se tourna de nouveau vers son oncle; puis revint au parti de la France, envahit le Poitou, et assiégea sa grand'mère Éléonore dans Mirebeau. Ce n'était pas chose nouvelle dans cette race de voir les fils armés contre leurs parents. Cependant Jean vint au secours, délivra sa mère, défit Arthur, et le prit avec la plupart des grands seigneurs de son parti. Que devint le prisonnier? c'est ce qu'on n'a bien su jamais. Mathieu Paris prétend que Jean, qui l'avait bien traité d'abord, fut alarmé des menaces et de l'obstination du jeune Breton : « Arthur disparut, dit-il, et Dieu veuille qu'il en ait été autrement que ne le rapporte la malveillante renommée ! » Mais Arthur avait excité trop d'espérances pour que l'imagination des peuples se soit résignée à cette incertitude. On assura que Jean l'avait fait périr. On ajouta bientôt qu'il l'avait tué de sa propre main. Le chapelain de Philippe-Auguste raconte, comme s'il l'eût vu, que Jean prit Arthur dans un bateau, qu'il lui donna lui-même deux coups de poignard, et le jeta dans la rivière, à trois milles du château de Rouen[1]. Les Bretons rapprochaient de leur pays le lieu de la scène ; ils la plaçaient près de Cherbourg, au pied de ces falaises sinistres qui présentent un précipice tout le long de l'Océan. Ainsi allait la tradition grandissant de détails et d'intérêt dramatique. Enfin, dans la pièce de Shakespeare, Arthur est un tout jeune enfant sans défense, dont

[1] Guillaume le Breton.

les douces et innocentes paroles désarment le plus farouche assassin.

Cet événement plaçait Philippe-Auguste dans la meilleure position. Il avait déjà nourri contre Richard le bruit de ses liaisons avec les infidèles, avec le Vieux de la Montagne; il avait pris des gardes pour se préserver de ses émissaires[1]. Il exploita contre Jean le bruit de la mort d'Arthur. Il se porta pour vengeur et pour juge du crime. Il assigna Jean à comparaître devant la cour des hauts barons de France, la cour des pairs, comme on disait alors d'après les romans de Charlemagne. Déjà il l'y avait appelé pour se justifier d'avoir enlevé au comte de la Marche Isabelle de Lusignan. Jean demanda au moins un sauf-conduit. Il lui fut refusé. Condamné sans être entendu, il leva une armée en Angleterre et en Irlande, employant les dernières violences pour forcer les barons à le suivre, jusqu'à saisir les biens de ceux qui refusaient; à d'autres, le septième de leur revenu. Tout cela ne servit de rien. Ils s'assemblèrent, mais une fois réunis à Portsmouth, ils firent déclarer par l'archevêque Hubert qu'ils étaient décidés à ne point s'embarquer. Au fait, que leur importait cette guerre? La plupart, quoique Normands d'origine, étaient devenus étrangers à la Normandie. Ils ne se souciaient pas de se battre pour fortifier leur roi contre eux, et le mettre à même de réduire ses sujets insulaires avec ceux du continent.

Jean s'était adressé au pape, accusant Philippe

[1] Mais il eut peine à persuader. Il suffit, pour détruire l'accusation, d'une fausse lettre du Vieux de la Montagne, que Richard fit circuler.

d'avoir rompu la paix et violé ses serments. Innocent se porta pour juge, *non du fief, mais du péché*[1]. Ses légats ne décidèrent rien. Philippe s'empara de la Normandie (1204). Jean lui-même avait déclaré aux Normands qu'ils n'avaient aucun secours à attendre. Il était plongé en désespéré dans les plaisirs. Les envoyés de Rouen le trouvèrent jouant aux échecs, et, avant de répondre, il voulut achever sa partie. « Il dînait tous les jours splendidement avec sa belle reine, et prolongeait le sommeil jusqu'à l'heure du repas[2]. » Cependant, s'il n'agissait point lui-même, il négociait avec les ennemis de l'Église et du roi de France. Il payait des subsides à l'empereur Othon IV, son neveu ; il s'entendait d'une part avec les Flamands, de l'autre avec les seigneurs du midi de la France, et élevait à sa cour son autre neveu, fils du comte de Toulouse.

Ce comte, le roi d'Aragon et le roi d'Angleterre, suzerains de tout le Midi, semblaient réconciliés aux dépens de l'Église ; ils gardaient à peine quelques ménagements extérieurs. Le danger était immense de ce côté pour l'autorité ecclésiastique. Ce n'étaient point des sectaires isolés, mais une Église tout entière qui s'était formée contre l'Église. Les biens du clergé étaient partout envahis. Le nom même de prêtre était une injure. Les ecclésiastiques n'osaient laisser voir leur tonsure en public[3]. Ceux qui se résignaient à porter la robe clé-

[1] Lettre d'Innocent III.

[2] Math. Paris : « Cum regina epulabatur quotidie splendide, somnosque matutinales usque ad prandendi horam protraxit. — Omnimodis cum regina sua vivebat deliciis. »

[3] Guillelm. de Podio Laur.

ricale, c'étaient quelques serviteurs des nobles, auxquels ceux-ci la faisaient prendre, pour envahir sous leur nom quelque bénéfice. Dès qu'un missionnaire catholique se hasardait à prêcher, il s'élevait des cris de dérision. La sainteté, l'éloquence ne leur imposaient point. Ils avaient hué saint Bernard[1].

La lutte était imminente en 1200. L'église hérétique était organisée; elle avait sa hiérarchie, ses prêtres, ses évêques, son pape; leur concile général s'était tenu à Toulouse; cette ville eût été sans doute leur Rome, et son Capitole eût remplacé l'autre. L'église nouvelle envoyait partout d'ardents missionnaires: l'innovation éclatait dans les pays les plus éloignés, les moins soupçonnés, en Picardie, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Lombardie, en Toscane, aux portes de Rome, à Viterbe. Les populations du Nord voyaient parmi elles les soldats mercenaires, les *routiers*, pour la plupart au service d'Angleterre, réaliser tout ce qu'on racontait de l'impiété du Midi. Ils venaient partie du Brabant, partie de l'Aquitaine; le Basque Marcader était l'un des principaux lieutenants de Richard Cœur de lion. Les montagnards du Midi, qui aujourd'hui descendent en France ou en Espagne pour gagner de l'argent par quelque petite industrie, en faisaient autant au moyen âge, mais alors la seule industrie était la guerre. Ils maltraitaient les prêtres tout comme les paysans, habillaient leurs femmes des vêtements consacrés, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe

[1] Guillelm. de Podio Laur.

par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de salir, de briser les images du Christ, de lui casser les bras et les jambes, de le traiter plus mal que les Juifs à la Passion. Ces routiers étaient chers aux princes, précisément à cause de leur impiété, qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques. Un charpentier, inspiré de la vierge Marie, forma l'association des *capuchons* pour l'extermination de ces bandes. Philippe-Auguste encouragea le peuple, fournit des troupes, et, en une seule fois, on en égorgea dix mille[1]. »

Indépendamment des ravages des routiers du Midi les croisades avaient jeté des semences de haine. Ces grandes expéditions, qui rapprochèrent l'Orient et l'Occident, eurent aussi pour effet de révéler à l'Europe du Nord celle du Midi. La dernière se présenta à l'autre sous l'aspect le plus choquant; esprit mercantile plus que chevaleresque, dédaigneuse opulence[2],

[1] Le Velay ne tarde pas à faire hommage à Philippe-Auguste.

[2] « Les princes et les seigneurs provençaux qui s'étaient rendus en grand nombre pendant l'été au château de Beaucaire, y célébrèrent diverses fêtes. Le roi d'Angleterre avait indiqué cette assemblée pour y négocier la réconciliation de Raymond, duc de Narbonne, avec Alphonse, roi d'Aragon; mais les deux rois ne s'y trouvèrent pas, pour certaines raisons; en sorte que tout cet appareil ne servit de rien. Le comte de Toulouse y donna cent mille sols à Raymond d'Agout, chevalier, qui, étant fort libéral, les distribua aussitôt à environ dix mille chevaliers qui assistèrent à cette cour. Bertrand Raimbaud fit labourer tous les environs du château, et y fit semer jusqu'à trente mille sols en deniers. On rapporte que Guillaume Gros de Martel, qui avait trois cents chevaliers à sa suite, fit apprêter tous les mets dans sa cuisine, avec des flambeaux de cire. La comtesse d'Urgel y envoya une couronne estimée quarante mille sols. Raymond de Venous fit brûler, par ostentation, trente de ses chevaux devant toute l'assemblée. » Histoire du Languedoc, t. III, p. 37. (D'après Gaufrid. Vos., p. 321.)

élégance et légèreté moqueuse, danses et costumes moresques, figures sarrasines. Les aliments mêmes étaient un sujet d'éloignement entre les deux races; les mangeurs d'ail, d'huile et de figues, rappelaient aux croisés l'impureté du sang moresque et juif, et le Languedoc leur semblait une autre Judée.

L'Église du XIIIe siècle se fit une arme de ces antipathies de races pour retenir le Midi qui lui échappait. Elle transféra la croisade des infidèles aux hérétiques. Les prédicateurs furent les mêmes, les bénédictins de Cîteaux.

Plusieurs réformes avaient eu lieu déjà dans l'institut de Saint-Benoît; mais cet ordre était tout un peuple; au XIe siècle se forma un ordre dans l'ordre, une première congrégation, la congrégation bénédictine de Cluny. Le résultat fut immense : il en sortit Grégoire VII. Ces réformateurs eurent pourtant bientôt besoin d'une réforme[1]. Il s'en fit une en 1098, à l'époque même de la première croisade. Cîteaux s'éleva à côté de Cluny, toujours dans la riche et vineuse Bourgogne, le pays des grands prédicateurs, de Bossuet et de saint Bernard. Ceux-ci s'imposèrent le travail, selon la règle primitive de Saint-Benoît,

[1] Dans une Apologie adressée à Guillaume de Saint-Thierry, saint Bernard, tout en se justifiant du reproche qu'on lui avait fait d'être le détracteur de Cluny, censure pourtant vivement les mœurs de cet ordre (édit. Mabillon, t. IV, p. 33, sqq.), c. X : « Mentior, si non vidi abbatem sexaginta equos et eo amplius in suo ducere comitatu. » C. XI : « Omitto, oratoriorum immensa altitudines.... etc. »

Ceux de Cluny répondaient aux attaques de Cîteaux : « O, Pharisæorum novum genus!... vos sancti, vos singulares... unde et habitum insoliti coloris prætenditis, et ad distinctionem cunctorum totius fere mundi monachorum, inter nigros vos candidos ostentatis. »

changèrent seulement l'habit noir en habit blanc, déclarèrent qu'ils s'occuperaient uniquement de leur salut et seraient soumis aux évêques, dont les autres moines tendaient toujours à s'affranchir. Ainsi l'Église en péril resserrait sa hiérarchie. Plus les cisterciens se faisaient petits, plus ils grandirent et s'accrurent. Ils eurent jusqu'à dix-huit cents maisons d'hommes et quatorze cents de femmes. L'abbé de Cîteaux était appelé l'abbé des abbés. Ils étaient déjà si riches, vingt ans après leur institution, que l'austérité de saint Bernard s'en effraya; il s'enfuit en Champagne pour fonder Clairvaux. Les moines de Cîteaux étaient alors les seuls moines pour le peuple. On les forçait de monter en chaire et de prêcher la croisade. Saint Bernard fut l'apôtre de la seconde et le législateur des templiers. Les ordres militaires d'Espagne et de Portugal, Saint-Jacques, Alcantara, Calatrava et Avis relevaient de Cîteaux et lui étaient affiliés. Les moines de Bourgogne étendaient ainsi leur influence spirituelle sur l'Espagne, tandis que les princes des deux Bourgognes lui donnaient des rois.

Toute cette grandeur perdit Cîteaux. Elle se trouva, pour la discipline, presque au niveau de la voluptueuse Cluny. Celle-ci, du moins, avait de bonne heure affecté la douceur et l'indulgence. Pierre le Vénérable y avait reçu, consolé, enseveli Abailard. Mais Cîteaux corrompue conserva, dans la richesse et le luxe, la dureté de son institution primitive. Elle resta animée du génie sanguinaire des croisades, et continua de prêcher la foi en négligeant les œuvres. Plus même l'indignité des prédicateurs rendait leurs paroles vaines et stériles, plus ils s'irritaient. Ils s'en

prenaient du peu d'effet de leur éloquence à ceux qui sur leurs mœurs jugeaient leur doctrine. Furieux d'impuissance, ils menaçaient, ils damnaient, et le peuple n'en faisait que rire.

Un jour que l'abbé de Cîteaux partait avec ses moines dans un magnifique appareil pour aller en Languedoc travailler à la conversion des hérétiques, deux Castillans, qui revenaient de Rome, l'évêque d'Osma et l'un de ses chanoines, le fameux saint Dominique, n'hésitèrent point à leur dire que ce luxe et cette pompe détruiraient l'effet de leurs discours : « C'est pieds nus, dirent-ils, qu'il faut marcher contre les fils de l'orgueil ; ils veulent des exemples, vous ne les réduirez point par des paroles. » Les cisterciens descendirent de leurs montures et suivirent les deux Espagnols.

Les Espagnols se mirent à la tête de cette croisade spirituelle. Un Dourando d'Huesca, qui avait été Vaudois lui-même, obtint d'Innocent III la permission de former une confrérie des *pauvres catholiques*, où pussent entrer les *pauvres de Lyon*, les Vaudois. La croyance différait, mais l'extérieur était le même : même costume, même vie. On espérait que les catholiques, adoptant l'habit et les mœurs des Vaudois, les Vaudois prendraient en échange les croyances des catholiques ; enfin, que la forme emporterait le fond. Malheureusement le zélé missionnaire imita si bien les Vaudois, qu'il en devint suspect aux évêques, et sa tentative charitable eut peu de succès.

En même temps, l'évêque d'Osma et saint Dominique furent autorisés par le pape à s'associer aux travaux des cisterciens. Ce Dominique, ce terrible

fondateur de l'inquisition, était un noble castillan[1]. Personne n'eut plus que lui le don des larmes qui s'allie si souvent au fanatisme[2]. Lorsqu'il étudiait à Palencia, une grande famine régnant dans la ville, il vendit tout, et jusqu'à ses livres, pour secourir les pauvres.

L'évêque d'Osma venait de réformer son chapitre d'après les règles de Saint-Augustin; Dominique y entra. Plusieurs missions l'ayant conduit en France, à la suite de l'évêque d'Osma, il vit avec une pitié profonde tant d'âmes qui se perdaient chaque jour. Il y avait tel château, en Languedoc, où l'on n'avait pas communié depuis trente ans. Les petits enfants mouraient sans baptême. « La nuit d'ignorance couvrait ce pays, et les bêtes de la forêt du diable s'y promenaient librement[4]. »

D'abord l'évêque d'Osma, sachant que la pauvre noblesse confiait l'éducation de ses filles aux hérétiques, fonda un monastère près Montréal pour les soustraire à ce danger. Saint Dominique donna tout ce qu'il possédait; et entendant dire à une femme que si elle quittait les Albigeois elle se trouverait sans ressources, il voulait se vendre comme

[1] « Sa prière était si ardente qu'il en devenait comme insensé. Une nuit qu'il priait devant l'autel, le diable, pour le troubler, jeta du haut du toit une énorme pierre qui tomba à grand bruit dans l'église, et toucha, dans sa chute, le capuchon du saint; il ne bougea point, et le diable s'enfuit en hurlant. » Acta S. Dominici.

[2] Lorsqu'on recueillit les témoignages pour la canonisation de saint Dominique, un moine déposa qu'il l'avait souvent vu pendant la messe baigné de larmes qui lui coulaient en si grande abondance sur le visage, *qu'une goutte d'eau n'attendait pas l'autre.*

[3] Pierre de Vaux-Cernay.

[4] Guill. de Pod. Laur.

esclave, pour avoir de quoi rendre encore cette âme à Dieu.

Tout ce zèle était inutile. Aucune puissance d'éloquence ou de logique n'eût suffi pour arrêter l'élan de la liberté de penser; d'ailleurs, l'alliance odieuse des moines de Cîteaux ôtait tout crédit aux paroles de saint Dominique. Il fut même obligé de conseiller à l'un d'eux, Pierre de Castelnau, de s'éloigner quelque temps du Languedoc : les habitants l'auraient tué. Pour lui ils ne mirent point les mains sur sa personne; ils se contentaient de lui jeter de la boue; ils lui attachaient, dit un de ses biographes, de la paille derrière le dos. L'évêque d'Osma leva les mains au ciel, et s'écria : « Seigneur, abaisse ta main et punis-les : le châtiment seul pourra leur ouvrir les yeux [1]. »

On pouvait prévoir, dès l'époque de l'exaltation d'Innocent III, la catastrophe du Midi. L'année même où il monta sur le trône pontifical, il avait écrit aux princes des paroles de ruine et de sang [2]. Le comte de Toulouse, Raymond VI, qui avait succédé à son père en 1194, porta au comble le courroux du pape. Réconcilié avec les anciens ennemis de

[1] Acta S. Dominici. « Domine, mitte manum, et corrige eos, ut eis saltem hæc vexatio tribuat intellectum ! »

[2] Innocent III écrit à Guillaume, comte de Forcalquier, une lettre, sans salut, pour l'exhorter à se croiser : « Si ad actus tuos Dominus hactenus secundum meritorum tuorum exigentiam respexisset posuisset te ut rotam et sicut stipulam ante faciem venti, quinimo multiplicasset fulgura, ut iniquitatem tuam de superficie terræ deleret, et justus lavaret manus suas in sanguine peccatoris. Nos etiam et prædecessores nostri... non solum in te (sicut fecimus) anathematis curassemus sententiam promulgare, imo etiam universos fidelium populos in tuum excidium Armassemus. » Epist. Inn. III, t. I, p. 239, anno 1198.

sa famille, les rois d'Aragon, comtes de basse Provence, et les rois d'Angleterre, ducs de Guyenne, il ne craignait plus rien et ne gardait aucun ménagement. Dans ses guerres de Languedoc et de haute Provence, il se servit constamment de ces routiers que proscrivait l'Église[1]. Il poussa la guerre sans distinguer les terres laïques ou ecclésiastiques, sans égard au dimanche ou au carême, chassa des évêques et s'entoura d'hérétiques et de juifs[2].

[1] C'étaient pour la plupart des Aragonais.

[2] Nous citons le fragment suivant comme un monument de la haine des prêtres.

« D'abord, dès le berceau, il chérit et choya toujours les hérétiques; et comme il les avait dans sa terre, il les honora de toutes manières. Encore aujourd'hui, à ce que l'on assure, il mène partout avec lui des hérétiques, afin que s'il venait à mourir, il meure entre leurs mains. — Il dit un jour aux hérétiques, je le tiens de bonne source, qu'il voulait faire élever son fils à Toulouse, parmi eux, afin qu'il s'instruisît dans leur foi, disons plutôt dans leur infidélité. — Il dit encore un jour qu'il donnerait bien cent marcs d'argent pour qu'un de ses chevaliers pût embrasser la croyance des hérétiques; qu'il le lui avait maintes fois conseillé et qu'il le faisait prêcher souvent. De plus, quand les hérétiques lui envoyaient des cadeaux ou des provisions, il les recevait fort gracieusement, les faisait garder avec soin, et ne souffrait pas que personne en goûtât, si ce n'est lui et quelques-uns de ses familiers. Souvent aussi, comme nous le savons de science certaine, il adorait les hérétiques en fléchissant les genoux, demandait leur bénédiction et leur donnait le baiser. Un jour que le comte attendait quelques personnes qui devaient venir le trouver, et qu'elles ne venaient point, il s'écria : « On voit bien que c'est le diable qui a fait ce » monde, puisque rien ne nous arrive à souhait. » Il dit aussi au vénérable évêque de Toulouse, comme l'évêque me l'a raconté lui-même, que les moines de Cîteaux ne pouvaient faire leur salut, puisqu'ils avaient des ouailles livrées à la luxure. O hérésie inouïe !

» Le comte dit encore à l'évêque de Toulouse qu'il vînt la nuit dans son palais et qu'il entendrait la prédication des hérétiques; d'où il est clair qu'il les entendait souvent la nuit.

» Il se trouvait un jour dans une église où on célébrait la messe; or il avait avec lui un bouffon, qui, comme font les bateleurs de

Raymond VI était triomphant sur le Rhône à la tête de son armée, quand il reçut d'Innocent III une lettre terrible qui lui prédisait sa ruine. Le pape exigeait qu'il interrompît la guerre, souscrivît avec ses ennemis un projet de croisade contre ses sujets hérétiques, et ouvrît ses États aux croisés. Raymond refusa d'abord, fut excommunié, et se soumit; mais il cherchait à éluder l'exécution de ses promesses. Le moine Pierre de Castelnau osa lui reprocher en face ce qu'il appelait sa perfidie; le prince, peu habitué à de telles paroles, laissa échapper des paroles de colère et de vengeance, des

cette espèce, se moquait des gens par des grimaces d'histrion. Lorsque le célébrant se tourna vers le peuple en disant : *Dominus vobiscum*, le scélérat de comte dit à son bouffon de contrefaire le prêtre. — Il dit une fois qu'il aimerait mieux ressembler à un certain hérétique de Castres, dans le diocèse d'Alby, à qui on avait coupé les membres et qui traînait une vie misérable, que d'être roi ou empereur.

» Combien il aima toujours les hérétiques, nous en avons la preuve évidente en ce que jamais aucun légat du siége apostolique ne put l'amener à les chasser de la terre, bien qu'il ait fait, sur les instances de ces légats, je ne sais combien d'abjurations.

» Il faisait si peu de cas du sacrement de mariage, que toutes les fois que sa femme lui déplut, il la renvoya pour en prendre une autre; en sorte qu'il eut quatre épouses, dont trois vivent encore. Il eut d'abord la sœur du vicomte de Béziers, nommée Béatrix; après elle, la fille du duc de Chypre; après elle, la sœur de Richard, roi d'Angleterre, sa cousine au troisième degré; celle-ci étant morte, il épousa la sœur du roi d'Aragon, qui était sa cousine au quatrième degré. Je ne dois pas passer sous silence que lorsqu'il avait sa première femme, il l'engagea souvent à prendre l'habit religieux. Comprenant ce qu'il voulait dire, elle lui demanda exprès s'il voulait qu'elle entrât à Cîteaux; il dit que non. Elle lui demanda encore s'il voulait qu'elle se fît religieuse à Fontevrault; il dit encore que non. Alors elle lui demanda ce qu'il voulait donc : il répondit que si elle consentait à se faire solitaire, il pourvoirait à tous ses besoins; et la chose se fit ainsi...

paroles telles peut-être que celles d'Henri II contre Thomas Becket. L'effet fut le même; le dévouement féodal ne permettait pas que le moindre mot du seigneur tombât sans effet; ceux qu'il nourrissait à sa table croyaient lui appartenir corps et âme,

» Il fut toujours si luxurieux et si lubrique qu'il abusait de sa propre sœur au mépris de la religion chrétienne. Dès son enfance, il recherchait ardemment les concubines de son père et couchait avec elles; et aucune femme ne lui plaisait guère s'il ne savait qu'elle eût couché avec son père. Aussi son père, tant à cause de son hérésie que pour ce crime énorme, lui prédisait souvent la perte de son héritage. Le comte avait encore une merveilleuse affection pour les routiers, par les mains desquels il dépouillait les églises, détruisait les monastères, et dépossédait tant qu'il pouvait tous ses voisins. C'est ainsi que se comporta toujours ce membre du diable, ce fils de perdition, ce premier-né de Satan, ce persécuteur acharné de la croix et de l'Église, cet appui des hérétiques, ce bourreau des catholiques, ce ministre de perdition, cet apostat couvert de crimes, cet égoût de tous les péchés.

» Le comte jouait un jour aux échecs avec un certain chapelain, et tout en jouant il lui dit : « Le Dieu de Moïse, en qui vous » croyez, ne vous aiderait guère à ce jeu, » et il ajouta : « Que ja- » mais ce Dieu ne me soit en aide! « Une autre fois, comme le comte devait aller de Toulouse en Provence pour combattre quelque ennemi, se levant au milieu de la nuit, il vint à la maison où étaient rassemblés les hérétiques toulousains, et leur dit : « Mes » seigneurs et mes frères, la fortune de la guerre est variable; quoi » qu'il m'arrive, je remets en vos mains mon corps et mon âme. » Puis il emmena avec lui deux hérétiques en habit séculier, afin que s'il venait à mourir il mourût entre leurs mains. « Un jour que ce maudit comte était malade dans l'Aragon, le mal faisant beaucoup de progrès, il se fit faire une litière, et dans cette litière se fit transporter à Toulouse; et comme on lui demandait pourquoi il se faisait transporter en si grande hâte, quoique accablé par une grave maladie, il répondit, le misérable! « Parce qu'il n'y a pas » de Bons hommes dans cette terre, entre les mains de qui je puisse » mourir. » Or les hérétiques se font appeler Bons hommes par leurs partisans. Mais il se montrait hérétique par ses signes et ses discours, bien plus clairement encore; car il disait : « Je sais que je » perdrai ma terre pour ces Bons hommes; eh bien! la perte de » ma terre, et encore celle de la tête, je suis prêt à tout » souffrir. »

sans réserve de leur salut éternel. Un chevalier de Raymond joignit Pierre de Castelnau sur le Rhône et le poignarda. L'assassin trouva retraite dans les Pyrénées, auprès du comte de Foix, alors ami du comte de Toulouse et dont la mère et la sœur étaient hérétiques.

Tel fut le commencement de cette épouvantable tragédie (1208). Innocent III ne se contenta pas, comme Alexandre III, des excuses et de la soumission du prince, il fit prêcher la croisade dans tout le nord de la France par les moines de Cîteaux. Celle de Constantinople avait habitué les esprits à l'idée d'une guerre sainte contre les chrétiens. Ici la proximité était tentante; il ne s'agissait point de traverser les mers : on offrait le paradis à celui qui aurait ici-bas pillé les riches campagnes, les cités opulentes du Languedoc. L'humanité aussi était mise en jeu pour rendre les âmes cruelles; le sang du légat réclamait, dit-on, le sang des hérétiques[1].

La vengeance eût été pourtant difficile, si Raymond VI eût pu user de toutes ses forces, et lutter sans ménagement contre le parti de l'Église. C'était un des plus puissants princes, et probablement le plus riche de la chrétienté. Comte de Toulouse, marquis de haute Provence, maître du Quercy, du Rouergue, du Vivarais, il avait acquis Maguelone; le roi d'Angleterre lui avait cédé l'Agénois, et le roi d'Aragon le Gévaudan, pour dot de leurs sœurs. Duc de Narbonne, il était suzerain de Nîmes, Béziers,

[1] Innoc., ep. ad Philipp. August. : « Eia igitur, miles Christi! eia, christianissime princeps!... Clamantem ad te justi sanguinis vocem audias. » — Ad Comit., Baron., etc. : « Eia, Christi milites! eia, strenui militiæ christianæ tirones! »

Uzès, et des comtés de Foix et Comminges dans les Pyrénées. Mais cette grande puissance n'était pas partout exercée au même titre. Le vicomte de Béziers, appuyé de l'alliance du vicomte de Foix, refusait de dépendre de Toulouse. Toulouse elle-même était une sorte de république. En 1202, nous voyons des consuls de cette cité faire la guerre, en l'absence de Raymond VI, aux chevaliers de l'Albigeois, et les deux partis prennent le comte pour arbitre et pour médiateur. Sous son père, Raymond V, les commencements de l'hérésie avaient été accompagnés d'un tel essor d'indépendance politique, que le comte lui-même sollicita les rois de France et d'Angleterre d'entreprendre une croisade (1178) contre les Toulousains et le vicomte de Béziers. Elle eut lieu, cette croisade, mais sous Raymond VI, et à ses dépens.

Toutefois, on commença par le bas Languedoc, Béziers, Carcassonne, etc., où les hérétiques étaient plus nombreux. Le pape eût risqué d'unir tout le Midi contre l'Église et de lui donner un chef, s'il eût frappé d'abord le comte de Toulouse. Il feignit d'accepter ses soumissions, l'admit à la pénitence. Raymond s'abaissa devant tout son peuple, reçut des mains des prêtres la flagellation dans l'église même où Pierre de Castelnau était enterré, et l'on affecta de le faire passer devant le tombeau. Mais la plus horrible pénitence, c'est qu'il se chargeait de conduire lui-même l'armée des croisés à la poursuite des hérétiques, lui qui les aimait dans le cœur, de les mener sur les terres de son neveu le vicomte de Béziers, qui osait persévérer dans la protection qu'il leur accordait. Le malheureux croyait éviter sa

ruine en prêtant la main à celle de ses voisins, et se déshonorait pour vivre un jour de plus.

Le jeune et intrépide vicomte avait mis Béziers en état de résistance, lorsque arriva du côté du Rhône la principale armée des croisés; d'autres venaient par le Velay, d'autres par l'Agénois. « Il fut tant grand le siége, tant de tentes que de pavillons, qu'il semblait que tout le monde y fût réuni[1]. » Philippe-Auguste n'y vint pas : *il avait à ses côtés deux grands et terribles lions*[2], le roi Jean et l'empereur Othon, le neveu de Jean. Mais les Français y vinrent, si le roi n'y vint pas[3] : à leur tête, les archevêques de Reims, de Sens, de Rouen, les évêques d'Autun, Clermont, Nevers, Bayeux, Lisieux et Chartres; les comtes de Nevers, de Saint-Pol, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, de Genève, de Forez, une foule de seigneurs. Le plus puissant était le duc de Bourgogne. Les Bourguignons savaient le chemin des Pyrénées; ils avaient brillé surtout dans les croisades d'Espagne. Une croisade prêchée par les moines de Citeaux était nationale en Bourgogne. Les Allemands, les Lorrains, voisins des Bourguignons, prirent aussi la croix en foule; mais aucune province ne fournit à la croisade d'hommes plus habiles et plus vaillants que l'Ile-de-France. L'ingénieur de la croisade, celui qui construisait les machines et dirigeait les siéges, fut un légiste, maître Théodise, archidiacre

[1] Chron. Langued.

[2] Pierre de Vaux-Cernay.

[3] La religion semblait être devenue plus sombre et plus austère dans le nord de la France. Sous Louis VI, le jeûne du samedi n'était point de règle, sous Louis VII, il était si rigoureusement observé, que les bouffons, les histrions, n'osaient s'en dispenser.

de l'église Notre-Dame de Paris; c'est lui encore qui fit à Rome, devant le pape, l'apologie des croisés (1215)[1].

Entre les barons, le plus illustre, non pas le plus puissant, celui qui a attaché son nom à cette terrible guerre, c'est Simon de Montfort, du chef de sa mère comte de Leicester. Cette famille des Montfort semble avoir été possédée par une ambition atroce. Ils prétendaient descendre ou d'un fils du roi Robert, ou des comtes de Flandre, issus de Charlemagne. Leur grand'mère Bertrade, qui laissa son mari, le comte d'Anjou, pour le roi Philippe Ier, et les gouverna l'un et l'autre en même temps, essaya d'empoisonner son beau-fils Louis le Gros, et de donner la couronne à ses fils. Louis eut pourtant confiance aux Montfort; c'est l'un d'eux qui lui donna, dit-on, après sa défaite de Crenneville, le conseil d'appeler à son secours les milices des communes sous leurs bannières paroissiales. Au XIIIe siècle, Simon de Montfort, dont nous allons parler, faillit être roi du Midi. Son second fils, cherchant en Angleterre la fortune qu'il avait manquée en France, combattit pour les communes anglaises, et leur ouvrit l'entrée du parlement. Après avoir eu dans ses mains le roi et le royaume, il fut vaincu et tué. Son fils (petit-fils du célèbre Montfort, chef de la croisade des Albigeois) le vengea en égorgeant, en Italie, au pied des autels, le neveu du roi d'Angleterre qui venait de la terre

[1] « C'était, dit Pierre de Vaux-Cernay, un homme circonspect, prudent, et très-zélé pour les affaires de Dieu, et il aspirait sur toute chose à trouver dans le droit quelque prétexte pour refuser au comte l'occasion de se justifier, que le pape lui avait accordée. »

sainte[1]. Cette action perdit les Montfort, on prit en horreur cette race néfaste, dont le nom s'attachait à tant de tragédies et de révolutions.

Simon de Montfort, le véritable chef de la guerre des Albigeois, était déjà un vieux soldat des croisades, endurci dans ces guerres à outrance des templiers et des Assassins. A son retour de la terre sainte, il trouva à Venise l'armée de la quatrième croisade qui partait, mais il refusa d'aller à Constantinople ; il obéit au pape, et sauva l'abbé de Vaux-Cernay, lorsqu'au grand péril de sa vie il lut aux croisés la défense du pontife. Cette action signala Montfort et prépara sa grandeur. Au reste, on ne peut nier que ce terrible exécuteur des décrets de l'Église n'ait eu des vertus héroïques. Raymond VI l'avouait, lui dont Montfort avait fait la ruine[2]. Sans parler de son courage, de ses mœurs sévères et de son invariable croyance en Dieu, il montrait aux moindres des siens des égards bien nouveaux dans les croisades. Tous ses nobles ayant avec lui traversé, sur leurs chevaux, une rivière grossie par l'orage, les piétons, les faibles ne pouvaient passer ; Montfort repassa à l'instant, suivi de quatre ou cinq cava-

[1] Pour venger sur lui la mort de son père qui avait été tué en combattant contre le roi d'Angleterre, il l'attaque au pied de l'autel, et le perce de part en part de son estoc. Il sortit ainsi de l'église sans que Charles osât donner l'ordre de l'arrêter. Arrivé à la porte, il y trouva ses chevaliers qui l'attendaient. — Qu'avez-vous fait? lui dit l'un deux. — Je me suis vengé. — Comment? Votre père ne fut-il pas traîné?... — A ces mots Montfort rentre dans l'église, saisit par les cheveux le cadavre du jeune prince, et le traîne jusque sur la place publique.

[2] Guill. Podii Laur. : « J'ai entendu le comte de Toulouse vanter merveilleusement en Simon, son ennemi, la constance, la prévoyance, la valeur, et toutes les qualités d'un prince. »

liers, et resta avec les pauvres gens, en grand péril d'être attaqué par l'ennemi [1]. On lui tint compte aussi dans cette guerre horrible d'avoir épargné les bouches inutiles qu'on repoussait d'une place, et d'avoir fait respecter l'honneur des femmes prisonnières. Sa femme, à lui-même, Alix de Montmorency, n'était pas indigne de lui ; lorsque la plupart des croisés eurent abandonné Montfort, elle prit la direction d'une nouvelle armée, et l'amena à son époux.

L'armée assemblée devant Béziers était guidée par l'abbé de Cîteaux et par l'évêque même de la ville qui avait dressé la liste de ceux qu'il désignait à la mort. Les habitants refusèrent de les livrer, et voyant les croisés tracer leur camp, ils sortirent hardiment pour le surprendre. Ils ne connaissaient pas la supériorité militaire de leurs ennemis. Les piétons suffirent pour les repousser ; avant que les chevaliers eussent pu prendre part à l'action, ils entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les assiégés, et s'en trouvèrent maîtres. Le seul embarras était de distinguer les hérétiques des orthodoxes : « Tuez-les tous, dit l'abbé de Cîteaux ; le Seigneur connaîtra bien ceux qui sont à lui [2]. »

« Voyant cela, ceux de la ville se retirèrent, ceux qui le purent, tant hommes que femmes, dans la grande église de Saint-Nazaire ; les prêtres de cette église firent tinter les cloches jusqu'à ce que tout le monde fût mort. Mais il n'y eut ni son de cloche, ni prêtre vêtu de ses habits, ni clerc, qui put empêcher

[1] Pierre de Vaux-Cernay.

[2] « Cædite eos ; novit enim Dominus qui sunt ejus. » Cæsar Heisterbach.

que tout ne passât par le tranchant de l'épée. Un tant seulement n'en put échapper. Ces meurtres et tueries furent la grande pitié qu'on eût depuis vue ni entendue. La ville fut pillée ; on mit le feu partout, tellement que tout fut dévasté et brûlé, comme on le voit encore à présent, et qu'il n'y demeura chose vivante. Ce fut une cruelle vengeance, vu que le comte n'était pas hérétique ni de la secte. A cette destruction furent le duc de Bourgogne, le comte de Saint-Pol, le comte Pierre d'Auxerre, le comte de Genève, appelé Gui le Comte, le seigneur d'Anduze, appelé Pierre Vermont ; et aussi y étaient les Provençaux, les Allemands, les Lombards ; il y avait des gens de toutes les nations du monde, lesquels y étaient venus plus de trois cent mille, comme on l'a dit, à cause du pardon[1]. »

Quelques-uns veulent que soixante mille personnes aient péri ; d'autres disent trente-huit mille. L'exécuteur lui-même, l'abbé de Cîteaux, dans sa lettre à Innocent III, avoue humblement qu'il n'en put égorger que vingt mille.

L'effroi fut tel que toutes les places furent abandonnées sans combat. Les habitants s'enfuirent dans les montagnes. Il ne resta que Carcassonne où le vicomte s'était enfermé. Le roi d'Arragon, son oncle, vint inutilement intercéder pour lui en abandonnant tout le reste. Tout ce qu'il obtint, c'est que le vicomte pourrait sortir lui treizième. « Plutôt me laisser écorcher tout vif, dit le courageux jeune homme ; le légat n'aura pas le plus petit des miens, car c'est pour moi qu'ils se trouvent tous en danger. » Cependant il y

[1] Chron. Langued.

avait tant d'hommes, de femmes et d'enfants réfugiés de la campagne, qu'il fut impossible de tenir. Ils s'enfuirent par une issue souterraine qui conduisait à trois lieues.

Le vicomte demanda un sauf-conduit pour plaider sa cause devant les croisés, et le légat le fit arrêter en trahison. Cinquante prisonniers furent, dit-on, pendus, quatre cents brûlés.

Tout ce sang eût été versé en vain, si quelqu'un ne s'était chargé de perpétuer la croisade, et de veiller en armes sur les cadavres et sur les cendres. Mais qui pouvait accepter cette rude tâche, consentir à hériter des victimes, s'établir dans leurs maisons désertes, et vêtir leur chemise sanglante? Le duc de Bourgogne n'en voulut pas. « Il me semble, dit-il, que nous avons fait bien assez de mal au vicomte, sans lui prendre son héritage. » Les comtes de Nevers et de Saint-Pol en dirent autant. Simon de Montfort accepta, après s'être fait un peu prier. Le vicomte de Béziers, qui était entre ses mains, mourut bientôt, tout à fait à propos pour Montfort[1]. Il ne lui resta plus qu'à se faire confirmer par le pape le don des légats: il mit sur chaque maison un tribut annuel de trois deniers au profit de l'Église de Rome.

Cependant il n'était pas facile de conserver un bien acquis de cette manière. La foule des croisés s'écoulait; Montfort avait gagné, c'était à lui de garder, s'il pouvait. Il ne lui resta guère de cette immense armée que quatre mille cinq cents Bour-

[1] « ... Donc fouc bruyt per tota la terra, que lo dit conte de Montfort l'avia fait morir. » Chron. Langued.

guignons et Allemands. Bientôt il n'eut plus de troupes que celles qu'il soldait à grand prix. Il lui fallut donc attendre une nouvelle croisade, et amuser les comtes de Toulouse et de Foix qu'il avait d'abord menacés. Le dernier profita de ce répit pour se rendre auprès de Philippe-Auguste, puis à Rome, et protester au pape de la pureté de sa foi. Innocent lui fit bonne mine, et le renvoya à ses légats. Ceux-ci, qui avaient le mot, gagnèrent encore du temps, lui assignèrent le terme de trois mois pour se justifier, en stipulant je ne sais combien de conditions minutieuses, sur lesquelles on pouvait équivoquer. Au terme fixé, le malheureux Raymond accourt, espérant enfin obtenir cette absolution qui devait lui assurer le repos. Alors maître Théodise, qui conduisait tout, déclare que toutes les conditions ne sont pas remplies : « S'il a manqué aux petites choses, dit-il, comment serait-il trouvé fidèle dans les grandes ? » Le comte ne put retenir ses larmes. « Quel que soit le débordement des eaux, dit le prêtre par une allusion dérisoire, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur [1]. »

Cependant l'épouse de Montfort lui avait amené une nouvelle armée de croisés. Les Albigeois n'osant plus se fier à aucune ville, après le désastre de Béziers et de Carcassonne, s'étaient réfugiés dans quelques châteaux forts, où une vaillante noblesse faisait cause commune avec eux ; ils avaient beaucoup de nobles dans leur parti, comme les protestants du XVIe siècle. Le château de Minerve, qui se trouvait à la porte de Narbonne, était une de

[1] Pierre de Vaux-Cernay : « In diluvio aquarum multarum ad Deum non approximabis. »

leurs principales retraites. L'archevêque et les magistrats de Narbonne avaient espéré détourner la croisade de leur pays, en faisant des lois terribles contre les hérétiques; mais ceux-ci, traqués dans tous les anciens domaines du vicomte de Béziers, se réfugièrent en foule vers Narbonne. La multitude, enfermée dans le château de Minerve, ne pouvait subsister qu'en faisant des courses jusqu'aux portes de cette ville. Les Narbonnais appelèrent eux-mêmes Montfort et l'aidèrent. Ce siége fut terrible. Les assiégés n'espéraient et ne voulaient aucune pitié. Forcés de se rendre, le légat offrit la vie à ceux qui abjureraient. Un des croisés s'en indignait: « N'ayez pas peur, dit le prêtre, vous n'y perdrez rien; pas un ne se convertira. » En effet, ceux-ci étaient *parfaits*, c'est-à-dire les premiers dans la hiérarchie des hérétiques; tous, hommes et femmes, au nombre de cent quarante, coururent au bûcher, et s'y jetèrent d'eux-mêmes. Montfort poussant au midi, assiégea le fort château de Termes, autre asile de l'Église albigeoise. Il y avait trente ans que personne, dans ce château, n'avait approché des sacrements. Les machines nécessaires pour battre la place furent construites par l'archidiacre de Paris. Il y fallut des efforts incroyables; les assiégeants plantèrent le crucifix au haut de ces machines, pour désarmer les assiégés, ou pour les rendre plus coupables encore s'ils continuaient de se défendre, au risque de frapper le Christ. Parmi ceux qu'on brûla, il y en avait un qui déclara vouloir se convertir; Montfort insista pour qu'il fût brûlé [1]; il est vrai que les flammes

[1] « S'il ment, dit Montfort, il n'aura que ce qu'il mérite : s'il

refusèrent de le toucher, et ne firent que consumer ses liens.

Il était visible qu'après s'être emparé de tant de lieux forts dans les montagnes, Montfort reviendrait vers la plaine et attaquerait Toulouse. Le comte, dans son effroi, s'adressait à tout le monde, à l'empereur, au roi d'Angleterre, au roi de France, au roi d'Aragon. Les deux premiers, menacés par l'Église et la France, ne pouvaient le secourir. L'Espagne était occupée des progrès des Maures. Philippe-Auguste écrivit au pape. Le roi d'Aragon en fit autant, et essaya de gagner Montfort lui-même. Il consentait à recevoir son hommage pour les domaines du vicomte de Béziers, et pour l'assurer de sa bonne foi, il lui confiait son propre fils. En même temps, ce prince généreux, voulant montrer qu'il s'associait sans réserve à la fortune du comte de Toulouse, lui donna une de ses sœurs en mariage, l'autre au jeune fils du comte, qui fut depuis Raymond VII. Il alla lui-même intercéder pour le comte au concile d'Arles. Mais ces prêtres n'avaient pas d'entrailles. Les deux princes furent obligés de s'enfuir de la ville sans prendre congé des évêques qui voulaient les faire arrêter. Voici le traité dérisoire auquel ils voulaient que Raymond se soumît :

« Premièrement, le comte donnera congé incontinent à tous ceux qui sont venus lui porter aide et secours, ou viendront lui en porter, et les renverra tous sans en retenir un seul. Il sera obéissant à

veut réellement se convertir, le feu expiera ses péchés. » Pierre de Vaux-Cernay.

l'Église, fera réparation de tous les maux et dommages qu'elle a reçus, et lui sera soumis tant qu'il vivra, sans aucune contradiction. Dans tout son pays, il ne se mangera que deux espèces de viandes. Le comte Raymond chassera et rejettera hors de ses terres tous les hérétiques et leurs alliés. Ledit comte baillera et délivrera entre les mains desdits légats et comte de Montfort, pour en faire à leur volonté et plaisir, tous et chacun de ceux qu'ils lui diront et déclareront, et cela dans le terme d'un an. Dans toutes ses terres, qui que ce soit, tant noble qu'homme de bas lieu, ne portera aucun vêtement de prix, mais rien que de mauvaises capes noires. Il fera abattre et démolir, en son pays, jusqu'à ras de terre, et sans en rien laisser, tous les châteaux et places de défense. Aucun des gentilshommes ou nobles de ce pays ne pourra habiter dans aucune ville ou place, mais ils vivront tous dehors aux champs, comme vilains et paysans. Dans toutes ses terres, il ne se payera aucun péage, si ce n'est ceux qu'on avait accoutumé de payer et lever par les anciens usages. Chaque chef de maison payera chaque année quatre deniers toulousains au légat, ou à ceux qu'il aura chargés de les lever. Le comte fera rendre tout ce qui lui sera rentré des revenus de sa terre, et tous les profits qu'il en aura eus. Quand le comte de Montfort ira et chevauchera par ses terres et pays, lui ou quelqu'un de ses gens, tant petits que grands, on ne lui demandera rien pour ce qu'il prendra, ni ne lui résistera en quoi que ce soit. — Quand le comte Raymond aura fait et accompli tout ce que dessus, il s'en ira outre mer pour faire la guerre aux Turcs et infidèles dans

l'ordre de Saint-Jean, sans jamais en revenir que le légat ne le lui ait mandé. Quant il aura fait et accompli tout ce que dessus, toutes ses terres et seigneuries lui seront rendues et livrées par le légat ou le comte de Montfort, quand il leur plaira [1]. »

C'était la guerre qu'une telle paix. Montfort n'attaquait pas encore Toulouse. Mais son homme, Folquet, autrefois troubadour, maintenant évêque de Toulouse, aussi furieux dans le fanatisme et la vengeance qu'il l'avait été autrefois dans le plaisir, travaillait dans cette ville pour la croisade. Il y organisait le parti catholique sous le nom de Compagnie blanche. La compagnie s'arma malgré le comte pour secourir Montfort qui assiégeait le château de Lavaur [2]. Ce refus de secours fut le prétexte dont celui-ci se servit pour assiéger Toulouse. Il voulait profiter d'une armée de croisés qui venait d'arriver des Pays-Bas et de l'Allemagne, et qui, entre autres grands seigneurs, comptait le duc d'Autriche. Les prêtres sortirent de Toulouse, en pro-

[1] « A la prise de Lavaur, dit le moine de Vaux-Cernay, on entraîna hors du château Aimery, seigneur de Montréal, et d'autres chevaliers, jusqu'au nombre de quatre-vingts. Le noble comte ordonna aussitôt qu'on les suspendît tous à des potences; mais dès qu'Aimery, qui était le plus grand d'entre eux, eut été pendu, les potences tombèrent, car, dans la grande hâte où l'on était, on ne les avait pas suffisamment fixées en terre. Le comte, voyant que cela entraînerait un grand retard, ordonna qu'on égorgeât les autres; et les pèlerins, recevant cet ordre avec la plus grande avidité, les eurent bientôt tous massacrés en ce même lieu. La dame du château, qui était sœur d'Aimery et hérétique exécrable, fut, par l'ordre du comte, jetée dans un puits que l'on combla de pierres; ensuite nos pèlerins rassemblèrent les innombrables hérétiques que contenait le château, et les brûlèrent vifs avec une joie extrême. »

[2] Chron. Langued.

cession, chantant des litanies, et dévouant à la mort le peuple qu'ils abandonnaient. L'évêque demandait expressément que son troupeau fût traité comme Béziers et Carcassonne.

Il était désormais visible que la religion était moins intéressée en tout ceci que l'ambition et la vengeance. Les moines des Cîteaux, cette année même, prirent pour eux les évêchés du Languedoc; l'abbé eut l'archevêché de Narbonne, et prit pardessus le titre de duc, du vivant de Raymond, sans honte et sans pudeur. Peu après, Montfort, ne sachant plus où trouver des hérétiques à tuer pour une nouvelle armée qui lui venait, conduisit celle-ci dans l'Agénois, et continua la croisade en pays orthodoxe [1].

Alors tous les seigneurs des Pyrénées se déclarèrent ouvertement pour Raymond. Les comtes de Foix, de Béarn, de Comminges, l'aidèrent à forcer Simon de lever le siége de Toulouse. Le comte de Foix faillit l'accabler à Castelnaudary, mais les troupes plus exercées de Montfort ressaisirent la victoire. Ces petits souverains étaient encouragés en voyant les grands souverains avouer plus ou moins ouvertement l'intérêt qu'ils portaient à Raymond. Le sénéchal du roi d'Angleterre, Savary de Mauléon, était avec les troupes d'Aragon et de Foix à Castelnaudary [2]. Malheureusement, le roi d'Angle-

[1] « Cependant ils trouvèrent au château de Maurillac sept Vaudois, les brûlèrent, dit Pierre de Vaux-Cernay, *avec une joie indicible* ». — A Lavaur, ils avaient brûlé « d'innombrables hérétiques *avec une joie extrême* ».

[2] Jean lui-même s'opposa formellement au siége de Marmande, et menaça d'attaquer les croisés.

terre n'osait pas agir directement. Le roi d'Aragon était obligé de joindre toutes ses forces à celles des autres princes d'Espagne pour repousser la terrible invasion des Almohades, qui s'avançaient au nombre de trois ou quatre cent mille. On sait avec quelle gloire les Espagnols forcèrent, à las Navas de Tolosa, les chaînes dont les musulmans avaient essayé de se fortifier. Cette victoire est une ère nouvelle pour l'Espagne; la lutte des races et des religions est terminée (16 juillet 1212).

Les réclamations du roi d'Aragon en faveur de son beau-frère semblèrent avoir quelque poids. Le pape fut un instant ébranlé[1]. Le roi de France ne cacha point l'intérêt que lui inspirait Raymond. Mais le pape ayant été confirmé dans ses premières idées par ceux qui profitaient de la croisade, le roi d'Aragon sentit qu'il fallait recourir à la force, et envoya défier Simon. Celui-ci, toujours humble et prudent autant que fort, fit demander d'abord au roi s'il était bien vrai qu'il l'eût défié, et en quoi lui, vassal fidèle de la couronne d'Aragon, il avait pu démériter de son suzerain. En même temps il se tenait prêt. Il avait peu de monde, et presque tout le peuple était pour ses adversaires. Mais les hommes de Montfort étaient des chevaliers pesamment armés et comme invulnérables, ou bien des mercenaires d'un courage éprouvé et qui avaient

[1] Il reprocha à Montfort « d'étendre des mains avides jusque sur celles des terres de Raymond qui n'étaient nullement infectées d'hérésie, et de ne lui avoir guère laissé que Montauban et Toulouse... » Don Pedro se plaignait qu'on envahît injustement les possessions de ses vassaux les comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, et que Montfort lui vînt enlever ses propres terres tandis qu'il combattait les Sarrasins. Epist. Innoc. III, 708-10.

vieilli dans cette guerre. Don Pedro avait force milices des villes et quelques corps de cavalerie légère, habituée à voltiger comme les Maures. La différence morale des deux armées était plus forte encore. Ceux de Montfort étaient confessés, administrés, et avaient baisé les reliques. Pour don Pedro, tous les historiens, son fils lui-même, nous le représentent comme occupé de toute autre pensée.

Un prêtre vint dire au comte : « Vous avez bien peu de compagnons en comparaison de vos adversaires, parmi lesquels est le roi d'Aragon, fort habile et fort expérimenté dans la guerre, suivi de ses comtes et d'une armée nombreuse, et la partie ne serait pas égale pour si peu de monde contre le roi et une telle multitude. » A ces mots, le comte tira une lettre de sa bourse, et dit : « Lisez cette lettre. » Le prêtre y trouva que le roi d'Aragon saluait l'épouse d'un noble du diocèse de Toulouse, lui disant que c'était pour l'amour d'elle qu'il venait chasser les Français de sa terre, et d'autres douceurs encore. Le prêtre, ayant lu, répondit : « Que voulez-vous donc dire par là? — Ce que je veux dire ? reprit Montfort. Que Dieu m'aide autant que je crains peu un roi qui vient traverser les desseins de Dieu pour l'amour d'une femme. »

Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces circonstances, Montfort, s'étant trouvé en présence des ennemis à Muret, près Toulouse, feignit de vouloir éluder le combat, se détourna, puis, tombant sur eux de tout le poids de sa lourde cavalerie, il les dispersa, et en tua, dit-on, plus de quinze mille ; il n'avait perdu que huit hommes et un seul chevalier. Plusieurs des partisans de Montfort s'étaient enten-

dus pour attaquer uniquement le roi d'Aragon. L'un prit d'abord pour lui un des siens auquel il avait fait porter ses armes; puis il dit : « Le roi est pourtant meilleur chevalier. » Don Pedro s'élança alors et dit : « Ce n'est pas le roi, le voici. » A l'instant ils le percèrent de coups.

Ce prince laissa une longue et chère mémoire. Brillant troubadour, époux léger ; mais qui aurait eu le cœur de s'en souvenir ? Quand Montfort le vit couché par terre et reconnaissable à sa grande taille, le farouche général du Saint-Esprit ne put retenir une larme.

L'Église semblait avoir vaincu dans le midi de la France comme dans l'empire grec. Restaient ses ennemis du Nord, les hérétiques de Flandre, l'excommunié Jean, et l'anti-César, Othon.

Depuis cinq ans (1208-1213), l'Angleterre n'avait plus de relations avec le saint-siége; la séparation semblait accomplie déjà, comme au XVIe siècle. Innocent avait poussé Jean à l'extrémité, et lancé contre lui un nouveau Thomas Becket. En 1208, précisément à l'époque où le pontife commençait la croisade du Midi, il en fit une sous forme moins belliqueuse contre le roi d'Angleterre, en portant un de ses ennemis à la primatie. L'archevêque de Kenterbury, chef de l'Église anglicane, était, en outre, comme nous l'avons vu, un personnage politique. C'était bien plus que les comtes et les lieutenants du roi, le chef de la Kentie, de ces comtés méridionaux de l'Angleterre qui en formaient la partie la moins gouvernable, la plus fidèle au vieil esprit breton et saxon. Rien n'était plus important pour le roi que de mettre dans une telle place un

homme à lui ; il y faisait nommer par les prélats, par son Église normande. Mais les moines de Saint-Augustin à Kenterbury réclamaient toujours cette élection, comme un droit imprescriptible de leur maison, métropole primitive du christianisme anglais.

Innocent profita de ce conflit. Il se déclara pour les moines ; puis ceux-ci n'étant pas d'accord entre eux, il annula les premières élections, et sans attendre l'autorisation du roi qu'il avait fait demander, il fit élire par les délégués des moines à Rome et sous ses yeux un ennemi personnel de Jean. C'était un savant ecclésiastique, d'origine saxonne, comme Becket ; son nom de Langton l'indique assez. Il avait été professeur à l'université de Paris, puis chancelier de cette université. Il nous reste de lui des vers galants adressés à la vierge Marie. Jean n'apprit pas plus tôt la consécration de l'archevêque qu'il chassa d'Angleterre les moines de Kenterbury, mit la main sur leurs biens, et jura que si le pape lançait contre lui l'interdit, il confisquerait le bien de tout le clergé, et couperait le nez et les oreilles à tous les Romains qu'il trouverait dans sa terre. L'interdit vint et l'excommunication aussi. Mais il ne se trouva personne qui osât en donner signification au roi. *Effecti sunt quasi canes muti non audentes latrare.* On se disait tout bas la terrible nouvelle ; mais personne n'osait ni la promulguer, ni s'y conformer. L'archidiacre Geoffroi s'étant démis de l'échiquier, Jean le fit périr sous une chape de plomb. De crainte d'être abandonné de ses barons, il avait exigé d'eux des otages. Ils n'osèrent pas refuser de communier avec lui. Pour lui, il acceptait hardiment ce rôle d'adversaire de l'Église ; il récompensa un prêtre qui avait

prêché au peuple que le roi était le fléau de Dieu, qu'il fallait l'endurer comme le ministre de la colère divine. Cet endurcissement et cette sécurité de Jean faisaient trembler : il semblait s'y complaire. Il mangeait à son aise les biens ecclésiastiques, violait les filles nobles, achetait des soldats, et se moquait de tout. De l'argent, il en prenait tant qu'il voulait aux prêtres, aux villes, aux juifs ; il enfermait ceux-ci quand ils refusaient de financer, et leur arrachait les dents une à une. Il jouit cinq ans de la colère de Dieu. Le serment de Jean c'était : Par Dieu et ses dents ! *Per dentes Dei*[1] !... C'était le dernier terme de cet esprit satanique que nous avons remarqué dans les rois d'Angleterre, dans les violences furieuses de Guillaume le Roux et du Cœur de lion, dans le meurtre de Becket, dans les guerres parricides de cette famille. *Mal! sois mon bien* [2]!...

Il n'avait rien à craindre tant que la France et l'Europe étaient tournées tout entières vers la croisade des Albigeois. Mais à mesure que le succès de Montfort fut décidé, son danger augmenta[3]. Cette terreur,

[1] Son père jurait : « Par les yeux de Dieu ! »

[2] « Evil, be thou my good. » Milton. — Je regrette que Shakespeare n'ait pas osé donner une seconde partie de *Jean*.

[3] Le roi d'Angleterre était l'ennemi personnel des Montfort; le grand-père de Simon, comte de Leicester, avait osé mettre la main sur Henri II. Le frère utérin de Simon, l'un des plus vaillants chevaliers qui combattirent à la bataille de Muret, était ce Guillaume des Barres, homme d'une force prodigieuse, qui, en Sicile, lutta devant les deux armées contre Richard Cœur de lion, et lui donna l'humiliation d'avoir trouvé son égal. — Le second fils de Simon de Montfort doit, comme nous l'avons dit, poursuivre, au nom des communes anglaises, la lutte de sa famille contre les fils de Jean. Celui-ci n'osa pas envoyer des troupes à Raymond, son beau-frère, mais il témoigna la plus grande colère à ceux de ses barons qui se joignaient à Montfort; lorsqu'il vint en

cette vie sans Dieu, où les prêtres officiaient sous peine de mort, on sentait qu'elle ne pouvait durer. Quand plus tard Henri VIII sépara l'Angleterre du pape, c'est qu'il se fit pape lui-même. La chose n'était pas faisable au XIIIe siècle; Jean n'essaya pas. En 1212, Innocent III, rassuré du côté du Midi, prêcha la croisade contre Jean, et chargea le roi de France d'exécuter la sentence apostolique. Une flotte, une armée immense, furent assemblées par Philippe. De son côté, Jean réunit, dit-on, à Douvres, jusqu'à soixante mille hommes. Mais dans cette multitude il n'y avait guère de gens sur qui il pût compter. Le légat du pape, qui avait passé le détroit, lui fit comprendre son péril; la cour de Rome voulait abaisser Jean, mais non pas donner l'Angleterre au roi de France. Il se soumit et fit hommage au pape, s'engageant de lui payer un tribut de mille marcs sterling d'or[1]. La cérémonie de l'hommage féodal n'avait rien de honteux. Les rois étaient souvent vassaux de seigneurs peu puissants, pour quelques terres qu'ils tenaient d'eux en fief. Le roi d'Angleterre avait toujours été vassal du roi de France pour la Normandie

Guyenne, ils quittèrent tous l'armée des croisés. Des seigneurs de la cour de Jean défendirent, contre Montfort, Castelnaudary et Marmande.

[1] Rymer, t. I, P. I, p. 111 : « Johannes Dei gratia rex Angliæ... libere concedimus Deo et SS. Apostolis, etc., ac domino nostro papæ Innocentio ejusque catholicis successoribus totum regnum Angliæ, et totum regnum Hiberniæ, etc..., illa tanquam feodatarius recipientes... Ecclesia romana mille marcas sterlingorum percipiat annuatim, etc. »

Math. Paris, p. 271 : « Tu Johannes lugubris memoriæ pro futuris sæculis, ut terra tua, ab antiquo libera, ancillaret, excogitasti, factus de Rege liberrimo tributaris, firmarius et vasallus servitutis. »

ou l'Aquitaine. Henri II avait fait hommage de l'A gleterre à Alexandre III et Richard à l'empereu Mais les temps avaient changé. Les barons affectère de croire leur roi dégradé par sa soumission aux pré tres. Lui-même cacha à peine sa fureur. Un ermit avait prédit qu'à l'Ascension Jean ne serait plus roi il voulut prouver qu'il l'était encore, et fit traîner l prophète à la queue d'un cheval qui le mit en pièce

Philippe-Augute eût peut-être envahi l'Angleterr malgré les défenses du légat, si le comte de Flandr ne l'eût abandonné. La Flandre et l'Angleterre avaie eu, de bonne heure, des liaisons commerciales : le ouvriers flamands avaient besoin des laines anglaise Le légat encouragea Philippe à tourner cette grand armée contre les Flamands. Les tisserands de Ga et de Bruges n'avaient guère meilleure réputati d'orthodoxie que les Albigeois du Languedoc. Philip envahit en effet la Flandre, et la ravagea cruel ment. Dam fut pillée, Cassel, Ypres, Bruges, Ga rançonnées. Les Français assiégeaient cette derni ville, lorsqu'ils apprirent que la flotte de Jean b quait la leur. Ils ne purent la soustraire à l'enne qu'en la brûlant eux-mêmes, et se vengèrent en cendiant les villes de Dam et de Lille[1].

Cet hiver même, Jean tenta un effort désespé Son beau-frère, le comte de Toulouse, venait perdre toutes ses espérances avec la bataille de M ret et la mort du roi d'Aragon (12 septembre 121 Celui d'Angleterre dut se repentir d'avoir lais écraser les Albigeois, qui auraient été ses meilleu alliés. Il en chercha d'autres en Espagne, en Afriqu il s'adressa, dit-on aux mahométans, au chef mên

[1] Où pourtant on parlait français.

des Almohades[1], aimant mieux se damner et se donner au diable qu'à l'Église.

Cependant il achetait une nouvelle armée (la sienne l'avait encore abandonné à la dernière campagne) ; il envoyait des subsides à son neveu Othon, et soulevait tous les princes de la Belgique. Au cœur de l'hiver (vers le 15 février 1214), il passa la mer et débarqua à la Rochelle. Il devait attaquer Philippe par le midi, tandis que les Allemands et les Flamands tomberaient sur lui du côté du nord. Le moment était bien choisi ; les Poitevins, déjà las du joug de la France, vinrent en foule se ranger autour de Jean. D'autre part, les seigneurs du Nord étaient alarmés des progrès de la puissance du roi. Le comte de Boulogne avait été dépouillé par lui des cinq comtés qu'il possédait. Le comte de Flandre redemandait en vain Aire et Saint-Omer. La dernière campagne avait porté au comble la haine des Flamands contre les Français. Les comtes de Limbourg, de Hollande, de Louvain, étaient entrés dans cette ligue, quoique le dernier fût gendre de Philippe. Il y avait encore Hugues de Boves, le plus célèbre des chefs de routiers ; enfin, le pauvre empereur de Brunswick, qui n'était lui-même qu'un routier au service de son oncle le roi d'Angleterre. On prétend que les confédérés ne voulaient rien moins que diviser la France. Le comte de Flandre eût eu Paris ; celui de Boulogne, Péronne et le Vermandois. Ils auraient donné les biens des ecclésiastiques aux gens de guerre, à l'imitation de Jean[2].

[1] Math. Pâris.

[2] Othon avait déclaré qu'un archevêque ne devait avoir que douze chevaux, un évêque six, un abbé trois.

La bataille de Bouvines, si fameuse et si nationale, ne semble pas avoir été une action fort considérable.

Il est probable que chaque armée ne passait pas quinze ou ving mille hommes. Philippe, ayant envoyé contre Jean la meilleure partie de ses chevaliers, avait composé en partie son armée, qu'il conduisait lui-même, des milices de Picardie. Les Belges laissèrent Philippe dévaster les terres *royalement*[1] pendant un mois. Il allait s'en retourner sans avoir vu l'ennemi lorsqu'il le rencontra entre Lille et Tournai, près du pont de Bouvines (27 août 1214). Les détails de la bataille nous ont été transmis par un témoin oculaire, Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste, qui se tenait derrière lui pendant la bataille. Malheureusement ce récit, évidemment altéré par la flatterie, l'est bien plus encore par la servilité classique avec laquelle l'historien poëte se croit obligé de calquer sa Philippide sur l'*Enéide* de Virgile. Il faut, à toute force, que Philippe soit Énée et l'empereur Turnus. Tout ce qu'on peut adopter comme certain, c'est que nos milices furent d'abord mises en désordre; que les chevaliers firent plusieurs charges; que dans l'une le roi de France courut risque de la vie : il fut tiré à terre par des fantassins armés de crochets. L'empereur Othon eut son cheval blessé par Guillaume des Barres, ce frère de Simon de Montfort, l'adversaire de Richard Cœur de lion, et fut emporté dans la déroute des siens. La gloire du courage, mais non pas la victoire, resta aux routiers brabançons; ces vieux soldats, au nombre de cinq cents, ne voulurent pas se rendre aux

[1] Guillaume le Breton.

français et se firent plutôt tuer. Les chevaliers s'obtinèrent moins, ils furent pris en grand nombre; sous ces lourdes armures, un homme démonté était pris sans remède. Cinq comtes tombèrent entre les mains de Philippe-Auguste, ceux de Flandre, de Boulogne, de Salisbury, de Tecklembourg et de Dortmund. Les deux premiers n'étant point rachetés par les leurs, restèrent prisonniers de Philippe. Il donna d'autres prisonniers à rançonner aux milices des communes qui avaient pris part au combat.

Jean ne fut pas plus heureux dans le Midi qu'Othon dans le Nord; il eut d'abord de rapides succès sur la Loire; il prit Saint-Florent, Ancenis, Angers. Mais à peine les deux armées furent en présence, qu'une terreur panique leur fit tourner le dos en même temps. Jean perdit plus vite qu'il n'avait gagné. Les Aquitains firent à Louis[1] tout aussi bon accueil qu'ils avaient fait à Jean; il se tint heureux que le pape lui obtînt une trêve pour soixante mille marcs d'argent, et il repassa en Angleterre, vaincu, ruiné sans ressource. L'occasion était belle pour les barons; ils la saisirent. Au mois de janvier 1215, et de nouveau le 15 juin, ils lui firent signer l'acte célèbre connu sous le nom de *grande charte*. L'archevêque de Kenterbury, Langton, ex-professeur de l'université de Paris, prétendit que les libertés qu'on réclamait du roi n'étaient autres que les vieilles libertés anglaises, reconnues déjà par Henri Beauclerc par une charte semblable[2]. Jean promettait aux barons de ne plus marier leurs filles

[1] Le fils de Philippe-Auguste, plus tard Louis VIII. (*N. de l'éd.*)
[2] Lingard soupçonne ici une fraude pieuse.

et veuves malgré elles ; de ne plus ruiner les p
pilles sous prétexte de tutelle féodale ou garde-nob
aux habitants des villes de respecter leurs franchis
à tous les hommes libres de leur permettre d'al
et venir comme ils voudraient ; de ne plus emp
sonner ni dépouiller personne arbitrairement ;
ne point faire saisir le *contenment* des pauvres ge
(outils, ustensiles, etc.) ; de ne point lever, sa
consentement du parlement des barons, l'escua
ou taxe de guerre (hors les trois cas prévus par l
lois féodales) ; enfin de ne plus faire prendre p
ses officiers les denrées et les voitures nécessair
à sa maison. La cour royale des plaids communs
devait plus suivre le roi, mais siéger au milieu
la cité, sous l'œil du peuple, à Westminster. Enfi
les juges, constables et baillis devaient être déso
mais des personnes versées dans la science des lo
Cet article seul transférait la puissance judiciai
aux scribes, aux clercs, aux légistes, aux homm
de condition inférieure. Ce que le roi accordait
ses tenanciers immédiats, ils devaient à leur to
l'accorder à leurs tenanciers inférieurs. Ainsi po
la première fois, l'aristocratie sentait qu'elle
pouvait affermir sa victoire sur le roi, qu'en stip
lant pour tous les hommes. Ce jour-là l'ancien
opposition des vainqueurs et des vaincus, des f
des Normands et des fils des Saxons, disparut
s'effaça.

Quant on lui présenta cet acte, Jean s'écria : « pourraient tout aussi bien me demander ma co ronne[1]. » Il signa et tomba ensuite dans un horril

[1] Il est dit dans la grande Charte que si les ministres du

accès de fureur, rongeant la paille et le bois, comme une bête enfermée qui mord ses barreaux. Dès que les barons furent dispersés, il fit publier par tout le continent que les aventuriers brabançons, flamands, normands, poitevins, gascons, qui voudraient du service, pouvaient venir en Angleterre et prendre les terres de ses barons rebelles[1]; il voulait refaire sur les Normands la conquête de Guillaume sur les Saxons. Il s'en présenta une foule. Les barons effrayés appelèrent les rois d'Ecosse et de France. Le fils de celui-ci avait épousé Blanche de Castille, nièce de Jean. Mais cette princesse n'était pas l'héritière immédiate de son oncle, elle ne pouvait transmettre à son mari un droit qu'elle n'avait pas elle-même. Le pape intervenait d'ailleurs. Il trouvait que l'archevêque de Kenterbury avait été trop loin contre Jean. Il défendait au roi de France d'attaquer le roi d'Angleterre, vassal de l'Église. Le jeune Louis, fils de Philippe, feignant d'agir contre le gré de son père[2], n'en passa pas moins en Angleterre à la tête d'une armée. Tous les comtés de la Kentie, l'archevêque lui-même et la ville de Londres, se déclarèrent

la violent en quelque chose, il en sera référé au conseil des vingt-cinq barons. « Alors ceux-ci, avec la communauté de toute la terre, nous molesteront et poursuivront de toute façon : i. e. par la prise de nos châteaux, etc... » La consécration de la guerre civile, tel est le premier essai de garantie.

[1] Mathieu Paris.

[2] On assembla à Melun la cour des pairs. Louis dit à Philippe : « Monseigneur, je suis votre homme lige pour les fiefs que vous m'avez donnés en deçà de la mer ; mais quant au royaume d'Angleterre, il ne vous appartient pas d'en décider... Je vous demande seulement de ne pas mettre obstacle à mes entreprises, car je suis déterminé à combattre jusqu'à la mort, s'il le faut, pour recouvrer l'héritage de ma femme. » Le roi déclara qu'il ne donnerait à son fils aucun appui.

pour les Français. Jean se trouva encore une fois abandonné, seul, exilé dans son propre royaume. Il fallut qu'il cherchât sa vie chaque jour dans le pillage, comme un chef de routiers. Le lendemain il brûlait la maison où il avait passé la nuit. Il passa quelques mois dans l'île de Wight et y subsista de pirateries. Il portait cependant avec lui un trésor avec lequel il comptait acheter encore des soldats. Cet argent périt au passage d'un fleuve. Alors il perdit tout espoir, prit la fièvre et mourut. C'était ce qui pouvait arriver de pis aux Français. Le fils de Jean, Henri III, était innocent des crimes de son père. Louis vit bientôt tous les Anglais ralliés contre lui, et se tint heureux de repasser en France, en renonçant à la couronne d'Angleterre [1].

Innocent III était mort trois mois avant le roi Jean (1216, 16 juillet, 19 octobre), aussi grand, aussi triomphant, que l'ennemi de l'Église était abaissé. Et pourtant cette fin victorieuse avait été triste. Que souhaitait-il donc? Il avait écrasé Othon, et fait un empereur de son jeune Italien Frédéric II : la mort des rois d'Aragon et d'Angleterre avait montré au monde ce que c'était que se jouer de l'Église : l'hérésie des Albigeois avait été noyée dans de tels flots de sang, qu'on cherchait en vain un aliment aux bûchers. Ce grand, ce terrible dominateur du monde et de la pensée, que lui manquait-il?

Rien qu'une chose, la chose immense, infinie, à quoi rien ne supplée : son approbation, la foi en soi. Sa confiance au principe de la persécution ne s'était

[1] A en croire les Anglais, il aurait même promis de rendre, à son avénement, les conquêtes de Philippe-Auguste.

-être pas ébranlée ; mais il lui arrivait par-
us sa victoire un cri confus du sang versé, une
ıte à voix basse, douce, modeste, et d'autant
terrible. Quand on venait lui conter que son
de Cîteaux avait égorgé en son nom vingt mille
mes dans Béziers, que l'évêque Folquet avait fait
dix mille hommes dans Toulouse, était-il pos-
que dans ces immenses exécutions le glaive ne
t point trompé ? Tant de villes en cendres, tant
fants punis des fautes de leurs pères, tant de
iés pour punir le péché! Les exécuteurs avaient été
payés : celui-ci était comte de Toulouse et mar-
de Provence [1], celui-là archevêque de Narbonne;
ıtres, évêques. L'Église, qu'y avait-elle gagné ?
exécration immense, et le pape un doute.
fut surtout un an avant sa mort, en 1215, lors-
le comte de Toulouse, le comte de Foix et les
es seigneurs du Midi vinrent se jeter à ses pieds,
u'il entendit les plaintes, et qu'il vit les larmes ;
il fut étrangement troublé. Il voulut, dit-on [2],

ıns une charte de l'an 1216, Montfort s'intitule : « Simon,
entia Dei dux Narbonæ, comes Tolosæ, et marchio Provin-
Carcassonæ vicecomes, et dominus Montis-fortis. »
ıronique languedocienne. « Quand le saint-père eut entendu
que lui voulurent dire les uns et les autres, il jeta un
soupir : puis s'étant retiré en son particulier avec son con-
sdits seigneurs se retirèrent aussi en leur logis, attendant
onse que leur voudrait faire le saint-père.
ıand le saint-père se fut retiré, vinrent devers lui les prélats
ti du légat et du comte de Montfort, qui lui dirent et mon-
t que, s'il rendait à ceux qui étaient venus recourir à lui
erres et seigneuries et refusait de les croire eux-mêmes, il
lait plus qu'homme du monde se mêlât des affaires de l'É-
ni fît rien pour elle. Quand tous les prélats eurent dit ceci,
t-père prit un livre, et leur montra à tous comment, s'ils ne
ent pas lesdites terres et seigneuries à ceux à qui on les

réparer, et ne le put pas. Ses agents ne lui permirent point une restitution qui les ruinait et les condamnait

avait ôtées, ce serait leur faire grandement tort, car il avait trouvé et trouvait le comte Ramon fort obéissant à l'Église et à ses commandements, ainsi que tous les autres qui étaient avec lui. « Pour laquelle raison, dit-il, je leur donne congé et licence de recouvrer leurs terres et seigneuries sur ceux qui les retiennent injustement. » Alors vous auriez vu lesdits prélats murmurer contre le saint-père et les princes, en telle sorte qu'on aurait dit qu'ils étaient plutôt gens désespérés qu'autrement, et le saint-père fut tout ébahi de se trouver en tel cas que les prélats fussent émus comme ils l'étaient contre lui.

» Quand le chantre de Lyon d'alors, qui était un des grands clercs que l'on connût dans tout le monde, vit et ouït lesdits prélats murmurer en cette sorte contre le saint-père et les princes, il se leva, prit la parole contre les prélats, disant et montrant au saint-père que tout ce que les prélats disaient et avaient dit n'était autre chose sinon une grande malice et méchanceté combinées contre lesdits princes et seigneurs, et contre toute vérité : — « Car, seigneur, dit-il, tu sais bien, en ce qui touche le comte Ramon, qu'il t'a toujours été obéissant, et que c'est une vérité qu'il fut des premiers à mettre ses places en tes mains et ton pouvoir, ou celui de ton légat. Il a été aussi un des premiers qui se sont croisés; il a été au siége de Carcassonne contre son neveu le vicomte de Béziers, ce qu'il fit pour te montrer combien il t'était obéissant, bien que le vicomte fût son neveu, de laquelle chose aussi ont été faites des plaintes. C'est pourquoi il me semble, seigneur, que tu feras grand tort au comte Ramon, si tu ne lui rends et fais rendre ses terres, et tu en auras reproche de Dieu et du monde, et dorénavant, seigneur, il ne sera homme vivant qui se fie en toi ou en tes lettres, et qui y donne foi ni créance, ce dont toute l'Église militante pourra encourir diffamation et reproche. C'est pourquoi je vous dis que vous, évêque de Toulouse, vous avez grand tort, et montrez bien par vos paroles que vous n'aimez pas le comte Ramon, non plus que le peuple dont vous êtes le pasteur; car vous avez allumé un tel feu dans Toulouse, que jamais il ne s'éteindra; vous avez été la cause principale de la mort de dix mille hommes, et en ferez périr encore autant, puisque, par vos fausses représentations, vous montrez bien persévérer en les mêmes torts; et par vous et votre conduite la cour de Rome a été tellement diffamée que par tout le monde il en est bruit et renommée; et il me semble, seigneur, que pour la con-

nait. Ce n'est pas impunément qu'on immole l'humanité à une idée. Le sang versé réclame dans votre

voitise d'un seul homme tant de gens ne devraient pas être détruits ni dépouillés de leurs biens. »

» Le saint-père pensa donc un peu à son affaire; et quand il eut pensé il dit : « Je vois bien et reconnais qu'il a été fait grand tort aux seigneurs et princes qui sont ainsi venus devers moi; mais toutefois j'en suis innocent, et n'en savais rien; ce n'est pas par mon ordre qu'ont été faits ces torts, et je ne sais aucun gré à ceux qui les ont faits, car le comte Ramon s'est toujours venu rendre vers moi comme véritablement obéissant, ainsi que les princes qui sont avec lui. »

» Alors donc se leva debout l'archevêque de Narbonne. Il prit la parole et dit et montra au saint-père comment les princes n'étaient coupables d'aucune faute pour qu'on les dépouillât ainsi, et qu'on fît ce que voulait l'évêque de Toulouse, « qui toujours, continua-t-il, nous a donné de très-damnables conseils, et le fait encore à présent; car je vous jure la foi que je dois à la sainte Église, que le comte Ramon a toujours été obéissant à toi, saint-père, et à la sainte Église, ainsi que tous les autres seigneurs qui sont avec lui; et s'ils se sont révoltés contre ton légat et le comte de Montfort, ils n'ont pas eu tort; car le légat et le comte de Montfort leur ont ôté toutes leurs terres, ont tué et massacré de leurs gens sans nombre, et l'évêque de Toulouse, ici présent, est cause de tout le mal qu'il s'y fait, et tu peux bien connaître, seigneur, que les paroles dudit évêque n'ont pas de vraisemblance; car si les choses étaient comme il le dit et le donne à entendre, le comte Ramon et les seigneurs qui l'accompagnent ne seraient venus vers toi, comme ils l'ont fait, et comme tu le vois... »

» Quand l'archevêque eut parlé, vint un grand clerc appelé maître Théodise, lequel dit et montra au saint-père tout le contraire de ce que lui avait dit l'archevêque de Narbonne. « Tu sais bien, seigneur, lui dit-il, et es averti des très-grandes peines que le comte de Montfort et le légat ont prises nuit et jour avec grand danger de leurs personnes, pour réduire et changer le pays des princes dont on a parlé, lequel était tout plein d'hérétiques. Ainsi, seigneur, tu sais bien que maintenant le comte de Montfort et ton légat ont balayé et détruit lesdits hérétiques, et pris en leurs mains le pays; ce qu'ils ont fait avec grand travail et peine; ainsi que chacun le peut bien voir; et maintenant que ceux-ci viennent à toi, tu ne peux rien faire ni user de rigueur contre ton légat. Le comte de Montfort a bon droit et bonne cause pour prendre leurs terres; et si tu les lui ôtais maintenant, tu ferais grand tort,

propre cœur, il ébranle l'idole à laquelle vous avez sacrifié; elle vous manque aux jours du doute, elle

car nuit et jour le comte de Montfort se travaille pour l'Église et pour ses droits, ainsi qu'on te l'a dit. »

» Le saint-père ayant ouï et écouté chacun des deux partis, répondit à maître Théodise et à ceux de sa compagnie qu'il savait bien tout le contraire de leur dire, car il avait été bien informé que le légat détruisait les bons et les justes, et laissait les méchants sans punition, et grandes étaient les plaintes qui, chaque jour, lui venaient de toutes parts contre le légat et le comte de Montfort. Tous ceux donc qui tenaient le parti du légat et du comte de Montfort se réunirent et vinrent devant le saint-père lui dire et le prier qu'il voulût laisser au comte de Montfort, puisqu'il les avait conquis, les pays de Bigorre, Carcassonne, Toulouse, Agen, Quercy, Albigeois, Foix et Comminges : « Et s'il arrive, seigneur, lui dirent-ils, que tu veuilles ôter lesdits pays et terres, nous te jurons et promettons que tous nous t'aiderons et secourons envers et contre tous. »

» Quand ils eurent ainsi parlé, le saint-père leur dit que, ni pour eux, ni pour aucune chose qu'ils lui eussent dite, il ne ferait rien de ce qu'ils voulaient, et qu'homme au monde ne serait dépouillé par lui ; car en pensant que la chose fût ainsi qu'ils le disaient, et que le comte Ramon eût fait tout ce qu'on a dit et exposé, il ne devrait pas pour cela perdre sa terre et son héritage; car Dieu a dit de sa bouche « que le père ne payerait pas l'iniquité du fils, ni le fils celle du père », et il n'est homme qui ose soutenir et maintenir le contraire; d'un autre côté, il était bien informé que le comte de Montfort avait fait mourir à tort et sans cause le vicomte de Béziers pour avoir sa terre : « Car, ainsi que je l'ai reconnu, dit-il, jamais le vicomte de Béziers ne contribua à cette hérésie... Et je voudrais bien savoir entre vous autres, puisque vous prenez si fort parti pour le comte de Montfort, quel est celui qui voudra charger et inculper le vicomte, et me dire pourquoi le comte de Montfort l'a fait mourir, a ravagé sa terre et la lui a ôtée de cette sorte? » Quand le saint-père eut ainsi parlé, tous ses prélats lui répondirent que bon gré mal gré, que ce fût bien ou mal, le comte de Montfort garderait les terres et seigneuries, car ils l'aideraient à se défendre envers et contre tous, vu qu'il les avait bien et loyalement conquises.

» L'évêque d'Osma voyant ceci, dit au saint-père : « Seigneur, ne t'embarrasse pas de leurs menaces, car je te le dis en vérité, l'évêque de Toulouse est un grand vantard, et leurs menaces n'empêcheront pas que le fils du comte Ramon ne recouvre sa terre

chancelle, elle pâlit, elle échappe; la certitude qu'elle laisse, c'est celle du crime accompli pour elle.

sur le comte de Montfort. Il trouvera pour cela aide et secours, car il est neveu du roi de France, et aussi de celui d'Angleterre et d'autres grands seigneurs et princes. C'est pourquoi il saura bien défendre son droit, quoiqu'il soit jeune. »

» Le saint-père répondit : « Seigneurs, ne vous inquiétez pas de l'enfant, car si le comte de Montfort lui retient ses terres et seigneuries, je lui en donnerai d'autres avec quoi il reconquerra Toulouse, Agen, et aussi Beaucaire; je lui donnerai en toute propriété le comté de Venaissin, qui a été à l'empereur, et s'il a pour lui Dieu et l'Église, et qu'il ne fasse tort à personne au monde, il aura assez de terres et seigneuries. » Le comte Ramon vint donc devers le saint-père avec tous les princes et seigneurs, pour avoir réponse sur leurs affaires et la requête que chacun avait faite au saint-père, et le comte Ramon lui dit et montra comment ils avaient demeuré un long temps en attendant la réponse de leur affaire et de la requête que chacun lui avait faite. Le saint-père dit donc au comte Ramon que pour le moment il ne pouvait rien faire pour eux, mais qu'il s'en retournât et lui laissât son fils, et quand le comte Ramon eut ouï la réponse du saint-père, il prit congé de lui et lui laissa son fils; et le saint-père lui donna sa bénédiction. Le comte Ramon sortit de Rome avec une partie de ses gens, et laissa les autres à son fils, et entre autres y demeura le comte de Foix, pour demander sa terre et voir s'il la pourrait recouvrer; et le comte Ramon s'en alla droit à Viterbe pour attendre son fils et les autres qui étaient avec lui, comme on l'a dit.

» Tout ceci fait, le comte de Foix se retira devers le saint-père pour savoir si la terre lui reviendrait ou non; et lorsque le saint-père eut vu le comte de Foix, il lui rendit ses terres et seigneuries, lui bailla ses lettres comme il était nécessaire en telle occasion, dont le comte de Foix fut grandement joyeux et allègre, et remercia grandement le saint-père, lequel lui donna sa bénédiction et absolution de toutes choses jusqu'au jour présent. Quand l'affaire du comte de Foix fut finie, il partit de Rome, tira droit à Viterbe devers le comte Ramon, et lui conta toute son affaire, comment il avait eu son absolution, et comment aussi le saint-père lui avait rendu sa terre et seigneurie; il lui montra ses lettres, dont le comte Ramon fut grandement joyeux et allègre; ils partirent donc de Viterbe, et vinrent droit à Gênes, où ils attendirent le fils du comte Ramon.

» Or, l'histoire dit qu'après tout ceci et lorsque le fils du comte Ramon eut demeuré à Rome l'espace de quarante jours, il se

Les souhaits ou plutôt les remords d'un vieillard impuissant, s'ils furent exprimés, devaient rester stériles. Ce ne furent ni les Raymond, ni les Mont-

retira un jour devers le saint-père, avec ses barons et les seigneurs qui étaient de sa compagnie. Quand il fut arrivé, après salutation faite par l'enfant au saint-père, ainsi qu'il le savait bien faire, car l'enfant était sage et bien morigéné, il demanda congé au saint-père de s'en retourner, puisqu'il ne pouvait avoir d'autre réponse; et quand le saint-père eut entendu et écouté tout ce que l'enfant lui voulut dire et montrer, il le prit par la main, le fit asseoir à côté de lui, et se prit à lui dire : « Fils, écoute, que je te parle, et ce que je veux te dire, si tu le fais, jamais tu ne fauldras en rien.

» Premièrement, que tu aimes Dieu et le serves, et ne prennes rien du bien d'autrui : le tien, si quelqu'un veut te l'ôter, défends-le, en quoi faisant tu auras beaucoup de terres et seigneuries; et afin que tu ne demeures pas sans terres ni seigneuries, je te donne le comté de Venaissin avec toutes ses appartenances, la Provence et Beaucaire, pour servir à ton entretien, jusqu'à ce que la sainte Église ait assemblé son concile. Ainsi tu pourras revenir deçà les monts pour avoir droit et raison de ce que tu demandes contre le comte de Montfort. »

» L'enfant remercia donc le saint-père de ce qu'il lui avait donné, et lui dit : « Seigneur, si je puis recouvrer ma terre sur le comte de Montfort et ceux qui la retiennent, je te prie, seigneur, que tu ne me saches pas mauvais gré, et ne sois pas courroucé contre moi. » Le saint-père lui répondit : « Quoi que tu fasses, Dieu te permet de bien commencer et mieux achever. »

Nous avons copié mot pour mot une ancienne chronique qui n'est qu'une traduction du Poëme des Albigeois, sans oublier pourtant que la poésie est fiction, sans fermer les yeux sur ce que présente d'improbable la suppposition du poëte qui prête au pape l'intention de défaire tout ce qu'il a fait avec tant de peine et une si grande effusion de sang.

Les actes d'Innocent III donnèrent une idée toute contraire. On peut lire surtout ses deux lettres, jusqu'ici inédites (*Archives, Trésor des chartes*, reg. J. XIII-18, folio 32, et cart. J. 430), aux évêques et barons du Midi. Il y manifeste la joie la plus vive pour les résultats de la croisade et l'extermination de l'hérésie; bien loin d'encourager le jeune Raymond VII à reprendre son patrimoine, il enjoint aux barons de rester fidèles à Simon de Montfort.

fort qui recueillirent le patrimoine du comte de Toulouse. L'héritier légitime ne le recouvra que pour le céder bientôt. L'usurpateur, avec tout son courage et sa prodigieuse vigueur d'âme, était vaincu dans le cœur, quand une pierre, lancée des murs de Toulouse, vint le délivrer de la vie (1218) [1]. Son fils, Amaury de Montfort, céda au roi de France ses droits sur le Languedoc; tout le Midi, sauf quelques villes libres, se jeta dans les bras de Philippe-Auguste [2]. En 1222, le légat lui-même et les

[1] Guill. de Pod. Laur. : « Le comte était malade de fatigue et d'ennui, ruiné par tant de dépenses et épuisé, et ne pouvait guère supporter l'aiguillon dont le légat le pressait sans relâche pour son insouciance et sa mollesse; aussi priait-il, dit-on, le Seigneur de remédier à ses maux par le repos de la mort. La veille de Saint-Jean-Baptiste, une pierre lancée par un mangonnot lui tomba sur la tête, et il expira sur la place.

[2] Raymond VII écrit à Philippe-Auguste (juillet 1222) : « Ad vos, domine, sicut ad meum unicum et principale recurro refugium... humiliter vos deprecans et exorans quatenus mei misereri velitis. » Preuves de l'Histoire du Languedoc, III, 275. — (Décembre 1222.) « Cum... Amalricus supplicaverit nobis et dignemini juxta beneplacitum vestrum, terram accipere vobis et hæredibus vestris in perpetuum, quam tenuit vel tenere debuit, ipse, vel pater suus in partibus Albigensibus et sibi vicinis, gaudemus super hoc, desiderantes Ecclesiam et terram illam sub umbra vestri nomini gubernari et rogantes affectuose quantum possumus, quatenus celsæ majestatis vestræ regia potestas, intuitu regis regum, et pro honore sanctæ matris Ecclesiæ ac regni vestri, terram prædictam ad oblationem et resignationem dicti comitis recipiatis; et invenietis nos et cæteros prælatos paratos vires nostras effundere in hoc negotio pro vobis, et expendere quidquid ecclesia in partibus illis habet, vel est habitura. » Preuv. de l'Hist. du Langued., III, 276. — (1223.) « Dum dudum et diu soli sederemus in Biterris civitate, singulis momentis mortem expectantes, optataque nobis fuit in desiderio, vita nobis existente in supplicium, hostibus fidei et pacis undique gladios suos in capita nostra exerentibus, ecce, rex reverende, intravit kal. Maii cursor ad nos, qui.... nuntiavit nobis verbum bonum, verbum consolationis, et totius miseriæ nostræ allevationis, quod videlicet placet celsitudinis vestræ magnifi-

évêques du Midi le suppliaient à genoux d'accepter l'hommage de Montfort. C'est qu'en effet les vainqueurs ne savaient plus que faire de leur conquête et doutaient de s'y maintenir. Les quatre cent trente fiefs que Simon de Montfort avait donnés pour être régis selon la coutume de Paris, pouvaient être arrachés aux nouveaux possesseurs s'ils ne s'assuraient un puissant protecteur. Les vaincus, qui avaient vu en plusieurs occasions le roi de France opposé au pape, espéraient de lui un peu plus d'équité et de douceur.

Si nous jetons à cette époque un regard sur l'Europe entière, nous découvrirons dans tous les États une faiblesse, une inconséquence de principe et de situation, qui devait tourner au profit du roi de France.

Avant l'effroyable guerre qui amena la catastrophe du Midi, don Pedro et Raymond V avaient été ennemis des libertés municipales de Toulouse et de l'Aragon. Le roi d'Aragon avait voulu être couronné des mains du pape, et lui rendre hommage pour être moins dépendant des siens. Le comte de Toulouse, Raymond V, avait sollicité lui-même les rois

centiæ, convocatis prælatis et baronibus regni vestri apud Melodunum, ad tractandum super remedio et succursu terræ, quæ facti est in horrendam desolationem et in sibilum sempiternum, nisi Dominus ministerio regiæ dexteræ vestræ citius succurratus, super quo, tanto mœrore scalidi, tanta lugubratione defecti respirantes, gratias primum, elevatis oculis ac manibus in cœlum, referimus altissimo, in cujus manu corda regum consistunt, scientes hoc divinitus vobis esse inspiratum, etc... Flexis itaque genibus, reverendissime Rex, lacrymis in torrentem deductis, et singultibus laceratis, regiæ supplicamus majestati quatinus vobis inspiratæ gratiæ Dei non deesse velitis... quod universalis Ecclesiæ imminet subversio in regno vestro, nisi vos occurratis et succurratis, etc... » Ibid., 278.

France et d'Angleterre de faire une croisade
re les libertés religieuses et politiques de la cité
Toulouse, représentant du principe municipal
gênait son pouvoir. Le roi d'Angleterre conti-
t contre Kenterbury, contre ses barons, la lutte
nri II. Enfin l'empereur Othon de Brunswick,
l'Henri le Lion, sorti d'une famille toute guelfe,
ennemie des empereurs, mais Anglais par sa
, élevé à la cour d'Angleterre, près de ses
es, Richard et Jean, se souvint de sa mère plus
de son père, tourna des Guelfes aux Gibelins,
lis que la maison gibeline des princes de Souabe
t relevée par les papes, par Innocent III, tuteur
eune Frédéric II. Othon, abandonné des Guelfes,
ndonné des Gibelins, se trouvait renfermé dans
États de Brunswick, et recevait une solde de son
e Jean pour combattre l'Église et Philippe-
uste, qui le défit à Bouvines. Telle était l'im-
se contradiction de l'Europe. Les princes étaient
re les libertés municipales pour les libertés
gieuses. L'empereur était Guelfe et le pape Gibe-
Le pape, en attaquant les rois sous le rapport
gieux, les soutenait contre les peuples sous le
ort politique. Il sacra le roi d'Aragon, annula
ande charte, et blâma l'archevêque de Kenter-
y, de même qu'Alexandre III avait abandonné
et. Le pape renonçait ainsi à son ancien rôle de
nseur des libertés politiques et religieuses. Le
le France, au contraire, sanctionnait à cette épo-
une foule de chartes communales. Il prenait part à
oisade du Midi, mais seulement autant qu'il fallait
constater sa foi. Lui seul, en Europe, avait une
tion forte et simple ; à lui seul était l'avenir.

CHAPITRE VIII

Première moitié du XIIIe siècle. Mysticisme. Louis IX. Sainteté du roi de France.

Cette lutte immense, dont nous avons présenté le tableau dans le chapitre précédent, s'est terminée, ce semble, à l'avantage du pape. Il a triomphé partout, et de l'empereur, et du roi Jean, et des Albigeois hérétiques, et des Grecs schismatiques. L'Angleterre et Naples sont devenus deux fiefs du saint-siége, et la mort tragique du roi d'Aragon a été un grand enseignement pour tous les rois. Cependant, ces succès divers ont si peu fortifié le pape, que nous le verrons, au milieu du XIIIe siècle, abandonné d'une grande partie de l'Europe, mendiant à Lyon la protection française; au commencement du siècle suivant, outragé, battu, souffleté par son bon ami le roi de France, obligé enfin de venir se mettre sous sa main à Avignon. C'est au profit de la France qu'auront succombé les vaincus et les vainqueurs, les ennemis de l'Église et l'Église elle-même.

Comment expliquer cette décadence précipitée d'Innocent III à Boniface VIII, une telle chute après une telle victoire? D'abord, c'est que la victoire a été plus apparente que réelle. Le fer est impuissant con-

tre la pensée ; c'est plutôt sa nature, à cette plante vivace, de croître sous le fer, de germer et fleurir sous l'acier. Combien plus, si le glaive se trouve dans la main qui devait le moins user du glaive, si c'est la main pacifique, la main du prêtre ; si l'agneau mord et déchire, si le père assassine !... L'Église perdant ainsi son caractère de sainteté, ce caractère va tout à l'heure passer à un laïque, à un roi, au roi de France. Les peuples vont transporter leur respect au sacerdoce laïque, à la royauté. Le pieux Louis IX porte ainsi, à son insu, un coup terrible à l'Église.

Les remèdes mêmes sont devenus des maux. Le pape n'a vaincu le mysticisme indépendant qu'en ouvrant lui-même de grandes écoles de mysticisme, je parle des ordres mendiants. C'est combattre le mal par le mal même ; c'est entreprendre la chose difficile et contradictoire entre toutes, vouloir régler l'inspiration, déterminer l'illumination, constituer le délire ! On ne joue pas ainsi avec la liberté, c'est une lame à deux tranchants, qui blesse celui qui croit la tenir et veut s'en faire un instrument.

Les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, sur lesquels le pape essaya de soutenir l'Église en ruine, eurent une mission commune, la prédication. Le premier âge des monastères, l'âge du travail et de la culture, où les bénédictins avaient défriché la terre et l'esprit des barbares, cet âge était passé. Celui des prédicateurs de la croisade, des moines de Cîteaux et de Clairvaux, avait fini avec la croisade. Au temps de Grégoire VII, l'Église avait déjà été sauvée par les moines auxiliaires de la papauté. Mais les moines sédentaires et reclus ne

servaient plus guère, lorsque les hérétiques couraient le monde pour répandre leurs doctrines. Contre de tels prêcheurs, l'Église eut ses *prêcheurs*, c'est le nom même de l'ordre de Saint-Dominique. Le monde venait moins à elle, elle alla à lui[1]. Le tiers ordre de Saint-Dominique et de Saint-François reçut une foule d'hommes qui ne pouvaient quitter le siècle, et cherchaient à accorder les devoirs du monde et la perfection monastique. Saint Louis et sa mère appartenaient au tiers ordre de Saint-François.

Telle fut l'influence commune des deux ordres. Toutefois, ils eurent, dans cette ressemblance, un caractère divers. Celui de Saint-Dominique, fondé par un esprit austère, par un gentilhomme espagnol né sous l'inspiration sanguinaire de Cîteaux, au milieu de la croisade de Languedoc, s'arrêta de bonne heure dans la carrière mystique, et n'eut ni la fougue ni les écarts de l'ordre de Saint-François. Il fut le principal auxiliaire des papes jusqu'à la fondation des jésuites. Les dominicains furent chargés de régler et de réprimer. Ils eurent l'inquisition et l'enseignement de la théologie dans l'enceinte même du palais pontifical[2]. Pendant que les franciscains couraient le monde dans le dévergondage de l'inspiration, tombant, se relevant de l'obéissance à la liberté, de l'hérésie à l'orthodoxie, embrassant le monde et l'agitant des transports de l'amour mystique, le sombre esprit de saint Domi-

[1] Les universités venaient de quitter saint Augustin pour Aristote : les mendiants remontèrent à Saint-Augustin.

[2] Honorius III approuva la règle de Saint-Dominique, en 1216, et créa en sa faveur l'office de maître du sacré palais.

'enferma au sacré palais de Latran, aux voûtes
ques de l'Escurial[1].
lre de Saint-François fut moins embarrassé;
ça tête baissée dans l'amour de Dieu[2]; il
comme plus tard Luther : Périsse la loi,
râce ! » Le fondateur de cet ordre vagabond
marchand ou colporteur d'Assise. On appe-
talien *François*, parce qu'en effet il ne par-
e que *français*. C'était, dit son biographe,
première jeunesse, un homme de vanité,
fon, un farceur, un chanteur; léger, pro-
ardi.... Tête ronde, front petit, yeux noirs
malice, sourcils droits, nez droit et fin,
petites et comme dressées, langue aiguë et
voix véhémente et douce; dents serrées,
, égales; lèvres minces, barbe rare, col
bras courts, doigts longs, ongles longs,
aigre, pied petit; de chair peu ou point[3]. »
ingt-cinq ans, lorsqu'une vision le conver-
onte à cheval, va vendre ses étoffes à Foli-
rapporte le prix à un vieux prêtre et, sur
s, jette l'argent par la croisée. Il veut du
ster avec le prêtre, mais son père le pour-

par Philippe II.
ervant mysticisme ne fit pas le salut de l'Église. Le
Eude Rigaud, devenu archevêque de Rouen (1249-1269),
chaque soir dans son journal les témoignages les plus
contre l'épouvantable corruption des couvents et des
son diocèse. Ce journal a été publié en 1845. D'autre
lication du cartulaire de saint Bertin jette le plus triste
vie des moines aux XIe et XIIe siècles (1860). Voy. Re-
ntroduction.
saint François, par Thomas Cellano. (Thomas de Cellano
ciple, et écrivit deux fois sa vie, par ordre de Gré-

suit; il se sauve, vit un mois dans un trou; son père le rattrape, le charge de coups; le peuple le poursuit à coups de pierres. Les siens l'obligent de renoncer juridiquement à tout son bien en présence de l'évêque. C'était sa plus grande joie; il rend à son père tous ses habits, sans garder même un caleçon : l'évêque lui jette son manteau.

Le voilà lancé sur la terre; il parcourt les forêts en chantant les louanges du Créateur. Des voleurs l'arrêtent et lui demandent qui il est : « Je suis, dit-il, le héraut qui proclame le grand roi. » Ils le plongent dans une fondrière de neige; nouvelle joie pour le saint; il s'en tire et poursuit sa route. Les oiseaux chantent avec lui; il les prêche, ils écoutent : Oiseaux mes frères, disait-il, n'aimez-vous pas votre Créateur, qui vous donne ailes et plumes et tout ce qu'il vous faut? Puis, satisfait de leur docilité, il les bénit et leur permet de s'envoler[1]. Il exhortait ainsi toutes les créatures à louer et remercier Dieu. Il les aimait, sympathisait avec elles; il sauvait, quand il pouvait, le lièvre poursuivi par les chasseurs, et vendait son manteau pour racheter un agneau de la boucherie. La nature morte elle-même, il l'embrassait dans son immense charité. Moissons, vignes, bois, pierres, il fraternisait avec eux tous et les appelait tous à l'amour divin[2].

[1] Th. Cellan. : « Fratres mei aves, multum debetis laudare creatorem, etc... » Un jour que des hirondelles l'empêchaient de prêcher par leur ramage, il les pria de se taire : « Sorores meæ hirundines, etc. » Elles obéirent aussitôt.

[2] Th. Cellan. : « Segetes, vineas, lapides et silvas, et omnia speciosa camporum... terramque et ignem, aërem et ventum ad divinum monebat amorem, etc... Omnes creaturas *fratres* nomine nuncupabat; *frater* cinis, *soror* musca, etc. »

Cependant un pauvre idiot d'Assise s'attacha à lui, puis un riche marchand laissa tout pour le suivre. Ces premiers franciscains et ceux qui se joignirent à eux, donnèrent d'abord dans des austérités forcenées, comparables à celles des faquirs de l'Inde, se pendant à des cordes, se serrait de chaînes de fer et d'entraves de bois. Puis, quand ils eurent un peu calmé cette soif de douleur, saint François chercha longtemps en lui-même lequel valait mieux de la prière ou de la prédication[1]. Il y serait encore, s'il ne se fût avisé de consulter sainte Claire et le frère Sylvestre ; ils le décidèrent pour la prédication. Dès lors, il n'hésita plus, se ceignit les reins d'une corde et partit pour Rome. « Tel fut son transport, dit le biographe, quand il parut devant le pape, qu'il pouvait à peine contenir ses pieds et tressaillait comme s'il eût dansé[2]. » Les politiques de la cour de Rome le rebutèrent d'abord ; puis le pape réfléchit et l'autorisa. Il demandait pour grâce unique de prêcher, de mendier, de n'avoir rien au monde, sauf une pauvre église de Sainte-Marie des Anges, dans le petit champ de la *Portioncule*, qu'il rebâtit de ce qu'on lui donnait. Cela fait, il partagea le monde à ses compagnons, gardant pour lui l'Égypte où il espérait le martyre ; mais il eut beau faire, le sultan s'obstina à le renvoyer.

Tels furent les progrès du nouvel ordre, qu'en 1219 saint François réunit cinq mille franciscains en Italie, et il y en avait dans tout le monde. Ces

[1] *Vie de saint François*, par saint Bonaventure.
[2] *Vie de saint François*, par saint Bonaventure.

apôtres effrénés de la grâce couraient partout pieds nus, jouant tous les mystères dans leurs sermons, traînant après eux les femmes et les enfants, riant à Noël, pleurant le vendredi saint, développant sans retenue tout ce que le christianisme a d'éléments dramatiques. Le système de la grâce, où l'homme n'est plus rien qu'un jouet de Dieu, le dispense aussi de toute dignité personnelle ; c'est pour lui un acte d'amour de s'abaisser, de s'annuler, de montrer les côtés honteux de sa nature ; il semble exalter Dieu d'autant plus. Le scandale et le cynisme deviennent une jouissance pieuse, une sensualité de dévotion. L'homme immole avec délices sa fierté et sa pudeur à l'objet aimé.

C'était une grande joie pour saint François d'Assise de faire pénitence dans les rues pour avoir rompu le jeûne et mangé un peu de volaille par nécessité. Il se faisait traîner tout nu, frapper de coups de corde, et l'on criait : « Voici le glouton qui s'est gorgé de poulet à votre insu ! A Noël il se préparait, pour prêcher, une étable comme celle où naquit le Sauveur. On y voyait le bœuf, l'âne, le foin ; pour que rien n'y manquât, lui-même il bêlait comme un mouton, en prononçant *Bethléem*, et quand il en venait à nommer le doux Jésus, il passait la langue sur les lèvres et les léchait comme s'il eût mangé du miel[1].

Ces folles représentations, ces courses furieuses à travers l'Europe, qu'on ne pouvait comparer qu'aux bacchanales ou aux pantomimes des prêtres de Cy-

[1] Le foin de l'étable fit des miracles ; il guérissait les animaux malades.

bèle, donnaient lieu, on peut le croire, à bien des excès. Elles ne furent même pas exemptes du caractère sanguinaire qui avait marqué les représentations orgiastiques de l'antiquité. Le tout-puissant génie dramatique qui poussait saint François à l'imitation complète de Jésus, ne se contenta pas de le jouer dans sa vie et sa naissance; il lui fallut aussi la passion. Dans ses dernières années, on le portait sur une charrette, par les rues et les carrefours, versant le sang par le côté, et imitant, par ses stigmates, celles du Seigneur.

Ce mysticisme ardent fut vivement accueilli par les femmes, et, en revanche, elles eurent bonne part dans la distribution des dons de la grâce. Sainte Clara d'Assise commença les clarisses[1]. Le dogme de l'immaculée conception devint de plus en plus populaire[2]. Ce fut le point principal de la religion,

[1] Cet ordre obtint de saint François, en 1224, une règle particulière. Agnès de Bohême l'établit en Allemagne.

[2] L'Église de Lyon l'avait instituée en 1134. Saint Bernard lui écrivit une longue lettre pour la tancer de cette nouveauté (Epist. 174). Elle fut approuvée par Alain de Lille et par Petrus Cellensis (L. VI, epist. 23; IX, 9 et 10). Le concile d'Oxford la condamna en 1222. — Les dominicains se déclarèrent pour saint Bernard, l'université pour l'Église de Lyon. Bulæus, Hist. univers. Paris, II, 138; IV, 618, 964. Voyez Duns Scot, Sententiarum liber III, dist. 3, qu. I, et dist. 18, qu. I. Il disputa, dit-on, pour l'immaculée conception, contre deux cents dominicains, et amena l'université à décider : « Ne ad ullos gradus scholasticos admitteretur ullus, qui prius non juraret se defensurum B. Virginem a noxa originaria. » Wadding., Ann. Minorum, ann. 1394. Bulæus, IV, p. 71.

Acta SS. Theodor. de Appoldia, p. 583. « Totam cœlestem patriam amplexando dulciter continebat. » — Pierre Damiani disait que Dieu lui-même avait été enflammé d'amour pour la Vierge. Il s'écrie dans un sermon (Sermo XI, de Annunt. B. Mar., p. 171) : « O venter diffusior cœlis, terris amplior, capacior elementis! etc. »

la thèse favorite que soutinrent les théologiens, la croyance chère et sacrée pour laquelle les franciscains, chevaliers de la Vierge, rompirent des lances. Une dévotion sensuelle embrassa la chrétienté. Le monde entier apparut à saint Dominique dans le capuchon de la Vierge, comme l'Inde l'a vu dans la bouche de Crishna, ou comme Brahma reposant dans la fleur du lotos. « La Vierge ouvrit son capuchon devant son serviteur Dominique, qui était tout en pleurs, et il se trouvait, ce capuchon, de telle capacité et immensité qu'il contenait et embrassait doucement toute la céleste patrie. »

Nous avons remarqué déjà, à l'occasion d'Héloïse, d'Éléonore de Guyenne et des cours d'amour, que, dès le XIIe siècle, la femme prit sur la terre une place proportionnée à l'importance nouvelle qu'elle

— Dans un sermon sur la Vierge, de l'archevêque de Kenterbury, Étienne Langton, on trouve ces vers :

Bele Aliz matin leva,
Sun cors vesti et para,
Ens un vergier s'en entra,
Cink fleurettes y truva;
Un chapelet fit en a
De bele rose flurie.
Pur Dieu trahez vus en là,
Vus ki ne amez mie!

Ensuite il applique mystiquement chaque vers à la mère du Sauveur, et s'écrie avec enthousiasme :

Ceste est la belle Aliz,
Ceste est la flur,
Ceste est le lys.

ROQUEFORT, Poésie du XIIe et du XIIIe siècle.

On a attribué au franciscain saint Bonaventure le Psalterium minus et le Psalterium majus B. Mariæ Virginis. Ce dernier est une sorte de parodie sérieuse où chaque verset est appliqué à la Vierge. Psalm. I : « ... Universas enim fœminas vincis pulchritudine carnis ! »

avait acquise dans la hiérarchie céleste. Au XIII•, elle se trouve, au moins comme mère et régente, assise sur plusieurs des trônes d'Occident. Blanche de Castille gouverne au nom de son fils enfant, comme la comtesse de Champagne pour le jeune Thibaut; comme celle de Flandre pour son mari prisonnier. Isabelle de la Marche exerce aussi la plus grande influence sur son fils Henri III, roi d'Angleterre. Jeanne de Flandre ne se contenta pas du pouvoir, elle en voulut les honneurs et les insignes virils; elle réclama au sacre de saint Louis le droit du comte de Flandre, celui de porter l'épée nue, l'épée de la France[1].

Avant d'expliquer comment une femme gourverna la France et brisa la force féodale au nom d'un enfant, il faut pourtant se rappeler combien toute circonstance favorisait alors les progrès du pouvoir royal. La royauté n'avait qu'à se laisser aller, le fil de l'eau la portait. La mort de Philippe-Auguste n'y avait rien changé (1218). Son fils, le faible et maladif Louis VIII, nommé, ce semble ironiquement, Louis le Lion, ne joua pas moins le rôle d'un conquérant. Il échoua en Angleterre, il est vrai, mais il prit aux Anglais le Poitou. En Flandre, il maintint la comtesse Jeanne, lui rendant le service de garder son mari prisonnier à la tour du Louvre. Cette Jeanne était fille de Baudouin, le premier empereur de Constantinople, qu'on croyait tué par les Bulgares. Un jour, le voilà qui reparaît en Flandre; sa fille refuse de le reconnaître, mais le peuple l'accueille,

[1] Par une singulière coïncidence, en 1250, une femme succédait, pour la première fois, à un sultan (Chegger-Eddour à Almoadan).

et elle est obligée de fuir près de Louis VIII, qui la ramène avec une armée. Le vieillard ne pouvait répondre à certaines questions; et vingt ans d'une dure captivité pouvaient bien avoir altéré sa mémoire. Il passa pour imposteur, et la comtesse le fit périr. Tout le peuple la regarda comme parricide.

La Flandre se trouvait ainsi soumise à l'influence française; il en fut bientôt de même du Languedoc. Louis VIII y était appelé par l'Église contre les Albigeois, qui reparaissaient sous Raymond VII[1]. D'autre part, une bonne partie des méridionaux désiraient finir à tout prix, par l'intervention de la France, cette guerre de tigres, qui se faisait chez eux depuis si longtemps. Louis avait prouvé sa douceur et sa loyauté au siége de Marmande, où il essaya en vain de sauver les assiégés. Vingt-cinq seigneurs et dix-sept archevêques et évêques déclaraient qu'ils conseillaient au roi de se charger de l'affaire des Albigeois. Louis VIII se mit en effet en marche à la tête de toute la France du Nord; les cavaliers seuls étaient dans cette armée au nombre de cinquante mille. L'alarme fut grande dans le Midi. Une foule de seigneurs et de grandes villes s'empressèrent d'envoyer au-devant, et de faire hommage. Les républiques de Provence, Avignon, Arles, Marseille et Nice, espéraient pourtant que le torrent passerait à côté. Avignon offrit passage hors de ses murs; mais en même temps elle s'entendait, avec le comte de Toulouse, pour détruire tous les fourrages à l'approche de la cavalerie française. Cette ville était étroitement unie

[1] Voy. la lettre des évêques du Midi à Louis VIII. Preuves de l'Histoire du Lang., p. 289, et les lettres d'Honorius III, ap. Scr. Fr. XIX, 699-723.

avec Raymond; elle était restée douze ans excommuniée pour l'amour de lui. Les podestats d'Avignon prenaient le titre de bayles ou lieutenants du comte de Toulouse. Louis VIII insista pour passer par la ville même, et sur son refus, il l'assiégea. Les réclamations de Frédéric II, en faveur de cette ville impériale, ne furent point écoutées. Il fallut qu'elle payât rançon, donnât des otages et abattît ses murailles. Tout ce qu'on trouva dans la ville de Français et de Flamands, fut égorgé par les assiégeants. Une grande partie du Languedoc s'effraya; Nîmes, Albi, Carcassonne, se livrèrent, et Louis VIII établit des sénéchaux dans cette dernière ville et à Beaucaire. Il semblait qu'il dût accomplir dans cette campagne toute la conquête du Midi. Mais le siége d'Avignon avait été un retard fatal; les chaleurs occasionnèrent une épidémie meurtrière dans son armée. Lui-même il languissait, lorsque le duc de Bretagne et les comtes de Lusignan, de la Marche, d'Angoulême et de Champagne s'entendirent pour se retirer; ils se repentaient tous d'avoir aidé au succès du roi; le comte de Champagne, amant de la reine (telle est du moins la tradition), fut accusé d'avoir empoisonné Louis, qui mourut peu après son départ (1226).

La régence et la tutelle du jeune Louis IX eût appartenu, d'après les lois féodales, à son oncle Philippe le Hurepel (le grossier), comte de Boulogne. Le légat du pape et le comte de Champagne, qu'on disait également favorisés de la reine mère, Blanche de Castille, lui assurèrent la régence. C'était une grande nouveauté qu'une femme commandât à tant d'hommes; c'était sortir d'une manière éclatante du

système militaire et barbare qui avait prévalu jusque-là, pour entrer dans la vie pacifique de l'esprit moderne. L'Église y aida. Outre le légat, l'archevêque de Sens et l'évêque de Beauvais voulurent bien attester que le dernier roi avait, sur son lit de mort, nommé sa veuve régente. Son testament, que nous avons encore, n'en fait aucune mention[1]. Il est douteux, d'ailleurs, qu'il eût confié le royaume à une Espagnole, à la nièce du roi Jean, à une femme que le comte de Champagne avait prise, dit-on, pour l'objet de ses galanteries poétiques. Ce comte, ennemi d'abord du roi, comme les autres grands seigneurs, n'en fut pas moins le plus puissant appui de la royauté après la mort de Louis VIII. Il aimait sa veuve, dit-on, et, d'autre part, la Champagne aimait la France; les grandes villes industrielles de Troyes, de Bar-sur-Seine, etc., devaient sympathiser avec le pouvoir pacifique et régulier du roi, plus qu'avec la turbulence militaire des seigneurs. Le parti du roi, c'était le parti de la paix, de l'ordre, de la sûreté des routes. Quiconque voyageait, marchant ou pèlerin, était, à coup sûr, pour le roi. Ceci explique encore la haine furieuse des grands seigneurs contre la Champagne, qui avait de bonne heure abandonné leur ligue. La jalousie de la féodalité contre l'industrialisme, qui entra pour beaucoup dans les guerres de Flandre et de Languedoc, ne fut point certainement étrangère aux affreux ravages que les seigneurs firent dans la Champagne pendant la minorité de saint Louis.

[1] *Archives du royaume*, J., carton 401. Lettre et témoignage de l'archevêque de Sens et de l'évêque de Beauvais. — J., carton 403, *Testament de Louis VIII*.

Le chef de la ligue féodale, ce n'était point Philippe, oncle du jeune roi, ni les comtes de la Marche et de Lusignan, beau-père et frère du roi d'Angleterre, mais le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, descendu d'un fils de Louis le Gros. La Bretagne, relevant de la Normandie, et par conséquent de l'Angleterre aussi bien que de la France, flottait entre les deux couronnes. Le duc était d'ailleurs l'homme le plus propre à profiter d'une telle position. Élevé aux écoles de Paris, grand dialecticien, destiné d'abord à la prêtrise, mais de cœur légiste, chevalier, ennemi des prêtres, il en fut surnommé *Mauclerc*.

Cet homme remarquable, certainement le premier de son temps, entreprit bien des choses à la fois, et plus qu'il ne pouvait : en France, d'abaisser la royauté ; en Bretagne, d'être absolu, malgré les prêtres et les seigneurs. Il s'attacha les paysans, leur accorda des droits de pâture, d'usage du bois mort, des exemptions du péage. Il eut encore pour lui les seigneurs de l'intérieur du pays, surtout ceux de la Bretagne française (Avaugour, Vitré, Fougères, Châteaubriant, Dol, Châteaugiron) ; mais il tâcha de dépouiller ceux des côtes (Léon, Rohan, le Faou, etc.). Il leur disputa ce précieux droit de *bris*, qui leur donnait des vaisseaux naufragés. Il luttait aussi contre l'Église, l'accusait de simonie par-devant les barons, employait contre les prêtres la science du droit canonique qu'il avait apprise d'eux-mêmes. Dans cette lutte, il se montra inflexible et barbare ; un curé refusant d'enterrer un excommunié, il ordonna qu'on l'enterrât lui-même avec le corps[1].

[1] Elle lui écrivit, dit-on : « Sire Thibaud de Champaigne, j'ai

Cette lutte intérieure ne permit guère à Mauclerc d'agir vigoureusement contre la France. Il eût fallu du moins être bien appuyé de l'Angleterre. Mais les Poitevins qui gouvernaient et volaient le jeune Henri III, ne lui laissaient point d'argent pour une guerre honorable. Il devait passer la mer en 1226; une révolte le retint. Mauclerc l'attendait encore en 1229, mais le favori de Henri III fut corrompu par la régente, et rien ne se trouva prêt. Elle eut encore l'adresse d'empêcher le comte de Champagne d'épouser la fille de Mauclerc. Les barons, sentant la faiblesse de la ligue, n'osaient, malgré toute leur mauvaise volonté, désobéir formellement au roi enfant, dont la régente employait le nom. En 1228, sommés par elle d'amener leurs hommes contre la Bretagne, ils vinrent chacun avec deux chevaliers seulement.

L'impuissance de la ligue du Nord permit à Blanche et au légat qui la conseillait d'agir vigoureusement contre le Midi. Une nouvelle croisade fut conduite en Languedoc. Toulouse aurait tenu longtemps, mais les croisés se mirent à détruire méthodiquement toutes les vignes qui faisaient la richesse du pays. Les indigènes avaient résisté tant qu'il n'en coûtait que du sang. Ils obligèrent leur comte à céder. Il faliut qu'il râsât les murs de sa ville, y reçût garnison française, y autorisât

entendu que vous avez convenancé et promis à prendre à femme la fille au comte Perron de Bretaigne. Partant vous mande que si ne voulez perdre quan que vous avez au royaume de France, que vous ne le faites. Si cher que avez tout tant qua amez au dit royaume, ne le faites pas. La raison pourquoy vous sçavez bien. Je n'ai jamais trouvé pis qui mal m'ait voulu faire que luy. » D. Morice, I, 158.

lissement de l'inquisition, confirmât à la
e la possession du bas Languedoc, promît
use après sa mort, comme dot de sa fille
e, qu'un frère du roi devait épouser[1]. Quant
aute Provence, il la donnait à l'Église : c'est
ne du droit des papes sur le comtat d'Avignon.
ième il vint à Paris, s'humilia, reçut la disci-
dans l'église de Notre-Dame, et se constitua,
six semaines, prisonnier à la tour du Louvre.
tour, où six comtes avaient été enfermés
Bouvines, d'où le comte de Flandre venait à
de sortir, où l'ancien comte de Boulogne se
e désespoir, était devenue le château, la mai-
e plaisance, où les grands barons logeaient
n à son tour.
régente osa alors défier le comte de Bretagne
somma de comparaître devant les pairs. Ce
nal des douze pairs, calqué sur le nombre
que des douze apôtres et sur les traditions
ques des romans carlovingiens, n'était pas
nstitution fixe et régulière. Rien n'était plus
ode pour les rois. Cette fois, les pairs se
èrent l'archevêque de Sens, les évêques de
res et de Paris, les comtes de Flandre, de
ipagne, de Nevers, de Blois, de Chartres, de
fort, de Vendôme, les seigneurs de Coucy et de
morency, et beaucoup d'autres barons et che-
's.
ur sentence n'aurait pas fait grand'chose, si
lerc eût été mieux soutenu par les Anglais et

yez les articles du Traité, inséré au tome III des Preuves
stoire du Languedoc, p. 329, sqq., et au tome XIX du re-
es Historiens de France, p. 219, sqq.

par les barons. Ceux-ci traitèrent séparément la régente. Toute la haine des seigneurs, forcé céder à Blanche, retomba sur le comte de Champa il fut obligé de se réfugier à Paris, et ne rentra ses domaines qu'en promettant de prendre la c en expiation de la mort de Louis VIII; c'était s'av coupable.

Tout le mouvement qui avait troublé la Franc Nord s'écoula pour ainsi dire vers le Mic l'Orient. Les deux chefs opposés, Thibaut et M clerc, furent éloignés par des circonstances n velles, et laissèrent le royaume en paix. Thibau trouva roi de Navarre par la mort du père d femme; il vendit à la régente Chartres, Blois, cerre et Châteaudun. Une noblesse innombrabl suivit. Le roi d'Aragon, qui, à la même épo commençait sa croisade contre Majorque et Vale amena aussi beaucoup de chevaliers, surtout grand nombre de *faidits* provençaux et langu çiens; c'étaient des proscrits de la guerre des A geois. Peu après, Pierre Mauclerc, qui n' comte de Bretagne que du chef de sa femme, a qua le comté, le laissa à son fils, et fut nommé le pape Grégoire IX général en chef de la nou croisade d'Orient.

Telle était la favorable situation du royaum l'époque de la majorité de saint Louis (1236) royauté n'avait rien perdu depuis Philippe-Aug Arrêtons-nous un instant ici, et récapitulon progrès de l'autorité royale et du pouvoir ce depuis l'avénement du grand-père de saint L

Philippe-Auguste avait, à vrai dire, fond royaume en réunissant la Normandie à la Pica

it, en quelque sorte, fondé Paris, en lui don-
a cathédrale, sa halle, son pavé, des hôpi-
les aqueducs, une nouvelle enceinte, de nou-
armoiries, surtout en autorisant et soutenant
iversité. Il avait fondé la juridiction royale
ugurant l'assemblée des pairs par un acte
ire et humain, la condamnation de Jean et
tion du meurtre d'Arthur. Les grandes puis-
féodales s'affaissaient; la Flandre, la Cham-
le Languedoc, étaient soumis à l'influence
Le roi s'était formé un grand parti dans la
e, si je puis dire : je parle des cadets; il
acrer en principe qu'ils ne dépendraient plus
s aînés.

prince dans les mains duquel tombait ce
héritage, Louis IX, avait vingt et un ans en
Il fut déclaré majeur, mais dans la réalité il
ongtemps encore dépendant de sa mère, la
spagnole qui gouvernait depuis dix ans. Les
s de Louis n'étaient pas celles qui éclatent
ne heure; la principale fut un sentiment ex-
n amour inquiet du devoir, et pendant long-
le devoir lui apparut comme la volonté de
e. Espagnol du côté de Blanche[1], Flamand
a aïeule Isabelle, le jeune prince suça avec

ait parent par sa mère d'Alphonse X, roi de Castille; lui avait promis des secours pour la croisade; mais il en 1252, et saint Louis « en fut fort affligé ». Math. . 565. — « A son retour, il fit frapper, dit Villani, des ; où les uns voient des menottes, en mémoire de sa capti- autres, les tours de Castille. » Ce qui vient à l'appui de nière opinion, c'est que les frères de saint Louis, Charles nse, mirent les tours de Castille dans leurs armes. Mi- r, 445.

le lait une piété ardente, qui semble avoir été étrangère à la plupart de ses prédécesseurs, et que ses successeurs n'ont guère connue davantage.

Cet homme, qui apportait au monde un tel besoin de croire, se trouva précisément au milieu de la grande crise, lorsque toutes les croyances étaient ébranlées. Ces belles images d'ordre que le moyen âge avait rêvées, le saint pontificat et le saint empire, qu'étaient-elles devenues? La guerre de l'Empire et du sacerdoce avait atteint le dernier degré de violence, et les deux partis inspiraient presque une égale horreur. D'un côté, c'était l'empereur [1], au milieu de son cortége de légistes bolonais et de docteurs arabes, penseur hardi, charmant poëte et mauvais croyant. Il avait des gardes sarrasines, une université sarrasine, des concubines arabes. Le sultan d'Egypte était son meilleur ami [2].

[1] L'empereur d'Allemagne était alors Frédéric II de Hohenstaufen, petit-fils de Frédéric Barberousse. (*N. de l'éd.*)

[2] Extraits d'historiens arabes, par Reinaud (Bibl. des croisades, IV, 417, sqq.). « L'émir Fakr-Eddin était entré fort avant, dit Yaféi, dans la confiance de l'empereur; ils avaient de fréquents entretiens sur la philosophie, et leurs opinions paraissaient se rapprocher sur beaucoup de points. — Ces étroites relations scandalisèrent beaucoup les chrétiens... « Je n'aurais pas tant insisté, dit-il à Fakr-Eddin, pour qu'on me remît Jérusalem, si je n'avais craint de perdre tout crédit en Occident; mon but n'a pas été de délivrer la ville sainte, ni rien de semblable; j'ai voulu conserver l'estime des Francs. » — « L'empereur était roux et chauve; il avait la vue faible; s'il avait été esclave, on n'en aurait pas donné deux cents drachmes. Ses discours montraient assez qu'il ne croyait pas à la religion chrétienne; quand il en parlait, c'était pour s'en railler... etc... Un muezzin récita près de lui un verset de l'Alcoran qui nie la divinité de Jésus-Christ. Le sultan le voulut punir; Frédéric s'y opposa. » — Il se fâcha contre un prêtre qui était entré dans une mosquée l'Évangile à la main, et jura de punir sévèrement tout chrétien qui y entrerait sans une permission spé-

avait, disait-on, écrit ce livre horrible dont on rlait tant, *De Tribus impostoribus*, Moïse, Mamet et Jésus, qui n'a jamais été écrit. Beaucoup gens soupçonnaient que Frédéric pouvait fort en être l'Antechrist.

Le pape n'inspirait guère plus de confiance que mpereur. La foi manquait à l'un, mais à l'autre charité. Quelque désir, quelque besoin qu'on t de révérer encore le successeur des apôtres, il ait difficile de le reconnaître sous cette cuirasse acier qu'il avait revêtue depuis la croisade des lbigeois. Il semblait que la soif du meurtre fût devenue le génie même du prêtre. Ces hommes de aix ne demandaient que mort et ruine, des pales effroyables sortaient de leur bouche. Ils adressaient à tous les peuples, à tous les princes, prenaient tour à tour le ton de la menace ou de la ainte : ils demandaient, grondaient, priaient, euraient. Que voulaient-ils avec tant d'ardeur? délivrance de Jérusalem? Aucunement. L'amélioration des chrétiens, la conversion des gentils? ien de tout cela. Eh! quoi donc? Du sang. Une oif horrible de sang semblait avoir embrasé le leur

ile. — On a vu plus haut quelles relations amicales Richard tretenait avec Salaheddin et Malek-Adhel. — Lorsque Jean de ienne fut assiégé dans son camp (en 1221), il fut comblé par le ltan de témoignages de bienveillance : « Dès lors, dit un auteur abe (Makrizi), il s'établit entre eux une liaison sincère et durae, et tant qu'ils vécurent, ils ne cessèrent de s'envoyer des préents et d'entretenir un commerce d'amitié. » Dans une guerre ntre les Kharismiens, les chétiens de Syrie se mirent pour ainsi re sous les ordres des infidèles. On voyait les chrétiens marcher urs croix levées; les prêtres se mêlaient dans les rangs, donaient des bénédictions, et offraient à boire aux musulmans dans urs calices. Ibid., 445, d'après Ibn-Giouzi, témoin oculaire.

depuis qu'une fois ils avaient goûté de celui des Albigeois.

La destinée de ce jeune et innocent Louis IX fut d'être héritier des Albigeois et de tant d'autres ennemis de l'Église. C'était pour lui que Jean, condamné sans être entendu, avait perdu la Normandie, et son fils Henri le Poitou; c'était pour lui que Montfort avait égorgé vingt mille hommes dans Béziers, et Folquet dix mille dans Toulouse. Ceux qui avaient péri étaient, il est vrai, des hérétiques, des mécréants, des ennemis de Dieu; il y avait pourtant, dans tout cela, bien des morts; et dans cette magnifique dépouille, une triste odeur de sang. Voilà, sans doute, ce qui fit l'inquiétude et l'indécision de saint Louis. Il avait grand besoin de croire et de s'attacher à l'Église, pour se justifier à lui-même son père et son aïeul, qui avaient accepté de tels dons. Position critique pour une âme timorée; il ne pouvait restituer sans déshonorer son père et indigner la France. D'autre part, il ne pouvait garder, ce semble, sans consacrer tout ce qui s'était fait, sans accepter tous les excès, toutes les violences de l'Église.

Le seul objet vers lequel une telle âme pouvait se tourner encore, c'était la croisade, la délivrance de Jérusalem. Cette grande puissance, bien ou mal acquise, qui se trouvait dans ses mains, c'était là, sans doute, qu'elle devait s'exercer et s'expier. De ce côté, il y avait tout au moins la chance d'une mort sainte.

Jamais la croisade n'avait été plus nécessaire et plus légitime. Agressive jusque-là, elle allait devenir défensive. On attendait dans tout l'Orient un

grand et terrible événement; c'était comme le bruit des grandes eaux avant le déluge, comme le craquement des digues, comme le premier murmure des cataractes du ciel. Les Mongols s'étaient ébranlés du Nord, et peu à peu descendaient par toute l'Asie. Ces pasteurs, entraînant les nations, chassant devant eux l'humanité avec leurs troupeaux, semblaient décidés à effacer de la terre toute ville, toute construction, toute trace de culture, à refaire du globe un désert, une libre prairie, où l'on pût désormais errer sans obstacle. Ils délibérèrent s'ils ne traiteraient pas ainsi toute la Chine septentrionale, s'ils ne rendraient pas cet empire, par l'incendie de cent villes et l'égorgement de plusieurs millions d'hommes, à cette beauté primitive des solitudes du monde naissant. Où ils ne pouvaient détruire les villes sans grand travail, ils se dédommageaient du moins par le massacre des habitants; témoin ces pyramides de têtes de morts qu'ils firent élever dans la plaine de Bagdad [1].

Toutes les sectes, toutes les religions qui se partageaient l'Asie, avaient également à craindre ces barbares, et nulle chance de les arrêter. Les sunnites et les schyytes, le calife de Bagdad et le calife du Caire, les Assassins, les chrétiens de terre sainte, attendaient le jugement. Toute dispute allait être finie, toute haine réconciliée; les Mongols s'en chargeaient. De là, sans doute, ils passeraient en Europe, pour accorder le pape et l'empereur, le

[1] Tamerlan, après avoir ruiné Damas de fond en comble, fit frapper des monnaies portant un mot arabe dont le sens était : DESTRUCTION.

d'être un cas de simonie; mais il n'était pas défendu pourtant de faire un présent à celui qui faisait un tel don à la France. Le présent fut de cent soixante mille livres, et de plus saint Louis donna le produit d'une confiscation faite sur les Juifs, dont il se faisait scrupule de profiter lui-même. Il alla pieds nus recevoir les saintes reliques jusqu'à Vincennes, et plus tard fonda pour elles la sainte Chapelle de Paris.

La croisade de 1235 n'était pas faite pour rétablir les affaires d'Orient. Le roi champenois de Navarre, le duc de Bourgogne, le comte de Montfort, se firent battre. Le frère du roi d'Angleterre n'eut d'autre gloire que celle de racheter les prisonniers. Mauclerc seul y gagna quelque chose. Cependant, le jeune roi de France ne pouvait quitter encore son royaume et réparer ces malheurs. Une vaste ligue se formait contre lui; le comte de Toulouse, dont la fille avait épousé le frère du roi, Alphonse de Poitiers, voulait tenter encore un effort pour garder ses États, s'il n'avait pu garder ses enfants. Il s'était allié aux rois d'Angleterre, de Navarre, de Castille et d'Aragon. Il voulait épouser ou Marguerite de la Marche, sœur utérine d'Henri III, ou Béatrix de Provence. Par ce dernier mariage, il eût réuni la Provence au Languedoc, déshérité sa fille au profit des enfants qu'il eût eus de Béatrix, et réuni tout le Midi. La précipitation fit avorter ce grand projet. Dès 1242, les inquisiteurs furent massacrés à Avignon; l'héritier légitime de Nîmes, Béziers et Carcassonne, le jeune Trencavel, se hasarda à reparaître. Les confédérés agirent l'un après l'autre. Raymond était réduit

quand les Anglais prirent les armes. Leur campagne en France fut pitoyable; Henri III avait compté sur son beau-père, le comte de la Marche, et les autres seigneurs qui l'avaient appelé. Quand ils se virent et se comptèrent, alors commencèrent les reproches et les altercations. Les Français n'avançaient pas moins; ils auraient tourné et pris l'armée anglaise au pont de Taillebourg, sur la Charente, si Henri n'eût obtenu une trêve par l'intercession de son frère Richard, en qui Louis révéra le héros de la dernière croisade, celui qui avait racheté et rendu à l'Europe tant de chrétiens[1]. Henri profita de ce répit pour décamper et se retirer vers Saintes. Louis le serra de près; un combat acharné eut lieu dans les vignes, et le roi d'Angleterre finit par s'enfuir dans la ville, et de là vers Bordeaux (1242).

Une épidémie, dont le roi et l'armée languirent également, l'empêcha de poursuivre ses succès. Mais le combat de Taillebourg n'en fut pas moins le coup mortel pour ses ennemis, et en général pour la féodalité. Le comte de Toulouse n'obtint grâce que comme cousin de la mère de saint Louis. Son vassal, le comte de Foix, déclara qu'il voulait dépendre immédiatement du roi. Le comte de la Marche et sa femme, l'orgueilleuse Isabelle de Lusignan, veuve de Jean et mère d'Henri III, furent obligés de céder. Ce vieux comte, faisant hommage au frère du roi, Alphonse, nouveau comte de Poitiers, un chevalier parut, qui se disait mortellement offensé par lui et demandait à le combattre par-devant son suzerain. Alphonse in-

[1] Math. Paris.

sistait durement pour que le vieillard fît raison au jeune homme. L'événement n'était pas douteux, et déjà Isabelle, craignant de périr après son mari, s'était réfugiée au couvent de Fontevrault. Saint Louis s'interposa et ne permit point ce combat inégal. Telle fut pourtant l'humiliation du comte de la Marche, que son ennemi, qui avait juré de laisser pousser ses cheveux jusqu'à ce qu'il eût vengé son outrage, se les fit couper solennellement devant tous les barons, et déclara qu'il en avait assez.

En cette occasion, comme en toutes, Louis montrait la modération d'un saint et d'un politique. Un baron n'ayant voulu se rendre qu'après en avoir obtenu l'autorisation de son seigneur, le roi d'Angleterre, Louis lui en sut gré, et lui remit son château sans autre garantie que son serment[1]. Mais afin de sauver de la tentation du parjure ceux qui tenaient des fiefs de lui et d'Henri, il leur déclara, aux termes de l'Évangile, qu'on ne pouvait servir deux maîtres, et leur permit d'opter librement[2]. Il eût voulu, pour ôter toute cause de guerre, obtenir d'Henri la cession expresse de la Normandie; à ce prix, il lui eût rendu le Poitou.

Telle était la prudence et la modération du roi. Il n'imposa pas à Raymond d'autres conditions que celles du traité de Paris, qu'il avait signé quatorze ans auparavant.

Cependant la catastrophe tant redoutée avait lieu en Orient. Une aile de la prodigieuse armée des Mongols avait poussé vers Bagdad (1258); une

[1] Math. Paris.
[2] Math. Paris.

autre entrait en Russie, en Pologne, en Hongrie. Les Karismiens, précurseurs des Mongols, avaient envahi la terre sainte; ils avaient remporté à Gaza, malgré l'union des chrétiens et des musulmans, une sanglante victoire. Cinq cents templiers y étaient restés; c'était tout ce que l'ordre avait alors de chevaliers à la terre sainte; puis les Mongols avaient pris Jérusalem abandonnée de ses habitants; ces barbares, par un jeu perfide, mirent partout des croix sur les murs; les habitants, trop crédules, revinrent et furent massacrés.

Saint Louis était malade, alité et presque mourant, quand ces tristes nouvelles parvinrent en Europe. Il était si mal qu'on désespérait de sa vie, et déjà une des dames qui le gardaient voulait lui jeter le drap sur le visage, croyant qu'il avait passé. Dès qu'il alla un peu mieux, au grand étonnement de ceux qui l'entouraient, il fit mettre la croix rouge sur son lit et sur ses vêtements. Sa mère eût autant aimé le voir mort. Il promettait, lui faible et mourant, d'aller si loin, outre-mer, sous un climat meurtrier, donner son sang et celui des siens dans cette inutile guerre qu'on poursuivait depuis plus d'un siècle. Sa mère, les prêtres eux-mêmes le pressaient d'y renoncer. Il fut inflexible; cette idée, qu'on lui croyait si fatale, fut, selon toute apparence, ce qui le sauva; il espéra, il voulut vivre, et vécut en effet. Dès qu'il fut convalescent il appela sa mère, l'évêque de Paris, et leur dit: « Puisque vous croyez que je n'étais pas parfaitement en moi-même quand j'ai prononcé mes vœux, voilà ma croix que j'arrache de mes épaules, je vous la rends... Mais à présent, continua-t-il, vous

ne pouvez nier que je ne sois dans la pleine jouissance de toutes mes facultés; rendez-moi donc ma croix; car celui qui sait toute chose sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de son signe. — C'est le doigt de Dieu, s'écrièrent tous les assistants; ne nous opposons plus à sa volonté. » Et personne, dès ce jour, ne contredit son projet.

Le seul obstacle qui restât à vaincre, chose triste et contre nature, c'était le pape. Innocent IV remplissait l'Europe de sa haine contre Frédéric II. Chassé de l'Italie, il assembla contre lui un grand concile à Lyon[1]. Cette ville impériale tenait pourtant à la France, sur le territoire de laquelle elle avait son faubourg au delà du Rhône. Saint Louis, qui s'était inutilement porté pour médiateur, ne consentit pas sans répugnance à recevoir le pape. Il fallut que tous les moines de Cîteaux vinssent se jeter aux pieds du roi; et il laissa attendre le pape quinze jours pour savoir sa détermination. Innocent, dans sa violence, contrariait de tout son pouvoir la croisade d'Orient; il eût voulu tourner les armes du roi de France contre l'empereur ou contre le roi d'Angleterre, qui était sorti un moment de sa servilité à l'égard du saint-siége. Déjà, en 1239, il avait offert la couronne impériale à saint Louis pour son frère, Robert d'Artois; en 1245, il lui offrit la couronne d'Angleterre. Étrange spectacle, un pape n'oubliant rien pour entraver la

[1] Math. Paris. — « Écrasons d'abord le dragon, disait-il, et nous écraserons bientôt ces vipères de roitelets. »

délivrance de Jérusalem, offrant tout à un croisé pour lui faire violer son vœu[1].

Louis ne songeait guère à acquérir. Il s'occupait bien plutôt à légitimer les acquisitions de ses pères. Il essaya inutilement de se réconcilier l'Angleterre par une restitution partielle. Il interrogea même les évêques de Normandie pour se rassurer sur le droit qu'il pouvait avoir à la possession de cette province. Il dédommagea par une somme d'argent le vicomte Trencavel, héritier de Nîmes et de Béziers. Il l'emmena à la croisade, avec tous les faidits, les proscrits de la guerre des Albigeois, tous ceux que l'établissement des compagnons de Montfort avait privés de leur patrimoine. Ainsi il faisait de la guerre sainte une expiation, une réconciliation universelle.

Ce n'était pas une simple guerre, une expédition, que saint Louis projetait, mais la fondation d'une grande colonie en Égypte. On pensait alors, non sans vraisemblance, que pour conquérir et posséder la terre sainte, il fallait avoir l'Égypte pour point d'appui. Aussi il avait emporté une grande quantité d'instruments de labourage et d'outils de toute espèce[2]. Pour faciliter les communications régulières, il voulut avoir un port à lui sur la Méditerranée; ceux de Provence étaient à son frère Charles d'Anjou : il fit creuser celui d'Aigues-Mortes.

Il cingla d'abord vers Chypre, où l'attendaient

[1] « Les barons anglais n'osaient passer à la terre sainte, craignant les piéges de la cour de Rome (muscipulas Romanæ formidantes). » Math. Paris.

[2] « Ligones, tridentes, trahas, vomeres, aratra, etc. » Math. Paris.

d'immenses approvisionnements[1]. Là il s'arrêta, et longtemps, soit pour attendre son frère Alphonse qui lui amenait sa réserve, soit peut-être pour s'orienter dans ce monde nouveau. Il y fut amusé par les ambassadeurs des princes d'Asie, qui venaient observer le grand roi des Francs. Les chrétiens vinrent d'abord de Constantinople, d'Arménie, de Syrie; les musulmans ensuite, entre autres les envoyés de ce Vieux de la Montagne dont on faisait tant de récits[2]. Les Mongols même parurent. Saint Louis, qui les crut favorables au christianisme, d'après leur haine pour les autres mahométans, se li-

[1] Joinville : « Et quand on les véoit il sembloit que ce fussent moutaingnes; car la pluie qui avoit battu les blez de lonc-temps, les avoit fait germer par-dessus, si que il n'i paroit que l'erbe vert. »

[2] Il envoya demander au roi l'exemption du tribut qu'il payait aux hospitaliers et aux templiers. « Darière l'amiral avait un Bacheler bien atourné, qui tenoit trois coutiaus en son poing, dont l'un entroit ou manche de l'autre; pour ce que se l'amiral eust été refusé, il eust présenté au roy ces trois coutiaus, pour li deffier. Dalière celi qui tenoit les trois coutiaus, avoit un autre qui tenoit un bouqueran (pièce de toile de coton) entorteillé entour son bras, que il eut aussi présenté au roi pour li ensevelire se il eust refusée la requeste au Vieil de la Montaigne. » Joinville, p. 95. — « Quand le viex chevauchoit, dit encore Joinville, il avait un crieur devant li qui portoit une hache danoise à lonc manche tout couvert d'argent, à tout pleins de coutiaus ferus ou manche et crioit : Tournés-vous de devant celi qui porte la mort des rois entre ses mains. » P. 97.

Joinville, p. 37 : « Le commun peuple se prist aus foles femmes, dont il avint que le roy donna congié à tout plein de ses gens, quand nous revinmes de prison; et je li demandé pourquoy il avoit ce fait; et il me dit que il avoit trouvé de certein, que au giet d'une pierre menue, entour son paveillon tenoient cil leur bordiaus à qui il avoit donné congié, et ou temps du plus grand meschief que l'ost eust onques été. » — « Les barons qui deussent garder le leur pour bien emploier en lieu et en tens, se pristrent à donner les grans mangers et les outrageuses viandes. »

ı avec eux contre les deux papes de l'islamisme, califes de Bagdad et du Caire.

Cependant les Asiatiques revenaient de leurs pre-ères craintes, ils se familiarisaient avec l'idée de grande invasion des Francs. Ceux-ci, dans l'a-ndance, s'énervaient sous la séduction d'un cli-at corrupteur. Les prostituées venaient placer urs tentes autour même de la tente du roi et de ı femme, la chaste reine Marguerite, qui l'avait ıivi.

Il se décida enfin à partir pour l'Égypte. Il avait choisir entre Damiette et Alexandrie. Un coup de ent l'ayant poussé vers la première ville[1], il eut âte d'attaquer; lui-même il se jeta dans l'eau l'épée la main. Les troupes légères des Sarrasins, qui aient en bataille sur le rivage, tentèrent une ou eux charges et, voyant les Francs inébranlables, s'enfuirent à toute bride. La forte ville de Da-iette, qui pouvait résister, se rendit dans le pre-ier effroi. Maître d'une telle place, il fallait se ter de saisir Alexandrie ou le Caire. Mais la même qui inspirait la croisade, faisait négliger les yens humains qui en auraient assuré le succès. roi d'ailleurs, roi féodal, n'était sans doute pas ez maître pour arracher ses gens au pillage d'une he ville; il en fut comme en Chypre, ils ne se

« Il est vraisemblable que saint Louis aurait opéré sa descente le même point que Bonaparte (à une demi-lieue d'Alexandrie), tempête qu'il avait essuyée en sortant de Limisso, et les contraires peut-être, ne l'avaient porté sur la côte de Da-te. Les auteurs arabes disent que le soudan du Caire, instruit lispositions de saint Louis, avait envoyé des troupes à Alexan-comme à Damiette, pour s'opposer au débarquement. » Mi-d, IV, 236.

laissèrent emmener que lorsqu'ils furent las eux-mêmes de leurs excès. Il y avait d'ailleurs une excuse; Alphonse et la réserve se faisaient attendre. Le comte de Bretagne, Mauclerc, déjà expérimenté dans la guerre d'Orient, voulait qu'on s'assurât d'abord d'Alexandrie; le roi insista pour le Caire. Il fallait donc s'engager dans ce pays coupé de canaux, et suivre la route qui avait été si fatale à Jean de Brienne. La marche fut d'une singulière lenteur; les chrétiens, au lieu de jeter des ponts, faisaient une levée dans chaque canal. Ils mirent ainsi un mois pour franchir les dix lieues qui sont de Damiette à Mansourah [1]. Pour atteindre cette dernière ville, ils entreprirent une digue qui devait soutenir le Nil et leur livrer passage. Cependant ils souffraient horriblement des feux grégeois que leur lançaient les Sarrasins, et qui les brûlaient sans remède enfermés dans leurs armures [2]. Ils restèrent ainsi cinquante jours, au bout desquels ils apprirent qu'ils auraient pu s'épargner tant de peine et de travail. Un Bédouin leur indiqua un gué (8 février).

L'avant-garde, conduite par Robert d'Artois, passa avec quelque difficulté. Les templiers qui se trouvaient avec lui l'engageaient à attendre que son frère le rejoignît. Le bouillant jeune homme les traita de lâches, et se lança, tête baissée, dans la

[1] Bonaparte pensait que si saint Louis avait manœuvré comme les Français en 1798, il aurait pu, en partant de Damiette le 8 juin, arriver le 12 à Mansourah, et le 26 au Caire.

[2] « Toutes les fois que nostre saint roi ooit que il nous getoient le feu grejois, il se vestoit en son lit et tendoit ses mains vers notre Seigneur, et disoit en plourant : Biau Sire Diex, gardez-moy ma gent. » Joinville.

ville dont les portes étaient ouvertes. Il laissait mener son cheval par un brave chevalier, qui était sourd et qui criait à tue-tête : Sus! sus! à l'ennemi[1]! Les templiers n'osèrent rester derrière : tous entrèrent, tous périrent. Les mameluks, revenus de leur étonnement, barrèrent les rues de pièces de bois, et des fenêtres ils écrasèrent les assaillants.

Le roi, qui ne savait rien encore, passa, rencontra les Sarrasins; il combattit vaillamment. « Là, où j'étois à pied avec mes chevaliers, dit Joinville, aussi blessé vint le roi avec toute sa bataille, avec grand bruit et grande noise de trompes, de nacaires, et il s'arrêta sur un chemin levé; mais oncques si bel homme armé ne vis, car il paroissoit dessus toute sa gent des épaules en haut, un haume d'or à son chef, une épée d'Allemagne en sa main. » Le soir on lui annonça la mort du comte d'Artois, et le roi répondit : « Que Dieu en feust adoré de ce que il li donnoit; et lors li choient les larmes des yex moult grosses. » Quelqu'un vint lui demander des nouvelles de son frère : « Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'il est en paradis[2]. »

Les mameluks revenant de tous côtés à la charge, les Français défendirent leurs retranchements jusqu'à la fin de la journée. Le comte d'Anjou, qui se trouvait le premier sur la route du Caire, était à pied au milieu de ses chevaliers; il fut attaqué en même

[1] Joinville : « Le bon comte de Soissons se moquoit à moy, et me disoit : « Seneschal, lessons huer cette chiennaille, que, par la quoife Dieu, encore en parlerons nous de ceste journée es chambres des dames. »

[2] Joinville.

temps par deux troupes de Sarrasins, l'une à pied, l'autre à cheval; il était accablé par le feu grégeois, et on le tenait déjà pour déconfit. Le roi le sauva en s'élançant lui-même à travers les musulmans. La crinière de son cheval fut toute couverte de feu grégeois. Le comte de Poitiers fut un moment prisonnier des Sarrasins; mais il eut le bonheur d'être délivré par les bouchers, les vivandiers et les femmes de l'armée. Le sire de Briançon ne put conserver son terrain qu'à l'aide des machines du duc de Bourgogne, qui tiraient au travers de la rivière. Gui de Mauvoisin, couvert de feu grégeois, n'échappa qu'avec peine aux flammes. Les bataillons du comte de Flandre, des barons d'outre-mer que commandait Gui d'Ibelin, et de Gauthier de Châtillon, conservèrent presque toujours l'avantage sur les ennemis. Ceux-ci sonnèrent enfin la retraite, et Louis rendit grâce à Dieu, au milieu de toute l'armée, de l'assistance qu'il en avait reçue: c'était en effet, un miracle d'avoir pu défendre, avec des gens à pied et presque tous blessés, un camp attaqué par une redoutable cavalerie.

Il devait bien voir que le succès était impossible, et se hâter de retourner vers Damiette, mais il ne pouvait s'y décider. Sans doute, le grand nombre de blessés qui se trouvaient dans le camp rendait la chose difficile; mais les malades augmentaient chaque jour. Cette armée, campant sur les vases de l'Égypte, nourrie principalement des barbots du Nil, qui mangeaient tant de cadavres, avait contracté d'étranges et hideuses maladies. Leur chair gonflait, pourrissait autour de leurs gencives, et pour qu'ils avalassent, on était obligé de la leur

couper; ce n'était par tout le camp que des cris douloureux comme de femmes en mal d'enfants; chaque jour augmentait le nombre des morts. Un jour, pendant l'épidémie, Joinville, malade et entandant la messe de son lit, fut obligé de se lever et de soutenir son aumônier prêt à s'évanouir. « Ainsi soutenu, il acheva son sacrement, parchanta la messe tout entièrement : ne oncques plus ne chanta. »

Ces morts faisaient horreur, chacun craignait de les toucher et de leur donner la sépulture; en vain le roi, plein de respect pour ces martyrs, donnait l'exemple et aidait à les enterrer de ses propres mains. Tant de corps abandonnés augmentaient le mal chaque jour; il fallut songer à la retraite pour sauver au moins ce qui restait. Triste et incertaine retraite d'une armée amoindrie, affaiblie, découragée. Le roi, qui avait fini par être malade comme les autres, eût pu se mettre en sûreté, mais il ne voulut jamais abandonner son peuple[1]. Tout mourant qu'il était, il entreprit d'exécuter sa retraite par terre, tandis que les malades étaient embarqués

[1] « Le roi de France eût pu échapper aux mains des Égyptiens, soit à cheval, soit dans un bateau, mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes. » Aboul-Mahassen. — En revenant de l'île de Chypre, le vaisseau de saint Louis toucha sur un rocher, et trois toises de la quille furent emportées. On conseilla au roi de le quitter. « A ce respondit le roy : Seigneurs, je vois que se je descens de ceste nef, que elle sera de refus, et voy que il a céans huit cents personnes et plus; et pour ce que chascun aime autretant sa vie comme je fais la moie, n'oseroit nulz demourez en ceste nef, ainçois demourroient en Cypre; parquoy, se Dieu plaît, je ne mettrai ja tant de gent commè il a céans en péril de mort; ainçois demourrai céans pour mon peuple sauver. » Joinville.

sur le Nil. Sa faiblesse était telle, qu'on fut bie obligé de le faire entrer dans une petite maison de le déposer sur les genoux *d'une bourgeois Paris*, qui se trouvait là.

Cependant, les chrétiens s'étaient vus bientôt rêtés par les Sarrasins qui les suivaient par terr les attendaient dans le fleuve. Un immense m sacre commença, ils déclarèrent en vain qu'ils v laient se rendre; les Sarrasins ne craignaient au chose que le grand nombre des prisonniers; ils faisaient donc entrer dans un clos, leur dem daient s'ils voulaient renier le Christ. Un gra nombre obéit, entre autres tous les mariniers Joinville.

Cependant le roi et les prisonniers de marq avaient été réservés. Le sultan ne voulait pas les livrer, à moins qu'ils ne rendissent Jérusalem; objectèrent que cette ville était à l'empereur d' lemagne, et offrirent Damiette avec quatre ce mille besants d'or. Le sultan avait consenti, lorsq les mameluks, auxquels il devait sa victoire, révoltent et l'égorgent au pied des galères où l Français étaient détenus. Le danger était gra pour ceux-ci; les meurtriers pénétrèrent en eff jusqu'auprès du roi. Celui même qui avait arrac le cœur au soudan vint au roi, sa main tout ensa glantée, et lui dit : « Que me donneras-tu, que t'aie occi ton ennemi, qui t'eût fait mourir s'il e vécu? » Et le roi ne lui répondit oncques rie « Il en vint bien trente, les épées toutes nues et l haches danoises aux mains dans notre galère, co tinue Joinville : Je demandai à monseigneur Ba douin d'Ibelin, qui savait bien le sarrasinois,

que ces gens disoient; et il me répondit qu'ils disoient qu'ils nous venoient les têtes trancher. Il y avoit tout plein de gens qui se confessoient à un frère de la Trinité, qui étoit au comte Guillaume de Flandre; mais, quant à moi, je ne me souvins oncques de péché que j'eusse fait. Ainçois me pensai que plus je me défendrois ou plus je me gauchirois, pis me vaudroit. Et lors me signai et m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux qui tenoit une hache danoise à charpentier, et dis : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Messire Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, s'agenouilla à côté de moi, et je lui dis : « Je vous absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. Mais quand je me levai d'illec, il ne me souvint oncques de choses qu'il m'eût dite ni racontée[1]. »

[1] Joinville. On dit au roi que les amiraux avaient délibéré de le faire soudan de Babylone... « Et il me dit qu'il ne l'eust mie refusé. Et sachiez que il ne demoura (que ce dessein n'échoua) pour autre chose que pour ce que ils disoient que le Roy estoit le plus ferme crestien que en peust trouver; et cest exemple en monstroient, à ce que quant ils se partoient de la héberge, il prenoit sa croiz à terre et seignoit tout son cors; et disoient que se celle gent fesoient soudanc de li, il les occiroit tous, où ils devendroient crestiens. » Joinville, p. 78.

Suivant M. Rifaut, la chanson qui fut composée à cette occasion se chante encore aujourd'hui. Reinaud, extraits d'historiens arabes (Biblioth. des croisades, IV, 475). — Suivant Villani, Florence, où dominaient les Gibelins, célébra par des fêtes les revers des croisés. Michaud, IV, 373.

Joinville, p. 126 : « A Sayette vindrent les nouvelles au Roy que sa mère estoit morte. Si grand deuil en mena, que de deux jours on ne pot onques parler à li. Après ce m'envoia querre par un vallet de sa chambre. Quand je ving devant li en sa chambre, là où il estoit tout seul, et il me vit et estandi ses bras, et me dit : A! seneschal! j'ai perdu ma mère. » — Lorsque saint Louis traitait avec le soudan pour sa rançon, il lui dit que s'il voulait désigner une somme raisonnable, il manderait à sa mère qu'elle la

Il y avait trois jours que Marguerite avait appris la captivité de son mari, lorsquelle accoucha d'un fils nommé Jean, et quelle surnomma Tristan. Elle faisait coucher au pied de son lit, pour se rassurer, un vieux chevalier âgé de quatre-vingts ans. Peu de temps avant d'accoucher, elle s'agenouilla devant lui et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment, et elle lui dit : « Je vous demande, par la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrasins prennent cette ville, que vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent; » et le chevalier répondit : « Soyez certaine que je le ferai volontiers, car je l'avois bien pensé que je vous occirois avant qu'ils vous eussent pris[1]. » Rien ne manquait au malheur et à l'humiliation de saint Louis. Les Arabes chantèrent sa défaite, et plus d'un peuple chrétien en fit des feux de joie. Il resta pourtant un an à la terre sainte pour aider à la défendre, au cas que les mameluks poursuivissent leur victoire hors de l'Égypte. Il releva les murs des villes, fortifia Césarée, Jaffa, Sidon, Saint-Jean-d'Acre, et ne se sépara de ce triste pays que lorsque les barons de la terre sainte lui eurent eux-mêmes assuré que son séjour ne pouvait plus leur être utile. Il venait d'ailleurs de recevoir une nouvelle qui lui faisait un devoir de retourner au plus tôt en France. Sa mère était morte; malheur immense pour un tel fils qui, pendant si longtemps, n'avait pensé que par

payât. « Et ils distrent : Comment est-ce que vous ne nous voulez dire que vous ferez ces choses? et le roy respondi que il ne savoit se la reine le vourroit faire, pour ce que elle estoit sa dame. » Ibid., 73.

[1] Joinville.

elle, qui l'avait quittée malgré elle pour cette désastreuse expédition, où il devait laisser sur la terre infidèle un de ses frères, tant de loyaux serviteurs, les os de tant de martyrs. La vue de la France elle-même ne put le consoler. « Si j'endurais seul la honte et le malheur, disait-il à un évêque, si mes péchés n'avaient pas tourné au préjudice de l'Église universelle, je me résignerais. Mais, hélas ! toute la chrétienté est tombée par moi dans l'opprobre et la confusion[1]. »

L'état où il retrouvait l'Europe n'était pas propre à le consoler. Le revers qu'il déplorait était encore le moindre des maux de l'Église ; c'en était un bien autre que cette inquiétude extraordinaire qu'on remarquait dans tous les esprits. Le mysticisme, répandu dans le peuple par l'esprit des croisades, avait déjà porté son fruit, l'enthousiasme sauvage de la liberté politique et religieuse. Ce caractère révolutionnaire du mysticisme, qui devait se produire nettement dans les jacqueries des siècles suivants, particulièrement dans la révolte des paysans de Souabe en 1525, et des anabaptistes en 1538, il apparut déjà dans l'insurrection des *Pastoureaux*[2], qui éclata pendant l'absence de saint Louis.

[1] Math. Paris.

[2] Math. Paris, p. 550, sqq. — « Aux premiers soulèvements du peuple de Sens, les rebelles se créèrent un clergé, des évêques, un pape avec ses cardinaux. » Continuateur de Nangis, 1315. — Les pastoureaux avaient aussi une espèce de tribunal ecclésiastique. Ibid., 1320. — Les Flamands s'étaient soumis à une hiérarchie, à laquelle ils durent de pouvoir prolonger longtemps leur opiniâtre résistance. Grande Chron. de Flandres, XIVe siècle. — Les plus fameux routiers avaient pris le titre d'archiprêtres. Froissart, vol. I, ch. CLXXVII. — Les Jacques eux-mêmes avaient formé une monarchie. Ibid., ch. CLXXXIV. — Les Maillotins s'étaient de même classés

C'étaient les plus misérables habitants des campagnes, des bergers surtout, qui, entendant dire que le roi était prisonnier, s'armèrent, s'attroupèrent, formèrent une grande armée, déclarèrent qu'ils voulaient aller le délivrer. Peut-être fut-ce un prétexte, peut-être l'opinion que le pauvre peuple s'était déjà formée de Louis lui avait-elle donné un immense et vague espoir de soulagement et de délivrance. Ce qui est certain, c'est que ces bergers se montraient partout ennemis des prêtres et les massacraient; ils conféraient eux-mêmes les sacrements, ils reconnaissaient pour chef un homme inconnu, qu'ils appelaient le grand maître de Hongrie[1]. Ils traversèrent impunément Paris, Orléans, une grande partie de la France. On parvint cependant à dissiper et détruire ces bandes[2].

Saint Louis de retour sembla repousser longtemps toute pensée, toute ambition étrangère; il s'enferma avec un scrupule inquiet dans son devoir de chrétien, comprenant toutes les vertus de la royauté dans les pratiques de la dévotion, et s'imputant à lui-même comme péché tout désordre public. Les sacrifices ne lui coûtèrent rien pour satisfaire cette conscience timorée et inquiète. Malgrès ses frères, ses enfants, ses barons, ses sujets, il restitua au roi d'Angleterre le Périgord, le Limousin, l'Agénois, et ce qu'il avait en Quercy et en

en dizaines, cinquantaines et centaines. Ibid., ch. CLXXXII-III-IV. Juvén. des Ursins, ann. 1382, et Anon. de Saint-Denis. Hist. de Ch. VI, Monteil, t. I, p. 286.

[1] Il prétendait avoir à la main une lettre de la vierge Marie, qui appelait les bergers à la terre sainte, et pour accréditer cette fable il tenait cette main constamment fermée.

[2] « Quasi canes rabidi passim detruncati. » Mathieu Paris.

Saintonge, à condition que Henri renonçât à ses droits sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou (1258). Les provinces cédées ne lui pardonnèrent jamais, et quand il fut canonisé, elles refusèrent de célébrer sa fête.

Cette préoccupation excessive des choses de la conscience aurait ôté à la France toute action extérieure. Mais la France n'était pas encore dans la main du roi. Le roi se resserrait, se retirait en soi. La France débordait au dehors.

D'une part, l'Angleterre, gouvernée par des Poitevins, par des Français du Midi, s'affranchit d'eux par le secours d'un Français du Nord, Simon de Montfort, comte de Leicester, second fils du fameux Montfort, chef de la croisade des Albigeois. De l'autre côté, les Provençaux, sous Charles d'Anjou, frère de saint Louis, conquirent le royaume des Deux-Siciles, et consommèrent en Italie la ruine de la maison de Souabe.

Le roi d'Angleterre, Henri III, avait porté la peine des fautes de Jean. Son père lui avait légué l'humiliation et la ruine. Il n'avait pu se relever qu'en se mettant sans réserve entre les mains de l'Église; autrement les Français lui prenaient l'Angleterre, comme ils avaient pris la Normandie. Le pape usa et abusa de son avantage; il donna à des Italiens tous les bénéfices d'Angleterre, ceux même que les barons Normands avaient fondés pour les ecclésiastiques de leur famille. Les barons ne souffraient pas patiemment cette tyrannie de l'Église, et s'en prenaient au roi, qu'ils accusaient de faiblesse. Serré entre ces deux partis, et recevant tous les coups qu'ils portaient, à qui le roi pouvait-il se

fier? à nul autre qu'à nos Français du Midi, au Poitevins surtout, compatriotes de sa mère.

Ces méridionaux, élevés dans les maximes d droit romain, étaient favorables au pouvoir mo narchique, et naturellement ennemis des barons C'était l'époque où saint Louis accueillait les trad tions du droit impérial, et introduisait, bon gr mal gré, l'esprit de Justinien dans la loi féodale En Allemagne, Frédéric II s'efforçait de faire pré valoir les mêmes doctrines. Ces tentatives eurer un sort différent; elles contribuèrent à l'élévatio de la royauté en France, et la ruinèrent en Angle terre et en Allemagne.

Pour imposer à l'Angleterre l'esprit du Midi, eût fallu des armées permanentes, des troupes mer cenaires, et beaucoup d'argent. Henri III ne sava où en prendre; le peu qu'il obtenait, les intrigant qui l'environnaient mettaient la main dessus. Il n faut pas oublier d'ailleurs une chose importante c'est la disproportion qui se trouvait nécessaire ment alors entre les besoins et les ressources. Le besoins étaient déjà grands; l'ordre administrat commençait à se constituer; on essayait des armée permanentes. Les ressources étaient faibles o nulles; la production industrielle, qui alimente l prodigieuse consommation du fisc dans les temp modernes, avait à peine commencé. C'était encor l'âge du privilége; les barons, le clergé, tout l monde, avait à alléguer tel ou tel droit pour n rien payer. Depuis la grande charte surtout, un foule d'abus lucratifs ayant été supprimés, le gou vernement anglais semblait n'être plus qu'une mé thode pour faire mourir le roi de faim.

La grande charte ayant posé l'insurrection en principe et constitué l'anarchie, une seconde crise était nécessaire pour asseoir un ordre régulier, pour introduire entre le roi, le pape et le baronnage un élément nouveau, le peuple, qui peu à peu les mit d'accord. A une révolution, il faut un homme; ce fut Simon de Montfort; ce fils du conquérant du Languedoc était destiné à poursuivre sur les ministres poitevins d'Henri III la guerre héréditaire de sa famille contre les hommes du Midi. Marguerite de Provence, femme de saint Louis, haïssait ces Montfort, qui avaient fait tant de mal à son pays. Simon pensa qu'il ne gagnerait rien à rester à la cour de France, et passa en Angleterre. Les Montfort, comtes de Leicester, appartenaient aux deux pays. Le roi Henri combla Simon; il lui donna sa sœur, et l'envoya en Guyenne réprimer les troubles de ce pays. Simon s'y conduisit avec tant de dureté qu'il fallut le rappeler. Alors il tourna contre le roi. Ce roi n'avait jamais été plus puissant en apparence, ni plus faible en réalité. Il s'imaginait qu'il pourrait acheter pièce à pièce les dépouilles de la maison de Souabe. Son frère, Richard de Cornouailles, venait d'acquérir, argent comptant, le titre d'empereur, et le pape avait concédé à son fils celui de roi de Naples. Cependant toute l'Angleterre était pleine de troubles. On n'avait su d'autre remède à la tyrannie pontificale que d'assassiner les courriers, les agents du pape; une association s'était formée dans ce but[1]. En 1258, un *parlement* fut assemblé à Ox-

[1] A la tête se trouvait Robert Thwinge, chevalier de Yorkshire,

ford; c'est la première fois que les assemblées prennent ce titre. Le roi y avait de nouveau juré la grande charte, et s'était mis en tutelle entre les mains de vingt-quatre barons. Au bout de six ans de guerre, les deux partis invoquèrent l'arbitrage de saint Louis. Le pieux roi, également inspiré de la Bible et du droit romain, décida qu'*il fallait obéir aux puissances*, et annula les statuts d'Oxford, déjà cassés par le pape. Le roi Henri devait rentrer en possession de toute sa puissance, sauf les chartes et louables coutumes du royaume d'Angleterre antérieures aux statuts d'Oxford (1264).

Aussi les confédérés ne prirent cette sentence arbitrale que comme un signal de guerre. Simon de Montfort eut recours à un moyen extrême. Il intéressa les villes à la guerre en introduisant leurs représentants dans le parlement. Étrange destinée de cette famille! Au XIIe siècle, un des ancêtres de Montfort avait conseillé à Louis le Gros, après la bataille de Brenneville, d'armer les milices communales.

Son père, l'exterminateur des Albigeois, avait détruit les municipes du midi de la France. Lui, il appela les communes d'Angleterre à la participation des droits politiques, essayant toutefois d'as-

qu'une provision papale avait privé du droit d'élire à un bénéfice provenant de sa famille. Ces associés, bien qu'ils ne fussent que quatre-vingts, parvinrent, par la célérité et le mystère de leurs mouvements, à persuader au peuple qu'ils étaient en bien plus grand nombre. Ils assassinèrent les courriers du pape, écrivirent des lettres menaçantes aux ecclésiastiques étrangers, etc. Au bout de huit mois, le roi interposa son autorité; Thwinge se rendit à Rome, où il gagna son procès, et conféra le bénéfice, etc. Lingard, II, 161.

socier la religion à ses projets, et de faire de cette guerre une croisade[1].

Quelque consciencieuse et impartiale que fût la décision de saint Louis, elle était téméraire, ce semble; l'avenir devait juger ce jugement. C'était la première fois qu'il sortait de cette réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée. Sans doute, à cette époque, l'influence du clergé d'une part, de l'autre celle des légistes, le préoccupaient de l'idée du droit absolu de la royauté. Cette grande et subite puissance de la France, pendant les discordes et l'abaissement de l'Angleterre et de l'Empire, était une tentation. Elle portait Louis à quitter peu à peu le rôle de médiateur pacifique qu'il s'était contenté autrefois de jouer entre le pape et l'empereur.

L'illustre et infortunée maison de Souabe était abattue; le pape mettait à l'encan ses dépouilles. Il les offrait à qui en voudrait, au roi d'Angleterre, au roi de France. Louis refusa d'abord pour lui-même, mais il permit à son frère Charles d'accepter. C'était mettre un royaume de plus dans sa maison, mais aussi sur sa conscience le poids d'un royaume. L'Église, il est vrai, répondait de tout. Le fils du grand Frédéric II, Conrad, et le bâtard Manfred, étaient, disait-on, des impies, des ennemis du pape, des princes plus mahométans que chrétiens. Cependant, tout cela suffisait-il pour qu'on leur prît leur héritage? et si Manfred était coupable, qu'avait fait le fils de Conrad, le pauvre petit Cor-

[1] La veille de la bataille de Lewes, il ordonna à chaque soldat de s'attacher une croix blanche sur la poitrine et sur l'épaule, et d'employer le soir suivant à des actes de religion.

radino, le dernier rejeton de tant d'empereurs? I avait à peine trois ans.

Ce frère de saint Louis, ce Charles d'Anjou, don son admirateur Villani a laissé un portrait si terri ble, cet *homme noir, qui dormait peu*[1], fut un dé mon tentateur pour saint Louis. Il avait épous Béatrix, la dernière des quatre filles du comte d Provence. Les trois aînées étaient reines[2], et fai saient asseoir Béatrix sur un escabeau à leurs pieds Celle-ci irritait encore l'âme violente et avide d son mari; il lui fallait aussi un trône à elle, e n'importe à quel prix. La Provence, comme l'héri tière de Provence, devait souhaiter une consolatio pour l'hymen odieux qui la soumettait aux Fran çais; si les vaisseaux de Marseille assujettie por taient le pavillon de la France, il fallait qu'au moin ce pavillon triomphât sur les mers, et humiliât ceu des Italiens.

Je ne puis raconter la ruine de cette grande e malheureuse maison de Souade, sans revenir su

[1] « Ce Charles fut sage et prudent dans les conseils, preux da les armes, sévère, et fort redouté de tous les rois du monde, m gnanime, et de hautes pensées qui l'égalaient aux plus grand entreprises; inébranlable dans l'adversité, ferme et fidèle da toutes ses promesses, parlant peu et agissant beaucoup, ne ria presque jamais, décent comme un religieux, zélé catholique, âp à rendre justice, féroce dans ses regards. Sa taille était grande nerveuse, sa couleur olivâtre, son nez fort grand. Il paraissait pl fait qu'aucun autre seigneur pour la majesté royale. Il ne dorm presque point. Il fut prodigue d'armes envers ses chevaliers; m avide d'acquérir, de quelque part que ce fût, des terres, des s gneuries et de l'argent pour fournir à ses entreprises. Jamais ne prit de plaisir aux mimes, aux troubadours et aux gens cour. » Villani.

[2] Femmes des rois de France et d'Angleterre, et de l'empere Richard de Cornouailles.

ses destinées, qui ne sont autres que la lutte du sacerdoce et de l'Empire. Qu'on m'excuse de cette digression. Cette famille périt; c'est la dernière fois que nous devons en parler.

La maison de Franconie et de Souabe, d'Henri IV à Frédéric Barberousse, de celui-ci à Frédéric II, et jusqu'à Corradino, en qui elle devait s'éteindre, présenta, au milieu d'une foule d'actes violents et tyranniques, un caractère qui ne permet pas de rester indifférent à son sort : ce caractère est l'héroïsme des affections privées. C'était le trait commun de tout le parti gibelin : le dévouement de l'homme à l'homme. Jamais, dans leurs plus grands malheurs, ils ne manquèrent d'amis prêts à combattre et mourir volontiers pour eux. Et ils le méritaient par leur magnanimité. C'est à Godefroy de Bouillon, au fils des ennemis héréditaires de sa famille, qu'Henri IV remit le drapeau de l'Empire; on sait comment Godefroy reconnut cette confiance admirable. Le jeune Corradino eut son Gualde dans le jeune Frédéric d'Autriche, enfants héroïques que le vainqueur ne sépara pas dans la mort. La patrie elle-même, que les Gibelins d'Italie troublèrent tant de fois, elle leur était chère, alors même qu'ils l'immolaient. Dante a placé dans l'enfer le chef des Gibelins de Florence, Farinata degli Uberti. Mais, de la façon dont il en parle, il est point de noble cœur qui ne voudrait place à côté d'un tel homme sur la couche de feu. « Hélas ! à l'ombre héroïque, je n'étais pas seul à la bataille où nous vainquîmes Florence, mais au conseil où les vainqueurs proposaient de la détruire, je parlai seul et la sauvai. »

Un tout autre esprit semble avoir dominé chez les Guelfes. Ceux-ci, vrais Italiens, amis de l'Église tant qu'elle le fut de la liberté, sombres niveleurs, voués au raisonnement sévère, et prêts à immoler le genre humain à une idée. Pour juger ce parti, il faut l'observer, soit dans l'éternelle tempête qui fut la vie de Gênes, soit dans l'épuration successive par où Florence descendit, comme dans les cercles d'un autre enfer de Dante, des Gibelins aux Guelfes, des Guelfes blancs aux Guelfes noirs, puis de ceux-ci sous la terreur de la *Société guelfe*. Là, elle demanda, comme remède, le mal même qui lui avait fait horreur dans les Gibelins, la tyrannie; tyrannie violente, et puis tyrannie douce, quand le sentiment s'émoussa.

Ce dur esprit guelfe, qui n'épargna pas même Dante, qui fit sa route et par l'alliance de l'Église, et par celle de la France, crut atteindre son but dans la proscription des nobles. On rasa leurs châteaux hors des villes; dans les villes, on prit leurs maisons fortes; on les mit si bas, ces Uberti de Florence, ces Doria de Gênes, que, dans cette dernière ville, on anoblissait pour dégrader, et que pour récompenser un noble, on l'élevait à la dignité de plébéien. Alors les marchands furent contents et se crurent forts. Ils dominèrent les campagnes à leur tour, comme avaient fait les citoyens des villes antiques. Toutefois, que substituèrent-ils à la noblesse, au principe militaire qu'ils avaient détruit? des soldats de louage qui les trompèrent, les rançonnèrent et devinrent leurs maîtres, jusqu'à ce que les uns et les autres fussent accablés par l'invasion des étrangers.

Telle fut, en deux mots, l'histoire du vrai parti italien, du parti guelfe. Quant au parti gibelin ou allemand, il périt ou changea de forme dès qu'il ne fut plus allemand et féodal. Il subit une métamorphose hideuse, devint tyrannie pure, et renouvela, par Eccelino et Galeas Visconti, tout ce que l'antiquité avait raconté ou inventé des Phalaris et des Agathocle.

L'acquisition du royaume de Naples qui, en apparence, élevait si haut la maison de Souabe, fut justement ce qui la perdit. Elle entreprit de former le plus bizarre mélange d'éléments ennemis, d'unir et de mêler les Allemands, les Italiens et les Sarrasins. Elle amena ceux-ci à la porte de l'Église ; et par ses colonies mahométanes de Luceria et de Nocera [1], elle constitua la papauté en état de siége. Alors devait commencer un duel à mort. D'autre part, l'Allemagne ne s'accommoda pas mieux d'un prince tout sicilien, qui voulait faire prévaloir chez elle le droit romain, c'est-à-dire le nivellement de l'ancien empire; la seule loi de succession, en rendant les partages égaux entre les frères, eût divisé et abaissé toutes les grandes maisons. La dynastie de Souabe fut haïe en Allemagne comme italienne, en Italie comme allemande ou comme arabe; tout se retira d'elle. Frédéric II vit son beau-père, Jean de Brienne, saisir le temps où il était à la terre sainte pour lui enlever Naples. Son propre fils, Henri, qu'il avait désigné son héritier, renouvela contre lui la révolte d'Henri V contre son père, tandis que son autre fils, le bel Enzio, était enseveli pour tou-

[1] 1223, 1247. Nocéra fut surnommé *Nocera de Pagani*.

jours dans les prisons de Bologne[1]. Enfin, son chancelier, son ami le plus cher, Pierre des Vignes, tenta de l'empoisonner. Après ce dernier coup, il ne restait plus qu'à se voiler la tête, comme César aux ides de mars. Frédéric abjura toute ambition, demanda à résigner tout pour se retirer à la terre sainte; il voulait, du moins, mourir en paix. Le pape ne le permit pas.

Alors le vieux lion s'enfonça dans la cruauté; au siége de Parme, il faisait chaque jour décapiter quatre de ses prisonniers. Il protégea l'horrible Eccelino, lui donna le vicariat de l'Empire, et l'on vit par toute l'Italie mendier leur pain des hommes, des femmes mutilés, qui racontaient les vengeances du vicaire impérial.

Frédéric mourut à la peine[2], et le pape en poussa des cris de joie. Son fils Conrad n'apparut

[1] A la mort de Corradino il voulut s'échapper, enfermé dans un tonneau; mais une boucle de ses cheveux le trahit. « Ah! il n'y a que le roi Enzio qui puisse avoir de si beaux cheveux blonds!... »

[2] « Frédéric, dit Villani (l. VI, c. 1), fut un homme doué d'une grande valeur et de rares talents; il dut sa sagesse autant aux études qu'à sa prudence naturelle. Versé en toutes choses, il parlait la langue latine, notre langue vulgaire (l'italien), l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Abondant en vertus, il était généreux, et à ses dons il joignait encore la courtoisie; guerrier vaillant et sage, il fut aussi fort redouté. Mais il fut dissolu dans la recherche des plaisirs; il avait un grand nombre de concubines, selon l'usage des Sarrasins; comme eux, il était servi par des mamelues; il s'abandonnait à tous les plaisirs des sens et menait une vie épicurienne, n'estimant pas qu'aucune autre vie dût venir après celle-ci... Aussi ce fut la raison principale pour laquelle il devint l'ennemi de la sainte Église... »

« Frédéric, dit Nicolas de Jamsila (Hist. Conradi et Manfredi, t. VIII, p. 495), fut un homme d'un grand cœur, mais la sagesse, qui ne fut pas moins grande en lui, tempérait sa magnanimité, en

dans l'Italie que pour mourir aussi[1]. Alors l'Empire échappa à cette maison; le frère du roi d'Angleterre et le roi de Castille se crurent tous deux empereurs. Le fils de Conrad, le petit Corradino, n'était pas en âge de disputer rien à personne; mais le royaume de Naples resta au bâtard Manfred, au vrai fils de Frédéric II, brillant, spirituel, débauché, impie comme son père, homme à part, que personne n'aima ni ne haït à demi. Il se faisait gloire d'être bâtard, comme tant de héros et de dieux païens[2]. Tout son appui était dans les Sarrasins, qui lui gardaient les places et les trésors de

sorte qu'une passion impétueuse ne déterminait jamais ses actions, mais qu'il procédait toujours avec la maturité de la raison.... Il était zélé pour la philosophie; il la cultiva pour lui-même, il la répandit dans ses États. Avant les temps heureux de son règne, on n'aurait trouvé en Sicile que peu ou point de gens de lettres; mais l'empereur ouvrit dans son royaume des écoles pour les arts libéraux et pour toutes les sciences il appela des professeurs de différentes parties du monde, et leur offrit des récompenses libérales. Il ne se contenta pas de leur accorder un salaire; il prit sur son propre trésor de quoi payer une pension aux écoliers les plus pauvres afin que dans toutes les conditions les hommes ne fussent point écartés par l'indigence de l'étude de la philosophie. Il donna lui-même une preuve de ses talents littéraires, qu'il avait surtout dirigés vers l'histoire naturelle, en écrivant un livre sur la nature et le soin des oiseaux, où l'on peut voir combien l'empereur avait fait de progrès dans la philosophie. Il chérissait la justice, et la respectait si fort, qu'il était permis à tout homme de plaider contre l'empereur, sans que le rang du monarque lui donnât aucune faveur auprès des tribunaux, ou qu'aucun avocat hésitât à se charger contre lui de la cause du dernier de ses sujets. Mais, malgré cet amour pour la justice, il en tempérait quelquefois la rigueur par sa clémence.» (Traduction de Sismondi.) Remarquez que Villani est Guelfe, et Jamsila Gibelin.

[1] Au printemps de l'an 1254. Il n'avait que vingt-six ans.

[2] Voici le portrait qu'en font les contemporains, Math. Spinelli, Ricordon, Summonte, Collonucio, etc. Il était doué d'un grand courage, aimait les arts, était généreux et avait beaucoup d'ur-

son père. Il ne se fiait guère qu'à eux; il en avait appelé neuf mille encore de Sicile, et dans sa dernière bataille, c'est à leur tête qu'il chargeait l'ennemi [1].

On prétend que Charles d'Anjou dut sa victoire à l'ordre déloyal qu'il donna aux siens *de frapper aux chevaux*. C'était agir contre toute chevalerie. Au reste, ce moyen était peu nécessaire; la gendarmerie française avait trop d'avantage sur une armée composée principalement de troupes légères. Quand Manfred vit les siens en fuite, il voulut mourir et attacha son casque, mais il tomba par deux fois. *Hoc est signum Dei*, dit-il; il se jeta à travers les Français et y trouva la mort. Charles d'Anjou voulait refuser la sépulture au pauvre excommunié; mais les Français eux-mêmes apportèrent chacun une pierre, et lui dressèrent un tombeau [2].

Cette victoire facile n'adoucit pas davantage le farouche conquérant de Naples. Il lança par tout le pays une nuée d'agents avides, qui, fondant comme des sauterelles, mangèrent le fruit, l'arbre et pres-

banité. Il était bien fait, et beau de visage; mais il menait une vie dissolue; il déshonora sa sœur, mariée au comte de Caserte; il ne craignait ni Dieu ni les saints; il se lia avec les Sarrasins, dont il se servit pour tyranniser les ecclésiastiques, et s'adonna à l'astrologie superstitieuse des Arabes. — Il se vantait de sa naissance illégitime, et disait que les grands naissaient d'ordinaire d'unions défendues. Michaud, V. 43.

[1] Dans sa fuite, en 1254, il ne trouva de refuge qu'à Luceria. Les Sarrasins l'y accueillirent avec des transports de joie. Avant la bataille, Manfred envoya des ambassadeurs pour négocier. Charles répondit : « Va dire au sultan de Nocéra que je ne veux que bataille, et qu'aujourd'hui même je le mettrai en enfer, ou il me mettra en paradis. »

[2] Le légat du pape le fit déterrer, et jeter sur les confins du royaume de Naples et de la campagne de Rome.

que la terre [1]. Les choses allèrent si loin que le pape lui-même, qui avait appelé le fléau, se repentit et fit des remontrances à Charles d'Anjou. Les plaintes retentissaient dans toute l'Italie, et au delà des Alpes. Tout le parti gibelin de Naples, de Toscane, Pise surtout, implorait le secours du jeune Corradino. La mère de l'héroïque enfant le retint longtemps, inquiète de le voir si jeune encore entrer dans cette funèbre Italie où toute sa famille avait trouvé son tombeau. Mais dès qu'il eut quinze ans, il n'y eut plus moyen de le retenir. Son jeune ami, Frédéric d'Autriche, dépouillé comme lui de son héritage, s'associa à sa fortune. Ils passèrent les Alpes avec une nombreuse chevalerie. Parvenus à peine dans la Lombardie, le duc de Bavière s'alarma et laissa le jeune fils des empereurs poursuivre son périlleux voyage, avec trois ou quatre mille hommes d'armes seulement. Quand ils passèrent devant Rome, le pape, qu'on en avertit, dit seulement : « Laissons aller ces victimes. »

Cependant la petite troupe avait grossi : outre les Gibelins d'Italie, des nobles espagnols réfugiés à Rome avaient pris parti pour lui, comme dans un duel ils auraient tiré l'épée pour le plus faible. Il y avait une grande ardeur dans cette armée. Lorsqu'ils rencontrèrent, derrière le Tagliacozzo, l'armée de Charles d'Anjou, ils passèrent hardiment le fleuve et dispersèrent tout ce qu'ils trouvèrent devant eux. Ils croyaient la victoire gagnée, lorsque

[1] A tous les emplois qui existaient dans l'ancienne administration, Charles avait joint tous les emplois correspondants qu'il connaissait en France, en sorte que le nombre des fonctionnaires était plus que doublé.

Charles, qui, sur l'avis d'un vieux et rusé chevalier, s'était retiré derrière une colline avec ses meilleurs gendarmes, vint tomber sur les vainqueurs fatigués et dispersés. Les Espagnols seuls se rallièrent et furent écrasés.

Corradino était pris, l'héritier légitime, le dernier rejeton de cette race formidable; grande tentation pour le féroce vainqueur. Il se persuada, sans doute par une interprétation forcée du droit romain, qu'un ennemi vaincu pouvait être traité comme criminel de lèse-majesté; et d'ailleurs l'ennemi de l'Église n'était-il pas hors de tout droit? On prétend que le pape le confirma dans ce sentiment et lui écrivit : *Vita Corradini mors Caroli*[1]. Charles nomma parmi ses créatures des juges pour faire le procès à son prisonnier. Mais la chose était si inouïe qu'entre ses juges mêmes il s'en trouva pour défendre Corradino; les autres se turent. Un seul condamna, et il se chargea de lire la sentence sur l'échafaud. Ce ne fut pas impunément. Le propre gendre de Charles d'Anjou, Robert de Flandre, sauta sur l'échafaud, et tua le juge d'un coup d'épée en disant : « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si noble et si gentil seigneur! »

Le malheureux enfant n'en fut pas moins décapité avec son inséparable ami, Frédéric d'Autriche. Il ne laissa échapper aucune plainte : « O ma mère, quelle dure nouvelle on va vous rapporter de moi! » Puis il jeta son gant dans la foule; ce gant, dit-on, fidèlement ramassé, fut porté à la

[1] Giannone.

sœur de Corradino à son beau-frère le roi d'Aragon. On sait les Vêpres siciliennes.

Un mot encore, un dernier mot sur la maison de Souabe. Une fille en restait, qui avait été mariée au duc de Saxe, quand toute l'Europe était aux pieds de Frédéric II. Lorsque cette famille tomba, lorsque les papes poursuivirent par tout le monde ce qui restait *de cette race de vipères*[1], le Saxon se repentit d'avoir pris pour femme la fille de l'empereur. Il la frappa brutalement; il fit plus, il la blessa au cœur en plaçant à côté d'elle, dans son propre château et à sa table, une odieuse concubine, à laquelle il voulait la forcer de rendre hommage. L'infortunée, jugeant bien que bientôt il voudrait son sang, résolut de fuir. Un fidèle serviteur de sa maison lui amena un bateau sur l'Elbe, au pied de la roche qui dominait le château. Elle devait descendre par une corde, au péril de sa vie. Ce n'était pas le péril qui l'arrêtait; mais elle laissait un petit enfant. Au moment de partir, elle voulut le voir encore et l'embrasser, endormi dans son berceau. Ce fut là un déchirement!... Dans le transport de la douleur maternelle, elle ne l'embrassa pas, elle le mordit. Cet enfant vécut; il est connu dans l'histoire sous le nom de Frédéric *le Mordu;* ce fut le plus implacable ennemi de son père.

Jusqu'à quel point saint Louis eut-il part à cette barbare conquête de Charles d'Anjou, il est difficile de le déterminer. C'est à lui que le pape s'était adressé pour avoir vengeance de la maison de

[1] « De Viperco semine Frederici secundi. »

Souabe, « comme à son défenseur, comme à s bras droit[1]. » Nul doute qu'il n'ait du moins aut risé l'entreprise de son frère. Le dernier et plus sincère représentant du moyen âge devait épouser aveuglément la violence religieuse. Cet guerre de Sicile était encore une croisade. Faire guerre aux Hohenstaufen, alliés des Arabes, c'ét encore combattre les infidèles; c'était une œuv pieuse d'enlever à la maison de Souabe cette Ital du Midi qu'elle livrait aux Arabes de Sicile, fermer l'Europe à l'Afrique, la chrétienté au mah métisme. Ajoutez que le principe du moyen âg déjà attaqué de tout côté, devenaient plus âpre plus violent dans les âmes qui lui restaient fidèle Personne ne veut mourir, pas plus les systèmes q les individus. Ce vieux monde, qui sentait la vie l échapper tout à l'heure, se contractait et devena plus farouche. Commençant lui-même à douter soi, il n'en était que plus cruel pour ceux qui do taient. Les âmes les plus douces éprouvaient, sa se l'expliquer, le besoin de se confirmer dans la f par l'intolérance.

Croire et frapper, se donner bien de garde raisonner et de discourir, fermer les yeux po anéantir la lumière, combattre à tâtons, telle ét la pensée enfantine du moyen âge. C'est le princi commun des persécutions religieuses et des cro sades. Cette idée s'affaiblissait singulièrement da les âmes au XIIIe siècle. L'horreur pour les Sarr sins avait diminué[2]; le découragement était ve

[1] Nangis.
[2] Saint Louis montra pour les Sarrasins une grande douce

et la lassitude. L'Europe sentait confusément qu'elle avait peu de prise sur cette massive Asie. On avait eu le temps, en deux siècles, d'apprendre à fond ce que c'était que ces effroyables guerres. Les croisés qui, sur la foi de nos poëmes chevaleresques, avaient été chercher des empires de Trébizonde, des paradis de Jéricho, de Jérusalem, d'émeraude et de saphir, n'avaient trouvé qu'âpres vallées, cavalerie de vautours, tranchant acier de Damas, désert aride, et la soif sous le maigre ombrage du palmier. La croisade avait été ce fruit perfide des bords de la mer Morte, qui aux yeux offrait une orange, et qui dans la bouche n'était plus que cendre. L'Europe regarda de moins en moins vers l'Orient. On crut avoir assez fait, on négligea la terre sainte, et quand elle fut perdue, c'est à Dieu qu'on s'en prit de sa perte : « Dieu a donc juré, dit un troubadour, de ne laisser vivre aucun chrétien, et de faire une mosquée de Sainte-Marie de Jérusalem ? Et puisque son fils, qui devrait s'y opposer, le trouve bon, il y aurait de la folie à s'y opposer. Dieu dort, tandis que Mahomet fait éclater son pouvoir. Je voudrais qu'il ne fût plus question de

« Il fesait riches mout de Sarrasins que il avait fét baptizer, et les assembloit par mariages avecque crestiennes... Quand il estoit outre mer, il commanda et fist commander à sa gent que ils n'occissent pas les femmes ne les enfans des Sarrasins; ainçois les preissent vis et les amenassent pour fère les baptisier. Ausinc il commandoit en tant comme il pooit, que les Sarrasins ne fussent pas ocis, mès fussent pris et tenuz en prison. Et aucune foiz forfesait l'en en sa court d'escueles d'argent ou d'autres choses de telle manière; et donques li benoiez rois le soufroit débonnèrement, et donnoit as larrons aucune somme d'argent, et les envéoit outre mer; et ce fist-il de plusieurs. Il fut tosjors à autrui mout plein de miséricorde et piteus. « Le Confesseur, p. 302, 388.

croisade contre les Sarrasins, puisque Dieu les protége contre les chrétiens[1]. »

Cependant la Syrie nageait dans le sang. Après les Mongols, et contre eux, arrivèrent les mameluks d'Égypte ; cette féroce milice, recrutée d'esclaves et nourrie de meurtres, enleva aux chrétiens les dernières places qu'ils eussent alors en Syrie : Césarée, Arzuf, Saphet, Japha, Belfort, enfin la grande Antioche tombèrent successivement. Il y eut je ne sais combien d'hommes égorgés pour n'avoir pas voulu renier leur foi; plusieurs furent écorchés vifs. Dans la seule Antioche, dix-sept mille furent passés au fil de l'épée, cent mille vendus en esclavage.

A ces terribles nouvelles, il y eut en Europe tristesse et douleur, mais aucun élan. Saint Louis seul reçut la plaie de son cœur. Il ne dit rien, mais écrivit au pape qu'il allait prendre la croix. Clément IV, qui était un habile homme et plus légiste que prêtre, essaya de l'en détourner; il semblait qu'il jugeât la croisade de notre point de vue moderne, qu'il comprît que cette dernière entreprise ne produirait rien encore. Mais il était impossible que l'homme du moyen âge, son vrai fils, son dernier enfant abandonnât le service de Dieu, qu'il reniât ses pères, les héros des croisades, qu'il laissât au vent les os des martyrs, sans entreprendre de les inhumer. Il ne pouvait rester assis dans son palais de Vincennes, pendant que le mameluk égorgeait les chrétiens, ou tuait leurs âmes en leur arrachant leur foi. Saint Louis entendait de la sainte Chapelle

[1] Le Chevalier du Temple, ap. Raynouard, Choix des poésies des troubadours.

les gémissements des mourants de la Palestine, et les cris des vierges chrétiennes. Dieu renié en Asie, maudit en Europe, pour les triomphes de l'infidèle, tout cela pesait sur l'âme du pieux roi. Il n'était d'ailleurs revenu qu'à regret de la terre sainte. Il en avait emporté un trop poignant souvenir; la désolation d'Égypte, les merveilleuses tristesses du désert, l'occasion perdue du martyre : c'étaient là des regrets pour l'âme chrétienne.

Le 25 mai 1267, ayant convoqué ses barons dans la grande salle du Louvre, il entra au milieu d'eux tenant dans ses mains la sainte couronne d'épines. Tout faible qu'il était et maladif par suite de ses austérités, il prit la croix, il la fit prendre à ses trois fils, et personne n'osa faire autrement. Ses frères, Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou, l'imitèrent bientôt, ainsi que le roi de Navarre, comte de Champagne, ainsi que les comtes d'Artois, de Flandre, le fils du comte de Bretagne, une foule de seigneurs; puis les rois de Castille, d'Aragon, de Portugal et les deux fils du roi d'Angleterre. Saint Louis s'efforçait d'entraîner tous ses voisins à la croisade, il se portait pour arbitre de leurs différends, il les aidait à s'équiper. Il donna soixante-dix mille livres tournois aux fils du roi d'Angleterre. En même temps, pour s'attacher le Midi, il appelait pour la première fois les représentants des bourgeois aux assemblées de sénéchaussée de Carcassonne et de Beaucaire; c'est le commencement des états de Languedoc.

La croisade était si peu populaire que le sénéchal de Champagne, Joinville, malgré son attachement pour le saint roi, se dispensa de le suivre. Ses pa-

roles, à ce sujet, peuvent être données comme l'expression de la pensée du temps :

« Avint ainsi comme Dieu voult que je me dormis à Matines, et me fu avis en dormant que je véoie le roy devant un autel à genoillons, et m'estoit avis que plusieurs prélas revestus le vestoient d'une chesuble vermeille de sarge de Reins. » Le chapelain de Joinville lui expliqua que ce rêve signifiait que le roi se croiserait, et que la serge de Reims voulait dire que la croisade « serait de petit esploit ». — « Je entendi que touz ceulz firent péché mortel, qui li loérent l'allée. » — « De la voie que il fist à Thunes ne weil-je riens conter ne dire, pource que je n'i fu pas, la merci Dieu[1]. »

Cette grande armée, lentement rassemblée, découragée d'avance et partant à regret, traîna deux mois dans les environs malsains d'Aigues-Mortes. Personne ne savait encore de quel côté elle allait se diriger. L'effroi était grand en Égypte. On ferma la bouche pélusiaque du Nil, et depuis elle est restée comblée. L'empereur grec, qui craignait l'ambition de Charles d'Anjou, envoya offrir la réunion des deux Églises.

Cependant l'armée s'embarqua sur des vaisseaux génois. Les Pisans, Gibelins et ennemis de Gênes, craignirent pour la Sardaigne, et fermèrent leurs ports. Saint Louis obtint à grand'peine que ses malades, déjà fort nombreux, fussent reçus à terre. Il y avait plus de vingt jours qu'on était en mer. Il était impossible, avec cette lenteur, d'atteindre l'Égypte ou la terre sainte. On persuada au roi de

[1] Joinville.

cingler vers Tunis. C'était l'intérêt de Charles d'Anjou, souverain de la Sicile. Il fit croire à son frère que l'Égypte tirait de grands secours de Tunis[1]; peut-être s'imagina-t-il, dans son ignorance, que de l'une il était facile de passer dans l'autre. Il croyait d'abord que l'apparition d'une armée chrétienne déciderait le soudan de Tunis à se convertir. Ce pays était en relation amicale avec la Castille et la France. Naguère saint Louis faisant baptiser à Saint-Denis un juif converti, il voulut que les ambassadeurs de Tunis assistassent à la cérémonie, et il leur dit ensuite : « Rapportez à votre maître que je désire si fort le salut de son âme, que je voudrais être dans les prisons des Sarrasins pour le reste de ma vie et ne jamais revoir la lumière du jour si je pouvais, à ce prix, rendre votre roi et son peuple chrétiens comme cet homme. »

Une expédition pacifique qui eût seulement intimidé le roi de Tunis et l'eût décidé à se convertir, n'était pas ce qu'il fallait aux Génois, sur les vaisseaux desquels saint Louis avait passé; la plupart des croisés aimaient mieux la violence. On disait que Tunis était une riche ville, dont le pillage pouvait les dédommager de cette dangereuse expédition. Les Génois, sans égard aux vues de saint Louis, commencèrent les hostilités en s'emparant des vaisseaux qu'ils rencontrèrent devant Carthage. Le débarquement eut lieu sans obstacle ; les Maures ne paraissaient que pour provoquer, se faire poursuivre et fatiguer les chrétiens. Après avoir langui

[1] De plus, les pirates de Tunis nuisaient beaucoup aux navires chrétiens.

quelques jours sur la plage brûlante, les chrétiens s'avancèrent vers le château de Carthage. Ce qui restait de la grande rivale de Rome se réduisait à un fort gardé par deux cents soldats. Les Génois s'en emparèrent; les Sarrasins, réfugiés dans les voûtes ou les souterrains, furent égorgés ou suffoqués par la fumée ou la flamme. Le roi trouva ces ruines pleines de cadavres, qu'il fit ôter pour y loger avec les siens [1]. Il devait attendre à Carthage son frère, Charles d'Anjou, avant de marcher sur Tunis. La plus grande partie de l'armée resta sous le soleil d'Afrique, dans la profonde poussière du sable soulevé par les vents, au milieu des cadavres et de la puanteur des morts. Tout autour rôdaient les Maures qui enlevaient toujours quelqu'un. Point d'arbres, point de nourriture végétale; pour eau, des mares infectes, des citernes pleines d'insectes rebutants. En huit jours, la peste avait éclaté; les comtes de Vendôme, de la Marche, de Viane, Gaultier de Nemours, maréchal de France, les sires de Montmorency, de Piennes, de Brissac, de Saint-Briçon, d'Apremont, étaient déjà morts. Le légat les suivit bientôt. N'ayant plus la force de les ensevelir, on les jetait dans le canal, et les eaux en étaient couvertes. Cependant le roi et ses fils étaient eux-mêmes malades : le plus jeune mourut sur son vaisseau, et ce ne fut que huit jours après que le confesseur de saint Louis prit sur lui de le lui apprendre. C'était le plus chéri de ses enfants; sa mort, annoncée à un père mourant, était pour celui-ci une tache demoins à la terre, un appel de Dieu, une

[1] Joinville.

tentation de mourir. Aussi, sans trouble et sans regret, accomplit-il cette dernière œuvre de la vie chétienne, répondant les litanies et les psaumes, dictant pour son fils une belle et touchante instruction, accueillant même les ambassadeurs des Grecs, qui venaient le prier d'intervenir en leur faveur auprès de son frère Charles d'Anjou, dont l'ambition les menaçait. Il leur parla avec bonté, il leur promit de s'employer avec zèle, s'il vivait, pour leur conserver la paix; mais, dès le lendemain, il entra lui-même dans la paix de Dieu.

Dans cette dernière nuit, il voulut être tiré de son lit et étendu sur la cendre. Il y mourut, tenant toujours les bras en croix. « Et el jour le lundi, li benoiez rois tendi ses mains jointes au ciel, et dist : Biau sire Diex, aies merci de ce peuple qui ici demeure, et le condui en son pais, que il ne chiée en la main de ses anemis, et que il ne soit contreint renier ton saint non. »

« En la nuit devant le jour que il trépassast, endementières (tandis) que il se reposoit, il soupira et dit bassement : « O Jérusalem ! ô Jérusalem [1] ! »

La croisade de saint Louis fut la dernière croisade. Le moyen âge avait donné son idéal, sa fleur et son fruit : il devait mourir. En Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, commencent les temps modernes; le moyen âge est souffleté en Boniface VIII, la croisade brûlée dans la personne des templiers.

L'on parlera longtemps encore de croisade, ce mot sera souvent répété : c'est un mot sonore, effi-

[1] Petri de Condeto epist.

cace pour lever des décimes et des impôts. Mais les grands et les papes savent très-bien entre eux ce qu'ils doivent en penser[1]. Quelque temps après (1327), nous voyons le Vénitien Sanuto proposer au pape une croisade commerciale : « Il ne suffisait pas, disait-il, d'envahir l'Égypte, il fallait la ruiner. » Le moyen qu'il proposait, c'était de rouvrir au commerce de l'Inde la route de la Perse, de sorte que les marchandises ne passassent plus par Alexandrie et Damiette. Ainsi s'annonce de loin l'esprit moderne ; le commerce, et non la religion, va devenir le mobile des expéditions lointaines.

Que l'âge chrétien du monde ait eu sa dernière expression en un roi de France, ce fut une grande chose pour la monarchie et la dynastie. C'est là ce qui rendit les successeurs de saint Louis si hardis contre le clergé. La royauté avait acquis, aux yeux des peuples, l'autorité religieuse et l'idée de la sainteté. Le vrai roi, juste et pieux, équitable juge du peuple, s'était rencontré. Quelle put être, sur les consciencieuses déterminations de cette âme pure et candide, l'influence des légistes, des modestes et rusés conseillers qui, plus tard, se firent si bien connaître ? c'est ce que personne ne pouvait apprécier encore.

[1] Pétrarque raconte qu'une fois on délibérait à Rome sur le chef que l'on donnerait à une croisade. Don Sanche, fils d'Alphonse, roi de Castille, fut choisi. Il vint à Rome, et fut admis au consistoire, où l'élection devait se faire. Comme il ignorait le latin, il fit entrer avec lui un de ses courtisans pour lui servir d'interprète. Don Sanche ayant été proclamé roi d'Égypte, tout le monde applaudit à ce choix. Le prince, au bruits des applaudissements, demanda à son interprète de quoi il était question. « Le pape, lui dit l'interprète, vient de vous créer roi d'Égypte. — Il

L'intérêt de la royauté n'étant alors que celui de l'ordre, le pieux roi se voyait sans cesse conduit à lui sacrifier les droits féodaux, que par conscience et désintéressement il eût voulu respecter. Tout ce que ses habiles conseillers lui dictaient pour l'agrandissement du pouvoir royal, il le prononçait pour le bien de la justice. Les subtiles pensées des légistes étaient acceptées, promulguées par la simplicité d'un saint. Leurs décisions, en passant par une bouche si pure, prenaient l'autorité d'un jugement de Dieu.

« Maintes foiz avint que en esté, il aloit seoir au bois de Vinciennes après sa messe, et se acostoit à un chesne et nous fesoit seoir entour li ; et tout ceulz qui avoient à faire venoient parler à li : sans destourbier de huissier ne d'autre. Et lors il leur demandoit de sa bouche : A yl ci nullui qui ait partie? Et cil se levoient qui partie avoient ; et lors il leur disoit : Taisiez vous touz, et en vous délivrera l'un après l'autre. Et lors il appeloit monseigneur Pierre des Fontaines et monseigneur Geffroy de Villette, et disoit à l'un d'eulz : Délivrez-moi ceste partie. Et quand il véoit aucune chose à amender en la parole de ceulz qui parloient pour autrui, il meisme l'amendoit de sa bouche. Je le vi aucune fois en esté, que pour délivrer sa gent, il venoit ou jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un seurcot de tyreteinne sanz manches, un mentel de cendal noir entour son col, moult bien pigné et sanz coife, et un chapel de paon blanc sur sa teste, et fesoit estendre tapis pour seoir entour li.

ne faut pas être ingrat, répondit don Sanche, lève-toi et proclame le saint-père calife de Bagdad. »

Et tout le peuple qui avoit à faire par devant li, estoit entour lui en estant (debout), et lors il les faisoit délivrer, en la manière que je vous ai dit devant du bois de Vinciennes [1]. »

En 1256 ou 1257, il rendit un arrêt contre le seigneur de Vesnon, par lequel il le condamna à dédommager un marchand qui en plein jour avait été volé dans un chemin de sa seigneurie. Les seigneurs étaient obligés de faire garder les chemins depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant.

Enguerrand de Coucy, ayant fait pendre trois jeunes gens qui chassaient dans ses bois, le roi le fit prendre et juger; tous les grands vassaux réclamèrent et appuyèrent la demande qu'il faisait du combat. Le roi dit: « Que aux fèz des povres, des églises, ne des personnes dont on doit avoir pitié, l'on ne doit pas ainsi aler avant par gage de bataille, car l'on ne trouveroit pas de légier (facilement) aucun qui se vousissent combatre pour teles manières de persones contre barons du royaume... »

« Quant les barons (dit-il à Jean de Bretagne), qui de vous tenoient tout nu à nu sanz autre moien, apportèrent devant nos lor compleinte de vos mécsmes, et ils offroient à prouver lor entencion en certains cas par bataille contre vos; ainçois respondistes devant nos, que vos ne deviez pas aler avant par bataille, mès par enquestes en tele besoigne; et disiez encore *que bataille n'est pas voie de droit* [2]. » Jean Thourot, qui avait pris vivement la

[1] Joinville.

[2] Le Confesseur. — Entre autres peines que saint Louis infligea à Enguerrand, il lui ôta toute haute justice de bois et de viviers, et le droit de faire emprisonner ou mettre à mort.

défense d'Enguerrand de Coucy, s'écria ironiquement : « Si j'avais été roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car un premier pas fait, le second ne coûte plus rien. » Le roi, qui entendit ce propos, le rappela : « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons? Certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

Quelques gentilshommes qui avaient pour cousin *un mal homme et qui ne se vouloit chastier*, demandèrent à Simon de Nielle, leur seigneur, et qui avait haute justice en sa terre, la permission de le tuer, de peur qu'il ne fût pris de justice et pendu à la honte de la famille. Simon refusa, mais en référa au roi; le roi ne le voulut pas permettre; « car il voloit que toute justice fust fête des malféteurs par tout son royaume en apert et devant le peuple, et que nule justice ne fust fête en repot (secret)[1] ».

Un homme étant venu se plaindre à saint Louis de son frère Charles d'Anjou, qui voulait le forcer à lui vendre une propriété qu'il possédait dans son comté, le roi fit appeler Charles devant son conseil : « et li benoiez rois commanda que sa possession lui fust rendue, et que il ne li feist d'ore en avant nul ennui de la possession puisque il ne la voloit vendre ne eschangier[2] ».

Ajoutons encore deux faits remarquables qui prouvent également que, pour se soumettre volontiers aux avis des prêtres ou des légistes, cette âme admirable conservait un sens élevé de l'équité

[1] Le Confesseur.
[2] Le Confesseur.

qui, dans les circonstances douteuses, lui faisait immoler la lettre à l'esprit.

Regnault de Trie apporta une fois à saint Louis une lettre par laquelle le roi avait donné aux héritiers de la comtesse de Boulogne le comté de Dammartin. Le sceau était brisé, et il ne restait que les jambes de l'image du roi. Tous les conseillers de saint Louis lui dirent qu'il n'était pas tenu à l'exécution de sa promesse. Mais il répondit : « Seigneurs, veez ci séel, de quoi je usoy avant que je alasse outremer, et voit-on cler par ce séel que l'empreinte du séel brisé est semblable au séel entier ; par quoy je n'oseroie en bonne conscience ladite contée retenir [1]. »

Un vendredi saint, tandis que saint Louis lisait le psautier, les parents d'un gentilhomme détenu au Châtelet vinrent lui demander sa grâce, lui représentant que ce jour était un jour de pardon.

Le roi posa le doigt sur le verset où il en était : *Beati qui custodiunt judicium, et justitiam faciunt in omni tempore.* Puis il ordonna de faire venir le prévôt de Paris, et continua sa lecture. Le prévôt lui apprit que les crimes du détenu étaient énormes. Sur cela saint Louis ordonna de conduire sur-le-champ le coupable au gibet.

Saint Louis s'entourait de franciscains et de dominicains. Dans les questions épineuses, il consultait saint Thomas. Il envoyait des mendiants pour surveiller les provinces, à l'imitation des *missi dominici* de Charlemagne [2]. Cette Église mystique le

[1] Joinville.

[2] Math. Paris, ad ann. 1247, p. 493. — Par son testament (1269), il leur légua ses livres et de fortes sommes d'argent et ins-

rendait fort contre l'Église épiscopale et pontificale; elle lui donna le courage de résister au pape en faveur des évêques, et aux évêques eux-mêmes.

Les prélats du royaume s'assemblèrent un jour, et l'évêque d'Auxerre dit en leur nom à saint Louis : « Sire, ces seigneurs qui ci sont, arcevesques, evesques, m'ont dit que je vous deisse que la crestienté se périt entre vos mains. » Le roi se seigna et dist : « Or me dites comment ce est? » « Sire, fist-il, c'est pour ce que on prise si peu les excommeniements hui et le jour, que avant se lessent les gens mourir excommenies, que il se facent absodre, et ne veulent faire satisfaction à l'Esglise. Si vous requièrent, sire, pour Dieu et pour ce que faire le devez, que vous commandez à vos prévôts et à vos baillifs, que tous ceulz qui se soufferront escommeniez an et jour, que on les contreigne par la prise de leurs biens à ce que il se facent absoudre. » « A ce respondi le roys que il leur commanderoit volentiers de touz ceulz dont on le feroit certein que il eussent tort... Et le roy dist que il ne le feroit autrement; car ce serait contre Dieu et contre raison, se il contregnoit la gent à eulz absoudre, quant les clercs leur feroient tort[1]. »

tituа pour nommer aux bénéfices vacants un conseil composé de l'évêque de Paris, du chancelier, du prieur des dominicains, et du gardien des franciscains. Bulæus, III, 1269. — Après la première croisade, il eut toujours deux confesseurs, l'un dominicain, l'autre franciscain. Gaufr., de Bell. loc., ap. Duchesne, V. 451. — Le confesseur de la reine Marguerite rapporte qu'il eut la pensée de se faire dominicain, et que ce ne fut qu'avec peine que sa femme l'en empêcha. — Il eut soin de faire transmettre au pape le livre de Guillaume de Saint-Amour. Le pape l'en remercia, en le priant de continuer aux moines sa protection. Bulæus, III, 313.

[1] Joinville.

La France, si longtemps dévouée au pouvoir ecclésiastique, prenait au XIIIe siècle un esprit plus libre. Ce royaume, allié du pape et Guelfe contre les empereurs, devenait d'esprit gibelin. Il y eut toujours néanmoins une grande différence. Ce fut par les formes légales qu'elle poussa, cette opposition, qui n'en fut que plus redoutable. Dès le commencement du XIIIe siècle, les seigneurs avaient vivement soutenu Philippe-Auguste contre le pape et les évêques. En 1225, ils déclarent qu'ils laisseront leurs terres ou prendront les armes, si le roi ne remédie aux empiétements du pouvoir ecclésiastique; l'Église, acquérant toujours et ne lâchant rien, eût en effet tout absorbé à la longue. En 1246, le fameux Pierre Mauclerc forme, avec le duc de Bourgogne et les comtes d'Angoulême et de Saint-Pol, une ligue à laquelle accède une grande partie de la noblesse. Les termes de cet acte sont d'une extraordinaire énergie. La main des légistes est visible; on croirait lire déjà les paroles de Guillaume de Nogaret[1].

[1] « Attendu que la superstition des clercs (oubliant que c'est par la guerre et le sang répandu, sous Charlemagne et d'autres, que le royaume de France a été converti de l'erreur des gentils à la foi catholique), absorbe tellement la juridiction des princes séculiers, que ces fils de serfs jugent selon leur loi les libres et fils de libres, bien que, suivant la loi des premiers conquérants, ce soient eux plutôt que nous devrions juger... Nous tous grands du royaume, considérant attentivement que ce n'est pas par le droit écrit, ni par l'arrogance cléricale, mais par les sueurs guerrières qu'a été conquis le royaume... nous statuons que personne, clerc ou laïc, ne traîne à l'avenir qui ce soit devant le juge ordinaire ou délégué, sinon pour hérésie, pour mariage et pour usure, à peine pour l'infracteur de la perte de tous ses biens, et de la mutilation d'un membre; nous avons envoyé à cet effet nos mandataires, afin que notre juridiction revive et respire enfin, et que ces

Saint Louis s'associa, dans la simplicité de son cœur, à cette lutte des légistes et des seigneurs contre les prêtres, qui devait tourner à son profit[1]; il s'associait avec la même bonne foi à celle des juristes contre les seigneurs. Il reconnut au suzerain le droit de retirer une terre donnée à l'Église.

Plongé à cette époque dans le mysticisme, il lui en coûtait moins, sans doute, d'exprimer une opposition si solennelle à l'autorité ecclésiastique. Les revers de la croisade, les scandales dont le siècle abondait, les doutes qui s'élevaient de toutes

hommes enrichis de nos dépouilles soient réduits à l'état de l'Église primitive, qu'ils vivent dans la contemplation, tandis que nous mènerons, comme nous le devons, la vie active, et qu'ils nous fassent voir des miracles que depuis si longtemps notre siècle ne connaît plus. » *Trésor des chartes, Champagne*, VI, n° 84; et ap. preuves des libertés de l'Église gallicane, I, 29.

1247. Ligue de Pierre de Dreux Mauclerc, avec son fils le duc Jean, le comte d'Angoulême et le comte de Saint-Pol, et beaucoup d'autres seigneurs, contre le clergé. — « A tous ceux qui ces lettres verront, nous tuit, de qui le seel pendent en cet présent escript, faisons à sçavoir que nous, par la foy de nos corps, avons juncez sommes tenu, nous et notre hoir, à tous siours à aider li uns à l'autre, et à tous ceux de nos terres et d'autres terres qui voudront estre de cette compagnie, à pourchacier, à requerre et à défendre nos droits et les leurs en bonne foy envers le clergié. Et pour ce que friesfve chose seroit, nous tous assembler pour ceste besogne, nous avons eleu, par le commun assent et octroy de nous tous, le duc de Bourgogne, le comte Perron de Bretaigne, le comte d'Angoulesme et le comte de Sainct-Pol;... et si aucuns de cette compagnie estoient excommuniez, par tort conneu par ces quatre, que le clergié li feist, il ne laissera pas aller son droict ne sa querele pour l'excommuniement, ne pour autre chose que on li face, etc. » Preuv. des lib. de l'Égl. gallic., I, 99. Voyez aussi p. 95, 97, 98.

[1] En 1240, le pape ayant manifesté le projet de rompre les trêves conclues entre lui et Frédéric II, saint Louis, pour l'en empêcher, fait arrêter les subsides qu'il avait fait lever sur le clergé de France par son légat.

parts, l'enfonçaient d'autant plus dans la vie intérieure. Cette âme tendre et pieuse, blessée au dehors dans tous ses amours[1], se retirait au dedans et cherchait en soi. La lecture et la contemplation devinrent toute sa vie. Il se mit à lire l'Écriture et les Pères, surtout saint Augustin. Il fit copier des manuscrits[2], se forma une bibliothèque : c'est de ce faible commencement que la Bibliothèque royale devait sortir. Il se faisait faire des lectures pieuses pendant le repas, et le soir au moment de s'endormir. Il ne pouvait rassasier son cœur d'oraisons et de prières. Il restait souvent si longtemps prosterné, qu'en se relevant, dit l'historien, il était saisi de vertige et disait tout bas aux chambellans : « Où suis-je ? » Il craignait d'être entendu de ses chevaliers[3].

Mais la prière ne pouvait suffire au besoin de son cœur.

« Li benoiez rois désirroit merveilleusement

[1] Lorsque saint Louis eut résolu de retourner en France : « Lors me dit robe entre ly et moy sanz plus, et me mist mes deux mains entre les seues, et le légat que je le convoiasse jusques à son hostel. Lors s'enclost en sa garde, commensa à plorer moult durement; et quand il pot parler, si me dit : Seneschal, je sui moult li, si en rent graces à Dieu, de ce que le Roy et les autres pèlerins eschapent du grand péril là où vous avez esté en celle terre; et moult sui à mésaise de crier de ce que li me convendra lessier vos saintes compaingnies, et aler à la court de Rome, entre cel desloial gent qui y sont. »

[2] « Il aimait mieux faire copier les manuscrits que de se les faire donner par les couvents, afin de multiplier les livres. » Gaufred. de Bello loco. — Les manuscrits palimpsestes (c'est-à-dire grattés et regrattés par les moines copistes) furent comme une Saint-Barthélemy des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Voir Renaiss. Introd.

[3] Le Confesseur.

râce de lermes, et se compleignoit à son confes-
eur de ce que lermes li défailloient, et li disoit
ébonnèrement, humblement et privéement, que
uant l'en disoit en la létanie ces mots : Biau sire
iex, nous te prions que tu nous doignes fontaines
e lermes, li sainz rois disoit dévotement : O sire
iex, je n'ose requerre fontaines de lermes ainçois
e souffisissent petites goustes de lermes à arouser
secherèce de mon cuer... Et aucune foiz recon-
it-il à son confesseur privéement, que aucune foiz
donna à notre sires lermes en oroison : les-
icles, quand li les sentoit courre par sa face souef
loucement) et entrer dans sa bouche, eles li sem-
loient si savoureuses et très-douces, non pas seu-
ment au cuer, mès à la bouche [1]. »

Ces pieuses larmes, ces mystiques extases, ces
ystères de l'amour divin, tout cela est dans la
erveilleuse petite église de saint Louis, dans la
inte Chapelle. Église toute mystique, tout arabe
architecture, qu'il fit bâtir au retour de la croi-
de par Eudes de Montreuil, qu'il y avait mené
ec lui. Un monde de religion et de poésie, tout
1 Orient chrétien est en ces vitraux, dans cette
ıgile et précieuse peinture. Mais la sainte Cha-
lle n'était pas encore assez retirée, et pas même
ncennes, dans ses bois alors si profonds. Il lui
lait la Thébaïde de Fontainebleau, ses déserts de
s et de silex, cette dure et pénitente nature, ces
s retentissants, pleins d'apparitions et de lé-
ıdes. Il y bâtit un ermitage dont les murs ont
vi de base à ce bizarre labyrinthe, à ce sombre

[1] Le Confesseur.

palais de volupté, de crime et de caprice, où triomphe encore la fantaisie italienne des Valois.

Saint Louis avait élevé la sainte Chapelle pour recevoir la sainte couronne d'épines venue de Constantinople. Aux jours solennels, il la tirait lui-même de la châsse et la montrait au peuple. A son insu, il habituait le peuple à voir le roi se passer des prêtres. Ainsi David prenait lui-même sur la table les pains de proposition. On montre encore, au midi de la petite église, une étroite cellule qu'on croit avoir été l'oratoire de saint Louis.

Dès le vivant de saint Louis, ses contemporains, dans leur simplicité, s'étaient doutés *qu'il était déjà saint*, et plus saint que les prêtres. « Tant com il vivoit, une parole pooit estre dite de li, qui est escrite de saint Hylaire : « O quant très parfêt » homme lai, duquel les prestres méesmes désir- » rent à s'ensivre la vie ! » Car mout de prestres et de prélaz désirroient estre semblables au bencoit roi en ses vertuz et en ses mœurs; car l'on croit méesmement que il fut saint dès que il vivoit[1]. »

Tandis que saint Louis enterrait les morts, « iluecques estoient présens tous revestu, li arcevesque de Sur et li évesque de Damiète, et leur clergié, qui disoient le service des mors; mès ils estoupoient leur nez pour la puour; mais oncques ne fu veu au bon roy Loys estouper le sien, tant le faisoit fermement et dévotement[2] ».

Joinville raconte qu'un grand nombre d'Armé-

[1] Le Confesseur. — « Il fesoit fère le service de Dieu si solempnellement et si par loisir, que il ennuioit ausi comme à touz les autres pour la longueur de l'office. »

[2] Guill. de Nangis.

niens qui allaient en pèlerinage à Jérusalem vinrent lui demander de leur faire voir le *saint roy* : — « Je allai au roy là où il se séoit en un paveillon, apuié à l'estache (colonne) du paveillon, et séoit ou sablon sanz tapiz et sanz nulle autre chose dezouz li. Je li dis : « Sire, il à là hors un grant peuple de la grant Herménie qui vont en Jérusalem, et me proient, sire, que je leur face monstrer le *saint roy;* mès je ne bée jà à baisier vos os (cependant je ne désire pas encore avoir à baiser vos reliques). » Et il rist moult clèrement, et me dit que je les alasse querre; et si fis-je. Et quant ils orent veu le roy, ils le commandèrent à Dieu et le roy eulz[1]. »

Cette sainteté apparaît d'une manière bien touchante dans les dernières paroles qu'il écrivit pour sa fille : « Chière fille, la mesure par laquele nous devons Dieu amer, est amer le sanz mesure[2]. »

Et dans l'instruction à son fils Philippe :

« Se il avient que aucune querele qui soit meué entre riche et povre viegne devant toi, sostien la querele de l'estrange devant ton conseil, ne montre pas que tu aimmes mout ta querele, jusques à tant que tu connoisses la vérité, car cil de ton conseil pourroient estre cremeteus (craintifs) de parler ontre toi, et ce ne dois tu pas vouloir. Et se tu ntens que tu tiegnes nule chose à tort, ou de ton ns, ou du tens à tes ancesseurs, fai le tantost ndre, combien que la chose soit grant, ou en rre, ou en deniers, ou en autre chose[3]. » — L'a-

Joinville.
Le Confesseur.
Le Confesseur.

mour qu'il avoit à son peuple parut à ce qu'il dit à son aisné filz en une moult grant maladie que il ot à Fontene Bliaut. « Biau fils, fit-il, je te pri que tu te faces amer au peuple de ton royaume; car vraiement je aimeraie miex que un Escot venist d'Escosse et gouvernast le peuple du royaume bien et loïalement, que tu le gouvernasses mal apertement [1]. »

Belles et touchantes paroles ! il est difficile de les lire sans être ému.

[1] Joinville

ÉCLAIRCISSEMENTS

LUTTE DES MENDIANTS ET DE L'UNIVERSITÉ — SAINT THOMAS — DOUTES DE SAINT LOUIS — LA PASSION, COMME PRINCIPE D'ART AU MOYEN AGE.

L'éternel combat de la grâce et de la loi fut encore combattu, au temps de saint Louis, entre l'université et les ordres mendiants. Voici l'histoire de l'université : au XIIe siècle, elle se détache de son berceau de l'école du parvis Notre-Dame, elle lutte contre l'évêque de Paris; au XIIIe, elle guerroie contre les mendiants agents du pape; au XVe contre le pape lui-même. Ce corps formait une rude et forte démagogie, où quinze ou vingt mille jeunes gens de toute nation se formaient aux exercices dialectiques, cité sauvage dans la cité qu'ils troublaient de leurs violences et scandalisaient de leurs mœurs[1]. C'était là toutefois depuis quelque temps la grande gymnastique intellectuelle du monde. Dans le XIIIe siècle seulement, il en sortit sept papes[2] et une foule de cardinaux et d'évêques. Les plus illustres étrangers, l'Espagnol Raymond Lulle et Italien Dante, venaient à trente et quarante ans s'asseoir au pied de la chaire de Duns Scot. Ils tenaient à honneur d'avoir disputé à Paris. Pétrarque fut aussi fier de la couronne que lui décerna notre université que de celle du Capitole. Au

[1] Jacques de Vitri : « Meretrices publicæ ubique cleros transeuntes quasi per violentiam pertrahebant. In una autem et eadem domo scholæ erant superius, prostibula inferius.

[2] L'antipape Anaclet, Innocent II, Célestin II (disciple d'Abailard), Adrien IV, Alexandre III, Urbain III et Innocent III.

XVIe siècle encore, lorsque Ramus rendait quelque vie à l'université en attendant la Saint-Barthélemy, nos écoles de la rue du Fouarre furent visitées de Torquato Tasso. Par raisonnement toutefois, vaine logique, subtile et stérile chicane[1], nos *artistes* (les dialecticiens de l'université se donnaient ce nom) devaient être bientôt primés.

Les vrais artistes du XIIIe siècle, orateurs, comédiens, mimes, bateleurs enthousiastes, c'étaient les mendiants. Ceux-ci parlaient d'amour et au nom de l'amour. Ils avaient repris le texte de saint Augustin : « Aimez et faites ce que vous voudrez. » La logique, qui avait eu de si grands effets au temps d'Abailard, ne suffisait plus. Le monde, fatigué dans ce rude sentier, eût mieux aimé se reposer avec saint François et saint Bonaventure sous les mystiques ombrages du Cantique des cantiques, ou rêver avec un autre saint Jean une foi nouvelle et un nouvel Évangile.

Ce titre formidable, *Introduction à l'Évangile éternel*, fut mis en effet en tête d'un livre par Jean de Parme[2], général des franciscains. Déjà l'abbé Joachim de Flores, le maître des mystiques, avait annoncé que la fin des temps était venue. Jean professa que, de même que l'Ancien Testament avait cédé la place au nouveau, celui-ci avait aussi fait son temps; que l'Évangile ne suffisait pas à la perfection, qu'il

[1] Pierre le Chantre et d'autres écrivains contemporains rapportent le trait suivant : « En 1171, maître Silo, professeur de philosophie, pria un de ses disciples mourant de revenir lui faire part de l'état où il se trouverait dans l'autre monde. Quelques jours après sa mort, l'écolier lui apparut revêtu d'une chape toute couverte de thèses, « de sophismatibus descripta et flamma ignis tota confecta. » Il lui dit qu'il venait du purgatoire, et que cette chape lui pesait plus qu'une tour : « Et est mihi data ut eam portem pro gloria quam in sophismatibus habui. » En même temps il laissa tomber une goutte de sa sueur sur la main du maître; elle la perça d'outre en outre. Le lendemain Silo dit à ses écoliers :

Linquo coax ranis, cras corvis, vanaque vanis;
Ad logicem pergo, quæ mortis non timet ergo.

et il alla s'enfermer dans un monastère de Cîteaux. » Bulæus.

[2] Le pape avait écrit à l'évêque de Paris de faire détruire ce livre sans bruit. Mais l'université, déjà en querelle avec les ordres mendiants, le fit brûler publiquement au parvis Notre-Dame. Jean de Parme se démit du généralat; saint Bonaventure, qui lui succéda, commença une enquête contre lui, et fit jeter en prison deux de ses adhérents. L'un y passa dix-huit ans, l'autre y mourut.

avait encore six ans à vivre, mais qu'alors un Évangile plus durable allait commencer, un Évangile d'intelligence et d'esprit; jusque-là l'Église n'avait que la lettre [1].

Ces doctrines, communes à un grand nombre de franciscains, furent acceptées aussi par plusieurs religieux de l'ordre de Saint-Dominique. C'est alors que l'université éclata. Le plus distingué de ses docteurs était un esprit fin et dur, un Franc-Comtois, un homme du Jura, Guillaume de Saint-Amour. Le portrait de cet intrépide champion de l'université s'est vu longtemps sur une vitre de la Sorbonne [2]. Il publia contre les mendiants une suite de pamphlets éloquents et spirituels, où il s'efforçait de les confondre avec les béghards et autres hérétiques, dont les prédicateurs étaient de même vagabonds et mendiants : *Discours sur le publicain et le pharisien; Question sur la mesure de l'aumône et sur le mendiant valide; Traité sur les périls prédits à l'Église pour les derniers temps*, etc. Sa force est dans l'Écriture, qu'il possède et dont il fait un usage admirable; ajoutez le piquant d'une satire qui s'exprime à demi-mot. Il est trop visible que l'auteur a un autre motif que l'intérêt de l'Église. Il y avait entre les universitaires et les mendiants concurrence littéraire et jalousie de métier. Les mendiants avaient obtenu une chaire à Paris en 1230, époque où l'université, blessée de la dureté de la régente, se retira à Orléans et à Angers. Ils l'avaient gardée, cette chaire, et l'université se trouvait en lutte avec deux ordres, dont le savant était Albert le Grand, et le logicien saint Thomas [3].

Ce grand procès fut débattu à Anagni par-devant le pape. Guillaume de Saint-Amour eut pour adversaire le dominicain Albert le Grand, archevêque de Mayence, et saint Bonaventure, général des franciscains [4]. Saint Thomas recueillit de

Hermann Cornerus.

[2] Ce portrait a été gravé en tête de ses œuvres. (Constance, 1632, in-4°.)

[3] MM. Jourdain et Haureau ont démontré sur quel terrain peu solide nos deux grands scolastiques ont cheminé (1860). Voir Renaissance, Introduction.

[4] Les ordres mendiants étaient fort effrayés. « Cum prædicto volumini respondere fuisset prædicto doctori (Thomæ), non sine singultu et lacrymis, assignatum, qui de statu ordinis de pugna adversariorum tam gravium dubitabant, Fr. Thomas ipsum volumen accipiens et se fratrum orationibus recommendans... » Guill. de Thoco, vit. S. Thomæ, ap. Acta SS. Martii, I.

mémoire toute la discussion, et en fit un livre. Le pape condamna Guillaume de Saint-Amour, mais en même temps il censura le livre de Jean de Parme, frappant également les raisonneurs et les mystiques, les partisans de la lettre et ceux de l'esprit[1].

Ce milieu si difficile à tenir, où l'Église essaya de s'établir et de s'arrêter sans glisser à droite ni à gauche, il fut cherché par saint Thomas. Venu à la fin du moyen âge, comme Aristote à la fin du monde grec, il fut l'Aristote du christianisme, en dressa la législation, essayant d'accorder la logique et la foi pour la suppression de toute hérésie. Le colossal monument qu'il a élevé ravit le siècle en admiration. Albert le Grand déclara que saint Thomas avait fixé la règle qui durerait jusqu'à la consommation des temps[2]. Cet homme extraordinaire fut absorbé par cette tâche terrible, rien autre ne s'est placé dans sa vie; vie tout abstraite, dont les seuls événements sont des idées. Dès l'âge de cinq ans, il prit en main l'Écriture, et ne cessa plus de méditer. Il était du pays de l'idéalisme, du pays où fleurirent l'école de Pythagore et l'école d'Élée, du pays de Bruno et de Vico. Aux écoles, ses camarades l'appelaient le grand bœuf muet de Sicile[3]. Il ne sortait de ce silence que pour dicter, et quand le sommeil fermait les yeux du corps, ceux de l'âme restaient ouverts, et il continuait de dicter. Un jour, étant sur mer, il ne s'aperçut pas d'une horrible tempête; une autre fois, sa préoccupation était si forte qu'il ne lâcha point une chandelle allumée qui brûlait dans ses doigts. Saisi du danger de l'Église, il y rêvait toujours et même à la table de saint Louis. Il lui arriva un jour de frapper un grand coup sur la table, et de s'écrier : « Voici un argument invincible contre les manichéens. » Le roi ordonna qu'à l'instant cet argument fût

[1] Il condamna publiquement Guillaume de Saint-Amour, et Jean de Parme avec moins d'éclat (Bulæus).

[2] Processus de S. Thom. Aquin., ap. SS. Martis, I, p. 714 : « Concludit quod Fr. Thomas in scripturis suis imposuit finem omnibus laborantibus usque ad finem sæculi, et quod omnes deinceps frustra laborarent. » — « Fuit (S. Thomas) magnus in corpore et rectæ staturæ... coloris triticei... magnum habens caput... aliquantulum calvus. Fuit tenerrimæ complexionis in carne. » Acta SS., p. 672. — « Fuit grossus. » Processus de S. Thom., ibid.

[3] Ce mot est significatif pour qui a présente la figure rêveuse et monumentale des grands bœufs de l'Italie du Sud.

écrit. Dans sa lutte avec le manichéisme, saint Thomas était soutenu par saint Augustin; mais dans la grâce, il s'écarte visiblement de ce docteur; il fait part au libre arbitre. Théologien de l'Église, il fallait qu'il soutînt l'édifice de la hiérarchie et du gouvernement ecclésiastique. Or, si l'on n'admet le libre arbitre, l'homme est incapable d'obéissance, il n'y a plus de gouvernement possible. Et pourtant, s'écarter de saint Augustin, c'était ouvrir une large porte à celui qui voudrait entrer en ennemi dans l'Église.

Tel est donc l'aspect du monde au XIIIe siècle. Au sommet, *le grand bœuf muet de Sicile* ruminant la question. Ici, l'homme et la liberté; là, Dieu, la grâce, la prescience divine, la fatalité; à droite l'observation qui proteste de la liberté humaine, à gauche la logique qui pousse invinciblement au fatalisme. L'observation distingue, la logique identifie: si on laisse faire celle-ci, elle résoudra l'homme en Dieu, Dieu en la nature; elle immobilisera l'univers en une indivisible unité, où se perdent la liberté, la moralité, la vie pratique elle-même. Aussi le législateur ecclésiastique se roidit sur la pente, combattant par le bon sens sa propre logique, qui l'eût emporté. Il s'arrêta, ce ferme génie, sur le tranchant du rasoir entre les deux abîmes, dont il mesurait la profondeur. Solennelle figure de l'Église, il tint la balance, chercha l'équilibre, et mourut à la peine. Le monde qui le vit d'en bas distinguant, raisonnant, calculant dans une région supérieure, n'a pas su tous les combats qui purent avoir lieu au fond de cette abstraite existence.

Au-dessous de cette région sublime battaient le vent et l'orage. Au-dessous de l'ange il y avait l'homme, la morale sous la métaphysique, sous saint Thomas saint Louis. En celui-ci, le XIIIe siècle a sa passion : passion de nature exquise, intime, profonde, que les siècles antérieurs avaient à peine soupçonnée. Je parle du premier déchirement que le doute naissant fit dans les âmes; quand toute l'harmonie du moyen âge se troubla, quand le grand édifice dans lequel on s'était établi commença à branler, quand les saints criant contre les saints, le droit se dressant contre le droit, les âmes les plus dociles se virent condamnées à juger, à examiner elles-mêmes. Le pieux roi de France, qui ne demandait qu'à se soumettre et croire, fut de bonne heure forcé de lutter, de

douter, de choisir. Il lui fallut, humble qu'il était et défiant de soi, résister d'abord à sa mère; puis se porter pour arbitre entre le pape et l'empereur, juger le juge spirituel de la chrétienté, rappeler à la modération celui qu'il eût voulu pouvoir prendre pour règle de sainteté. Les mendiants l'avaient ensuite attiré par leur mysticisme; il entra dans le tiers ordre de Saint-François, il prit parti contre l'université. Toutefois le livre de Jean de Parme, accepté d'un grand nombre de franciscains, dut lui donner d'étranges défiances. On aperçoit dans les questions naïves qu'il adressait à Joinville toute l'inquiétude qui l'agitait. L'homme auquel le saint roi se confiait peut être pris pour le type de l'*honnête homme* au XIIIe siècle. C'est un curieux dialogue entre le mondain loyal et sincère, et l'âme pieuse et candide, qui s'avance d'un pas dans le doute, puis recule, et s'obstine dans la foi.

Le roi faisait manger à sa table Robert de Sorbonne et Joinville : « Quant le roi estoit en joie, si me disoit : Seneschal, or me dites les raisons pourquoy preudomme vaut mieux que beguin (dévot). Lors si encommençoit la noise de moy et de maistre Robert. Quant nous avions grant pièce desputé, si rendoit sa sentence et disoit ainsi : Maistre Robert, je vourroie avoir le nom de preudomme, mès que je le feusse, et tout le remenant vous demourast; car *preudhomme* est si grant chose et si bonne chose, que ucis au nommer emplist-il la bouche[1]. »

« Il m'appela une foiz et me dit : Je n'ose parler a vous pour le soutil sens dont vous estes, de chose qui touche à Dieu; et pour ce ai-je appelé ces frères qui ci sont, que je vous weil faire une demande; la demande fut telle : Seneschal, fit-il, quel chose est Dieu, etc...[2] »

Saint Louis raconte à Joinville qu'un chevalier assistant à une discussion entre des moines et des juifs, posa une ques-

Joinville.

[2] Joinville. Il demanda ensuite à Joinville lequel il aimerait mieux d'avoir commis un péché mortel ou d'être lépreux. Joinville répond qu'il aimerait mieux avoir fait trente péchés mortels. — « Et quand les frères s'en furent partis, il m'appela tout seul, et me fit seoir à ses piez, et me dit : « Comment me deistes vous hier ce? » Et je lis dis que encore li disoie-je et il me dit : « Vous deistes comme hastiz musarz; car nulle si laide mezelerie n'est comme d'estre en péché mortel, etc. »

tion à un des docteurs juifs, et sur sa réponse lui donna sur la tête un coup de son bâton qui le renversa. — « Aussi vous dis-je, fist li roys, que nul, se il n'est très-bon cler, ne doit desputer à eulz; mès l'omme lay, quant il ot mesdire de la loy crestienne ne doit pas défendre la loy crestienne, sinon de l'épée, de quoi il doit donner parmi le ventre dedens, tant comme elle y peut entrer [1]. »

Saint Louis disait à Joinville qu'au moment de la mort, le diable s'efforce d'ébranler la foi de l'agonisant : « Et pour ce se doit-on garder et en tele manière deffendre de cest agait (piége), que en dire à l'ennemie quand il envoie tele temptacion : Va-t'en, doit-on dire à l'ennemi, tu ne me tempteras jà à ce que je ne croie fermement touz les articles de foy, etc...[2] »

« Il disoit que foy et créance estoit une chose où nous devions bien croire fermement, encore n'en feussions-nous certeins metz que par oir dire [3]. »

Il racônta à Joinville qu'un docteur en théologie vint trouver un jour l'évêque Guillaume de Paris, et lui exposa en pleurant qu'il ne pouvait « son cœur ahurter à croire au sacrement de l'autel ». L'évêque lui demanda si, lorsque le diable lui envoyait cette tentation, il s'y complaisait : le théologien répondit qu'elle le chagrinait fort, et qu'il se ferait hacher plutôt que de rejeter l'Eucharistie. L'évêque alors le consola en lui assurant qu'il avait plus de mérite que celui qui n'a point de doutes [4].

Quelques légers que paraissent ces signes, ils sont graves, ils méritent attention. Lorsque saint Louis lui-même était troublé, combien d'âmes devaient douter et souffrir en silence! Ce qu'il y avait de cruel, de poignant dans cette première défaillance de la foi, c'est qu'on hésitait à se l'avouer. Aujourd'hui nous sommes habitués, endurcis aux

[1] Joinville. « En la doctrine que il lessa au roi Phelipe, son fiuz... il y avoit une clause contenue, qui est tele : « Fai à ton pooir les bougres et les autres mal genz chacier de ton royaume, si que la terre soit de ce bien purgée. » Le Confesseur.

[2] Joinville.

[3] Id. — Villani. On vint un jour lui dire que la figure du Christ avait apparu dans une hostie : « Que ceux qui doutent aillent le voir, dit-il; pour moi je le vois dans mon cœur. »

[4] Joinville.

tourments du doute, les pointes en sont émoussées. Mais il faut se reporter au premier moment où l'âme, tiède de foi et d'amour, sentit glisser en soi le froid acier. Il y eut déchirement, mais il y eut surtout horreur et surprise. Voulez-vous savoir ce qu'elle éprouva, cette âme candide et croyante? Rappelez-vous vous-même le moment où la foi vous manqua dans l'amour, où s'éleva en vous le premier doute sur l'objet aimé.

Placer sa vie sur une idée, la suspendre à un amour infini, et voir que cela vous échappe! Aimer, douter, se sentir haï pour ce doute, sentir que le sol fuit, qu'on s'abîme dans son impiété, dans cet enfer de glace où l'amour divin ne luit jamais... et cependant se raccrocher aux branches qui flottent sur le gouffre, s'efforcer de croire qu'on croit encore, craindre d'avoir peur, et douter de son doute... Mais si le doute est incertain, si la pensée n'est pas sûre de la pensée, cela n'ouvre-t-il pas au doute une région nouvelle, un enfer sous l'enfer!... Voilà la tentation des tentations; les autres ne sont rien à côté. Celle-ci resta obscure, elle eut honte d'elle-même, jusqu'au xve et au xvie siècle. Luther est là-dessus un grand maître; personne n'a eu une plus horrible expérience de ces tortures de l'âme : « Ah! si saint Paul vivait aujourd'hui, que je voudrais savoir de lui-même quel genre de tentation il a éprouvé. Ce n'était pas l'aiguillon de la chair, ce n'était point la bonne Thécla, comme le rêvent les papistes... Jérôme et les autres Pères n'ont pas connu les plus hautes tentations; ils n'en ont senti que de puériles, celles de la chair, qui pourtant ont bien aussi leurs ennuis. Augustin et Ambroise ont eu la leur; *ils ont tremblé devant le glaive*... Celle-là, c'est quelque chose de plus haut que le désespoir causé par les péchés... lorsqu'il est dit : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu délaissé; c'est comme s'il disait : Tu m'es ennemi sans cause. Ou le mot de Job : Je suis juste et innocent. »

Le Christ lui-même a connu cette angoisse du doute, cette nuit de l'âme, où pas une étoile n'apparaît plus sur l'horizon. C'est le dernier terme de la passion, le sommet de la croix.

Dans cet abîme est la pensée du moyen âge. Cet âge est contenu tout entier dans le christianisme, le christianisme

dans la passion. La littérature, l'art, les divers développements de l'esprit humain, du IIIe siècle au XVe, tout est suspendu à ce mystère.

Éternel mystère, qui pour avoir eu au moyen âge son idéal au Calvaire, n'en continue pas moins encore. Oui, le Christ est encore sur la croix, et il n'en descendra point. La passion dure et durera. Le monde a la sienne, et l'humanité dans sa longue vie historique, et chaque cœur d'homme dans ce peu d'instants qu'il bat. A chacun sa croix et ses stigmates.

Toutes les âmes héroïques, qui osèrent de grandes choses pour le genre humain, ont connu ces épreuves; toutes ont approché plus ou moins de cet idéal de douleur. C'est dans un tel moment que Brutus s'écriait : « Vertu, tu n'es qu'un nom. » C'est alors que Grégoire VII disait : « J'ai suivi la justice et fui l'iniquité. Voilà pourquoi je meurs dans l'exil. »

Mais d'être délaissé de Dieu, d'être abandonné à soi, à sa force, à l'idée du devoir contre le choc du monde, c'était là une redoutable grandeur. C'était là apprendre le vrai mot de l'homme, c'était goûter cette divine amertume du fruit de la science, dont il était dit au commencement du monde : « Vous saurez que vous êtes des dieux, vous deviendrez des dieux. »

Voilà tout le mystère du moyen âge, le secret de ses larmes intarissables, et son génie profond. Larmes précieuses, elles ont coulé en limpides légendes, en merveilleux poëmes, et s'amoncelant vers le ciel, elles se sont cristallisées en gigantesques cathédrales qui voulaient monter au Seigneur!

Assis au bord de ce grand fleuve poétique du moyen âge, j'y distingue deux sources diverses à la couleur de leurs eaux. Le torrent épique, échappé jadis des profondeurs de la nature païenne, pour traverser l'héroïsme grec et romain, roule mêlé et trouble des eaux du monde confondues. A côté coule plus pur le flot chrétien qui jaillit du pied de la croix.

Deux poésies, deux littératures : l'une chevaleresque, guerrière, amoureuse, celle-ci est de bonne heure aristocratique; l'autre religieuse et populaire.

La première aussi est populaire à sa naissance. Elle s'ouvre par la guerre contre les infidèles, par Charlemagne et Roland. Qu'il ait existé chez nous, dès lors et même avant,

des poëmes d'origine celtique où les dernières luttes de l'Occident contre les Romains et les Allemands aient été célébrées par les noms de Fingal ou d'Arthur, je le crois volontiers. Mais il ne faudrait pas s'exagérer l'importance du principe indigène, de l'élément celtique. Ce qui est propre à la France, c'est d'avoir peu en propre, d'accueillir tout, de s'approprier tout, d'être la France, et d'être le monde. Notre nationalité est bien puissamment attractive, tout y vient bon gré mal gré; c'est la nationalité la moins exclusivement nationale, la plus humaine. Le fonds indigène a été plusieurs fois submergé, fécondé par les alluvions étrangères. Toutes les poésies du monde ont coulé chez nous en ruisseaux, en torrents. Tandis que des collines de Galles et de Bretagne distillaient les traditions celtiques, comme la pluie murmurante dans les chênes verts de mes Ardennes, la cataracte des romans carlovingiens tombait des Pyrénées. Il n'est pas jusqu'aux monts de la Souabe et de l'Alsace qui ne nous aient versé par l'Ostrasie un flot des Niebelungen. La poésie érudite d'Alexandre et de Troie débordait, malgré les Alpes, du vieux monde classique. Et cependant du lointain Orient, ouvert par la croisade, coulaient vers nous, en fables, en contes, en paraboles, les fleuves retrouvés du paradis.

L'Europe se sut Europe en combattant l'Afrique et l'Asie : de là Homère et Hérodote; de là nos poëmes carlovingiens, avec les guerres saintes d'Espagne, la victoire de Charles Martel et la mort de Roland [1]. La littérature est d'abord la conscience d'une nationalité. Le peuple est unifié en un monde. Roland meurt aux passages solennels des montagnes qui séparent l'Europe de l'africaine Espagne. Comme les Philènes divinisés à Carthage, il consacre de son tombeau la limite de la patrie. Grande comme la lutte, haute comme l'héroïsme, est la tombe du héros; son gigantesque *tumulus*, ce sont les Pyrénées elles-mêmes. Mais le héros qui meurt pour la chrétienté est un héros chrétien, un Christ guerrier, barbare; comme Christ, il est vendu avec ses douze compagnons; comme Christ, il se voit abandonné, délaissé. De son calvaire pyrénéen, il crie, il sonne de ce cor qu'on entend de Toulouse à Saragosse. Il sonne, et le traître Ganelon de

[1] Voyez sur la Chanson de Roland, par Génin, Renaissance, Introd.

Mayence, et l'insouciant Charlemagne, ne veulent point entendre. Il sonne, et la chrétienté pour laquelle il meurt s'obstine à ne pas répondre. Alors il brise son épée, il veut mourir. Mais il ne mourra ni du fer sarrasin, ni de ses propres armes. Il enfle le son accusateur, les veines de son col se gonflent, elles crèvent, son noble sang s'écoule : il meurt de son indignation, de l'injuste abandon du monde.

Le retentissement de cette grande poésie devait aller s'affaiblissant de bonne heure, comme le son du cor de Roland, à mesure que la croisade, s'éloignant des Pyrénées, fut transférée des montagnes au centre de la Péninsule, à mesure que le démembrement féodal fit oublier l'unité chrétienne et impériale qui domine encore les poëmes carlovingiens. La poésie chevaleresque, éprise de la force individuelle, de l'orgueil héroïque, qui fut l'âme du monde féodal, prit en haine la royauté, la loi, l'unité. La dissolution de l'Empire, la résistance des seigneurs au pouvoir central sous Charles le Chauve et les derniers Carlovingiens, fut célébrée dans Gérard de Roussillon, dans les Quatre fils Aymon, galopant à quatre sur un même coursier; pluralité significative. Mais l'idéal ne se pluralise pas; il est placé dans un seul, dans Renaud; Renaud de *Montauban*[1], le héros sur sa montagne, sur sa tour; dans la plaine, les assiégeants, roi et peuple, innombrables contre un seul, et à peine rassurés. Le roi, cet homme-peuple, fort par le nombre, et représentant l'idée du nombre, ne peut être compris de cette poésie féodale; il lui apparaît comme un lâche[2]. Déjà Charlemagne a fait une

[1] *Alban, Alp.*, mont.

[2] Passage de *Guill. au court nez* (Paris, introd. de Berte aux grands pieds), cité dans *Gérard de Nevers*.

Grant fut la cort en la sale à Loon,
Moult ot as tables oiseax et venoison.
Qui que manjast la char et le poisson.
Oncques Guillaume n'en passa le menton :
Ains menja tourte, et but aigue à foison.
Quant mengier orent li chevalier baron,
Les napes otent escuier et garçon.
Li quens Guillaume mist le roi à raison :
— « Qu'as en pensé, » dit-il, li fiés Charlon ?
« Secores-moi vers la geste Mahon. »
Dist Loëis : « Nous en consilleron,
« Et le matin savoir le vous ferons

triste figure dans l'autre cycle; il a laissé périr Roland. Ici, il poursuit lâchement Renaud, Gérard de Roussillon, il prévaut sur eux par la ruse. Il joue le rôle du légitime et indigne Eurysthée, persécutant Hercule et le soumettant à de rudes travaux.

Cette contradiction apparente entre l'autorité et l'équité, qui n'est ici, après tout, que la haine de la loi, la révolte de l'individuel contre le général, elle est mal soutenue par Renaud, par Gérard, par l'épée féodale. Le roi, quoi qu'ils en disent, est plus légitime; il représente une idée plus générale, plus divine. Il ne peut être dépossédé que par une idée plus générale encore. Le roi prévaudra sur le baron, et sur le roi le peuple. Cette dernière idée est déjà implicitement dans un drame satirique, qui, de l'Asie à la France, a été accueilli, traduit de toute nation : je parle du dialogue de Salomon et de Morolf. Morolf est un Ésope, un bouffon grossier, un rustre, un *vilain*; mais tout vilain qu'il est, il embarrasse par ses subtilités, il humilie sur le trône le bon roi Salomon. Celui-ci, doté à plaisir de tous les dons, beau, riche, tout-puissant, surtout savant et sage, se voit vaincu par ce rustre malin [1]. Contre l'autorité, contre le roi et la loi écrite, l'arme du féodal Renaud, c'est l'épée, c'est la force; celle du bouffon populaire, tout autrement perçante, c'est le raisonnement et l'ironie.

Le roi doit vaincre le baron, non-seulement en puissance, mais en popularité. L'épopée des résistances féodales doit perdre de bonne heure tout caractère populaire et se confiner dans la sphère bornée de l'aristocratie. Elle doit pâlir surtout dans le Midi, où la féodalité ne fut jamais qu'une importation odieuse, où domina toujours dans les cités l'existence municipale, reste vivace de l'antiquité.

» Ma volonté, si je irai o non. »
Guillaume l'ot, si taint come charbon;
Il s'abaissa, si a pris un baston.
Puis dit au roi : « Vostre fiez vos rendon,
» N'en tenrai mès vaillant une esperon,
» Ne vostre ami ne serai ne vostre hom,
» Et si venrez, o vous voillez o non. »

Ms. de GÉRARD DE NEVERS, n° 7498, XIIIe siècle, corrigé sur le texte le plus ancien du ms. de GUILLAUME AU CORNÈS, n° 6995.

[1] Le Dit Marcoul et Salomon, n° 7218, *et fonds de Notre-Dame* N. n° 2.

La pensée commune des deux cycles de Roland et de Reaud, c'est la guerre, l'héroïsme : la guerre extérieure, la guerre intérieure. Mais l'idée de l'héroïsme veut se compléter, elle tend à l'infini. Elle étend son horizon; l'inconnu poétique qui flottait d'abord aux deux frontières, aux Ardennes, aux Pyrénées, recule vers l'Orient, comme celui des anciens poussa vers l'Occident, avec leur Hespérie, de l'Italie à l'Espagne et de l'Espagne à l'Atlantide. Après les Iliades viennent les Odyssées. La poésie s'en va cherchant aux terres lointaines. — Que cherche-t-elle? L'infini, la beauté infinie, la conquête infinie. On se souvient alors qu'un Grec, un Romain, ont conquis le monde. Mais l'Occident n'adopte Alexandre et César qu'à condition qu'ils deviennent Occidentaux. On leur confère l'ordre de chevalerie. Alexandre devient un paladin; les Macédoniens, les Troyens sont aïeux des Français; les Saxons descendent des soldats de César, les Bretons de Brutus. La parenté des peuples indo-germaniques, que la science devait démontrer de nos jours, la poésie l'entrevoit dans sa divine prescience.

Cependant, le héros n'est pas complet encore. En vain, pour y atteindre, le moyen âge s'est exhaussé sur l'antiquité. En vain, pour compléter la conquête du monde, Aristote devenu magicien a conduit par l'air et l'Océan l'Alexandre chevaleresque [1]. L'élément étranger ne suffisant pas, on remonte au vieil élément indigène, jusqu'au dolmen celtique, jusqu'au tombeau d'Arthur [2]. Arthur revient, non plus ce petit chef de clan, aussi barbare que les Saxons ses vainqueurs; non, un Arthur épuré par la chevalerie. Il est bien pâle, il est vrai, ce roi des preux, avec sa reine Geneviève et ses douze paladins autour de la Table ronde. Ceux-ci, n'apportent-ils au monde, après ce long sommeil où la femme assoupit Merlin? Ils rapportent l'amour de la femme, ce

[1] Voyez le poëme d'Alexandre, par Lambert le Court et Alexandre de Paris, à Bernay.

[2] Le principal dépôt des traditions bretonnes du moyen âge est l'ouvrage fameux Geoffroy de Monmouth. Sur la véracité de cet auteur et les sources il a puisé, voyez Ellis, Intr. metrical romances; Turner, Quarterly review, vier 1820; Delarue, Bardes armoricains; et surtout la dernière édition de arton (1834), avec notes de Douce et de Park; voyez aussi les critiques de ston, quelques passages de Marie de France, publiés par M. de Roquefort, 20, etc.

symbole de la nature, qui promet la joie infinie, et qui tient le deuil et les pleurs. Qu'ils aillent donc, tristes amants, dans les forêts à l'aventure, faibles et agités, tournant dans leur interminable épopée, comme dans ce cercle de Dante où flottent les victimes de l'amour au gré d'un vent éternel.

Que servaient ces formes religieuses, ces initiations, cette table des douze, ces agapes chevaleresques à l'image de la cène? Un effort est tenté pour transfigurer tout cela, pour corriger cette poésie mondaine et l'amener à la pénitence. A côté de la chevalerie profane, qui cherchait la femme et la gloire, une autre est érigée. On lui permet à celle-ci les guerres et les courses aventureuses. Mais l'objet est changé. On lui laisse Arthur et ses preux, mais pourvu qu'ils s'amendent. La nouvelle poésie les achemine, dévots pèlerins, au mystérieux temple où se garde le trésor sacré. Ce trésor, ce n'est point la femme; ce n'est point la coupe profane de Dschemschid, d'Hyperion, d'Hercule. Celle-ci est la chaste coupe de Joseph et de Salomon, la coupe où Notre-Seigneur fit la cène, où Joseph d'Arimathie recueillit son précieux sang. La simple vue de cette coupe, ou graal, prolonge la vie de Titurel pendant cinq cents années. Les gardiens de la coupe et du temple, les templistes, doivent rester purs. Ni Arthur, ni Parceval, ne sont dignes de la toucher. Pour en avoir approché, l'amoureux Lancelot reste comme sans vie pendant trente-quatre jours. La nouvelle chevalerie du Graal est conférée par des prêtres; c'est un évêque qui fait Titurel chevalier. Cette poésie sacerdotale place si haut son idéal, qu'il en est stérile et impuissant. Elle a beau exalter les vertus du graal, il reste solitaire; les enfants de Parceval, de Lancelot et de Gauvain peuvent seuls en approcher. Et quand on veut enfin réaliser le vrai chevalier, le digne gardien du graal, on est obligé de prendre un sir Galahad, parfait de tout point, saint dès son vivant, mais fort ignoré. Ce héros obscur, mis au monde tout exprès, n'a pas grande influence.

Telle fut l'impuissance de la poésie chevaleresque. Chaque jour plus sophistique et plus subtile, elle devint la sœur de la scolastique, une scolastique d'amour comme de dévotion. Dans le Midi, où les jongleurs la colportaient en petits poëmes par les cours et les châteaux, elle s'éteignit dans le

raffinements de la forme, dans les entraves de la versification la plus artificielle et la plus laborieuse qui fut jamais. Au Nord, elle tomba de l'épopée au roman, du symbole à l'allégorie, c'est-à-dire au vide. Décrépite, elle grimaça encore pendant le XIVe siècle dans les tristes imitations du triste roman de la Rose, tandis que par-dessus s'élevait peu à peu la voix de la dérision populaire dans les contes et les fabliaux.

La poésie chevaleresque devait se résigner à mourir. Qu'avait-elle fait de l'humanité pendant tant de siècles? L'homme qu'elle s'était plu dans sa confiance à prendre simple, ignorant encore, muet comme Parceval, brutal comme Roland et Renaud, elle avait promis de l'amener par les degrés de l'initiation chevaleresque à la dignité de héros chrétien, et elle le laissait faible, découragé, misérable. Du cycle de Roland à celui de Graal, sa tristesse a toujours augmenté. Elle l'a mené errant par les forêts, à la poursuite des géants et des monstres, à la recherche de la femme. Ce sont les courses de l'Hercule antique, et aussi ses faiblesses.

La poésie chevaleresque a peu développé son héros; elle l'a retenu à l'état d'enfant, comme la mère imprévoyante de Parceval qui prolonge pour son fils l'imbécillité du premier âge. Aussi la laisse-t-il là, cette mère. De même que Gérard de Roussillon a quitté la chevalerie, et s'est fait charbonnier, Renaud de Montauban se fait maçon, et porte des pierres sur son dos pour aider à la construction de la cathédrale de Cologne.

L'épopée chevaleresque, aristocratique, était la poésie de l'amour, de la passion humaine, des prétendus heureux du monde. Le drame ecclésiastique, autrement dit le culte, est la poésie du peuple, la poésie de ceux qui pâtissent, des patients, la passion divine.

L'église était alors le domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable masure où il revenait le soir, n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison, à vrai dire, la maison de Dieu. Ce n'est pas en vain que l'église avait droit d'asile [1]; c'était alors l'asile universel, la vie so-

[1] Ainsi à Paris, Saint-Jacques-la-Boucherie et Sainte-Geneviève, etc. L'abbé Lebœuf a remarqué sur la façade de cette dernière église un énorme anneau

ciale s'y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait, la cloche était la voix de la cité. Elle appelait aux travaux des champs[1], aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté. En Italie, c'est dans les églises que le peuple souverain s'assemblait. C'est à Saint-Marc que les députés de l'Europe vinrent demander une flotte pour la quatrième croisade. Le commerce se faisait autour des églises : les pèlerinages étaient des foires. Les marchandises étaient bénies. Les animaux, comme aujourd'hui encore à Naples, étaient amenés à la bénédiction; l'Église ne la refusait point; elle laissait *approcher ces petits*. Naguère, à Paris, les jambons de Pâques étaient vendus au parvis Notre-Dame, et chacun, en les emportant, les faisait bénir. Autrefois, on faisait mieux; on mangeait dans l'église même, et après le repas venait la danse. L'Église se prêtait à ces joies enfantines.

> ... Pandentemque sinus et tota veste vocantem
> Cæruleum in gremium.

Le culte était un dialogue tendre entre Dieu, l'Église et le peuple, exprimant la même pensée. Elle et lui, sur un ton grave et passionné tour à tour, mêlaient la vieille langue sacrée et la langue du peuple. La solennité des prières était rompue, dramatisée de chants pathétiques, comme ce dialogue des vierges folles et des vierges sages qui nous a été conservé. Le peuple élevait la voix, non pas le peuple fictif qui parle dans le chœur, mais le vrai peuple venu du dehors, lorsqu'il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'église le hideux dragon du péché ; il le traînait, soûlé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup

de fer où passaient leurs bras ceux qui venaient demander asile. — C'était encore dans l'église qu'on venait déposer les malades, en particulier ceux qui étaient atteints du *mal des ardents*.

[1] La *cloche d'argent*, à Reims, sonnait le 1er mars, pour annoncer la reprise des travaux agricoles.

ière qui doit l'immoler[1]. Quelquefois aussi, recon-
que la bestialité était en lui-même, il exposait dans
avagances symboliques sa misère, son infirmité.
qu'on appelait la fête des fous, *fatuorum*[2]. Cette
de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme,
'adieu de l'homme à la sensualité qu'il adjurait, se
sait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circonci-
Rois, aux Saint-Innocents, et aussi aux jours où
té, sauvée du démon, tombait dans l'ivresse de la
oël et à Pâques. Le clergé lui-même y prenait part.
anoines jouaient à la balle dans l'église, là on trai-
rageusement l'odieux hareng du carême[3]. La bête
l'homme était réhabilitée. L'humble témoin de la
e du Sauveur, le fidèle animal qui de son haleine le
tout petit dans la crèche, qui le porta avec sa
Égypte, qui l'amena triomphant dans Jérusalem, il
part de la joie[4]. Sobriété, patience, ferme résigna-

vol. II, note pag. 157.
t, Pierre de Capoue, défendit en 1198 la célébration de cette fête
ose de Paris. Mais elle ne cessa guère en France que vers 1444.
e en Angleterre en 1530. — En 1671, les enfants de chœur de la
elle prétendaient encore commander le jour des Saints-Innocents,
t les premieres stalles, avec la chape et le bâton cantoral. — A
jour des Innocents, les enfants de chœur, ayant à leur tête un pe-
ui faisait l'office, occupaient les stalles hautes et les chanoines les

ol. II, note pag. 165.
vis, à Autun, etc., on célébrait la fête de l'âne. — Ducange :
sse sacerdos versus ad populum vice : Ite, missa est, ter hinhan-
los vero vice : Deo gratias, ter respondebit : *Hinham, hinham,*
On chantait la prose suivante :

artibus
asinus
fortissimus
tissimus.
nes, car chantez
e rechignez,
du foin assez
ne à plantez.
at pedibus
aculus
clunibus
culeus.
nes, etc.

Hic in collibus Sichem
Jam nutritus sub Ruben,
Transit per Jordanem,
Salliit in Bethleem.
Hez, sire asnes, etc.
Ecce magnis auribus
Subjugalis filius
Asinus egregius
Asinorum dominus.
Hez, sire asnes, etc.
Saltu vincit hinnulos
Damas et capreolos,
Super dromedarios

tion, le moyen âge distinguait en l'âne je ne sais combien de vertus chrétiennes. Pourquoi eût-on rougi de lui? le Sauveur n'en avait pas rougi[1]. Quel mal en tout cela? Tout n'est-il pas permis à l'enfant? Plus tard, l'Église imposa silence au peuple, l'éloigna, le tint à distance. Mais aux premiers siècles du moyen âge, l'Église s'effarouchait si peu de ces drames populaires, qu'elle en reproduisait sur ses murailles les traits les plus hardis. A Rouen, un cochon[2] joue du violon; à Chartres, c'est un âne[3]; à Essone, un évêque tient une marotte[4]. Ailleurs, ce sont les images des vices et des péchés sculptées dans la licence d'un pieux cynisme[5]. L'artiste n'a pas reculé devant l'inceste de Loth, ni les infamies de Sodome[6].

Velox Madianeos.
Hez, sire asnes, etc.

Aurum de Arabia,
Thus et myrrham de Saba.
Tulit in ecclesia
Virtus asinaria,
Hez, sire asnes, etc.

Dum trahit vehicula
Multa cum sarcinula,
Illius mandibula
Dura terit pabula.
Hez, sire asnes, etc.

Cum aristis hordeum
Comedit et cardunum;
Triticum e palea
Segregat in area.
Hez, sire asnes, etc.

Amen dicas Asino (hic genuflectebatur).
Jam satur de gramine :
Amen, amen itera,
Aspernare vetera.
Hez va! hez va! hez va hez
Biax sire asnes car allez
Belle bouche car chantez.

Ms. du XIIIe siècle, ap. Ducange, Glossar.

[1] Nostri nec pœnitet illas,
Nec te pœniteat pecoris, divina poeta.

(Virg.)

[2] Au portail septentrional de la cathédrale (portail des Libraires).

[3] Sur un contre-fort du clocher vieux.

[4] A l'église de Saint-Guenault, des rats rongent le globe du monde. — Aristote n'échappe pas à ce rire universel. A Rouen, il est représenté courbé, les mains à terre, et portant une femme sur son dos.

[5] Voyez les stalles de Notre-Dame de Rouen, de Notre-Dame d'Amiens, de Saint-Guenault d'Essone, etc. Dans l'église de l'Épine, petit village près Châlons, il se trouve des sculptures très-remarquables, mais aussi très-obscènes. Saint Bernard écrit vers 1125, à Guillaume de Saint-Thierry : « A quoi bon tous ces monstres grotesques en peinture ou en bosse qu'on met dans les cloîtres à la vue des gens qui pleurent leurs péchés? A quoi sert cette belle difformité, ou cette beauté difforme? Que signifient ces singes immondes, ces lions furieux, ces centaures monstrueux? »

[6] C'était le sujet d'un bas-relief extérieur de la cathédrale de Reims, que l'on a fait effacer.

l y avait alors un merveilleux génie dramatique, plein de diesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puérilité chante. Personne ne riait en Allemagne quand le nouveau é, au milieu de sa messe d'installation, allait prendre sa re par la main et dansait avec elle. Si elle était morte, était sauvée sans difficulté, il mettait *sous le chandelier ne de sa mère*. L'amour de la mère et du fils, de Marie le Jésus, était pour l'Église une riche source de pathétique. ourd'hui encore, à Messine, le jour de l'Assomption, la rge, portée par toute la ville, cherche son fils comme la ès de la Sicile antique cherchait Proserpine; enfin, quand est au moment d'entrer dans la grande place, on lui sente tout à coup l'image du Sauveur; elle tressaille et ule de surprise, et douze oiseaux, qui s'envolent de son , portent à Dieu l'effusion de la joie maternelle.

la Pentecôte, des pigeons blancs étaient lâchés dans glise parmi les langues de feu, les fleurs pleuvaient, les eries intérieures étaient illuminées [1]. A d'autres fêtes, l'il-ination était au dehors [2]. Qu'on se représente l'effet des lu-res sur ces prodigieux monuments, lorsque le clergé, cir-ant par les rampes aériennes, animait de ses processions tastiques les masses ténébreuses, passant et repassant le g des balustrades, ces ponts dentelés, avec les riches cos-es, les cierges et les chants; lorsque la lumière et la voix rmaient de cercle en cercle, et qu'en bas, dans l'ombre, ondait l'océan du peuple. C'était là pour ce temps le vrai me, le vrai mystère, la représentation du voyage de l'hu-nité à travers les trois mondes, cette intuition sublime e Dante reçut de la réalité passagère pour la fixer et l'éter-er dans la *Divina Commedia*.

A la sainte Chapelle, on voyait descendre de la voûte la figure d'un e tenant un biberon d'argent, avec lequel il envoyait de l'eau sur les ns du célébrant. — A Reims, le jour de la Dédicace, on plaçait un cierge mé entre chaque arcade.

« Sur la galerie de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, était une Vierge et x anges portant des chandeliers; après laudes de la Sexagésime, le che-ier y mettait deux cierges. » Gilbert. — Dans certaines églises, le prêtre résentait au portail l'Ascension de Notre-Seigneur. — Quelquefois même clergé devait être obligé d'accomplir la cérémonie dans les parties les s élevées de l'église; par exemple, lorsqu'on scellait des reliques sous la cle, comme on l'avait fait à celle de Notre-Dame de Paris.

[illegible] que visitent les habit
regardent irrévérencieusement, et lo
Encore savent-ils bien ce qu'ils louer
devant eux, ce qui leur plaît dans l'
glise elle-même, ce sera le travail dé
la frange de son manteau, sa dentelle
vrage laborieux et subtil du gothique

Il y a ici quelque chose de grand, c
telle ou telle religion. L'avenir du chr
Touchons ces pierres avec précaution,
sur ces dalles. Un grand mystère s'es
plus que la mort, et je suis tenté de p
la France du moyen âge, ont exprir
leur plus intime pensée. Les cathédrai
Denis, de Reims, en disent plus que
pierre s'anime et se spiritualise sou
main de l'artiste. L'artiste en fait jai
bien nommé au moyen âge « Le maît
Magister de vivis lapidibus[1].

On sait que l'Église chrétienne n'est
basilique du tribunal romain. L'Église
même où Rome l'a condamnée. Le tr
rondit et forme le chœur. Cette églis
[illegible]

ils attendent encore à la porte. Le baptistère est au dehors, au dehors le cimetière; la tour elle-même, l'organe et la voix de l'église, s'élève à côté. La pesante arcade romane scelle de son poids l'église souterraine, ensevelie dans ses mystères. Il en va ainsi, tant que le christianisme est en lutte, tant que dure la tempête des invasions, tant que le monde ne croit pas à sa durée. Mais lorsque l'ère fatale de l'an 1000 a passé, lorsque la hiérarchie ecclésiastique se trouve avoir conquis le monde, qu'elle s'est complétée, couronnée, fermée dans le pape, lorsque la chrétienté, enrôlée dans l'armée de la croisade, s'est aperçue de son unité, alors l'Église secoue son étroit vêtement, elle se dilate pour embrasser le monde, elle sort des cryptes ténébreuses. Elle monte, elle soulève ses voûtes, elle les dresse en crêtes hardies, et dans l'arcade romaine reparaît l'ogive orientale.

Voilà un prodigieux entassement, une œuvre d'Encelade. Pour soulever ces rocs à quatre, à cinq cents pieds dans les airs[1], les géants, ce semble, ont sué... Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa... Mais non, ce n'est pas là une œuvre de géants, ce n'est pas un confus amas de choses énormes, une agrégation inorganique... Il y a eu là quelque chose de plus fort que le bras des Titans... Quoi donc? le souffle de l'esprit. Ce léger souffle qui passa devant la face de Daniel, emportant les royaumes et brisant les empires, c'est lui encore qui a gonflé les voûtes, qui a soufflé les tours au ciel. Il a pénétré d'une vie puissante et harmonieuse toutes les parties de ce grand corps, il a suscité d'un grain de sénevé la végétation du prodigieux arbre. L'esprit est l'ouvrier de sa demeure. Voyez comme il travaille la figure humaine dans laquelle il est enfermé, comme il imprime la physionomie, comme il en forme et déforme les traits; il creuse l'œil de méditations, d'expérience et de douleurs, il laboure le front de rides et de pensées, les os mêmes, la puissante charpente du corps, il la plie et la courbe au mouvement de la vie in-

[1] Cette hauteur de cinq cents pieds semblerait avoir été l'idéal auquel aspirait l'architecture allemande. Ainsi les tours de la cathédrale de Cologne devaient, d'après les plans qui subsistent encore, s'élever à cinq cents pieds allemands (quatre cent quarante-trois pieds de Paris); la flèche de Strasbourg est haute de cinq cents pieds de Strasbourg (quatre cent quarante-cinq pieds de Paris).

térieure. De même, il fut l'artisan de son enveloppe de pi
il la façonna à son usage, il la marqua au dehors, au dec
de la diversité de ses pensées; il y dit son histoire, il
bien garde que rien n'y manquât de la longue vie qu'il a
vécue, il y grava ses souvenirs, toutes ses espérances,
ses regrets, tous ses amours. Il y mit, sur cette froide pi
son rêve, sa pensée intime. Dès qu'une fois il eut éch
des catacombes, de la crypte mystérieuse où le monde p
l'avait tenu[1], il la lança au ciel cette crypte; d'autant
profondément elle descendit, d'autant plus haut elle mo
la flèche flamboyante échappa comme le profond soupir d
poitrine oppressée depuis mille ans. Et si puissante étai
respiration, si fortement battait ce cœur du genre hum
qu'il fit jour de toutes parts dans son enveloppe; elle éc
d'amour pour recevoir le regard de Dieu. Regardez l'or
amaigri et profond de la croisée gothique, de cet *œil ogir*
quand il fait effort pour s'ouvrir, au XIIe siècle. Cet œi
la croisée gothique est le signe par lequel se classe la n
velle architecture. L'art ancien, adorateur de la matière
classait par l'appui matériel du temple, par la colonne.
lonne toscane, dorique, ionique. L'art moderne, fils de l'a
et de l'esprit, a pour principe, non la forme, mais la phy
nomie, mais l'œil; non la colonne, mais la croisée; no
plein, mais le vide.

Au XIIe et au XIIIe siècle, la croisée, enfoncée dans la p
fondeur des murs, comme le solitaire de la Thébaïde
une grotte de granit, est toute retirée en soi : elle mé
et rêve. Peu à peu elle avance du dedans au dehors,
arrive à la superficie extérieure du mur. Elle rayonne
belles roses mystiques, triomphantes de la gloire céle
Mais le XIVe siècle est à peine passé que ces roses s'altèr
elles se changent en figures flambloyantes; sont-ce
flammes, des cœurs ou des larmes? Tout cela peut-être
fois.

Même progrès dans l'agrandissement successif de l'ég

[1] A peine pourrait-on citer quelques exemples de cryptes postérieur
XIIe siècle (Caumont). C'est au XIIe et au XIIIe siècle qu'a lieu le grand
de l'architecture ogivale.

[2] On donne pour racine au mot *ogive* le mot allemand *aug*, œil; les a
curvilignes ressemblent au coin de l'œil (Gilbert).

L'esprit, quoi qu'il fasse, est toujours mal à l'aise dans sa demeure; il a beau l'étendre[1], la varier, la parer, il n'y peut tenir; il étouffe. Non, tant belle soyez-vous, merveilleuse cathédrale, avec vos tours, vos saints, vos fleurs de pierres, vos forêts de marbre, vos grands christs dans leurs auréoles d'or, vous ne pouvez me contenir. Il faut qu'autour de l'église nous bâtissions de petites églises, qu'elle rayonne de chapelles[2]. Au delà de l'autel, dressons un autel, un sanctuaire derrière le sanctuaire; cachons derrière le chœur la chapelle de la Vierge, il me semble que là nous respirerons mieux; là il y aura des genoux de femme pour que l'homme y pose sa tête qu'il ne peut plus soutenir, un voluptueux repos par delà la croix, l'amour par delà la mort... Mais que cette chapelle est petite encore, comme ces murs font obstacle!... Faudra-il donc que le sanctuaire échappe du sanctuaire, que l'arche se replace sous les tentes, sous le pavillon du ciel?

Le miracle, c'est que cette végétation passionnée de l'esprit, qui semblait devoir lancer au hasard le caprice de ses jets luxurieux, elle se développa dans une loi régulière. Elle dompta son exubérante fécondité au nombre, au rhythme d'une géométrie savante. La géométrie de l'art, le vrai et le beau se rencontrèrent. C'est ainsi qu'on a calculé dans les premiers temps que la courbe la plus propre à faire une voûte solide était justement celle que Michel-Ange avait choisie comme la plus belle, pour le dôme de Saint-Pierre.

Cette géométrie de la beauté éclate dans le type de l'architecture gothique, dans la cathédrale de Cologne[3]; c'est

Au XIIIe siècle, le chœur devint plus long qu'il n'était comparativement à la nef. On prolongea les collatéraux autour du sanctuaire, et ils furent toujours bordés de chapelles.

[1] Ce fut surtout au XIe siècle qu'on employa généralement cette disposition.

[3] Les maîtres de cette ville ont bâti beaucoup d'autres églises. Jean Hültz, de Cologne, continue le clocher de Strasbourg. — Jean de Cologne, en 1369, bâtit les deux églises de Campen, au bord du Zuyderzée, sur le plan de la cathédrale de Cologne. — Celle de Prague s'élève sur le même plan. — Celle de Metz y ressemble beaucoup. — L'évêque de Burgos, en 1442, emmène deux tailleurs de pierres de Cologne pour terminer les tours de sa cathédrale. Ils font les flèches sur le plan de celle de Cologne. — Des artistes de Cologne bâtissent Notre-Dame de l'Épine, à Châlons-sur-Marne. Boisserée, p. 15.

ce fait très-important, que l'*architecture ogivale*, celle qu o dit improprement gothique, est due tout entière aux laïques au génie mystique des maçons. L'*architecture romane*, cell des prêtres, finit au XIIe siècle.

Les maçons, cette vaste et obscure association partout ré pandue, eurent leurs loges principales à Cologne et à Stras bourg. Leur signe, aussi ancien que la Germanie, c'était l marteau de Thor. Du marteau païen, sanctifié dans leur mains chrétiennes, ils continuaient par le monde le grand ou vrage du temple nouveau, renouvelé du temple de Salo mon. Avec quel soin ils ont travaillé, obscurs qu'ils étaient et perdus dans l'association, avec quelle abnégation d'eux-mêmes; il faut, pour le savoir, parcourir les parties les plu reculées, les plus inaccessibles des cathédrales. Élevez-vous, dans ces déserts aériens, aux dernières pointes de ces flèches où le couvreur ne se hasarde qu'en tremblant, vous rencontrerez souvent, solitaires sous l'œil de Dieu, aux coups du vent éternel, quelque ouvrage délicat, quelque chef-d'œuvre d'art et de sculpture, où le pieux ouvrier a usé sa vie. Pa un nom, pas un signe, une lettre : il eût cru voler sa gloir à Dieu. Il a travaillé pour Dieu seul, *pour le remède de so âme*. Un nom qu'ils ont pourtant conservé par une gra cieuse préférence, c'est celui d'une vierge qui travailla pou Notre-Dame de Strasbourg; une partie des sculptures qu couronnent la prodigieuse flèche y fut placée par sa faibl main [1]. Ainsi, dans la légende, le roc que tous les efforts de hommes n'avaient pu ébranler, roule sous le pied d'un en fant [2]. C'est aussi une vierge que la patronne des *maçon* sainte Catherine, qu'on voit avec sa roue géométrique, s rose mystérieuse, sur le plan de la cathédrale de Cologn Une autre vierge, sainte Barbe, s'y appuie sur sa tou percée d'une trinité de fenêtres.

Sorti du libre élan mystique, le gothique, comme on l dit sans le comprendre, est le genre libre. Je dis libre, non arbitraire. S'il s'en fût tenu au même type [3], s'il fût res

[1] Sabine de Steinbach, fille d'Erwin de Steinbach qui commença les tours 1277. (1833.) Il est établi maintenant que la flèche est de 1439. (1860.)

[2] C'est la légende du mont Saint-Michel.

[3] La voûte du chœur est seule achevée; elle a deux cents pieds de haute M. Boisserée a ajouté à sa Description un projet de restauration et d'achè

ar l'harmonie géométrique, il eût péri de langueur.
es parties de l'Allemagne, en France, en Angle-
ns dominé par le calcul et l'idéalisme religieux, il
vantage l'empreinte variée de l'histoire. Nos ar-
narqué nos églises de leur ardente personnalité[1];
nom sur les murs de Notre-Dame de Paris, sur les
de Rouen[2], sur les pierres tumulaires et les
de l'église de Reims[3]. L'inquiétude du nom et de
la rivalité des efforts, poussa ces artistes à des
spérés. A Caen, à Rouen, on retrouve l'histoire de
ant son neveu par envie. Vous voyez dans une
cette dernière ville, sur la même pierre, les figures
t menaçantes d'Alexandre de Berneval et de son
oignardé par lui. Leurs chiens, couchés à leurs
menacent encore. L'infortuné jeune homme, dans
e d'un dessein inaccompli, porte sur sa poitrine
able rose où il eut le malheur de surpasser son

nt compter nos belles églises au XIIIe siècle? Je
moins parler de Notre-Dame de Paris[5]. Mais quel-
narqué ce monument d'une telle griffe de lion, que
désormais ne se hasardera d'y toucher. C'est sa

s les plans primitifs des architectes, qui ont été retrouvés il y a
.

Ingelramme diriger les travaux de Notre-Dame de Rouen, et
Bec en 1214; Robert de Lusarche bâtir, en 1220, la cathédrale
Pierre de Montereau, l'abbaye de Long-Pont, en 1227; Hugues Le-
nt-Nicaise de Reims, en 1220; Jean Chelle, le portail latéral sud
me, en 1257, etc.
eau de Maredargent à Saint-Ouen.
it dans plusieurs églises, entre autres à Chartres et à Reims, une
mosaïque, ou labyrinthe, *dædalus*, placée au centre de la croisée.
en pèlerinage; c'était l'emblème de l'intérieur du temple de Jé-
labyrinthe de Reims portait le nom des quatre architectes de
illon-Pierard, Description de Notre-Dame de Reims. — Celui de
t surnommé *la lieue;* il a sept cent soixante-huit pieds de déve-
Gilbert, Description de Notre-Dame de Chartres, p. 44.
l acheva, vers le commencement du XVe siècle, la croisée de Saint-
en 1439 la rose du midi. Son élève fit celle du nord, et surpassa
Berneval le tua, et fut pendu.
lre III posa la première pierre de Notre-Dame de Paris, en 1163.
rincipale fut achevée au plus tard en 1223. La nef est également
cement du XIIIe siècle.

chose désormais, c'est son fief, c'est le majorat de Quasimo
Il a bâti, à côté de la vieille cathédrale, une cathédr
de poésie, aussi ferme que les fondements de l'autre, au
haute que ses tours. Si je regardais cette église, ce ser
comme livre d'histoire, comme le grand registre des destin
de la monarchie. On sait que son portail, autrefois chargé
images de tous les rois de France, est l'œuvre de Philip
Auguste ; le portail sud-est de saint Louis [1]; le septentrion
de Philippe le Bel [2]; celui-ci fut fondé de la dépouille
templiers, pour détourner sans doute la malédiction de J
ques Molay [3]. Ce portail funèbre a dans sa porte rouge
monument de Jean sans Peur [4], l'assassin du duc d'Orléa
La grande et lourde église, toute fleurdelisée, appartien
l'histoire plus qu'à la religion. Elle a peu d'élan, peu de
mouvement d'ascension si frappant dans les églises de Str
bourg et de Cologne. Les bandes longitudinales qui coup
Notre-Dame de Paris arrêtent l'élan; ce sont plutôt les lig
d'un livre. Cela raconte au lieu de prier.

Notre-Dame de Paris est l'église de la monarchie; Not
Dame de Reims, celle du sacre. Celle-ci est achevée, con
l'ordinaire des cathédrales. Riche, transparente, pimpa
dans sa coquetterie colossale, elle semble attendre une fê
elle n'en est que plus triste, la fête ne revient plus. Char
et surchargée de sculptures, couverte plus qu'aucune au
des emblèmes du sacerdoce, elle symbolise l'alliance du
et du prêtre. Sur les rampes extérieures de la croisée b
folent les diables, ils se laissent glisser aux pentes rapid
ils font la moue à la ville, tandis qu'au pied du Clocher
l'Ange le peuple est pilorié.

Saint-Denis est l'église des tombeaux; non pas une soml
et triste nécropole païenne, mais glorieuse et triomphan
toute brillante de foi et d'espoir, large et sans ombre, com
l'âme de saint Louis qui l'a bâtie; simple au dehors, belle
dedans; élancée et légère, comme pour moins peser sur
morts. La nef s'élève au chœur par un escalier qui sem

[1] Il fut commencé en 1257.
[2] Il fut commencé en 1312 ou 1313.
[3] C'est au parvis Notre-Dame qu'on le brûla.
[4] 1404-19.

ıdre le cortége des générations qui doivent monter, des-
re, avec la dépouille des rois.

l'époque où nous sommes parvenus, l'architecture go-
ıe avait atteint sa plénitude, elle était dans la beauté sé-
de la virginité, moment court, moment adorable, où
ne peut rester ici-bas. Au moment de la beauté pure,
succède un autre que nous connaissons bien aussi.
savez, cette seconde jeunesse, quand la vie a déjà pesé,
l la science du bien et du mal perce dans un triste sou-
qu'un pénétrant regard s'échappe des longues pau-
s; alors ce n'est pas trop de toutes les fêtes pour donner
ange aux troubles du cœur. C'est le temps de la pa-
et des riches ornements. Telle fut l'église gothique à
cond âge; elle porta dans sa parure une délicieuse co-
erie. Riches croisées coiffées de triangles imposants[1],
ıants tabernacles appendus aux portes, aux tours,
ıe des chatons de diamants, fine et transparente den-
le pierre filée au fuseau des fées; elle alla ainsi de
n plus ornée et triomphante, à mesure qu'au dedans
l augmentait. Vous avez beau faire, souffrante beauté,
ıcelet flotte autour d'un bras amaigri; vous savez trop,
ısée vous brûle, vous languissez d'amour impuissant.
rt s'enfonça chaque jour davantage dans cet amaigris-
ıt. Il s'acharna sur la pierre, s'en prit à elle de la vie
ırissait, il la creusa, la fouilla, l'amincit, la subtilisa.
ıitecture devint la sœur de la scolastique. Elle divisa
ıdivisa. Son procédé fut aristotélique, sa méthode celle
nt Thomas. Ce fut comme une série de syllogismes de
qui n'atteignaient pas leur conclusion. On trouve de
ideur dans ces raffinements du gothique, dans les sub-
de la scolastique, dans la scolastique d'amour des trou-
ırs et de Pétrarque. C'est ne pas savoir ce que c'est
la passion, combien elle est ingénieuse, opiniâtre,
ıée, subtile et aiguë dans ses poursuites ardentes. Al-
de l'infini dont elle a entrevu la fugitive lueur, elle
: aux sens une vivacité extraordinaire, elle devient un
grossissant, qui distingue et exagère les moindres dé-

[1] triangles sont l'ornement de prédilection du XIVe siècle. On les
alors à beaucoup de portes et de croisées du XIIIe. Voyez celles de
Dame de Paris.

tails. Elle le poursuit, cet infini, dans l'imperceptible bulle d'air où flotte un rayon du ciel, elle le cherche dans l'épaisseur d'un beau cheveu blond, dans la dernière fibre d'un cœur palpitant. Divise, divise, scalpel acéré, tu peux percer, déchirer, tu peux fendre le cheveu et trancher l'atome, tu n'y trouveras pas ton Dieu.

En poussant chaque jour plus avant cette ardente poursuite, ce que l'homme rencontra, ce fut l'homme même. La partie humaine et naturelle du christianisme se développa de plus en plus et envahit l'Église. La végétation gothique, lassée de monter en vain, s'étendit sur la terre et donna ses fleurs. Quelles fleurs? des images de l'homme, des représentations peintes et sculptées du christianisme, des saints, des apôtres. La peinture et la sculpture, les arts matérialistes qui reproduisent le fini, étouffèrent peu à peu l'architecture[1]; celle-ci, l'art abstrait, infini, silencieux, ne put tenir contre ses sœurs plus vives et plus parlantes. La figure humaine varia, peupla la sainte nudité des murs. Sous prétexte de piété, l'homme mit partout son image; elle y entra comme Christ, comme apôtre ou prophète; puis en son propre nom, humblement couchée sur les tombeaux; qui eût refusé l'a-

[1] La peinture sur vitres commence au XIe siècle. Les Romains se servaient depuis Néron des vitres coloriées, surtout en bleu. Le beau rouge est plus fréquent dans les anciens vitraux; on disait proverbialement : *Vin couleur des vitraux de la sainte Chapelle*. Ceux de cette église sont du premier âge : ceux de Saint-Gervais, du deuxième et du troisième, et de la main de Vinaigrier et de Jean Cousin. Au deuxième âge les figures, devenant gigantesques, sont coupées par les vitres carrées. A cette époque appartiennent encore les beaux vitraux des grandes fenêtres de Cologne, qui portent la date de 1509, apogée de l'école allemande; ils sont traités dans une manière monumentale et symétrique. — Angelico de Fesiole est le patron des peintres sur verre. On cite encore Guillaume de Cologne et Jacques Allemand. Jean de Bruges inventa les émaux ou verres à deux couches. — La réforme réduisit cet art en Allemagne à un usage purement héraldique. Il fleurit en Suisse jusqu'en 1700. La France avait acquis tant de réputation en ce genre, que Guillaume de Marseille fut appelé à Rome, par Jules II, pour décorer les fenêtres du Vatican. A l'époque de l'influence italienne, le besoin d'harmonie et de clair-obscur fait employer la grisaille pour les fenêtres d'Anet et d'Ecouen; c'est le protestantisme entrant dans la peinture. En Flandre, l'époque des grands coloristes (Rubens, etc.) amène le dégoût de la peinture sur verre. Voyez dans la Revue française un extrait du rapport de M. Brongniart à l'Académie des sciences sur la peinture sur verre; voyez aussi la notice de M. Langlois sur les vitraux de Rouen.

sile du temple à ces pauvres morts? Ils se contentèrent d'abord d'une simple dalle, où l'image était gravée; puis la dalle se souleva; la tombe s'enfla, l'image devint une statue; puis la tombe fut un mausolée, un catafalque de pierres qui emplit l'église, que dis-je? ce fut une église elle-même. Dieu, resserré dans sa maison, fut heureux de garder lui-même une chapelle [1].

La puissante colonne grecque, également groupée, porte à son aise un léger fronton; le faible porte sur le fort; cela est logique et humain. L'art gothique est surhumain. Il est né de la croyance au miraculeux, au poétique, à l'absurde. Ceci n'est pas une dérision; j'emprunte le mot de saint Augustin : *Credo quia absurdum*. La maison divine, par cela quelle est divine, n'a pas besoin de fortes colonnes; si elle accepte un appui matériel, c'est pure condescendance; il lui suffisait du souffle de Dieu. Ces appuis, elle les réduira à rien, s'il est possible. Elle aimera à placer des masses énormes sur de fines colonnettes. Le miracle est évident. Là est pour l'architecture gothique le principe de mort. Le jour où l'amour manquera, l'étrangeté, la bizarrerie des formes ressortiront à loisir, et le sentiment du beau sera choqué, tout aussi bien que la logique [2].

L'art au service d'une religion de la mort, d'une morale qui prescrit l'annihilation de la chair, doit rencontrer et chérir le laid. La laideur volontaire est un sacrifice, la laideur naturelle une occasion d'humilité. La pénitence est laide, le Christ plus laid. Le dieu du péché, le hideux dragon, le diable, est dans l'église, vaincu, humilié, mais il y est. Le génie grec divinise souvent la bête; les lions de Rome, les coursiers du Parthénon sont restés des dieux. Le gothique bestialise l'homme, pour le faire rougir de lui-même, avant de le divi-

[1] Le croirait-on, Dieu n'a pas eu un seul temple, un seul autel, une seule image du Ier au XIIe siècle? Il s'agit, bien entendu, de Dieu le Père, du Créateur. Le moindre moine qui passait saint avait son culte, sa fête, son église. Il n'a pu apparaît pour la première fois à côté du fils au commencement du XIIIe siècle et ne siége à la première place qu'en 1360. Voir *Renaissance*. Inondé. (1860.)

[2] L'architecture tomba de la poésie au roman, du merveilleux à l'absurde, lorsqu'elle adopta les culs-de-lampe au XVe siècle, lorsque les formes pyramidales dirigèrent leurs pointes de haut en bas. Voyez ceux de Saint-Pierre de Caen, qui semblent prêts à vous écraser.

niser. Voilà la laideur chrétienne. Où est la beauté chrétienne? Elle est dans cette tragique image de macérations et de douleur, dans ce pathétique regard, dans ces bras ouverts pour embrasser le monde. Beauté effrayante, laideur adorable que nos vieux peintres n'ont pas craint d'offrir à l'âme sanctifiée.

Dans tout le gothique, sculpture, architecture, il y avait, avouons-le, quelque chose de complexe, de vieux, de pénible. La masse énorme de l'église s'appuie sur d'innombrables contre-forts[1], laborieusement dressée et soutenue, comme le Christ sur la croix. On fatigue à la voir entourée d'étais innombrables qui donnent l'idée d'une vieille maison qui menace ou d'un bâtiment inachevé.

Oui, la maison menaçait, elle ne pouvait s'achever. Cet art, attaquable dans sa forme, défaillait aussi dans son principe social. La société d'où il est sorti était trop inégale et trop injuste. Le régime de castes, si peu atténué qu'il était par le christianisme[2], subsistait encore. L'Église, sortie du peuple, eut, de bonne heure, peur du peuple; elle s'en éloigna, elle fit alliance avec la féodalité, sa vieille ennemie, puis avec la royauté victorieuse de la féodalité. Elle s'associa aux tristes victoires de la royauté sur les communes qu'elle-même avait aidées à leur naissance. La cathédrale de Reims porte au pied d'un de ses clochers l'image des bourgeois du XVe siècle, punis d'avoir résisté à l'établissement d'un impôt[3]. Cette figure du peuple pilorié est un stigmate pour l'Église

[1] Ces béquilles architecturales exigent un continuel raccommodage. Ces cathédrales sont d'immenses décorations qu'on ne soutient debout que par des efforts constamment renouvelés. Elles durent parce qu'elles changent pièce à pièce. C'est le vaisseau de Thésée. Voir *Renaissance*, Introduction. (1860.)

[2] Qui a supprimé l'esclavage? Personne, car il dure encore. Le christianisme a-t-il transformé l'esclave en serf à la chute de l'empire romain? Non, puisque le servage existait dans l'empire même sous le nom de colonat. Les chrétiens eurent des esclaves tant que cette forme de travail resta la plus productive. Ils en ont encore dans les colonies. Le christianisme prêche la résignation à l'esclave et est l'allié du maître. Voir la *Renaissance*, Introduction. (1860.)

[3] Ce sont huit figures de taille gigantesque servant de cariatides. L'un des bourgeois tient une bourse d'où il tire de l'argent, un autre porte des marques de flétrissure; d'autres, percés de coups, présentent des rôles d'impôts lacérés.

elle-même. La voix des suppliciés s'élevait avec les chants. Dieu acceptait-il volontiers un tel hommage? Je ne sais; mais il semble que des églises bâties par corvées, élevées des dîmes d'un peuple affamé, toutes blasonnées de l'orgueil des évêques et des seigneurs, toutes remplies de leurs insolents tombeaux, devaient chaque jour moins lui plaire. Sous ces pierres il y avait trop de pleurs.

Le moyen âge ne pouvait suffire au genre humain. Il ne pouvait soutenir sa prétention orgueilleuse d'être le dernier mot du monde, la *consommation*. Le temple devait s'élargir. L'humanité devait reconnaître le Christ en soi-même. Cette intuition mystique d'un Christ éternel, renouvelé sans cesse dans l'humanité, elle se représente partout au moyen âge, confuse. il est vrai, et obscure, mais chaque jour acquérant un nouveau degré de clarté. Elle y est spontanée et populaire, étrangère, souvent contraire à l'influence ecclésiastique. Le peuple, tout en obéissant au prêtre, distingue fort bien du prêtre, le saint, le Christ de Dieu. Il cultive d'âge en âge, il élève, il épure cet idéal dans la réalité historique. Ce Christ de douceur et de patience, il apparaît dans Louis le Débonnaire conspué par les évêques; dans le bon roi Robert, excommunié par le pape; dans Godefroy de Bouillon, homme de guerre et Gibelin, mais qui meurt vierge à Jérusalem, simple *baron* du Saint-Sépulcre. L'idéal grandit encore dans Thomas de Kenterbury, délaissé de l'Église et mourant pour elle. Il atteint un nouveau degré de pureté en saint Louis, roi prêtre et roi homme. Tout à l'heure l'idéal généralisé va s'étendre dans le peuple; il va se réaliser au XVe siècle, non-seulement dans l'homme du peuple, mais dans la femme, dans Jeanne la Pucelle. Celle-ci, en qui le peuple meurt pour le peuple, sera la dernière figure du Christ au moyen âge.

Cette transfiguration du genre humain qui reconnut l'image de son Dieu en soi, qui généralisa ce qui avait été individuel, qui fixa dans un présent éternel ce qu'on avait cru temporaire et passé, qui mit sur la terre un ciel, elle fut la rédemption du monde moderne, mais elle parut la mort du christianisme et de l'art chrétien. Satan poussa sur l'Église inachevée un rire d'immense dérision; ce rire est dans les grotesques du XVe et du XVIe siècles. Il crut avoir vaincu;

n'a jamais pu. apprendre, l'insensé, que son triomphe apparent n'est jamais qu'un moyen. Il ne vit point que Dieu n'est pas moins Dieu, pour s'être fait humanité; que le temple n'est pas détruit, pour être devenu grand comme le monde.

En attendant, il faut que le vieux monde passe, que la trace du moyen âge achève de s'effacer, que nous voyions mourir tout ce que nous aimions, ce qui nous allaita tout petit, ce qui fut notre père et notre mère, ce qui nous chantait si doucement dans le berceau. C'est en vain que la vieille église gothique élève toujours au ciel ses tours suppliantes, en vain que ses vitraux pleurent, en vain que ses saints font pénitence dans leurs niches de pierre... « Quant le torrent des grandes eaux déborderait, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur. » Ce monde condamné s'en ira avec le monde romain, le monde grec, le monde oriental. Il mettra sa dépouille à côté de leur dépouille. Dieu lui accorde tout au plus, comme à Ézéchias, un tour de cadran. 1833.

J'ai tiré ce volume, en grande partie, des Archives nationales. Un mot seulement sur ces Archives, sur les fonctions qui ont fait à l'auteur un devoir d'approfondir l'histoire de nos antiquités, sur le paisible théâtre de ses travaux, sur le lieu qui les a inspirés. Son livre, c'est sa vie.

Le noyau des archives est le Trésor des chartes et la collection des registres du parlement. Le Trésor des chartes, et la partie de beaucoup la plus considérable des Archives (sections historiques, domaniale et topographique, législative et administrative), occupent au Marais le triple hôtel de Clisson, Guise et Soubise; antiquité dans l'antiquité, l'histoire dans l'histoire. Une tour du XIVe siècle garde l'entrée de la royale colonnade du palais des Soubise. On s'explique en entrant la fière devise des Rohan, leurs aïeux : « Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis. »

Le *Trésor des chartes* contient dans ses registres la suite des actes du gouvernement depuis le XIIIe siècle, dans ses chartes les actes diplomatiques du moyen âge, entre autres ceux qui ont amené la réunion des diverses provinces, les titres d'acquisition de la monarchie, ce qui constituait, comme on disait, *les droits du roi*. C'était le vieil arsenal dans lequel nos rois prenaient des armes pour battre en brèche la féodalité. Fixé à Paris par Philippe-Auguste, ce dépôt fut confié tantôt au garde des sceaux, tantôt à un simple clerc du roi, à un chanoine de la sainte Chapelle, en dernier lieu au procureur général. Parmi ces *trésoriers des chartes*, il faut citer un Budé, deux de Thou [1]. Les des-

[1] Voir la notice de Du Puy, sur l'histoire du Trésor des chartes, manuscrit in-4° de la bibliothèque du Roi; imprimé à la fin de son livre sur les Droits du Roy (1655). Voyez aussi Bonamy, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

tinées de ce précieux dépôt ne furent autres que celles de la monarchie. Chaque fois que l'autorité royale prit plus de nerf et de ressort, on s'inquiéta du Trésor des chartes; véritable trésor en effet, où l'on trouvait des titres à exploiter, où l'on pêchait des terres, des châteaux, maintes fois des provinces. Les fils de Philippe le Bel, cette génération avide, firent faire le premier inventaire. Charles V, bon clerc et vrai prud'homme, quand la France, après les guerres des Anglais, se cherchait elle-même, visita le trésor, et s'affligea de la confusion qui s'y était mise (1371); le trésor était comme la France. Sous Louis XI, nouvel inventaire, autre sous Charles VIII. Sous Henri III, le désordre est au comble. De savants hommes y aident : Brisson et du Tillet, *qui travaillent pour le roi*, emportent et dissipent les pièces. Du Tillet écrivait alors son grand ouvrage de la *France ancienne*, dont il a imprimé diverses parties. Mais cet inventaire des droits de la monarchie ne fut fait que sous Richelieu. Personne ne sut comme lui enrichir et exploiter les archives : par toute la France il rasait les châteaux et il rassemblait les titres; ce fut un grand et admirable collecteur d'antiquités en ce genre. Les limiers qu'il employa à cette chasse de diplomatique, les Du Puy, les Godefroy, les Galand, les Marca, poursuivirent infatigablement son œuvre, réunissant, cataloguant, interprétant. Un des principaux fruits de ce travail est le livre des *Droits du roy*, de Pierre Du Puy. C'est un savant et curieux livre, étonnant d'érudition et de servilisme intrépide. Vous verrez là que nos rois sont légitimes souverains de l'Angleterre, qu'ils ont toujours possédé la Bretagne, que la Lorraine, dépendance originaire du royaume *français* d'Austrasie et de Lotharingie, n'a passé aux empereurs que par usurpation, etc. Une telle érudition était précieuse pour le ministre déterminé à compléter la centralisation de la France. Du Puy allait, fouillant les archives, trouvant des titres inconnus, colorant les acquisitions plus ou moins légitimes; l'archiviste conquérant marchait devant les armées. Ainsi, quand on voulut mettre la main sur la Lorraine, Du Puy fut envoyé aux archives des Trois-Évêchés; puis le duc fut sommé de montrer ses titres. Le Languedoc fut de même défié par Galand de prouver par écrit son droit de franc-alleu, de propriété libre. On allé-

vain les droits des anciens, la tradition, la possession
riale; nos archivistes voulaient des écrits.
gasin de procès politiques, ce dépôt de tant de droits
, notre Trésor des chartes, était environné d'un for-
mystère. Il fallait une lettre de cachet du trésorier
tes pour avoir droit de le consulter, et cette charge
rier finit par être réunie à celle de procureur géné-
rlement de Paris. M. d'Aguesseau provoqua le ban-
it à trente lieues de Paris contre un homme qui
rvenu à se procurer quelques copies de pièces dé-
u Trésor des chartes, et qui en faisait trafic [1].
nfiscation monarchique avait fait le Trésor des char-
onfiscation révolutionnaire a fait nos Archives telles
s les avons aujourd'hui. Au vieux Trésor des chartes,
désormais, sont venus se joindre ses frères, les
de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés et de
itres monastères. Les vénérables et fragiles papyri,
ent encore les noms de Childebert, de Clotaire, sont
e leur asile ecclésiastique, et sont venus compa-
cette grande revue des morts.
Révolution servit peu la science par l'examen et la
des monuments, elle la servit beaucoup par l'im-
concentration qu'elle opéra. Elle secoua vivement
tte poussière : monastères, châteaux, dépôts de tout
lle vida tout, versa tout sur le plancher, réunit tout.
t du Louvre, par exemple, était comble de papiers,
tres même étaient obstruées, tandis que l'archiviste
usieurs pièces à l'Académie. Si l'on voulait faire des
ies, il fallait de la chandelle en plein midi. La Révo-
ne fois pour toutes, y porta le jour.
u Puy, les Marca de cette seconde époque (je parle
nt de la science), furent deux députés de la Conven-
l. Camus et Daunou. M. Camus, gallican comme son
sseur Du Puy, servit la république avec la même
que Du Puy la monarchie. M. Daunou, successeur de
ius, fut, à proprement parler, le fondateur des Ar-

les lettres originales de d'Aguesseau, en tête d'une copie de l'inven-
Trésor des chartes, à la bibliothèque du Roi, fonds de Clairam-

chives, et à cette époque les Archives de France devenaient celles du monde. Cette prodigieuse classification lui appartient. C'était alors un glorieux temps pour les Archives. Pendant que M. Daru ouvrait, pour la première fois, les mystérieux dépôts de Venise, M. Daunou recevait les dépouilles du Vatican. D'autre part, du Nord et du Midi arrivaient à l'hôtel de Soubise les archives d'Allemagne, d'Espagne et de Belgique. Deux de nos collègues étaient allés chercher celles de Hollande.

Aujourd'hui les Archives de la France ne sont plus celles de l'Europe. On distingue encore sur les portes de nos salles la trace des inscriptions qui nous rappellent nos pertes : Bulles, Daterie, etc. Toutefois il nous reste encore environ cent cinquante mille cartons. Quoique les provinces refusent de laisser réunir leurs archives, quoique même plusieurs ministères continuent de garder les leurs, l'encombrement finira par les décider à se dessaisir. Nous vaincrons, car nous sommes la mort, nous en avons l'attraction puissante : toute révolution se fait à notre profit. Il nous suffit d'attendre : « Patiens, quia æternus. »

Nous recevons tôt ou tard les vaincus et les vainqueurs. Nous avons la monarchie bel et bien enclose de l'alpha à l'oméga, la charte de Childebert à côté du testament de Louis XVI ; nous avons la République dans notre armoire de fer, clefs de la Bastille [1], minute des droits de l'homme, urne des députés, et la grande machine républicaine, le coin des assignats. Il n'y a pas jusqu'au pontificat qui ne nous ait laissé quelque chose ; le pape nous a repris ses archives, mais nous avons gardé par représailles les brancards sur lesquels il fut porté au sacre de l'empereur. A côté de ces jouets sanglants de la Providence est placé l'immuable étalon des mesures que chaque année l'on vient consulter. La température est invariable aux Archives.

Pour moi, lorsque j'entrai la première fois dans ces catacombes manuscrites, dans cette nécropole des monuments nationaux, j'aurais dit volontiers, comme cet Allemand entrant au monastère de Saint-Vannes : Voici l'habitation que j'ai choisie et mon repos aux siècles des siècles !

[1] Ces divers objets ont été déposés aux Archives en vertu des décrets de nos assemblées républicaines.

is je ne tardai pas à m'apercevoir, dans le si-
ırent de ces galeries, qu'il y avait un mouvement,
ure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces
ıs laissés là depuis longtemps ne demandaient pas
e de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des
mais des vies d'hommes, de provinces, de peu-
ıord, les familles et les fiefs, blasonnés dans leur
, réclamaient contre l'oubli. Les provinces se
ıt, alléguant qu'à tort la centralisation avait cru
.ir. Les ordonnances de nos rois prétendaient n'a-
été effacées par la multitude des lois modernes. Si
ulu les écouter tous, comme disait ce fossoyeur au
bataille, il n'y en aurait pas eu un de mort. Tous
t parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à
ues que faisait taire rudement la grande voix de
que et de l'empire.
ıent, messieurs les morts, procédons par ordre, s'il
.. Tous vous avez droit sur l'histoire. L'individuel
comme individuel, le général comme général. Le
on, la monarchie davantage, encore plus la répu-
La province doit revivre; l'ancienne diversité de
sera caractérisée par une forte géographie. Elle
ıaître, mais à condition de permettre que, la diver-
çant peu à peu, l'identification du pays succède à
Revive la monarchie, revive la France! Qu'un
ıai de classification serve une fois de fil en ce chaos.
systématisation servira, quoique imparfaite. Dût
ımboîter mal aux épaules, la jambe s'agencer mal
e, c'est quelque chose de revivre.
ıesure que je soufflais sur leur poussière, je les
soulever. Ils tiraient du sépulcre qui la main,
e, comme dans le Jugement dernier de Michel-
dans la Danse des morts. Cette danse galvanique
naient autour de moi, j'ai essayé de la reproduire
re. Quelques-uns peut-être ne trouveront cela ni
ıai; ils seront choqués surtout de la dureté des
ıs provinciales que j'ai signalées. Il me suffit de
erver aux critiques qu'il peut fort bien se faire
reconnaissent point leurs aïeux, que nous avons
ıs les peuples, nous autres Français, ce don que

souhaitait un ancien, le don d'oublier. Les chants de Roland et de Renaud, etc., ont certainement été populaires; les fabliaux leur ont succédé; et tout cela était déjà si loin au XVIe siècle, que Joachim Du Bellay dit en propres termes: « Il n'y a, dans notre vieille littérature, que le roman de la Rose. » Du temps de Du Bellay, la France a été Rabelais, plus tard Voltaire. Rabelais est maintenant dans le domaine de l'érudition, Voltaire est déjà moins lu. Ainsi va ce peuple, se transformant et s'oubliant lui-même.

La France une et identifiée aujourd'hui peut fort bien renier cette vieille France hétérogène que j'ai décrite. Le Gascon ne voudra pas reconnaître la Gascogne, ni le Provençal la Provence. A quoi je répondrai qu'il n'y a plus ni Provence, ni Gascogne, mais une France. Je la donne aujourd'hui, cette France, dans la diversité de ses vieilles originalités de provinces. Les derniers volumes de cette histoire la présenteront dans son unité. (1833.)

LIVRE V

CHAPITRE PREMIER

Vêpres siciliennes.

Le fils de saint Louis, Philippe le Hardi, revenant de cette triste croisade de Tunis, déposa cinq cercueils aux caveaux de Saint-Denis. Faible et mourant lui-même, il se trouvait héritier de presque toute sa famille. Sans parler du Valois, qui lui revenait par la mort de son frère Jean Tristan, son oncle Alphonse lui laissait tout un royaume dans le midi de la France (Poitou, Auvergne, Toulouse, Rouergue, Albigeois, Quercy, Agénois, Comtat). Enfin, la mort du comte de Champagne, roi de Navarre, qui n'avait qu'une fille, mit cette riche héritière entre les mains de Philippe, qui lui fit épouser son fils.

Par Toulouse et la Navarre, par le Comtat, cette grande puissance regardait vers le midi, vers l'Italie et l'Espagne. Mais, tout-puissant qu'il était, le fils de saint Louis n'était pas le chef véritable de la maison de France. La tête de cette maison, c'était

le frère de saint Louis, Charles d'Anjou. L'histoire de France, à cette époque, est celle du roi de Naples et de Sicile. Celle de son neveu, Philippe III, n'en est qu'une dépendance.

Charles avait usé, abusé d'une fortune inouïe. Cadet de France, il s'était fait comte de Provence, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, plus que roi, maître et dominateur des papes. On pouvait lui adresser le mot qui fut dit au fameux Ugolin : « Que me manque-t-il? demandait le tyran de Pise. — Rien que la colère de Dieu. »

On a vu comment il avait trompé la pieuse simplicité de son frère, pour détourner la croisade de son but, pour mettre un pied en Afrique et rendre Tunis tributaire. Il revint le premier de cette expédition faite par ses conseils et pour lui; il se trouva à temps pour profiter de la tempête qui brisa les vaisseaux des croisés, pour saisir leurs dépouilles sur les rochers de la Calabre, les armes, les habits, les provisions. Il attesta froidement contre ses compagnons, ses frères de la croisade, le droit de *bris*, qui donnait au seigneur de l'écueil tout ce que la mer lui jetait.

C'est ainsi qu'il avait recueilli le grand naufrage de l'Empire et de l'Église. Pendant près de trois ans, il fut comme pape en Italie, ne souffrant pas que l'on nommât un pape après Clément IV. Clément, pour vingt mille pièces d'or que le Français lui promettait de revenu, se trouvait avoir livré non-seulement les Deux-Siciles, mais l'Italie entière. Charles s'était fait nommer par lui sénateur de Rome et vicaire impérial en Toscane. Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Ferrare et Reggio, plus

tard même Milan, l'avaient accepté pour seigneur, ainsi que plusieurs villes du Piémont et de la Romagne. Toute la Toscane l'avait choisi pour pacificateur. « Tuez-les tous », disait ce pacificateur aux Guelfes de Florence qui lui demandaient ce qu'il fallait faire des Gibelins prisonniers [1].

Mais l'Italie était trop petite. Il ne s'y trouvait pas à l'aise. De Syracuse il regardait l'Afrique, d'Otrante l'empire grec. Déjà il avait donné sa fille au prétendant latin de Constantinople, au jeune Philippe, empereur sans empire.

Les papes avaient lieu de se repentir de leur triste victoire sur la maison de Souabe. Leur vengeur, leur cher fils, était établi chez eux et sur eux. Il s'agissait désormais de savoir comment ils pourraient échapper à cette terrible amitié. Ils sentaient avec effroi l'irrésistible force, l'attraction maligne que la France exerçait sur eux. Ils voulaient, un peu tard, s'attacher l'Italie. Grégroire X essayait d'assoupir les factions que ses prédécesseurs avaient nourries si soigneusement; il demandait qu'on supprimât les noms de Guelfes et de Gibelins. Les papes avaient toujours combattu les empereurs d'Allemagne et de Constantinople; Grégoire se déclara l'ami des deux empires. Il proclama la réconciliation de l'Église grecque. Il vint à bout de terminer le grand interrègne d'Allemagne, faisant du moins nommer un empereur tel quel, un simple chevalier dont la maigre et chauve figure, dont les coudes percés, rassuraient les princes électeurs

[1] On n'épargna qu'un enfant qu'on envoya au roi de Naples, et qui mourut en prison dans la tour de Capoue.

contre ce nom d'empereur naguère si formidable. Ce pauvre empereur fut pourtant Rodolphe de Habsbourg; sa maison fut la maison d'Autriche, fondée ainsi par les papes contre celle de France[1].

Le plan de Grégoire X était de mener lui-même l'Europe à la croisade avec son nouvel empereur, de relever ainsi l'Empire et la papauté. Nicolas III, Romain, et de la maison Orsini, eut un autre projet: il voulait fonder en faveur des siens un royaume central d'Italie. Il saisit le moment où Rodolphe venait de remporter sa grande victoire sur le roi de Bohême. Il intimida Charles par Rodolphe. Le roi de Naples, qui ne rêvait que Constantinople, sacrifia le titre de sénateur de Rome et de vicaire impérial. Et cependant Nicolas signait secrètement avec l'Aragon et les Grecs une ligue pour le renverser.

Conjuration au dehors, conjuration au dedans. Les Italiens se croient maîtres en ce genre. Ils ont toujours conspiré, rarement réussi; mais, pour ce peuple artiste, une telle entreprise était une œuvre d'art où il se complaisait, un drame sans fiction, une tragédie réelle. Ils y cherchaient l'effet du drame. Il y fallait de nombreux spectateurs, une occasion solennelle, une grande fête, par exemple; le théâtre était souvent un temple, le moment celui de l'élévation[2].

La conjuration dont nous allons parler était bien autre chose que celle des Pazzi, des Olgiati. Il ne s'agissait pas de donner un coup de poignard et de se faire tuer en tuant un homme, ce qui d'ailleurs

[1] Schmidt.

[2] Ce fut en effet ce moment que prirent les Pazzi pour assassiner les Médicis, et Olgiati pour tuer Jean Galeas Sforza.

ne sert jamais à rien. Il fallait remuer le monde et la Sicile, conspirer et négocier, encourager l'une par l'autre la ligue et l'insurrection; il fallait soulever un peuple et le contenir, organiser toute une guerre, sans qu'il y parût. Cette entreprise, si difficile, était aussi de toutes la plus juste; il s'agissait de chasser l'étranger.

La forte tête qui conçut cette grande chose et la mena à bout, une tête froidement ardente, durement opiniâtre et astucieuse, comme on en trouve dans le Midi, ce fut un Calabrais, un médecin [1]. Ce médecin était un seigneur de la cour de Frédéric II. Il était seigneur de l'île de Prochyta, et, comme médecin, il avait été l'ami, le confident de Frédéric et de Manfred. Pour plaire à ces *libres penseurs* du XIIIe siècle, il fallait être médecin, arabe ou juif. On entrait chez eux par l'école de Salerne plutôt que par l'Église. Vraisemblablement, cette école apprenait à ses adeptes quelque chose de plus que les innocentes prescriptions qu'elle nous a laissées dans ses vers léonins.

Après la ruine de Manfred, Procida se réfugia en Espagne. Examinons quelle était la situation des divers royaumes espagnols, ce qu'on pouvait attendre d'eux contre la maison de France.

D'abord, la Navarre, le petit et vénérable berceau de l'Espagne chrétienne, était sous la main de Philippe III. Le dernier roi national avait appelé contre les Castillans les Maures, puis les Français. Son neveu, Henri, comte de Champagne, n'ayant

[1] Procida était tellement distingué comme médecin, qu'un noble napolitain demanda à Charles II d'aller trouver Procida en Sicile, pour se faire guérir d'une maladie.

qu'une fille, remit en mourant cette enfant au roi de France, qui, comme nous l'avons dit, la donna à son fils. Philippe III, qui venait d'hériter de Toulouse, se trouvait bien près de l'Espagne. Il n'avait, ce semble, qu'à descendre des pors des Pyrénées dans sa ville de Pampelune, et prendre le chemin de Burgos.

Mais l'expérience a prouvé qu'on ne prend pas l'Espagne ainsi. Elle garde mal sa porte; mais tant pis pour qui entre. Le vieux roi de Castille, Alphonse X, beau-père et beau-frère du roi de France, voulut en vain laisser son royaume aux fils de son aîné, qui, par leur mère, étaient fils de saint Louis. Alphonse n'avait pas bonne réputation chez son peuple, ni comme Espagnol, ni comme chrétien. Grand clerc, livré aux mauvaises sciences de l'alchimie et de l'astrologie, il s'enfermait toujours avec ses juifs [1], pour faire de la fausse monnaie [2], ou de fausses lois, pour altérer d'un mélange romain le droit gothique [3]. Il n'aimait pas l'Espagne;

[1] Les rois d'Espagne les employaient de préférence aux XIIIe et XIVe siècles. Les Aragonais se plaignaient aussi à la même époque des trésoriers et receveurs « que eran judios. » Curita.

[2] Ferreras.

[3] Je ne prétends pas déprécier ici le code des *Siete Partidas*, j'espère que mon ami M. Rossew Saint-Hilaire nous le fera bientôt connaître dans le second volume de son Histoire d'Espagne, qu nous attendons impatiemment. Je n'ai prétendu exprimer sur l lois d'Alphonse, que le jugement plus patriotique qu'éclairé de l'E pagne d'alors. Il est juste de reconnaître d'ailleurs que ce pri tout clerc et savant qu'il était, aima la langue espagnole. « Il rois d'Espagne qui ordonna que les contrats et publics se fissent désormais en espagnol. Il tion des livres sacrés en castillan... Il ouvri rance profonde des lettres humaines et des au ecclésiastiques aussi bien que es séculiers ne

e était de se faire empereur. Et l'Espagne le
lait bien. Les Castillans se donnèrent eux-
pour roi, conformément au droit des Goths,
d fils d'Alphonse, Sanche le Brave, le Cid de
s-là [1]. Déshérité par son père, menacé à la
les Français et par les Maures, de plus ex-
nié par le pape pour avoir épousé sa pa-
anche fit tête à tout, et garda sa femme et
aume. Le roi de France fit de grandes me-
rassembla une grande armée, prit l'ori-
entra en Espagne jusqu'à Salvatierra. Là,
çut qu'il n'avait ni vivres ni munitions, et
avancer.

t une glorieuse époque pour l'Espagne. Le
agon, D. Jayme, fils du roi troubadour qui
Muret en défendant le comte de Toulouse,
e conquérir sur les Maures les royaumes de
ie et de Valence. D. Jayme avait, telle est
se espagnole, gagné trente-trois batailles,
u repris deux mille églises. Mais il avait,
encore plus de maîtresses que d'églises. Il
au pape le tribut promis par ses prédéces-
l avait osé faire épouser à son fils D. Pe-
propre fille de Manfred, le dernier rejeton
aison de Souabe.

ois d'Aragon, toujours guerroyant contre
ou chrétiens, avaient besoin d'être aimés

lus, par l'oubli de la langue latine. » Mariana, III, p. 188
luction (note de 1837).

ce Sanche qui répondait aux menaces de Miramolin :
s le gâteau d'une main et le bâton de l'autre ; tu peux
Ferreras. — Il se sentit assez populaire pour ôter toute
n d'impôt aux nobles et aux ordres militaires.

de leurs hommes, et l'étaient. Lisez le portra qu'en a tracé le brave et naïf Ramon Muntaner l'historien soldat, comme ils rendaient bonne justice, comme ils acceptaient les invitations de leurs sujets, comme ils mangeaient en public devant tout le monde, acceptant, dit-il, ce qu'on leur offrait, fruit, vin ou autre chose, et ne faisant pas difficulté d'en goûter[1]. Muntaner oublie une chose, c'est que

[1] « Si les sujets de nos rois savaient combien les autres rois sont durs et cruels envers leurs peuples, ils baiseraient la terre foulée par leurs seigneurs. Si l'on me demande : « Muntaner, quelles fa- » veurs font les rois d'Aragon à leurs sujets, plus que les autres » rois ? » Je répondrai, premièrement; qu'ils font observer aux nobles, prélats, chevaliers, citoyens, bourgeois et gens des campagnes, la justice et la bonne foi, mieux qu'aucun autre seigneur de la terre; chacun peut devenir riche sans qu'il ait à craindre qu'il lui soit rien demandé au delà de la raison et de la justice, ce qui n'est pas ainsi chez les autres seigneurs; aussi les Catalans et les Aragonais ont des sentiments plus élevés, parce qu'ils ne sont point contraints dans leurs actions, et nul ne peut être bon homme de guerre, s'il n'a des sentiments élevés. Leurs sujets ont de plus cet avantage, que chacun d'eux peut parler à son seigneur autant qu'il le désire, étant bien sûr d'être toujours écouté avec bienveillance, et d'en recevoir des réponses satisfaisantes. D'un autre côté, si un homme riche, un chevalier, un citoyen honnête, veut marier sa fille, et les prie d'honorer la cérémonie de leur présence, ces seigneurs se rendront, soit à l'église, soit ailleurs; ils se rendraient de même au convoi ou à l'anniversaire de tout homme, comme s'il était de leurs parents, ce que ne font pas assurément les autres seigneurs, quels qu'ils soient. De plus, dans les grandes fêtes, ils invitent nombre de braves gens, et ne font pas difficulté de prendre leurs repas en public; et tous les invités y mangent ce qui n'arrive nulle part ailleurs. Ensuite, si des hommes riches, des chevaliers, prélats, citoyens, bourgeois, laboureurs ou autres, leur offrent en présent des fruits, du vin ou autres objets, ils ne feront pas difficulté d'en manger; et dans les châteaux, villes, hameaux et métairies, ils acceptent les invitations qui leur sont faites, mangent ce qu'on leur présente, et couchent dans les chambres qu'on leur a destinées; ils vont aussi à cheval dans les villes, lieux et cités, et se montrent à leurs peuples; et si de pauvres gens hommes ou femmes, les invoquent, ils s'arrêtent, ils les écoutent

s rois si populaires n'étaient pas renommés par ur loyauté. C'étaient de rusés montagnards d'Aagon, de vrais Almogavares, demi-Maures, pillant mis et ennemis.

Ce fut près du jeune roi D. Pedro que se retira d'abord le fidèle serviteur de la maison de Souabe, près de la fille de ses maîtres, la reine Constance. L'Aragonais le reçut bien, lui donna des terres et des seigneuries. Mais il accueillit froidement ses conseils belliqueux contre la maison de France; les forces étaient trop disproportionnées. La haine de la chrétienté contre cette maison avait besoin d'augmenter encore. Il aima mieux refuser et attendre. Il laissa l'aventurier agir, sans se compromettre. Pour éviter tout soupçon de connivence, Procida vendit ses biens d'Espagne et disparut. On ne sut ce qu'il était devenu.

Il était parti secrètement en habit de franciscain. Cet humble déguisement était aussi le plus sûr. Ces moines allaient partout : ils demandaient, mais vivaient de peu, et partout, étaient bien reçus. Gens d'esprit, de ruse et de faconde, ils s'acquittaient discrètement de maintes commissions mondaines. L'Europe était remplie de leur activité. Messagers et prédicateurs, diplomates parfois, ils étaient alors ce que sont aujourd'hui la poste et la presse. Procida prit donc la sale robe des mendiants, et s'en

et les aident dans leurs besoins. Que vous dirai-je enfin? ils sont si bons et si affectueux envers leurs sujets, qu'on ne saurait le raconter, tant il y aurait à faire; aussi leurs sujets sont pleins d'amour pour eux, et ne craignent point de mourir pour élever leur honneur et leur puissance, et rien ne peut les arrêter quand il faut supporter le froid et le chaud, et courir tous les dangers. » Ramon Muntaner, I, ch. xx, p. 60, trad. de M. Buchon.

alla, humblement et pieds nus, chercher par le monde des ennemis à Charles d'Anjou.

Les ennemis ne manquaient pas. Le difficile était de les accorder et de les faire agir de concert et à temps. D'abord il se rend en Sicile, au volcan même de la révolution, voit, écoute et observe. Les signes de l'éruption prochaine étaient visibles, rage concentrée, sourd bouillonnement, et le murmure et le silence. Charles épuisait ce malheureux peuple pour en soumettre un autre. Tout était plein de préparatifs et de menaces contre les Grecs. Procida passe à Constantinople, il avertit Paléologue, lui donne des renseignements précis. Le roi de Naples avait déjà fait passer trois mille hommes à Durazzo. Il allait suivre avec cent galères et cinq cents bâtiments de transport. Le succès de l'affaire était sûr, puisque Venise ne craignait pas de s'y engager. Elle donnait quarante galères avec son doge, qui était encore un Dandolo. La quatrième croisade allait se renouveler. Paléologue éperdu ne savait que faire. « Que faire ? Donnez-moi de l'argent. Je vous trouverai un défenseur qui n'a pas d'argent mais qui a des armes. »

Procida emmena avec lui un secrétaire de Paléologue, le conduisit en Sicile, le montra aux barons siciliens, puis au pape, qu'il vit secrètement au château de Soriano. L'empereur grec voulait avant tout la signature du pape, avec lequel il était nouvellement réconcilié. Mais Nicolas hésitait à s'embarquer dans une si grande affaire. Procida lui donna de l'argent. Selon d'autres, il lui suffit de rappeler à ce pontife, Romain et Orsini de naissance, une parole de Charles d'Anjou. Quand le

pape voulait donner sa nièce Orsini au fils de Charles d'Anjou, Charles avait dit : « Croit-il, parce qu'il a des bas rouges, que le sang de ses Orsini peut se mêler au sang de France ? »

Nicolas signa, mais mourut bientôt. Tout l'ouvrage semblait rompu et détruit. Charles se trouvait plus puissant que jamais. Il réussit à avoir un pape à lui. Il chassa du conclave les cardinaux gibelins et fit nommer un Français, un ancien chanoine de Tours, servile et tremblante créature de sa maison. C'était se faire pape soi-même. Il redevint sénateur de Rome ; il mit garnison dans tous les États de l'Église. Cette fois le pape ne pouvait lui échapper. Il le gardait avec lui à Viterbe, et ne le perdait pas de vue. Lorsque les malheureux Siciliens vinrent implorer l'intervention du pape auprès de leur roi, ils virent leur ennemi auprès de leur juge, le roi siégeant à côté du pape. Les députés, qui étaient pourtant un évêque et un moine, furent, pour toute réponse, jetés dans un cul de basse-fosse.

La Sicile n'avait pas de pitié à attendre de Charles d'Anjou. Cette île, à moitié arabe, avait tenu opiniâtrément pour les amis des Arabes, pour Manfred et sa maison. Toute insulte que les vainqueurs pouvaient faire au peuple sicilien ne leur semblait que représailles. On connaît la pétulance des Provençaux, leur brutale jovialité. S'il n'y eût eu encore que l'antipathie nationale, et l'insolence de la conquête, le mal eût pu diminuer. Mais ce qui menaçait d'augmenter, de peser chaque jour davantage, c'était un premier, un inhabile essai d'administration, l'invasion de la fiscalité, l'apparition de la

finance dans le monde de l'Odyssée et de l'Énéide. Ce peuple de laboureurs et de pasteurs avait gardé sous toute domination quelque chose de l'indépendance antique. Il y avait eu jusque-là des solitudes dans la montagne, des libertés dans le désert. Mais voilà que le fisc explore toute l'île. Curieux voyageur, il mesure la vallée, escalade le roc, estime le pic inaccessible. Le percepteur dresse son bureau sous le châtaignier de la montagne, ou poursuit, enregistre le chevrier errant aux corniches des rocs entre les laves et les neiges.

Tâchons de démêler la plainte de la Sicile à travers cette forêt de barbarismes et de solécismes, par laquelle écume et se précipite la torrentueuse éloquence de Barthélemy de Nécocastro : « Que dire de leurs inventions inouïes? de leurs décrets sur les forêts? de l'absurde interdiction du rivage? de l'exagération inconcevable du produit des troupeaux? Lorsque tout périssait de langueur sous les lourdes chaleurs de l'automne, n'importe, l'année était toujours bonne, la moisson abondante... Il frappait tout à coup une monnaie d'argent pur, et pour un denier sicilien s'en faisait ainsi payer trente..... Nous avions cru recevoir un roi du Père des Pères, nous avions reçu l'Anti-Christ[1]. »

« Il fallait, dit un autre, représenter chaque troupeau au bout de l'an; et, en outre, plus de petits que le troupeau n'en pouvait produire. Les pauvres laboureurs pleuraient. C'était une terreur univer-

[1] « Regni Siculi Antichristum. » Bart à Neocastro, ap. Muratori, XIII, 1026. Bartolomeo et Ramon Muntaner ne font nulle mention de Procida. L'un veut donner toute la gloire aux Siciliens au roi d'Aragon, D. Pedro.

selle chez les bouviers, les chevriers, chez tous les pasteurs. On les rendait responsables de leurs abeilles, même de l'essaim que le vent emporte. On leur défendait la chasse, et puis on allait en cachette porter dans leurs huttes des peaux de cerfs ou de daims, pour avoir droit de confisquer. Toutes les fois qu'il plaisait au roi de frapper monnaie neuve, on sonnait de la trompette dans toutes les rues ; et de porte en porte, il fallait livrer l'argent [1]... »

Voilà le sort de la Sicile depuis tant de siècles. C'est toujours la vache nourrice, épuisée de lait et de sang par un maître étranger. Elle n'a eu d'indépendance, de vie forte que sous ses tyrans, les Denys, les Gélon. Eux seuls la rendirent formidable au dehors. Depuis toujours esclave. Et d'abord, c'est chez elle que se sont décidées toutes les grandes querelles du monde antique : Athènes et Syracuse, la Grèce et Carthage, Carthage et Rome ; enfin, les guerres serviles. Toutes ces batailles solennelles du genre humain ont été combattues en vue de l'Etna, comme un jugement de Dieu par-devant l'autel. Puis viennent les barbares, Arabes, Normands, Allemands. Chaque fois la Sicile espère et désire, chaque fois elle souffre; elle se tourne, se retourne, comme Encelade sous le volcan. Faiblesse, désharmonie incurable d'un peuple de vingt races, sur qui pèse si lourdement une double fatalité d'histoire et de climat.

Tout cela ne paraît que trop bien dans la belle et molle lamentation par laquelle Falcando com-

[1] Nic. Specialis.

mence son histoire[1] : « Je voulais, mon ami, maintenant que l'âpre hiver a cédé sous un souffle plus doux, je voulais t'écrire et t'adresser quelque chose d'aimable, comme prémices du printemps. Mais la lugubre nouvelle me fait prévoir de nouveaux orages; mes chants se changent en pleurs. En vain le ciel sourit, en vain les jardins et les bocages m'inspirent une joie importune, et le concert renouvelé des oiseaux m'engage à reprendre le mien. Je ne puis voir sans larmes la prochaine désolation de ma bonne nourrice, la Sicile. — Lequel embrasseront-ils du joug ou de l'honneur! Je cherche en silence, et ne sais que choisir... — Je vois que dans le désordre d'un tel moment, nos Sarrasins sont opprimés. Ne vont-ils pas seconder l'ennemi ?... Oh ! si tous, chrétiens et Sarrasins, s'accordaient pour élire un roi !... — Qu'à l'orient de l'île, nos brigands siciliens combattent les barbares, parmi les feux de l'Etna et les laves, à la bonne heure. Aussi bien c'est une race de feu et de silex. Mais l'intérieur de la Sicile, mais la contrée qu'honore notre belle Palerme, ce serait chose impie, monstrueuse, qu'elle fût souillée de l'aspect des barbares... Je n'espère rien des Apuliens, qui n'aiment que nouveauté. Mais toi, Messine, cité puissante et noble, songes-tu donc à te défendre, à repousser l'étranger du détroit? Malheur à toi, Catane! Jamais, à force de calamités, tu n'as pu satisfaire et fléchir la fortune. Guerre, peste, tor-

[1] Hugo Falcandus, ap. Muratori, VII, 252. La latinité de ce grand historien du XIIe siècle est singulièrement pure, si on la compare à celle de Bartolomeo, qui écrit pourtant cent ans plus tard.

rents enflammés de l'Etna, tremblement de terre et ruines; il ne te manque plus que la servitude. Allons, Syracuse, secoue la paix, si tu peux; cette éloquence dont tu te pares, emploie-la à relever le courage des tiens. Que te sert de t'être affranchie des Denys!... Ah! qui nous rendra nos tyrans!... J'en viens maintenant à toi, ô Palerme, tête de la Sicile! Comment te passer sous silence, et comment te louer dignement!... » Mais dès que Falcando a nommé la belle Palerme, il ne pense plus à autre chose, il oublie les barbares et toutes ses craintes. Le voilà qui décrit insatiablement la voluptueuse cité, ses palais fantastiques, son port, ses merveilleux jardins, soyeux mûriers, orangers, citronniers, cannes à sucre. Le voilà perdu dans les fruits et les fleurs. La nature l'absorbe, il rêve, il a tout oublié. Je crois entendre dans sa prose l'écho de la poésie paresseuse, sensuelle et mélancolique de l'idylle grecque : « Je chanterai sous l'antre, en te tenant dans mes bras, et regardant les troupeaux qui s'en vont paissant vers les bords de la mer de Sicile [1]. »

C'était le lundi, 30 mars 1282, le lundi de Pâques. En Sicile, c'est déjà l'été, comme on dirait chez nous la Saint-Jean, quand la chaleur est déjà lourde, la terre moite et chaude, qu'elle disparaît sous l'herbe, l'herbe sous les fleurs. Pâques est un voluptueux moment dans ces contrées. Le carême finit; l'abstinence aussi; la sensualité s'éveille ardente et âpre, aiguisée de dévotion. Dieu a eu sa part, les sens prennent la leur. Le changement est brusque; toute fleur perce la terre, toute beauté

[1] Théocrite.

brille. C'est une triomphante éruption de vie, revanche de la sensualité, une insurrection de nature.

Ce jour donc, ce lundi de Pâques, tous et tou montaient, selon la coutume, de Palerme à M réale, pour entendre vêpres, par la belle colli Les étrangers étaient là pour gâter la fête. Un grand rassemblement d'hommes ne laissait pas les inquiéter. Le vice-roi avait défendu de por les armes et de s'y exercer, comme c'était l'usa dans ces jours-là. Peut-être avait-il remarqué l' fluence des nobles; en effet, Procida avait eu l dresse de les réunir à Palerme; mais il fallait l' casion. Un Français la donna mieux que Proci n'eût souhaité. Cet homme, nommé Drouet, arr une belle fille de la noblesse que son fiancé et to sa famille menaient à l'église. Il fouille le fiancé ne trouve pas d'armes; puis il prétend que la fi en a sous ses habits, et il porte la main sous robe. Elle s'évanouit. Le Français est à l'inst désarmé, tué de son épée. Un cri s'élève : « mort, à mort les Français [1] ! » Partout on égorge. Les maisons françaises étaient, dit-c marquées d'avance [2]. Quiconque ne pouvait pr noncer le *c* ou *ch* italien (*ceci*, *ciceri*) était t à l'instant [3]. On éventra des femmes sicilien

[1] « Moriantur Galli. » Bartolomeo.

[2] « Ceulx de Palerme et de Meschines, et des autres bon villes, signèrent les huys de Francoys de nuyt; et quant ce au point du jour qu'ils purent voir entour eux, si occirent ceulx qu'ils peurent trouver, et ne furent épargnés ne vie ne jeunes que tous ne fussent occis. » Chroniques de S. De Anno 1282.

[3] Simple tradition.

rcher dans leur sein un enfant français.
t tout un mois pour que les autres villes,
par l'impunité de Palerme, imitassent son
L'oppression avait pesé inégalement. Iné-
i fut la vengeance, et quelquefois il y eut
peuple une capricieuse magnanimité [1]. A
même, le vice-roi, surpris dans sa maison,
outragé, mais non tué; on voulait le ren-
Aigues-Mortes. A Calatafimi, les habitants
ent leur gouverneur, l'honnête Porcelet,
èrent aller avec sa famille. Peut-être était-
e des vengeances de Charles d'Anjou. Le
tait déjà refroidi et découragé, telle est la
méridionale. Les habitants de Palerme
nt au pape deux religieux pour demander
s députés n'osèrent dire autre chose que
les des litanies : « Agnus Dei, qui tollis
mundi, miserere nobis. » Et ils répétèrent
trois fois. Le pape répondit en prononçant,
fois aussi, ce verset de la passion : « Ave,
orum, et dabant ei alapam. » Messine ne
s mieux auprès de Charles d'Anjou. Il ré-
ses envoyés qu'ils étaient tous des traîtres
et à la couronne, et leur conseilla de se
ndre, comme ils pourraient [2].

assure que Sperlinga fut la seule ville qui ne massa-
s Francs. De là le dicton sicilien : Quod Siculis pla-
perlinga negavit. »
ajoute avec une prudence toute machiavélique :
et sera sempre grande esempio a quelli, che sono et
, di prendere i patti, che si possono havere de' nimici,
ere la terra assediata. » Vill., l. VII, c. LXV, p. 281-
légat engageait Charles à accepter les conditions des
« Però chè, poi che fossino indurati, ognidi peggio-

Les gens de Messine se hâtèrent de profiter l'avis. Tout fut préparé pour faire une résista désespérée. Hommes, femmes et enfants, tous p taient des pierres. Ils élevèrent un mur en tr jours, et repoussèrent bravement les premières taques. Il en resta une petite chanson : « A n'est-ce pas grand'pitié des femmes de Messine, les voir échevelées et portant pierre et chaux? Qui veut gâter Messine, Dieu lui donne trouble travail. »

Il était temps toutefois que l'Aragonais arriv Le prince rusé s'était tenu d'abord en observati laissant les risques aux Siciliens. Ceux-ci s'étai irrévocablement compromis par le massacre; m comment allaient-ils soutenir cet acte irréfléc c'est ce que D. Pedro voulut voir. Il se tenait t tefois en Afrique avec une armée, et faisait m lement la guerre aux infidèles. Cet armement av inquiété le roi de France et le pape. Il rassura premier en prétextant la guerre des Maures, pour le mieux tromper il lui emprunta de l'arge il en emprunta même à Charles d'Anjou [1]. Ses l rons ne purent ouvrir qu'en mer les ordres chetés qu'il leur avait donnés, et ils n'y lurent ri que la guerre d'Afrique [2]. Ce ne fut qu'au bout plusieurs mois, et lorsqu'il eut reçu deux députati des Siciliens, qu'il se décida, et passa dans l'il

rerebbono i patti; ma riavendo egli la terra, con volontà de' ci dini medesimi ogni dì li potrebbe alargare; il quale era san buono consiglio. » Id., l. VII, c. LXV, p. 281.

[1] Villani.

[2] Muntaner.

[3] Rien de plus romanesque et toutefois de plus vraisembl

L'Aragonais envoya son défi devant Messine à Charles d'Anjou, mais il ne se pressa pas d'aller se

que le tableau du chroniqueur sicilien, lorsque le froid Aragonais se hasarda à descendre sur cette terre ardente, où tout était passion et péril. Il allait entrer sur le territoire de Messine, et déjà il était parvenu à une église de Notre-Dame, ancien temple situé sur un promontoire d'où l'on voit la mer et la fumée lointaine des îles de Lipari. Il ne put s'empêcher d'admirer cette vue, et alla camper dans la vallée voisine. C'était le soir, et déjà tout le monde reposait. Un vieux mendiant s'approche et demande humblement à parler au roi des choses qui touchent l'honneur du royaume : « Excellent prince, dit-il, ne dédaignez pas d'écouter cet homme couvert de la cape des chevriers de l'Etna. J'aimais votre beau-frère, le roi Manfred, d'éternelle mémoire. Proscrit et dépouillé pour lui, j'ai visité les royaumes chrétiens et barbares. Mais je voulais revoir la Sicile, je me suis hasardé à y revenir; j'y ai vécu avec les bergers, changeant de retraite dans les gorges et les bois. Vous ne connaissez pas les Siciliens sur lesquels vous allez régner, vous ignorez leur duplicité. Comment vous fier, par exemple, au Léontin Alayme, et à sa femme Machalda, qui le gouverne? Ne savez-vous pas qu'il a été proscrit par Manfred? ramené, enrichi par Charles d'Anjou? Sa femme saura bien encore le tourner contre vous-même. — Qui es-tu, mon ami, toi qui veux nous mettre en défiance de nos nouveaux sujets? — Je suis Vitalis de Vitali. Je suis de Messine... » — A l'instant même arrive Machalda, vêtue en amazone; elle venait hardiment prendre possession du jeune roi : « Seigneur, dit-elle avec la vivacité sicilienne, j'arrive la dernière. Tous les logis sont pris, je viens vous demander l'hospitalité d'une nuit. » Le roi lui céda le logis où il devait reposer. Mais ce n'était pas son affaire, elle ne partait pas. Vainement dit-il à son majordome : « Il est temps de prendre du repos. » Elle resta immobile. Alors le roi prend son parti : « Eh bien, dit-il, causons jusqu'au jour. Madame, que craignez-vous le plus? — La mort de mon mari. — Qu'aimez-vous le plus? — Ce que j'aime n'est point à moi. » — Le roi, prenant alors un ton plus grave, raconte les phénomènes étranges qui ont, dit-il, accompagné sa naissance : il est venu au monde pendant un tremblement de terre ; désigné ainsi par la Providence, il n'a pris les armes que pour accomplir le saint devoir de venger Manfred. Machalda, ainsi éconduite, devint l'ennemie implacable du roi. « Plût au ciel, dit naïvement l'historien patriote, qu'elle eût séduit le roi! Elle n'eût pas troublé le royaume. » Barthol. à Neoc., apud Muratori XIII, 1060-63.

mettre en face de son terrible ennemi. En bon toreador, il piqua, mais éluda le taureau. Seulement il expédia au secours de la ville quelques-uns de ses brigands almogavares, lestes et sobres piétons qui firent en trois jours les six journées qu'il y a de Palerme à Messine [1]. La flotte catalane, sous le Calabrais Roger de Loria, était un secours plus efficace encore. Elle devait occuper le détroit, affamer Charles d'Ajou, lui fermer le retour. Le roi de Naples se défiait avec raison de ses forces de mer. Il repassa le détroit pendant la nuit, sans pouvoir enlever ni ses tentes, ni ses provisions. Au matin, les Messinois émerveillés ne virent plus d'ennemis. Ils n'eurent plus qu'à piller le camp.

Si l'on en croit Muntaner, les Catalans n'avaient que vingt-deux galères contre les quatre-vingt-dix de Charles d'Anjou. Sur celles-ci, il y en avait dix de Pise, qui s'enfuirent les premières, quinze de Gênes qui les suivirent. Les Provençaux, sujets de Charles, en avaient vingt, et ne tinrent pas davantage. Les quarante-cinq qui restèrent étaient de Naples et de Calabre; elles se crurent perdues, et se jetèrent à la côte. Mais les Catalans les poursuivirent, les prirent, y tuèrent six mille hommes. Les vainqueurs, écartés par la tempête, se trouvèrent à la pointe du jour devant le phare de Messine.

« Quand le jour fut arrivé, ils se présentèrent à la tourelle. Les gens de la ville, voyant un si grand

[1] « Ce que les autres ne pouvaient supporter était pour eux comme régal et passe-temps... Leur extérieur était étrange et sauvage, et comme ils étaient très-noirs, maigres et mal peignés, les Siciliens étaient en grande admiration et souci, ne voyant venir qu'eux pour défenseurs... » Curita.

nombre de voiles, s'écrièrent : « Ah ! Seigneur ! ah ! » mon Dieu, qu'est-ce cela? Voilà la flotte du roi » Charles qui, après s'être emparée des galères du » roi d'Aragon, revient sur nous. »

« Le roi était levé, car il se levait constamment à l'aube du jour, soit l'été, soit l'hiver; il entendit le bruit, et en demanda la cause. « Pourquoi » ces cris dans toute la cité ? — Seigneur, c'est la » flotte du roi Charles qui revient bien plus con- » sidérable, et qui s'est emparée de nos galères. »

« Le roi demanda un cheval, et sortit du palais suivi à peine de dix personnes. Il courut le long de la côte, où il rencontra un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants au désespoir. Il les encouragea, en leur disant : « Bonnes gens, ne crai- » gnez rien, ce sont nos galères qui amènent la flotte » du roi Charles. » Il répétait ces mots en courant sur le rivage de la mer; et tous ces gens s'écriaient : « Dieu veuille que cela soit ainsi ! » Que vous dirai-je, enfin ? Tous les hommes, les femmes et enfants de Messine couraient après lui, et l'armée de Messine le suivait aussi. Arrivé à la Fontaine d'Or, le roi, voyant approcher une si grande quantité de voiles poussées par le vent des montagnes, réfléchit un moment, et dit à part soi : « Dieu, qui m'a con- » duit ici, ne m'abandonnera point, non plus que ce » malheureux peuple; grâces lui en soient rendues! »

« Tandis qu'il était dans ces pensées, un vaisseau armé, pavoisé des armes du seigneur roi d'Aragon, et monté par En Cortada, vint devers le roi, que l'on voyait au-dessus de la Fontaine d'Or, enseignes déployées, à la tête de la cavalerie. Si tous ceux qui étaient là avec le roi furent trans-

portés de joie, en apercevant ce vaisseau avec sa bannière, c'est ce qu'il ne faut pas demander. Le vaisseau prit terre. En Cortada débarqua et dit au roi : « Seigneur, voilà vos galères ; elles vous amè-» nent celles de vos ennemis. Nicotera est prise, » brûlée et détruite, et il a péri plus de deux cents » chevaliers français. » A ces mots, le roi descendit de cheval et s'agenouilla. Tout le monde suivit son exemple. Ils commencèrent à entonner tous ensemble le *Salve regina*. Ils louèrent Dieu, et lui rendirent grâces de cette victoire, car ils ne la rapportaient point à eux, mais à Dieu seul. Enfin, le roi répondit à En Cortada : « Soyez le bien-» venu. » Il lui dit ensuite de retourner sur ses pas, et de dire à tous ceux qui se trouvaient devant la douane de s'approcher en louant Dieu ; il obéit, et les vingt-deux galères entrèrent les premières, traînant après elles chacune plus de quinze galères, barques ou bâtiments ; ainsi elles firent leur entrée à Messine, pavoisées, l'étendard déployé, et traînant sur la mer les enseignes ennemies. Jamais on ne fut témoin d'une telle allégresse. On eût dit que le ciel et la terre étaient confondus ; et au milieu de tous ces cris, on entendait les louanges de Dieu, de madame sainte Marie et de toute la cour céleste... Quand on fut à la douane, devant le palais du roi, on poussa des cris de joie ; et les gens de mer et les gens de terre y répondirent, mais d'une telle force, vous pouvez m'en croire, qu'on les entendait de la Calabre[1]. »

Charles d'Anjou vit du rivage le désastre de sa

[1] Muntaner.

flotte. Il vit incendier sans pouvoir les défendre ces vaisseaux, construits naguère pour la conquête de Constantinople. On dit qu'il mordait de rage le sceptre qu'il tenait à la main, et qu'il répétait le mot qu'il avait déjà dit en apprenant le massacre : « Ah, sire Dieu, moult m'avez offert à surmonter ! Puisqu'il vous plaît de me faire fortune mauvaise, qu'il vous plaise aussi que la descente se fasse à petits bas et doucement [1]. »

Mais l'orgueil l'emporta bientôt sur cette résignation. Charles d'Anjou, déjà vieux et pesant, proposa au jeune roi d'Aragon de décider leur querelle par un combat singulier, auquel auraient pris part cent chevaliers des deux royaumes. L'Aragonais accepta une proposition si favorable au plus faible, et qui lui donnait du temps [2]. Les deux rois s'engagèrent à se trouver à Bordeaux le 15 mai 1283, et à combattre dans cette ville sous la protection du roi d'Angleterre. A l'époque indiquée, D. Pedro bien monté, voyageant de nuit, et guidé par un marchand de chevaux qui connaissait toutes les routes, tous les pors des Pyrénées, se rendit, lui troisième, à Bordeaux. Il y arriva le jour même de la bataille, protesta devant un notaire que le roi de France étant près de Bordeaux avec ses troupes, il n'y avait pas de sûreté pour lui. Pendant que le notaire écrivait, le roi fit le tour de la lice, puis il piqua son

[1] « ...Piacciati, che'l mio calare sia *a petit passi*. » Villani.

[2] « Cio fece per grande sagacità di guerra et per suo gran senno, conciosia cosa ch'egli era molto povero di moneta et da non potere respondere al soccorso et riparo de' Ciciliani... Onde timea che... non si arrendessono... per che non li sentiva constanti nei fermi... et cosi el savio suo provedimento venne bene adoperato. » Villani, c. LXXXV, p. 296.

cheval, et fit sans s'arrêter près de cent milles sur la route d'Aragon.

Charles d'Anjou, ainsi joué, prépara une nouvelle armée en Provence. Mais avant qu'il fût de retour à Naples, l'amiral Roger de Loria lui avait porté le coup le plus sensible. Il vint avec quarante-cinq galères parader devant le port de Naples, et braver Charles le Boiteux, le fils de Charles d'Anjou. Le jeune prince et ses chevaliers ne tinrent pas à un tel outrage. Ils sortirent avec trente-cinq galères qu'ils avaient dans le port.

Au premier choc, ils furent défaits et pris. Charles d'Anjou arriva le lendemain. « Que n'est-il mort ! » s'écria-t-il, quand on lui apprit la captivité de son fils[1]. Il se donna la consolation de faire pendre cent cinquante Napolitains.

Le roi de Naples avait été rudement frappé de ce dernier coup. Son activité l'abandonnait. Il perdit l'été à négocier par l'entremise du pape un arrangement avec les Siciliens. L'hiver, il fit de nouveaux préparatifs; mais ils ne devaient pas lui servir. La vie lui échappait, ainsi que l'espoir de la vengeance. Il mourut avec la piété et la sécurité d'un saint, se rendant ce témoignage, qu'il n'avait fait la conquête du royaume de Sicile que pour le service de l'Église (7 janvier 1285).

Cependant le pape, tout Français de naissance et de cœur, avait déclaré D. Pedro déchu de son royaume d'Aragon (1283), assurant les indulgences de la croisade à quiconque lui courrait sus. L'année

[1] « Lo re Carlo .. disse con irato animo : *Or fost il mort, porse qu'il a fali nostre mandement.* » Villani.

suivante il adjugea ce royaume au jeune Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi et frère de Philippe le Bel.

Ce fut en effet une vraie croisade. La France n'avait point guerroyé depuis longtemps. Tout le monde voulut en être, la reine elle-même et beaucoup de nobles dames. L'armée se trouva la plus forte qui fût jamais sortie de France depuis Godefroy de Bouillon. Les Italiens la portent à vingt mille chevaliers, quatre mille fantassins. Les flottes de Gênes, de Marseille, d'Aigues-Mortes et de Narbonne devaient suivre les rivages de Catalogne et seconder les troupes de terre. Tout promettait un succès facile. D. Pedro se trouvait abandonné de son allié le roi de Castille, et de son frère même, le roi de Majorque[1]. Ses sujets venaient de former une hermandad contre lui. Il se trouva réduit à quelques almogavares, avec lesquels il occupait des positions inattaquables, observant et inquiétant l'ennemi.

Elna fit quelque résistance, et tout y fut cruellement massacré. Girone résista davantage. Le roi de France, qui avait fait vœu de la prendre, s'y obstina et y perdit un temps précieux. Peu à peu le climat commença à faire sentir son influence malfaisante. Des fièvres se mirent dans l'armée. Le découragement augmenta par la défaite de l'armée navale; l'amiral vainqueur, Roger de Loria, exerça sur les prisonniers d'effroyables cruautés. Il fallut songer à la retraite, mais tout le monde était malade; les soldats se croyaient poursuivis par les

[1] Don Jayme. (*Note de l'éditeur.*)

Le roi atteignit Perpignan, mais
Il ne lui restait pas un pouce de te

Le nouveau roi, Philippe le Be
d'armer le roi de Castille contre so
Le fils de Charles d'Anjou obtint sa
parjure. La Sicile et ses nouveaux
maison d'Aragon, se virent abando
che aînée, qui prit même les arm
Cependant le petit-fils de Charles
Charles le Boiteux, fut pris pa
comme son père l'avait été. Un trai
d'après lequel le roi Frédéric[1] devai
vie durant. Mais ses descendants l'
dant plus d'un siècle.

e royauté de Naples, si mal
iversée entièrement, mais du
et humiliée. Il y eut quelque répa
morts. « Le pieux Charles, aujourd'
de Charles d'Anjou), dit un
qui mourut vers l'an 1300, a const
de carmes sur les tombeaux de C

CHAPITRE II

Philippe le Bel. — Boniface VIII. 1285-1304.

« Je fus la racine de la mauvaise plante qui couvre toute la chrétienté de son ombre. De mauvaise plante, mauvais fruit....

» J'eus nom Hugues Capet. De moi sont nés ces Louis, ces Philippe, qui depuis peu règnent en France.

» J'étais fils d'un boucher de Paris[1], mais quand les anciens rois manquèrent, hors un qui prit la robe grise, je me trouvai tenir les rênes, et j'avais tels amis, telles forces que la couronne veuve retomba à mon fils[2]. De lui sort cette race où les morts font des reliques[3].

» Tant que la grande dot provençale ne leur ôta toute vergogne, peu valaient-ils; du moins faisaient-

[1] Cette tradition populaire n'est confirmée par aucun texte bien ancien, non plus qu'une bonne partie des traits satiriques qui suivent.

[2] On sait que Hugues Capet ne voulut jamais porter la couronne. Robert est le premier des Capétiens qui la porta.

[3] Allusion à la canonisation récente de saint Louis.

ils peu de mal. Mais dès lors ils poussèrent par force et par mensonge, et puis par pénitence ils prirent Normandie et Gascogne.

» Charles passe en Italie, et puis, par pénitence, égorge Conradin. — Par pénitence encore, il renvoie saint Thomas au ciel.

» Un autre Charles sortira tantôt de France. Sans armes, il sort, sauf la lance du parjure, la lance de Judas. Il en frappe Florence au ventre[1].

» L'autre, captif en mer, fait traite et marché de sa fille : le corsaire du moins ne vend que l'étranger.

» Mais voici qui efface le mal fait et à faire... Je le vois entrer dans Anagni, le fleurdelisé !... Je vois le Christ captif en son vicaire ; je le vois moqué une seconde fois ; il est de nouveau abreuvé de fiel et de vinaigre. Il est mis à mort entre les brigands[2]. »

Cette furieuse invective gibeline, toute pleine de vérités et de calomnies, c'est la plainte du vieux monde mourant, contre ce laid jeune monde qui lui succède. Celui-ci commence vers 1300 ; il s'ouvre, pour la France, par l'odieuse figure de Philippe le Bel.

Au moins quand la monarchie française, fondée par Philippe-Auguste et Philippe le Bel, finit en Louis XVI, elle eut dans sa mort une consolation. Elle périt dans la gloire immense d'une jeune république qui, pour son coup d'essai, vainquit l'Europe et la renouvela. Mais ce pauvre moyen âge, papauté, chevalerie, féodalité, sous quelle main

[1] Il s'agit de Charles de Valois.
[2] Dante, Purgat.

périssent-ils? Sous la main du procureur, du banqueroutier, du faux-monnayeur. La plainte est excusable; ce nouveau monde est laid. S'il est plus légitime que celui qu'il remplace, quel œil, fût-ce celui de Dante, pourrait le découvrir à cette époque? Il naît sous les rides du vieux droit romain, de la vieille fiscalité impériale. Il naît avocat, usurier; il naît Gascon, Lombard et Juif.

Ce qui irrite le plus contre ce système moderne, contre la France, son premier représentant, c'est sa contradiction perpétuelle, sa duplicité d'instinct, l'hypocrisie naïve, si je puis dire, avec laquelle il va attestant tour à tour et alternant ses deux principes, romain et féodal. La France est alors un légiste en cuirasse, un procureur bardé de fer; elle emploie la force féodale à exécuter les sentences du droit romain et canonique.

Fille obéissante de l'Église, elle s'empare de l'Italie et de l'Église même; si elle bat l'Église, c'est comme sa fille, comme obligée en conscience de corriger sa mère.

Le premier acte du petit-fils de saint Louis avait été d'exclure les prêtres de l'administration de la justice, de leur interdire tout tribunal, non-seulement au parlement du roi et dans ses domaines, mais dans ceux des seigneurs (1287). « Il a été ordonné par le conseil du seigneur roi, que les ducs, comtes, barons, archevêques et évêques, abbés, chapitres, colléges, gentilshomme (milites), et en général tous ceux qui ont en France juridiction temporelle, instituent des laïques pour baillis, prévôts et officiers de justice; qu'ils n'instituent nullement des clercs en ces fonctions, afin que, s'ils manquent (délin-

quant) en quelque chose, leurs supérieurs puissent sévir contre eux. S'il y a des clercs dans les susdits offices, qu'ils en soient éloignés. — Item, il a été ordonné que tous ceux qui, après le présent parlement, ont ou auront cause en la cour du seigneur roi, et devant les juges séculiers du royaume, constituent des procureurs laïques. Enregistré ce jour, au parlement, de la Toussaint, l'an du Seigneur 1287. »

Philippe le Bel rendit le parlement tout laïque. C'est la première séparation expresse de l'ordre civil et ecclésiastique; disons mieux, c'est la fondation de l'ordre civil.

Les prêtres ne se résignent pas. Il semble qu'ils aient essayé de forcer le parlement et d'y reprendre leur siége. En 1289, le roi défend « à Philippe et Jean, portiers du parlement, de laisser entrer nully des prélats en la chambre sans le consentement des maistres (présidents)[1]. »

Constitué par l'exclusion de l'élément étranger, ce corps s'organisa (1291), par la division du travail, par la répartition des fonctions diverses. Les uns durent recevoir les requêtes et les expédier, les autres eurent la charge des enquêtes. Les jours de séance furent fixés, les récusations déterminées, ainsi que les fonctions des officiers du roi. Un grand pas se fit vers la centralisation judiciaire. Le parlement de Toulouse fut supprimé, les appels du Languedoc furent désormais portés à Paris[2]; les grandes affaires devaient se décider avec plus de

[1] D. Vaissette.
[2] Ordonnances.

calme loin de cette terre passionnée, qui portait la trace de tant de révolutions.

Le parlement a rejeté les prêtres. Il ne tarde pas à agir contre eux. En 1288, le roi défend qu'aucun juif ne soit arrêté à la réquisition d'un prêtre ou moine, sans qu'on ait informé le sénéchal ou bailli du motif de l'arrestation, et sans qu'on lui ait présenté copie du mandat qui l'ordonne. Il modère la tyrannie religieuse sous laquelle gémissait le Midi : il défend au sénéchal de Carcassonne d'emprisonner qui que ce soit sur la seule demande des inquisiteurs[1]. Sans doute, ces concessions étaient intéressées. Le juif était chose du roi; l'hérétique, son sujet, son *taillable*, n'eût pu être rançonné par lui, s'il l'eût été par l'inquisition. Ne nous informons pas trop du motif. L'ordonnance paraît honorable à celui qui la signa. On y entrevoit la première lueur de la tolérance et de l'équité religieuse.

La même année 1291, le roi frappa sur l'Église un coup plus hardi. Il limita, ralentit cette terrible puissance d'absorption qui, peu à peu, eût fait passer toutes les terres du royaume aux gens de *main-morte*. Morte en effet pour vendre ou donner, la main du prêtre, du moine, était ouverte et vivante pour recevoir et prendre. Il porte à trois, quatre ou six fois la rente, ce que devait payer l'acquéreur ecclésiastique, en compensation des droits sur muta-

[1] « Dictum fuit (in parliamento) quod prælati aut eorum officialis non possunt pœnas pecuniarias Judæis infligere nec exigere per ecclesiasticam censuram, sed solum modo pœnam a canone statutam, scilicet communionem fidelium sibi substrahere. » (Libertés de l'Église gallicane, II, 148.) — On serait tenté de voir ici une ironie amère de l'excommunication.

tions que l'État perdait. Ainsi toute donnation d'immeubles faite aux églises profita désormais au roi. Le roi, ce nouveau Dieu du monde civil, entra en partage dans les dons de la piété avec Jésus-Christ, avec Notre-Dame et les saints.

Voilà pour l'Église. La féodalité, tout armée et guerrière qu'elle est, n'est pas moins attaquée. D'elle-même se dégage le principe qui doit la ruiner. Ce principe est la royauté comme suzeraineté féodale. Saint Louis dit expressément dans ses établissements (liv. II, c. XXVII) : « Se aucun se plaint en la cour le roy de son saignieur de dete que son saignieur li doie, ou de promesses, ou de convenances que il li ait fetes, li sires n'aura mie la cour : car nus sires ne doit estre juges, ne dire droit en sa propre querelle, selonc droit escrit en code. Ne quis in sua causa judicet, en la loi unique qui commence *Generali*, el rouge, et el noir, etc. » Les établissements de saint Louis étaient faits pour les domaines du roi. Beaumanoir, dans la coutume de Beauvoisis, dans un livre fait pour les domaines d'un fils de saint Louis, de Robert de Clermont, ancêtre de la maison de Bourbon, écrit sous Philippe le Bel que le roi a droit de faire des établissements, non pour ses domaines seulement, mais pour tout le royaume. Il faut voir dans le texte même avec quelle adresse il présente cette opinion scandaleuse et paradoxale[1].

Philippe le Hardi avait facilité aux roturiers l'acquisition des biens féodaux. Il enjoignit aux gens de justice « de ne pas molester les non-nobles qui ac-

[1] Beaumanoir.

querront des choses féodales. » Le non-noble, ne pouvant s'acquitter des services nobles qui étaient attachés au fief, il fallait le consentement de tous les seigneurs médiats, de degré en degré jusqu'au roi. Philippe III réduisit à trois le nombre des seigneurs médiats dont le consentement était requis.

La tendance de cette législation s'explique aisément quand on sait quels furent les conseillers des rois aux XIIIe et XIVe siècles, quand on connaît la classe à laquelle ils appartenaient.

Le chambellan, le conseiller de Philippe le Hardi, fut le barbier ou chirurgien de saint Louis, le Tourangeau Pierre La Brosse. Son frère, évêque de Bayeux, partagea sa puissance et aussi sa ruine. La Brosse avait accusé la seconde femme de Philippe III d'avoir empoisonné un fils du premier lit. Le parti des seigneurs, à la tête duquel était le comte d'Artois, soutint que le favori calomniait la reine, et que de plus il vendait aux Castillans les secrets du roi. La Brosse décida le roi à interroger une *béguine* ou mystique de Flandre. Le parti des seigneurs opposa à la *béguine* les dominicains, généralement ennemis des mystiques. Un dominicain apporta au roi une cassette où l'on vit ou crut voir des preuves de la trahison de La Brosse. Son procès fut instruit secrètement. On ne manqua pas de le trouver coupable. Les chefs du parti de la noblesse, le comte d'Artois, une foule de seigneurs, voulurent assister à son exécution.

En tête des conseillers de saint Louis, plaçons Pierre de Fontaines, l'auteur du *Conseil à mon ami*, livre en grande partie traduit des lois romaines. De Fontaines, natif du Vermandois, en était bailli l'an

1253. Nous le voyons ensuite parmi les maistres du parlement de Paris. En cette qualité, il prononce un jugement en faveur du roi contre l'abbé de Saint-Benoît sur Loire, puis un autre, et toujours favorable au roi, contre les religieux du bois de Vincennes. Dans ces jugements, nous le trouvons nommé après le chancelier de France[1]. Il s'intitule chevalier. Ce qui, dès cette époque, ne prouve pas grand'chose. Ces gens de robe longue prirent de bonne heure le titre de chevaliers ès lois.

Rien n'indique non plus que Philippe de Beaumanoir, bailli de Senlis, l'auteur de ce grand livre des Coutumes de Vermandois, ait été de bien grande noblesse. La maison du même nom est une famille bretonne, et non picarde, qui apparaît dans les guerres des Anglais au XIVe siècle, mais qui ne fait pas remonter régulièrement sa filiation plus haut que le XVe.

Les deux frères Marigny, si puissants sous Philippe le Bel, s'appelaient de leur vrai nom de famille Le Portier[2]. Ils étaient Normands, et achetèrent dans leur pays la terre de Marigny. Le plus célèbre des deux, chambellan et trésorier du roi, capitaine de la tour du Louvre, est appelé *coadjuteur et gouverneur de tout le royaume de France.* C'était, dit un contemporain, comme un second roi, et tout se faisait à sa volonté[3]. » On n'est pas tenté de soupçonner ce témoignage d'exagération lors-

[1] Dupuy, Différend de Boniface VIII.
[2] Dupuy, Templiers.
[3] « Ita ut secundus regulus videretur, ad cujus nutum regni notia gerebantur. » Bern. Guidonis, Vita Clem. V.

qu'on sait que Marigni mit sa statue au palais de justice à côté de celle du roi[1].

Au nombre des ministres de Philippe le Bel, il faut placer deux banquiers florentins, auxquels sans doute on doit rapporter en grande partie les violences fiscales de ce règne. Ceux qui dirigèrent les grands et cruels procès de Philippe le Bel furent le chancelier Pierre Flotte, qui eut l'honneur d'être tué, tout comme un chevalier, à la bataille de Courtrai. Il eut pour collègues ou successeurs Plasian et Nogaret. Celui-ci, qui acquit une célébrité si tragique, était né à Caraman en Lauraguais. Son aïeul, si l'on en croit les invectives de ses ennemis, avait été brûlé comme hérétique. Nogaret fut d'abord professeur de droit à Montpellier, puis juge mage de Nîmes. La famille Nogaret, si fière au XVIe siècle, sous le nom d'Epernon, n'était pas encore noble en 1372, ni de l'une, ni de l'autre ligne. Peu après cette expédition hardie où Guillaume Nogaret alla mettre la main sur le pape, il devint chancelier et garde des sceaux. Philippe le Long révoqua les dons qui lui avaient été faits par Philippe le Bel; mais il ne fut pas enveloppé dans la proscription de Marigny. On eût craint sans doute de porter atteinte à ses actes judiciaires, qui avaient une si grande importance pour la royauté.

Ces légistes, qui avaient gouverné les rois anglais dès le XIIe siècle, au XIIIe saint Louis, Alphonse X et Frédéric II, furent, sous le petit-fils de saint Louis, les tyrans de la France. Ces *chevaliers en droit*, ces âmes de plomb et de fer, les Plasian, les

[1] Félibien.

Nogaret, les Marigny procédèrent avec une horrible froideur dans leur imitation servile du droit romain et de la fiscalité impériale. Les Pandectes étaient leur Bible, leur Évangile. Rien ne les troublait dès qu'ils pouvaient répondre à tort ou à droit : *Scriptum est*... Avec des textes, des citations, ils démolirent le moyen âge, pontificat, féodalité, chevalerie. Ils allèrent hardiment *appréhender au corps* le pape Boniface VIII; ils brûlèrent la croisade elle-même dans la personne des templiers.

Ces cruels démolisseurs du moyen âge sont, il coûte de l'avouer, les fondateurs de l'ordre civil aux temps modernes. Ils organisent la centralisation monarchique. Ils jettent dans les provinces des baillis, des sénéchaux, des prévôts, des procureurs du roi, des maîtres et peseurs de monnaie. Les forêts sont envahies par les *verdiers*, les *gruiers* royaux. Tous ces gens vont chicaner, décourager, détruire les juridictions féodales. Au centre de cette vaste toile d'araignée siége le conseil des légistes sous le nom de parlement (fixé à Paris en 1302). Là tout viendra peu à peu se perdre, s'amortir sous l'autorité royale. Au besoin, les légistes appelleront à eux les bourgeois. Eux-mêmes ne sont pas autre chose, quoiqu'ils mendient l'anoblissement, tout en persécutant la noblesse.

Cette création du gouvernement coûtait certainement fort cher. Nous n'avons pas ici de détails suffisants; mais nous savons que les sergents des prévôts, c'est-à-dire les exécuteurs, les agents de cette administration si tyrannique à sa naissance, avaient d'abord, le sergent à cheval trois sols parisis, et plus tard six sols; le sergent à pied dix-huit

deniers, etc. Voilà une armée judiciaire et administrative. Tout à l'heure vont venir des troupes mercenaires. Philippe de Valois aura à la fois plusieurs milliers d'arbalétriers génois. D'où tirer les sommes énormes que tout cela doit coûter? L'industrie n'est pas encore née. Cette société nouvelle se trouve déjà atteinte du mal dont mourut la société antique. Elle consomme sans produire. L'industrie et la richesse doivent sortir à la longue de l'ordre et de la sécurité. Mais cet ordre est si coûteux à établir, qu'on peut douter pendant longtemps s'il n'augmente pas les misères qu'il devait guérir.

Une circonstance aggrave infiniment ces maux. Le seigneur du moyen âge payait ses serviteurs en terres, en produits de la terre; grands et petits, ils avaient place à sa table. La solde, c'était le repas du jour. L'immense machine du gouvernement royal qui substitue son mouvement compliqué aux mille mouvements naturels et simples du gouvernement féodal, cette machine, l'argent seul peut lui donner l'impulsion. Si cet élément vital manque à la nouvelle royauté, elle va périr, la monarchie se dissoudra, et toutes les parties retomberont dans l'isolement, dans la barbarie du gouvernement féodal.

Ce n'est donc pas la faute de ce gouvernement s'il est avide et affamé. La faim est sa nature, sa nécessité, le fond même de son tempérament. Pour y satisfaire, il faut qu'il emploie tour à tour la ruse et la force. Il y a ici en un seul prince, comme dans le vieux roman, maître Renard et maître Isengrin.

Ce roi, de sa nature, n'aime pas la guerre, il est juste de le reconnaître; il préfère tout autre moyen

de prendre, l'achat, l'usure. D'abord, il trafique, il échange, il achète; le fort peut dépouiller ainsi honnêtement des amis faibles. Par exemple, dès qu'il désespère de prendre l'Espagne avec des bulles du pape, il achète du moins le patrimoine de la branche cadette d'Aragon, la bonne ville de Montpellier, la seule qui restât au roi Jacques. Le prince, avisé et bien instruit en lois, ne se fit pas scrupule d'acquérir ainsi le dernier vêtement de son prodigue ami, pauvre fils de famille qui vendait son bien pièce à pièce, et auquel sans doute il crut devoir en ôter le maniement en vertu de la loi romaine : *Prodigus et furiosus*[1]...

Au nord, il acquit Valenciennes, qui se donna à lui (1293). Et sans doute il y eut encore de l'argent en cela. Valenciennes l'approchait de la riche Flandre, si bonne à prendre, et comme riche, et comme alliée des Anglais. Du côté de la France anglaise, il avait acheté au nécessiteux Édouard Ier le Quercy, terre médiocre, sèche et montagneuse, mais d'où l'on descend en Guyenne. Édouard était alors empêtré dans les guerres de Galles et d'Écosse, où il ne gagnait que la gloire. C'eût été beaucoup, il est vrai, de fonder l'unité britannique, de se fermer dans l'île. Édouard y fit d'héroïques efforts, et commit aussi d'incroyables barbaries. Mais il eut beau briser les harpes de Galles, tuer les bardes, il eut beau faire périr le roi David du supplice des traîtres,

[1] Montpellier était en même temps un fief de l'évêché de Maguelone. L'évêque, fatigué de la résistance des bourgeois et de l'appui qu'ils trouvaient dans le roi de France, vendit tous ses droits à ce dernier. Ces droits, jusque-là jugés invalides, parurent assez bons pour servir à dépouiller le vieux Jacques.

et transporter à Westminster le palladium de l'Écosse, la fameuse pierre de Scone, il ne put rien finir ni dans l'île ni sur le continent. Chaque fois qu'il regardait vers la France et voulait y passer, il apprenait quelque mauvaise nouvelle du Border écossais ou des Marches de Galles, quelque nouveau tour de Leolyn ou de Wallace. Wallace était encouragé par Philippe le Bel, le chef héroïque des clans par le roi procureur. Celui-ci n'avait que faire de bouger. Il lui suffisait de relancer Édouard par ses limiers d'Écosse. Il le laissait volontiers s'immortaliser dans les déserts de Galles et de Northumberland, procédait contre lui à son aise, et le condamnait par défaut.

Ainsi, quand il le vit occupé à contenir l'Écosse sous Baillol, il le somma de répondre des pirateries de ses Gascons sur nos Normands. Il ajourna ce roi, ce conquérant à venir s'expliquer par-devant ce qu'il appelait le tribunal des pairs. Il le menaça, puis il l'amusa, lui offrit une princesse de France, pour prix d'une soumission fictive, d'une simple saisie, qui arrangeait tout. L'arrangement fut que l'Anglais ouvrit ses places, que Philippe les garda, et retira ses offres. Cette grande province, ce royaume de Guyenne, fut escamoté.

Édouard cria en vain. Il demanda et obtint contre Philippe l'alliance du roi des Romains, Adolphe de Nassau, celle des ducs de Bretagne et de Brabant, des comtes de Flandre, de Bar et de Gueldres. Il écrivit humblement à ses sujets de Guyenne, leur demandant pardon d'avoir consenti à la saisie[1]. Mais, trop occupé en Écosse, il ne vint

[1] « Nous avions un traité avec le roi de France, d'après lequel

pas lui-même en Guyenne, et son parti n'éprouva que des revers. Philippe eut pour lui le pape (Boniface VIII), qui lui devait la tiare, et qui, pour lui donner un allié, délia le roi d'Écosse des serments qu'il avait prêtés au roi d'Angleterre. Enfin, il fit si bien, que les Flamands, mécontents de leur comte, l'appelèrent à leur secours. Pour soutenir la guerre, les deux rois comptaient sur la Flandre. La grasse Flandre était la tentation continuelle de ces gouvernements voraces. Tout ce monde de barons, de chevaliers, que les rois de France sevraient de croisades et de guerres privées, la Flandre était leur rêve, leur poésie, leur Jérusalem. Tous étaient prêts à faire un joyeux pèlerinage aux magasins de Flandre, aux épices de Bruges, aux fines toiles d'Ypres, aux tapisseries d'Arras.

Il semble que Dieu ait fait cette bonne Flandre, qu'il l'ait placée entre tous pour être mangée des uns et des autres. Avant que l'Angleterre fût cette chose colossale que nous voyons, la Flandre était une Angleterre, mais de combien déjà inférieure et plus incomplète ! Drapiers sans laine, soldats sans

nous avons fait de vous et de notre duché certaines obéissances à ce Roi, que nous avons cru être pour le bien de la paix et l'avantage de la chrétienté. Mais, par là, nous nous sommes rendus coupables envers vous, puisque nous l'avons fait sans votre consentement; d'autant plus que vous étiez bien préparés à garder et à défendre votre terre. Toutefois, nous vous demandons de vouloir bien nous tenir pour excusés; car nous avons été circonvenus et séduits dans cette conjoncture. Nous en souffrons plus que personne, comme pourront vous l'assurer Hugues de Vères, Raymond de Ferrers, qui conduisaient en notre nom ce traité à la cour de France. Mais, avec l'aide de Dieu, nous ne ferons plus rien d'important désormais relativement à ce duché sans votre conseil et votre assentiment. » Ap. Rymer, t. II, p. 644. Sismondi, VIII, 4[illegible]

cavalerie, commerçants sans marine. Et aujourd'hui, les trois choses, bestiaux, chevaux, marine, c'est justement le nerf de l'Angleterre; c'est la matière, le véhicule, la défense de son industrie.

Ce n'est pas tout. Ce nom, les Flandres, n'exprime pas un peuple, mais une réunion de plusieurs pays forts divers, une collection de tribus et de villes. Rien n'est moins homogène. Sans parler de la différence de race et de langue, il y a toujours eu haine de ville à ville, haine entre les villes et les campagnes, haine de classe, haine de métiers, haine entre le souverain et le peuple[1]. Dans un pays où la femme héritait et transférait la souveraineté, le souverain était souvent un mari étranger. La sensualité flamande, la matérialité de ce peuple de chair, apparaît dans la précoce indulgence de la coutume de Flandre pour la femme et pour le bâtard[2]. La femme flamande amena ainsi par mariage des maîtres de toute nation, un Danois, un Alsacien; puis un voisin du Hainaut, puis un prince

[1] « Quis Flandriæ posset nocere, si duæ illæ civitates (Bruges et Gand) concordes inter se forent. » Meyer.

[2] « In Flandria jam inde ab initio observatum constat, neminem ibi nothum esse ex matre. » Meyer, folio 75. Le privilége fut étendu aux hommes de Bruges par Louis de Nevers : « Il les affranchit de bastardise, sy avant que le bastard soit bourgeois ou fils de bourgeois, sans fraude. » (1331) Oudegherst. Chron. de Flandres. — Origines du droit, page 67, l. Ier, chap. III. Les bâtards héritaient des biens de leurs mères. « Car on n'est pas l'enfant illégitime de sa mère. » Miroir de Saxe. — Diverses lois anciennes donnent même aux enfants naturels des droits sur les biens de leur père. Grimm. 476. — J'ai parlé ailleurs du droit des bâtards en France. Selon Olivier de la Marche, « il n'y avait en Europe que les Allemands chez qui les bâtards fussent généralement méprisés. » Guillaume le Conquérant s'intitule dans une lettre : « Moi Guillaume, surnommé le Bâtard. »

Flamands. Gui s'adressa aux Anglai
ner sa fille Philippa au fils d'Édou
contre le roi de France ne pouvait,
dale, se faire sans l'assentiment du
suzerain de Gui Dampierre. Philipp
réclama pas ; il déclara hypocriteme
rain de la jeune fille, il ne pouvait l
le détroit sans l'embrasser [1]. Refuse
clarer la guerre, et trop tôt. Venir
de rester à Paris. Gui vint en effet e
et la fille furent retenus à la tour d
lippe enleva à Édouard son allié
comme il avait fait de la Guyenne
chappa, il est vrai, dans la suite.
mourut, au grand dommage de Phil
intérêt à garder un tel otage et qu'
mort.

Édouard croyait avoir ameuté tout
tre son déloyal ennemi. L'empere

nâtel, ceux du Hainaut et de Gueldres, Brabant, les évêques de Liége et d'Uhevêque de Cologne, tous promettaient Philippe, tous recevaient l'argent anglais, èrent tranquilles, excepté le comte de rd les payait pour agir, Philippe pour se

e se faisait ainsi sans bruit ni bataille. lutte de corruption, une bataille d'arserait le premier ruiné. Il fallait donner onner aux ennemis. Faibles et misérables ressources des rois d'alors pour suffire dépenses. Édouard et Philippe chast vrai, les juifs, en gardant leurs biens[1]. est glissant, il ne se laisse pas prendre. le France, et trouvait moyen d'emporde France, qui avait des banquiers itaministres, s'avisa, sans doute par leur rançonner les Italiens, les Lombards, aient la France, et qui étaient comme de l'espèce juive. Puis, pour atteindre ent encore tout ce qui achetait et venessaya pour la première fois de ce triste nployé dans le XVIe siècle, l'altération de C'était un impôt facile et tacite, une banecrète au moins dans les premiers mois bientôt tous en profitaient; chacun ettes en monnaie faible. Le roi y gas que la foule des débiteurs sans foi. eut recours à un moyen plus direct, versel de la maltôte[2].

n 1289, Philippe, en 1290.
de Nangis.

roi d'Angleterre ne tirait ri
Sa détresse le désespérait; c
ments, on le vit pleurer.

Entre ce roi affamé et ce pe
pourtant quelqu'un de riche.
l'Église. Archevêques et évê
moines, moines anciens de
nouveaux dits mendiants, tous
taient d'opulence. Tout ce m
sait des bénédictions du ciel e
terre. C'était un petit peuple he
luisant, au milieu du grand peu
mençait à le regarder de travei

Les évêques allemands étaier
vaient des armées. L'Église d'A
dit-on, la moitié des terres de
1337, sept cent trente mille mar
jourd'hui, il est vrai, l'archevê
reçoit par an que douze cent

La confiscation de l'Église fut la pensée des rois depuis le XIIIe siècle, la cause principale de leurs luttes contre les papes; toute la différence, c'est que les protestants prirent, et que les catholiques se firent donner. Henri VIII employa le schisme, François Ier le concordat.

Qui donc, au XIVe siècle, du roi ou de l'Église, devait désormais exploiter la France? telle était la question. Déjà, lorsque Philippe mit sur le peuple le terrible impôt de la maltôte, lorsqu'il altéra les monnaies, lorsqu'il dépouilla les Lombards, sujets ou banquiers du saint-siége, il frappait Rome directement ou indirectement, il la ruinait, il lui coupait les vivres[1].

Boniface usa enfin de représailles. En 1296, dans sa bulle *Clericis laicos*, il déclare excommuniés de fait tout prêtre qui payera, tout laïque qui exigera subvention, prêt ou don, sans l'autorisation du saint-siége; et cela, sans qu'aucun rang, aucun privilége puisse les excepter. Il annulait ainsi un privilége important de nos rois, qui tout excommuniés qu'ils étaient comme rois, pouvaient toujours, dans leur chapelle et portes closes, entendre la messe et communier.

ma présence par le ministre même qui avait fait prendre ces informations. — Ajoutons que l'un des couvents récemment supprimés à Madrid (San Salvador), avait deux millions de biens et un seul religieux.

[1] Édouard Ier s'y était pris plus rudement encore; sur le refus du clergé de payer un impôt, il le mit en quelque sorte hors la loi, lâchant les soldats contre les prêtres, et défendant aux juges de recevoir les plaintes de ceux-ci (Knygthon). — Philippe le Bel, au moins, y mettait des formes : « Comme ce qui est donné vaut mieux et est plus agréable à Dieu et aux hommes que ce qui est exigé, nous exhortons votre charité à nous donner cet aide de la double dîme ou cinquième. »

Au même moment, sous prétexte de la guerre d'Angleterre, Philippe défendait d'exporter du royaume or, argent, armes, etc. C'était frapper Rome bien plus que l'Angleterre.

Rien de plus mystiquement hautain, de plus paternellement hostile que la bulle en réponse : « Dans la douceur d'un ineffable amour (Ineffabilis amoris dulcedine sponso suo), l'Église, unie au Christ son époux, en a reçu les dons, les grâces les plus amples, spécialement le don de liberté. Il a voulu que l'adorable épouse régnât, comme mère, sur les peuples fidèles. Qui donc ne redoutera de l'offenser, de la provoquer ? Qui ne sentira qu'il offense l'époux dans l'épouse ? Qui osera porter atteinte aux libertés ecclésiastiques, contre son Dieu et son Seigneur ? Sous quel bouclier se cachera-t-il, pour que le marteau de la puissance d'en haut ne le réduise en poudre et en cendre ?... O mon fils, ne détourne point l'oreille de la voix paternelle, etc. »

Il engage ensuite le roi à bien examiner sa situation : « Tu n'as point considéré avec prudence les régions et les royaumes qui entourent le tien, les volontés de ceux qui les gouvernent, ni peut-être les sentiments de tes sujets dans les diverses parties de tes États. Lève les yeux autour de toi, et regarde, et réfléchis. Songe que les royaumes des Romains, des Anglais, de l'Espagne, t'entourent de toutes parts ; songe à leur puissance, à la bravoure, à la multitude de leurs habitants, et tu reconnaîtras aisément que ce n'était pas le temps, que ce n'était pas le jour d'attaquer, d'offenser et nous et l'Église par de telles piqûres... Juge toi-même quelles ont dû être les pensées du siége apostolique, lorsque,

ans ces jours mêmes où nous étions occupés de examen et de la discussion des miracles qu'on attribue à l'invocation de ton aïeul de glorieuse mémoire, tu nous as envoyé de tels dons qui provoquent la colère de Dieu, et méritent, je ne dis pas seulement notre indignation, mais celle de l'Église elle-même...

» Dans quel temps tes ancêtres et toi-même avez-vous eu recours à ce siége, sans que votre pétition fût écoutée? Et si une grave nécessité menaçait de nouveau ton royaume, non-seulement le saint-siége t'accorderait les subventions des prélats et des personnes ecclésiastiques; mais, si le cas l'exigeait, il étendrait ses mains jusqu'aux calices, aux croix et aux vases sacrés, plutôt que de ne pas défendre efficacement un tel royaume, qui est si cher au saint-siége, et qui lui a été si longtemps dévoué... Nous exhortons donc ta Sérénité royale, la prions et l'engageons à recevoir avec respect les médicaments que t'offre une main paternelle, à acquiescer à des avis salutaires pour toi et pour ton royaume, à corriger tes erreurs, et à ne point laisser séduire ton âme par une fausse contagion. Conserve notre bienveillance et celle du saint-siége, conserve notre bonne renommée parmi les hommes, et ne nous force point à recourir à d'autres remèdes, à des remèdes inusités, lors même que la justice nous y forcerait, nous en ferait un devoir, nous ne les emploierions qu'à regret et malgré nous[1]. »

Ces graves paroles, mêlées de douceur et de menaces, devaient faire impression. Aucun pontife n'a-

[1] Dupuy, Différ.

ché d'Ancône. Il obtint aux prince
de Hongrie; il fit ce qu'il put pou
trône impérial et celui de Castill
pour arbitre entre les rois de Fr
terre, il essaya de les rapprocher
et, par une sentence provisoire, i
titutions que Philippe devait à l'Ar

La papauté, toute vieillie qu'elle
raissait encore comme l'arbitre
face VIII avait été appelé à juger e
l'Angleterre, entre l'Angleterre e
Naples et l'Aragon, entre les empe
Nassau et Albert d'Autriche. N'y
pour le pape de se faire illusion
réelles?

L'infatuation fut au comble lorsc
Boniface promit rémission des péc
qui viendraient visiter pendant
églises des saints apôtres. Ce jubi

mprunta des Étrusques la doctrine des Ages[1]; mais ne fut point pour y reconnaître la mobilité de ce monde, la mortalité des empires. Rome se croyait Dieu, elle se jugeait immortelle comme invincible, et, au retour de chaque siècle, solennisait son éternité.

En l'an 1300, la foi était grande encore. La foule fut prodigieuse à Rome[2]. On compta les pèlerins par cent mille, et bientôt il n'y eut plus moyen de compter. Ni les maisons ni les églises ne suffirent à les recevoir; ils campèrent par les rues et les places, sous des abris construits à la hâte, sous des toiles, sous des tentes et sous la voûte du ciel. On eût dit que, les temps étant accomplis, la chrétienté venait par-devant son juge dans la vallée de Josaphat.

Pour se représenter l'effet de ce prodigieux spectacle, il faut encore voir Rome, toute déchue qu'elle est, il faut la voir pendant les fêtes de Pâques. On oublierait presque que c'est bien là la triste Rome, la veuve de deux antiquités.

Quel qu'ait été le motif de Boniface VIII, fiscal ou politique, je ne lui en veux pas pour cet invention du jubilé. Des milliers d'hommes l'en ont, j'en suis sûr, remercié du cœur. C'était mettre une pierre sur la route du temps, placer un point d'arrêt dans sa vie, entre les regrets du passé et les espérances d'un meilleur, d'un moins regrettable avenir; c'était s'arrêter en montant cette rude pente,

[1] Voy. mon *Histoire romaine*.

[2] Au point qu'il y eut famine. Voyez le livre du cardinal de Saint-George, neveu de Boniface, *De Jubilæo*.

souffler un peu à midi. *Nel mezzo cammin di nostra vita.*

Ces âges candides croyaient qu'on pouvait fuir le mal en changeant de lieu, voyager du péché à la sainteté, laisser le diable avec l'habit qu'on dépose pour prendre celui du pèlerin. N'est-ce donc pas quelque chose d'échapper à l'influence des lieux, des habitudes, de se dépayser, de s'orienter à une vie nouvelle? N'y a-t-il pas une mauvaise puissance d'infatuation et d'aveuglement dans ces lieux où le cœur se prend, que ce soit les Charmettes de Jean-Jacques, ou la pinada de Byron, ou ce lac d'Aix-la-Chapelle dont, selon la tradition, Charlemagne fut ensorcelé?

Ne nous étonnons pas si nos aïeux aimèrent tant les pèlerinages, s'ils attribuèrent à la visite des lointains sanctuaires une vertu de régénération. « Le vieillard, tout blanc, et chenu, se sépare des lieux où il a fourni sa carrière, et de sa famille alarmée qui se voit privée d'un père chéri. — Vieux, faible, et sans haleine, il se traîne comme il peut, s'aidant de bon vouloir, tout rompu qu'il est par les ans, par la fatigue du chemin. — Il vient à Rome pour y voir la semblance de Celui que, là-haut encore, il espère bien revoir au ciel[1]... »

Mais il en est qui n'arrivent pas, qui restent en chemin... La plupart de nos lecteurs se rappellent ici ce petit tableau de Robert, la pèlerine romaine assise dans la campagne aride; elle ne voit ni ses pieds ensanglantés, ni son nourrisson sur ses genoux, altéré et haletant, pourvu qu'elle atteigne la

[1] Pétrarque.

ne bénie qui plane au loin à l'horizon : *Monte ioja !...*

: quand le but du voyage, c'était Rome ! quand enouvellement du siècle, au moment solennel onnait une heure de la vie du monde, on attei- t la grande ville, et que ces monuments, ces x tombeaux, jusque-là seulement ouïs et célé- ;, on les voyait, on les touchait; alors, se re- vant contemporain de tous les siècles, et des ;uls et des martyrs, ayant de station en station, Colisée au Capitole et du Panthéon à Saint- re, revécu toute l'histoire, ayant vu toute mort ıine, on s'en allait, on se remettait en marche la patrie, vers le tombeau natal, mais avec ıs de regret, et d'avance tout consolé de mou-

Église, comme ces milliers d'hommes qui ve- nt la visiter, trouva dans ce jubilé de l'an 1300 ›int culminant de sa vie historique. La descente mença dès lors. Dans cette foule même se trou- ıt les hommes redoutables qui allaient ouvrir ıonde nouveau. Les uns, froids et impitoyables iques, comme l'historien Jean Villani; les au- chagrins et superbes, comme Dante, qui, lui i, allait se faire son julité. Le pape avait appelé ›me tous les vivants; le poëte convoqua dans sa édie tous les morts; il fit la revue du monde le classa, le jugea. Le moyen âge, comme l'an- ité, comparut devant lui. Rien ne lui fut caché. ıot du sanctuaire fut dit et profané. Le sceau ›nlevé, brisé : on ne l'a pas retrouvé depuis. Le en âge avait vécu; la vie est un mystère, qui t lorsqu'il achève de se révéler. La révélation,

ce fut la Divina Commedia, la cathédrale de Cologne, les peintures du Campo-Santo de Pise. L'art vient ainsi terminer, fermer une civilisation, la couronner, la mettre glorieusement au tombeau.

N'accusons pas le pape, si cet octogénaire, vieil avocat, et nourri dans les ruses et les plus prosaïques intrigues[1], se laissa gagner lui-même à la grandeur, à la poésie de ce moment, où il vit le genre humain réuni à Rome et à genoux devant lui... Il est d'ailleurs une sombre puissance de vertige dans cette ville tragique. Les souverains de Rome, ses empereurs, ont paru souvent comme fous. Et même au XIVe siècle, Cola Rienzi, le fils d'une blanchisseuse, devenu tribun de Rome, ne tournait-il pas son épée vers les trois parties du globe, en disant : « Ceci et ceci, cela encore, est à moi. »

A plus forte raison, le pape se croyait-il le maître du monde. Lorsque Albert d'Autriche se fit empereur par la mort d'Adolphe de Nassau, Boniface, indigné, mit la couronne sur sa tête, saisit une épée, et s'écria : « C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'empereur, c'est moi qui défendrai les droits de l'Empire. » Au jubilé de 1300, il parut, au milieu de cette multitude de toute nation, avec les insignes impériaux ; il fit porter devant lui l'épée et le sceptre sur la boule du monde, et un hérault allait criant : « Il y a ici deux épées ; Pierre, tu vois ici ton successeur ; et vous, ô Christ ! regardez votre vicaire. » Il expliquait ainsi les deux épées qui

[1] « Hic longo tempore experientiam habuit curiæ, quia primo advocatus ibidem, inde factus postea notarius papæ, postea cardinalis, et inde in cardinalatu expeditor ad casus Collegii declarandos, seu ad exteros respondendos. » Muratori, XI, 1103.

e trouvèrent dans le lieu où Jésus-Christ fit la cène avec ses apôtres.

Cette outrecuidance pontificale devait perpétuer la guerre des deux puissances ecclésiastique et civile. La lutte, qui semblait finie avec la maison de Souabe, est reprise par celle de France. Guerre d'idées, non de personnes, de nécessité, non de volonté. Le pieux Louis IX la commence, le sacrilége Philippe IV la continue.

« Reconnaître deux puissances et deux principes, dit Boniface dans sa bulle *Unam sanctam*, c'est être hérétique et manichéen... » Mais le monde du moyen âge est manichéen, il mourra tel; toujours il sentira en lui la lutte des deux principes — *Que cherches-tu?* — *la paix*. C'est le mot du monde. L'homme est double; il y a en lui le pape et l'empereur[1].

La paix! Elle est dans l'harmonie, sans doute; mais, d'âge en âge, on l'a cherchée dans l'unité. Dès le IIe siècle, saint Irénée écrit contre les gnostiques son livre De l'unité du principe du monde : *De Monarchia*. C'est encore le titre du Dante : *De Monarchia*, De l'unité du monde social[2].

[1] « Cum omnis natura ad ultimum quemdam finem ordinetur, consequitur ut hominis duplex finis existat : ut sicut inter omnia entia solus incorruptibilitatem et corruptibilitatem participat, sic... Propter quod opus fuit homini duplici directivo, secundum duplicem finem : scilicet summo pontifice, qui secundum revelata humanum genus produceret ad vitam æternam; et imperatore, qui secundum philosophica documenta genus humanum ad temporalem felicitatem dirigeret. » Dante, De Monarchia, p. 78, édit. Zatta.

[2] Dante (De Monarchia, t. IV, p. 2, a). L'éditeur a mis au frontispice l'aigle de l'Empire avec cette épigraphe :

E sotto l'ombra delle sacrepenne,
Governo l'mondo li di mano in mano.

Paradis, c. VI, v. 7.

Le livre de Dante est bizarre. Sa formule, c'est la paix, comme condition du développement, la paix sous un monarque unique. Ce monarque, possédant tout, ne peut rien désirer, et partant, il est impeccable. Ce qui fait le mal, c'est la concupiscence; où il n'y a plus de limite, que désirer? quelle concupiscence peut naître [1]? tel est le raisonnement de Dante. Reste à prouver que cet idéal peut être réel, que ce réel est le peuple romain [2]; qu'enfin le peuple romain a transmis sa souveraineté à l'empereur d'Allemagne.

Ce livre est une belle épitaphe gibeline pour l'Empire allemand: l'Empire, en 1300, ce n'est plus exclusivement l'Allemagne; c'est désormais tout empire, toute royauté; c'est le pouvoir civil en tout pays, surtout en France. Les deux adversaires sont maintenant l'Église et le fils aîné de l'Église. Des deux côtés, prétentions sans bornes; deux infinis en face. Le roi, s'il n'est pas le roi seul, et du moins le plus grand roi du monde; le plus révéré encore,

[1] « Notandum quod justitiæ maxime contrariatur cupiditas.... Ubi non est quod possit optari, impossibile est ibi cupiditatem esse... Sed monarchia non habet quod possit optare. Sua namque juridictio terminatur Oceano solum », p. 17. — Il prouve ensuite que la charité, la liberté universelle, sont à la condition de cette monarchie. — « O genus humanum, quantis procellis et jacturis quantisque naufragiis agitari te necesse est, dum bellua multorum capitum factum in diversa conaris, intellectu ægrotas utroque similiter et affectu... cum per tubam sancti spiritus tibi efflatur: Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum! » Dante, De Monarchia, p. 27.

[2] Il le prouve : 1° par l'origine de Romulus, descendant tout à la fois d'Europe et d'Atlas (l'Afrique); 2° par les miracles que Dieu a faits pour Rome : ainsi les ancilia de Numa, les oies du Capitole, etc.; 3° par la bonté que Rome a montrée au monde, en voulant bien le conquérir, etc.

depuis saint Louis. Fils aîné de l'Église, il veut être plus âgé que sa mère : « Avant qu'il n'y eût des clercs, dit-il, le roi avait en garde le royaume de France [1]. »

La querelle s'était déjà émue à l'occasion des biens d'Église ; mais il avait d'autres motifs d'irritation. Boniface avait décidé entre Philippe et Édouard, non comme ami et personne privée, mais comme pape. Le comte d'Artois, indigné de la partialité du pontife pour les Flamands, arracha la bulle au légat et la jeta au feu. En représailles, Boniface favorisa Albert d'Autriche contre Charles de Valois, qui prétendait à la couronne impériale. De son côté, Philippe mit la main sur les régales de Laon, de Poitiers et de Reims. Il accueillait les ennemis de Boniface, les Colonna, ces rudes Gibelins, ces chefs de brigands romains contre les papes.

L'explosion eut lieu au sujet d'un bien mal acquis, que depuis un siècle se disputaient le pape et le roi. Je parle de cette sanglante dépouille du Languedoc. Boniface VIII paya pour Innocent III. L'hommage de Narbonne, rendu directement au roi par le vicomte, était vivement réclamé par l'archevêque (1300). L'archevêque eût voulu s'arranger. Le pape le menaça d'excommunication, s'il traitait sans la permission du saint-siége. Il cita à Rome l'homme du roi, et, de plus, menaça Philippe, s'il ne se désistait du comté de Melgueil, dont ses officiers dépouillaient l'Église de Maguelone.

[1] « Antequam essent clerici, rex Franciæ habebat custodiam regni sui, et poterat statuta facere. »

Ce n'est pas tout : le pape avait, malgré Philippe, créé dans ce dangereux Languedoc, à la porte du comte de Foix et du roi d'Aragon, un nouvel évêché pris sur son diocèse de Toulouse, l'évêché de Pamiers. Il avait fait évêque un homme à lui, Bernard de Saisset. Ce fut justement ce Saisset qu'il envoya au roi pour lui rappeler sa promesse d'aller à la croisade, et le sommer de mettre en liberté le comte de Flandre et sa fille. De telles paroles ne se disaient pas impunément à Philippe le Bel.

Ce Saisset, qui parlait si hardiment, était déjà désigné au roi, par l'évêque de Toulouse, comme l'auteur d'un vaste complot qui eût enlevé tout le Midi aux Français. Saisset appartenait à la famille des anciens vicomtes de Toulouse. Il était l'ami de tous les hommes distingués, de toute la noblesse municipale de cette grande cité. Il rêvait la fondation d'un royaume de Languedoc au profit du comte de Foix, du comte de Comminges, qui descendait des Raymond de Toulouse, tant regrettés de leurs anciens sujets[1].

[1] « Quod antiquitus erat Comes et Vicecomes Tholosæ et quia ipse erat de genere Vicecomitis, qui dictus Vicecomes dominabatur in certa parte civitatis Tholosæ. » Dupuy, Diff., 640.

« Quia omnes meliores homines de Tholosa sunt de parentela nostra, et facient quidquid nos voluerimus. » Ibid., p. 643.

« Audivit dictum Episcopum Appam Comiti Fuxi dicentem : Faciatis Pacem mecum, et vos habebitis civitatem Appam, et eritis rex, quia antiquitus solebat ibi esse Regnum adeo nobile sicut Regnum Franciæ, et postea ego faciam quod vos eritis Comes Tholosæ, quia in civitate Tholosæ, et in terra habeo multos amicos, valde nobiles et valde potentes... » Ibid., 645. V. encore le Ier témoin, p. 633, et le XIVe témoin, p. 640.

« Ipse episcopus semper dilexerat comitem Convenarum et totum genus suum, et specialiter quia erat ex parte una de recta linea comitis Tholosani, et quod gentes totius terræ diligebant dictum comitem ex causa prædicta. » Ibid., XVIIe témoin, p. 642.

Ces grands seigneurs de Midi n'avaient ni les forces ni l'amour du pays, ni la hauteur du courage qu'une telle entreprise eût demandés. Le comte de Comminges se signa, en entendant des propositions si hardies : « Ce Saisset est un diable, dit-il, plutôt qu'un homme[1]. » Le comte de Foix joua un rôle plus odieux. Il reçut les confidences de Saisset, pour les transmettre au roi par l'évêque de Toulouse[2].

On sut par lui que Saisset se chargeait de demander pour le fils du comte de Foix la fille du roi d'Aragon, qui, disait-il, était son ami. Il avait dit encore : « Les Français ne feront jamais de bien, mais plutôt du mal au pays. » Il ne voulait pas terminer avec le comte de Foix les démêlés de son évêché, à moins que ce seigneur ne s'arrangeât avec les comtes d'Armagnac et de Comminges, et ne réunît ainsi tout le pays sous son influence.

On attribuait à Saisset des mots piquants contre le roi : « Votre roi de France, disait-il, est un faux-monnayeur. Son argent n'est que de l'ordure... Ce Philippe *le Bel* n'est ni un homme, ni même une bête; c'est une image, et rien de plus... Les oiseaux, dit la fable, se donnèrent pour roi le *duc*, grand et bel oiseau, il est vrai, mais le plus vil de tous. La pie vint un jour se plaindre au roi de l'épervier, et le roi ne répondit rien (*nisi quod flevit*). Voilà votre roi de France; c'est le plus bel homme qu'on puisse voir, mais il ne sait que regarder les

[1] « Iste non est homo, sed diabolus, » témoignage du comte lui-même.

[2] Cet évêque de Toulouse était détesté dans son diocèse comme Français, comme étranger à la langue du pays.

gens... Le monde est aujourd'hui comme mort et détruit, à cause de la malice de cette cour... Mais saint Louis m'a dit plus d'une fois que la royauté de France périrait en celui qui est le dixième roi à partir d'Hugues Capet. »

Deux commissaires de Philippe, un laïque et un prêtre, étant venus en Languedoc pour instrumenter contre Saisset, il comprit son danger et voulut se sauver à Rome. Les hommes du roi ne lui en laissèrent pas le temps. Ils le prirent de nuit, dans son lit, et l'enlevèrent à Paris, avec ses serviteurs, qui furent mis à la torture.

Cependant le roi envoyait au pape, non pour se justifier d'avoir violé les priviléges de l'Église, mais pour demander la dégradation de l'évêque, avant de le mettre à mort. La lettre du roi respire une étrange soif de sang : « Le roi requiert le souverain pontife d'appliquer tel remède, d'exercer le dû de son office, de telle sorte que cet homme de mort (*dictus vir mortis*), dont la vie souille même le lieu qu'il habite, il le prive de tout ordre, le dépouille de tout privilége clérical, et que le seigneur roi puisse, de ce traître à Dieu et aux hommes, de cet homme enfoncé dans la profondeur du mal, endurci et sans espoir de correction, que le roi puisse par voie de justice faire à Dieu un excellent sacrifice. Il est si pervers, que tous les éléments doivent lui manquer dans la mort, puisqu'il offense Dieu et toute créature[1]. »

Le pape réclama l'évêque, déclara suspendre le

[1] Imitation pédantesque d'un passage du discours de Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, sur le supplice du parricide.

privilége qu'avaient les rois de France de ne pouvoir être excommuniés, et convoqua le clergé de France à Rome pour le 1er novembre de l'année suivante. Enfin il adressa au roi la bulle *Ausculta, fili* : Écoute, mon fils, les conseils d'un père tendre. Le pape commençait par ces paroles irritantes, dont ses adversaires surent bien profiter : « Dieu nous a constitué, quoique indigne, au-dessus des rois et des royaumes, nous imposant le joug de la servitude apostolique, pour arracher, détruire, disperser, dissiper, et pour édifier et planter sous son nom et par sa doctrine... » Du reste, la bulle était, sous forme paternelle, une récapitulation de tous les griefs du pape et de l'Église.

Le chancelier Pierre Flotte se chargea de porter la réponse au pape. La réponse, c'était que le roi ne lâchait pas son prisonnier, qu'il le remettait seulement à garder à l'archevêque de Narbonne; que l'or et l'argent ne sortiraient plus de France; que les prélats n'iraient point à Rome. Ce fut une rude insulte pour le pape encore triomphant de son jubilé, quand ce petit avocat borgne [1] vint lui parler si librement. L'altercation fut violente. Le pape le prit de haut : « Mon pouvoir, dit-il, renferme les deux. » Pierre Flotte répondit par un aigre distinguo : « Oui, mais votre pouvoir est verbal, celui du roi réel. » Le Gascon Nogaret, qui était venu avec Pierre Flotte, ne put se contenir; il parla avec la violence et l'emportement méridional sur les abus de la cour pontificale, sur la conduite même du

[1] « Belial ille, Petrus Flote, semivivens corpore, menteque totaliter excæcatus. » Bulle de Boniface aux prélats de France.

pape. Ils sortirent ainsi de Rome enragés dans leur haine d'avocats contre les prêtres, ayant outragé le pape, et sûrs de périr s'ils ne le prévenaient.

Pour soulever tout le monde contre Boniface, il fallait tirer quelques propositions bien claires et bien choquantes du doucereux bavardage où la cour de Rome aimait à noyer sa pensée. Ils arrangèrent donc entre eux une brutale petite bulle où le pape exprimait crûment toutes ses prétentions. En même temps, ils faisaient courir une fausse réponse à la fausse bulle, où le roi parlait au pape avec une violence et une grossièreté populacière. Cette réponse, bien entendu, n'était pas destinée à être envoyée, mais elle devait avoir deux effets. D'abord elle avilissait le pouvoir sacro-saint, auquel on jetait impunément cette boue. Ensuite, elle indiquait que le roi se sentait fort, ce qui est le moyen de l'être en effet.

« Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi des Francs, crains Dieu et observe ses commandements. Nous voulons que tu saches que tu nous es soumis dans le temporel comme dans le spirituel; que la collation des bénéfices et des prébendes ne t'appartient point; que si tu as la garde des bénéfices vacants, c'est pour en réserver les fruits aux successeurs. Que si tu en as conféré quelqu'un, nous déclarons cette collation invalide, et nous la révoquons si elle a été exécutée, déclarant hérétiques tous ceux qui pensent autrement. Donné au Latran, aux nones de décembre, l'an 7 de notre pontificat. » C'est la date de la bulle *Ausculta, fili*.

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Fran-

ais, à Boniface qui se donne pour pape, peu ou point de salut. Que ta très-grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel; que la collation des Églises et des prébendes vacantes nous appartient par le droit royal; que les fruits en sont à nous; que les collations faites et à faire par nous sont valides au passé et à l'avenir; que nous maintiendrons leurs possesseurs de tout notre pouvoir, et que nous tenons pour fous et insensés ceux qui croiront autrement. »

Ces étranges paroles qui eussent, un siècle plus tôt, armé tout le royaume contre le roi, furent bien reçues de la noblesse et du peuple des villes. On fit alors un pas de plus; on compromit directement la noblesse avec le pape. Le 11 février 1302, en présence du roi et d'une foule de seigneurs et de chevaliers, au milieu du peuple de Paris, la petite bulle fut brûlée, et cette exécution fut ensuite criée à son de trompe par toute la ville[1]. Encore deux cents ans, un moine allemand fera de son autorité privée ce que Pierre Flotte et Nogaret font maintenant au nom du roi de France.

Mais il fallait engager tout le royaume dans la querelle. Le pape avait convoqué les prélats à Rome pour le 1er novembre; le roi convoqua les états pour le 10 avril; non plus les états du clergé et de la noblesse, non plus les états du Midi, comme saint

[1] Dupuy, Preuves du Diff., p. 59. — « Fuerunt litteræ ejus (papæ) in regno Franciæ coram pluribus concrematæ, et sine honore remissi nuntii. » Chron. Rothomagense, ann. 1302; et Appendix annalium H. Steronis Althahensis. — Le ms. cité par Dupuy (Preuv. du Diff., 59), et que lui seul a vu, n'est donc pas, comme le dit M. de Sismondi, la seule autorité pour ce fait. (V. Sism., 88.)

Louis les avait rassemblés; mais les états du Midi et du Nord, les états des trois ordres, clergé, noblesse et bourgeoisie des villes. Ces états généraux de Philippe le Bel sont l'ère nationale de la France, son acte de naissance. Elle a été ainsi baptisée dans la basilique de Notre-Dame, où s'assemblèrent ces premiers états[1]. De même que le saint-siége, au temps de Grégoire VII et d'Alexandre III, s'était appuyé sur le peuple, l'ennemi du saint-siége appelle maintenant le peuple à lui. Ces bourgeois, maires, échevins, consuls des villes, sous quelque forme humble et servile qu'ils viennent d'abord répéter les paroles du roi et des nobles, ils n'en sont pas moins la première apparition du peuple.

Pierre Flotte ouvrit les états (10 avril 1302) d'une manière habile et hardie. Il attaqua les premières paroles de la bulle *Ausculta, fili*: « Dieu nous a constitué au-dessus des rois et des royaumes... » Puis il demanda si les Français pouvaient sans lâcheté se soumettre à ce que leur royaume, toujours libre et indépendant, fût ainsi placé dans le vasselage du pape. C'était confondre adroitement la dépendance morale et religieuse avec la dépendance politique, toucher la fibre féodale, réveiller le mépris de l'homme d'armes contre le prêtre. Le bouillant comte d'Artois, qui déjà avait arraché au légat et déchiré la bulle *Ausculta*, prit la parole et dit que, s'il convenait au roi d'[illegible]

[1] Ont-ils été les premiers? M. de Stadier signale des assemblées partielles en 1294, et une assemblée générale à Paris en 1[illegible]. Philippe le Bel avait déjà plus d'une fois demandé des subsides à assemblées de députés des trois ordres, soit sous la forme d'é[illegible] provinciaux, soit sous la forme d'états généraux.

ırer ou de dissimuler les entreprises du pape, s seigneurs ne les souffriraient pas. Cette flatrie brutale, sous forme de liberté et de hardiesse .t applaudie des nobles. En même temps, on leur t signer et sceller une lettre en langue vulgaire, on au pape, mais aux cardinaux. La lettre était robablement tout écrite d'avance par les soins u chancelier, car elle est datée du 10 avril, du ɔur même où les états furent assemblés. Dans ette longue épître, les seigneurs, après avoir souaité aux cardinaux « continuel accroissement de harité, d'amour et de toutes bonnes aventures à eur désir, » déclarent que, quant aux dommages, celuy qui en présent siet ou siége du gouvernenent de l'Église » dit être faits par le roi, ils ne eulent, « ne eux, ne les universités, ne li peuple u royaume avoir ne correction ne amende, par utre fors que par ledit nostre Sire le Roi. » Ils acısent « Cil qui a présent siet ou siége du gouverement du l'Église » de tirer beaucoup d'argent de conférence et collation des archevêques, évêques autres bénéficiers. « Si que li mêmes peuples, ıi leur est soubgez, soient grevez et rançonnez. : li prélas ne poent donner leur bénéfices *aux bles* clercs et autres bien nez et bien lettrez de ırs dioceses, *de qui antecessours les églises sont ıdées.* » Les seigneurs signèrent certainement de and cœur ce dernier mot où l'habile rédacteur sinuait que les bénéfiçes, fondés pour la plupart r leurs ancêtres, devaient être donnés à leurs dets, ou à leurs créatures, ainsi que cela se fait Angleterre, surtout depuis la réforme. C'était .acher à la défaite du pape le retour des biens im-

menses dont les seigneurs s'étaient dépouillés pour l'Église dans les âges de ferveur religieuse [1].

La lettre des bourgeois fut calquée sur celle des nobles, si nous en jugeons par la réponse des cardinaux. Mais elle n'a pas été conservée, soit qu'on

[1] La lettre ajoutait au nom des nobles : Et se ainsi estoit que nous, ou aucuns de nous le vousissions souffrir, ne les souferroit mie lidicts nostre sire li roys, ne li commun peuples dudit royaume : et à grand douleur, et à grand meschief, nous vous faisons à sçavoir par la teneur de ces lettres, que ce ne sont choses qui plaisent à Dieu, ne doivent plaire à nul homme de bonne voulenté, ne oncques mes telles choses ne descendirent en cuer d'homme, ne ores ne furent, ne attenduës advenir, fors avecques Antechrist... Pourquoi nous vous prions et requerons tant affectueusement comme nous pouvons .. que li malices qui est esmeus, soit arrière mis et anientis, et que de ces excès qu'il a accoustumé à faire, il soi chastiez en telle manière, que li estat de la Chrestienté soit et demeure en son bon point et en son bon estat, et de ces choses nous faites à sçavoir par le porteur de ces lettres vostre volenté et vostre entention : car pour ce nous l'envoyons espéciaument à vous, et bien voulons que vous soyez certain que ne pour vie, ne pour mort, nous ne départirons, ne veons à départir de ce procez, et feust ores, ainsi que li Roys nostre Sire le voulust bien... Et pource que trop longue chose, et chargeans seroit, se chacun de nous metteroit seel en ces présentes lettres, faistes de nostre commun assentement, nos Loys fils le roi de France, cuens de Évreux; Robert cuens d'Artois; Robert Dux de Bourgoigne; Jean Dux de Bretaigne; Ferry Dux de Lorraine; Jean cuens de Hainaut et de Hollande; Henry cuens de Luxembourg; Guis cuens de S. Pol; Jean cuens de Dreux; Huges cuens de la Marche; Robert cuens de Bouloigne; Loys cuens de Nivers et de Retel; Jean cuens d'Eu; Bernard cuens de Comminges; Jean cuens d'Aubmarle; Jean cuens de Fores; Valeran cuens de Périgors; Jean cuens de Joigny; J. cuens d'Auxerre; Aymars de Poitiers, cuens de Valentinois; Estennes cuens de Sancerre; Renault cuens de Montbéliart; Enjorrant sire de Coucy; Godefroy de Breban; Raoul de Clermont connestable de France; Jean sire de Chastiauvilain; Jourdain sire de Lille; Jean de Chalon sire de Darlay; Guillaume de Chaveigny sire de Chastiau Raoul; Richars sire de Beaujeu, et Amaurry vicuens de Narbonne, avons mis à la requeste, et en nom de nous, et pour tous les autres, nos seaus en ces présentes lettres. Donné à Paris, le 10e jour d'avril, l'an de grâce 1302. »

gné en tenir compte, soit qu'on ait craint
ernier des trois ordres ne tirât plus tard
du langage hardi qu'on lui avait permis
lre dans cette occasion.

tre des membres du clergé est tout autre-
dérée et douce. D'abord elle est adressée
: « Sanctissimo patri ac domino suo ca-
.. » Ils exposent les griefs du roi et récla-
n indépendance quant au temporel. Ils ont
ce qu'ils ont pu pour l'adoucir; ils l'ont
de permettre qu'ils allassent aux pieds de
ude apostolique. Mais la réponse est venue
t des barons qu'on ne leur permettrait au-
nt de sortir du royaume. Ils sont tenus au
leur serment de fidélité, à la conservation
rsonne, de ses honneurs et libertés, à celle
ts du royaume, *d'autant plus que nombre
eur tiennent des duchés, comtés, baron-
autres fiefs*. Enfin, dans cette nécessité ex-
ls ont recours à la providence de sa sain-
avec des paroles pleines de larmes et des
mêlés de pleurs, implorant sa clémence
le, etc. ».

lettre, si différente de l'autre, contient
t également le grand grief de la noblesse :
élats n'ont plus de quoi donner, pas même
rendre, aux nobles *dont les ancêtres ont
s églises*[1]. »

[1] rout quidam nostrum qui ducatus, comitatus, baronias
alia membra dicti Regni tenemus... adessemus eidem
nsiliis et auxiliis oppertunis... Cognoscentes quod ex-
ngustiæ cum jam abhorreant laïci et prorsus effugiant
clericorum. » Dupuy, Preuves, p. 70. — La lettre est

Pendant que la lutte s'engageait ainsi contre l pape, une grande et terrible nouvelle avait compli qué l'embarras. Les états s'étaient assemblés l 10 avril. Mais le 21 mars, le massacre des Vêpre siciliennes s'était renouvelé à Bruges. Quatre mille Français avaient été égorgés dans cette ville.

La noblesse était réunie aux états. Il ne s'agissait que de la faire chevaucher vers la Flandre, tout animée de colère qu'elle était déjà, toute gonflée d'orgueil féodal, et de lui faire gagner une belle bataille sur les Flamands, qui eût été une victoire sur le pape. Pierre Flotte, si engagé dans cette cause, ne pouvait perdre le roi de vue. Tout chancelier qu'il était et homme de robe longue, il monta à cheval avec les hommes d'armes.

Les Flamands, qui avaient appelé les Français, en étaient cruellement punis. La malveillance mutuelle avait éclaté dès le premier jour. Édouard ayant laissé le comte à ses propres forces pour faire tête à Wallace, les Français le poussèrent de place en place et lui persuadèrent de se livrer à Philippe, qui le traiterait bien. Le bon traitement fut de rentrer dans la prison du Louvre, où déjà sa fille était morte.

Le roi des Français n'avait eu qu'à prendre paisiblement possession des Flandres. Il ne soup-

datée de mars, c'est-à-dire probablement antidatée : « Datur Parisiis die Martis prædicta. Le susdit jour de mars. » Et i n'ont indiqué auparavant aucun jour. Mais ils ne voulaient poi dater de l'assemblée du roi, ne s'étant point rendus à celle du pap « Et prælati dum non habent quid pro meritis tribuant, imo r tribuant nobilibus, quorum progeniteres ecclesias fundaverunt, aliis litteratis personis non inveniunt servitores. » Dup., Preuv p. 69.

nait pas lui-même l'importance de sa conquête. ınd il mena la reine avec lui voir ces riches et ıeuses villes de Gand et de Bruges, ils en furent ouis, effrayés. Les Flamands allèrent au-devant nombre innombrable, curieux de voir un roi. vinrent bien vêtus[1], gros et gras, chargés de rdes chaînes d'or. Ils croyaient faire honneur plaisir à leur nouveau seigneur. Ce fut tout le ıtraire. La reine ne leur pardonna pas d'être si ves, aux femmes encore moins : « Ici, dit-elle c dépit, je n'aperçois que des reines. »

æ royal gouverneur Châtillon s'attacha à les rir de cet orgueil, de cette richesse insolente. ɜur ôta leurs élections municipales et le manie- ıt de leurs affaires; c'était mettre les riches tre soi. Puis il frappa les pauvres : il mit l'im- d'un quart sur le salaire quotidien de l'ouvrier. Français, habitué à vexer nos petites communes, ɜavait pas quel risque il y avait à mettre en mou- ıent ces prodigieuses fourmilières, ces formida- guêpiers de Flandre. Le lion couronné de d, qui dort aux genoux de la Vierge[2], dormait et s'éveillait souvent. La cloche de Roland son- pour l'émeute plus fréquemment que pour le — *Roland! Roland! tintement, c'est incen- volée, c'est soulèvement*[3] !

Tricolori vestitu... Primates inter se dissidentes duos habe- colores, multitudo addidit tertium. » Meyer.

odie quoque pro symbolo urbis. Virgo sepimento lignero clausa, in sinu Leo cum Flandriæ lababo cubat... » Sanderus, Gan- Rer., l. I, p. 51.

'était l'inscription de la cloche :

Roelandt, Roelandt, als ick kleppe, dan ist brandt,
Als ick luve, dan ist storn in Vla nderlant.
(Sanderus, t. II, p. 115.)

Il n'était pas difficile de prévoir. Le peuple co mençait à parler bas, à s'assembler à la tombée jour[1]. Il n'y avait pas vingt ans qu'avaient eu li les Vêpres siciliennes.

D'abord trente chefs de métiers vinrent se plai dre à Châtillon de ce qu'on ne payait pas les o vrages commandés pour le roi. Le grand seigneu habitué aux droits de corvée et de pourvoiri trouva la réclamation insolente et les fit arrête Le peuple en armes les délivra et tua quelqu hommes, au grand effroi des riches, qui se d clarèrent pour les gens du roi. L'affaire fut port au parlement. Voilà le parlement de Paris qui ju la Flandre, comme tout à l'heure il jugeait le r d'Angleterre.

Le parlement décida que les chefs de métiers d vaient rentrer en prison. Parmi les chefs se tro vaient deux hommes aimés du peuple, le doyen d bouchers et celui des tisserands. Celui-ci, Pet Kœnig (Pierre le Roi), était un homme pauvre de mauvaise mine, petit et borgne, mais un homn de tête, un rude harangueur de carrefour[2]. Il e traîna les gens de métiers hors de Bruges, leur massacrer tous les Français dans les villes et ch

[1] « Convenire, conferre, colloqui inter se sub crepusculum noc multitudo. » Meyer.

[2] « Primus ausus est Gallorum obsistere tyrannidi Petrus cogn mento Rex, homo plebeius, unoculus, ætate sexagenarius, opifi textor pannorum, brevi vir statura nec facie admodum liber animo tamen magno et feroci, consilio bonus, manu promptus, fl drica quidem lingua comprimis facundus, gallicæ ignarus. » Mey p. 91.

« Cumque ad campanam civitatis, non auderent accedere, p ves suas pulsantes... omnem multitudinem concitarunt. » Ib p. 90.

eaux voisins. Puis ils rentrèrent de nuit. Des chaînes étaient tendues pour empêcher les Français de *courir la ville;* chaque bourgeois s'était chargé de dérober au cavalier logé chez lui sa selle et sa bride. Le 21 mars 1302, tous les gens du peuple se mettent à battre leurs chaudrons; un boucher frappe le premier, les Français sont partout attaqués, massacrés. Les femmes étaient les plus furieuses à les jeter par les fenêtres; ou bien on les menait aux halles, où ils étaient égorgés. Le massacre dura trois jours; douze cents cavaliers, deux mille sergents à pied y périrent.

Après cela, il fallait vaincre. Les gens de Bruges marchèrent d'abord sur Gand, dans l'espoir que cette grande ville se joindrait à eux. Mais les Gantais furent retenus par leurs gros fabricants[1], peut-être aussi par la jalousie de Gand contre Bruges. Les Brugeois n'eurent pour eux, outre le Franc de Bruges, qu'Ypres, l'Écluse, Newport, Berghes, Furnes et Gravelines, qui les suivirent de gré ou de force. Ils avaient mis à la tête de leurs milices un fils du comte de Flandre et un de ses petits-fils, qui était clerc et qui se défroqua pour se battre avec eux.

Ils étaient dans Courtrai lorsque l'armée française vint camper en face. Ces artisans, qui n'avaient guère combattu en rase campagne, auraient peut-être reculé volontiers. Mais la retraite était trop dangereuse dans une grande plaine et devant

[1] « Primores civitatis, quique dignate aliqua aut opibus valebant, Liliatorum sequebantur partes, formidantes Regis potentiam, suisque timentes facultatibus. » Ibid., p. 91.

toute cette cavalerie. Ils attendirent donc bravement. Chaque homme avait mis devant lui à terre son *guttentag* ou pieu ferré. Leur devise était belle : *Scilt und vriendt*, Mon ami et mon bouclier. Ils voulurent communier ensemble, et se firent dire la messe. Mais comme ils ne pouvaient tous recevoir l'eucharistie, chaque homme se baissa, prit de la terre et en mit dans sa bouche[1]. Les chevaliers qu'ils avaient avec eux, pour les encourager, renvoyèrent leurs chevaux; et en même temps qu'ils se faisaient ainsi fantassins, ils firent chevaliers les chefs des métiers. Ils savaient tous qu'ils n'avaient pas de grâce à attendre. On répétait que Châtillon arrivait avec des tonneaux pleins de cordes pour les étrangler. La reine avait, disait-on, recommandé aux Français que quand ils tueraient les porcs flamands, ils n'épargnassent pas les truies flamandes[2].

Le connétable Raoul de Nesle proposait de tourner les Flamands et de les isoler de Courtrai. Mais le cousin du roi, Robert d'Artois, qui commandait l'armée, lui dit brutalement : « Est-ce que vous

[1] « A la bataille de Courtrai, les Flamands firent venir un prêtre sur le champ de bataille avec le corps de Christ, de sorte qu'ils pouvaient tous le voir. En guise de communion, chacun d'eux prit de la terre à ses pieds et se la mit dans la bouche. » G. Villani, t. VIII, ch. LV, p. 335. — V. d'autres exemples de cette communion par la terre dans mes Origines du droit, livre III, ch. IV.

[2] « Vasa vinaria portasse restibus plena, ut plebeios strangularet. » Meyer.

« Ut apros quidem, hoc est viros, hastis, sed sues verutis confoderent infesta admodum mulieribus, quas sues vocabat, ob fastum illum femineum visum a se Brugis. » Ibid., p. 93. — V. ci-dessus page 68 : La reine avait dit en voyant les Flamandes : « Ego rata sum me esse Reginam; at hic sexcentas conspicio. » Ibid., p. 89.

avez peur de ces lapins, ou bien avez-vous de leur poil? » Le connétable, qui avait épousé une fille du comte de Flandre, sentit l'outrage, et répondit fièrement : « Sire, si vous venez où j'irai, vous irez bien avant ! » En même temps il se lança en aveugle à la tête des cavaliers dans une poussière de juillet (11 juillet 1302). Chacun s'efforçant de le suivre et craignant de rester à la queue, les derniers poussaient les premiers; ceux-ci, approchant des Flamands trouvèrent ce qu'on trouve partout dans ce pays coupé de fossés et de canaux, un fossé de cinq brasses de large [1]. Ils y tombèrent, s'y entassèrent; le fossé étant en demi-lune, il n'y avait pas moyen de s'écouler par les côtés. Toute la chevalerie de France vint s'enterrer là, Artois, Châtillon, Nesle, Brabant, Eu, Aumale, Dammartin, Dreux, Soissons, Tancarville, Vienne, Melun, une foule d'autres, le chancelier aussi, qui sans doute ne comptait pas périr en si glorieuse compagnie.

Les Flamands tuaient à leur aise ces cavaliers désarçonnés; ils les choisissaient dans le fossé. Quand les cuirasses résistaient, ils les assommaient avec des maillets de plomb ou de fer [2]. Ils avaient parmi eux bon nombre de moines ouvriers [3], qui s'acquittaient en conscience de cette sanglante besogne. Un

[1] Oudegherst ne parle pas du fossé, sans doute pour rehausser la gloire des Flamands.

[2] « Incredibile narratu est quanto robore, quantaque ferocia, colluctantem secum in fossis hostem nostri exceperint, malleis ferreis plumbeisque mactaverint. » Meyer, 64. — « Guillelmus cognomento *ab Saltinga*... tantis viribus dimicavit, ut equites 40 prostravisse, hostesque alios 1400 se jugulasse gloriatus sit. » Ibid., 95.

[3] Meyer.

seul de ces moines prétendit avoir assommé quarante chevaliers et quatorze cents fantassins; évidemment le moine se vantait. Quatre mille éperons dorés (un autre dit sept cents) furent pendus dans la cathédrale de Courtrai. Triste dépouille qui porta malheur à la ville. Quatre-vingts ans après, Charles VI vit les éperons, et fit massacrer tous les habitants.

Cette terrible défaite, qui avait exterminé toute l'avant-garde de l'armée de France, c'est-à-dire la plupart des grands seigneurs, cette bataille qui ouvrait tant de successions, qui faisait tomber tant de fiefs à des mineurs sous la tutelle du roi, affaiblit pour un moment sa puissance militaire sans doute, mais elle ne lui ôta rien de sa vigueur contre le pape. En un sens, la royauté en était plutôt fortifiée. Qui sait si le pape n'eût trouvé moyen de tourner contre le roi quelques-uns de ces grands feudataires qui avaient signé, il est vrai, la fameuse lettre; mais qui, revenant tous de la guerre de Flandre, revenant riches et vainqueurs, eussent moins craint la royauté?

Il renonçait à confondre les deux puissances, comme il avait paru vouloir le faire jusque-là. Mais lorsqu'on eut appris à Rome la défaite de Philippe à Courtrai, la cour pontificale changea de langage; un cardinal écrivit au duc de Bourgogne que le roi était excommunié pour avoir défendu aux prélats de venir à Rome, que le pape ne pouvait écrire à un excommunié, qu'il fallait avant tout qu'il fît pénitence. Cependant les prélats, ralliés au pape par la défaite du roi, partirent pour Rome au nombre de quarante-cinq. C'était comme une désertion en masse de l'Église gallicane. Le roi perdait d'un coup

tous ses évêques, de même qu'il venait de perdre presque tous ses barons à Courtrai [1].

Ce gouvernement de gens de loi montra une vigueur et une activité extraordinaires. Le 23 mars, une grande ordonnance très-populaire fut proclamée pour la réformation du royaume. Le roi y promit bonne administration, justice égale, répression de la vénalité, protection aux ecclésiastiques, égards aux priviléges des barons, garanties

[1] Quinze jours avant la bataille de Courtrai, le pape tint dans l'assemblée des cardinaux un discours dont la conciliation semblait le but. Il y dit, entre autres choses, que sous Philippe-Auguste, le roi de France avait dix-huit mille livres de revenus, et que maintenant, grâce à la munificence de l'Église, il en avait plus de quarante mille. Pierre Flotte, dit-il encore, est aveugle de corps et d'esprit, Dieu l'a ainsi puni en son corps; cet homme de fiel, cet homme du diable, cet Architophel, a pour appui les comtes d'Artois et de Saint-Pol; il a falsifié ou supposé une lettre du pape; il lui fait dire au roi qu'il ait à reconnaître qu'il tient son royaume de lui. Le pape ajoute : « Voilà quarante ans que nous sommes docteur en droit, et que nous savons que les deux puissances sont ordonnées de Dieu. Qui peut donc croire qu'une telle folie nous soit tombée dans l'esprit?... Mais on ne peut nier que le roi ou tout autre fidèle ne nous soit soumis sous *le rapport du péché*... Ce que le roi a fait illicitement, nous voulons désormais qu'il le fasse licitement. Nous ne lui refuserons aucune grâce. Qu'il nous envoie des gens de bien, comme le duc de Bourgogne et le comte de Bretagne; qu'ils disent en quoi nous avons manqué, nous nous amenderons. Tant que j'ai été cardinal, j'ai été Français; depuis, nous avons beaucoup aimé le roi. Sans nous, il ne tiendrait pas d'un pied dans son siége royal; les Anglais et les Allemands s'élèveraient contre lui. Nous connaissons tous les secrets du royaume; nous savons comme les Allemands, les Bourguignons et ceux du Languedoc aiment les Français. Amantes neminem amat vos nemo, comme dit Bernard. Nos prédécesseurs ont déposé trois rois de France; après tout ce que celui-ci a fait, nous le déposerions *comme un pauvre gars* (sicut unum garcionem), avec douleur toutefois, avec grande tristesse, s'il fallait en venir à cette nécessité. » Dupuy, Pr., p. 77-8. — Malgré l'insolence de la finale, ce discours était une concession du pape, un pas en arrière.

des personnes, des biens, des coutumes. Il promettait la douceur, et il s'assurait la force. Il releva le Châtelet et sa police armée, ses sergents : sergents à pied, sergents à cheval, sergents à la douzaine, sergents du guet.

Les deux adversaires, près de se choquer, ne voulurent laisser rien derrière eux. Ils sacrifièrent tout à l'intérêt de cette grande lutte. Le pape s'accommoda avec Albert d'Autriche, et le reconnut pour empereur. Il lui fallait quelqu'un à opposer au roi de France. Le roi acheta la paix aux Anglais par l'énorme sacrifice de la Guyenne (20 mai). Quelle dut être sa douleur, quand il lui fallut rendre à son ennemi ce riche pays, ce royaume de Bordeaux !

Mais c'est qu'il fallait vaincre ou périr[1]. Le 12 mars,

[1] Déjà on avait mis en avant un Normand, maître Pierre Dubois, avocat au bailliage de Coutances, qui donna contre le pape une consultation triplement bizarre pour le style, l'érudition et la logique.

Voici en substance ce pamphlet du XIVe siècle. — Après avoir établi l'impossibilité d'une suprématie universelle et réfuté les prétendus exemples des Indiens, des Assyriens, des Grecs et des Romains, il cite la loi de Moïse qui défend la convoitise et le vol. « Or le pape convoite et ravit la suprême liberté du roi qui est et a toujours été de n'être soumis à personne, et de commander par tout son royaume sans crainte de contrôle humain. De plus, on ne peut nier que depuis la distinction des *domaines*, l'usurpation des choses possédées, de celles surtout qui sont prescrites par une possession immémoriale, ne soit péché mortel. Or le roi de France possède la suprême juridiction et la franchise de son temporel, depuis plus de mille ans. Item, le même roi, depuis le temps de Charlemagne dont il descend, comme on le voit dans le canon *Antecessores possede*, et a prescrit la collation des prébendes et les fruits de la garde des églises, non sans titre et par occupation, mais par donation du pape Adrien, qui, du consentement du concile général, a conféré à Charlemagne ces droits et bien d'autres

l'homme même du roi, le successeur de Pierre Flotte, ce hardi Gascon, Nogaret lut et signa un furieux manifeste contre Boniface[1].

« Le glorieux prince des apôtres, le bienheureux Pierre, parlant en esprit, nous a dit que, tout comme aux temps anciens, de même dans l'avenir, il viendra de faux prophètes, qui souilleront la voix de la vérité, et qui, dans leur avarice, dans leurs fallacieuses paroles, trafiqueront de nous-mêmes, à l'exemple de ce Balaam qui aime le salaire de l'iniquité. Balaam eut pour correction et avertissement une bête qui, prenant la voix hu-

presque incomparablement plus grands, savoir que ui et ses successeurs pourraient choisir et nommer qui ils voudraient papes, cardinaux, patriarches, prélats, etc... D'ailleurs, le pape ne peut réclamer la suprématie du royaume de France que comme souverain pontife : mais si c'était réellement un droit de la papauté, il eût appartenu à saint Pierre et à ses successeurs qui ne l'ont point réclamé. Le roi de France a pour lui une prescription de douze cent soixante-dix ans. Or la possession centenaire même sans titre suffit, d'après une nouvelle constitution dudit pape, pour prescrire contre lui et contre l'Église romaine, et même contre l'Empire, selon les lois impériales. Donc, si le pape ou l'empereur avaient eu quelque servitude sur le royaume, ce qui n'est pas vrai, leur droit serait éteint... En outre, si le pape statuait que la prescription ne court pas contre lui, elle ne courra donc pas non plus contre les autres, et surtout contre les princes, qui ne reconnaissent pas de supérieurs. Donc, l'empereur de Constantinople qui lui a donné tout son patrimoine (la donation étant excessive, comme faite par un simple administrateur des biens de l'empire), peut, comme donateur (ou l'empereur d'Allemagne, comme subrogé en sa place), révoquer cette donation... Et ainsi la papauté serait réduite à sa pauvreté primitive des temps antérieurs à Constantin, puisque cette donation, nulle en droit dès le principe, pourrait être révoquée sous la prescription *longissimi temporis.* » Dupuy, p. 15-7.

[1] Dans la suscription, il se fait appeler : *Chevalier et vénérable professeur en droit.* Il s'était fait faire chevalier, en effet, par le roi, en 1297. Mais il n'a pas osé ici, dans une assemblée de la noblesse, signer lui-même cette qualité.

maine, proclama la folie du faux prophète... choses annoncées par le père et patriarche de glise, nous les voyons de nos yeux réalisées lettre. En effet, dans la chaire du bienheu Pierre, siége ce maître de mensonges, qui, quo *Malfaisant* de toute manière, se fait appeler *B face*[1]. Il n'est pas entré par la porte dans le cail du Seigneur, ni comme pasteur et ouv mais plutôt comme voleur et brigand... Le véri époux vivant encore (Célestin V), il n'a pas c de violer l'épouse d'un criminel embrassement véritable époux, Célestin, n'a pas consenti à c vorce. En effet, comme disent les lois humai *rien de plus contraire au consentement que reur*... Celui-là ne peut épouser, qui, du vi d'un premier mari non indigne, a souillé le riage d'adultère. Or, comme ce qui se cor contre Dieu fait tort et injure à tous, et que un si grand crime on admet à témoigner le mier venu, *même la femme, même une pers infâme;* moi donc, ainsi que la bête qui, p vertu du Seigneur, prit la voix d'homme p pour reprendre la folie du faux prophète p maudire le peuple béni, j'adresse à vous ma plique, très-excellent prince, seigneur Phil

[1] « Sedet in cathedra beati Petri mendaciorum magister, f se, cum sit omnifario maleficus, Bonifacium nominari. » « Nec ad ejus excusationem... quod ab aliquibus post mortem dicti Cœlestini... Cardinales in eum denu sensisse : cum *ejus esse conjux non potuerit quam, prim vivente, fide digno conjugii, constat per adulterium poll* Ibid., 57... » Ut sicut angelus Domini prophetæ Balaam... rit gladio evaginato in via, sic dicto pestifero vos evaginato occurrere velitis, ne possit malum perficere populo quod dit. » Ibid.

par la grâce de Dieu, roi de France, pour qu'à l'exemple de l'ange qui présenta l'épée nue à ce maudisseur du peuple de Dieu, vous qui êtes oint pour l'exécution de la justice, vous opposiez l'épée à cette autre et plus funeste Balaam, et l'empêchiez de consommer le mal qu'il prépare au peuple. »

Rien ne fut décidé. Le roi louvoyait encore. Il permit à trois évêques d'excuser la défense qu'il avait faite aux prélats.

Le pape envoya un légat, sans doute pour tâter le clergé de France, et voir s'il voudrait remuer. Mais rien ne bougea. Le roi dit au légat qu'il prendrait pour arbitres les ducs de Bretagne et de Bourgogne; c'était flatter la noblesse et s'en assurer; du reste, il ne cédait rien.

Alors le pape adressa au légat un bref dans lequel il déclarait que le roi avait encouru l'excommunication, comme ayant empêché les prélats de se rendre à Rome.

Le légat laissa le bref et s'enfuit. Le roi saisit deux prêtres qui l'avaient apporté avec le légat et les ecclésiastiques qui le copiaient. Le bref était du 13 avril. Deux mois après (jour pour jour), les deux avocats qui succédaient à Pierre Flotte, agirent contre Boniface. Plasian accusa, Nogaret exécuta. Le premier, en présence des barons assemblés en états au Louvre, prononça un réquisitoire contre Boniface, et un appel au prochain concile. Aux accusations précédentes, Plasian ajoutait celle d'hérésie[1]. Le roi souscrivit à l'appel, et Nogaret partit pour l'Italie.

[1] « Moi Guillaume de Plasian, chevalier, je dis, j'avance et

Pour soutenir cette démarche définitive, le roi ne se contenta pas de l'assentiment collectif des états. Il adressa des lettres individuelles aux prélats, aux églises, aux villes, aux universités; ces lettres furent portées de province en province par le vi-

j'affirme que Boniface, qui occupe maintenant le siége apostolique, sera trouvé parfait hérétique, en hérésies, faits énormes et dogmes pervers ci-dessous mentionnés : 1° Il ne croit pas à l'immortalité de l'âme; 2° il ne croit pas à la vie éternelle, car il dit qu'il aimerait mieux être chien, âne ou quelque autre brute que Français, ce qu'il ne dirait pas s'il croyait qu'un Français a une âme éternelle. — Il ne croit point à la présence réelle, car il orne plus magnifiquement son trône que l'autel. — Il a dit que pour abaisser le roi et les Français, il bouleverserait tout le monde. — Il a approuvé le livre d'Arnaud de Villeneuve, condamné par l'évêque et l'université de Paris. — Il s'est fait élever des statues d'argent dans les églises. — Il a un démon familier; car il a dit que si tous les hommes étaient d'un côté et lui seul de l'autre, il ne pourrait se tromper ni en fait ni en droit : cela suppose un art diabolique. — Il a prêché publiquement que le pontife romain ne pouvait commettre de simonie : ce qui est hérétique à dire. — En parfait hérétique qui veut avoir la vraie foi à lui seul, il a appelé Patérins les Français, nation notoirement très-chrétienne. — Il est sodomite. — Il a fait tuer plusieurs clercs devant lui, disant à ses gardes s'ils ne les tuaient pas du premier coup : Frappe, frappe : Dali, dali. — Il a forcé des prêtres à violer le secret de la confession... — Il n'observe ni vigiles ni carême. — Il déprécie le collége des cardinaux, les ordres des moines noirs et blancs, des frères prêcheurs et mineurs, répétant souvent que le monde se perdait par eux, que c'étaient de faux hypocrites, et que rien de bon n'arriverait à qui se confesserait à eux. — Voulant détruire la foi, il a conçu une vieille aversion contre le roi de France, en haine de la foi, parce qu'en la France est et fut toujours la splendeur de la foi, le grand appui et l'exemple de la chrétienté. — Il a tout soulevé contre la maison de France, l'Angleterre, l'Allemagne, confirmant au roi l'Allemagne le titre d'empereur, et publiant qu'il le faisait pour détruire la superbe des Français, qui disaient n'être soumis à personne temporellement : ajoutant qu'ils en avaient menti par la gorge (per gulam), et déclarant que, si un ange descendait du ciel et disait qu'ils ne sont soumis ni à lui ni à l'empereur, il serait anathème. — Il a laissé perdre la terre

mte de Narbonne et par l'accusateur même, Plasian[1]. Le roi prie et requiert de consentir au concile : *Nos requirentes consentire.* Il n'eût pas été sûr de refuser en face de l'accusateur. Il rapporta plus de sept cents adhésions. Tout le monde avait souscrit, ceux même qui, l'année précédente, après la défaite du roi à Courtrai, s'étaient malgré lui rendus près du pape. La saisie du temporel des quarante-cinq avait suffi pour les convertir au parti du roi. Sauf Cîteaux, que le pape avait gagné par une faveur récente et qui se partagea, tous donnèrent à Plasian des lettres d'adhésion au concile.

Les corps les plus favorisés des papes se déclarèrent pour le roi, l'université de Paris, les dominicains de la même ville, les mineurs[2] de Touraine.

inte... détournant l'argent destiné à la défendre. — Il est publiquement reconnu simoniaque, bien plus, la source et la base de la simonie, vendant au plus offrant les bénéfices, imposant à l'église et aux prélats le servage et la taille pour enrichir les rois du patrimoine du Crucifié, en faire marquis, comtes, barons. — Il rompt les mariages. — Il rompt les vœux des religieuses. — Il a dit que dans peu il ferait de tous les Français des martyrs ou des apostats, etc. » Dupuy, Diff... Preuves, p. 102-7, cf. 335-346, 350-362.

[1] Le prieur et le couvent des frères prêcheurs de Montpellier avant répondu qu'ils ne pouvaient adhérer sans l'ordre exprès de leur prieur général qui était à Paris, les agents du roi dirent qu'ils voulaient savoir l'intention de chacun *en particulier et en secret.* Les religieux persistant, les agents leur enjoignirent l'ordre de sortir sous trois jours du royaume. Ils en dressèrent acte.

[2] En 1295, Boniface les avait affranchis de toute juridiction ecclésiastique, sans craindre le mécontentement du clergé de France. Bulœus, III, p. 511. Il n'avait point cessé d'ajouter à leurs priviléges. Ibid., p. 516, 545. — Quant à l'université, Philippe le Bel l'avait gagnée par mille prévenances. Bulœus, III, p. 542, 544. Aussi elle le soutint dans toutes ses mesures fiscales contre le clergé. Dès le commencement de la lutte, elle se trouvait associée à sa cause par le pape lui-même : « Universitates quæ

Quelques-uns, comme un prieur de Cluny et un templier, adhèrent, mais *sub protestationibus*[1].

Le pape leur faisait encore grand'peur. Il fallait en retour que le roi donnât des lettres par lesquelles lui, la reine et les jeunes princes s'engageaient à défendre tel ou tel qui avait adhéré au concile[2]. C'était comme une assurance mutuelle que le roi et les corps du royaume se donnaient dans ce péril[3].

Le 15 août, Boniface déclara par une bulle qu'au pape seul il appartenait de convoquer un concile. Il répondit aux accusations de Plasian et de Nogaret, particulièrement au reproche d'hérésie. A cette occasion, il disait : « Qui a jamais ouï dire que, je ne dis pas dans notre famille, mais dans notre pays natal, dans la Campanie, il y ait jamais eu un hérétique? » C'était attaquer indirectement Plasian et Nogaret, qui étaient justement des pays albigeois. On disait même que le grand-père de Nogaret avait été brûlé.

Les deux accusateurs savaient bien tout ce qu'ils avaient à craindre. L'acharnement du pape contre Pierre Flotte devait les éclairer. Avant la bataille de Courtrai, Boniface avait, dans son discours aux cardinaux, tout rejeté sur celui-ci, annonçant qu'il se

in his culpabiles fuerint, ecclesiastico supponimus interdicto. » (Bulle *Clericis laicos.*) Aussi l'université se déclare hautement pour le roi : « Appellationi Regis adhæremus supponentes nos... et universitatem nostram protectioni divinæ et prædicti concilii generalis ac futuri veri et legitimi summi pontificis. » Dupuy, Pr., p. 117-118.

[1] Dupuy.

[2] Id.

[3] V. tous ces actes dans Dupuy.

réservait de le punir spirituellement et temporellement[1]. C'était ouvrir au roi un moyen de finir la querelle par le sacrifice du chancelier. Il périt à Courtrai; mais combien ses deux successeurs n'avaient-ils pas plus à craindre, après leurs audacieuses accusations! Aussi dès le 7 mars, cinq jours avant la première requête, Nogaret s'était fait donner des pouvoirs illimités du roi, un véritable blanc-seing, pour traiter, et pour *faire tout ce qui serait à propos*[2]. Il partit pour l'Italie avec cette arme, personnellement intéressé à s'en servir pour la perte du pape. Il prit poste à Florence près du banquier du roi de France, qui devait lui donner tout l'argent qu'il demanderait. Il avait avec lui le Gibelin des Gibelins, le proscrit et la victime de Boniface, un homme voué et damné pour la mort du pape, Sciarra Colonna. C'était un homme précieux pour un coup. Ce roi des montagnards sabins, des *banditi* de la campagne romaine, savait si bien ce que le pape eût fait de lui, qu'étant tombé dans les mains des corsaires, il rama pour eux pendant plusieurs années, plutôt que de dire son nom et de risquer d'être vendu à Boniface[3].

Après la bulle du 15 août, on devait croire que Boniface allait lancer la sentence qui avait mis tant de rois hors du trône, et déclarer les sujets de Phi-

[1] « Et volumus quod hic Achitophel iste Petrus puniatur *temporaliter et spiritualiter*, sed rogamus Deum quod reservet eum nobis puniendum, sicut justum est. » Dupuy.

[2] « Philippus, Dei gratia... Guillelmo de Nogareto... plenam et liberam tenore præsentium committimus potestatem, ratum habiturî et gratum, quidquid factum fuerit in præmissis, et *ea tangentibus, seu dependentibus ex eisdem*... » Dupuy., Pr., 175.

[3] Pétrarque.

lippe déliés de leur serment envers lui. Réconcilié avec l'empereur Albert, il savait à qui donner la France. Il allait peut-être renouveler contre la maison de Capet la tragique histoire de la maison de Souabe. La bulle était prête, en effet, dès le 5 septembre. Il fallait la prévenir, émousser cette arme dans les mains du pape en lui signifiant l'appel au concile. Il fallait lui signifier cet appel à Anagni, dans sa ville natale, où il s'était réfugié au milieu de ses parents, de ses amis, au milieu d'un peuple qui venait de traîner dans la boue les lis et le drapeau de France[1]. Nogaret n'était pas homme de guerre, mais il avait de l'argent. Il se ménagea des intelligences dans Anagni, et pour dix mille florins (nous avons la quittance[2]), il s'assura de Supino, capitaine de Ferentino, ville ennemie d'Anagni. « Suppino s'engagea pour la vie ou la mort dudit Boniface[3]. » Colonna donc et Suppino, avec trois cents cavaliers et beaucoup de gens à pied, de leurs clients ou des soldats de France, introduisirent Nogaret dans Anagni aux cris de : Meure le pape, vive le roi de France[4]! La commune sonne la cloche, mais elle prend justement pour capitaine un

[1] « Ut proditionem fecerint eidem domino Guillelmo et sequacibus suis, ac trascinare fecissent per Anagniam vexillum ac insignia dicti domini Regis, favore et adjutorio illius Bonifacii. » Dupuy, Pr., p. 175.

[2] Dupuy.

[3] « Guillelmus prædictus asseruit dictum dominum Raynaldum (de Supino), esse benevolum, sollicitum et fidelem... tam in vita ipsius Bonifacii quam in morte... et ipsum dominum Guillelmum receptasse tam in vita *quam in morte Bonifacii prædicti*. » Dup., Pr., p. 175.

[4] « Muoia papa Bonifacio, e viva il Re di Francia. » Villani.

ennemi de Boniface[1], qui donne la main aux assaillants, et se met à piller les palais des cardinaux; ils se sauvèrent par les latrines. Les gens d'Anagni, ne pouvant empêcher le pillage, se mettent à piller de compagnie. Le pape, près d'être forcé dans son palais, obtient un moment de trêve, et fait avertir la commune; la commune s'excuse. Alors cet homme si fier s'adressa à Colonna lui-même. Mais celui-ci voulait qu'il abdiquât et se rendît à discrétion. « Hélas! dit Boniface, voilà de dures paroles[2]! » Cependant ses ennemis avaient brûlé une église qui défendait le palais. Le neveu du pape abandonna son oncle, et traita pour lui-même. Ce dernier coup brisa le vieux pape. Cet homme de quatre-vingt-six ans se mit à pleurer[3]. Cependant les portes craquent, les fenêtres se brisent, la foule pénètre. On menace, on outrage le vieillard. Il ne répond rien. On le somme d'abdiquer : « Voilà mon cou, voilà ma tête », dit-il.

Selon Villani, il aurait dit, à l'approche de ses ennemis : « Trahi comme Jésus, je mourrai, mais je mourrai pape. » Et il aurait pris le manteau de saint Pierre, mis la couronne de Constantin sur sa tête, et pris dans sa main les clefs et la crosse.

On dit que Colonna frappa le vieillard à la joue de son gantelet de fer[4]. Nogaret lui adressa des pa-

[1] « Pulsata communi campana, et tractatu habito, elegerunt sibi capitaneum quemdam Arnulphum... Qui quidem... illis ignorantibus, domini papæ exstitit capitalis inimicus. » Walsingham.

[2] « Heu me! durus est hic sermo! »

[3] « Flevit amare. »

[4] « Ruptis ostiis et fenestris palatii papæ, et pluribus locis igne supposito, per vim ad papam exercitus est ingressus; quem tunc per multi verbis contumeliosis sunt agressi : minæ etiam ei a plu-

roles qui valaient un glaive : « O toi, chétif pape, confesse et regarde de monseigneur le roy de France la bonté qui tant loing est de toy son royaume, te garde par moy et défend[1]. » Le pape répondit avec courage : « Tu es de famille hérétique, c'est de toi que j'attends le martyre[2]. »

Colonna aurait volontiers tué Boniface ; l'homme de loi l'en empêcha[3]. Cette brusque mort l'eût trop compromis. Il ne fallait pas que le prisonnier mourût entre ses mains. Mais, d'autre part, il n'était guère possible de le mener en France[4]. Boniface refusait de rien manger, craignant le poison. Ce refus dura trois jours, au bout desquels le peuple d'Anagni, s'apercevant du petit nombre d'étrangers, s'ameuta, chassa les Français et délivra son pape.

ribus sunt illatæ. Sed papa nulli respondit. Enimvero cum ad rationem positus esset, an vellet renunciare papatui, constanter respondit non, imo citius vellet perdere caput suum, dicens in suo vulgari : « Ecco il collo, ecco il capo. » Walsingham, apud Dupuy, Pr. — « Da che per tradimento come Jesu Christo voglio essere preso, convienmi morire, almeno voglio morire come papa. » Et di presente si fece parare dell' amanto di san Piero, et con la corona di Constantino in capo, et con le chiavi et croce in mano, et posesi a sedere suso la sedia papale. » Villani, VIII, 63. — « Et eust été feru deux fois d'un des chevaliers de la Colonne, n'eust été un chevalier de France qui le contesta... » Chron. de Saint-Denis. Dup., Pr., p. 191. Nicolas Gilles (1492) y ajoute : « Par deux fois cuida le pape estre tué par un chevalier de ceulx de a Coulonne, si ne fust qu'on le détourna : toutefois il le frappa de la main armée d'un gantelet sur le visage jusques à grande effusion de sang. » Ap. Dup., p. 199.

[1] Chron. de S. Denis.

[2] Dupuy.

[3] Lettres justificatives de Nogaret. — Dupuy.

[4] Nogaret l'avait menacé de le faire conduire lié et garrotté à Lyon, où il serait jugé et déposé par le concile général. (Villani.)

On l'apporta sur la place, qui pleurait comme un enfant. Selon le récit passionné de Walsingham, « il remercia Dieu et le peuple de sa délivrance, et dit : Bonnes gens, vous avez vu comment mes ennemis ont enlevé tous mes biens et ceux de l'Église. Me voilà pauvre comme Job. Je vous dis en vérité que je n'ai rien à manger ni à boire. S'il est quelque bonne femme qui veuille me faire aumône de pain ou de vin, ou d'un peu d'eau au défaut de vin, je lui donnerai la bénédiction de Dieu et la mienne. Quiconque m'apportera la moindre chose pour subvenir à mes besoins, je l'absoudrai de tout péché... Tout le peuple se mit à crier : Vive le saint-père! Les femmes coururent en foule au palais pour y porter du pain, du vin ou de l'eau; ne trouvant point de vases, elles versaient dans un coffre... Chacun pouvait entrer, et parlait avec le pape comme avec tout autre pauvre[1].

[1] « Tunc populus fecit papam deportari in magnam plateam ubi papa lacrymando populo prædicavit, inter omnia gratias agens, Deo et populo Anagniæ de vita sua. Tandem in fine sermonis dixit : Boni homines et mulieres, constat vobis qualiter inimici mei venerunt et abstulerunt omnia bona mea, et non tantum mea, sed et omnia bona Ecclesiæ, et me ita pauperem sicut Job fuerat dimiserunt. Propter quod dico vobis veraciter, quod nihil habeo ad comedendum vel bibendum, et jejunus remansi usque ad præsens. Et si sit aliqua bona mulier quæ me velit de sua juvare elemosyna, in pane vel vino : et si vinum non habuerit, de aqua hermodica, dabo ei benedictionem Dei et meam... Tunc omnes hæc ex ore papæ clamabant : Vivas, Pater sancte. » Et nunc certatim mulieres currere certatim ad palatium, ad offerendum sibi panem, vinum vel aquam... Et cum non invenirentur vasa ad bibendum allata, fundebant vinum et aquam in arca cameræ papæ, in magna quantitate. Et tunc potuit quisque ingredi et cum papa loqui, sicut cum alio paupere. » Walsingh, apud Dupuy, p. 196.

» Le pape donna au peuple l'absolution de tout péché, sauf le pillage des biens de l'Église et des cardinaux. Pour ce qui était à lui, il le leur laissa. On lui en rapporta cependant quelque chose. Il protesta ensuite devant tous qu'il voulait avoir paix avec les Colonna et tous ses ennemis. Puis il partit pour Rome avec une grande foule de gens armés. » Mais lorsqu'il arriva à Saint-Pierre et qu'il ne fut plus soutenu par le sentiment du péril, la peur et la faim dont il avait souffert, la perte de son argent, l'insolente victoire de ses ennemis, cette humiliation infinie d'une puissance infinie, tout cela lui revint à la fois; sa tête octogénaire n'y tint pas : il perdit l'esprit.

Il s'était confié aux Orsini, comme ennemis des Colonna. Mais il fut ou crut être encore arrêté par eux. Soit qu'ils voulussent cacher au peuple le scandale d'un pape hérétique, soit qu'ils s'entendissent avec les Colonna pour le retenir prisonnier, Boniface ayant voulu sortir pour se réfugier chez d'autres barons, les deux cardinaux Orsini lui barrèrent le passage et le firent rentrer. La folie devint rage, et dès lors il repoussa tout aliment. Il écumait et grinçait des dents. Enfin, un de ses amis, Jacobo de Pise, lui ayant dit: « Saint Père, recommandez-vous à Dieu, à la vierge Marie, et recevez le corps du Christ », Boniface lui donna un soufflet et cria en mêlant les deux langues : *Allonta de Dio et de Sancta Maria, nolo, nolo.* Il chassa deux frères mineurs qui lui apportaient le viatique, et il expira au bout d'une heure sans communion ni confession. Ainsi se serait vérifié le mot que son prédécesseur Célestin avait dit de lui : « Tu as

ɔnté comme un renard; tu régneras comme un
ɔn; tu mourras comme un chien[1]. »

On trouve d'autres détails, mais plus suspects
ıcore, dans une pièce où respire une haine fu-
ıeuse, et qui semble avoir été fabriquée par les
lasian et les Nogaret pour la faire courir dans le
euple, immédiatement après l'événement : « La
ie, état et condition du pape Maléface, raconté par
es gens dignes de foi. »

« Le 9 novembre, le Pharaon, sachant que son
eure approchait, confessa qu'il avait eu des dé-
ıons familiers, qui lui avaient fait faire tous ses
rimes. Le jour et la nuit qui suivirent, on en-
ɜndit tant de tonnerres, tant d'horribles tempêtes,
n vit une telle multitude d'oiseaux noirs aux ef-
oyables cris, que tout le peuple consterné criait :
Seigneur Jésus, ayez pitié, ayez pitié, ayez pitié
ɜ nous! » Tous affirmaient que c'étaient bien les
ɜmons d'enfer qui venaient chercher l'âme de ce
ıaraon. Le 10, comme ses amis lui contaient ce
ıi s'était passé, et l'avertissaient de songer à son
ne... lui, enveloppé du démon, furieux et grin-
nt des dents, il se jeta sur le prêtre comme
ɔur le dévorer. Le prêtre s'enfuit à toutes jambes
squ'à l'église... Puis, sans mot dire, il se tourna
l'autre côté...

» Comme on le portait à sa chaise, on le vit jeter
yeux sur la pierre de son anneau et s'écrier :
) vous, malins esprits enfermés dans cette pierre,
ıs qui m'avez séduit... pourquoi m'abandonnez-
ıs maintenant? » Et il jeta au loin son anneau.

Son mal et sa rage croissant, endurci dans son iniquité, il confirma tous ses actes contre le roi de France et ses serviteurs, et les publia de nouveau... Ses amis, pour calmer ses douleurs, lui avaient amené le fils de Jacques de Pise, qu'il aimait auparavant à tenir dans ses bras, comme pour se glorifier dans le péché... mais à la vue de l'enfant, il se jeta sur lui, et, si on ne l'eût enlevé, il lui aurait arraché le nez avec les dents. Finalement ledit Pharaon, ceint de torture par la vengeance divine, mourut le 2 sans confession, sans marque de foi; et ce jour, il y eut tant de tonnerres, de tempête, de dragons dans l'air, vomissant la flamme, tant d'éclairs et de prodiges, que le peuple romain croyait que la ville entière allait descendre dans l'abîme[1]. »

Dante, malgré sa violente invective contre les bourreaux du pontife, lui marque sa place en enfer. Au chant XIX de *l'Inferno*, Nicolas III, plongé la tête en bas dans les flammes, entend parler et s'écrie : « Est-ce donc déjà toi debout là-haut? est-ce donc déjà toi, Boniface? L'arrêt m'a donc menti de plusieurs années. Es-tu donc sitôt rassasié de ce pourquoi tu n'as pas craint de ravir par mal engin la belle Épouse, pour en faire ravage et ruine? »

Le successeur de Boniface, Benoît XI, homme de bas lieu, mais d'un grand mérite, que les Orsini avaient fait pape, ne se sentait pas bien fort à son

[1] Dupuy, Preuves. Walsingham, qui écrit sous une influence contraire, exagère plutôt le crime des ennemis de Boniface. Selon lui, Colonna, Supino et le sénéchal du roi de France, ayant saisi le pape, le mirent sur un cheval sans frein, la face tournée vers la queue, et le firent courir presque jusqu'au dernier souffle; puis ils l'auraient fait mourir de faim sans le peuple d'Anagni.

avénement. Il reçut de bonne grâce les félicitations du roi de France, apportées par Plasian, par l'accusateur même du dernier pape. Philippe sentait que son ennemi n'était pas tellement mort, qu'il ne pût frapper quelque nouveau coup. Il poussait la guerre à outrance ; il envoya au pape un mémoire contre Boniface, qui pouvait passer pour une amère satire de la cour de Rome [1]. Il s'écrivit lui-même par ses

[1] « La forme de cet acte est bizarre ; à chaque titre d'accusation, il y a un éloge pour la cour de Rome. Ainsi : « Les saints Pères » avaient coutume de ne point thésauriser ; ils distribuaient aux » pauvres les biens des églises. Boniface, tout au contraire, etc. » C'est la forme invariable de chaque article. On pouvait douter si c'était bien sérieusement que le roi attribuait ainsi à un seul pape tous les abus de la papauté. » Dupuy, Preuves, p. 209-210.

« A vous, très-noble prince, nostre Sire, par la grâce de Dieu Roy de France, supplie et requière le pueuble de vostre royaume, pour ce que il appartient que ce soit faict, que vous gardiez la souveraine franchise de vostre royaume, qui est telle que vous ne recognissiez de vostre temporel souverain en terre fors que Dieu, et que vous faciez déclarer que le pape Boniface erra manifestement et fit péché mortel, notoirement en vous mandant par lettres bullées que il estoit vostre souverain de vostre temporel... Item... que l'on doit tenir ledit Pape pour herège... L'on peut prouver par vive force sans ce que nul n'y pusse par raison répondre que le pape n'eut oncques seigneurie de vostre temporel... Quand Dieu le Père eut créé le ciel et les quatre éléments, eut formé Adam et Ève, il dit à eux et à leur succession : *Quod calcaverit pes tuus, tuum erit*... C'est-à-dire qu'il vouloit que chascun homme fust le seigneur de cen qu'il occuperoit de terre. Ainsi départirent les fils d'Adam la terre et en furent seigneurs trois mil ans et plus, avant le temps. Melchisedech, qui fut le premier Prêtre qui fut Roy, si comme dit l'histoire : mais il ne fut pas Roy de tout le monde : et obéissant la gent à li comme a Roy temporel et non pas a Prestre si fut autant Roy que Prestre. Emprès sa mort fut grands temps, 600 ans ou plus, avant que nul autre fust Prestre. Et Dieu le Père qui donna la Loy à Moïse, l'establit Prince de son peuple d'Israël et li commanda que il fist Aaron son frère souverain Prestre et son fils après li. Et Moïse bailla et commist quand il deust mourir, du commandement de Dieu, la seigneurie du temporel non pas au souverain Prestre son frère, mais à Josué sans débat que Aaron

garet. Mais leur pardonner, c et
pables. Il atteignit de cette clén
roi, les Colonna, les prélats q
rendus à la sommation de Bonifa

et son fils après li y missent : mais gard
se aidoient, au temporel défendre... Celuy
présentes et avenir sçavoit, commanda à
partist la terre entre ces onze lignies ; et q
eussent en lieu de leur partie les diesmes
et en resquissent sans terre, si que eux p
ment Dieu servir et prier pour ce pueuble.
ble d'Israël demanda Roy a nostre Seigne
le prophète Samuel, il ne leur eslit pas ce
Saül qui surmontoit de grandeur tout le pu
de la teste... (*allusion à Philippe le Bel ?*)
en Hierusalem sus le pueuble de Dieu
avoient Roy et souverain Prestres en diver
l'un assez à faire de gouverner le temporel
du petit pueuble et si obéissoient tous les
as Rois. Emprès Notre-Seigneur Jésus-Chris
et ne trouve l'en point écrit qu'il eust oncq
temporel... Après ce, sainct Père (*Pierre*)...
nation à ouir que c'est Boniface, pour ce q

Philippe, alors accablé par la guerre de Flandre, avait beaucoup à craindre. La meilleure partie des cardinaux refusait d'adhérer à son appel au concile.

Le pape devenait menaçant. Le roi en était à désirer l'absolution, qu'il avait d'abord dédaignée. La demanda-t-il sérieusement, on serait tenté d'en douter quand on voit que la demande fut portée au pape par Plasian et Nogaret. Celui-ci s'était probablement donné cette mission, pour rompre un arrangement qui ne pouvait se faire qu'à ses dépens. Le choix seul d'un tel ambassadeur était sinistre. Le pape éclata, et lança une furieuse bulle d'excommunication : « Flagitiosum scelus et scelestum flagitium, quod quidam sceleratissimi viri, summum audentes nefas in personam bonæ memoriæ Bonifacii P. VIII[1]... »

Le roi semblait compris dans cette bulle. Elle fut rendue le 7 juin (1304). Le 4 juillet, Benoît était mort. On dit qu'une jeune femme voilée, qui se donnait pour converse de Sainte-Pétronille à Pérouse, vint lui présenter à table une corbeille de *figues-fleurs*[2]. Il en mangea sans défiance, se trouva mal et mourut en quelques jours. Les cardinaux, craignant de découvrir trop aisément le coupable, ne firent aucune poursuite.

Cette mort vint à point pour Philippe. La guerre de Flandre l'avait mis à bout. Il n'avait pu, en 1303, empêcher les Flamands d'entrer en France, de brûler Térouanne et d'assiéger Tournai[3]. Il n'avait sauvé cette ville qu'en demandant une trêve, en

[1] Dupuy.
[2] C'est-à-dire de la première récolte.
[3] Cette terrible année 1303 est caractérisée par le silence des

mettant en liberté le vieux Gui, qui devrait entrer en prison, si la paix ne se faisait pas. Le vieillard remercia ses braves Flamands, bénit ses fils, et revint mourir à quatre-vingts ans dans sa prison de Compiègne.

En 1304, au moment où le pape mourait si à propos, Philippe fit un effort désespéré pour finir la guerre. Il avait extorqué quelque argent en vendant des priviléges, surtout en Languedoc, favorisant ainsi les communes du Midi pour écraser celles du Nord. Il loua des Génois, et avec leurs galères il gagna une bataille navale devant Ziriksée (août). Les Flamands n'en étaient pas plus abattus. Ils se croyaient soixante mille. C'était la Flandre au complet pour la première fois; toutes les milices des villes étaient réunies, celles de Gand et de Bruges, celles d'Ypres, et de Courtrai. A leur tête étaient trois fils du vieux comte, son cousin Guillaume de Juliers et plusieurs barons des Pays-Bas et d'Allemagne. Philippe ayant forcé le passage de la Lys, les trouva à Mons-en-Puelle, dans une formidable enceinte de voitures et de chariots. Il envoya contre eux, non plus sa gendarmerie comme à Courtrai, mais des piétons gascons, qui, toute la journée, sous un soleil ardent, les tinrent en alerte, sans manger ni boire, les vivres étaient sur les chariots. Ce jeûne les outra, ils perdirent patience, et le soir par leurs trois portes se lancèrent tous ensemble sur les Français. Ceux-ci ne songeaient plus à eux; le roi était désarmé et allait se mettre à table. D'abord ce choc

registres du parlement. On y lit en 1304 : « Anno præcedente propter guerram Flandriæ non fuit parliamentum. » *Olim, III, folio CVII. Archives du royaume. Section judiciaire.*

de sangliers renversa tout. Mais quand les Flamands entrèrent dans les tentes, et qu'ils virent tant de choses bonnes à prendre, il n'y eut pas moyen de les retenir ensemble, chacun voulut faire sa main. Cependant les Français se rallièrent; la cavalerie écrasa les pillards; ils laissèrent six mille hommes sur la place

Le roi alla mettre le siége devant Lille, ne doutant pas de la soumission des Flamands. Il fut bien étonné quand il les vit revenir soixante mille comme s'ils n'avaient pas perdu un seul homme. Il pleut des Flamands, disait-il. Les grands de France, qui ne se souciaient pas de se battre avec ces désespérés, conseillèrent au roi de traiter avec eux. Il fallut leur rendre leur comte, fils du vieux Gui, et promettre au petit-fils le comté de Réthel, héritage de sa femme. Philippe gardait la Flandre française et devait recevoir deux cent mille livres.

Rien n'était fini. Il n'était pas spécifié s'il gardait cette province comme gage ou comme acquisition, quant à l'argent, il ne le tenait pas. D'autre part, l'affaire du pape était gâtée plus qu'arrangée. C'était un triste bonheur que la mort subite de Benoît XI[1].

[1] Baillet établit un rapprochement entre les démêlés de Philippe le Bel et ceux de Louis XIV avec le saint-siége : « L'un et l'autre différend s'est passé sous trois papes, dont le premier ayant vu naître le différend, est mort au fort de la querelle (Boniface VIII, Innocent XI). Le second (Benoît XI, successeur de Boniface, et Alexandre VIII, successeur d'Innocent), ayant été prévenu de soumissions par la France, s'est raccommodé en usant néanmoins de dissimulation pour sauver les prétentions de la cour de Rome. Le troisième (Clément V, et Innocent XII) a terminé toute affaire. De la part de la France, il n'y a eu dans chaque démêlé qu'un roi

Une disette, un imprudent maximum, une perquisition des blés, tout cela animait le peuple. On commençait à parler. Un clerc de l'université parla haut et fut pendu. Une pauvre béguine de Metz, qui avait fondé un ordre de religieuses, eut révélation des châtiments que le ciel réservait aux mauvais rois. Charles de Valois la fit prendre et, pour lui faire dire que ces prophéties étaient soufflées par le diable, il lui fit brûler les pieds. Mais chacun crut à la prédiction quand on vit l'année suivante une comète apparaître avec un éclat horrible [1].

Philippe le Bel était revenu vainqueur et ruiné. Il se rendit solennellement à Notre-Dame, parmi le

(Philippe le Bel, Louis XIV). Un évêque de Pamiers semble avoir donné occasion à la querelle dans l'un comme dans l'autre différend. Le droit de régale est entré dans tous les deux. Il y a eu dans l'un et dans l'autre appel au futur concile... l'attachement des membres de l'Église gallicane pour leur roi y a été presque égal. Le clergé, les universités, les moines et les mendiants se sont jetés partout dans les intérêts du roi et ont adhéré à l'appel. Il y a eu excommunication d'ambassadeurs, et menaces pour leurs maîtres. Les juifs chassés du royaume par Philippe le Bel, et les templiers détruits, semblent fournir aussi quelque rapport avec l'extirpation des huguenots et la destruction des religieuses de l'Enfance. » (Baillet, Hist des démêlés, etc.)

[1] C'est la comète de Halley, qui reparaît à des intervalles de 75 à 76 ans. On présume qu'elle parut la première fois à la naissance de Mithridate, 130 ans avant l'ère chrétienne. Justin (lib. XXXVII) dit que pendant 80 jours, elle éclipsait presque le soleil. Elle reparut en 339 et en 550, époque de la prise de Rome par Totila. En 1305, elle avait un éclat extraordinaire. En 1456, elle traînait une queue qui embrassait les deux tiers de l'intervalle compris entre l'horizon et le zénith; en 1682, la queue avait encore 30 degrés; en 1750, elle semblait ne devoir attirer l'attention que des astronomes. Ces faits sembleraient établir que les comètes vont s'affaiblissant. Celle de Halley a reparu en octobre 1835. Annuaire du bureau des longitudes pour 1835. Voyez aussi une notice sur cette comète, par M. de Pontécoulant.

peuple affamé et les malédictions à voix basse. Il entra à cheval dans l'église, et, pour remercier Dieu d'avoir échappé quand les Flamands l'avaient surpris, il y voua dévotement son effigie équestre et armée de toutes pièces. On la voyait encore à Notre-Dame, peu de temps avant la Révolution, à côté du colossal saint Christophe.

Nogaret ne s'oublia pas ; il triompha aussi à sa manière. Nous avons quittance de lui, prouvant que ses appointements furent portés de cinq cents à huit cents livres.

[1] D. Vaissette.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME

CHAPITRE VI

Pages.

INNOCENT III. — LE PAPE PRÉVAUT PAR LES ARMES DES FRANÇAIS DU NORD, SUR LE ROI D'ANGLETERRE ET L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, SUR L'EMPIRE GREC ET SUR LES ALBIGEOIS. — GRANDEUR DU ROI DE FRANCE..... 1

Situation du monde à la fin du XIIe siècle..... 1

Révolte contre l'Église..... 3

Mysticisme sur le Rhin et aux Pays-Bas..... 5

En Flandre, mysticisme industriel..... 6

Rationalisme dans les Alpes..... 8

Vaudois..... 9

Albigeois..... 10

Liaison du Midi avec les Juifs et les musulmans..... 10

Incrédulité et corruption..... 11

Littérature. Troubadours..... 12

Situation politique du Midi..... 13

Doctrines albigeoises, croyances manichéennes..... 15

Danger de l'Église..... 16

Innocent III..... 21

Prétentions croissantes du saint-siége..... 24

Opposition de l'empereur et du roi d'Angleterre..... 25

Philippe-Auguste..... 27

Richard Cœur de lion..... 28

1187. Prise de Jérusalem..... 29

Règne des Atabecks de Syrie, Zenghi et Nuhreddin... 30

Saladin..... 32

Troisième croisade. Frédéric Barberousse meurt en chemin..... 32

Les rois de France et d'Angleterre prennent la route de mer..... 33

Pages.
Leurs querelles en Sicile..... 34
Siége de Saint-Jean d'Acre..... 35
Divisions des croisés. Philippe retourne en France.... 37
L'empereur retient Richard prisonnier..... 40
1199. Retour et mort de Richard..... 41
Le divorce de Philippe-Auguste le brouille avec l'Église. 41
1202-1204. Quatrième croisade..... 43
Les croisés empruntent des vaisseaux à Venise..... 44
L'empereur grec implore leur secours..... 45
Haines mutuelles des Grecs et des Latins..... 46
Siége et prise de Constantinople..... 48
Soulèvement du peuple. Murzuphle..... 50
Seconde prise de Constantinople..... 51
Partage de l'empire grec. Baudouin de Flandre empereur 52

CHAPITRE VII

RUINE DE JEAN. DÉFAITE DE L'EMPEREUR. GUERRE DES ALBIGEOIS. GRANDEUR DU ROI DE FRANCE. 1204-1222 55

L'Église frappe d'abord le roi d'Angleterre..... 55
Danger continuel des rois d'Angleterre; mercenaires et fiscalité..... 56
Désharmonie croissante de l'empire anglais..... 57
Rivalité de Jean et de son neveu Arthur de Bretagne. 58
1204. Meurtre d'Arthur..... 59
Philippe-Auguste cite Jean devant sa cour..... 60
Jean se ligue avec l'empereur et le comte de Toulouse. 60
Situation précaire de l'Église dans le Languedoc.. ... 61
Antipathie du Nord pour le Midi..... 61
Ravage des routiers..... 63
Opposition des deux races dans les croisades..... 64
La croisade est prêchée par l'ordre de Citeaux. Sa splendeur. 64
Durando d'Huesca..... 66
Saint Dominique..... 66
Le comte de Toulouse favorise les hérétiques..... 68
1208. Assassinat du légat Pierre de Castelnau..... 70
Innocent III fait prêcher la croisade dans le nord de la France..... 72
A la tête des croisés, Simon de Montfort. Destinée de cette famille..... 75
Siége et massacre de Béziers..... 77

Pages

Prise de Carcassonne..... 78
Montfort accepte la dépouille du vicomte de Béziers.. 79
Siége des châteaux de Minerve et de Termes..... 80
Le comte de Toulouse se soumet à des conditions humiliantes..... 82
Siége de Toulouse..... 84
Tous les seigneurs des Pyrénées se déclarent pour Raymond..... 85
Le roi d'Aragon fait défier Montfort..... 86
Opposition des armées de Montfort et de don Pedro... 87
1213. Bataille de Muret..... 87
Querelle de Jean et des moines de Kenterbury..... 88
Le pape se déclare contre Jean et l'excommunie..... 89
Le pape arme la France. Jean se soumet..... 91
Guerre de Philippe contre les Flamands 92
Jean se ligue avec l'empereur Othon..... 93
1214. Bataille de Bouvines.. 94
1215. Soulèvement des barons d'Angleterre. Grande charte.. 95
Louis, fils de Philippe, descend en Angleterre..... 97
1216. Mort de Jean. Mort d'Innocent III..... 98
Doutes, et peut-être remords du pape..... 99
1222. Le Midi se jette dans les bras du roi de France..... 99
Situation de l'Europe. L'avenir est au roi de France.. 106

CHAPITRE VIII

PREMIÈRE MOITIÉ DU XIIIe SIÈCLE. MYSTICISME DE LOUIS IX. SAINTETÉ DU ROI DE FRANCE..... 108

Décadence de la papauté..... 108
Ordres mendiants, dominicains et franciscains..... 109
Esprit austère des dominicains..... 109
Mysticisme des franciscains..... 110
Légende de saint François..... 111
Drames et farces mystiques..... 112
Le mysticisme franciscain accueilli par les femmes. Clarisses. Dévotion à la Vierge..... 115
Influence des femmes au XIIIe siècle..... 116
1218. Louis VIII s'empare du Poitou et étend son influence en Flandre..... 117
Il reprend la croisade contre les Albigeois..... 118
1226. Il meurt. Régence de Blanche de Castille..... 119
Elle s'appuie sur le comte de Champagne..... 120
Ligue des barons. Pierre Mauclerc, duc de Bretagne.. 121

Pages.
Nouvelle croisade en Languedoc. Soumission du comte de Toulouse..... 122
Soumission des barons..... 123
1236. Saint Louis. Situation favorable du royaume..... 124
Discrédit de l'empereur et du pape..... 126
Saint Louis hérite des dépouilles des ennemis de l'Église..... 128
Ravages des Mongols en Asie..... 129
L'empereur grec implore le secours de la France..... 131
Saint Louis retenu par la guerre contre Henri III.... 132
1241. Bataille de Taillebourg et de Saintes..... 133
1258. Prise de Jérusalem par les Mongols..... 135
Saint Louis, malade, prend la croix..... 135
Séjour des croisés en Chypre..... 137
Siége de Damiette..... 139
Défaite de Mansourah..... 140
Maladies dans le camp..... 142
Prise du roi et d'une foule de croisés..... 144
Il fortifie les places de la terre sainte et revient en France..... 146
Le mysticisme produit l'insurrection des Pastoureaux. 147
Saint Louis restitue des provinces à l'Angleterre..... 148
Situation de l'Angleterre sous Henri III..... 149
Il veut s'appuyer sur les hommes du Midi..... 149
Insurrection des barons. Montfort..... 151
1258. Statuts d'Oxford..... 152
1261. Saint Louis, pris pour arbitre, casse les statuts..... 153
Montfort appelle les communes au parlement..... 152
Charles d'Anjou accepte la dépouille de la maison de Souabe..... 153
Caractère héroïque de cette maison gibeline..... 155
Dur esprit des Guelfes..... 156
La maison de Souabe se rend odieuse..... 157
Conquête des Deux-Siciles par Charles d'Anjou..... 160
1270. Croisade de Tunis, et mort de Louis IX..... 168
Sainteté de Louis IX. Son équité dans les jugements. 173

ÉCLAIRCISSEMENTS.

Lutte des mendiants et de l'université. — Saint Thomas. — Doutes de saint Louis. — La passion comme principe d'art au moyen âge..... 185

LIVRE V

CHAPITRE PREMIER

Pages.
VÊPRES SICILIENNES..... 225

1270-1282. Philippe le Hardi..... 225
Charles d'Anjou chef de la maison de France..... 226
Efforts des papes pour secouer le joug français..... 227
Jean de Procida..... 229
Il passe d'Espagne en Sicile et à Constantinople.... . 233
1282. Massacre des Français en Sicile..... 239
D. Pedro, roi d'Aragon, secourt les Siciliens..... 242
1285. Mort de Charles d'Anjou..... 248
Philippe le Hardi meurt en Espagne..... 250
1299. La Sicile reste au roi Frédéric, Naples aux descendants de Charles d'Anjou..... 250

CHAPITRE II

PHILIPPE LE BEL. — BONIFACE VIII. 1285-1304..... 251

1285. Philippe le Bel..... 252
Administration..... 254
1288-1291. Parlement..... 255
Centralisation monarchique. Légistes..... 256
Fiscalité..... 259
1293-1300. L'argent et la ruse..... 260
Philippe appelé par les Flamands..... 263
Le comte de Flandre et sa fille retenus à Paris..... 266
Expulsion des juifs, altération des monnaies; maltôte. 267
1295-1304. Démêlés entre Boniface VIII et Philippe le Bel.. 269
1300. Le jubilé..... 272
Le pape favorise les ennemis de la France; représailles de Philippe..... 279
Rupture au sujet du Languedoc..... 279
1301. Philippe fait enlever l'évêque de Pamiers..... 283
1302. Bulle supposée; brûlée à Paris..... 284
Philippe appuyé sur les états généraux..... 285
Révolte des Flamands..... 290
Défaite de Courtrai..... 293
1302. Suite de la lutte contre le pape..... 296

FIN DE LA TABLE DU TO1

[redacted]

MOYEN AGE

TOME I.	Les Celtes. — Les Gaulois. — I germanique.— Les Mérovingi
TOME II.	Dissolution de l'empire carlo féodale. — Les Capétiens. — Croisades. — Les Communes
TOME III.	Les Albigeois. — Philippe-Augus Vêpres siciliennes. — Philippe
TOME IV.	Les Templiers. — Les Valois. La Jacquerie.
TOME V.	Charles V et Du Guesclin. — C Le duc d'Orléans et le duc Cabochiens.
TOME VI.	La maison de Bourgogne. — Le terre. — Jeanne Darc.
TOME VII.	Le règne de Charles VII. — Le — Avènement de Louis XI.
TOME VIII.	Louis XI et Charles le Téméraire

SEIZIÈME SIÈCLE

TOME IX.	La Renaissance.
TOME X.	La Réforme.
TOME XI.	Les Guerres de religion.
TOME XII.	La Ligue et Henri IV.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

TOME XIII.	Henri IV et Richelieu.
TOME XIV.	Richelieu et la Fronde.
TOME XV.	Louis XIV et la révocation de l'é
TOME XVI.	Louis XIV et le duc de Bourgogi

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

TOME XVII. —

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

J. MICHELET

Nouvelle édition revue et augmentée

IV

LES TEMPLIERS.
LES VALOIS. — ÉTIENNE MARCEL.
LA JACQUERIE.

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION
LIBRAIRES
1 à 7, galeries de l'Odéon et rue Rotrou, 4
A. LACROIX ET Cie, ÉDITEURS
—
1879

[redacted]

HISTOIRE

DE FRANCE

IV

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARI

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR

J. MICHELET

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

IV

LES TEMPLIERS — LES VALOIS
ÉTIENNE MARCEL — LA JACQUERIE

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION, ÉDITEURS
1 A 7, GALERIES DE L'ODÉON ET RUE ROTROU, 4

1879

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

Romantic Lang.

PRÉFACE DE 1857

L'ère nationale de la France est le XIVe siècle. Les États Généraux, le Parlement, toutes nos grandes institutions, commencent ou se régularisent. La bourgeoisie apparaît dans la révolution de Marcel, le paysan dans la Jacquerie, la France elle-même dans la guerre des Anglais.

Cette locution : *Un bon Français*, date du XIVe siècle.

Jusqu'ici la France était moins France que chrétienté. Dominée, ainsi que tous les autres États, par la féodalité et par l'Église, elle restait obscure et comme perdue dans ces grandes ombres... Le jour venant peu à peu, elle commence à s'entrevoir elle-même.

Sortie à peine de cette nuit poétique du moyen âge, elle est déjà ce que vous voyez : peuple, prose, esprit critique, antisymbolique.

Aux prêtres, aux chevaliers, succèdent les légistes; après la foi, la loi.

Le petit-fils de saint Louis met la main sur le pape et détruit le Temple. La chevalerie, cette autre religion, meurt à Courtrai, à Crécy, à Poitiers.

A l'épopée succède la chronique. Une littérature se forme, déjà moderne et prosaïque, mais vraiment française : point de symboles, peu d'images; ce n'est que grâce et mouvement.

Notre vieux droit avait quelques symboles, quelques formules poétiques. Cette poésie ne comparaît pas impunément au tribunal des légistes. Le Parlement, ce grand prosateur, la traduit, l'interprète et la tue.

Au reste, le droit français avait été de tout temps moins asservi au symbolisme que celui d'aucun autre peuple. Cette vérité, pour être négative dans la forme, n'en est pas moins féconde. Nous n'avons point regret au long chemin par lequel nous y sommes arrivés. Pour apprécier le génie austère et la maturité précoce de notre droit, il nous a fallu mettre en face le droit poétique des nations diverses, opposer la France et le monde.

Cette fois donc, la *symbolique* du droit [1]. — Nous en chercherons le mouvement, la *dialectique*, lorsque notre drame national sera mieux noué.

[1] Ce volume fut publié, dans sa première édition, en même temps que nos *Origines du droit français, trouvées dans les symboles et formules.*

HISTOIRE DE FRANCE

LIVRE V

CHAPITRE III

L'or. — Le fisc. — Les Templiers.

« L'or, dit Christophe Colomb, est une chose excellente. Avec de l'or, on forme des trésors. Avec de l'or, on fait tout ce qu'on désire en ce monde. On fait même arriver les âmes en paradis [1]. »

L'époque où nous sommes parvenus doit être considérée comme l'avénement de l'or. C'est le dieu du monde nouveau où nous entrons. — Philippe le Bel, à peine monté sur le trône, exclut les prêtres de ses conseils, pour y faire entrer les banquiers [2].

Gardons-nous de dire du mal de l'or. Comparé à la propriété féodale, à la terre, l'or est une forme supérieure de la richesse. Petite chose, mobile,

[1] Lettre de Christophe Colomb à Ferdinand et Isabelle, après son quatrième voyage. (Navarette.)

[2] Philippe le Bel emploie pendant tout son règne, comme ministres, les deux banquiers florentins Biccio et Musciato, fils de Guido Franzesi.

échangeable, divisible, facile à manier, facile à cacher, c'est la richesse subtilisée déjà; j'allais dire spiritualisée. Tant que la richesse fut immobile, l'homme, rattaché par elle à la terre et comme enraciné, n'avait guère plus de locomotion que la glèbe sur laquelle il rampait. Le propriétaire était une dépendance du sol; la terre emportait l'homme. Aujourd'hui, c'est tout le contraire: il enlève la terre, concentrée et résumée par l'or. Le docile métal sert toute transaction; il suit, facile et fluide, toute circulation commerciale, administrative. Le gouvernement, obligé d'agir au loin, rapidement, de mille manières, a pour principal moyen d'action les métaux précieux. La création soudaine d'un gouvernement, au commencement du XIVe siècle, crée un besoin subit, infini de l'argent et de l'or.

Sous Philippe le Bel, le fisc, ce monstre, ce géant, naît altéré, affamé, endenté. Il crie en naissant, comme le Gargantua de Rabelais : A manger, à boire! L'enfant terrible, dont on ne peut soûler la faim atroce, mangera au besoin de la chair et boira du sang. C'est le cyclope, l'ogre, la gargouille dévorante de la Seine. La tête du monstre s'appelle grand conseil, ses longues griffes sont au Parlement, l'organe digestif est la chambre des comptes. Le seul aliment qui puisse l'apaiser, c'est celui que le peuple ne peut lui trouver. Fisc et peuple n'ont qu'un cri, c'est l'or.

Voyez, dans Aristophane, comment l'aveugle et inerte Plutus est tiraillé par ses adorateurs. Ils lui prouvent sans peine qu'il est le dieu des dieux. Et tous les dieux lui cèdent. Jupiter avoue qu'il meurt

de faim sans lui[1], Mercure quitte son métier de dieu, se met au service de Plutus, tourne la broche et lave la vaisselle.

Cette intronisation de l'or à la place de Dieu se renouvelle au XIVe siècle. La difficulté est de tirer cet or paresseux des réduits obscurs où il dort. Ce serait une curieuse histoire que celle du *thesaurus*, depuis le temps où il se tenait tapi sous le dragon de Colchos, des Hespérides ou des Nibelungen, depuis son sommeil au temple de Delphes, au palais de Persépolis. Alexandre, Carthage, Rome, l'éveillent et le secouent[2]. Au moyen âge, il est déjà rendormi dans les églises, où, pour mieux reposer, il prend forme sacrée, croix, chapes, reliquaires. Qui sera assez hardi pour le tirer de là, assez clairvoyant pour l'apercevoir dans la terre où il aime à s'enfouir? Quel magicien évoquera, profanera cette chose sacrée qui vaut toutes choses, cette toute-puissance aveugle que donne la nature?

Le moyen âge ne pouvait atteindre sitôt cette grande idée moderne : *l'homme sait créer la richesse;* il change une vile matière en objet précieux, lui donnant la richesse qu'il a en lui, celle

[1] Αφ' οὐ γάρ ὁ Πλοῦτος οὗτος ἤρξατο βλέπειν,
Απολωλ ὑπὸ λιμοῦ...

Aristoph., Plut., v. 1174. Voyez aussi les vers 129, 133, 1152 et 1168-9.

[2] Chacune des grandes révolutions du monde est aussi l'époque des grandes apparitions de l'or. Les Phocéens le font sortir de Delphes, Alexandre de Persépolis; Rome le tire des mains du dernier successeur d'Alexandre; Cortès l'enlève de l'Amérique. Chacun de ces moments est marqué par un changement subit, non-seulement dans les prix des denrées, mais aussi dans les idées et dans les mœurs.

de la forme, de l'art, celle d'une volonté intelligente. Il chercha d'abord la richesse moins dans la forme que dans la matière. Il s'acharna sur cette matière, tourmenta la nature d'un amour furieux, lui demanda ce qu'on demande à ce qu'on aime, la vie même, l'immortalité [1]. Mais, malgré les merveilleuses fortunes des Lulle, des Flamel, l'or tant de fois trouvé n'apparaissait que pour fuir, laissant le souffleur hors d'haleine; il fuyait, fondait impitoyablement, et avec lui la substance de l'homme, son âme, sa vie, mise au fond du creuset [2].

Alors l'infortuné, cessant d'espérer dans le pouvoir humain, se reniait lui-même, abdiquait tout bien, âme et Dieu. Il appelait le mal, le Diable. Roi des abîmes souterrains, le Diable était sans doute le monarque de l'or. Voyez à Notre-Dame de Paris, et sur tant d'autres églises, la triste représentation

[1] Le dernier but de l'alchimie n'était pas tant de trouver l'or que d'obtenir l'or pur, l'or potable, le breuvage d'immortalité. On racontait la merveilleuse histoire d'un bouvier de Sicile du temps du roi Guillaume, qui, ayant trouvé dans la terre un flacon d'or, but la liqueur qu'il renfermait et revint à la jeunesse. (Roger Bacon. Opus majus.)

[2] Quelques-uns se vantèrent de n'avoir point soufflé pour rien. Raymond Lulle, dans leurs traditions, passe en Angleterre, et, pour encourager le roi à la croisade, lui fabrique dans la Tour de Londres pour six millions d'or. On en fit des Nobles à la rose, *qu'on appelle encore aujourd'hui Nobles de Raymond.*

Il est dit dans l'Ultimum Testamentum, mis sous son nom, qu'en une fois il convertit en or cinquante milliers pesant de mercure, de plomb et d'étain. — Le pape Jean XXII, à qui Pagi attribue un traité sur l'*Art transmutatoire*, y disait qu'il avait transmuté à Avignon deux cents lingots pesant chacun un quintal, c'est-à-dire vingt mille livres d'or. Était-ce une manière de rendre compte des énormes richesses entassées dans ses caves? — Au reste, ils étaient forcés de convenir entre eux que cet or qu'ils obtenaient par quintaux n'avait de l'or que la couleur.

du pauvre qui donne son âme pour de l'or, qui s'inféode au Diable, s'agenouille devant la Bête, et baise la griffe velue...

Le Diable, persécuté avec les Manichéens et les Albigeois, chassé, comme eux, des villes, vivait alors au désert. Il cabalait sur la prairie avec les sorcières de Macbeth. La sorcellerie, débris des vieilles religions vaincues, avait pourtant cela d'être un appel, non pas seulement à la nature, comme l'alchimie, mais déjà à la volonté, à la volonté mauvaise, au Diable, il est vrai. C'était un mauvais industrialisme, qui, ne pouvant tirer de la volonté les trésors que contient son alliance avec la nature, essayait de gagner, par la violence et le crime, ce que le travail, la patience, l'intelligence, peuvent seuls donner.

Au moyen âge, celui qui sait où est l'or, le véritable alchimiste, le vrai sorcier, c'est le juif; ou le demi-juif, le Lombard[1]. Le juif, l'homme immonde, l'homme qui ne peut toucher ni denrée ni femme qu'on ne la brûle, l'homme d'outrage, sur lequel tout le monde crache[2], c'est à lui qu'il faut s'adresser.

Prolifique nation, qui par-dessus toutes les autres eut la force multipliante, la force qui en-

[1] Dans l'usure, les uifs, dit-on, ne faisaient qu'imiter les Lombards, leurs prédécesseurs. (Muratori.)

[2] A Toulouse, on les soufletait trois fois par an, pour les punir d'avoir autrefois livré la ville aux Sarrasins; sous Charles le Chauve, ils réclamèrent inutilement. — A Béziers, on les chassait à coups de pierres pendant toute la semaine sainte. Ils s'en rachetèrent en 1160. — Ils commencèrent sous le règne de Philippe-Auguste à porter la rouelle jaune, et le concile de Latran en fit une loi à tous les Juifs de la chrétienté (canon 68.)

gendre, qui féconde à volonté les brebis de Jacob ou les sequins de Shylock. Pendant tout le moyen âge, persécutés, chassés, rappelés, ils ont fait l'indispensable intermédiaire entre le fisc et la victime du fisc, entre l'agent et le patient, pompant l'or d'en bas, en le rendant au roi par en haut avec laide grimace[1]... Mais il leur en restait toujours quelque chose... Patients, indestructibles, ils ont vaincu par la durée[2]. Ils ont résolu le problème de volatiliser la richesse; affranchis par la lettre de change, ils sont maintenant libres, ils sont maîtres; de soufflets en soufflets, les voilà au trône du monde[3].

[1] Souvent ils firent l'objet de traités entre les seigneurs. Dans l'ordonnance de 1230, il est dit : « Que personne dans notre royaume ne retienne le juif d'un autre seigneur; partout où quelqu'un retrouvera son juif, il pourra le reprendre comme son esclave (tanquam proprium servum), quelque long séjour qu'il ait fait sur les terres d'un autre seigneur. » On voit en effet dans les Établissements que les meubles des juifs appartenaient aux barons. Peu à peu le juif passa au roi, comme la monnaie et les autres droits fiscaux.

[2] Patiens, quia æternus... — C'est l'usage que les juifs se tiennent sur le passage de chaque nouveau pape, et lui présentent leur loi. Est-ce un hommage ou un reproche de la vieille loi à la nouvelle, de la mère à la fille?... — « Le jour de son couronnement, le pape Jean XXIII chevaucha avec sa mitre papale de rue en rue dans la ville de Boulogne la Grasse, faisant le signe de la croix jusques en la rue où demeuroient les Juifs, lesquels offrirent par écrit leur loi, laquelle de sa propre main il prit et reçut, et puis la regarda, et tantôt la jeta derrière lui, en disant : « Votre loi est bonne, mais d'icelle la nôtre est meilleure. » Et lui parti de là, les juifs le suivoient le cuidant atteindre, et fut toute la couverture de son cheval déchirée; et le pape jetoit, par toutes les rues où il passoit, monnoie, c'est à savoir deniers qu'on appelle quatrins et mailles de Florence; et y avoit devant lui et derrière lui deux cents hommes d'armes, et avoit chacun en sa main une masse de cuir dont ils frappoient les juifs, tellement que c'étoit grand'joie à voir. » Monstrelet.

[3] Je lisais le... octobre 1834, dans un journal anglais : « Au-

Pour que le pauvre homme s'adresse au juif, pour qu'il approche de cette sombre petite maison, si mal famée, pour qu'il parle à cet homme qui, dit-on, crucifie les petits enfants, il ne faut pas moins que l'horrible pression du fisc. Entre le fisc qui veut sa moelle et son sang, et le Diable qui veut son âme, il prendra le juif pour milieu.

Quand donc il avait épuisé sa dernière ressource, quand son lit était vendu, quand sa femme et ses enfants, couchés à terre, tremblaient de fièvre ou criaient du pain, alors, tête basse et plus courbé que s'il eût porté sa charge de bois, il se dirigeait lentement vers l'odieuse maison, et il y restait longtemps à la porte avant de frapper. Le juif ayant ouvert avec précaution la petite grille, un dialogue s'engageait, étrange et difficile. Que disait le chrétien? « Au nom de Dieu! — Le juif l'a tué, ton Dieu! — Par pitié! — Quel chrétien a jamais eu pitié du juif? Ce ne sont pas des mots qu'il faut. Il faut un gage. — Que peut donner celui qui n'a rien? Le juif lui dira doucement : Mon ami, conformément aux ordonnances du Roi, notre Sire, je ne prête ni sur habit sanglant, ni sur fer de charrue... Non, pour gage, je ne veux que vous-même. Je ne suis pas des vôtres, mon droit n'est pas le droit chrétien. C'est un droit plus antique (*in partes secanto*). Votre chair répondra. Sang pour or,

jourd'hui, peu d'affaires à la bourse; c'est jour férié pour les juifs. » — Mais ils n'ont pas seulement la supériorité des richesses. On serait tenté de leur en accorder une autre lorsqu'on voit que la plupart des hommes qui font aujourd'hui le plus d'honneur à l'Allemagne sont des juifs (1837). — J'ai parlé dans les notes de la Renaissance de tant de juifs illustres, nos contemporains (1860).

comme vie pour vie. Une livre de votre chair, que je vais nourrir de mon argent, une livre seulement de votre belle chair[1]. » L'or que prête le meurtrier du Fils de l'Homme ne peut être qu'un or meurtrier, antidivin, ou, comme on disait dans ce temps-là, *Anti-Christ*[2]. Voilà l'or *Anti-Christ*, comme Aristophane nous montrait tout à l'heure dans Plutus *l'Anti-Jupiter*.

Cet Anti-Christ, cet antidieu, doit dépouiller Dieu, c'est-à-dire l'Église; l'église séculière, les prêtres, le pape; l'église régulière, les moines, les Templiers.

La mort scandaleusement prompte de Benoît XI fit tomber l'Église dans la main de Philippe le Bel; elle le mit à même de faire un pape, de tirer la papauté de Rome, de l'amener en France, pour, en cette geôle, la faire travailler à son profit, lui dicter des bulles lucratives, exploiter l'infaillibilité, cons-

[1] Shakespeare, The Merchant of Venice, acte I, sc. III : « Let the forfeit be nominated for an equal pound *of your fair flesh*, to be cut and taken, in what part of your body pleaseath me. »

Sir Thomas Mungo acquit à Calcutta, il y a trente ans, un ms. où se trouve l'histoire originale de la livre de chair, etc. Seulement, au lieu d'un chrétien, c'est un musulman que le juif veut dépecer. V. *Asiatic Journal*. — Orig. du droit, l. IV, c. XIII : L'atrocité de la loi des Douze Tables, déjà repoussée par les Romains eux-mêmes, ne pouvait, à plus forte raison, prévaloir chez les nations chrétiennes. Voyez cependant le droit norvégien. Grimm, 617.

Dans les traditions populaires, le juif stipule une livre de chair à couper sur le corps de son débiteur, mais le juge le prévient que *s'il coupe plus ou moins*, il sera lui-même mis à mort. — V. le Pecorone (écrit vers 1378), les Gesta Romanorum dans la forme allemande. — Voir aussi mon Histoire romaine.

[2] J'insiste avec M. Beugnot sur ce point important : les juifs ne connurent pas l'usure aux Xe et XIe siècles, c'est-à-dire aux époques où on leur permit l'industrie (1860).

tituer le Saint-Esprit comme scribe et percepteur pour la maison de France.

Après la mort de Benoît, les cardinaux s'étaient enfermés en conclave à Pérouse. Mais les deux partis, le français et l'antifrançais, se balançaient si bien qu'il n'y avait pas moyen d'en finir. Les gens de la ville, dans leur impatience, dans leur *furie* italienne de voir un pape fait à Pérouse, n'y trouvèrent autre remède que d'affamer les cardinaux. Ceux-ci convinrent qu'un des deux partis désignerait trois candidats, et que l'autre parti choisirait. Ce fut au parti français à choisir, et il désigna un Gascon, Bertrand de Gott, archevêque de Bordeaux. Bertrand s'était montré jusque-là ennemi du roi, mais on savait qu'il était avant tout ami de son intérêt, et l'on espérait bien le convertir.

Philippe, instruit par ses cardinaux et muni de leurs lettres, donne rendez-vous au futur élu près de Saint-Jean-d'Angély, dans une forêt. Bertrand y court plein d'espérance. Villani parle de cette entrevue secrète, comme s'il y était. Il faut lire ce récit d'une maligne naïveté :

« Ils entendirent ensemble la messe et se jurèrent le secret. Alors le roi commença à parlementer en belles paroles, pour le réconcilier avec Charles de Valois. Ensuite il lui dit : « Vois, archevêque, j'ai en mon pouvoir de te faire pape, si je veux ; c'est pour cela que je suis venu vers toi ; car si tu me promets de me faire six grâces que je te demanderai, je t'assurerai cette dignité, et voici qui te prouvera que j'en ai le pouvoir. » Alors il lui montra les lettres et délégations de l'un et de l'autre collége. Le Gascon, plein de convoitise, voyant

ainsi tout à coup qu'il dépendait entièrement du roi de le faire pape, se jeta, comme éperdu de joie, aux pieds de Philippe, et dit : « Monseigneur, c'est à présent que je vois que tu m'aimes plus qu'homme qui vive, et que tu veux me rendre le bien pour le mal. Tu dois commander, moi obéir, et toujours j'y serai disposé. » Le roi le releva, le baisa à la bouche, et lui dit : « Les six grâces spéciales que je te demande sont les suivantes : La première, que tu me réconcilies parfaitement avec l'Église, et me fasses pardonner le méfait que j'ai commis en arrêtant le pape Boniface; la seconde, que tu rendes la communion à moi et à tous les miens; la troisième, que tu m'accordes les décimes du clergé dans mon royaume pour cinq ans, afin d'aider aux dépenses faites en la guerre de Flandre; la quatrième, que tu détruises et annules la mémoire du pape Boniface; la cinquième, que tu rendes la dignité de cardinal à messer Jacobo et messer Piero de la Colonne, que tu les remettes en leur état, et qu'avec eux tu fasses cardinaux certains miens amis. Pour la sixième grâce et promesse je me réserve d'en parler en temps et lieu : car c'est chose grande et secrète. » L'archevêque promit tout par serment sur le Corpus Domini, et de plus il donna pour otages son frère et deux de ses neveux. Le roi, de son côté, promit et jura qu'il le ferait élire pape [1]. »

[1] G. Villani, l. VIII, c. LXXX, p. 417. — L'opinion du temps est bien représentée dans les vers burlesques cités par Walsingham :

Ecclesiæ navis titubat regni quia clavis
Errat, Rex, Papa, facti sunt una cappa.
Hoc faciunt *do, des*, Pilatus hic, alter Herodes.
Walsingh., p. 456 ann. 1306.

Le pape de Philippe le Bel, avouant hautement sa dépendance, déclara qu'il voulait être couronné à Lyon (24 nov. 1305). Ce couronnement, qui commençait la captivité de l'Église, fut dignement solennisé. Au moment où le cortége passait, un mur chargé de spectateurs s'écroule, blesse le roi et tue le duc de Bretagne. Le pape fut renversé, la tiare tomba. Huit jours après, dans un banquet du pape, ses gens et ceux des cardinaux prennent querelle, un frère du pape est tué.

Cependant la honte du marché devenait publique. Clément payait comptant. Il donnait en payement ce qui n'était pas à lui, en exigeant des décimes du clergé : décimes au roi de France, décimes au comte de Flandre pour qu'il s'acquitte envers le roi, décimes à Charles de Valois pour une croisade contre l'empire grec. Le motif de la croisade était étrange : ce pauvre empire, au dire du pape, était faible et ne rassurait pas assez la chrétienté contre les infidèles.

Clément, ayant payé, croyait être quitte et n'avoir plus qu'à jouir en acquéreur et propriétaire, *à user et abuser*. Comme un baron faisait *chevauchée* autour de sa terre pour exercer son droit de gîte et de pourvoirie, Clément se mit à voyager à à travers l'Église de France. De Lyon, il s'achemina vers Bordeaux, mais par Mâcon, Bourges et Limoges, afin de ravager plus de pays. Il allait, prenant et dévorant, d'évêché en évêché, avec une armée de familiers et de serviteurs. Partout où s'abattait cette nuée de sauterelles, la place restait nette. Ancien archevêque de Bordeaux, le rancuneux pontife ôta à Bourges sa primatie sur la capi-

tale de la Guyenne. Il s'établit chez son enne l'archevêque de Bourges, comme un garnisaire *mangeur* d'office [1], et il s'y hébergea de telle sor qu'il le laissa ruiné de fond en comble; ce prin des Aquitaines serait mort de faim, s'il n'ét venu à la cathédrale, parmi ses chanoines, recev aux distributions ecclésiastiques la portion cc grue [2].

Dans les vols de Clément, le meilleur était pc une femme qui rançonnait le pape, comme l'Église. C'était la véritable Jérusalem où al l'argent de la croisade. La belle Brunissende T leyrand de Périgord lui coûtait, dit-on, plus que Terre sainte.

Clément allait être bientôt cruellement trou dans cette douce jouissance des biens de l'Égl Les décimes en perspective ne répondaient pas besoins actuels du fisc royal. Le pape gagna temps en lui donnant les juifs, en autorisant le à les saisir. L'opération se fit en un même j avec un secret et une promptitude qui font h neur aux gens du roi. Pas un juif, dit-on, r chappa. Non content de vendre leurs biens, le se chargea de poursuivre leurs débiteurs, dé rant que leurs écritures suffisaient pour titres créances, que l'écrit d'un juif faisait foi pour l Le juif ne rendant pas assez, il retomba sur le ch tien. Il altéra encore les monnaies, augmentant titre et diminuant le poids; avec deux livres il payait huit. Mais quand il s'agissait de recev

[1] Ces mots sont synonymes dans la langue de ce temps.
[2] Contin. G. de Nangis.

il ne voulait de sa monnaie que pour un tiers; deux banqueroutes en sens inverse. Tous les débiteurs profitèrent de l'occasion. Ces monnaies de diverse valeur sous même titre faisaient naître des querelles sans nombre. On ne s'entendait pas : c'était une Babel. La seule chose à quoi le peuple s'accorda (voilà donc qu'il y a un peuple), ce fut à se révolter. Le roi s'était sauvé au Temple. Ils l'y auraient suivi, si on ne les eût amusés en chemin à piller la maison d'Étienne Barbet, un financier à qui l'on attribuait l'altération des monnaies. L'émeute finit ainsi. Le roi fit pendre des centaines d'hommes aux arbres des routes autour de Paris. L'effroi le rapprocha des nobles. Il leur rendit le combat judiciaire, autrement dit l'impunité. C'était une défaite pour le gouvernement royal. Le roi des légistes abdiquait la loi, pour reconnaître les décisions de la force. Triste et douteuse position, en législation comme en finances. Repoussé de l'Église aux juifs, de ceux-ci aux communes, des communes flamandes il retombait sur le clergé.

Le plus net des trésors de Philippe, son patrimoine à exploiter, le fonds sur lequel il comptait, c'était son pape. S'il l'avait acheté, ce pape, s'il l'engraissait de vols et de pillages, ce n'était point pour ne s'en pas servir, mais bien pour en tirer parti, pour lui lever, comme le juif, une livre de chair sur tel membre qu'il voudrait.

Il avait un moyen infaillible de presser et pressurer le pape, un tout-puissant épouvantail, savoir, le procès de Boniface VIII. Ce qu'il demandait à Clément, c'était précisément le suicide de la papauté. Si Boniface était hérétique et faux pape, les cardi-

naux qu'il avait faits étaient de faux cardinaux. Benoît XI et Clément, élus par eux, étaient à leur tour faux papes et sans droit, et non-seulement eux, mais tous ceux qu'ils avaient choisis ou confirmés dans les dignités ecclésiastiques; non-seulement leurs choix, mais leurs actes de toute espèce. L'Église se trouvait enlacée dans une illégalité sans fin. D'autre part, si Boniface avait été vrai pape, comme tel il était infaillible, ses sentences subsistaient, Philippe le Bel restait condamné.

A peine intronisé, Clément eut à entendre l'aigre et impérieuse requête de Nogaret, qui lui enjoignait de poursuivre son prédécesseur. Le marché à peine conclu, le Diable demandait son payement. Le servage de l'homme vendu commençait; cette âme, une fois garrottée des liens de l'injustice, ayant reçu le mors et le frein, devait être misérablement chevauchée jusqu'à la damnation.

Plutôt que de tuer ainsi la papauté en droit, Clément avait mieux aimé la livrer en fait. Il avait créé d'un coup douze cardinaux dévoués au roi, les deux Colonna, et dix Français ou Gascons. Ces douze, joints à ce qui restait des douze du même parti, dont on avait surpris la nomination à Célestin, assuraient à jamais au roi l'élection des papes futurs. Clément constituait ainsi la papauté entre les mains de Philippe; concession énorme, et qui pourtant ne suffit point.

Il crut qu'il fléchirait son maître en faisant un pas de plus. Il révoqua une bulle de Boniface, la bulle *Clericis laïcos*, qui fermait au roi la bourse du clergé. La bulle *Unam sanctam* contenait l'expression de la suprématie pontificale. Clé-

ment la sacrifia, et ce ne fut pas assez encore.

Il était à Poitiers, inquiet et malade de corps et d'esprit. Philippe le Bel vint l'y trouver avec de nouvelles exigences. Il lui fallait une grande confiscation, celle du plus riche des ordres religieux, de l'ordre du Temple. Le pape, serré entre deux périls, essaya de donner le change à Philippe en le comblant de toutes les faveurs qui étaient au pouvoir du saint-siége. Il aida son fils Louis le Hutin à s'établir en Navarre; il déclara son frère Charles de Valois chef de la croisade. Il tâcha enfin de s'assurer la protection de la maison d'Anjou, déchargeant le roi de Naples d'une dette énorme envers l'Église, canonisant un de ses fils, adjugeant à l'autre le trône de Hongrie.

Philippe recevait toujours, mais il ne lâchait pas prise. Il entourait le pape d'accusations contre le Temple.

Il trouvait dans la maison même de Clément un Templier qui accusait l'ordre. En 1306, le roi voulant lui envoyer des commissaires pour obtenir une décision, le malheureux pape donne, pour ne pas le recevoir, la plus ridicule excuse : « De l'avis des médecins, nous allons au commencement de septembre prendre quelques drogues préparatives, et ensuite une médecine qui, selon les susdits médecins, doit, avec l'aide de Dieu, nous être fort utile[1]. »

Ces pitoyables tergiversations durèrent long-

[1] Baluze, Acta vet. ad Pap. Av., p. 75-6... « Quædam præparatoria sumere, et postmodum purgationem accipere, quæ secundum prædictorum physicorum judicium, auctore Domino, valde utilis nobis erit. »

temps. Elles auraient duré toujours, si le pape n'eût appris tout à coup que le roi faisait arrêter partout les Templiers, et que son confesseur, moine dominicain et grand inquisiteur de France, procédait contre eux sans attendre d'autorisation.

Qu'était-ce donc que le Temple? Essayons de le dire en peu de mots :

A Paris, l'enceinte du Temple comprenait tout le grand quartier, triste et mal peuplé, qui en a conservé le nom [1]. C'était un tiers du Paris d'alors. A l'ombre du Temple et sous sa puissante protection vivait une foule de serviteurs, de familiers, d'affiliés, et aussi de gens condamnés; les maisons de l'ordre avaient droit d'asile. Philippe le Bel lui-même en avait profité en 1306, lorsqu'il était poursuivi par le peuple soulevé. Il restait encore, à l'époque de la Révolution, un monument de cette ingratitude royale, la grosse tour à quatre tourelles bâtie en 1222. Elle servit de prison à Louis XVI.

Le Temple de Paris était le centre de l'ordre, son trésor; les chapitres généraux s'y tenaient. De cette maison dépendaient toutes les provinces de l'ordre : Portugal, Castille et Léon, Aragon, Majorque, Allemagne, Italie, Pouille et Sicile, Angleterre et Irlande. Dans le nord, l'ordre teutonique était sorti du Temple, comme en Espagne d'autres ordres militaires se formèrent de ses débris. L'immense majorité des Templiers étaient

[1] La Coulture du Temple, contiguë à celle de Saint-Gervais, comprenait presque tout le domaine des Templiers, qui s'étendait le long de la rue du Temple, depuis la rue Sainte-Croix ou les environs de la rue de la Verrerie jusqu'au delà des murs, des fossés et de la porte du Temple. (Sauval.)

français, particulièrement les grands maîtres. Dans plusieurs langues, on désignait les chevaliers par leur nom français; *Frieri del Tempio*, φρεριοι τοῦ Τεμπλοῦ.

Le Temple, comme tous les ordres militaires, dérivait de Cîteaux. Le réformateur de Cîteaux, saint Bernard, de la même plume qui commentait le Cantique des Cantiques, donna aux chevaliers leur règle enthousiaste et austère. Cette règle, c'était l'exil et la guerre sainte jusqu'à la mort. Les Templiers devaient toujours accepter le combat, fût-ce d'un contre trois, ne jamais demander quartier, ne point donner de rançon, *pas un pan de mur, pas un pouce de terre*. Ils n'avaient pas de repos à espérer. On ne leur permettait pas de passer dans des ordres moins austères.

« Allez heureux, allez paisibles, leur dit saint Bernard; chassez d'un cœur intrépide les ennemis de la croix de Christ, bien sûrs que ni la vie ni la mort ne pourront vous mettre hors de l'amour de Dieu qui est en Jésus. En tout péril, redites-vous la parole : *Vivants ou morts, nous sommes au Seigneur*... Glorieux les vainqueurs, heureux les martyrs ! »

Voici la rude esquisse qu'il nous donne de la figure du Templier : « Cheveux tondus, poil hérissé, souillé de poussière; noir de fer, noir de hâle et de soleil... Ils aiment les chevaux ardents et rapides, mais non parés, bigarrés, caparaçonnés... Ce qui charme dans cette foule, dans ce torrent qui coule à la Terre sainte, c'est que vous n'y voyez que des scélérats et des impies. Christ d'un ennemi se fait un champion; du persécuteur Saul, il fait un saint

Paul... » Puis, dans un éloquent itinéraire, il conduit les guerriers pénitents de Bethléem au Calvaire, de Nazareth au Saint-Sépulcre.

Le soldat a la gloire, le moine le repos. Le Templier abjurait l'un et l'autre. Il réunissait ce que les deux vies ont de plus dur : les périls et les abstinences. La grande affaire du moyen âge fut longtemps la guerre sainte, la croisade; l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. C'était la croisade devenue fixe et permanente.

Associés aux Hospitaliers dans la défense des saints lieux, ils en différaient en ce que la guerre était plus particulièrement le but de leur institution. Les uns et les autres rendaient les plus grands services. Quel bonheur n'était-ce pas pour le pèlerin qui voyageait sur la route poudreuse de Jaffa à Jérusalem, et qui croyait à tout moment voir fondre sur lui les brigands arabes, de rencontrer un chevalier, de reconnaître la secourable croix rouge sur le manteau blanc de l'ordre du Temple ! En bataille, les deux ordres fournissaient alternativement l'avant-garde et l'arrière-garde. On mettait au milieu les croisés nouveau-venus et peu habitués aux guerres d'Asie. Les chevaliers les entouraient, les protégeaient, dit fièrement un des leurs, *comme une mère son enfant*[1]. Ces auxiliaires passagers reconnaissaient ordinairement assez mal ce dévouement. Ils servaient moins les chevaliers qu'ils ne les embarrassaient. Orgueilleux et fervents à leur arrivée, bien sûrs qu'un miracle allait se faire exprès pour eux, ils ne manquaient pas de rompre

[1] « Sicut mater infantem. » Lettre de Jacques Molay.

les trêves; ils entraînaient les chevaliers dans des périls inutiles, se faisaient battre et partaient, leur laissant le poids de la guerre et les accusant de les avoir mal soutenus. Les Templiers formaient l'avant-garde à Mansourah, lorsque ce jeune fou de comte d'Artois s'obstina à la poursuite, malgré leur conseil, et se jeta dans la ville : ils le suivirent par honneur et furent tous tués.

On avait cru avec raison ne pouvoir jamais faire assez pour un ordre si dévoué et si utile. Les priviléges les plus magnifiques furent accordés. D'abord ils ne pouvaient être jugés que par le pape; mais un juge placé si loin et si haut n'était guère réclamé; ainsi les Templiers étaient juges dans leurs causes. Ils pouvaient encore y être témoins, tant on avait foi dans leur loyauté! Il leur était défendu d'accorder aucune de leurs commanderies à la sollicitation des grands ou des rois. Ils ne pouvaient payer ni droit, ni tribut, ni péage.

Chacun désirait naturellement participer à de tels priviléges. Innocent III lui-même voulut être affilié à l'ordre; Philippe le Bel le demanda en vain.

Mais quand cet ordre n'eût pas eu ces grands et magnifiques priviléges, on s'y serait présenté en foule. Le Temple avait pour les imaginations un attrait de mystère et de vague terreur. Les réceptions avaient lieu dans les églises de l'ordre, la nuit et portes fermées. Les membres inférieurs en étaient exclus. On disait que si le roi de France lui-même y eût pénétré, il n'en serait pas sorti.

La forme de réception était empruntée aux rites dramatiques et bizarres, aux *mystères* dont l'église antique ne craignait pas d'entourer les choses

saintes. Le récipiendaire était présenté d'abord comme un pécheur, un mauvais chrétien, un renégat. Il reniait, à l'exemple de saint Pierre; le reniement, dans cette pantomime, s'exprimait par un acte [1] : cracher sur la croix. L'ordre se chargeait de réhabiliter ce renégat, de l'élever d'autant plus que sa chute était plus profonde. Ainsi dans la fête des fols ou idiots (*fatuorum*), l'homme offrait l'hommage même de son imbécillité, de son infamie, à l'Église qui devait le régénérer. Ces comédies sacrées, chaque jour moins comprises, étaient de plus en plus dangereuses, plus capables de scandaliser un âge prosaïque qui ne voyait que la lettre et perdait le sens du symbole.

Elles avaient ici un autre danger. L'orgueil du

[1] Voyez plus loin les motifs qui nous ont décidé à regarder ce point comme hors de doute. — Le XIVe siècle ne voyait probablement qu'une singularité suspecte dans la fidélité des Templiers aux anciennes traditions symboliques de l'Église, par exemple dans leur prédilection pour le nombre trois. On interrogeait *trois* fois le récipiendaire avant de l'introduire dans le chapitre. Il demandait par *trois* fois le pain et l'eau, et la société de l'ordre. Il faisait *trois* vœux. Les chevaliers observaient *trois* grands jeûnes. Ils communiaient *trois* fois l'an. L'aumône se faisait dans toutes les maisons de l'ordre *trois* fois la semaine. Chacun des chevaliers devait avoir *trois* chevaux. On leur disait la messe *trois* fois la semaine. Ils mangeaient de la viande *trois* jours de la semaine seulement. Dans les jours d'abstinence, on pouvait leur servir *trois* mets différents. Ils adoraient la croix solennellement à *trois* époques de l'année. Ils juraient de ne pas fuir en présence de *trois* ennemis. On flagellait par *trois* fois en plein chapitre ceux qui avaient mérité cette correction, etc., etc. Même remarque pour les accusations dont ils furent l'objet. On leur reprocha de renier *trois* fois, de cracher *trois* fois sur la croix. « *Ter abnegabant, et horribili crudelitate ter in faciam spuebant ejus.* » Circul. de Philippe le Bel, du 14 septembre 1307. « Et li fait renier par trois fois le prophète et par trois fois crachier sur la croix. » Instruct. de l'inquisiteur Guillaume de Paris. Rayn., p. 4.

Temple pouvait laisser dans ses formes une équivoque impie. Le récipiendaire pouvait croire qu'au delà du christianisme vulgaire, l'ordre allait lui révéler une religion plus haute, lui ouvrir un sanctuaire derrière le sanctuaire. Ce nom du Temple n'était pas sacré pour les seuls chrétiens. S'il exprimait pour eux le Saint-Sépulcre, il rappelait aux juifs, aux musulmans, le temple de Salomon [1]. L'idée du Temple, plus haute et plus générale que celle même de l'Église, planait en quelque sorte par-dessus toute religion. L'Église datait, et le Temple ne datait pas. Contemporain de tous les âges, c'était comme un symbole de la perpétuité religieuse. Même après la ruine des Templiers, le Temple subsiste, au moins comme tradition, dans les enseignements d'une foule de sociétés secrètes, jusqu'au Rose-Croix, jusqu'aux Francs-Maçons [2].

L'Église est la maison du Christ, le Temple celle du Saint-Esprit. Les gnostiques prenaient, pour leur grande fête, non pas Noël ou Pâques, mais la Pentecôte, le jour où l'Esprit descendit. Jusqu'à quel point ces vieilles sectes subsistèrent-elles au moyen âge ? Les Templiers y furent-ils affiliés ? De telles questions, malgré les ingénieuses conjectures

[1] Dans quelques monuments anglais, l'ordre du Temple est appelé Militia Templi Salomonis. (*Ms. Biblioth. Cottontanæ et Bodleianæ*). Ils sont aussi nommés Fratres militiæ Salomonis dans une charte de 1197, Ducange. Rayn., p. 2.

[2] Il est possible que les Templiers qui échappèrent se soient fondus dans des sociétés secrètes. En Écosse, ils disparaissent tous, excepté deux. Or, on a remarqué que les plus secrets mystères de la franc-maçonnerie sont réputés émanés d'Écosse, et que les hauts grades y sont nommés Écossais. V. Grouvelle et les écrivains qu'il a suivis, Munter, Moldenhawer, Nicolaï, etc.

des modernes, resteront toujours obscures dans l'insuffisance des monuments [1].

Ces doctrines intérieures du Temple semblent tout à la fois vouloir se montrer et se cacher. On croit les reconnaître, soit dans les emblèmes étranges sculptés au portail de quelques églises, soit dans le dernier cycle épique du moyen âge, dans ces poëmes où la chevalerie épurée n'est plus qu'une odyssée, un voyage héroïque et pieux à la recherche du Graal. On appelait ainsi la sainte coupe qui reçut le sang du Sauveur. La simple vue de cette coupe prolonge la vie de cinq cents années. Les enfants seuls peuvent en approcher sans mourir. Autour du Temple qui la contient veillent en armes les Templistes, ou chevaliers du Graal [2].

Cette chevalerie plus qu'ecclésiastique, ce froid et trop pur idéal, qui fut la fin du moyen âge et sa dernière rêverie, se trouvait, par sa hauteur même, étranger à toute réalité, inaccessible à toute pratique. Le templiste resta dans les poëmes, figure nuageuse et quasi-divine. Le Templier s'enfonça dans la brutalité.

Je ne voudrais pas m'associer aux persécuteurs de ce grand ordre. L'ennemi des Templiers les a lavés sans le vouloir; les tortures par lesquelles il leur arracha de honteux aveux semblent une présomption d'innocence. On est tenté de ne pas croire des malheureux qui s'accusent dans les gênes. S'il

[1] Voyez Hammer, Mémoire sur deux coffrets gnostiques, p. 7. V., aussi le mémoire du même dans les Mines d'Orient et la réponse de M. Raynouard. (Michaud, *Hist. des croisades*, éd. 1828, t. V, p. 572).

[2] Voyez mon *Histoire de France*, t. III, chapitre VIII.

y eut des souillures, on est tenté de ne plus les voir, effacées qu'elles furent dans la flamme des bûchers.

Il subsiste cependant de graves aveux, obtenus hors de la question et des tortures. Les points mêmes qui ne furent pas prouvés n'en sont pas moins vraisemblables pour qui connaît la nature humaine, pour qui considère sérieusement la situation de l'ordre dans ces derniers temps.

Il était naturel que le relâchement s'introduisît parmi des moines guerriers, des cadets de la noblesse, qui couraient les aventures loin de la chrétienté, souvent loin des yeux de leurs chefs, entre les périls d'une guerre à mort et les tentations d'un climat brûlant, d'un pays d'esclaves, de la luxurieuse Syrie. L'orgueil et l'honneur les soutinrent tant qu'il y eut espoir pour la Terre sainte. Sachons-leur gré d'avoir résisté si longtemps, lorsqu'à chaque croisade leur attente était si tristement déçue, lorsque toute prédiction mentait, que les miracles promis s'ajournaient toujours. Il n'y avait pas de semaine que la cloche de Jérusalem ne sonnât l'apparition des Arabes dans la plaine désolée. C'était toujours aux Templiers, aux Hospitaliers à monter à cheval, à sortir des murs... Enfin ils perdirent Jérusalem, puis Saint-Jean-d'Acre. Soldats délaissés, sentinelles perdues, faut-il s'étonner si, au soir de cette bataille de deux siècles, les bras leur tombèrent?

La chute est grave après les grands efforts. L'âme montée si haut dans l'héroïsme et la sainteté tombe bien lourde en terre... Malade et aigrie, elle se plonge dans le mal avec une faim sauvage, comme pour se venger d'avoir cru.

Telle paraît avoir été la chute du Temple. Tout ce qu'il y avait eu de saint en l'ordre devint péché et souillure. Après avoir tendu de l'homme à Dieu, il tourna de Dieu [1] à la Bête. Les pieuses agapes, les fraternités héroïques, couvrirent de sales amours de moines [2]. Ils cachèrent l'infamie en s'y mettant plus avant. Et l'orgueil y trouvait encore son compte; ce peuple éternel, sans famille ni génération charnelle, recruté par l'élection et l'esprit, faisait montre de son mépris pour la femme [3], se suffisant à lui-même et n'aimant rien hors de soi.

Comme ils se passaient de femmes, ils se passaient aussi de prêtres, péchant et se confessant entre eux [4]. Et ils se passèrent de Dieu encore. Ils es-

[1] Sans parler de notre dicton populaire « Boire comme un Templier, » les Anglais en avaient un autre : « Dum erat juvenis sæcularis, omnes pueri clamabant publice et vulgariter unus ad alterum : Custodiatis vobis ab osculo Templariorum. » Conc. Britann.

[2] La règle austère que l'ordre reçut à son origine semble à sa chute un acte d'accusation terrible : « Domus hospitis non careat lumine, ne tenebrosus hostis... Vestiti autem camisiis dormiant, et cum femoralibus dormiant. Dormientibus itaque fratribus usque mane nunquam deerit lucerna... » Actes du concile de Troyes, 1128. Ap. Dup. Templ. 92-102.

[3] Voyez cependant *Processus contra Templarios*, *ms. de la Biblioth. royale*. Ce qu'on y lit dans les Articles de l'interrogatoire sur leurs relations avec les femmes (*Item, les maitres feisient freres et suers du Temple... Proc. ms. folio* 10-11) doit s'entendre des affiliés de l'ordre; il y en avait des deux sexes (V. Dup. 99, 102), mais il ne me souvient pas d'avoir lu aucun aveu sur ce point, même dans les dépositions les plus contraires à l'ordre. Ils avouent plutôt une autre infamie bien plus honteuse (1837). — Depuis j'ai publié les deux premiers volumes des pièces du procès des Templiers, avec une introduction, 1841-1851. J'y renvoie le lecteur (1860).

[4] « La manere de tenir chapitre et d'assoudre. Après chapitre dira le mestre ou cely que tendra le chapitre : Beaux seigneurs frères, le pardon de nostre chapitre est tiels, que cil qui ostast

sayèrent des superstitions orientales, de la magie sarrasine. D'abord symbolique, le reniement devint réel ; ils abjurèrent un Dieu qui ne donnait pas la victoire ; ils le traitèrent comme un Dieu infidèle qui les trahissait, l'outragèrent, crachèrent sur la croix.

Leur vrai Dieu, ce semble, devint l'ordre même. Ils adorèrent le Temple et les Templiers, leurs chefs, comme Temples vivants. Ils symbolisèrent par les cérémonies les plus sales et les plus repoussantes le dévouement aveugle, l'abandon complet de la volonté. L'ordre, se serrant ainsi, tomba dans une farouche religion de soi-même, dans un satanique égoïsme. Ce qu'il y a de souverainement diabolique dans le Diable, c'est de s'adorer.

Voilà, dira-t-on, des conjectures. Mais elles ressortent trop naturellement d'un grand nombre d'aveux obtenus sans avoir recours à la torture, particulièrement en Angleterre [1].

Que tel ait été d'ailleurs le caractère général de

les almones de la meson à toute male resoun, ou tenist aucune chose en noun de propre, ne prendreit u tens ou pardon de nostre chapitre. Mes toutes les choses que *vous lessez à dire pour hounte de la char*, ou poor de la justice de la mesoun, qe lein ne la prenge requer Dieu pour la requestre de la sue douce Mere le vous pardoint. » Conciles d'Angleterre, édit. 1737, t. II, p. 383.

[1] Les dépositions les plus sales, et qui paraîtraient avec le plus de vraisemblance dictées par la question, sont celles des témoins anglais, qui pourtant n'y furent pas soumis.

« Post redditas gratias capellanus ordinis Templi increpavit fratres, dicens : « Diabolus comburet vos » vel similia verba... Et vidit braccias unius fratrum Templi et ipsum tenentem faciem versus occidentem et posteriora versus altare... » 359, « Ostendebatur imago crucifixi et dicebatur ei, quod sicut antea honoraverat ipsum sic modo vituperaret, et conspueret in eum : quod et fecit. Item dictum fuit ei quod, depositis bracciis, verteret dorsum ad crucifixum : quod lacrymando fecit... » Ibidem, 369.

...ion que personne n'avou

Mais quand même ces in
raient été universelles dans
pas suffi pour entraîner sa
les aurait couvertes et étouff
tres désordres ecclésiastiqne
du Temple, c'est qu'il était t
sant. Il y eut une autre cau
la dirai tout à l'heure.

A mesure que la faveur des
nuait en Europe, à mesure
la croisade, on donnait davan
s'en dispenser. Les affiliés
nombrables. Il suffisait de pa
niers par an. Beaucoup de ge
biens, leurs personnes mêm
Provence se donnèrent ainsi.
son royaume (Alphonse le B
mais le royaume n'y consentit

On peut juger du nombr
sessions des Templiers par

dans la chrétienté [1]. Dans une seule province d'Espagne, au royaume de Valence, ils avaient dix-sept places fortes. Ils achetèrent argent comptant le royaume de Chypre, qu'ils ne purent, il est vrai, garder.

Avec de tels priviléges, de telles richesses, de telles possessions, il était bien difficile de rester humbles [2]. Richard Cœur-de-Lion disait en mourant : « Je laisse mon avarice aux moines de Cîteaux, ma luxure aux moines gris, ma superbe aux Templiers. »

Au défaut de musulmans, cette milice inquiète et indomptable guerroyait contre les chrétiens. Ils firent la guerre au roi de Chypre et au prince d'Antioche. Ils détrônèrent le roi de Jérusalem Henri II et le duc de Croatie. Ils ravagèrent la Thrace et la Grèce. Tous les croisés qui revenaient de Syrie ne parlaient que des trahisons des Templiers, de leurs liaisons avec les infidèles [3]. Ils étaient notoirement en rapport avec les Assassins de Syrie [4]; le peuple remarquait avec effroi l'analogie de leur costume avec celui des sectateurs du Vieux de la Montagne. Ils avaient accueilli le Soudan dans leurs maisons, permis le culte mahométan, averti les infidèles de

[1] « Habent Templarii in christianitate novem millia manerio-rum... » Math. Pâris, p. 417. Plus tard la chronique de Flandre leur attribue 10,500 manoirs. Dans la sénéchaussée de Beaucaire, l'ordre avait acheté en quarante ans pour 10,000 livres de rentes. — Le seul prieuré de Saint-Gilles avait 54 commanderies. Grouvelle, p. 196.

[2] Dans leurs anciens statuts on lit : « Regula pauperum commilitonum templi Salomonis. »

[3] « Et Acre une cité trahirent-ils par leur grand mesprison. » Chron. de S. Denys.

[4] Voyez Hammer.

l'arrivée de Frédéric II[1]. Dans leurs rivalités furieuses contre les Hospitaliers, ils avaient été jusqu'à lancer des flèches dans le Saint-Sépulcre[2]. On assurait qu'ils avaient tué un chef musulman, qui voulait se faire chrétien pour ne plus leur payer tribut.

La maison de France particulièrement croyait avoir à se plaindre des Templiers. Ils avaient tué Robert de Brienne à Athènes. Ils avaient refusé d'aider à la rançon de Saint-Louis[3]. En dernier lieu ils s'étaient déclarés pour la maison d'Aragon contre celle d'Anjou.

Cependant la Terre sainte avait été définitivement perdue en 1191 et la croisade terminée. Les chevaliers revenaient inutiles, formidables, odieux. Ils rapportaient au milieu de ce royaume épuisé, et sous les yeux d'un roi famélique, un monstrueux trésor de cent cinquante mille florins d'or, et en argent la charge de dix mulets[4]. Qu'allaient-ils

[1] Dupuy.

[2] En 1259, l'animosité fut poussée à un tel excès, qu'ils se livrèrent une bataille dans laquelle les Templiers furent taillés en pièces. Les historiens disent qu'il n'en échappa qu'un seul.

[3] Joinville, p. 81, ap. Dup., Pr., p. 163-164. — Lorsqu'on effectuait le payement de la rançon, il manquait 30,000 livres. Joinville ria les Templiers de les prêter au roi. Ils refusèrent et dirent : « Vous savez que nous recevons les commandes en tel manière que par nos serements nous ne les poons délivrer, mès que à ceulz qui les nous baillent. » Cependant ils dirent qu'on pouvait leur prendre cet argent de force, que l'ordre avait dans la ville d'Acre de quoi se dédommager. Joinville se rendit alors sur leur « mestre galie, » et, descendu dans la cale, demanda les clefs d'un coffre qu'il voyait devant lui. On les lui refusa, il prit une cognée, la leva et menaça de *faire la clef le roy*. Alors le maréchal du Temple le prit à témoin qu'il lui faisait violence, et lui donna la clef. Joinville, p. 81, éd. 1761.

[4] Arch. du Vatican, Rayn.

faire en pleine paix de tant de forces et de richesses? Ne seraient-ils pas tentés de se créer une souveraineté dans l'Occident, comme les chevaliers Teutoniques l'ont fait en Prusse, les Hospitaliers dans les îles de la Méditerranée, et les Jésuites au Paraguay[1]. S'ils étaient unis aux Hospitaliers, aucun roi du monde n'eût pu leur résister[2]. Il n'était point d'État où ils n'eussent des places fortes. Ils tenaient à toutes les familles nobles. Ils n'étaient guère en tout, il est vrai, plus de quinze mille chevaliers; mais c'étaient des hommes aguerris, au milieu d'un peuple qui ne l'était plus, depuis la cessation des guerres des seigneurs. C'étaient d'admirables cavaliers, les rivaux des Mameluks, aussi intelligents, lestes et rapides, que la pesante cavalerie féodale était lourde et inerte. On les voyait partout orgueilleusement chevaucher sur leurs admirables chevaux arabes, suivis chacun d'un écuyer, d'un servant d'armes, sans compter les esclaves noirs. Ils ne pouvaient varier leurs vêtements, mais ils avaient de précieuses armes orientales, d'un acier de fine trempe et damasquinées richement.

Ils sentaient bien leurs forces. Les Templiers d'Angleterre avaient osé dire au roi Henri III : « Vous serez roi tant que vous serez juste. » Dans leur

[1] Ces ordres également puissants furent également attaqués. Les évêques livoniens portèrent contre les chevaliers Teutoniques des accusations non moins graves. De Jean XXII à Innocent VI, les Hospitaliers eurent à soutenir les mêmes attaques. Les Jésuites y succombèrent.

[2] En Castille, les Templiers, les Hospitaliers et les chevaliers de Saint-Jacques avaient uu traité de garantie contre le roi même.

bouche, ce mot était une menace. Tout cela donnait à penser à Philippe le Bel.

Il en voulait à plusieurs d'entre eux de n'avoir souscrit l'appel contre Boniface qu'avec réserve, *sub protestationibus*. Ils avaient refusé d'admettre le roi dans l'ordre. Ils l'avaient refusé, et ils l'avaient servi, double humiliation. Il leur devait de l'argent [1]; le Temple était une sorte de banque, comme l'ont été souvent les temples de l'antiquité [2]. Lorsqu'en 1306 il trouva un asile chez eux contre le peuple soulevé, ce fut sans doute pour lui une occasion d'admirer ces trésors de l'ordre; les chevaliers étaient trop confiants, trop fiers pour lui rien cacher.

La tentation était forte pour le roi [3]. Sa victoire de Mons-en-Puelle l'avait ruiné. Déjà contraint de rendre la Guyenne, il l'avait été encore de lâcher la Flandre flamande. Sa détresse pécuniaire était ex-

[1] « Is magistrum ordinis exosum habuit, propter importunam pecuniæ exactionem, quam, in nuptiis filiæ suæ Isabellæ, ei mutua dederat. » Thomas de la Moor, in Vitâ Eduardi, apud Baluze, Pap. Aven., notæ, p. 189. — Le Temple avait, à diverses époques, servi de dépôt aux trésors du roi. Philippe-Auguste (1190) ordonne que tous ses revenus, pendant son voyage d'outre-mer, soient portés au Temple et enfermés dans des coffres, dont ses agents auront une clef et les Templiers une autre. Philippe le Hardi ordonne qu'on y dépose les épargnes publiques. — Le trésorier des Templiers s'intitulait Trésorier du Temple et du Roi, et même Trésorier du Roi au Temple. Sauval, II, 37.

[2] Mitford.

[3] V. dans Dupuy un pamphlet que Philippe le Bel se fit probablement adresser : « Opinio cujusdam prudentis regi Philippo, ut regnum Hieros, et Cypri acquireret pro altero filiorum suorum, ac de invasione regni Ægypti et de dispositione bonorum ordinis Templariorum. » — V. aussi Walsingham. — L'idée d'appliquer leurs biens au service de la Terre sainte aurait été de Raymond Lulle. Baluze, Pap. Aven.

trême, et pourtant il lui fallut révoquer un impôt contre lequel la Normandie s'était soulevée. Le peuple était si ému, qu'on défendit les rassemblements de plus de cinq personnes. Le roi ne pouvait sortir de cette situation désespérée que par quelque grande confiscation. Or, les juifs ayant été chassés, le coup ne pouvait frapper que sur les prêtres ou sur les nobles, ou bien sur un ordre qui appartenait aux uns ou aux autres, mais qui, par cela même, n'appartenait exclusivement ni à ceux-ci, ni à ceux-là, ne serait défendu par personne. Loin d'être défendus, les Templiers furent plutôt attaqués par leurs défenseurs naturels. Les moines les poursuivirent. Les nobles, les plus grands seigneurs de France donnèrent par écrit leur adhésion au procès.

Philippe le Bel avait été élevé par un dominicain. Il avait pour confesseur un dominicain. Longtemps ces moines avaient été amis des Templiers, au point même qu'ils s'étaient engagés à solliciter de chaque mourant qu'ils confesseraient un legs pour le Temple[1]. Mais peu à peu les deux ordres étaient devenus rivaux. Les dominicains avaient un ordre militaire à eux[2], les *Cavalieri gaudenti*, qui ne prit pas grand essor. A cette rivalité accidentelle il faut ajouter une cause fondamentale de haine. Les Templiers étaient nobles; les dominicains, les Mendiants, étaient en grande partie roturiers, quoi-

[1] Statuts du chapitre général des dominicains en 1243.

[2] Voyez l'histoire de cet ordre, par le dominicain Federici, 1787. Ils profitèrent pourtant des biens du Temple; plusieurs Templiers passèrent dans leur ordre.

que dans le tiers-ordre ils comptassent des laïque illustres et même des rois.

Dans les Mendiants, comme dans les légistes con seillers de Philippe le Bel, il y avait contre le nobles, les hommes d'armes, les chevaliers, un fonds commun de malveillance, un levain de haine niveleuse. Les légistes devaient haïr les Templiers comme moines; les dominicains les détestaient comme gens d'armes, comme moines mondains, qui réunissaient les profits de la sainteté et l'orgueil de la vie militaire. L'ordre de saint Dominique, inquisiteur dès sa naissance, pouvait se croire obligé en conscience de perdre en ses rivaux des mécréants doublement dangereux, et par l'importation des superstitions sarrasines, et par leurs liaisons avec les mystiques occidentaux, qui ne voulaient plus adorer que le Saint-Esprit.

Le coup ne fut pas imprévu, comme on l'a dit. Les Templiers eurent le temps de le voir venir[1]. Mais l'orgueil les perdit; ils crurent toujours qu'on n'oserait.

Le roi hésitait en effet. Il avait d'abord essayé des moyens indirects. Par exemple, il avait demandé à être admis dans l'ordre. S'il eût réussi, il se serait probablement fait grand maître, comme fit Ferdinand le Catholique pour les ordres militaires d'Espagne. Il aurait appliqué les biens du Temple à son usage, et l'ordre eût été conservé.

[1] Ils avaient de sombres pressentiments. Un Templier anglais rencontrant un chevalier nouvellement reçu : « Esne frater noster receptus in ordine? Cui respondens : Ita. Et ille : Si sederes super campanile Sancti Pauli Londini, non posses videre majora infortunia quam tibi contingent antequam moriaris. » Concil. Brit.

Depuis la perte de la Terre sainte, et même antérieurement, on avait fait entendre aux Templiers qu'il serait urgent de les réunir aux Hospitaliers[1]. Réuni à un ordre plus docile, le Temple eût présenté peu de résistance au roi.

Ils ne voulurent point entendre à cela. Le grand maître, Jacques Molay, pauvre chevalier de Bourgogne, mais vieux et brave soldat qui venait de s'honorer en Orient par les derniers combats qu'y rendirent les chrétiens, répondit que saint Louis avait, il est vrai, proposé autrefois la réunion des deux ordres, mais que le roi d'Espagne n'y avait point consenti; que pour que les Hospitaliers fussent réunis aux Templiers, il faudrait qu'ils s'amendassent fort; que les Templiers étaient plus exclusivement fondés pour la guerre[2]. Il finissait par ces paroles hautaines : « On trouve beaucoup de gens qui voudraient ôter aux religieux leurs biens plutôt que de leur en donner... Mais si l'on fait cette union des deux ordres, cette Religion sera si forte et si puissante, qu'elle pourra bien défendre ses droits contre toute personne au monde. »

Pendant que les Templiers résistaient si fièrement à toute concession, les mauvais bruits allaient se fortifiant. Eux-mêmes y contribuaient. Un chevalier disait à Raoul de Presles, l'un des hommes les plus graves du temps, « que dans le chapitre géné-

[1] Le concile de Saltzbourg, tenu en 1272, et plusieurs autres assemblées ecclésiastiques, avaient proposé cette réunion.

[2] « Si unio fieret, multum oporteret quod Templarii lararentur, vel Hospitalarii restringerentur in pluribus. Et ex hoc possent animarum pericula provenire... Religio Hospitalariorum super hospitalitate fundata est. Templarii vero super militia propriè sunt fundati. » Dupuy, Pr., p. 180.

ral de l'ordre, il y avait une chose si secrète, que si pour son malheur quelqu'un la voyait, fût-ce le roi de France, nulle crainte de tourment n'empêcherait ceux du chapitre de le tuer, selon leur pouvoir[1]. »

Un Templier nouvellement reçu avait protesté contre la forme de réception devant l'official de Paris[2]. Un autre s'en était confessé à un cordelier, qui lui donna pour pénitence de jeûner tous les vendredis un an durant sans chemise. Un autre enfin, qui était de la maison du pape, « lui avait ingénument confessé tout le mal qu'il avait reconnu en son ordre, en présence d'un cardinal, son cousin, qui écrivit à l'instant cette déposition. »

On faisait en même temps courir des bruits sinistres sur les prisons terribles où les chefs de l'ordre plongeaient les membres récalcitrants. Un des chevaliers déclara « qu'un de ses oncles était entré dans l'ordre sain et gai, avec chiens et faucons; au bout de trois jours, il était mort. »

Le peuple accueillait avidement ces bruits, il trouvait les Templiers trop riches[3] et peu géné-

[1] Dupuy.

Un autre disait : « Esto quod esses pater meus et posses fieri summus magister totius ordinis, nolem quod intrares, quia habemus tres articulos inter nos in ordine nostro quos nunquam aliquis sciet nisi Deus et diabolus, et nos, fratres illius ordinis (51 test., p. 361). » — V. les histoires qui couraient sur des gens qui auraient été tués pour avoir vu les cérémonies secrètes du Temple. Concil. Brit., II, 361.

[2] C'est le premier des cent quarante déposants. Dupuy a tronqué le passage. V. le ms. aux archives du royaume. K. 413.

Tosjors achetaient sans vendre...
Tant va pot à eau qu'il brise.
Chron. en vers, citée par Rayn.

reux. Quoique le grand maître dans ses interrogatoires vante la munificence de l'ordre, un des griefs portés contre cette opulente corporation, c'est « que les aumônes ne s'y faisaient pas comme il convenait[1] ».

Les choses étaient mûres. Le roi appela à Paris le grand maître et les chefs; il les caressa, les combla, les endormit. Ils vinrent se faire prendre au filet comme les protestants à la Saint-Barthélemy.

Il venait d'augmenter leurs priviléges[2]. Il avait prié le grand maître d'être le parrain d'un de ses enfants.

Le 12 octobre, Jacques Molay, désigné par lui avec d'autres grands personnages, avait tenu le poêle à l'enterrement de la belle-sœur de Philippe. Le 13, il fut arrêté avec les cent quarante Templiers qui étaient à Paris.

Le même jour, soixante le furent à Beaucaire, puis une foule d'autres par toute la France.

On s'assura de l'assentiment du peuple et de

[1] En Écosse, on leur reprochait, outre leur cupidité, de n'être pas hospitaliers. « Item dixerunt quod pauperes ad hospitalitatem libenter non recipiebant, sed, timoris causa, divites et potentes solos; et quod multum erant cupidi aliena bona per fas et nefas pro suo ordine adquirere. » Concil. Brit., 40e témoin d'Écosse, p. 382.

[2] Il est curieux de voir avec quelle prodigalité d'éloges et de faveurs il les attirait dans son royaume dès 1304 : « Philippus, Dei gratia Francorum Rex, opera misericordiæ, magnifica plenitudo quæ in sancta domo militiæ Templi, divinitus instituta, longe lateque per orbem terrarum exercentur... merito nos inducunt ut dictæ domui Templi et fratribus ejusdem in regno nostro ubilibet constitutis, quos sincere diligimus et prosequi favore cupimus speciali, regiam liberalitatis dextram extendimus. » Rayn., p. 44.

l'Université[1]. Le jour même de l'arrestation, les bourgeois furent appelés par paroisses et par confréries au jardin du roi dans la Cité; des moines y prêchèrent. On peut juger de la violence de ces prédications populaires par celle de la lettre royale, qui courut par toute la France : « Une chose amère, une chose déplorable, une chose horrible à penser, terrible à entendre! chose exécrable de scélératesse, détestable d'infamie!... Un esprit, doué de raison, compatit et se trouble dans sa compassion, en voyant une nature qui s'exile elle-même hors des bornes de la nature, qui oublie son principe, qui méconnaît sa dignité, qui, prodigue de soi, s'assimile aux bêtes dépourvues de sens; que dis-je? qui dépasse la brutalité des bêtes elles-mêmes!... » On juge de la terreur et du saisissement avec lesquels une telle lettre fut reçue de toute âme chrétienne. C'était comme un coup de trompette du jugement dernier.

Suivait l'indication sommaire des accusations: reniement, trahison de la chrétienté au profit des infidèles, initiation dégoûtante, prostitution mutuelle; enfin, le comble de l'horreur, cracher sur la croix[2]!

[1] Le roi s'étudia toujours à lui faire partager l'examen et aussi la responsabilité de cette affaire. Nogaret lut l'acte d'accusation devant la première assemblée de l'Université, tenue dès le lendemain de l'arrestation. Une autre assemblée de tous les maîtres et de tous les écoliers de chaque faculté fut tenue au Temple : on y interrogea le grand maître et quelques autres. Ils le furent encore dans une seconde assemblée.

[2] Voyez les nombreux articles de l'acte d'accusation (Dup.). Il est curieux de le comparer à une autre pièce du même genre, à la bulle du pape Grégoire IX aux électeurs d'Hildesheim, Lu-

Tout cela avait été dénoncé par des Templiers. Deux chevaliers, un Gascon et un Italien, en prison pour leurs méfaits, avaient, disait-on, révélé tous les secrets de l'ordre.

Ce qui frappait le plus l'imagination, c'étaient les bruits qui couraient sur une idole qu'auraient adorée les Templiers.

Les rapports variaient. Selon les uns, c'était une tête barbue; d'autres disaient une tête à trois faces. Elle avait, disait-on encore, des yeux étincelants. Selon quelques-uns, c'était un crâne d'homme. D'autres y substituaient un chat[1].

beck, etc., contre les Stadhinghiens (Rayn., ann. 1234, XIII p. 446-7). C'est avec plus d'ensemble l'accusation contre les Templiers.

Cette conformité prouverait-elle, comme le veut M. de Hammer, l'affiliation des Templiers à ces sectaires ?

[1] Selon les plus nombreux témoignages, c'était une tête effrayante à la longue barbe blanche, aux yeux étincelants (Rayn., p. 261) qu'on les accusait d'adorer. Dans les instructions que Guillaume de Paris envoyait aux provinces, il ordonnait de les interroger sur « une ydole qui est en forme d'une teste d'homme à grant barbe ». Et l'acte d'accusation que publia la cour de Rome portait, art. 16 : « Que dans toutes les provinces ils avaient des idoles, c'est-à-dire des têtes dont quelques-unes avaient trois faces et d'autres une seule, et qu'il s'en trouvait qui avaient un crâne d'homme. » Art. 47 et suivants : « Que dans les assemblées et surtout dans les grands chapitres, ils adoraient l'idole comme un Dieu, comme leur sauveur, disant que cette tête pouvait les sauver, qu'elle accordait à l'ordre toutes les richesses et qu'elle faisait fleurir les arbres et germer les plantes de la terre. » Rayn. p. 287. Les nombreuses dépositions des Templiers en France, en Italie, plusieurs témoignages indirects en Angleterre, répondirent à ce chef d'accusation et ajoutèrent quelques circonstances. On adorait cette tête comme celle d'un Sauveur, « quoddam caput cum barba, quod adorant et vocant Salvatorem suum ». (Rayn., p. 288). Deodat Jaffet, reçu à Pedenat, dépose que celui qui le recevait lui montra une tête ou idole qui lui parut avoir trois faces, en lui disant : « Tu dois l'adorer comme ton Sauveur et le

ple avec son Trésor des chartes, avec une armée de gens de loi, pour instrumenter, inventorier. Cette belle saisie l'avait fait riche tout d'un coup.

11), etc. C'était pour les gnostiques le Paraclet descendu sur les apôtres en forme de langue de feu. Le baptême gnostique était en effet un baptême de feu. Peut-être faut-il voir une allusion à quelque cérémonie de ce genre dans ces bruits qui couraient dans le peuple contre les Templiers « qu'un enfant nouveau engendré d'un Templier et une pucelle estoit cuit et rosty au feu, et toute la graisse ostée et de celle estoit sacrée et ointe leur idole » (Chron. de Saint-Denis, p. 28). Cette prétendue idole ne serait-elle pas une représentation du Paraclet dont la fête (la Pentecôte) était la plus grande solennité du Temple ? Ces têtes, dont une devait se trouver dans chaque chapitre, ne furent point retrouvées, il est vrai, sauf une seule, mais elle portait l'inscription LIII. La publicité et l'importance qu'on donnait à ce chef d'accusation décidèrent sans doute les Templiers à en faire au plus tôt disparaître la preuve. Quant à la tête saisie au chapitre de Paris, ils la firent passer pour un reliquaire, la tête de l'une des onze mille vierges (Rayn. p. 299). — Elle avait une grande barbe d'argent.

CHAPITRE IV

Suite. Destruction de l'ordre du Temple. 1307-1314.

L'étonnement du pape fut extrême quand il apprit que le roi se passait de lui dans la poursuite d'un ordre qui ne pouvait être jugé que par le Saint-Siége. La colère lui fit oublier sa servilité ordinaire, sa position précaire et dépendante au milieu des États du roi. Il suspendit les pouvoirs des juges ordinaires, archevêques et évêques, ceux même des inquisiteurs.

La réponse du roi est rude. Il écrivit au pape : « Que Dieu déteste les tièdes; que ces lenteurs sont une sorte de connivence avec les crimes des accusés; que le pape devrait plutôt exciter les évêques. Ce serait une grave injure aux prélats de leur ôter le ministère qu'ils tiennent de Dieu. Ils n'ont pas mérité cet outrage; ils ne le supporteront pas; le roi ne pourrait le tolérer sans violer son serment... Saint Père, quel est le sacrilége qui osera vous conseiller de mépriser ceux que Jésus-Christ envoie, ou plutôt Jésus lui-même?.... Si l'on suspend les inquisiteurs, l'affaire ne finira jamais... Le roi n'a pas pris la chose en main comme accu-

sateur, mais comme champion de la foi et défenseur de l'Église, dont il doit rendre compte à Dieu[1]. »

Philippe laissa croire au pape qu'il allait lui remettre les prisonniers entre les mains; il se chargeait seulement de garder les biens pour les appliquer au service de la Terre sainte (25 décembre 1307). Son but était d'obtenir que le pape rendît aux évêques et aux inquisiteurs leurs pouvoirs qu'il avait suspendus. Il lui envoya soixante-douze Templiers à Poitiers, et fit partir de Paris les principaux de l'ordre; mais il ne les fit pas avancer plus loin que Chinon. Le pape s'en contenta; il obtint les aveux de ceux de Poitiers. En même temps, il leva la suspension des juges ordinaires, se réservant seulement le jugement des chefs de l'ordre.

Cette molle procédure ne pouvait satisfaire le roi. Si la chose eût été traînée ainsi à petit bruit et pardonnée, comme au confessionnal, il n'y avait pas moyen de garder les biens. Aussi, pendant que le pape s'imaginait tout tenir dans ses mains, le roi faisait instrumenter à Paris par son confesseur, inquisiteur général de France. On obtint sur-le-champ cent quarante aveux par les tortures; le fer et le feu y furent employés[2]. Ces aveux une fois

[1] Dupuy ne donne point cette lettre en entier; probablement elle ne fut point envoyée, mais plutôt répandue dans le peuple. Nous en avons une au contraire du pape (1er décembre 1308), selon laquelle le roi aurait écrit a Clément V, *que des gens de la cour pontificale avaient fait croire aux gens du roi* que le pape le chargeait de poursuivre; le roi se serait empressé *de décharger sa conscience d'un tel fardeau* et de remettre toute l'affaire au pape qui l'en remercie beaucoup. Cette lettre de Clément me paraît, comme l'autre, moins adressée au roi qu'au public; il est probable qu'elle répond à une lettre qui ne fut jamais écrite.

[2] *Archives du royaume*, I, 413. Ces dépositions existent dans un

divulgués, le pape ne pouvait plus arranger la chose. Il envoya deux cardinaux à Chinon demander aux chefs, au grand maître, si tout cela était vrai; les cardinaux leur persuadèrent d'avouer, et ils s'y résignèrent[1]. Le pape en effet les réconcilia, et les recommanda au roi. Il croyait les avoir sauvés.

Philippe le laissait dire et allait son chemin. Au commencement de 1308, il fit arrêter par son cousin le roi de Naples tous les Templiers de Provence[2]. A Pâques, les États du royaume furent assemblés à Tours. Le roi s'y fit adresser un discours singulièrement violent contre le clergé : « Le peuple du royaume de France adresse au roi d'instantes supplications..... Qu'il se rappelle que le prince des fils d'Israël, Moïse, l'ami de Dieu, à qui le Seigneur parlait face à face, voyant l'apostasie des adorateurs du veau d'or, dit : Que chacun prenne le glaive et tue son proche parent... Il n'alla pas pour cela demander le consentement de son frère Aaron, constitué grand prêtre par l'ordre de Dieu... Pourquoi donc le roi très-chrétien ne procéderait-il pas de même, *même contre tout le clergé*, si le clergé errait ainsi, ou soutenait ceux qui errent[3]. »

A l'appui de ce discours, vingt-six princes et

gros rouleau de parchemin, elles ont été fort négligemment extraites par Dupuy, p. 207-212.

[1] « Confessus est abnegationem prædictam, nobis supplicans quatenus quemdam fratrem servientem et familiarem suum, quem secum habebat, volentem confiteri, audiremus. » Lettre des cardinaux. Dupuy, 241.

[2] Charles le Boiteux écrit à ses officiers en leur adressant des *lettres encloses* : « A ce jour que je vous marque, avant qu'il soit clair, voire plutôt en pleine nuict, vous les ouvrirez, 13 janvier 1308. »

[3] Raynouard.

seigneurs se constituèrent accusateurs, et donnèrent procuration pour agir contre les Templiers par-devant le pape et le roi. La procuration est signée des ducs de Bourgogne et de Bretagne, des comtes de Flandre, de Nevers et d'Auvergne, du vicomte de Narbonne, du comte de Talleyrand de Périgord. Nogaret signe hardiment entre Lusignan et Coucy[1].

Armé de ces adhésions, « le roi, dit Dupuy, alla à Poitiers, accompagné d'une grande multitude de gens, qui étaient ceux de ses procureurs que le roi avait retenus près de lui, pour prendre avis sur les difficultés qui pourraient survenir[2]. »

En arrivant, il baisa humblement les pieds au pape. Mais celui-ci vit bientôt qu'il n'obtiendrait rien. Phillippe ne pouvait entendre à aucun ménagement. Il lui fallait traiter rigoureusement les personnes pour pouvoir garder les biens. Le pape, hors de lui, voulait sortir de la ville, échapper à son tyran; qui sait même s'il n'aurait pas fui hors de France? Mais il n'était pas homme à partir sans son argent. Quand il se présenta aux portes avec ses mulets, ses bagages, ses sacs, il ne put passer; il vit qu'il était prisonnier du roi, non moins que les Templiers. Plusieurs fois il essaya de fuir, toujours inutilement. Il semblait que son tout-puissant maître s'amusait des tortures de cette âme misérable, qui se débattait encore.

Clément resta donc et parut se résigner. Il rendit, 1er août 1308, une bulle adressée aux archevê-

[1] Dupuy.
[2] Id.

ques et aux évêques. Cette pièce est singulièrement brève et précise, contre l'usage de la cour de Rome. Il est évident que le pape écrit malgré lui, et qu'on lui pousse la main. Quelques évêques, selon cette bulle, avaient écrit qu'ils ne savaient comment on devrait traiter les accusés qui s'obstineraient à nier, et ceux qui rétracteraient leurs aveux. « Ces choses, dit le pape, n'étaient pas laissées indécises par le droit écrit, dont nous savons que plusieurs d'entre nous ont pleine connaissance; nous n'entendons pour le présent faire en cette affaire un nouveau droit, et nous voulons que vous procédiez selon que le droit exige. »

Il y avait ici une dangereuse équivoque, *jura scripta* s'entendait-il du droit romain ou du droit canonique, ou des règlements de l'inquisition?

Le danger était d'autant plus réel, que le roi ne se dessaisissait pas des prisonniers pour les remettre au pape, comme il le lui avait fait espérer. Dans l'entrevue, il l'amusa encore, il lui promit les biens, pour le consoler de n'avoir pas les personnes; ces biens devaient être réunis à ceux que le pape désignerait. C'était le prendre par son faible; Clément était fort inquiet de ce que ces biens allaient devenir [1].

[1] Il avait même écrit déjà au roi d'Angleterre, pour lui assurer que Philippe les remettait aux agents pontificaux, et pour l'engager à imiter ce bon exemple. Dupuy, p. 201. Lettre du 4 octobre 1307. Toutefois l'ordonnance de mainlevée par laquelle Philippe faisait remettre les biens des Templiers aux délégués du pape n'est que du 15 janvier 1309. Encore, à ces délégués du pape il avait adjoint quelques siens agents qui veillaient à ses intérêts en France et qui, à l'ombre de la commission pontificale, empiétaient sur le domaine voisin. C'est ce que nous apprenons par

Le pape avait rendu (5 juillet 1308) aux juges ordinaires, archevêques et évêques, leurs pouvoirs un instant suspendus. Le 1er août encore, il écrivait qu'on pouvait suivre le droit commun. Et le 12 il remettait l'affaire à une commission. Les commissaires devaient instruire le procès dans la province de Sens, à Paris, évêché dépendant de Sens. D'autres commissaires étaient nommés pour en faire autant dans les autres parties de l'Europe : pour l'Angleterre l'archevêque de Cantorbéry, pour l'Allemagne ceux de Mayence, de Cologne et de Trèves. Le jugement devait être prononcé d'alors en deux ans, dans un concile général, hors de France, à Vienne en Dauphiné, sur terre d'Empire.

La commission, composée principalement d'évêques[1], était présidée par Gilles d'Aiscelin, archevêque de Narbonne, homme doux et faible, de grandes lettres et de peu de cœur. Le roi et le pape, chacun de leur côté, croyaient cet homme tout à eux. Le pape crut calmer plus sûrement encore le mécontentement de Philippe, en adjoignant à la

une réclamation du sénéchal de Gascogne, qui se plaint, au nom d'Édouard II, de ces envahissements du roi de France. Dupuy, p. 312.

Ailleurs il loue magnifiquement le désintéressement de son cher fils, qui n'agit point par avarice, et ne veut rien garder sur ces biens : « Deinde vero, tu, cui, eadem fuerant facinora nuntiata, non typo avaritiæ, cum, de bonis Templariorum nihil tibi appropriare... immo ea nobis administranda, gubernanda, conservanda et custodienda liberaliter et devote dimisisti... » 12 août 1308. Dupuy, p. 240.

[1] Dupuy, p. 240-242. La commission se composait de l'archevêque de Narbonne, des évêques de Bayeux, de Mende, de Limoges, des trois archidiacres de Rouen, de Trente et de Maguelonne, et du prévôt de l'église d'Aix. Les méridionaux, plus dévoués au pape, étaient, comme on le voit, en majorité.

commission le confesseur du roi, moine dominicain et grand inquisiteur de France, celui qui avait commencé le procès avec tant de violence et d'audace.

Le roi ne réclama pas. Il avait besoin du pape. La mort de l'empereur Albert d'Autriche (1er mai 1308) offrait à la maison de France une haute perspective. Le frère de Philippe, Charles de Valois, dont la destinée était de demander tout et de manquer tout, se porta pour candidat à l'Empire. S'il eût réussi, le pape devenait à jamais serviteur et serf de la maison de France; Clément écrivit pour Charles de Valois ostensiblement, secrètement contre lui.

Dès lors, il n'y avait plus de sûreté pour le pape sur les terres du roi. Il parvint à sortir de Poitiers et se jeta dans Avignon (mars 1309). Il s'était engagé à ne pas quitter la France, et de cette façon il ne violait pas, il éludait sa promesse. Avignon, c'était la France, et ce n'était pas la France. C'était une frontière, une position mixte, une sorte d'asile, comme fut Genève pour Calvin, Ferney pour Voltaire. Avignon dépendait de plusieurs et de personne. C'était terre d'Empire, un vieux municipe, une république sous deux rois. Le roi de Naples comme comte de Provence, le roi de France comme comte de Toulouse, avaient chacun la seigneurie d'une moitié d'Avignon. Mais le pape allait y être bien plus roi qu'eux, lui dont le séjour attirerait tant d'argent dans cette petite ville.

Clément se croyait libre, mais traînait sa chaîne. Le roi le tenait toujours par le procès de Boniface. A peine établi dans Avignon, il apprend que Phi-

lippe lui fait amener par les Alpes une armée de témoins. A leur tête marchait ce capitaine de Ferentino, ce Raynaldo de Supino, qui avait été dans l'affaire d'Anagni le bras droit de Nogaret. A trois lieues d'Avignon, les témoins tombèrent dans une embuscade qui leur avait été dressée. Raynaldo se sauva à grand'peine à Nîmes et fit dresser acte, par les gens du roi, de ce guet-apens [1].

Le pape écrivit bien vite à Charles de Valois pour le prier de calmer son frère. Il écrivit au roi lui-même (23 août 1309), que si les témoins étaient retardés dans leur chemin, ce n'était pas sa faute, mais celle des gens du roi, qui devaient pourvoir à leur sûreté. Philippe lui reprochait d'ajourner indéfiniment l'examen des témoins vieux et malades, et d'attendre qu'ils fussent morts. Des partisans de Boniface avaient, disait-on, tué ou torturé des témoins; un de ceux-ci avait été trouvé mort dans son lit. Le pape répond qu'il ne sait rien de tout cela; ce qu'il sait, c'est que pendant ce long procès, les affaires des rois, des prélats, du monde entier, dorment et attendent. Un des témoins qui, dit-on, a disparu, se trouve précisément en France et chez Nogaret.

Le roi avait dénoncé au pape certaines lettres injurieuses. Le pape répond qu'elles sont, pour le latin et l'orthographe, manifestement indignes de la cour de Rome. Il les a fait brûler. Quant à en poursuivre les auteurs, *une expérience récente a prouvé que ces procès subits contre des personnages importants ont une triste et dangereuse issue* [2].

[1] Dupuy.

[2] Passant ensuite à une autre affaire, le pape déclare avoir sup-

Cette lettre du pape était une humble et timide profession d'indépendance à l'égard du roi, une révolte à genoux. L'allusion aux Templiers qui la termine, indiquait assez l'espoir que plaçait le pape dans les embarras où ce procès devait jeter Philippe le Bel.

La commission pontificale, rassemblée le 7 août 1309 à l'évêché de Paris, avait été entravée longtemps. Le roi n'avait pas plus envie de voir justifier les Templiers que le pape de condamner Boniface. Les témoins à charge contre Boniface étaient maltraités à Avignon, les témoins à décharge dans l'affaire des Templiers étaient torturés à Paris. Les évêques n'obéissaient point à la commission pontificale et ne lui envoyaient point les prisonniers[1]. Chaque jour la commission assistait à une messe, puis siégeait; un huissier criait à la porte de la salle: « Si quelqu'un veut défendre l'ordre de la milice du Temple, il n'a qu'à se présenter. » Mais personne ne se présentait. La commission revenait le lendemain, toujours inutilement.

Enfin, le pape ayant par une bulle (13 sep-

primé comme inutile un article de la convention avec les Flamands, qu'il avait, par préoccupation ou négligence, signé à Poitiers, savoir, que si les Flamands encouraient la sentence pontificale en violant cette convention, ils ne pourraient être absous qu'à la requête du roi. Ladite clause pourrait faire taxer le pape de simplicité. Tout excommunié qui satisfait peut se faire absoudre, même sans le consentement de la partie adverse. Le pape ne peut abdiquer le pouvoir d'absoudre.

[1] *Processus contra Templarios, ms.* Les commissaires écrivirent une nouvelle lettre où ils disaient qu'apparemment les prélats avaient cru que la commission devait procéder contre l'ordre en général, et non contre les membres; qu'il n'en était pas ainsi : que le pape lui avait remis le jugement des Templiers.

mbre 1309) ouvert l'instruction du procès contre
oniface, le roi permit, en novembre, que le grand
aître du Temple fût amené devant les commis-
ıires[1]. Le vieux chevalier montra d'abord beau-
oup de fermeté. Il dit que l'ordre était privilégié
ı Saint-Siége et qu'il semblait bien étonnant que
Église romaine voulût procéder subitement à sa
estruction, lorsqu'elle avait sursis à la déposition
e l'empereur Frédéric II pendant trente-deux
ıs.

Il dit encore qu'il était prêt à défendre l'ordre,
elon son pouvoir; qu'il se regarderait lui-même
omme un misérable, s'il ne défendait un ordre
ont il avait reçu tant d'honneurs et d'avantages;
ais qu'il craignait de n'avoir pas assez de sagesse
de réflexion, qu'il était prisonnier du roi et du
ape, qu'il n'avait pas quatre deniers à dépenser
our la défense, pas d'autre conseil qu'un frère
ervant; qu'au reste, la vérité paraîtrait, non-seu-
ement par le témoignage des Templiers, mais par

[1] « Le même jour, avant lui, le 22 novembre, se présenta de
mt les évêques un homme en habit séculier, lequel déclara s'ap-
eler Jean de Milot (et non Molay, comme disent Raynouard et
upuy), avoir été Templier dix ans et avoir quitté l'ordre, quoique,
sait-il, il n'y eût vu aucun mal. Il déclarait venir pour faire et
re tout ce qu'on voudrait. Les commissaires lui demandèrent
l voulait défendre l'ordre, qu'ils étaient prêts à l'entendre béni-
ement. Il répondit qu'il n'était venu pour autre chose, mais
'il voudrait bien savoir auparavant ce qu'on voulait faire de
rdre. Et il ajouta : « Ordonnez de moi ce que vous voudrez;
is faites-moi donner mes nécessités, car je suis bien pauvre. »
Les commissaires, voyant à sa figure, à ses gestes et à ses pa-
es, que c'était un homme simple et un esprit faible, ne procé-
ent pas plus avant, mais le renvoyèrent à l'évêque de Paris
ui, disaient-ils, l'accueillerait avec bonté et lui ferait donner de
nourriture » Process. ms.

celui des rois, princes, prélats, ducs, c
barons, dans toutes les parties du mond

Si le grand maître se portait ainsi po
seur de l'ordre, il allait prêter une grand
la défense, et sans doute compromettre l
commissaires l'engagèrent à délibérer m
Ils lui firent lire sa déposition devant les ca
cette déposition n'émanait pas directeme
même; par pudeur ou pour tout autre
avait renvoyé les cardinaux à un frère ser
chargeait de parler pour lui. Mais lor
devant la commission, et que les gens d'
lurent à haute voix ces tristes aveux, le v
valier ne peut entendre de sang-froid
choses dites en face. Il fit le signe de la cr
que si les seigneurs commissaires du p
sent été autres personnes, il aurait eu
chose à leur dire. Les commissaires ré
qu'ils n'étaient pas gens à relever un gag
taille. — « Ce n'est pas là ce que j'enten
grand maître, mais plût à Dieu qu'en tel c
servât contre les pervers la coutume des
et des Tartares; ils leur tranchent la tête o
pent par le milieu. »

Cette réponse fit sortir les commissair
douceur ordinaire. Ils répondirent avec u
dureté : « Ceux que l'Église trouve h
elle les juge hérétiques, et abandonne le
au tribunal séculier. »

L'homme de Philippe le Bel, Plasian,
cette audience, sans y avoir été appelé

[1] M. Raynouard dit les cardinaux, mais à tort.

Molay, effrayé de l'impression que ces paroles avaient produite sur ces prêtres, crut qu'il valait mieux se confier à un chevalier. Il demanda la permission de conférer avec Plasian; celui-ci l'engagea, en ami, à ne pas se perdre, et le décida à demander un délai jusqu'au vendredi suivant. Les évêques le lui donnèrent, et ils lui en auraient donné davantage de grand cœur[1].

Le vendredi, Jacques Molay reparut, mais tout changé. Sans doute Plasian l'avait travaillé dans sa prison. Quand on lui demanda de nouveau s'il voulait défendre l'ordre, il répondit humblement qu'il n'était qu'un pauvre chevalier illettré; qu'il avait entendu lire une bulle apostolique où le pape se réservait le jugement des chefs de l'ordre, que, pour le présent, il ne demandait rien de plus.

On lui demanda expressément s'il voulait défendre l'ordre. Il dit que non; il priait seulement les commissaires d'écrire au pape qu'il le fît venir au plus tôt devant lui. Il ajoutait avec la naïveté de l'impatience et de la peur : « Je suis mortel, les autres aussi; nous n'avons à nous que le moment présent. »

Le grand maître, abandonnant ainsi la défense, lui ôtait l'unité et la force qu'elle pouvait recevoir de lui. Il demanda seulement à dire trois mots en

[1] « Quum idem Magister rogasset nobilem virum dominum Guillelmum de Plasiano... qui ibidem venerat, sed non de mandato dictorum dominorum commissariorum, secundum quod dixerunt... et dictus dominus Guillelmus fuisset ad partem locutus cum eodem Magistro, quem sicut asserebat, diligebat et dilexerat, quia uterque miles erat. » Dupuy, 319.

« Quam dilationem concesserunt eidem, majorem etiam se datutos asserentes, si sibi placeret et volebat. » Ibid , 320.

faveur de l'ordre. D'abord, qu'il n'y avait nulle église où le service divin se fît plus honorablement que dans celles des Templiers. Deuxièmement, qu'il ne savait nulle religion où il se fît plus d'aumônes qu'en la Religion du Temple; qu'on y faisait trois fois la semaine l'aumône à tout venant. Enfin, qu'il n'y avait, à sa connaissance, nulle sorte de gens qui eussent tant versé de sang pour la foi chrétienne, et qui fussent plus redoutés des infidèles; qu'à Mansourah, le comte d'Artois les avait mis à l'avant-garde, et que s'il les avait crus...

Alors une voix s'éleva : « Sans la Foi, tout cela ne sert de rien au salut. »

Nogaret, qui se trouvait là, prit aussitôt la parole : « J'ai ouï dire qu'en les chroniques qui sont à Saint-Denis, il était écrit qu'au temps du sultan de Babylone, le maître d'alors et les autres grands de l'ordre avaient fait hommage à Saladin, et que le même Saladin, apprenant un grand échec de ceux du Temple, avait dit publiquement que cela leur était advenu en châtiment d'un vice infâme, et de prévarication contre leur loi. »

Le grand maître répondit qu'il n'avait jamais ouï dire pareille chose; qu'il savait seulement que le grand maître d'alors avait maintenu les trêves, parce que, autrement, il n'aurait pu garder tel ou tel château. Jacques Molay finit par prier humblement les commissaires et le chancelier Nogaret qu'on lui permît d'entendre la messe et d'avoir sa chapelle et ses chapelains. Ils le lui promirent en louant sa dévotion.

Ainsi commençaient en même temps les deux procès du Temple et de Boniface VIII. Ils présen-

taient l'étrange spectacle d'une guerre indirecte du roi et du pape. Celui-ci, forcé par le roi de poursuivre Boniface, était vengé par les dispositions des Templiers contre la barbarie avec laquelle les gens du roi avaient dirigé les premières procédures. Le roi déshonorait la papauté, le pape déshonorait la royauté. Mais le roi avait la force; il empêchait les évêques d'envoyer aux commissaires du pape des Templiers prisonniers, et en même temps il poussait sur Avignon des nuées de témoins qu'on lui ramassait en Italie. Le pape, en quelque sorte assiégé par eux, était condamné à entendre les plus effrayantes dépositions contre l'honneur du pontificat.

Plusieurs des témoins s'avouaient infâmes, et détaillaient tout au long dans quelle saleté ils avaient trempé en commun avec Boniface[1]. L'une de leurs dépositions les moins dégoûtantes, de celles qu'on peut traduire, c'est que Boniface avait fait tuer son prédécesseur; il aurait dit à l'un de ces misérables : « Ne reparais pas devant moi que tu n'aies tué Célestin. » Le même Boniface aurait fait un sabbat, un sacrifice au diable. Ce qui est plus vraisemblable dans ce vieux légiste italien, dans ce compatriote de l'Arétin et Machiavel, c'est qu'il était incrédule, impie et cynique en ses paroles... Des gens ayant peur dans un orage et disant que c'était la fin du monde, il aurait dit : « Le monde a toujours été et sera toujours. — Seigneur, on assure qu'il y aura une résurrection? — Avez-vous jamais vu ressusciter personne? »

[1] Dupuy.

Un homme lui apportant des figues de Sicile lui disait : « Si j'étais mort en mon voyage, Christ eût eu pitié de moi. » A quoi Boniface aurait répondu : « Va, je suis bien plus puissant que ton Christ; moi, je puis donner des royaumes. »

Il parlait de tous les mystères avec une effroyable impiété. Il disait de la Vierge : « Non credo in Mariolâ, Mariolâ, Mariolâ ! » Et ailleurs : « Nous ne croyons plus ni l'ânesse, ni l'ânon [1]. »

Ces bouffonneries ne sont pas bien prouvées. Ce qui l'est mieux et ce qui fut peut-être plus funeste à Boniface, c'est sa tolérance. Un inquisiteur de Calabre avait dit : « Je crois que le pape favorise les hérétiques, car il ne nous permet plus de remplir notre office. » Ailleurs ce sont des moines qui font poursuivre leur abbé pour hérésie ; il est convaincu par l'inquisition. Mais le pape s'en moque : « Vous êtes des idiots, leur dit-il ; votre abbé est un savant homme, et il pense mieux que vous : allez et croyez comme il croit. »

Après tous ces témoignages, il fallut que Clément V endurât face à face l'insolence de Nogaret (16 mars 1310). Il vint en personne à Avignon, mais accompagné de Plasian et d'une bonne escorte de gens armés. Nogaret, ayant pour lui le roi et l'épée, était l'oppresseur de son juge.

Dans les nombreux factums qu'il avait déjà lancés, on trouve la substance de ce qu'il put dire

[1] « Vade, vade, ego plus possum quam Christus unquam potuerit, quia ego possum humiliare et depauperare reges, et imperatores et principes, et possum de uno parvo milite facere unum magnum regem, et possum donare civitates et regna. » Ibid., p. 566. — « Tace, miser, non credimus in asinam nec in pullum ejus. » Ibid., p. 6.

pape ; c'est un mélange d'humilité et d'insolence, servilisme monarchique et de républicanisme ssique, d'érudition pédantesque et d'audace rélutionnaire. On aurait tort d'y voir un petit Luer. L'amertume de Nogaret ne rappelle pas les lles et naïves colères du bonhomme de Wittemrg, dans lequel il y avait tout ensemble un ennt et un lion; c'est plutôt la bile amère et cuite de Calvin, cette haine à la quatrième puisnce...

Dans son premier factum, Nogaret avait déclaré pas lâcher prise. L'action contre l'hérésie, dit, ne s'éteint point par la mort, *morte non exstinitur*. Il demandait que Boniface fût exhumé et ûlé.

En 1310, il veut bien se justifier; mais c'est l'il est d'une bonne âme de craindre la faute, ême où il n'y a pas faute; ainsi firent Job, l'Aôtre, et saint Augustin... Ensuite, il sait des gens ui, par ignorance, sont scandalisés à cause de lui; craint, s'il ne se justifie, que ces gens-là ne se mnent, en pensant mal de lui, Nogaret. Voilà urquoi il supplie, demande, postule et *requiert mme droit*, avec larmes et gémissements, mains intes, genoux en terre... En cette humble posture, prononce, en guise de justification, une effroyable rective contre Boniface. Il n'y a pas moins de xante chefs d'accusation.

Boniface, dit-il encore, ayant décliné le jugement repoussé la convocation du concile, était, par a seul, contumace et convaincu. Nogaret n'avait une minute à perdre pour accomplir son man. A défaut de la puissance ecclésiastique ou ci-

vile, il fallait bien que le corps de l'Église fût défendu par un catholique quelconque; tout catholique est tenu d'exposer sa vie pour l'Église. « Moi donc, Guillaume Nogaret, homme privé, mais chevalier, tenu, par devoir de chevalerie, à défendre la république, il m'était permis, il m'était imposé de résister au susdit tyran pour la vérité du Seigneur. — Item, comme ainsi soit que chacun est tenu de défendre sa patrie, *au point qu'on mériterait récompense si, en cette défense, on tuait son père*[1], il m'était loisible, que dis-je? obligatoire de défendre ma patrie, le royaume de France, qui avait à craindre le ravage, le glaive, etc. »

Puis donc que Boniface sévissait contre l'Église et contre lui-même, *more furiosi*, il fallait bien lui lier les pieds et les mains. Ce n'était pas là acte d'ennemi, bien au contraire.

Mais voilà qui est plus fort. C'est Nogaret qui a sauvé la vie à Boniface, et il a encore sauvé un de ses neveux. Il n'a laissé donner à manger au pape que par gens à qui il se fiait. Aussi Boniface délivré lui a donné l'absolution. A Anagni même, Boniface a prêché, devant une grande multitude, que tout ce qui lui était arrivé par Nogaret ou ses gens lui était venu du Seigneur.

Cependant le procès du Temple avait commencé à grand bruit, malgré la désertion du grand maître. Le 28 mars 1310, les commissaires se firent amener dans le jardin de l'évêché les chevaliers qui déclaraient vouloir défendre l'ordre; la salle n'eût pu

[1] « Pro quâ defensione si patrem occidat, meritum habet, nec pœnas meretur. » Dupuy.

es contenir : ils étaient cinq cent quarante-six. On leur lut en latin les articles de l'accusation. On voulait ensuite les leur lire en français. Mais ils s'écrièrent que c'était bien assez de les avoir entendus en latin, qu'ils ne se souciaient pas que l'on traduisît de telles turpitudes en langue vulgaire. Comme ils étaient si nombreux, pour éviter le tumulte, on leur dit de déléguer des procureurs, de nommer quelques-uns d'entre eux qui parleraient pour les autres. Ils auraient voulu parler tous, tant ils avaient repris courage. « Nous aurions bien dû aussi, s'écrièrent-ils, n'être torturés que par procureurs[1]. » Ils déléguèrent pourtant deux d'entre eux, un chevalier, frère Raynaud de Pruin, et un prêtre, frère Pierre de Bologne, procureur de l'ordre près la cour pontificale. Quelques autres leur furent adjoints.

Les commissaires firent ensuite recueillir par toutes les maisons de Paris qui servaient de prison aux Templiers[2] les dépositions de ceux qui voudraient défendre l'ordre. Ce fut un jour affreux qui pénétra dans les prisons de Philippe le Bel. Il en sortit d'étranges voix, les unes fières et rudes, d'autres pieuses, exaltées, plusieurs naïvement douloureuses. Un des chevaliers dit seulement :

[1] « Quod contenti erant de lectura facta in latino, et quod non curabant quod tantæ turpitudines, quas asserebant omnino esse falsas et non nominandas, vulgariter exponerentur. » *Proc. contra Templ., ms.* — « Dicentes quod non petebatur ad eis quando ponebantur in janiis, si procuratores constituere volebant. » Ibidem.

[2] Les uns étaient gardés au Temple, les autres à Saint-Martin-des-Champs, d'autres à l'hôtel du comte de Savoie et dans diverses maisons particulières. (Process. ms.)

« Je ne puis pas plaider à moi seul contre le pape et le roi de France[1]. Quelques-uns remettent pour toute déposition une prière à la sainte Vierge : « Marie, étoile des mers, conduis-nous au port du salut[2]. » Mais la pièce la plus curieuse est une protestation en langue vulgaire où, après avoir soutenu l'innocence de l'ordre, les chevaliers nous font connaître leur humiliante misère, le triste calcul de leurs dépenses[3]. Étranges détails et qui font un cruel contraste avec la fierté et la richesse tant célébrée de cet ordre !... Les malheureux, sur leur

[1] « Respondit quod nolebat litigare cum Dominis papâ et rege Franciæ. » Process. ms.

[2] Le frère Élie, auteur de cette pièce touchante, finit par prier les notaires de corriger les locutions vicieuses qui peuvent s'être glissées dans son latin. *Process. ms.*, *folio*. 31-32. — D'autres écrivent une apologie en langue romane, altérée et fort mêlée de français du nord. *Folio* 36-8.

[3] Je donne cette pièce, telle qu'elle a été transcrite par les notaires, dans son orthographe barbare. « A homes honerables et sages, ordenés de per notre père l'Apostelle (*le pape*) pour le fet des Templiers li freres, liquies sunt en prisson à Paris en la masson de Tiron... Honeur et reverencie. Comes votre comandemans feut à nos ce jeudi prochainement passé et nos feut demandé se nos volens defendre la Religion deu Temple desusdite, tuit disrent oil, et disons que ele est bone et leal, et en tout sans mauvesté et traison tout ce que nos l'en met sus, et somes prest de nous defendre chacun pour soy ou tous ensemble, an telle manière que droit et sante Eglies et vos an regardarons, come cil qui sunt en prisson an nois frès à cople II. Et somes en neire fosse oscure toutes les nuits. — Item no vos fessons à savir que les gages de XII deniers que nos avons ne nos soufficent mie. Car nos convient paier nos lis. III deniers par jour chascun lis. Loage du cuisine, napes, touales pour tenelles et autres choses, II sols VI deniers la semaigne. Item pour nes ferger et desferger (*ôter les fers*), puisque nos somes devant les auditors, II sol. Item pour lavez dras et robes, linges, chacun XV jours XVIII denier. Item pour buche et candole chascun jor IIII deniers. Item passer et repasser les dis frères, XVI deniers de asiles de Notre-Dame de l'altre part de l'iau. » *Proc. ms. folio* 39.

pauvre paye de douze deniers par jour, étaient obligés de payer le passage de l'eau pour aller subir leurs interrogatoires dans la Cité, et de donner de l'argent à l'homme qui ouvrait ou rivait leurs chaînes.

Enfin les défenseurs présentèrent un acte solennel au nom de l'ordre. Dans cette protestation singulièrement forte et hardie, ils déclarèrent ne pouvoir se défendre sans le grand maître, ni autrement que devant le concile général. Ils soutiennent : « Que la religion du Temple est sainte, pure et immaculée devant Dieu et son Père [1]. L'institution régulière, l'observance salutaire, y ont *toujours* été, y sont *encore* en vigueur. Tous les frères n'ont qu'une profession de foi qui dans tout l'univers a été, est *toujours observée de tous*, depuis la fondation jusqu'au jour présent. Et qui dit ou croit autrement, erre totalement, péche mortellement. » C'était une affirmation bien hardie de soutenir que *tous* étaient restés fidèles aux règles de la fondation primitive; qu'il n'y avait eu nulle déviation, nulle corruption. Lorsque le juste péche sept fois par jour, cet ordre superbe se trouvait pur et sans péché. Un tel orgueil faisait frémir.

Ils ne s'en tenaient pas là. Ils demandaient que les frères apostats fussent mis sous bonne garde, jusqu'à ce qu'il apparût s'ils avaient porté un vrai témoignage.

[1] « ... Apud Deum et Patrem... Et hoc est omnium fratrum Templi communiter una professio, quæ per universum orbem servatur et servata fuit per omnes fratres ejusdem ordinis, a fundamento religionis usque ad diem præsentem. Et quicumque aliud dicit vel aliter credit, errat totaliter, peccat mortaliter... » Dup., 333.

Ils auraient voulu encore qu'aucun laïque n'a sistât aux interrogatoires. Nul doute, en effet, q la présence d'un Plasian, d'un Nogaret, n'intimid les accusés et les juges.

Ils finissent par dire que la commission ponti cale ne peut aller plus avant : « Car enfin nous sommes pas en lieu sûr; nous sommes et avons to jours été au pouvoir de ceux qui suggèrent d choses fausses au seigneur roi. Tous les jours, p eux ou par d'autres, de vive voix, par lettres messages, ils nous avertissent de ne pas rétracter l fausses dépositions qui ont été arrachées par crainte; qu'autrement nous serons brûlés[1]. »

Quelques jours après nouvelle protestation, ma plus forte encore, moins apologétique que menç çante et accusatrice. « Ce procès, disent-ils, a é soudain, violent, inique et injuste; ce n'est que vio lence atroce, intolérable erreur... Dans les prison et les tortures, beaucoup et beaucoup sont morts d'autres en resteront infirmes pour leur vie; plu sieurs ont été contraints de mentir contre eux mêmes et contre leur ordre. Ces violences et ces tourments leur ont totalement enlevé le libre ar bitre, c'est-à-dire tout ce que l'homme peut avoi de bon. Qui perd le libre arbitre, perd tout bien science, mémoire et intellect[2]... Pour les pousse au mensonge, au faux témoignage, on leur mon trait des lettres où pendait le sceau du roi et qu leur garantissaient la conservation de leurs men bres, de la vie, de la liberté; on promettait

[1] « ... Quia si recesserunt, prout dicunt, comburentur omnino.
[2] Dupuy.

pourvoir soigneusement à ce qu'ils eussent de bons revenus pour leur vie; on leur assurait d'ailleurs que l'ordre était condamné sans remède... »

Quelque habitué que l'on fût alors à la violence des procédures inquisitoriales, à l'immoralité des moyens employés communément pour faire parler les accusés, il était impossible que de telles paroles ne soulevassent les cœurs! Mais ce qui en disait plus que toutes les paroles, c'était le pitoyable aspect des prisonniers, leur face pâle et amaigrie, les traces hideuses des tortures... L'un d'eux, Humbert Dupuy, le quatorzième témoin, avait été torturé trois fois, retenu trente-six semaines au fond d'une tour infecte, au pain et à l'eau, un autre avait été pendu par les parties génitales, le chevalier Bernard Dugué (de Vado), dont on avait tenu les pieds devant un feu ardent, montrait deux os qui lui étaient tombés des talons.

C'étaient là de cruels spectacles. Les juges mêmes, tout légistes qu'ils étaient, et sous leur sèche robe de prêtre, étaient émus et souffraient. Combien plus le peuple, qui chaque jour voyait ces malheureux passer l'eau en barque, pour se rendre dans la Cité, au palais épiscopal, où siégeait la commission! L'indignation augmentait contre les accusateurs, contre les Templiers apostats. Un jour, quatre de ces derniers se présentent devant la commission, gardant encore la barbe, mais portant leurs manteaux à la main. Ils les jettent aux pieds des évêques, et déclarent qu'ils renoncent à l'habit du Temple. Mais les juges ne les virent qu'avec dégoût; ils leur dirent qu'ils fissent dehors ce qu'ils voudraient.

Le procès prenait une tournure fâcheuse pour

ceux qui l'avaient commencé avec tant de précipitation et de violence. Les accusateurs tombaient peu à peu à la situation d'accusés. Chaque jour, les dépositions de ceux-ci révélaient les barbaries, les turpitudes de la première procédure. L'intention du procès devenait visible. On avait tourmenté un accusé pour lui faire dire à combien montait le trésor rapporté de la Terre sainte. Un trésor était-il un crime, un titre d'accusation?

Quand on songe au grand nombre d'affiliés que le Temple avait dans le peuple, aux relations des chevaliers avec la noblesse, dont ils sortaient tous, on ne peut douter que le roi ne fût effrayé de se voir engagé si avant. Le but honteux, les moyens atroces, tout avait été démasqué. Le peuple, troublé et inquiet dans sa croyance depuis la tragédie de Boniface VIII, n'allait-il pas se soulever? Dans l'émeute des monnaies, le Temple avait été assez fort pour protéger Philippe le Bel; aujourd'hui tous les amis du Temple étaient contre lui...

Ce qui aggravait encore le danger, c'est que dans les autres contrées de l'Europe[1] les décisions des conciles étaient favorables aux Templiers. Ils furent déclarés innocents, le 17 juin 1310 à Ravenne, le 1er juillet à Mayence, le 21 octobre à Salamanque. Dès le commencement de l'année, on pouvait prévoir ces jugements et la dangereuse réaction qui

[1] Le roi d'Angleterre s'était d'abord déclaré assez hautement pour l'ordre; soit par sentiment de justice, soit par opposition à Philippe le Bel, il avait écrit, le 4 décembre 1307, aux rois de Portugal, de Castille, d'Aragon et de Sicile, en faveur des Templiers, les conjurant de ne point ajouter foi à tout ce que l'on débitait contre eux en France. (Dupuy.)

s'ensuivrait à Paris. Il fallait la prévenir, se réfugier dans l'audace. Il fallait à tout prix prendre en main le procès, le brusquer, l'étouffer.

Au mois de février 1310, le roi s'était arrangé avec le pape. Il avait déclaré s'en remettre à lui pour le jugement de Boniface VIII. En avril, il exigea en retour que Clément nommât à l'archevêché de Sens le jeune Marigni, frère du fameux Enguerrand, vrai roi de France sous Philippe le Bel. Le 10 mai, l'archevêque de Sens assemble à Paris un concile provincial et y fait paraître les Templiers. Voilà deux tribunaux qui jugent en même temps les mêmes accusés, en vertu de deux bulles du pape. La commission alléguait la bulle qui lui attribuait le jugement[1]. Le concile s'en rapportait à la bulle précédente, qui avait rendu aux juges ordinaires leurs pouvoirs, d'abord suspendus. Il ne reste point d'acte de ce concile, rien que le nom de ceux qui siégèrent et le nombre de ceux qu'ils firent brûler.

Le 10 mai, le dimanche, jour où la commission était assemblée, les défenseurs de l'ordre s'étaient présentés devant l'archevêque de Narbonne et les autres commissaires pontificaux pour porter appel. L'archevêque de Narbonne répondit qu'un tel appel ne regardait ni lui ni ses collègues; qu'ils n'avaient pas à s'en mêler, puisque ce n'était pas de leur tribunal que l'on appelait; que s'ils voulaient parler pour la défense de l'ordre, on les entendrait volontiers.

[1] Selon Dupuy, p. 45, les commissaires du pape auraient répondu à l'appel des défenseurs : « Que les conciles jugeaient les particuliers, et eux informaient du général. » — La commission dit tout le contraire.

Les pauvres chevaliers supplièrent qu'au moins on les menât devant le concile pour y porter leur appel, en leur donnant deux notaires qui en dresseraient acte authentique; ils priaient la commission, ils priaient même les notaires présents. Dans leur appel, qu'ils lurent ensuite, ils se mettaient sous la protection du pape, dans les termes les plus pathétiques. « Nous réclamons les saints apôtres, nous les réclamons encore une fois, c'est avec la dernière instance que nous les réclamons. » Les malheureuses victimes sentaient déjà les flammes et se serraient à l'autel qui ne pouvait les protéger.

Tout le secours que leur avait ménagé ce pape sur lequel ils comptaient, et dont ils se recommandaient comme de Dieu, fut une timide et lâche consultation, où il avait essayé d'avance d'interpréter le mot de *relaps*, dans le cas où l'on voudrait appliquer ce nom à ceux qui avaient rétracté leurs aveux : « Il semble en quelque sorte contraire à la raison de juger de tels hommes comme relaps... En telles choses douteuses, il faut restreindre et modérer les peines. »

Les commissaires pontificaux n'osèrent faire valoir cette consultation. Ils répondirent, le dimanche soir, qu'ils éprouvaient grande compassion pour les défenseurs de l'ordre et les autres frères; mais que l'affaire dont s'occupaient l'archevêque de Sens et ses suffragants était tout autre que la leur; qu'ils ne savaient ce qui se faisait dans ce concile; que si la commission était autorisée par le Saint-Siège, l'archevêque de Sens l'était aussi; que l'une n'avait nulle autorité sur l'autre; qu'*au premier coup d'œil*

ils ne voyaient rien à objecter à l'archevêque de Sens ; que toutefois ils aviseraient.

Pendant que les commissaires avisaient, ils apprirent que cinquante-quatre Templiers allaient être brûlés. Un jour avait suffi pour éclairer suffisamment l'archevêque de Sens et ses suffragants. Suivons pas à pas le récit des notaires de la commission pontificale, dans sa simplicité terrible.

« Le mardi 12, pendant l'interrogatoire du frère Jean Bertaud[1], il vint à la connaissance des commissaires que cinquante-quatre Templiers allaient être brûlés[2]. Ils chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans, clerc du roi, d'aller dire à l'archevêque de Sens et ses suffragants de délibérer mûrement et de différer, attendu que les frères morts en prison affirmaient, disait-on, sur le péril de leurs âmes, qu'ils étaient faussement accusés. Si cette exécution avait lieu, elle empêcherait les commissaires de procéder en leur office, les accusés étant tellement effrayés qu'ils semblaient hors de sens. En outre l'un des commissaires les chargea de signifier à l'archevêque que frère Raynaud de Pruin, Pierre de Boulogne, prêtre, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, chevaliers, avaient interjeté certain appel par devant les commissaires. »

Il y avait là une grave question de juridiction. Si le concile et l'archevêque de Sens reconnaissaient la validité d'un appel porté devant la commission pa-

[1] Nom presque illisible dans le texte. La main tremble évidemment. Plus haut, le notaire a bien écrit : Bertaldi.

[2] « Quod LIV ex Templariis... erant dicta die comburendi... » Process. ms. folio 72 (feuille coupée par la moitié).

pale, ils avouaient la supériorité de ce tribunal, et les libertés de l'Église gallicane étaient compromises. D'ailleurs sans doute les ordres du roi pressaient; le jeune Marigni, créé archevêque tout exprès, n'avait pas le temps de disputer. Il s'absenta pour ne pas recevoir les envoyés de la commission; puis quelqu'un (on ne sait qui) révoqua en doute qu'ils eussent parlé au nom de la commission; Marigni douta aussi, et l'on passa outre[1].

Les Templiers, amenés le dimanche devant le concile, avaient été jugés le lundi; les uns, qui avouaient, mis en liberté; d'autres, qui avaient toujours nié, emprisonnés pour la vie; ceux qui rétractaient leurs aveux, déclarés relaps. Ces derniers, au nombre de cinquante-quatre, furent dégradés le même jour par l'évêque de Paris et livrés au bras séculier. Le mardi, ils furent brûlés à la porte Saint-Antoine. Ces malheureux avaient varié dans les prisons, mais ils ne varièrent point dans les flammes; ils protestèrent jusqu'au bout de leur innocence. La foule était muette et comme stupide d'étonnement[2].

Qui croirait que la commission pontificale eut le cœur de s'assembler le lendemain, de continuer

[1] « ... Aquodam fuisse dictum coram domino archiepiscopo Senonensi, ejus suffraganeis et concilio... quod dicti præpositus... et archidiaconus... (qui in dicta die martis... præmissa intimasse dicebantur, et ipse iidem hoc attestabantur, suffraganeis domini archiepiscopi Senonensi... *tunc absente dicto domino, archiepiscopo Senonensi*) prædicta *non significaverant de mandato* eorumdem dominorum commissariorum. » Process. ms. folio. 71, verso.

[2] « Constanter et perseveranter in abnegatione communi perstiterunt... non absque multa admiratione stuporeque vehementi. » Contin. Guil. Nang.

cette inutile procédure, d'interroger pendant qu'on brûlait ?

« Le mardi 13 mai, par-devant les commissaires, fut amené frère Aimeri de Villars-le-Duc, barbe rase, sans manteau ni habit du Temple, âgé, comme il disait, de cinquante ans, ayant été environ huit années dans l'ordre comme frère servant et vingt comme chevalier. Les seigneurs commissaires lui expliquèrent les articles sur lesquels il devait être interrogé. Mais ledit témoin, pâle et tout épouvanté[1], déposant sous serment et au péril de son âme, demandant, s'il mentait, à mourir subitement et à être d'âme et de corps, en présence même de la commission, soudain englouti en enfer, se frappant la poitrine des poings, fléchissant les genoux et élevant les mains vers l'autel, dit que toutes les erreurs imputées à l'ordre étaient de toute fausseté, quoiqu'il en eût confessé quelques-unes au milieu des tortures auxquelles l'avaient soumis Guillaume de Marcillac et Hugues de Celles, chevaliers du roi. Il ajoutait pourtant qu'*ayant vu emmener sur des charrettes, pour être brûlés, cinquante-quatre frères de l'ordre*, qui n'avaient pas voulu confesser lesdites erreurs, et AYANT ENTENDU

[1] « Pallidus et multum exterritus... impetrando sibi ipsi, si mentiebatur in hoc, mortem subitaneam et quod statim in anima et corpore in præsentia dominorum commissariorum absorberetur in infernum, tondendo sibi pectus cum pugnis, et elevando manus suas versus altare ad majorem assertionem flectendo genua... cum ipse testi *vidisset... duci in quadrigis* LIIII fratres dicti ordinis ad *comburendum...* et AUDIVISSE EOS FUISSE COMBUSTOS; quod, ipse qui dubitabat quod non posset bonam patientiam si combureretur, timore mortis confiteretur... omnes errores... et *quidem etiam interfecisse Dominum*, si peteretur ab eo... » Process. ms., 70 verso.

DIRE QU'ILS AVAIENT ÉTÉ BRULÉS, lui qui craignait, s'il était brûlé, de n'avoir pas assez de force et de patience, il était prêt à confesser et jurer par crainte, devant les commissaires ou autres, toutes les erreurs imputées à l'ordre, à dire même, si l'on coulait, *qu'il avait tué Notre-Seigneur*... Il suppliait et conjurait lesdits commissaires et nous, notaires présents, de ne point révéler aux gens du roi ce qu'il venait de dire, craignant, disait-il, que s'ils en avaient connaissance, il ne fût livré au même supplice que les cinquante-quatre Templiers... — Les commissaires, voyant le péril qui menaçait les déposants s'ils continuaient à les entendre pendant cette terreur, et mus encore par d'autres causes, résolurent de surseoir pour le présent. »

La commission semble avoir été émue de cette scène terrible. Quoique affaiblie par la désertion de son président, l'archevêque de Narbonne et l'évêque de Bayeux, qui ne venaient plus aux séances, elle essaya de sauver, s'il en était encore temps, les trois principaux défenseurs.

« Le lundi 18 mai, les commissaires pontificaux chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans d'aller trouver de leur part le vénérable père en Dieu, le seigneur archevêque de Sens et ses suffragants, pour réclamer les défenseurs Pierre de Boulogne, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, de sorte qu'ils pussent être amenés sous bonne garde toutes les fois qu'ils le demanderaient, pour la défense de l'ordre. » Les commissaires avaient bien soin d'ajouter : « qu'ils ne voulaient faire aucun empêchement à l'arche-

vêque de Sens et à son concile, mais seulement décharger leur conscience.

« Le soir, les commissaires se réunirent à Sainte-Geneviève dans la chapelle de Saint-Éloi, et reçurent des chanoines qui venaient de la part de l'archevêque de Sens. L'archevêque répondait qu'il y avait deux ans que le procès avait été commencé contre les chevaliers ci-dessus nommés, comme membres particuliers de l'ordre, qu'il voulait le terminer selon la forme du mandat apostolique. Que du reste il n'entendait aucunement troubler les commissaires en leur office[1]. » Effroyable dérision !

« Les envoyés de l'archevêque de Sens s'étant retirés, on amena devant les commissaires Raynaud de Pruin, Chambonnet et Sartiges, lesquels annoncèrent qu'on avait séparé d'eux Pierre de Boulogne sans qu'ils sussent pourquoi, ajoutant qu'ils étaient gens simples, sans expérience, d'ailleurs stupéfaits et troublés, en sorte qu'ils ne pouvaient rien ordonner ni dicter pour la défense de l'ordre sans le conseil dudit Pierre. C'est pourquoi ils suppliaient les commissaires de le faire venir, de l'entendre, et de savoir comment et pourquoi il avait été retiré d'eux, et s'il voulait persister dans la dé-

[1] « Non erat intentionis... in aliquo impedire officium... ». *Ibidem.*

« Comme on disait que le prévôt de l'Église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans n'avaient pas parlé de la part des commissaires, ceux-ci chargèrent les envoyés de l'archevêque de Sens de lui dire que le prévôt et l'archidiacre avaient effectivement parlé en leur nom. De plus, ils leur dirent d'annoncer à l'archevêque de Sens que Pierre de Boulogne, Chambonnet et Sartiges avaient appelé de l'archevêque et de son concile, le dimanche 10 mai, et que cet appel avait dû être annoncé le mardi, au concile, par le prévôt et l'archidiacre. » *Process. ms. ibidem.*

violences, et dans un tel péril, il se soit trouvé un certain nombre de chevaliers pour soutenir l'innocence de l'ordre; mais ce courage fut rare. La plupart étaient sous l'impression d'une profonde terreur [1].

La perte des templiers était partout poursuivie avec acharnement dans les conciles provinciaux [2]; neuf chevaliers venaient encore d'être brûlés à Senlis. Les interrogatoires avaient lieu sous la terreur des exécutions. Le procès était étouffé dans les flammes... La commission continua ses séances jusqu'au 11 juin 1311. Le résultat de ses travaux est consigné dans un registre [3], qui finit par ces pa-

[1] On peut en juger par la déposition de Jean de Pollencourt, le trente-septième déposant. Il déclare d'abord s'en tenir à ses premiers aveux. Les commissaires, le voyant tout pâle et tout effrayé, lui disent de ne songer qu'à dire la vérité, et à sauver son âme; qu'il ne court aucun péril à dire la vérité devant eux; qu'ils ne révéleront pas ses paroles, ni eux, ni les notaires présents. Alors il révoque sa déposition, et déclare même s'en être confessé à un frère mineur, qui lui a enjoint de ne plus porter de faux témoignages.

[2] Aux conciles de Sens, Senlis, Reims, Rouen, etc., et devant les évêques d'Amiens, Cavaillon, Clermont, Chartres, Limoges, Puy, Mans, Mâcon, Maguelonne, Nevers, Orléans, Périgord, Poitiers, Rhodez, Saintes, Soissons, Toul, Tours, etc.

[3] Ce registre, que j'ai souvent cité, est à la Bibliothèque royale (fonds Harlay, n° 329). Il contient l'instruction faite à Paris par les commissaires du pape : *Processus contra Templarios*. Ce ms. avait été déposé dans le trésor de Notre-Dame. Il passa, on ne sait comment, dans la bibliothèque du président Brisson, puis dans celle de M. Servin, avocat général, enfin dans celle des Harlay, dont il porte encore les armes. Au milieu du XVIIIe siècle, M. de Harlay, ayant probablement scrupule de rester détenteur d'un manuscrit de cette importance, le légua à la bibliothèque de Saint-Germain des-Prés. Ayant heureusement échappé à l'incendie de cette bibliothèque en 1793, il a passé à la Bibliothèque royale. Il en existe un double aux archives du Vatican. Voyez l'appendice de M. Rayn., p. 309. — La plupart des pièces du procès des templiers sont aux

roles : « Pour surcroît de précaution, nous avons déposé ladite procédure, rédigée par les notaires en acte authentique, dans le trésor de Notre-Dame de Paris, pour n'être exhibée à personne que sur lettres spéciales de Votre Sainteté. »

Dans tous les États de la chrétienté, on supprima l'ordre, comme inutile ou dangereux. Les rois prirent les biens ou les donnèrent aux autres ordres. Mais les individus furent ménagés. Le traitement le plus sévère qu'ils éprouvèrent fut d'être emprisonnés dans des monastères, souvent dans leurs propres couvents. C'est l'unique peine à laquelle on condamna en Angleterre les chefs de l'ordre qui s'obstinaient à nier.

Archives du royaume. Les plus curieuses sont : 1° le premier *interrogatoire de cent quarante templiers* arrêtés à Paris (en un gros rouleau de parchemin); Dupuy en a donné quelques extraits fort négligés; 2° plusieurs *interrogatoires*, faits en d'autres villes; 3° la minute des *articles* sur lesquels ils furent interrogés; ces articles sont précédés d'une minute de *lettre*, sans date, *du roi au pape*, espèce de factum destiné évidemment à être répandu dans le peuple. Ces minutes sont sur papier de coton. Ce frêle et précieux chiffon, d'une écriture fort difficile, a été déchiffré et transcrit par un de mes prédécesseurs, le savant M. Pavillet. Il est chargé de corrections que M. Raynouard a relevées avec soin (p. 50) et qui ne peuvent être que de la main d'un des ministres de Philippe le Bel, de Marigni, de Plasian ou de Nogaret; le pape a copié docilement les articles sur le vélin qui est au Vatican. La lettre, malgré ses divisions pédantesques, est écrite avec une chaleur et une force remarquables : « In Dei nomine, Amen. Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. Post illam universalem victoriam quam ipse Dominus fecit in ligno crucis contra hostem antiquum... ita miram et magnam et strenuam, ita utilem et necessariam... fecit novissimis his diebus per inquisitores... in perfidorum Templariorum negotio... Horrenda fuit domino regi... propter conditionem personarum denunciantium, *quia parvi status erant* homines ad tam grande promovendum negotium, etc. » *Archives, section hist.*, J. 413.

Les templiers furent condamnés en Lombardie et en Toscane, justifiés à Ravenne et à Bologne[1]. En Castille, on les jugea innocents. Ceux d'Aragon, qui avaient des places fortes, s'y jetèrent et firent résistance, principalement dans leur fameux fort de Monçon[2]. Le roi d'Aragon emporta ces forts, et ils n'en furent pas plus mal traités. On créa l'ordre de Monteza, où ils entrèrent en foule. En Portugal, ils recrutèrent les ordres d'Avis et du Christ. Ce n'était pas dans l'Espagne, en face des Maures, sur la terre classique de la croisade, qu'on pouvait songer à proscrire les vieux défenseurs de la chrétienté[3].

La conduite des autres princes, à l'égard des templiers, faisait la satire de Philippe le Bel. Le pape blâma cette douceur; il reprocha aux rois d'Angleterre, de Castille, d'Aragon, de Portugal, de n'avoir pas employé les tortures. Philippe l'avait endurci,

[1] Mayence, 1er juillet; Ravenne, 17 juin, Salamanque, 21 octobre 1310. Les templiers d'Allemagne se justifièrent à la manière des francs-juges westphaliens. Ils se présentèrent en armes par-devant les archevêques de Mayence et de Trèves, affirmèrent leur innocence, tournèrent le dos au tribunal, et s'en allèrent paisiblement. — Origines du droit, liv. IV, chap. VI : « Si le franc-juge westphalien est accusé, il prendra une épée, la placera devant lui, mettra dessus deux doigts de la main droite, et parlera ainsi : « Seigneurs francs-comtes, pour le point principal, pour tout ce dont vous m'avez parlé et dont l'accusateur me charge, j'en suis innocent : ainsi me soient en aide Dieu et tous ses saints ! » Puis il prendra un pfenning marqué d'une croix (kreutz-pfenning) et le jettera en preuve au franc-comte; ensuite il tournera le dos et ira son chemin. » Grimm, 860.

[2] *Monsgaudii*, la montagne de la Joie.

[3] Collectio conciliorum Hispaniæ, epistolarum, decretalium, etc. cura Jos. Saenz, de Aguirre, bened. hisp. mag. generalis et cardinalis. Romæ, 1694, c. III, p. 546. Concilium Tarraconense omnes et singuli a cunctis deliciis, erroribus absoluti. 1312. —V. aussi Monarchia Lusitana, pars 6, 1, 19.

soit en lui donnant part aux dépouilles, soit en lui abandonnant le jugement de Boniface. Le roi de France s'était décidé à céder quelque peu sur ce dernier point. Il voyait tout remuer autour de lui. Les États sur lesquels il étendait son influence semblaient près de lui échapper. Les barons anglais voulaient renverser le gouvernement des favoris d'Édouard II, qui les tenait humiliés devant la France. Les Gibelins d'Italie appelaient le nouvel empereur, Henri de Luxembourg, pour détrôner le petit-fils de Charles d'Anjou, le roi Robert, grand clerc et pauvre roi, qui n'était habile qu'en astrologie. La maison de France risquait de perdre son ascendant dans la chrétienté. L'Empire, qu'on avait cru mort, menaçait de revivre. Dominé par ces craintes, Philippe permit à Clément de déclarer que Boniface n'était point hérétique[1], en assurant toutefois que le roi avait agi sans malignité, qu'il eût plutôt, comme un autre Sem, caché la honte, la nudité paternelle... Nogaret lui-même est absous, à la condition qu'il ira à la croisade (s'il y a croisade), et qu'il servira toute la vie à la terre sainte; en attendant, il fera tel et tel pèlerinage. Le continuateur de Nangis ajoute malignement une autre condition, c'est que Nogaret fera le pape son héritier.

Il y eut ainsi compromis. Le roi cédant sur Boniface, le pape lui abandonna les templiers. Il livrait les vivants pour sauver un mort. Mais ce mort était la papauté elle-même.

[1] Cette timide et incomplète réparation ne semble pas suffisante à Villani. Il ajoute, sans doute pour rendre la chose plus dramatique et plus honteuse aux Français, que deux chevaliers catalans jetèrent le gant, et s'offrirent de défendre en combat l'innocence de Boniface. Villani, l. IX, c. XXII, p. 454.

Ces arrangements faits en famille, il restait à les faire approuver par l'Église. Le concile de Vienne s'ouvrit le 16 octobre 1312, concile œcuménique, où siégèrent plus de trois cents évêques; mais il fut plus solennel encore par la gravité des matières que par le nombre des assistants.

D'abord on devait parler de la délivrance des saints lieux. Tout concile en parlait; chaque prince prenait la croix, et tous restaient chez eux. Ce n'était qu'un moyen de tirer de l'argent[1].

[1] La pièce suivante, trouvée à l'abbaye des dames de Longchamp, est un échantillon des merveilleux récits par lesquels on tâchait de réchauffer le zèle du peuple pour la croisade : « A trez sainte dame de la réal lingniée des Françoiz, Jehenne, Royne de Jerusalem et de Cécile, notre trez honorable cousine, Hue roy de Cypre, tous ses boz desirs emprospérité venir. Esjouissez vous et elessiez avecquez nous et avecques les autrez crestienz portans le singne de la croix, qui pour la reverance de Dieu et la venjance du trez doulz Jhesucrist qui pour nous sauver voult estre en l'autel de la crois sacreflez, se combattent contre la trez mescréant gentz des Turz. Eslevez au ciel le cri de vous voiz au plus haut que vous pourrez et criez ensemble et faitez crier en rendant gracez et loangez sanz jamez cesser à la benoite Trinité et à la très-glorieuse Vierge Marie de si sollempnel si grant et singulier bénéfice qui onques maiz tel dus quez à hore, ne fu ouis, lequel je faiz savoir. Quar le XXIII, jours de juing, nous avecquez les autrez crestienz signés du singne de la croiz, estions assemblez en un plain entre Smirme, et au lieu là ou estoit l'ost et l'assemblée trez fort et trez puissant des Turz prez de XII. c. mille, et nous crestiens environ CC. mille, meuz et animez de la vertu divine, comansamez à si vigreusement combattre et si grant multitudez Turz mettre à mort, que environ de heure de vesprez nous feusmez tant lassez et tant afoibloiez que nous n'en poyons plus. Mais tous cheux à terre atandions la mort et le loier de notre martire, pour ce que dez Turz avait encore moult deschiellez qui encore point ne sestoient combatu ne sestoient de rienz travaillez et venoient contre nous, aussi désiraux de boire notre sanc comme chiens sont désiraux de boire le sanc des lievrez. Et beu l'eussent, si la trez haute douleeur du ciel ne eust aultrement pourveu. Maiz quant les chevaliers de Jhesucrist se regarderent que il estoient venuz à tel point de la

Le concile avait à régler deux grandes affaires, celle de Boniface et celle du Temple. Dès le mois de novembre, neuf chevaliers se présentèrent aux prélats, s'offrant bravement à défendre l'ordre, et déclarant que quinze cents ou deux mille des leurs

bataille, si commencierent de cuer ensemble et de crier à voiz enroueez de leur grant labeur et de leur grande feblesce : O très doulz fils de la très doulze Vierge Marie, qui pour nous racheter vousiz estre crucifiez, donne nous ferme espérance et vieillez nos cuers si en vous confermer que nous pussions par l'amour de ton glorieux non le loier de martire recevoir, que pluz ne nous poonz deffandre de cez chiens mescreanz. Et ainsi comme nous estienz en oraison en pleurs et en larmez, en criant alassez vois enrouecez, et la mort trez amere attendanz, soudainement devant noz tentez apparut suz un trez blanc cheval si trez haut que nulle beste de si grant hauteur nest. Unz homs en sa main portant baniere en champ plus blanche que nulle rienz à une croiz merveille plus rouge que sanc, et estoit vestu de peuz de chamel, et avoit trez grant et trez longue barbe et de maigre face clere et reluisant comme le soleil, qui cria a clere et haute voiz : « O les gens de Jhesuerist, ne vous doubtez. Veci la majesté divine qui vous a ouver les cielx et vous envoie aide invisible; levez suz et vous reconfortez et prenez de la viande et venez vigreusement avecquez moi combattre, ne vous doubtez de rienz. Quar des Turz vous aurez victoire et peu mourronz de vouz et ceulz qui de vouz mourront auront la vie perdurable. » Et adonc nous nouz levamez touz, si reconfortez et aussi comme se nous ne nous feussienz onquez combatuz et soudainement nous assilemez (assaillîmes) les Turz de tres grand cuer et nous combatimez toutez nuit, et si ne poons paz bien vraiement dire nuit, car la lune non pas comme lune, maiz comme le soleil resplendissant. Et le jour venu, les Turz qui demourez estoient s'enfouirent si que pluz ne les veismez et aussi par l'aide de Dieu nous eamez victoire de la bataille, et de matin nous nous sentiez plus fors que nous ne faisienz au commencement de la première bataille. Si feimez chanter une messe en lonneur de la benoite Trinité et de la benoite Vierge Marie, et devotement priamez Dieu que il nous vousit octroier grace que les corps des sainz martirs nous puissienz reconnoistre des corps aux mescreanz. Et adonc celui qui devant nous avoit aparut nous dit : » Vous aurez ce que vous avez demandé et plus grant chose fera Dieu pour vous, se fermement en vraie foy perseverez. » Adonc de notre propre bouche li demandamez : « Sire di nous qui es tu, qui si granz choses as fait pour nous, pourquoy

étaient à Lyon ou dans les montagnes voisines, tout prêts à les soutenir. Effrayé de cette déclaration, ou plutôt de l'intérêt qu'inspirait le dévouement des neuf, le pape les fit arrêter[1].

Dès lors, il n'osa plus rassembler le concile. Il

nous puissienz au pueple crestien ton nom manifester. » Et il respondi : « Je suis celui qui dist : Ecce agnus Dei, Ecce qui tollit peccata mundi, Celui de cui aujourduy vous celebrez la feste. » Et ce dit, plus ne le veismez mais de lui nous demoura si très-grant si et très-soueve oudeur que ce jour et la nuit ensuivant nous en feumez parfaitement soustenus recreez et repuez sans autre soutenance de viande corporelle. Et en ceste si parfaite recreation nous ordenemez de querre et denombrer lez corps dez sainz martirs et quant nous veinmez au lieu nous trouvasmes au chief de chaccun corps dez crestienz un lonc fut sanz wranchez (branches) qui avoit au coupel une trez blanche fleur ronde comme une oiste (hostie) que l'on consacre, et en celle fleur avoit escript de lettrez dor : Je suis crestien. Et adonc nous lez separamez dez corps dez mescreanz, en merciant le souverain Seingneur. Et ainsi comme nous voulienz suz lez corps faire dire l'office dez mors, cy comme lez crestienz ont accoustume à faire, lez voix du ciel sanz nombre entonnerent et leverent un chans de si tres doulce melodie que il sembloit a chaccun de nous que nous feussienz en possession de la vie perdurable, et par III foiz chanterent ce verset : Venite, benedicti Patris mei, etc. Venez lez benoiz filz de mon Pere, et vous metez en possession du royaume qui vouz est aplie dez le commencement du monde. Et adonc nous ensevelismez lez corps, c'est a savoir III mille et cinquante et II, jouste la cite de Tesbayde qui fu jadiz une cite singuliere, laquelle, avuecquez le pays dileuc environ, nous tenonz pour nous et pour loiaux crestienz. Et est ce pays tant plaisant et delitable et plantureux que nul bon crestien qui soit la, ne se puet doubter que il ne puist bien vivre et trouver sa soustenance. Et lez charoingnez des corps des mescreanz cy, comme nous les poimez nombrer, furent pluz de LXXIIIM. Si avonz esperance que le temps est présent venu que la parole de l'Euvangele sera verefiée qui dit qu'il sera une bergerie et un pasteur, c'est-à-dire que toutez manières de gent seront d'une foy emsemblez en la maison et lobediance de Ste eglise dont Jhesucrist sera pasteur. Qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Et avint cedi miracle en lan de grace MIL CCC. et XLVII. » *Archives, section hist.*, M. 105.

[1] V. la lettre de Clément V au roi de France, 11 nov. 1311.

tint les évêques inactifs tout l'hiver dans cette ville étrangère, loin de leur pays et de leurs affaires, espérant sans doute les vaincre par l'ennui, et les pratiquant un à un.

Le concile avait encore un objet, la répression des mystiques, béghards et franciscains *spirituels*. Ce fut une triste chose de voir devant le pape de Philippe le Bel, aux genoux de Bertrand de Gott, le pieux et enthousiaste Ubertino, le premier auteur connu d'une Imitation de Jésus-Christ[1]. Toute la grâce qu'il demandait pour lui et ses frères, les franciscains réformés, c'était qu'on ne les forçât pas de rentrer dans les couvents trop relâchés, trop riches, où ils ne se trouvaient pas assez pauvres à leur gré.

L'Imitation, pour ces mystiques, c'était la charité et la pauvreté. Dans l'ouvrage le plus populaire de

[1] L'*Imitation de Jésus-Christ* est le sujet commun d'une foule de livres au XIVe siècle. Le livre que nous connaissons sous ce titre est venu le dernier; c'est le plus raisonnable de tous, mais non peut-être le plus éloquent. « Nihil in hoc libro intendit nisi Jesus Christi notitia et dilectio viscerosa et imitatoria vita. » Arbor Vitæ crucifixi Jesu, Prolog. I, 1. — Plusieurs passages respirent un amour exalté : O mon âme, fonds et résous-toi tout en larmes, en songeant à la vie dure du cher petit Jésus et de la tendre Vierge sa mère. Vois comme ils se crucifient, et de leur compassion mutuelle et de celle qu'ils ont pour nous. Ah ! si tu pouvais faire de toi un lit pour Jésus fatigué qui couche sur la terre... Si tu pouvais de tes larmes abondantes leur faire un breuvage rafraîchissant; pèlerins altérés, ils ne trouvent rien à boire. — Il y a deux saveurs dans l'amour; l'une si douce dans la présence de l'objet aimé : comme Jésus le fit goûter à sa mère tandis qu'elle était avec lui, le serrait et le baisait. L'autre saveur est amère, dans l'absence et le regret. L'âme défaille en soi, passe en Lui; elle erre autour, cherchant ce qu'elle aime et demandant secours à toute créature (Ainsi la Vierge cherchait le petit Jésus lorsqu'il enseignait dans le temple). Ubert. de Casali, Arbor Vitæ crucifixi Jesu, lib. V, c. VIII, in-4°.

ce temps, dans la Légende dorée, un saint donne tout ce qu'il a, sa chemise même; il ne garde que son Évangile. Mais un pauvre survenant encore, le saint donne l'Évangile [1]...

La pauvreté, sœur de la charité, était alors l'idéal des franciscains [2]. Ils aspiraient à ne rien posséder. Mais cela n'est pas si facile que l'on croit. Ils mendiaient, ils recevaient; le pain même reçu pour un jour, n'est-ce pas une possession? Et quand les aliments étaient assimilés, mêlés à leur chair, pouvait-on dire qu'ils ne fussent à eux? Plusieurs s'obstinaient à le nier [3]. Bizarre effort pour échapper vivant aux conditions de la vie.

Cela pouvait paraître sublime ou risible; mais au premier coup d'œil, on n'en voyait pas le danger. Cependant, faire de la pauvreté absolue la loi de l'homme, n'est-ce pas condamner la propriété? précisément comme, à la même époque, les doctrines de fraternité idéale et d'amour sans borne annulaient le mariage, cette autre base de la société civile.

A mesure que l'autorité s'en allait, que le

[1] Selon quelques-uns, la passion était mieux représentée dans l'aumône que dans le sacrifice : « Quod opus misericordiæ plus placet Deo, quam sacrificium altaris. Quod in eleemosyna magis repræsentatur passio Christi quam in sacrificio Christi. » Erreurs condamnées à Tarragone, ap. d'Argentré, I, 271.

[2] Dante célèbre le mariage de la pauvreté et de saint François. Ubertino dit ce mot : « La lampe de la foi, la pauvreté... »

[3] Voyez Ubertino de Casali, dans son chapitre : *Jesus pro nobis indigens.* « Habentes dicit (apostolus) non quantum ad proprietatem dominii sed quantum ad facultatem utendi, per quem modum dicimur esse quod utimur, etiam si non sit nobis proprium, sed gratis aliunde collatum. » Ubert. de Casali, Arbor Vitæ, l. II c. XI.

prêtre tombait dans l'esprit des peuples, la religion, n'étant plus contenue dans les formes, se répandait en mysticisme [1].

Les *petits frères* (fraticelli) mettaient en commun les biens et les femmes. A l'aurore de l'âge de charité, disaient-ils, on ne pouvait rien garder pour soi. Dans l'Italie, où l'imagination est impatiente, au Piémont, pays d'énergie, ils entreprirent de fonder sur une montagne [2] la première cité vraiment fraternelle. Ils y soutinrent un siége sous leur chef, le brave et éloquent Dulcino. Sans doute, il y avait quelque chose en cet homme : lorsqu'il fut pris et déchiré avec des tenailles ardentes, sa belle Margareta refusa tous les chevaliers qui voulaient la sauver en l'épousant, et aima mieux partager cet effroyable supplice.

Les femmes tiennent une grande place dans l'histoire de la religion à cette époque. Les grands saints sont des femmes : sainte Brigitte et sainte Catherine de Sienne. Les grands hérétiques sont aussi des femmes. En 1310, en 1315, on voit, selon le continuateur de Nangis, des femmes d'Allemagne ou des Pays-Bas enseigner que l'âme anéantie dans l'amour du Créateur peut laisser faire le corps,

[1] Ceux qu'on avait nommés les priants (beghards) défendaient la prière comme inutile : « Où est l'esprit, disaient-ils, là est la liberté. » — « Non sunt humanæ subjecti obedientiæ, nec ad aliqua præcepta Ecclesiæ obligantur, quia, ut asserunt, ubi spiritus domini, ibi libertas. » Clementin, l. V, tit. 3, c. III. D'Argentré, I, 276.

[2] Montagne appelée depuis Monte Gazari. Il y vint beaucoup de croisés de Verceil et de Novare, de toute la Lombardie, de Vienne, de Savoie, de Provence et de France. Des femmes se cotisèrent et envoyèrent cinq cents Balistarii contre ces hérétiques. (Benv. d'Imola).

sans plus s'en soucier. Déjà (1300) une Anglaise était venue en France, persuadée qu'elle était le Saint-Esprit incarné pour la rédemption des femmes; on la croyait volontiers; elle était belle et de doux langage [1].

Le mysticisme des franciscains n'était guère moins alarmant [2]. Le pape devait condamner leur trop rigoureuse logique, leur charité, leur pauvreté absolue. L'idéal devait être condamné, l'idéal des vertus chrétiennes!

Chose dure et odieuse à dire! combien plus choquante encore, quand la condamnation partait de la bouche d'un Clément V ou d'un Jean XXII. Quelque morte que pût être la conscience de ces papes, ne devaient-ils pas se troubler et souffrir en eux-mêmes, quand il leur fallait juger, proscrire ces malheureux sectaires, cette folle sainteté, dont tout le crime était de vouloir être pauvres, de jeûner, de pleurer d'amour, de s'en aller pieds nus par le monde, de jouer, innocents comédiens, le drame suranné de Jésus [3]?

[1] « Venit de Anglia virgo decora valde pariterque facunda, dicens Spiritum sanctum incarnatum in redemptionem mulierum, et baptizavit mulieres, in nomine Patris, Filii ac sui. » Annal. Dominican Colmar. ap. Urstitium. P. 2, f° 33.

[2] Eux aussi avaient prêché que l'âge d'amour commençait. Depuis la venue du Christ jusqu'à son retour devaient s'écouler sept âges, « le sixième, âge de rénovation évangélique, d'extirpation de la secte antichrétienne sous les pauvres volontaires, ne possédant rien en cette vie. Cet âge avait commencé à saint François, l'homme séraphique, l'ange du sixième sceau de l'Apocalypse. — Il semblait qu'il fût comme une nouvelle incarnation de Jésus (Jesus Franciscum generans), et sa règle comme un nouvel Évangile... (Ubertino).

[3] Ubertino, dans son désir de *représenter* l'Évangile, assure qu'il en avait senti et revêtu spirituellement tous les personnages, qu'il

L'affaire des templiers fut reprise au printemps. Le roi mit la main sur Lyon, leur asile. Les bourgeois l'avaient appelé contre leur archevêque; cette ville impériale était délaissée de l'Empire, et elle convenait trop bien au roi, non-seulement comme le nœud de la Saône et du Rhône, la pointe de la France à l'est, la tête de route vers les Alpes ou la Provence, mais surtout comme asile de mécontents, comme nid d'hérétiques. Philippe y tint une assemblée de notables. Puis il vint au concile avec ses fils, ses princes et un grand cortége de gens armés; il siégea à côté du pape, un peu au-dessous.

Jusque-là, les évêques s'étaient montrés peu dociles : ils s'obstinaient à vouloir entendre la défense des templiers. Les prélats d'Italie, moins un seul; ceux d'Espagne, ceux d'Allemagne et de Danemark; ceux d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; les Français même, sujets de Philippe (sauf les archevêques de Reims, de Sens et de Rouen), déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner sans entendre[1].

Il fallut donc qu'après avoir assemblé le concile, le pape s'en passât. Il assembla ses évêques les plus sûrs, et quelques cardinaux, et dans ce consistoire, il abolit l'ordre, de son autorité pontificale[2]. L'abolition fut prononcée ensuite, en pré-

se figurait être, tantôt le serviteur ou le frère du Sauveur, tantôt le bœuf, l'âne ou le foin, quelquefois le petit Jésus. Il assistait au supplice, se croyant la pécheresse Madeleine; puis il devenait Jésus sur la croix et criant à son père. Enfin l'esprit l'enlevait dans la gloire de l'ascension.

[1] Walsingham

[2] La plupart des historiens ont cru que l'ordre avait été jugé par le concile; la bulle d'abolition n'a été imprimée pour la première fois que trois siècles après, en 1606. — « Multis vocatis prælatis

:e du roi et du concile. Aucune réclamation ne
:va.

faut avouer que ce procès n'était pas de ceux
on peut juger. Il embrassait l'Europe entière;
dépositions étaient par milliers, les pièces in-
mbrables; les procédures avaient différé dans les
férents États. La seule chose certaine, c'est que
rdre était désormais inutile, et de plus dange-
ux. Quelque peu honorables qu'aient été ses se-
ets motifs, le pape agit sensément. Il déclare
ıns sa bulle explicative que les informations ne
ınt pas assez sûres, qu'il n'a pas le droit de juger,
ais que l'ordre est suspect : *ordinem valde sus-*
ctum[1]. Clément XIV n'agit pas autrement à l'é-
rd des jésuites.

Clément V s'efforça ainsi de couvrir l'honneur de
glise. Il falsifia secrètement les registres de Boni-
ce[2], mais il ne révoqua par-devant le concile

n cardinalibus in privato consistorio, ordinem Templariorum
savit. Tertia autem die aprilis 1312, fuit secunda sessio con-
i, et prædicta cassatio coram omnibus publicata est (Quint. Vita
m. V)... præsente rege Franciæ Philippo cum tribus filiis suis,
negotium erat cordi. » (Tert. Vita Clem. V.)

« Quod ipsæ confessiones ordinem valde suspectum reddebant...
ı per modum definitivæ sententiæ cum tam super hec, secun-
n inquisitiones et processus prædictos, non possemus ferre de
, sed per viam provisionis et ordinationis apostolicæ... » Reg.
ıi VII Dom. Clem. V, Rayn., 195. On ne peut nier toutefois
il n'y eût aussi beaucoup de complaisance et de servilité à
:ard du roi de France. C'était l'opinion du temps... « Et sicut
livi ab uno qui fuit examinator causæ et testium destructus fuit
lo; contra justitiam. Et mihi dixit quod ipse Clemens protulit
: Et si non per viam justitiæ potest destrui, destruatur tamen
viam expedientiæ, ne scandalizetur charus filius noster rex
nciæ. » Albericus à Rosate.

On trouve aujourd'hui en blanc, dans ces registres, les pages
ont été raturées très-adroitement.

qu'une seule de ses bulles (*Clericis laïcos*), celle qui ne touchait point la doctrine, mais qui empêchait le roi de prendre l'argent du clergé.

Ainsi, ces grandes querelles d'idées et de principes retombèrent aux questions d'argent. Les biens du Temple devaient être employés à la délivrance de la terre sainte, et donnés aux hospitaliers [1]. On accusa même cet ordre d'avoir acheté l'abolition du Temple. S'il le fit, il fut bien trompé. Un historien assure qu'il en fut plutôt appauvri.

Jean XXII se plaignait, en 1316, de ce que le roi se payait de la garde des templiers en saisissant les biens mêmes des hospitaliers [2]. En 1317, ils furent trop heureux de donner quittance finale aux administrateurs royaux des biens du Temple. Le pape s'affligeait, en 1309, de n'avoir encore qu'un peu de mobilier, *pas même de quoi couvrir les frais*. Mais il n'eut pas finalement à se plaindre [3].

Restait une triste partie de la succession du Temple, la plus embarrassante. Je parle des prisonniers que le roi gardait à Paris, particulièrement du grand maître. Écoutons, sur ce tragique événement, le récit de l'historien anonyme, du continuateur de Guillaume de Nangis :

[1] Cependant, en Aragon, Jean XXII, à la prière du roi, applique les biens du Temple non aux hospitaliers, mais au nouvel ordre de Monteza (monastère fortifié du royaume de Valence, dépendance de Calatrava).

[2] Per captionem bonorum quondam ordinis Templi jam miserunt per omnes domos ipsius Hospitalis certos executores qui vendunt et distrahunt pro libito bona Hospitalis... » Lettre de Jean XXII, XV kal. jun. 1316, Rayn., 25.

[3] « Modica bona mobilia... quæ ad sumptus et expensas... sufficere minime potuerunt. » Avignon, mai 1309. — Cependant le roi de Naples, Charles II, lui avait cédé la moitié des meubles que les templiers possédaient en Provence.

« Le grand maître du ci-devant ordre du Temple et trois autres templiers, le visitateur de France, les maîtres de Normandie et d'Aquitaine, sur lesquels le pape s'était réservé de prononcer définitivement[1], comparurent par-devant l'archevêque de Sens, et une assemblée d'autres prélats et docteurs en droit divin et en droit canon, convoqués spécialement dans ce but à Paris, sur l'ordre du pape, par l'évêque d'Albano et deux autres cardinaux légats. Comme les quatre susdits avouaient les crimes dont ils étaient chargés, publiquement et solennellement, et qu'ils persévéraient dans cet aveu et paraissaient vouloir y persévérer jusqu'à la fin, après mûre délibération du conseil, sur la place du Parvis de Notre-Dame, le lundi après la Saint-Grégoire, ils furent condamnés à être emprisonnés pour toujours et murés. Mais comme les cardinaux croyaient avoir mis fin à l'affaire, voilà que tout à coup, sans qu'on pût s'y attendre, deux des condamnés, le maître d'outre-mer et le maître de Normandie, se défendent opiniâtrément contre le cardinal qui venait de parler et contre l'archevêque de Sens, en reviennent à renier leur confession et tous leurs aveux précédents, sans garder de mesure, au grand étonnement de tous. Les cardinaux les remirent au prévôt de Paris, qui se trouvait présent, pour les garder jusqu'à ce qu'ils en eussent plus pleinement délibéré le lendemain. Mais dès que le bruit en vint aux oreilles du roi, qui était alors dans son palais royal, ayant communiqué avec les siens, *sans ap-*

1 « ... Personas reservatas ut nosti... vivæ vocis oraculo... » 1310, nov. *Archives*.

peler les clercs, par un avis prudent, vers le soir même jour, il les fit brûler tous deux sur le mê bûcher dans une petite île de la Seine, entre le j din royal et l'église des frères ermites de Sai Augustin. Ils parurent soutenir les flammes a tant de fermeté et de résolution, que la consta de leur mort et leurs dénégations finales frappèr la multitude d'admiration et de stupeur. Les de autres furent enfermés, comme le portait leur se tence[1]. »

Cette exécution, à l'insu des juges, fut évidemme un assassinat. Le roi, qui, en 1310, avait au moi réuni un concile pour faire périr les cinquant quatre, dédaigna ici toute apparence de droit n'employa que la force. Il n'avait pas même ici l'e cuse du danger, la raison d'État, celle du *Salus p puli*, qu'il inscrivait sur ses monnaies[2]. Non considéra la dénégation du grand maître comme outrage personnel, une insulte à la royauté, compromise dans cette affaire. Il le frappa doute comme *reum læsæ majestatis*[3].

[1] Cont. G. de Nangis, p. 67. Il nous reste encore un acte tique où cette exécution se trouve indirectement constat un registre du parlement de l'année 1313 : « Cum nuper in insula existente in flavio Sequanæ justa pointam jardini inter dictum jardinium nostrum ex una parte dicti fluvii, e religiosorum virorum nostrum S. Augustini Parisius parte dicti flavii, *executio facta fuerit de duobus homi quondam templarii extitarunt, in insula prædicta com* abbas et conventus S. Germani de Pratis Parisius, dicent in saisina habendia omnimodam altam et bassam justit sula prædicta .. Nos nolumus... quod juri prædictorum cium aliquod generetur. » *Olim. Parliam. III, folio*, CXI 1313 (1314).

[2] Il y a des monnaies de Philippe le Bel qui représe lutation angélique, avec cette légende : Salus populi.

[3] « Comment qualifier les paroles de Dupuy : Les

Maintenant comment expliquer les variations du ·and maître et sa dénégation finale? Ne semble-t-il ıs que, par fidélité chevaleresque, par orgueil mitaire, il ait couvert à tout prix l'orgueil de l'orre? que la *superbe* du Temple se soit réveillée au ernier moment? que le vieux chevalier, laissé sur ı brèche comme dernier défenseur, ait voulu, au ·éril de son âme, rendre à jamais impossible le ju:ement de l'avenir sur cette obscure question?

On peut dire aussi que les crimes reprochés à 'ordre étaient particuliers à telle province du Temple, à telle maison, que l'ordre en était innocent; que Jacques Molay, après avoir avoué comme homme, et par humilité, put nier comme grand maître.

Mais il y a autre chose à dire. Le principal chef d'accusation, le reniement[1], reposait sur une équi-

ces ont je ne scay quel malheur qui accompagne leurs plus belles et généreuses actions, qu'elles sont le plus sôuvent tirées à contre sens, et prises en mauvaise part, par ceux qui ignorent l'origine des choses, et qui se sont trouvez intéressez dans les partis, puissants ennemis de la vérité, en leur donnant des motifs et des fins vitieuses, au lieu que le zèle à la vertu y prend d'ordinaire la meilleure part. » Dupuy, n. 1.

[1] Ce reniement fait penser au mot : Offrez à Dieu votre incrédulité. — Dans toute initiation, le récipiendaire est présenté comme un vaurien, afin que l'initiation ait tout l'honneur de sa régénération morale. Voyez l'*initiation des tonneliers allemands*, (notes de l'Introd. à l'hist. univ.) : « Tout à l'heure, dit le parrain de l'apprenti, je vous amenais une *peau de chèvre*, un meurtrier de cerceaux, un gâte-bois, un batteur de pavés, traître aux maîtres et aux compagnons; maintenant j'espère... etc. » — V. plus haut, · II, livre III et livre IV, ch. IX, les cérémonies grotesques et la ête «les idiots, *fatuorum* : « Le peuple élevait la voix..., il entrait, nnombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, ıvec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Chrisophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, im-

voque. Ils pouvaient avouer qu'ils avaient renié, sans être en effet apostats. Ce reniement, plusieurs le déclarèrent, était symbolique; c'était une imitation du reniement de saint Pierre, une de ces pieuses comédies dont l'Église antique entourait les actes les plus sérieux de la religion [1], mais dont

plorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'Eglise le hideux dragon du péché, il le traînait, soûlé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup de la prière qui doit l'immoler. Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des idiots, *fatuorum*. Cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-Innocents. »

[1] Un des témoins dépose que, comme il se refusait à renier Dieu et à cracher sur la croix, Raynaud de Brignolles, qui le recevait, lui dit en riant : « Sois tranquille, ce n'est qu'une farce. — Non cures, quia non est nisi quædam trufa. » (Rayn.) Le précepteur d'Aquitaine dans son importante déposition, que nous transcrirons en partie, nous a conservé, avec le récit d'une cérémonie de ce genre, une tradition sur son origine. — Celui qui le recevait, l'ayant revêtu du manteau de l'ordre, lui montra sur un missel un crucifix et lui dit d'abjurer le Christ, attaché en croix. Et lui tout effrayé le refusa s'écriant : Hélas! mon Dieu, pourquoi le ferais-je? Je ne le ferai aucunement. — Fais-le sans crainte, lui répondit l'autre. Je jure sur mon âme que tu n'en éprouveras aucun dommage en ton âme et ta conscience ; car c'est une cérémonie de l'ordre, introduite par un mauvais grand maître, qui se trouvait captif d'un soudan et ne put obtenir sa liberté qu'en jurant de faire ainsi abjurer le Christ à tous ceux qui seraient reçus à l'avenir; et cela fut toujours observé, c'est pourquoi tu peux bien le faire. Et alors le déposant ne le voulut faire, mais plutôt y contredit, et il demanda où était son oncle et les autres bonnes gens qui l'avaient conduit là. Mais l'autre lui répondit : Ils sont partis, et il faut que tu fasses ce que je te prescris. Et il ne le voulut encore faire. Voyant sa résistance, le chevalier lui dit encore : Si tu voulais me jurer sur les saints Évangiles de Dieu que tu diras à tous les frères de l'ordre que tu as fait ce que je t'ai prescrit, je

tradition commençait à se perdre au XIVe siècle. ıe cette cérémonie ait été quelquefois accomplie ·ec une légèreté coupable, ou même avec une dé-sion impie, c'était le crime de quelques-uns et ɔn la règle de l'ordre.

Cette accusation est pourtant ce qui perdit le emple. Ce ne fut pas seulement l'infamie des ıœurs; elle n'était pas générale[1]. Ce ne fut pas hérésie, les doctrines gnostiques; vraisemblable-

en ferais grâce. Et le déposant le promit et jura. Et alors il lui ı fit grâce, sauf toutefois que, couvrant de sa main le crucifix, il fit cracher sur sa main.... Interrogé s'il a ordonné quelques ères, il dit qu'il en fit peu de sa main, à cause de cette irrévé-·nce qu'il fallait commettre en leur réception... Il dit toutefois ı'il avait fait cinq chevaliers. Et interrogé s'il leur avait fait ab-rer le Christ, il affirma sous serment qu'il les avait ménagés de même manière qu'on l'avait ménagé... Et un jour qu'il était ıns la chapelle pour entendre la messe... le frère Bernard lui t : Seigneur, certaine trame s'ourdit contre vous : on a déjà ré-gé un écrit dans lequel on mande au grand maître et aux autres ıe dans la réception des frères de l'ordre vous n'observez pas les rmes que vous devez observer... Et le déposant pensa que c'était ɔur avoir usé de ménagements envers ces chevaliers. — Adjuré ɔ dire d'où venait cet aveuglement étrange de renier le Christ et ɔ cracher sur la croix, il répondit sous serment : « Certains de Ordre disent que ce fut un ordre de ce grand maître captif du ıudan comme on l'a dit. D'autres, que c'est une des mauvaises ıtroductions et statuts de frère Procelin, autrefois grand maître; 'autres, de détestables statuts et doctrines de frère Thomas Ber-ard, jadis grand maître; d'autres, *que c'est à l'imitation en mé-ıoire de saint Pierre, qui renia trois fois le Christ.* » Dupuy, . 314-316. Si l'absence de torture, et les efforts de l'accusé pour ıténuer le fait, mettent ce fait hors de doute, ses scrupules, ses ıénagements, les traditions diverses qu'il accumule avant d'arriver l'origine symbolique, prouvent non moins sûrement qu'on avait erdu la signification du symbole.

[1] Pourtant mes études pour le 2e volume du procès m'ont livré es actes accablants. C'étaient les mœurs de l'Eglise, prêtres et ıoines. V. le cartulaire de Saint-Bertin pour le XIe et le XIIe siè-les, Eudes Rigaud pour le XIIIe. (1860.)

ment les chevaliers s'occupaient peu de dogme.

La vraie cause de leur ruine, celle qui mit tout le peuple contre eux, qui ne leur laissa pas un défenseur parmi tant de familles nobles auxquelles ils appartenaient, ce fut cette monstrueuse accusation d'avoir renié et craché sur la croix. Cette accusation est justement celle qui fut avouée du plus grand nombre. La simple énonciation du fait éloignait d'eux tout le monde; chacun se signait et ne voulait plus rien entendre.

Ainsi l'ordre qui avait représenté au plus haut degré le génie symbolique du moyen âge mourut d'un symbole non compris [1].

[1] Origines du droit, page CXVIII :

« Le symbolisme féodal n'eut point en France la riche efflorescence poétique qui le caractérise en Allemagne. La France est une province romaine, une terre d'Église. Dans ses âges barbares, elle conserve toujours des habitudes logiques. La poésie féodale naquit au sein de la prose.

» Cette poésie trouvait dans l'élément primitif, dans la race même, quelque chose de plus hostile encore. Nos Gaulois, dans leurs invasions d'Italie et de Grèce, apparaissent déjà comme un peuple railleur. On sait qu'au majestueux aspect du vieux Romain siégeant sur sa chaise curule, le soldat de Brennus trouva plaisant de lui toucher la barbe. La France a touché ainsi familièrement toute poésie.

» Malgré l'abattement des misères, malgré la grande tristesse que le christianisme répandait sur le moyen âge, l'ironie perce de bonne heure. Dès le XIIe siècle, Guilbert de Nogent nous montre les gens d'Amiens, les cabaretiers et les bouchers, se mettant sur leur porte quand leur comte, sur son gros cheval, caracolait dans les rues, et tous effarouchant de leurs risées la bête féodale.

» Le symbolisme armorial, ses riches couleurs, ses belles devises, n'imposaient probablement pas beaucoup à de telles gens. La pantomime juridique des actes féodaux faisait rire le bourgeois sous cape.

» Ne croyez pas trop à la simplesse du peuple de ces temps-là, à la naïveté de cette *bonne vieille langue*. Les renards royaux,

Cet événement n'est qu'un épisode de la guerre ternelle que soutiennent l'un contre l'autre l'esprit t la lettre, la poésie et la prose. Rien n'est cruel, ngrat comme la prose, au moment où elle méconnaît les vieilles et vénérables formes poétiques dans lesquelles elle a grandi.

Le symbolisme occulte et suspect du Temple n'avait rien à espérer au moment où le symbolisme pontifical, jusque-là révéré du monde entier, était lui-même sans pouvoir.

La poésie mystique de l'*Unam sanctam*, qui eût fait tressaillir tout le XIIe siècle, ne disait plus rien aux contemporains de Pierre Flotte et de Nogaret. Ni la *colombe*, ni l'*arche*, ni la *tunique ans couture*, tous ces innocents symboles ne pouaient plus défendre la papauté. Le glaive spiriuel était émoussé. Un âge prosaïque et froid ommençait, qui n'en sentait plus le tranchant[1].

Ce qu'il y a de tragique ici, c'est que l'Église est uée par l'Église.

Boniface est moins frappé par le gantelet de Colonna que par les adhésions des gallicans à l'appel de Philippe le Bel.

Le Temple est poursuivi par les inquisiteurs, aboli par le pape; les dépositions les plus graves

qui s'affublèrent de si blanche et si douce hermine pour surprendre les lions, les aigles féodaux, tuaient, comme tuait le sphinx, par l'énigme et par l'équivoque. »

[1] « Una est columba mea, perfecta mea, una est matri suæ... Una nempe fuit diluvii tempore arca Noë... Hæc est tunica illa Domini inconsutilis... Dicentibus Apostolis : Ecce gladii duo hic... » Preuves du différend, p. 55. — « Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive... » Bossuet, Oraison funèbre de Le Tellier.

contre les templiers sont celles des prêtres[1]. Nul doute que le pouvoir d'absoudre, qu'usurpaient les chefs de l'ordre, ne leur ait fait des ecclésiastiques d'irréconciliables ennemis[2].

Quelle fut sur les hommes d'alors l'impression de ce grand suicide de l'Église, les inconsolables tristesses de Dante le disent assez. Tout ce qu'on avait cru ou révéré, papauté, chevalerie, croisade, tout semblait finir.

Le moyen âge est déjà une seconde antiquité qu'il faut avec Dante chercher chez les morts. Le dernier poëte de l'âge symbolique[3] vit assez pour

[1] Et aussi, je crois, des frères servants. La plupart des deux cents témoins interrogés par la commission pontificale sont qualifiés *servants*, servientes.

[2] C'est un des faits qui par l'accord de tous les témoignages, avait été placé en Angleterre dans la catégorie des points irrécusables. « Articuli qui videbantur probati. »

Tantôt les chefs renvoyaient à absoudre au frère chapelain, sans confession : « Præcipit frati capellano eum absolvere a peccatis suis quamvis frater capellanus eam confessionem non audierat. » P. 377, col. 2, 367.

Tantôt ils les absolvaient eux-mêmes, quoique laïque :... « Quod et credebant, et dicebatur eis quod magnum magister ordinis poterat eos absolvere a peccatis suis. Item quod visitator. Item quod præceptores quorum multi erant laici. » 358, 22 test. « Quod... templarii laici suos homines absolvebant. » Concil. Brit., II, 360.

« Quod facit generalem absolutionem de peccatis quæ nolunt confiteri propter erubescentiam carnis... quod credebant quod de peccatis capitulo rocognitis, de quibus ibidem fuerat absolutio non oportebat confiteri sacerdoti... quod de mortalibus non debebant confiteri nisi in capitulo, et de venialibus tantum sacerdoti. » (5 testes) 358, col. 1.

Même accord dans les dépositions des templiers d'Écosse : « Inferiores clerici vel laici possunt absolvere fratres sibi subditos. » P. 381, col. 1, premier témoin. De même le 41e témoin. Conc. Brit. 11, p. 382.

[3] M. Fauriel a fort bien établi que le grand poëte théologien ne

pouvoir lire la prosaïque allégorie du roman de la Rose. L'allégorie tue le symbole, la prose la poésie.

fut jamais populaire en Italie. Les Italiens du XIVe siècle, hommes d'affaires, et qui succédaient aux Juifs, furent antidantesques.

CHAPITRE V

Suite du règne de Philippe le Bel. Ses trois fils. — Procès. Institutions. 1314-1328.

La fin du procès du Temple fut le commencement de vingt autres. Les premières années du XIVe siècle ne sont qu'un long procès. Ces hideuses tragédies avaient troublé les imaginations, effarouché les âmes. Il y eut comme une épidémie de crimes. Des supplices atroces, obscènes, qui étaient eux-mêmes des crimes, les punissaient et les provoquaient.

Mais les crimes eussent-ils manqué, ce gouvernement de robe longue, de *jugeurs*, ne pouvait s'arrêter aisément, une fois en train de juger. L'humeur militante des gens du roi, si terriblement éveillée par leurs campagnes contre Boniface et contre le Temple, ne pouvait plus se passer de guerre. Leur guerre, leur passion, c'était un procès, un grand et terrible procès, des crimes affreux, étranges, punis dignement par de grands supplices. Rien n'y manquait, si le coupable était un personnage. Le populaire apprenait alors à révérer la robe; le bourgeois enseignait à ses enfants à ôter le chaperon devant Messires, à s'écarter de-

vant leur mule, lorsque au soir, par les petites rues de la Cité, ils revenaient attardés de quelque fameux jugement[1].

Les accusations vinrent en foule; ils n'eurent point à se plaindre : empoisonnements, adultères, faux, sorcellerie surtout. Cette dernière était mêlée à toutes; elle en faisait l'attrait et l'horreur. Le juge frissonnait sur son siége lorsqu'il apportait au tribunal les pièces de conviction, philtres, amulettes, crapauds, chats noirs, images percées d'aiguilles... Il y avait en ces causes une violente curiosité, un âcre plaisir de vengeance et de peur. On ne s'en rassasiait pas. Plus on brûlait, plus il en venait.

On croirait volontiers que ce temps est le règne du diable, n'étaient les belles ordonnances qui y apparaissent par intervalles, et y font comme la part de Dieu... L'homme est violemment disputé par les deux puissances. On croit assister au drame de Bartole : l'homme par-devant Jésus, le diable demandeur, la Vierge défendeur. Le diable réclame l'homme comme sa chose, *alléguant la longue possession*. La Vierge prouve qu'il n'y a pas *prescription*, et montre que l'autre abuse des textes[2].

[1] V. la mort du président Minart.

[2] Rien de plus fréquent dans les hagiographes que cette lutte pour l'âme convertie, ou plutôt ce procès simulé où le diable vient malgré lui rendre témoignage à la puissance du repentir. — On connaît la fameuse légende de Dagobert. César d'Heisterbach cite une pareille histoire d'un usurier converti. Que le débat fût visible ou non, c'était toujours la formule : « Si quis decedat contritus et confessus, licet non satisfecerit de peccatis confessis, tamen boni angeli confortant ipsum contra incursum dæmonum, dicentes... Quibus maligni spiritus... Mox advenit Virgo Maria alloquens dæmones..., etc. » Herm. Corn. chr. ap. Eccard. m. ævi, t. II, p. 11.

La Vierge a forte partie à cette époque. Le diable est lui-même du siècle; il en réunit les caractères, les mauvaises industries. Il tient du juif et de l'alchimiste, du scolastique et du légiste.

La diablerie, comme science, avait dès lors peu de progrès à faire. Elle se formait comme art. La démonologie enfantait la sorcellerie. Il ne suffisait pas de pouvoir distinguer et classer des légions de diables, d'en savoir les noms, les professions, les tempéraments[1]; il fallait apprendre à les faire servir aux usages de l'homme. Jusque-là on avait étudié les moyens de les chasser; on chercha désormais ceux de les faire venir. Cet effroyable peuple de tentateurs s'accrut sans mesure. Chaque clan d'Écosse, chaque grande maison de France, d'Allemagne, chaque homme presque avait le sien. Ils accueillaient toutes les demandes secrètes qu'on ne peut faire à Dieu, écoutaient tout ce qu'on n'ose dire[2]... On les trouvait partout[3]. Leur vol de chauve-souris obscurcissait presque la lumière et le jour de Dieu. On les avait vus enlever en plein jour un

[1] « Agnei, lucifugi, etc. » M. Psellus. Cet auteur byzantin est du XIe siècle. Édid. Gaulminus. 1615, in-12. — Bodin, dans son livre *de Præstigiis*, imprimé à Bâle, 1578, a dressé l'inventaire de la monarchie diabolique avec les noms et surnoms de 72 princes et de 7 405 926 diables.

[2] La sorcellerie naît surtout des misères de ce temps si manichéen. Des monastères elle avait passé dans les campagnes. Voir sur le diable, l'An 1000, tome II; sur les sorcières, Renaissance, Introduction; sur le sabbat au moyen âge, tome XI de cette histoire, ch. XVII et XVIII. Le sabbat au moyen âge est une révolte nocturne de serfs contre le Dieu du prêtre et du seigneur. (1860.)

[3] Plusieurs furent accusés d'en avoir vendu en bouteilles. « Plût à Dieu, dit sérieusement Leloyer, que cette denrée fût moins commune dans le commerce! »

homme qui venait de communier et qui se faisait garder par ses amis, cierges allumés[1].

Le premier de ces vilains procès de sorcellerie, où il n'y avait des deux côtés que malhonnêtes gens, est celui de Guichard, évêque de Troyes, accusé d'avoir, par engin et maléfice, procuré la mort de la femme de Philippe le Bel. Cette mauvaise femme, qui avait recommandé l'égorgement des Flamands (voyez plus haut), est celle aussi qui, selon une tradition plus célèbre que sûre, se faisait amener, la nuit, des étudiants à la tour de Nesle, pour les faire jeter à l'eau quand elle s'en était servie. Reine de son chef pour la Navarre, comtesse de Champagne, elle en voulait à l'évêque, qui pour finance avait sauvé un homme qu'elle haïssait. Elle faisait ce qu'elle pouvait pour ruiner Guichard. D'abord, elle l'avait fait chasser du conseil et forcé de résider en Champagne. Puis elle avait dit quelle perdrait son comté de Champagne, ou lui son évêché. Elle le poursuivait pour je ne sais qu'elle restitution. Guichard demanda d'abord à une sorcière un moyen de se faire aimer de la reine, puis un moyen de la faire mourir. Il alla, dit-on, la nuit chez un ermite pour maléficier la reine et l'*envoûter*. On fit une reine de cire, avec l'assistance d'une sage-femme; on la baptisa Jeanne, avec parrain et marraine, et on la piqua d'aiguilles. Cependant la vraie Jeanne ne mourait pas. L'évêque revint plus d'une fois à l'ermitage, espérant s'y mieux prendre. L'ermite eut peur, se sauva et dit tout. La reine mourut peu après. Mais

[1] Mém. de Luther, t. III.

soit qu'on ne pût rien prouver, soit que Guichard eût trop d'amis en cour, son affaire traîna. On le retint en prison[1].

Le diable, entre autres métiers, faisait celui d'entremetteur. Un moine, dit-on, trouva moyen par lui de salir toute la maison de Philippe le Bel. Les trois princesses ses belles-filles, épouses de ses trois fils, furent dénoncées et saisies[2]. On arrêta en même temps deux frères, deux chevaliers normands qui étaient attachés au service des princesses. Ces malheureux avouèrent dans les tortures que depuis trois ans ils péchaient avec leurs jeunes maîtresses « et même dans les plus saints jours[3] ». La pieuse confiance du moyen âge, qui ne craignait pas d'enfermer une grande dame avec ses chevaliers dans l'enceinte d'un château, d'une étroite tour, le vasselage, qui faisait aux jeunes hommes un devoir féodal des soins les plus doux, était une dangereuse épreuve pour la nature humaine, quand la religion faiblissait[4]. Le Petit Jehan

[1] La dénonciation avait été d'autant mieux accueillie que Guichard passait pour être fils d'un démon, d'un incube. *Archives, section hist.*, J. 433.

[2] Marguerite, fille du duc de Bourgogne; Jeanne et Blanche, filles du comte de Bourgogne (Franche-Comté). « Mulierculis... adhuc ætate juvenculis. » Contin. G. de Nangis.

[3] « Pluribus locis et temporibus sacrosanctis. »

[4] Jean de Meung Clopinel, qui, dit-on, par ordre de Philippe le Bel, allongea de dix-huit mille vers le trop long roman de la Rose, exprime brutalement ce qu'il pense des dames de ce siècle. On conte que ces dames, pour venger leur réputation d'honneur et de modestie, attendirent le poëte, verges en main, et qu'elles voulaient le fouetter. Il aurait échappé en demandant pour grâce unique que la plus outragée frappât la première. Prudes femmes par saint Denis, autant en est que de Phénix, etc. Lui-même au reste avait pris soin de les justifier par les doctrines qu'il

Saintré, ce conte ou cette histoire du temps de arles VI, ne dit que trop bien tout cela.

Que la faute fût réelle ou non, la punition fut :oce. Les deux chevaliers, amenés sur la place du ırtroi, près l'orme Saint-Gervais, y furent écorés vifs, châtrés, décapités, pendus par les aisıles. De même que les prêtres cherchaient, pour nger Dieu, des supplices infinis, le roi, ce nouau dieu du monde, ne trouvait point de peines ısez grandes pour satisfaire à sa majesté outragée. eux victimes ne suffirent pas. On chercha des ›mplices. On prit un huissier du palais, puis une ıule d'autres, hommes ou femmes, nobles ou roıriers; les uns furent jetés à la Seine, les autres ıis à mort secrètement.

Des trois princesses, une seule échappa. Philippe e Long, son mari, n'avait garde de la trouver coupable; il lui aurait fallu rendre la Franche-Comté ıu'elle lui avait apportée en dot. Pour les deux autres, Marguerite et Blanche, épouses de Louis le Hutin et de Charles le Bel, elles furent honteusement tondues et jetées dans un château fort. Louis, à son avénement, fit étrangler la sienne (15

prêche dans son livre. Ce n'est pas moins que la communauté des femmes :

> Car nature n'est pas si sotte...
> Ains vous a fait, beau fils, n'en doubtes,
> Toutes pour tous, et tous pour toutes,
> Chascune pour chascun commune
> Et chascun commun pour chascune.
>
> Roman de la Rose, V. 14, 653. Ed. 1725-7.

Cet insipide ouvrage, qui n'a pour lui que le jargon de la galanterie du temps et l'obscénité de la fin, semble la profession de foi du sensualisme grossier qui règne au XIVe siècle. Jean Molinet l'a *moralisé* et mis en prose.

avril 1315), afin de pouvoir se remarier. Blanche, restée seule en prison, fut bien plus malheureuse[1].

Une fois dans cette voie de crimes, l'essor étant donné aux imaginations, toute mort passe pour empoisonnement ou maléfice. La femme du roi est empoisonnée, sa sœur aussi. L'empereur Henri VII le sera dans l'hostie. Le comte de Flandre manque de l'être par son fils. Philippe le Bel l'est, dit-on, par ses ministres, par ceux qui perdaient le plus à sa mort, et non-seulement Philippe, mais son père, mort trente ans auparavant. On remonterait volontiers plus haut pour trouver des crimes[2].

Tous ces bruits effrayaient le peuple. Il aurait voulu apaiser Dieu et faire pénitence. Entre les famines et les banqueroutes des monnaies, entre les vexations du diable et les supplices du roi, ils s'en

[1] Elle fut, dit brutalement le moine historien, engrossée par son geôlier ou par d'autres. — D'après ce qu'on sait des mœurs de ce temps, on croirait aisément que la pauvre créature, dont la première faiblesse n'était pas bien prouvée, fut mise à la discrétion d'un homme chargé de l'avilir. — « Blancha vero carcere remanens, a serviente quodam ejus custodiæ deputato diebatur impregnata fuisse quam a proprio comite diceretur, vel ad alia impregnata. » Cont. G. de N., p. 70. Il passe outre avec une cruelle insouciance; peut-être aussi n'ose-t-il en dire davantage. — Cette horrible aventure des belles-filles de Philippe le Bel a peut-être donné lieu, par un malentendu, à la tradition relative à la femme de ce prince, Jeanne de Navarre, et à l'hôtel de Nesle. Aucun témoignage ancien n'appuie cette tradition. Voyez Bayle, article BURIDAN. La tradition serait toutefois moins vraisemblable encore, si l'on voulait, comme Bayle, l'appliquer à l'une des belles-filles du roi. Jeunes comme elles l'étaient, elles n'avaient pas besoin de tels moyens pour trouver des amants. Quoi qu'il en soit, Jeanne de Navarre paraît avoir été d'un caractère dur et sanguinaire. (Voyez plus haut.) Elle était reine de son chef, et pouvait moins ménager son époux.

[2] Contin. G. de Nangis, ann. 1304, 1308, 1313, 1315, 1320, p. 58, 61, 67, 68, 70, 77, 78.

allaient par les villes, pleurant, hurlant, en sales processions de pénitents tout nus, de flagellants obscènes; mauvaises dévotions qui menaient au péché.

Tel était le triste état du monde, lorsque Philippe et son pape s'en allèrent en l'autre chercher leur jugement.

Jacques Molay les avait, dit-on, de son bûcher, ajournés à un an pour comparaître devant Dieu : Clément partit le premier. Il avait peu auparavant vu en songe tout son palais en flamme. « Depuis, dit son biographe, il ne fut plus gai et ne dura guère[1]. »

Sept mois après, ce fut le tour de Philippe. Il mourut dans sa maison de Fontainebleau. Il est enterré[2] dans la petite église d'Avon.

Quelques-uns le font mourir à la chasse, renversé par un sanglier. Dante, avec sa verve de haine, ne trouve pas, pour le dire, de mot assez bas : « Il mourra d'un coup de couenne, le faux-monnayeur[3] ! »

[1] A sa mort, il demeura quelque temps comme abandonné. — « Gascones qui cum eo steterant, intenti circa sarcinas, videbantur de sepultura corporis non curare, quia diù remansit insepultum. » Baluz., Vit. Pap. Aven., I, p. 22.

[2] A côté de Monaldeschi.

[3] Dante, Paradiso, c. XIX :

> Li si vedra in duol, che sopra Senna
> Induce, falseggiando la moneta
> Quel che morrà di colpo di cotenna.

Suivant plusieurs auteurs, il aurait été en effet tué à la chasse au cerf. « Il veit venir le cerf vers luy, si sacqua son espée, et ferit son cheval des esperons, et cuida férir le cerf, et son cheval le porta encore contre un arbre, de si grand'roideur, que le bon roy cheut à terre, et fut moult durement blecé au cueur, et fut

Mais l'historien français, contemporain, ne parle point de cet accident. Il dit que Philippe s'éteignit, sans fièvre, sans mal visible, au grand étonnement des médecins. Rien n'indiquait qu'il dût mourir sitôt ; il n'avait que quarante-six ans. Cette belle et muette figure avait paru impassible au milieu de tant d'événements. Se crut-il secrètement frappé par la malédiction de Boniface ou du grand maître, ou bien plutôt le fut-il par la confédération des grands du royaume, qui se forma contre lui l'année même de sa mort ? Les barons et les nobles l'avaient suivi à l'aveugle contre le pape ; ils n'avaient pas fait entendre un mot en faveur de leurs frères, des cadets de la noblesse ; je parle des templiers. Les atteintes portées à leurs droits de justice et de monnaie leur firent perdre patience. Au fond, le roi des légistes, l'ennemi de la féodalité, n'avait pas d'autre force militaire à lui opposer que la force féodale. C'était un cercle vicieux d'où il ne pouvait plus sortir. La mort le tira d'affaire.

Quelle part eut-il réellement aux grands événements de son règne, on l'ignore. Seulement, on le voit parcourir sans cesse le royaume. Il ne se fait rien de grand en bien ou en mal, qu'il n'y soit en personne : à Courtrai et à Mons-en-Puelle (1302, 1304), à Saint-Jean-d'Angély, à Lyon (1305), à Poitiers et à Vienne (1308, 1313).

porté à Corbeil. Là, luy agreva sa maladie moult fort... » Chronique, trad. par Sauvage, p. 110, Lyon, 1572, in-folio.

« Diuturnâ detentus infirmitate, cujus causa medicis erat incognita, non solum ipsis, sed et aliis multi stuporis materiam et admirationis induxit præsertim cum infirmitatis aut mortis periculum nec pulsus ostenderet nec urina. » Contin. G. de Nangis, fol. 69.

Ce prince paraît avoir été rangé et régulier. Nulle trace de dépense privée. Il comptait avec son trésorier tous les vingt-cinq jours.

Fils d'une Espagnole, élevé par le dominicain Egidio de Rome, de la maison de Colonna, il eut quelque chose du sombre esprit de saint Dominique, comme saint Louis la douceur mystique de l'ordre de Saint-François. Egidio avait écrit pour son élève un livre *De regimine principum*, et il n'eut pas de peine à lui inculquer le dogme du droit illimité des rois[1].

Philippe s'était fait traduire la Consolation de Boëce, les livres de Végèce sur l'art militaire, et les lettres d'Abailard et d'Héloïse[2]. Les infortunes universitaires et amoureuses du célèbre professeur, si maltraité des prêtres, étaient un texte populaire

[1] V. S. Ægidii Romani, archiep. Bituricensis questio De utraque potestate, edidit Goldastus, Monarchia, II, 95. Un Colonna ne pouvait qu'inspirer à son élève la haine des papes.

[2] C'est l'auteur du roman de la Rose, Jean de Meung, qui lui avait traduit ces livres. — La confiance que lui accordait le roi ne l'avait pas empêché de tracer dans le roman de la Rose ce rude tableau de la royauté primitive :

Ung grant villain entre eux esleurent,
Le plus corsu de quanqu'ils furent,
Le plus ossu, et le greigneur,
Et le firent prince et seigneur.
Cil jura que droit leur tiendroit,
Se chacun en droit soy luy livre
Des biens dont il se puisse vivre...
De là vint le commencement
Aux rois et princes terriens
Selon les livres anciens.

Rom. de la Rose, v. 1064.

Il rappelle tous ses titres littéraires dans l'*Épître liminaire* qu'il a mise en tête du livre de la Consolation. « A ta royale » Majesté, très-noble Prince par la Grâce de Dieu, Roy des Fran- » çois Philippe le Quart; je Jehan de Meung qui jadis au romans

au milieu de cette grande guerre du roi contre le clergé. Philippe le Bel s'appuyait sur l'université de Paris[1]; il caressait cette turbulente république, et elle le soutenait. Tandis que Boniface cherchait à s'attacher les mendiants, l'université les persécutait par son fameux docteur Jean *Pique-Ane* (*Pungens-asinum*[2]), champion du roi contre le pape. Au moment où les templiers furent arrêtés, Nogaret réunit tout le peuple universitaire au Temple, maîtres et écoliers, théologiens et *artistes*, pour leur lire l'acte d'accusation. C'était une force que d'avoir pour soi un tel corps, et dans la capitale. Aussi le roi ne souffrit pas que Clément V érigeât les écoles d'Orléans en université et créât une rivale à son université de Paris[3].

Ce règne est une époque de fondation pour l'université. Il s'y fonde plus de colléges que dans tout le

» de la Rose, puisque Jalousie ot mis en prison Bolacueil, ar en-
» seigné la manière du Chastel prendre, et de la Rose cueillir;
» et translaté de latin en françois le livre de Végèce de chva-
» lerie, et le livre des merveilles de Hirlande : et le livre des
» Epistres de Pierre Abeillard et Héloïse sa femme : et le livre
» d'Aelred, de spirituelle amitié : envoye ores Boëce de Consolation, que j'aitranslaté en françois, jaçoit ce qu'entendes bien
» latin. »

[1] « En celle année s'esment grand'dissension en les Recteur, maistres et escholiers de l'université de Paris, et le prévost dudit lieu; parce que ledit prévost avoit fait pendre un clerc de ladite université. Adonc cessa la lecture de toutes facultez, jusques à tant que ledit prévost l'amenda, et répara grandement l'offense, et entre autres choses fut condamné ledit prévost à le dépendre et le baiser. Et convint que ledit prévost allast en Avignon vers le pape, pour soy faire absoudre. » 1285. Nicolas Gilles.

[2] Bulæus, IV, 70. Voyez dans Goldast., II, 108, Johannis de Parisiis Tractatus de potestate regia et papali.

[3] Ord., I, 502. Le roi déclare qu'il n'y aura pas de professeurs de théologie.

ècle, et les plus célèbres colléges [1]. La femme lippe le Bel, malgré sa mauvaise réputation, le collége de Navarre (1304), ce séminaire de ns, d'où sortirent d'Ailly, Gerson et Bossuet. nseillers de Philippe le Bel, qui avaient aussi oup à expier, font presque tous de sembla- ondations. L'archevêque Gilles d'Aiscelin, le et servile juge des templiers, fonda ce terri- llége, la plus pauvre et la plus démocratique oles universitaires, ce Mont-Aigu, où l'esprit dents, selon le proverbe, étaient également [2]. Là s'élevaient, sous l'inspiration de la fa- les *pauvres* écoliers, les *pauvres* maîtres [3], ndirent illustres le nom de *cappets* [4]; chétive iture, mais amples priviléges; ils ne dépen- , pour la confession, ni de l'évêque de Paris, me du pape.

colléges de Navarre et de Montaigu, il faut ajouter le col- larcourt (1280); *la Maison du cardinal* (1303); le collége ux (1308). — 1314, collége de Laon; 1317, collége de Nar- 1319, collége de Tréguier; 1317-1321, collége de Cor- s; 1326, collége du Plessis, collége des Écossais; 1329, de Marmoutiers; 1332, un nouveau collége de Narbonne n exécution du testament de Jeanne de Bourgogne; 1334, des Lombards; 1334, collége de Tours; 1336, collége de ; 1337, collége d'Autun, etc.

is acutus, dentes acuti, ingenium acutum.

maître sera élu entre les pauvres écoliers et par eux... ra appelé le ministre des pauvres. Il est fait mention dans ement de 84 pauvres écoliers fondés en l'honneur des 12 et des 72 disciples.

habit de cette société était une cape fermée par devant en portaient les maîtres ès arts de la rue de Fouarre, et ail aussi fermé par devant et par derrière, d'où leur nom ètes. Les parents ne pouvaient menacer leurs enfants us grand châtiment que de les faire capètes. Félibien, I,

de des établissements p
cond des ordonnances po
en principe la suprématie
celles des seigneurs, l'a
modérer les guerres priv
l'assurement. Sous Philip
trouve si bien établi, qu
grands feudataires, le du
comme grâce singulière,
parlement de Paris écri
éloigné des barons, au
ce petit roi des hautes P
vantes qui, un siècle plus
été comprises : « Dans tout
sance et la punition du p
qu'à nous[2]. »

Au commencement de
nouvelle s'annonce fortem
les prêtres de la justice et d

[1] Ord., I, 329.

protége les juifs[1] et les hérétiques, il augmente taxe royale sur les amortissements, sur les acqui-tions d'immeubles par les églises[2]. Il défend les ierres privées, les tournois. Cette défense, mo-vée sur le besoin que le roi a des hommes pour la uerre de Flandre, est souvent répétée; une fois nême, le roi ordonne à ses prévôts d'arrêter ceux ui vont aux tournois. A chaque campagne, il lui illait faire *la presse*, et réunir malgré elle cette ndolente chevalerie qui se souciait peu des affaires lu roi et du royaume[3].

Ce gouvernement ennemi de la féodalité et des rêtres n'avait pas d'autre force militaire que les eigneurs, ni guère d'argent que par l'Église. De là lusieurs contradictions, plus d'un pas en ar-ière.

En 1287, le roi permet aux nobles de pour-

[1] « Non capiantur aut incarcerentur ad mandatum aliquorum trum, fratrum alicujus ordinis vel aliorum, quocumque fungan-r officio. » Ord., I, 317.

[2] Ord., I, 322. On y distingue les fiefs du roi, les arrière-fiefs, aleux. Dans tous les cas, la taxe royale pour les acquisitions à re onéreux est le double de la taxe des acquisitions à titre gra-it. On craignait plus les achats que les donations.

[3] « Ad instar sancti Ludovici, eximii confessoris... guerras... lla..., provocationes etiam ad duellum... durantibus guerris stris, expresse inhibemus. » Ord., I, 390, Conf. p. 328. Ann. 96, p. 344. Ann. 1302, p. 549. Ann. 1314, juillet. — « Quatenus nnes et singulos nobiles... capias et arrestes, capique et arres i facias, et tamdiu in arresto teneri, donec a nobis mandatum. » d., I, 424 (Ann. 1304).

En 1302, ordre au bailli d'Amiens d'envoyer à la guerre de andre tous ceux qui auront plus de 100 livres en meubles et 0 en immeubles : les autres devaient être épargnés. Ord., I, 345. ais l'année suivante (29 mai) il fut ordonné que tout roturier qui rait cinquante livres en meubles ou vingt en immeubles, contri-uerait de sa personne ou de son argent. Ord., I, 373.

suivre leurs serfs fugitifs dans les villes. Peut-en effet était-il besoin de ralentir ce grand m vement du peuple vers les villes, d'empêcher désertion des campagnes[1]. Les villes auraient t absorbé; la terre serait restée déserte, comme il riva dans l'empire romain.

En 1290, le clergé arracha au roi une cha exorbitante, inexécutable, qui eût tué la royau Les principaux articles étaient que les prélats *ju raient des testaments, des legs, des douaires*, q les baillis et gens du roi ne demeureraient pas s terres d'église, que les évêques seuls pourraie arrêter les ecclésiastiques, que les clercs ne pla deraient point en cour laïque pour les actions pe sonnelles, quand même ils y seraient obligés pa lettres du roi (c'était l'impunité des prêtres); qu les prélats ne payeraient pas pour les biens acqui à leurs églises; que les juges locaux ne connai traient point des dîmes, c'est-à-dire que le clerg jugerait seul les abus fiscaux du clergé.

En 1291, Philippe le Bel avait violemment attaqu la tyrannie de l'inquisition dans le Midi. En 1298, a commencement de la guerre contre le pape, il se conde l'intolérance des évêques, il ordonne au seigneurs et aux juges royaux de leur livrer le hérétiques, pour qu'ils les condamnent et les

[1] C'étaient des formalités analogues à celles qu'on impose aujourd'hui à l'étranger qui veut devenir Français; autorisation du prévôt ou maire, domicile établi par l'achat « pour raison de la bourgeoisie d'une maison dedenz an et jour, de la value de soixante sols parisis au moins; signification au seigneur dessoubs cui il iert partis; » résidence obligatoire de la Toussaint à la Saint-Jean, etc. Ord., I, 314.

punissent sans appel. L'année suivante, il promet que les baillis ne vexeront plus les églises de saisies violentes; ils ne saisiront qu'un manoir à la fois, etc.[1].

Il fallait aussi satisfaire les nobles. Il leur accorda une ordonnance contre leurs créanciers, contre les usuriers juifs. Il garantit leur droit de chasse. Les collecteurs royaux n'exploiteront plus les successions des bâtards et des aubains sur les terres des seigneurs haut justiciers : « *A moins*, ajoute prudemment le roi, *qu'il ne soit constaté par idoine personne que nous avons bon droit de percevoir*[2]. »

En 1302, après la défaite de Courtrai, le roi osa beaucoup. Il prit pour la monnaie la moitié de toute vaisselle d'argent[3] (les baillis et gens du roi

[1] Ord., I, p. 318... « Quod bona mobilia clericorum capi vel justiciari non possint... per justiciam secularem... Causæ ordinariæ prælatorum in parliamentis tantummodo agitentur... nec ad senescallos aut baillivos... liceat appellare... Non impediantur a baillis..., etc. »

« Baillivis... injungimus... diocesanis episcopis, et inquisitoribus... pareant, et intendant in hæreticorum investigatione, captione... condemnatos sibi relictos statim recipiant, indilate animadversione debita puniendos... non obstantibus appellationibus. » Ord., I, p. 330, ann. 1298.

Mandement adressé aux baillis de la Touraine et du Maine pour leur commander le respect des ecclésiastiques. Lettres accordées aux évêques de Normandie contre les oppressions des baillis, vicomtes, etc. Ord., I, 331, 334. Ordonnance semblable en faveur des églises du Languedoc, 8 mai 1302, ibid., page 340.

[2] « Contra usurarum voraginem... volumus ut debita quantum ad sortem primariam plenarie persolvantur, quod vero ultra sortem fuerit legaliter penitus remittendo. » Ord., I, 334.

« Nisi prius per aliquem idoneum virum, *quem ad hoc specialiter deputaverimus*... constiterit, quod nos sumus in bona saisina percipiendi... » Ord., I, 338-339.

[3] « Signifiez à tous, par cri général, sans faire mention de prélats ni de barons, c'est à savoir que toutes manières de gens

devaient donner tout) ; il saisit le temporel des prélats partis pour Rome[1] ; enfin il imposa les nobles battus et humiliés à Courtrai : le moment était bon pour les faire payer[2].

En 1303, pendant la crise, lorsque Nogaret eut accusé Boniface (12 mars), lorsque l'excommunication pouvait d'un moment à l'autre tomber sur la tête du roi, il promit tout ce qu'on voulut. Dans son ordonnance de réforme (fin mars), il s'engageait envers les nobles et prélats, à *ne rien acquérir* sur leurs terres[3].

Toutefois il y mettait encore une réserve qui annulait tout : « *Sinon en cas qui touche notre droit royal*[4]. » Dans la même ménagement relatif au parlement ; parmi les privi-

apportent la moitié de leur vaisselement d'argent blanc. » Ord., I, 317.

[1] L'irritation semble avoir été grande contre les prêtres : le roi est obligé de défendre aux Normands de crier *Haro sur les clercs*. (Ord., I, 318.) — « Nonnulli prælati, abbates, priores..., inhibitione nostra spreta... ab regno egredi... Nolentes igitur ob ipsarum absentiam personarum bona earum dissipari et potius ea cupientes conservari... mandamus, etc. » Ord., I, 349.

[2] Ord., fin 1302.

[3] Le roi déclare qu'en réformation de son royaume, il prend les églises sous sa protection, et entend les faire jouir de leurs franchises ou priviléges comme au temps de son aïeul saint Louis. En conséquence, s'il lui arrive de prononcer quelque saisie sur un prêtre, son bailli ne devra y procéder qu'après mûre enquête, et la saisie ne dépassera jamais le taux de l'amende. On recherchera partout le royaume les bonnes coutumes qui existaient au temps de saint Louis pour les rétablir. Si les prélats ou barons ont au parlement quelque affaire, ils seront traités honnêtement, expédiés promptement. » Ord., I, 357.

[4] « Nisi in casu pertinente ad jus nostrum regium... » Il ajoutait pourtant que le fief acquis ainsi par forfaiture serait dans l'an et jour remis hors sa main à une personne convenable qui desservît le fief. Mais il se réservait encore cette alternative : « Ou

léges, l'organisation du corps qui devait détruire priviléges et privilégiés[1].

Dans les années qui suivent, il laisse les évêques rentrer au parlement. Toulouse recouvre sa justice

nous donnerons au maître du fief récompense suffisante et raisonnable. » Ord., I, 358.

La plus grande partie de cette ordonnance de réforme concerne les baillis et autres officiers royaux, et tend à prévenir les abus de pouvoir. Nommés par le grand conseil (14), ils ne pourront faire partie de cette assemblée (16). Ils ne pourront avoir pour prévôts ou lieutenants leurs parents ou alliés, ni remplir cette charge dans le lieu de leur naissance (27), ni s'attacher par mariage ou achat d'immeubles au pays de leur juridiction, mesure de garantie imitée des Romains, mais étendue aux enfants, sœurs, nièces et neveux des officiers royaux (50-51). L'ordonnance réglait le temps de leurs assises (26), dont chacune, en finissant, devait préciser le commencement de la suivante ; elle posait les limites de leur ressort entre eux (60), de leur compétence entre les justices des prélats et des barons (25), et les limites de leurs pouvoirs sur les justiciables. Ils ne pouvaient tenir aucun en prison pour dettes, à moins qu'il n'y eût sur lui *contrainte par corps*, par lettres passées sous le scel royal (52).

La même ordonnance leur défendait de recevoir à titre de don ou de prêt (40-43) ni pour eux ni pour leurs enfants (41) (ils ne pourront recevoir de vin, nisi in barillis, seu boutellis vel potis), et ils ne pourront vendre le surplus ni donner rien aux membres du grand conseil, leurs juges (44), ni prendre des baillis inférieurs leurs comptables (48). La nomination à ces charges devait se faire par eux avec les plus grandes précautions (56) ; le roi continue à en exclure les clercs ; il met ceux-ci en assez mauvaise compagnie : « Non clerici, non usurarii, non infames, nec suspecti circa oppressiones subjectorum » (19). Ord., II, 357-367.

[1] Nul doute que le parlement ne remonte plus haut. On en trouve la première trace dans l'ordonnance dite testament de Philippe-Auguste (1190). Si pourtant l'on considère l'importance toute nouvelle que le parlement prit sous Philippe le Bel, on ne s'étonnera pas que la plupart des historiens l'en aient nommé le fondateur. — Voyez l'important mémoire de M. Klimrath *Sur les olim et sur le parlement*. V. aussi une dissertation ms. sur l'origine du parlement (*Archives du royaume*). L'auteur anonyme, qui peut-être écrivait sous le chancelier Maupeou, partage l'opinion de M. Klimrath.

municipale; les nobles d'Auvergne obtiennent qu'on respecte leurs justices, qu'on réprime les officiers du roi, etc. Enfin en 1306, lorsque l'émeute des monnaies force le roi de se réfugier au Temple, ne comptant plus sur les bourgeois, il rend aux nobles le gage de bataille, la preuve par duel, au défaut de témoins [1].

La grande affaire des templiers (1308-9) le força encore à lâcher la main. Il renouvela les promesses de 1303, régla la comptabilité des baillis, s'engagea

[1] Ann. 1304. Ord., I, 547. Cette ordonnance paraît être la mise à exécution de l'art. 62 de l'édit que nous venons d'analyser. C'est le règlement d'administration qui complète la loi.

Origines du droit, livre IV, chap. VII : « Pendant tout le moyen âge, la jurisprudence flotte entre le duel et l'épreuve, selon que l'esprit militaire et sacerdotal l'emporte alternativement.

« Le serment et les ordalies étant trop souvent suspects, les guerriers préféraient le duel. Saint Louis et Frédéric II le défendirent dès le XIIIe siècle.

« Une trop mauvese coustume souloit courre enchiennement, si comme nous avons entendu des seigneurs de lois, car li aucuns si louoient campions, en tele manière que il se devoient combatre par toutes les querelles que il aroient à fere ou bonnes ou mauveses. » (Beaumanoir.) — « Quand aucun a passé âge comme de soixante ans, ou qu'il est débilité d'aucun membre, il n'est pas habile à combattre. Et pour ce fut établi que s'il étoit accusé d'aucun cas qui par gage de bataille se deut terminer, qu'il pourroit mettre champion qui feroit le fait pour lui, à ses périls et dépends, et pour ce fut constitué et établi homage de foy et de service. Et en vouloit-on anciennement plus user, que l'on ne fait, car on combattoit pour plus de cas, qu'on ne fait pour le présent... Et doit l'en savoir, que quand un champion faisoit gaige de bataille pour aucun autre accusé d'aucun crime, se le champion estoit desconfit, feust par soi rendant en champ, ou autrement, cil pour qui il combattoit estoit pendu, et forfaisoit tous ses biens et meubles héritages, ainsi que la coutume déclaire, aussi bien comme cil propre eust été déconfit en champ; et le champion n'avoit nul mal et ne forfaisoit rien. » (Vieille glose sur l'ancienne coutume de Normandie.)

à ne plus taxer les censiers des nobles, mit ordre aux violences des seigneurs, promit aux Parisiens de modérer son droit de prise et de pourvoirie, aux Bretons de faire de la bonne monnaie, aux Poitevins d'abattre les fours des faux-monnayeurs. Il confirma les priviléges de Rouen. Tout à coup charitable et aumônier, il voulait employer le droit de chambellage à marier de pauvres filles nobles; il donnait libéralement aux hôpitaux les pailles dont on jonchait les logis royaux dans ses fréquents voyages.

L'hypocrisie de ce gouvernement n'est en rien plus remarquable que dans les affaires des monnaies. Il est curieux de suivre d'année en année les mensonges, les tergiversations du royal faux-monnayeur[1]. En 1295, il avertit le peuple qu'il va faire une monnaie « où il manquera peut-être quelque chose pour le titre ou le poids, mais qu'il dédommagera ceux qui en prendront; sa chère épouse, la reine Jeanne de Navarre, veut bien qu'on y affecte les revenus de la Normandie. » En 1305, il fait crier par les rues à son de trompe, que sa nouvelle

[1] « Nos autem Johanna impertimus assensum. » Ord., I, 326. — Ord., I, 429. — Ord., I, page 451.

« Que nul ne rachace, ne fasse rechacier, ne trebucher, ne roqueure nulle monnoye quele qu'ele soit de nostre coing. » 20 janvier 1310. Ord., I, 475. — Ord., I, 481, 16 mai 1311.

« Que le Roi pourchace par devers ses Barons que ils se sueffrent de faire ouvrer jusques à onze ans, car autrement il ne peut pas remplir son pueble de bonne monnoie, ne son royaume. Et furent à accort que li Rois doint tant en or, en argent que li n'y preigne nul profit. » Ord., I, 548-549. Cependant on rencontra tant de résistance de la part des barons et des prélats intéressés qu'il fallut se contenter de leur prescrire l'aloi, le poids et la marque de leurs monnaies. Leblanc, p. 229.

monnaie est aussi bonne que celle de saint Louis. Il avait ordonné plusieurs fois aux monnayeurs de tenir secrètes les falsifications. Plus tard, il fait entendre que ses monnaies ont été altérées par d'autres, et ordonne de détruire les fours où *l'on avait fait de la fausse monnaie*. En 1310 et 1311, craignant la comparaison des monnaies étrangères, il en défend l'importation. En 1312, il défend de peser ou d'essayer les monnaies royales.

Nul doute qu'en tout ceci le roi ne fût convaincu de son droit, qu'il ne considérât comme un attribut de sa toute-puissance d'augmenter à volonté la valeur des monnaies. Le comique, c'est de voir cette toute-puissance, cette divinité, obligée de ruser avec la méfiance du peuple; la religion naissante de la royauté a déjà ses incrédules.

Enfin la royauté elle-même semble douter de soi. Cette fière puissance, ayant été au bout de la violence et de la ruse, fait un aveu implicite de sa faiblesse; elle en appelle à la liberté. On a vu quelles paroles hardies le roi se fit adresser et dans la fameuse *supplique du pueble de France*, et dans les discours des députés des états de 1308. Mais rien n'est plus remarquable que les termes de l'ordonnance par laquelle il confirme l'affranchissement des serfs du Valois, accordé par son frère : « Attendu que toute créature humaine qui est formée à l'image de nostre Seigneur, doit généralement estre franche par droit naturel, et en aucuns pays de cette naturelle liberté ou franchise, par le joug de la servitude qui tant est haineuse, soit si effaciée et obscurcie que les hommes et les fames qui habitent èz lieux et pays dessusditz, en leur vivant sont réputés

ainsi comme morts, et à la fin de leur douloureuse et chétive vie, si estroitement liés et démenés, que des biens que Dieu leur a presté en cest siècle, ils ne peuvent en leur darnière volonté, disposer ne ordener[1]... »

Ces paroles devaient sonner mal aux oreilles féodales. Elles semblaient un réquisitoire contre le servage, contre la tyrannie des seigneurs. La plainte qui jamais n'avait osé s'élever, pas même à voix basse, voilà qu'elle éclatait et tombait d'en haut comme une condamnation. Le roi étant venu à bout de tous ses ennemis, avec l'aide des seigneurs, ne gardait plus de ménagement pour ceux-ci. Le 13 juin 1313, il leur défendit de faire aucune monnaie jusqu'à ce qu'ils eussent lettres du roi qui les y autorisassent.

Cette ordonnance combla la mesure. Quelque terreur que dût inspirer le roi après l'affaire du Temple, les grands se décidèrent à risquer tout et à prendre un parti. La plupart des seigneurs du Nord et de l'Est (Picardie, Artois, Ponthieu, Bourgogne et Forez) formèrent une confédération contre le roi : « A tous ceux qui verront, orront (ouïront) ces présentes lettres, li nobles et li *commun* de Champagne, pour nous, pour les pays de Vermandois et *pour nos alliés et adjoints* étant dedans les points du royaume de France; salut. Sachent tuis que comme très-excellent et très-puissant prince, notre cher et redouté sire, Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, ait fait et relevé plusieurs tailles, subventions, exactions non deus,

[1] Ord., ann. 1311.

changement de monnoyes, et plusieurs autres choses qui ont été faites, par quoi li nobles et li communs ont été moult grevés, appauvris... Et il n'apert pas qu'ils soient tournez en l'honneur et proufit du roy ne dou royalme, ne en deffension dou profit commun. Desquels griefs nous avons plusieurs fois requis et supplié humblement et dévotement ledit sir li roy, que ses choses voulist défaire et délaisser, de quoy rien n'en ha fait. Et encore en cette présente année courant, par l'an 1314, lidit nos sire le roi ha fait impositions non deuement sur li nobles et li communs du royalme, et subventions lesquelles il s'est efforcé de lever; laquelle chose ne pouvons souffrir ne soutenir en bonne conscience, car ainsi perdrions nos honneurs, franchises et libertés; et nous et cis qui après nous verront (viendront)... Avons juré et promis par nos serments, leaument et en bonne foy, par (pour) nous et nos hoirs aux comtés d'Auxerre et de Tonnerre, aux nobles et aux communs desdits comtés, leurs alliés et adjoints, que nos, en la subvention de la présente année, et tous autres griefs et novelletés non deuement faites et à faire, au temps présent et avenir, que li roi de France, nos sires, ou aultre, lor voudront faire, lor aiderions, et secourerons à nos propres coustes et despens [1]... »

Cet acte semblerait une réponse anx dangereuses paroles du roi sur le servage. Le roi dénonçait les seigneurs, ceux-ci le roi.

Les deux forces qui s'étaient unies pour dépouiller l'Église, s'accusaient maintenant l'une l'autre

[1] Boulainvilliers.

par-devant le peuple, qui n'existait pas encore comme peuple, et qui ne pouvait répondre.

Le roi, sans défense contre cette confédération, s'adressa aux villes. Il appela leurs députés à venir aviser avec lui sur le fait des monnaies (1314). Ces députés, dociles aux influences royales, demandèrent *que le roi empêchât pendant onze ans les barons de faire de la monnaie*, pour en fabriquer lui-même de bonne, sur laquelle il ne gagnerait rien.

Philippe le Bel meurt au milieu de cette crise (1314). L'avénement de son fils, Louis X, si bien nommé *Hutin* (désordre, vacarme), est une réaction violente de l'esprit féodal, local, provincial, qui veut briser l'unité faible encore, une demande de démembrement, une réclamation du chaos [1].

Le duc de Bretagne veut juger sans appel, l'échiquier de Rouen sans appel. Amiens ne veut plus que les sergents du roi fassent d'ajournement chez les seigneurs, ni que les prévôts tirent aucun prisonnier de leur main. Bourgogne et Nevers exigent que le roi respecte la justice féodale, « qu'il n'affige

[1] Voyez comme le continuateur de Nangis change de langage tout à coup, comme il devient hardi, comme il élève la voix. Fol. 69-70. — Ord., I, 551 et 592, 561-577 et 525, 572. — Ord., I, 559, 8°; 574, 5°; 554, 2°. — Ord., I, 562, 2°.

« Nous voullons et octroyons que en cas de murtre, de larrecin, de rapt, de trahison et de roberie gage de bataille soit ouvert, se les cas ne pouvoient estre prouves par tesmoings. » Ord., I, 507.

« Et quant au gage de bataille, nous voullons que il en usent, si come l'en fesoit anciennement. » Ibid., 558.

« Le quart article qui est tiel. *Item, que le Roy n'acquiere, ne s'acroisse es baronnies et chastellenies, es fiez et riere-fiez desdits nobles et religieux, se n'est de leur volonté*, nous leur octroyons. » — Ord., I, 572 (31); 576 (15); 564 (6).

plus ses pannonceaux » aux tours, aux barrières des seigneurs.

La demande commune des barons, c'est que le roi n'ait plus de rapport avec leurs hommes. Les nobles de Bourgogne se chargent de punir eux-mêmes leurs officiers. La Champagne et le Vermandois interdisent aux rois de faire assigner les vassaux inférieurs.

Les provinces les plus éloignées l'une de l'autre, le Périgord, Nîmes et la Champagne, s'accordent pour se plaindre de ce que le roi veut taxer les censiers des nobles.

Amiens voudrait que les baillis ne fissent ni emprisonnement, ni saisie, qu'après condamnation. Bourgogne, Amiens, Champagne demandent unanimement le rétablissement du gage de bataille, du combat judiciaire.

Le roi n'acquerra plus ni fief, ni avouerie sur les terres des seigneurs, en Bourgogne, Tours et Nevers, non plus qu'en Champagne (sauf les cas de succession ou de confiscation).

Le jeune roi octroie et signe tout. Il y a seulement trois points où il hésite et veut ajourner.

Les seigneurs de Bourgogne réclament contre le roi la juridiction sur les *rivières, les chemins et les lieux consacrés*. Ceux de Champagne doutent que le roi ait le droit de les mener à la guerre *hors de leur province*. Ceux d'Amiens, avec la violence picarde, requièrent sans détour que *tous les gentilshommes puissent guerroyer les uns aux autres, ne donner trèves, mais chevaucher, aller, venir et estre à arme en guerre et forfaire les uns*

aux autres... A ces demandes insolentes et absurdes, le roi répond seulement : « *Nous ferons voir les registres de monseigneur saint Loys et bailler ausdits nobles deus bonnes personnes, tiels comme il nous nommerons de nostre conseil, pour savoir et enquérir diligemment la vérité dudit article*... »

La réponse était assez adroite. Ils demandaient tous qu'on revînt *aux bonnes coutumes de saint Louis;* ils oubliaient que saint Louis s'était efforcé d'empêcher les guerres privées. Mais par ce nom de saint Louis ils n'entendaient autre chose que la vieille indépendance féodale, le contraire du gouvernement quasi-légal, vénal et tracassier de Philippe le Bel.

Les grands détruisaient pièce à pièce tout ce gouvernement du feu roi. Mais ils ne le croyaient pas mort tant qu'ils n'avaient pas fait périr son *alter ego*, son *maire du palais*, Enguerrand de Marigny, qui, dans les dernières années, avait été *coadjuteur et recteur du royaume*, qui s'était laissé dresser une statue au palais à côté de celle du roi. Son vrai nom était Le Portier; mais il acheta avec une terre le nom de Marigny. Ce Normand, personnage *gracieux et cauteleux*[1], mais apparemment non moins silencieux que son maître, n'a point laissé d'acte; il semble qu'il n'ait écrit ni parlé. Il fit condamner les templiers par son frère, qu'il avait fait tout exprès archevêque de Sens. Il eut sans doute la part principale aux affaires du roi avec les papes; mais il s'y prit si bien qu'il passa pour avoir laissé Clé-

[1] « Gratiosus, cautus et sapiens. » Cont. G. de Nangis.

ment V échapper de Poitiers[1]. Le pape lui en sut gré probablement; et, d'autre part, il put faire croire au roi que le pape lui serait plus utile à Avignon, dans une apparente indépendance, que dans une captivité qui eût révolté le monde chrétien.

Ce fut au Temple, au lieu même où Marigny avait installé son maître pour dépouiller les templiers, que le jeune roi Louis vint entendre l'accusation solennelle portée contre Marigny[2]. L'accusateur était le frère de Philippe le Bel, ce violent Charles de Valois, homme remuant et médiocre qui se portait pour chef des barons. Né si près du trône de France, il avait couru toute la chrétienté pour en trouver un autre, tandis qu'un petit chevalier de Normandie régnait à côté de Philippe le Bel. Il ne faut pas s'étonner s'il était enragé d'envie.

Il n'eût pas été difficile à Marigny de se défendre, si l'on eût voulu l'entendre. Il n'avait rien fait, sinon d'être la pensée, la conscience de Philippe le Bel. C'était pour le jeune roi comme s'il eût jugé l'âme de son père. Aussi voulait-il seulement éloigner Marigny, le reléguer dans l'île de Chypre, et le rappeler plus tard. Pour le perdre, il fallut que Charles de Valois eût recours à la grande accusation du temps, dont personne ne se tirait. On découvrit, ou l'on supposa, que la femme ou la sœur de Marigny, pour provoquer sa délivrance ou maléficier le roi, avait fait faire, par un Jacques de Lor, certaines

[1] Ses ennemis l'en accusèrent. — On disait encore qu'il avait, pour de l'argent, procuré une trêve au comte de Flandre.

[2] Les modernes ont ajouté beaucoup de circonstances sur la rupture de Charles de Valois et de Marigny, un démenti, un soufflet, etc.

petites figures : « Ledit Jacques, jeté en prison, se pend de désespoir, et ensuite sa femme et les sœurs d'Enguerrand sont mises en prison ; et Enguerrand lui-même, jugé en présence des chevaliers, est pendu à Paris au gibet des voleurs. Cependant il ne reconnut rien des susdits maléfices, et dit seulement que pour les exactions et les altérations de monnaie, il n'en avait point été le seul auteur... C'est pourquoi sa mort, dont beaucoup ne conçurent point entièrement les causes, fut matière à grande admiration et stupeur. »

« Pierre de Latilly, évêque de Châlons, soupçonné de la mort du roi de France Philippe et de son prédécesseur, fut, par ordre du roi, retenu en prison au nom de l'archevêque de Reims. Raoul de Presles, avocat général (*advocatus præcipuus*) au parlement, également suspect et retenu pour semblable soupçon, fut enfermé dans la prison de Sainte-Geneviève à Paris, et torturé par divers supplices. Comme on ne pouvait arracher de sa bouche aucun aveu sur les crimes dont on le chargeait, quoiqu'il eût enduré les tourments les plus divers et les plus douloureux, on finit par le laisser aller ; grande partie de ses biens, tant meubles qu'immeubles, ayant été ou donnés, ou perdus, ou pillés [1]. »

[1] Il y eut trois Raoul de Presles ; le premier, qui déposa en 1309 contre les templiers, fut impliqué dans l'affaire de Pierre de Latilly, et recouvra la liberté en perdant ses biens. Louis le Hutin en eut des remords ; par son testament, il ordonna qu'on lui rendît *comme de raison* tout ce qu'on lui avait pris. Philippe le Long et Charles le Bel l'anoblirent pour ses bons services. Le second Raoul n'est connu que par un faux, et aussi par un bâtard qu'il eut en prison. Ce bâtard est le plus illustre des Raoul. En

Ce n'était rien d'avoir pendu Marigny, emprisonné Raoul de Presles, ruiné Nogaret, comme ils firent plus tard. Le légiste était plus vivace que les barons ne supposaient. Marigny renaît à chaque règne, et toujours on le tue en vain. Le vieux système, ébranlé par secousses, écrase chaque fois un ennemi. Il n'en est pas plus fort. Toute l'histoire de ce temps est dans le combat à mort du légiste et du baron.

Chaque avénement se présente comme une restauration des *bons vieux* us de saint Louis, comme une expiation du règne passé. Le nouveau roi, compagnon et ami des princes et des barons, commence comme premier baron, comme *bon et rude justicier*, à faire pendre les meilleurs serviteurs de son prédécesseur. Une grande potence est dressée; le peuple y suit de ses huées l'homme du peuple, l'homme du roi, le pauvre roi roturier qui porte à chaque règne les péchés de la royauté. Après saint Louis, le barbier La Brosse; après Philippe le Bel, Marigny; après Philippe le Long, Gérard Guecte; après Charles le Bel, le trésorier Remy... Il meurt illégalement, mais non injustement. Il meurt souillé des violences d'un système imparfait où le mal domine encore le bien. Mais en mourant il laisse à la royauté qui le frappe ses instruments de puissance, au peuple qui le maudit des institutions d'ordre et de paix.

Peu d'années s'étaient écoulées, que le corps

1365, il se fit connaître de Charles V par une allégorie, intitulée *la Muse*. Il fut chargé par ce prince de traduire la Cité de Dieu, et paraît n'avoir pas été étranger à la composition du Songe de Vergier.

ırigny fut respectueusement descendu de ıucon et reçut la sépulture chrétienne. Louis in légua dix mille livres aux fils de Marigny. s de Valois, dans sa dernière maladie, crut , pour le bien de son âme, réhabiliter sa vic- l fit distribuer de grandes aumônes, en re- ındant de dire aux pauvres : « Priez Dieu lonseigneur Enguerrand de Marigny et pour gneur Charles de Valois. »

neilleure vengeance de Marigny, c'est que la é, si forte sous lui, tomba après lui dans la éplorable faiblesse. Louis le Hutin, ayant be- l'argent pour la guerre de Flandre, traita ɔ d'égal à égal avec la ville de Paris. Les de Champagne et de Picardie se hâtèrent de r du droit de guerre privée qu'ils venaient de ıuérir, et firent la guerre à la comtesse d'Ar- ans s'inquiéter du jugement du roi qui lui djugé ce fief. Tous les barons s'étaient remis e monnaie. Charles de Valois, oncle du roi, ı donnait l'exemple. Mais au lieu d'en frap- ılement pour leurs terres, conformément aux ıances de Philippe le Hardi et de Philippe le ; faisaient la fausse monnaie en grand et lui ent cours par tout le royaume.

llut bien alors que le roi se réveillât et revint vernement de Marigny et de Philippe le Bel. ria les monnaies des barons (19 novembre et ordonna qu'elles n'auraient cours que ux[1]. Il fixa les rapports de la monnaie royale

ıus qui avons oie la grande complainte de nostre pueble ıme de France, qui nous a montré comment par les mo- tes hors de nostre royaume et contrefaites à nos coings,

avec treize monnaies différentes que trente et un évêques ou barons avaient droit de frapper sur leurs terres. Quatre-vingts seigneurs avaient eu ce droit du temps de saint Louis.

Le jeune roi féodal, humanisé par le besoin d'argent, ne dédaigna pas de traiter avec les serfs et avec les juifs. La fameuse ordonnance de Louis le Hutin, pour l'affranchissement des serfs de ses domaines, est entièrement conforme à celle de Philippe le Bel pour le Valois, que nous avons citée. « Comme selon le droit de nature chacun doit naistre franc; et par aucuns usages et coustumes, qui de grant ancienneté ont esté entroduites et gardées jusques cy en nostre royaume, et par aventure, pour le meffet de leurs prédécesseurs, moult de personnes de nostre commun pueple, soient encheües en lien de servitudes et de diverses conditions, qui moult nous desplaît : Nous considérants que nostre royaume est dit et nommé le royaume des Francs, et voullants que la chose en vérité soit accordant au nom, et que la condition des gents amende de nous et la venue de nostre nouvel gouvernement; par délibération de nostre grant conseil avons ordené et ordenons, que generaument, par tout nostre royaume, de tant comme il peut appartenir à nous et à nos successeurs, telles servitudes soient ramenées à franchise, et à tous ceus

et aus coings de nos barons, et par les monoies aussi de nos dits barons lesquelles monoies toutes ne sont pas du poids de la loy ne du coing ancien ne convenables, nos subgiez et nostre pueble sont domagiés en moult de manières et de ceuz souvent grossement... Ordenons, etc. » Ord., I, 609-6 — Ord., I, 615 et suiv.

qui de origine, ou ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par residence de lieus, de serve condition sont encheües, ou pourroient eschoir ou lien de servitudes, franchise soit donnée à bonnes et convenables conditions[1]. »

Il est curieux de voir le fils de Philippe le Bel vanter aux serfs la liberté. Mais c'est peine perdue. Le marchand a beau enfler la voix et grossir le mérite de sa marchandise, les pauvres serfs n'en veulent pas. Ils étaient trop pauvres, trop humbles, trop courbés vers la terre. S'ils avaient enfoui dans cette terre quelque mauvaise pièce de monnaie, ils n'avaient garde de l'en tirer pour acheter un parchemin. En vain le roi se fâche de les voir méconnaître une telle grâce. Il finit par ordonner aux commissaires chargés de l'affranchissement, d'estimer les biens des serfs qui aimeraient mieux « demeurer en la chetivité de sertitude, » et les taxent « si suffisamment et si grandement, comme la condition et richesse des personnes pourront bonnement souffrir et la nécessité de notre guerre le requiert. »

C'est toutefois un grand spectacle de voir prononcer du haut du trône la proclamation du droit imprescriptible de tout homme à la liberté. Les serfs n'achètent pas, mais ils se souviendront et de cette leçon royale, et du dangereux appel qu'elle contient contre les seigneurs[2].

[1] Ord., I, p. 583.

[2] A la fin de son règne si court, Louis semble devenu l'ennemi des barons. Jamais Philippe le Bel ne leur fit réponse plus sèche et, ce semble, plus dérisoire que celle de son fils aux nobles de Champagne (1er décembre 1315). Ils demandaient qu'on leur expli-

Le règne court et obscur de Philippe le Long n'est guère moins important pour le droit public de la France que celui même de Philippe le Bel.

D'abord son avénement à la couronne tranche une grande question. Louis le Hutin laissant sa femme enceinte, son frère Philippe est régent et curateur au ventre. L'enfant meurt en naissant, Philippe se fait roi au préjudice d'une fille de son frère. La chose semblait d'autant plus surprenante que Philippe le Bel avait soutenu le droit des femmes dans les successions de Franche-Comté et d'Artois. Les barons auraient voulu que les filles fussent exclues des fiefs et qu'elles succédassent à la couronne de France; leur chef, Charles de Valois, favorisait sa petite-nièce contre Philippe son neveu.

Philippe assembla les états, et gagna sa cause, qui au fond était bonne, par des raisons absurdes. Il allégua en sa faveur la vieille loi allemande des Francs qui excluait les filles *de la terre salique*. Il soutint que la couronne de France était un trop noble fief pour *tomber en quenouille*, argument féodal dont l'effet fut pourtant de ruiner la féodalité. Tandis que le progrès de l'équité civile, l'introduc-

quât ce mot vague de *cas royaux*, au moyen duquel les juges du roi appelaient à eux toute affaire qu'ils voulaient. Le roi répond : « Nous les avons éclaircis en cette manière. C'est assavoir que la Royal Majesté est entendüe, ès cas qui de droit, ou de ancienne coutume, püent et doient appartenir à souverain Prince et à nul autre. » Ord., I, 606.

[1] « N'étant revenu à Paris qu'un mois après la mort de Louis X, il trouva son oncle, le comte de Valois, à la tête d'un parti prêt à lui disputer la régence. La bourgeoisie de Paris prit les armes sous la conduite de Gaucher de Châtillon, et chassa les soldats du comte de Valois, qui s'étaient déjà emparés du Louvre. » Félibien.

tion du droit romain, ouvraient les successions aux filles, que les fiefs devenaient féminins et passaient de famille en famille, la couronne ne sortit point de la même maison, immuable au milieu de la mobilité universelle. La maison de France recevait du dehors la femme, l'élément mobile et variable, mais elle conservait dans la série des mâles l'élément fixe de la famille, l'identité du *paterfamilias*. La femme change de nom et de pénates. L'homme habitant la demeure des aïeux, reproduisant leur nom, est porté à suivre leurs errements. Cette transmission invariable de la couronne dans la ligne masculine a donné plus de suite à la politique de nos rois; elle a balancé utilement la légèreté de notre oublieuse nation.

En repoussant ainsi le droit des filles au moment même où il triomphait peu à peu dans les fiefs, la couronne prenait ce caractère, de recevoir toujours sans donner jamais. A la même époque, une révocation hardie de toute donation depuis saint Louis[1] semble contenir le principe de l'inaliénabilité du domaine. Malheureusement l'esprit féodal, qui reprit force sous les Valois à la faveur des guerres, provoqua de funestes créations d'apanages, et fonda au profit des branches diverses de la famille royale une féodalité princière aussi embarrassante pour Charles VI et Louis XI, que l'autre l'avait été pour Philippe le Bel.

Cette succession contestée, cette malveillance des seigneurs, jette Philippe le Long dans les voies de

[1] Le roi révoque spécialement les dons faits à Guillaume Flotte, Nogaret, Plasian et quelques autres. Ord., I, 667.

Philippe le Bel. Il flatte les villes, Paris, l'université surtout, la grande puissance de Paris. Il se fait jurer fidélité par les nobles, *en présence des maîtres de l'université qui approuvent*[1]. Il veut que ses bonnes villes soient *garnies d'armures;* que les bourgeois aient des armes *en lieu sûr;* il leur nomme un capitaine *en chaque baillie ou contrée* (1316, 12 mars). Senlis, Amiens et le Vermandois Caen, Rouen, Gisors, le Cotentin et le pays de Caux, Orléans, Sens et Troyes, sont spécialement désignés.

Philippe le Long aurait voulu (dans un but, il est vrai, fiscal) établir l'uniformité de mesures et de monnaies; mais ce grand pas ne pouvait pas se faire encore[2].

Il fait quelques efforts pour régulariser un peu la comptabilité. Les receveurs doivent, toute dépense payée, envoyer le reste au trésor du roi, mais secrètement, *et sans que personne sache l'heure ni le jour*. Les baillis et sénéchaux doivent venir comp-

[1] Cont. G. de Nang.

[2] « Le roi avait commencé à régler qu'on ne se servirait dans son royaume que d'une mesure uniforme pour le vin, le blé et toutes marchandises; mais, prévenu par une maladie, il ne put accomplir l'œuvre qu'il avait commencée. Ledit roi proposa aussi que, dans tout le royaume, toutes les monnaies fussent réduites à une seule; et comme l'exécution d'un si grand projet exigeait de grands frais, séduit, dit-on, par de faux conseils, il avait résolu d'extorquer de tous ses sujets la cinquième partie de leur bien. Il envoya donc pour cette affaire des députés en différents pays; mais les prélats et les grands, qui avaient depuis longtemps le droit de faire différentes monnaies, selon les diversités des lieux et l'exigence des hommes, ainsi que les communautés des bonnes villes du royaume, n'ayant pas consenti à ce projet, les députés revinrent vers leur maître sans avoir réussi dans leur négociation. » Cont. G. de Nang., 79.

ter tous les ans à Paris. Les trésoriers compteront deux fois l'année. L'on spécifiera en quelle monnaie se font les payements. Les *jugeurs* des comptes jugeront de suite... *Et le roi saura combien il a à recevoir.*

Parmi les règlements de finance, nous trouvons cet article : « *Tous gages des chastiaux* qui ne sont en frontière *cessent* du tout des-ores-en-avant[1]. » Ce mot contient un fait immense. La paix intérieure commence pour la France, au moins jusqu'aux guerres des Anglais.

La garantie de cette paix intérieure, c'est l'organisation d'un fort pouvoir judiciaire. Le parlement se constitue. Une ordonnance détermine dans quelle proportion les clercs et les laïques doivent y entrer ; la majorité est assurée aux laïques.

Quant aux conseillers étrangers aux corps et appelés temporairement, Philippe le Long répète l'exclusion déjà prononcée, contre les prélats, par Philippe le Bel : « Il n'aura nulz prélaz députez au Parlement, *car le Roy fait conscience de eus empeschier au gouvernement de leur experituautez.* »

Si l'on veut savoir avec quelle vigueur agissait le parlement de Paris, il faut lire, dans le continuateur de Nangis, l'histoire de Jordan de Lille, « seigneur gascon fameux par sa haute naissance, mais ignoble par ses brigandages... » Il n'en avait pas moins obtenu la nièce du pape, et par le pape le pardon du roi. Il n'en usa que « pour accumuler

[1] Ord., I, 713-4, 629, 659. — Ord., I, p. 660 (27). — Ord., I, 728-731. — Ord., I, 702.

les crimes, meurtres et viols, nourrissant des bandes d'assassins, ami des brigands, rebelle au roi. » Il aurait peut-être échappé encore.

Un homme du roi était venu le trouver ; il le tua du bâton même où il portait les armes du roi, insigne de son ministère. Appelé en jugement, il vint à Paris suivi d'un brillant cortége de comtes et de barons des plus nobles d'Aquitaine... Il n'en fut pas moins jeté dans les prisons du Châtelet, condamné à mort par les maîtres du parlement, et, la veille de la Trinité, « traîné à la queue des chevaux et pendu au commun patibulaire[1] ».

Le parlement, qui défend si vigoureusement l'honneur du roi, est lui-même un vrai roi sous le rapport judiciaire. Il porte le costume royal, la longue robe, la pourpre et l'hermine. Ce n'est pas, comme il semble, l'ombre, l'effigie du roi ; c'est plutôt sa pensée, sa volonté constante, immuable et vraiment royale. Le roi veut que la justice suive son cours : « Non contrestant toutes concessions, ordonnances, et lettres royaux à ce contraire. » Ainsi le roi se défie du roi ; il se reconnaît mieux en son parlement qu'en lui-même. Il distingue en lui un double caractère ; il se sent roi, il se sent homme, et le roi ordonne de désobéir à l'homme.

Beaucoup de textes d'ordonnances en ce sens honorent la sagesse des conseillers qui les dictèrent. Le roi cherche à mettre une barrière à sa libéralité. Il exprime la crainte que l'on arrache des dons excessifs à sa faiblesse, à son inattention ; que pen-

[1] Contin. G. de Nang.

l'il dort ou repose, le privilége et l'usurpa-
soient que trop bien éveillés[1].

, en 1318, il parle de certains droits féo-
« ... lesquels on nous demande souvent, et
plus grande valeur *que nous ne croyons*,
vons être avisés, si quelqu'un nous les de-
».

ırs, il recommande aux receveurs de *n'aver-*
onne des recettes extraordinaires, ou « avan-
ıi nous échoieront, *à ce que nous ne puis-*
re requis de les donner ».

ıveux de faiblesse et d'ignorance que les
ers du roi lui faisaient faire, pour être si
l'en sont pas moins respectables. Il semble
oyauté nouvelle, devenue tout d'un coup la
nce d'un peuple, sente la disproportion de
ens et de ses devoirs. Ce contraste se mar-
ıne manière bizarre dans l'ordonnance de
e le Long : Sur le gouvernement de son
t le bien de son royaume. Il établit d'abord
ı noble préambule que Messire Dieu a ins-
s rois sur la terre pour que, bien ordonnés

1er vol. de cette histoire, p. 264 et suiv., la concession
à saint Remi. — Voy. aussi la Légende dorée, c. 142. —
du droit, p. 79-80 : « En l'an 676, Dagobert ayant donné
orent la ville où il demeurait et ses dépendances, le saint
le roi de lui faire savoir combien il avait en long et en
out ce que tu auras chevauché sur ton petit âne pen-
je me baignerai et que je mettrai mes habits, tu l'auras
. » Or saint Florent savait fort bien le temps que le roi
ı bain : aussi il monta en toute hâte sur son âne et trotta
s et par vaux mieux et plus rapidement que ne l'aurait
val le meilleur cavalier, et il se trouva encore à l'heure
chez le roi. » Grimm. 87.

I, p. 661 (39). — Ord., I, 713 (9).

en leurs personnes, ils ordonnent et gouvernent dûment leur royaume. Il annonce ensuite qu'il entend la messe tous les matins, et défend qu'on l'interrompe pendant la messe pour lui présenter des requêtes. Nulle personne ne pourra lui parler à la chapelle : « Si ce n'étoit notre confesseur, lequel pourra parler à nous des choses qui toucheront notre conscience. » Il pourvoit ensuite à la garde de sa personne royale : « Que nulle personne mescognüe, ne garçon de petit estat, ne entrent en notre garde-robe, ne mettent main, ne soient à nostre lit faire, et qu'on n'i soffre mettre draps estrangers. » La terreur des empoisonnements et des maléfices est un trait de cette époque.

Après ces détails de ménage viennent des règlements sur le conseil, le trésor, le domaine, etc. L'État apparaît ici comme un simple apanage royal, le royaume comme un accessoire de l'*hostel*[1]. — On sent partout la petite sagesse des *gens du roi*, cette honnêteté bourgeoise, exacte et scrupuleuse dans le menu, flexible dans le grand. Nul doute que cette ordonnance ne nous donne l'idéal de la royauté selon les gens de robe, le modèle qu'ils présentaient au roi féodal pour en faire un vrai roi comme ils le concevaient.

Ces essais estimables d'ordre et de gouverne-

[1] « Que pour les dons outragens qui ont esté faiz ça en arrières, par nos prédécesseurs, li domaine dou royaume sont moult apetitié. Nous qui désirons moult l'accroissement et le bon estat de notre Royaume et de nos subgiez, nous entendons dores en avant garder de tels dons, au plus que nous pourrons bonement, et défendons que nul ne nous ose faire supplication de faire dons à héritage, se ce n'est en la présence de notre grand conseil. » Ord., I. 670 (6).

ment ne changaient rien aux souffrances du peuple. Sous Louis le Hutin, une horrible mortalité avait enlevé, dit-on, le tiers de la population du Nord[1]. La guerre de Flandre avait épuisé les dernières ressources du pays. En 1320, il fallut bien finir cette guerre. La France avait assez à faire chez elle. L'excès de la misère exaltant les esprits, un grand mouvement avait lieu dans le peuple. Comme au temps de saint Louis, une foule de pauvres gens, de paysans, de bergers ou *pastoureaux*, comme on les appelait, s'attroupent et disent qu'ils veulent aller outre-mer, que c'est par eux qu'on doit recouvrer la terre sainte. Leurs chefs étaient un prêtre dégradé et un moine apostat. Ils entraînèrent beaucoup de gens simples, jusqu'à des enfants qui fuyaient la maison paternelle. Ils demandaient d'abord; puis ils prirent. On en arrêta; mais ils forçaient les prisons, et délivraient les leurs. Au Châtelet, ils jetèrent du haut des degrés le prévôt qui voulait leur défendre les portes; puis, ils s'allèrent mettre en bataille au pré aux Clercs, et sortirent tranquillement de Paris; on se garda bien de les en empêcher. Ils s'en allèrent vers le Midi, égorgeant partout les juifs, que les gens du roi tâchaient en vain de défendre. Enfin, à Toulouse, on réunit des troupes, on fondit sur les pastoureaux, on les pendit par vingt et par trente; le reste se dissipa[2].

[1] Cont. G. de Nang.

[2] « Cum solis pera et baculo sine pecunia, dimissis in campis porcis et pecoribus, post ipsos quasi pecora confluebant. » Cont. G. de Nangis, p. 77. — « Projectis innumerabilibus lignis et lapidibus, propriis projectis pueris, se viriliter et inhumaniter defen-

Ces étranges émigrations du peuple indiquaient moins de fanatisme que de souffrance et de misère. Les seigneurs, ruinés par les mauvaises monnaies, pressurés par l'usure, retombaient sur le paysan. Celui-ci n'en était pas encore au temps de la jacquerie; il n'était pas assez osé pour se tourner contre son seigneur. Il fuyait plutôt, et massacrait les juifs. Ils étaient si détestés, que beaucoup de gens se scandalisèrent de voir les gens du roi prendre leur défense. Les villes commerçantes du Midi les jalousaient cruellement. C'était précisément l'époque où, comme financiers, collecteurs, percepteurs, ils commençaient à régner sur l'Espagne. Aimés des rois pour leur adresse et leur servilité, ils s'enhardissaient chaque jour, jusqu'à prendre le titre de Don. Dès le temps de Louis le Débonnaire, l'évêque Agobart avait écrit un traité : *De insolentia Judæorum*. Sous Philippe-Auguste, on avait vu avec étonnement un juif bailli du roi. En 1267, le pape avait été obligé de lancer une bulle contre les chrétiens qui judaïsaient[1].

Philippe le Bel les avait chassés; mais ils étaient rentrés à petit bruit. Louis le Hutin leur avait assuré un séjour de douze ans. Aux termes de son ordonnance, on doit leur rendre leurs priviléges, si on les retrouve; on leur restituera leurs livres, leurs synagogues, leurs cimetières, sinon le roi

sabant... Videntes autem dicti judæi quod evadere non valebant... locaverunt unum de suis... ut eos gladio jugularet. » Ibidem. — « Illic viginti, illic triginta secundum plus et minus suspendens in patibulis et arboribus. » Ibid.

[1] Voyez le mémoire de M. Beugnot sur les juifs d'Occident, et la grande histoire de Jozt.

les leur payera. Deux auditeurs sont nommés pour connaître des héritages vendus à moitié prix par les juifs dans la précipitation de leur fuite. Le roi s'accocie à eux pour le recouvrement de leurs dettes, dont il doit avoir les deux tiers[1]. — Les nobles débiteurs qui avaient eu le crédit d'obtenir de Philippe le Bel qu'on cesserait de rechercher les créances des juifs, se voyaient de nouveau à leur merci. Les écritures des juifs faisant foi en justice, ils pouvaient à leur gré désigner au fisc ses victimes. Le juif, ulcéré par tant d'injures, était à même de se venger, au nom du roi.

La vieille haine étant ainsi irritée, enragée, par la crainte, on était prêt à tout faire contre eux. Au milieu des grandes mortalités produites par la misère, le grand bruit se répand tout à coup que les juifs et les lépreux ont empoisonné les fontaines. Le sire de Parthenay écrit au roi *qu'un grand lépreux*, saisi dans sa terre, avoue qu'un riche juif lui a donné de l'argent et remis certaines drogues. Ces drogues se composaient de sang humain, d'urine, à quoi on ajoutait le corps du Christ; le tout séché et broyé, mis en un sachet avec un poids, était jeté dans les fontaines ou dans les puits. Déjà, en Gascogne, plusieurs lépreux avaient été provisoirement brûlés. Le roi, effrayé du nouveau mouvement qui se préparait, revint précipitamment de Poitou en France, ordonnant que les lépreux fussent partout arrêtés.

Personne ne doutait de cet horrible accord entre les lépreux et les juifs. « Nous-mêmes, dit le

[1] Ord., I, p. 595.

chroniqueur du temps, en Poitou, dans un bourg de notre vasselage, nous avons de nos yeux vu un de ces sachets. Une lépreuse qui passait, craignant d'être prise, jeta derrière elle un chiffon lié qui fut aussitôt porté en justice, et l'on y trouva une tête de couleuvre, des pattes de crapaud, et comme des cheveux de femme enduits d'une liqueur noire et puante, chose horrible à voir et à sentir. Le tout, mis dans un grand feu, ne put brûler, preuve sûre que c'était un violent poison... Il y eut bien des discours, bien des opinions. La plus probable, c'est que le roi des Maures de Grenade, se voyant avec douleur si souvent battu, imagina de s'en venger en machinant avec les juifs la perte des chrétiens. Mais les juifs, trop suspects eux-mêmes, s'adressèrent aux lépreux... Ceux-ci, le diable aidant, furent persuadés par les juifs. Les principaux lépreux tinrent quatre conciles, pour ainsi parler, et le diable, par les juifs, leur fit entendre que, puisque les lépreux étaient réputés personnes si abjectes et comptés pour rien, il serait bon de faire en sorte que tous les chrétiens mourussent ou devinssent lépreux. Cela leur plut à tous; chacun, de retour, le redit aux autres... Un grand nombre, leurré par de fausses promesses de royaumes, comtés et autres biens temporels, disait et croyait fermement que la chose se ferait ainsi [1]. »

[1] « Fiebant de sanguine humano et urina de tribus herbis... ponebatur etiam Corpus Christi, et cum essent omnia dissicata, usque ad pulverem terebantur, quæ missa in sacculis cum aliquo poderoso... in puteis... jactabantur. » Cont. G. de Nang., ann. 1321, p. 78. — « Inventum est in panno caput colubri, pedes bufonis et capilli quasi mullieris, infecti quodam liquore nigerrimo...

La vengeance du roi de Grenade est évidemment
buleuse. La culpabilité des juifs est improbable;
; étaient alors favorisés du roi, et l'usure leur
urnissait une vengeance plus utile. Quant aux lé-
'eux, le récit n'est pas si étrange que l'ont jugé
s historiens modernes. De coupables folies pou-
ient fort bien tomber dans l'esprit de ces tristes
litaires. L'accusation était du moins spécieuse.
es juifs et les lépreux avaient un trait commun
ux yeux du peuple, leur saleté, leur vie à part. La
aison du lépreux n'était pas moins mystérieuse
t malfamée que celle du juif. L'esprit ombrageux
e ces temps s'effarouchait de tout mystère, comme
n enfant qui a peur la nuit, et qui frappe d'autant
lus fort ce qui lui tombe sous la main.

L'institution des léproseries, ladreries, mala-
eries, ce sale résidu des croisades, était mal vue,
al voulue, tout comme l'ordre du Temple, depuis
l'il n'y avait plus rien à faire pour la terre sainte.
es lépreux eux-mêmes, désormais sans doute né-
igés, avaient dû perdre la résignation religieuse
ui, dans les siècles précédents, leur faisait pren-
e en bonne part la mort anticipée à laquelle on
s condamnait ici-bas.

Les rituels pour la séquestration des lépreux dif-

d totum in ignem copiosum... projectum, nullo modo comburi
uit, habito manifesto experimento et hoc itidem esse venenum
issimum. » Ibidem.

Suadente diabolo per ministerium Judæorum... ut christiani
es morerentur, vel omnes uniformiter leprosi efficerentur, et
cum omnes essent uniformes, nullus ab alio despiceretur. »
em. — Voyez sur les lépreux les Dictionnaires de Bouchel et
n et surtout le Dictionnaire de police par Delamarre, I, p. 603.
ez aussi les *Olim du parlement*, IV, *f.* LXXVI, etc.

féraient peu des offices des morts. Sur deux tréteaux devant l'autel, on tendait un drap noir, le lépreux dressé se tenait dessous agenouillé, et y entendait dévotement la messe. Le prêtre, prenant un peu de terre dans son manteau, en jetait sur l'un des pieds lépreux[1]. Puis il le mettait hors de l'Église, *s'il ne faisait trop fort temps de pluie;* il le menait à sa maisonnette au milieu des champs, et lui faisait les défenses : « Je te défends que tu n'entres en l'église... ne en compagnie de gens. Je te défends que tu voises hors de ta maison sans ton habit de ladre, etc. » Et ensuite : « Recevez cet habit, et le vestez en signe d'humilité... Prenez ces gants... Recevez cette cliquette en signe qu'il vous est défendu de parler aux personnes, etc. Vous ne vous fâcherez point pour être ainsi séparé des autres... Et quant à vos petites nécessités, les gens de bien y pourvoyront, et Dieu ne vous délaissera... » On lit encore dans un vieux rituel des lépreux ces tristes paroles : « Quand il avendra que le mesel sera trespassé de ce monde, il doit être enterré en la maisonnette, et non pas au cimetière[2]. »

D'abord on avait douté si les femmes pouvaient suivre leurs maris devenus lépreux, ou rester dans

[1] « Leprosum aqua benedicta respersum ducat ad ecclesiam cruce procedente... cantando Libera me Domine... In ecclesia, ante altare pannus niger. Presbyter cum palla terram super quemlibet pedum ejus perducit dicendo : Sis mortuus mundo, vivens iterum Deo. » Rithuel du Berri, Martène, II, p. 1010. Plusieurs rituels défendirent plus tard ces lugubres cérémonies, celui d'Angers, de Reims. Ibid., p. 1005, 1006.

[2] Ce n'était point cependant un signe de réprobation. Mort au monde, il semblait avoir fait son purgatoire ici-bas ; et en quelques lieux on célébrait sur lui l'office du confesseur : « Os justi meditabitur sapientiam. »

siècle et se remarier. L'Église décida que le ma-
ıge était indissoluble; elle donna à ces infortunés
:te immense consolation. Mais alors que devenait
mort simulée? que signifiait le linceul? Ils vi-
ent, ils aimaient, ils se perpétuaient, ils formaient
peuple... Peuple misérable, il est vrai, envieux,
ɔourtant envié... Oisifs et inutiles, ils semblaient
ɜ charge, soit qu'ils mendiassent, soit qu'ils jouis-
ıt des riches fondations du siècle précédent.
On les crut volontiers coupables. Le roi ordonna
e ceux qui seraient convaincus fussent brûlés,
ıf les lépreuses enceintes, dont on attendrait l'ac-
ıchement; les autres lépreux devaient être en-
nés dans les léproseries.
Quant aux juifs, on les brûla sans distinction, sur-
t dans le Midi. « A Chinon, on creusa en un jour
ɜ grande fosse, on y mit du feu copieusement, et
en brûla cent soixante, hommes et femmes, pêle-
le. Beaucoup d'eux et d'elles, chantant et comme
es noces, sautaient dans la fosse. Mainte veuve y
jeter son enfant avant elle, de peur qu'on ne
ılevât pour le baptiser. A Paris, on brûla seu-
ıent les coupables. Les autres furent bannis à
ıjours, quelques-uns plus riches réservés jusqu'à
qu'on connût leurs créances et qu'on pût les af-
ter au fisc royal avec le reste de leurs biens. Il y
pour le roi environ cent cinquante mille livres. »
ı On assure qu'à Vitry, quarante juifs, en la pri-
ı du roi, voyant bien qu'ils allaient mourir, et
voulant pas tomber dans les mains des incir-
cis, s'accordèrent unanimement à se faire tuer
un de leurs vieillards, qui passait pour une bonne
ɜainte personne et qu'ils appelaient leur père.

Il n'y consentit pas, à moins qu'on ne lui adjoignît un jeune homme. Tous les autres étant morts, les deux restant, chacun voulait mourir de la main de l'autre. Le vieillard l'emporta, et obtint à force de prières que le jeune le tuerait. Alors le jeune, se voyant seul, ramassa l'or et l'argent qu'il trouva sur les morts, se fit une corde avec des habits, et se laissa glisser du haut de la tour. Mais la corde était trop courte le poids de l'or trop lourd, il se cassa la jambe, fut pris, avoua et mourut ignominieusement[1]. »

Philippe le Long ne profita pas de la dépouille des lépreux et des juifs plus longtemps que son père n'avait fait de celle des templiers. La même année 1321, au mois d'août, la fièvre le prit, sans que les médecins pussent deviner la cause du mal; il languit cinq mois et mourut. « Quelques-uns doutent s'il ne fut pas frappé ainsi à cause des malédictions de son peuple, pour tant d'extorsions inouïes, sans parler de celles qu'il préparait. Pendant sa maladie, les exactions se ralentirent, sans cesser entièrement. »

Son frère Charles lui succéda, sans plus se soucier des droits de la fille de Philippe, que Philippe n'avait eu égard à ceux de la fille de Louis.

[1] Judæi... sine differentia combusti... Facta quadam forea per maxima, igne copioso in eam injecto, octies viginti sexies promiscui sunt combusti; unde et multi illorum et illarum cantantes quasique invitati ad nuptias, in foveam saliebant. » Cont. G. de Nangis, p. 78. — « Ne ad baptismum raperentur. » Ibid.

« Unius antiqui... sanctior et melior videbatur; unde et ob ejus bonitatem et antiquitatem pater vocabatur. » Ibid., p. 79.

— « Cum funis esset brevior... dimittens se deorsum cadere, tibiam sibi fregit, auri et argenti præ maximo pondere gravatus. » Ibidem.

L'époque de Charles le Bel est aussi pauvre de faits pour la France qu'elle est riche pour l'Allemagne, l'Angleterre et la Flandre. Les Flamands emprisonnent leur comte. Les Allemands se partagent entre Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière, qui fait son rival prisonnier à Muhldorf. Dans ce déchirement universel, la France semble forte, par cela seul qu'elle est une. Charles le Bel intervient en faveur du comte de Flandre. Il entreprend, avec l'aide du pape, de se faire empereur. Sa sœur Isabeau se fait effectivement reine d'Angleterre par le meurtre d'Édouard II.

Terrible histoire que celle des enfants de Philippe le Bel! Le fils aîné fait mourir sa femme. La fille fait mourir son mari.

Le roi d'Angleterre, Édouard II, né parmi les victoires de son père et promis aux Gallois pour réaliser leur Arthur, n'en était pas moins toujours battu. En France, il laissait entamer la Guyenne et promettait de venir rendre hommage. En Angleterre, il était malmené par Robert Bruce; mais il le poursuivait en cour de Rome. Il avait demandé au pape s'il pouvait sans péché se frotter d'une huile merveilleuse qui donnait du courage. Sa femme le méprisait. Mais il n'aimait pas les femmes; il se consolait plutôt de ses mésaventures avec de beaux jeunes gens. La reine, par représailles, s'était livrée au baron Mortimer. Les barons, qui détestaient les mignons du roi, lui tuèrent d'abord son brillant Gaveston, hardi Gascon, beau cavalier, qui s'amusait dans les tournois à jeter par terre les plus graves lords, les plus nobles seigneurs. Spencer, qui succéda à Gaveston, ne fut pas moins haï.

L'Angleterre se trouvant désarmée par ses discordes, le roi de France profita du moment et s'empara de l'Agénois[1]. Isabeau vint en France avec son jeune fils, pour réclamer, disait-elle. Mais c'est contre son mari qu'elle réclama. Charles le Bel, ne voulant pas s'embarquer en son nom dans une affaire aussi hasardeuse qu'une invasion de l'Angleterre, défendit à ses chevaliers de prendre le parti de la reine[2]. Il fit même croire qu'il

[1] Voyez le Différend entre la France et l'Angleterre sous Charles le Bel, par M. de Brétigny. La querelle, qui d'abord n'avait pour objet que la possession d'une petite forteresse, prit en peu de temps le caractère le plus grave par la faiblesse d'Édouard et l'audace de ses officiers. Tandis qu'Édouard excuse ses lenteurs à venir rendre hommage, et prie le roi de France d'arrêter les entreprises des Français sur ses domaines, les officiers anglais en Guyenne ruinent la forteresse disputée et rançonnent le grand maître des arbalétriers de France, qui avait voulu en tirer satisfaction. Édouard se hâta de désavouer ces actes auprès de Charles, et en même temps il donnait ordre à toutes personnes de prêter assistance à Raoul Basset, auteur de l'insulte faite au roi de France. Mais il recula bientôt devant cette guerre et destitua Raoul Basset; ses officiers, laissés sans secours, durent donner satisfaction à Charles le Bel, qui ne s'arrêta pas en si beau chemin : les ambassadeurs d'Édouard lui écrivaient qu'on disait tout haut à la cour de France : « Qu'on ne vouloit mie être servi seulement de parchemin et de parole comme on l'avoit été. » Édouard, qui d'abord avait eu recours au pape et fait quelques préparatifs, s'alarma de cet orage qui pouvait troubler ses plaisirs. Il donna pleins pouvoirs pour tout terminer, et envoya à Charles un Français nommé Sully avec son plénipotentiaire. Le roi écouta le Français, chassa l'Anglais et fit entrer ses troupes en Guyenne. Agen, après avoir inutilement attendu le secours du comte de Kent, ouvrit ses portes. De nouveaux ambassadeurs vinrent d'Angleterre; ils eurent pour toute réponse qu'il fallait « qu'on souffrît sans obstacle que le roi de France mît en ses mains le reste de la Gascogne, et qu'Édouard se rendît auprès de lui. Alors s'il lui demandait droit, il lui ferait bon et hâtif; s'il lui requérait grâce, il ferait ce que bon lui semblerait. »

[2] « ... Dont plusieurs chevaliers en furent moult courroucés.

voulait l'arrêter et la renvoyer à son mari. En vrai fils de Philippe le Bel, il ne donna pas d'armée, mais de l'argent pour en avoir une. Cet argent fut prêté par les Bardi, banquiers florentins. D'autre part, le roi de France envoyait des troupes en Guyenne pour réprimer, disait-il, quelques aventuriers gascons.

Le comte de Hainaut donna sa fille en mariage au jeune fils d'Isabeau, et le frère du comte se chargea de conduire la petite troupe qu'elle avait levée. De grandes forces n'auraient pu que nuire, en alarmant les Anglais. Édouard était désarmé, livré d'avance. Il envoya sa flotte contre elle; mais sa flotte n'avait garde de la rencontrer. Il dépêcha Robert de Watteville avec des troupes, qui se réunirent à elle. Il implora les gens de Londres; ceux-ci répondirent prudemment « qu'ils avaient privilége de ne point sortir en bataille; qu'ils ne recevraient pas d'étrangers, mais bien volontiers le roi, la reine et le prince royal. » Non moins prudemment, les gens d'Eglise accueillaient la reine à son arrivée. L'archevêque de Cantorbéry prêcha sur ce texte : « La voix du peuple est la voix de Dieu. » L'évêque d'Hereford sur cet autre : « C'est au chef que j'ai mal, *Caput meum doleo*[1]. » Enfin, l'é-

et dirent que or et argent y étoient efforciement accourus d'Angleterre. » Froissart, éd. Dacier, I, 26. — « Si entendit-il secrètement que Charles le Bel étoit en volonté de faire prendre sa sœur, son fils, le comte de Kent et Messire Roger de Mortimer, et de eux remettre ès mains du roi d'Angleterre et dudit Spencer; et ainsi le vint-il dire de nuit à la reine d'Angleterrre et l'avisa du péril où elle étoit. » Froissart, I, 29.

[1] Il concluait que le seul moyen de guérir le corps était de lui couper la tête.

vèque d'Oxford prit le texte de la Genèse : « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, et elle t'écrasera la tête. » Prophétie homicide qui se vérifia.

Cependant la reine s'avançait avec son fils et sa petite troupe. Elle venait comme une femme malheureuse qui veut seulement éloigner de son mari les mauvais conseillers qui le perdent. C'était grande pitié de la voir si dolente et si éplorée. Tout le monde était pour elle. Elle eut bientôt entre ses mains Édouard et Spencer. On lui amena ce Spencer qu'elle haïssait tant : elle en rassasia ses yeux. Puis, devant le palais, sous les croisées de la reine, on lui fit subir, avant la mort, d'obscènes mutilations.

Pour le moment, elle n'osait pas en faire plus. Elle avait peur, elle tâtait le peuple, elle ménageait son mari. Elle pleurait, et tout en pleurant elle agissait. Mais rien ne semblait se faire par elle, tout par justice et régulièrement. Édouard était resté en possession de la couronne royale; cela arrêtait tout. Trois comtes, deux barons, deux évêques et le procureur du parlement, Guillaume Trussel, vinrent au château de Kenilworth faire entendre au prisonnier que s'il ne se dépêchait de livrer la couronne, il n'y gagnerait rien, qu'il risquerait plutôt de faire perdre le trône à son fils, que le peuple pourrait fort bien choisir un roi hors de la famille royale. Édouard pleura, s'évanouit et finit par livrer la couronne. Alors le procureur dressa et prononça la formule, qu'on a gardée comme bon précédent : « Moi Guillaume Trussel, procureur du parlement, au nom de tous les hommes d'Angleterre, je te reprends l'hommage que je t'avais fait, à toi Édouard. De ce temps en avant, je te défie, je

te prive de tout ton pouvoir royal. Désormais, je ne t'obéis plus comme à un roi. » Édouard croyait au moins vivre; on n'avait pas encore tué de roi. Sa femme le flattait toujours. Elle lui écrivait des choses tendres, elle lui envoyait de beaux habits. Cependant un roi déposé est bien embarrassant. D'un moment à l'autre, il pouvait être tiré de prison. Dans leur anxiété, Isabeau et Mortimer demandèrent avis à l'évêque d'Hereford. Ils n'en tirèrent qu'une parole équivoque : *Edwardum occidere nolite timere bonum est.* C'était répondre sans répondre. Selon que la virgule était placée ici ou là, on pouvait lire dans ce douteux oracle la mort ou la vie. Ils lurent la mort. La reine se mourait de peur, tant que son mari était en vie. On envoya à la prison un nouveau gouverneur, John Maltravers; nom sinistre, mais l'homme était pire. Maltravers fit longuement goûter au prisonnier les affres de la mort; il s'en joua pendant quelques jours, peut-être dans l'espoir qu'il se tuerait lui-même. On lui faisait la barbe à l'eau froide, on le couronnait de foin; enfin, comme il s'obstinait à vivre, ils lui jetèrent sur le dos une lourde porte, pesèrent dessus, et l'empalèrent avec une broche toute rouge. Le fer était mis, dit-on, dans un tuyau de corne, de manière à tuer sans laisser trace. Le cadavre fut exposé aux regards du peuple, honorablement enterré, et une messe fondée. Il n'y avait nulle trace de blessure, mais les cris avaient été entendus; la contraction de la face dénonçait l'horrible invention des assassins[1].

[1] « Ut innotuit viri dejectio, plena dolore (ut foris apparuit)

Charles le Bel ne profita pas de cette révolution. Lui-même il mourut presque en même temps qu'Édouard, ne laissant qu'une fille. Un cousin succéda. Toute cette belle famille de princes qui avaient siégé près de leur père au concile de Vienne était éteinte, conformément à ce qu'on racontait des malédictions de Boniface.

fere mente alienata fuit... Misit indumenta delicata et litteras blandientes. Eodem tempore assignata fuit dos reginæ talis et tanta, quod regi filio regni pars tertia vix remansit. » Wals, p. 126-127. — « Ipso prostrato et sub ostio ponderoso detento ne surgeret, dum tortores imponerent cornu, et per foramen immitterent ignitum veru in viscera sua. » Ibid.

LIVRE VI

CHAPITRE PREMIER

L'Angleterre. — Philippe de Valois. 1328-1349.

Cette mémorable époque, qui met l'Angleterre si bas et la France d'autant plus haut, présente néanmoins dans les deux pays deux événements analogues. En Angleterre, les barons ont renversé Édouard II. En France, le parti féodal met sur le trône la branche féodale des Valois.

Le jeune roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère, après avoir d'abord réclamé, vient faire hommage à Amiens. Mais l'Angleterre humiliée n'en a pas moins en elle les éléments de succès qui vont bientôt la faire prévaloir sur la France.

Le nouveau gouvernement anglais, intimement lié avec la Flandre, appelle à lui les étrangers. Il renouvelle la charte commerciale qu'Édouard Ier avait accordée aux marchands de toute nation. La France, au contraire, ne peut prendre part au mouvement nouveau du commerce. Un mot sur cette grande révolution. Elle explique seule les événements qui vont suivre. Le secret des batailles

de Crécy, de Poitiers est au comptoir des marchands de Londres, de Bordeaux et de Bruges.

En 1291, la terre sainte est perdue, l'âge des croisades fini. En 1298, le Vénitien Marco Polo, le Christophe Colomb de l'Asie, dicte la relation d'un voyage, d'un séjour de vingt ans à la Chine et au Japon[1]. Pour la première fois, on apprend qu'à douze mois de marche au delà de Jérusalem, il y a des royaumes, des nations policées. Jérusalem n'est plus le centre du monde ni celui de la pensée humaine. L'Europe perd la terre sainte; mais elle voit la terre.

En 1321 paraît le premier ouvrage d'économie politique commerciale : *Secreta fidelium crucis*[2], par le Vénitien Sanuto. — Vieux titre, pensée nouvelle. L'auteur propose contre l'Égypte, non pas une croisade, mais plutôt un blocus commercial et maritime[3]. Ce livre est bizarre dans la forme. Le

[1] Comme Christophe Colomb, il eut ses contradicteurs. Mais le retour de Colomb mit fin à tous les doutes : ils commencèrent au retour de Polo. Son traducteur latin en appelle au témoignage du père et de l'oncle de Polo, compagnons de son voyage.

[2] Marco Polo, captif à Gênes, dictait aux compatriotes de Christophe Colomb le livre qui inspira à ce dernier sa grande entreprise.

[3] *Livre des secrets des fidèles de la croix.* — « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen. En l'an 1321, j'ai été introduit auprès de notre seigneur le pape et lui ai présenté deux livres sur le recouvrement de la terre sainte, et le salut des fidèles; l'un était couvert en rouge, l'autre en jaune. En même temps j'ai mis sous ses yeux quatre cartes géographiques, l'une de la mer Méditerranée, l'autre de la terre et de la mer, la troisième de la terre sainte, la quatrième de l'Égypte. » A la suite de Bongars, Gesta Dei per Francos.

S'il partage son livre en trois parties en l'honneur de la sainte Trinité, la raison qu'il en donne c'est qu'il y a trois choses principales pour le rétablissement de la santé du corps, le sirop pré-

passage des idées religieuses à celles du commerce s'accomplit gauchement. Le Vénitien, qui peut-être ne veut que rendre à Venise ce qu'elle a perdu par le retour des Grecs à Constantinople, donne d'abord tous les textes sacrés qui recommandent au bon chrétien la conquête de Jérusalem; puis le catalogue raisonné des épices dont la terre sainte est l'entrepôt : poivre, encens, gingembre; il qualifie les denrées et les cote article par article. Il calcule avec une précision admirable les frais de transport [1], etc.

paratoire, la médecine et le bon régime : « Partitur autem totale opus ad honorem Sanctæ Trinitatis in tres libros. Nam sicut infirmanti corpori... tria impertiri curamus : primo syrupum ad præviam dispositionem... secundo congruam medicinam quæ morbum expellat .. tertio ad conservandam samitatem debitum vitæ regimen... Sic conformiter continet liber primus dispositionem quasi syrupum, etc. Secreta fidelium crucis, etc., p. 9. »

[1] Il montre la supériorité de la route d'Égypte sur celle de Syrie. Puis il propose contre le soudan d'Égypte, non pas une croisade, mais un simple blocus. Le blocus ruinera le soudan et par suite le monde mahométan, dont l'Égypte est le cœur. Dix galères suffiront. Il fixe avec une prévoyance toute moderne ce qu'il faut d'hommes, d'argent, de vivres. La flotte doit être armée à Venise. « Les marins de Venise, dit-il, sauront seuls se conduire sur les plages basses d'Égypte qui ressemblent à leurs lagunes. » (P. 35-36.) Il n'ose pas demander que l'amiral soit un Vénitien, il se contente de dire qu'il doit être ami des Vénitiens, pour agir de concert avec eux (p. 85). « Il faut, dit-il nettement, ou que l'accès de l'Égypte soit absolument interdit, ou qu'il soit élargi et facilité de telle sorte que chacun puisse aller, revenir, commercer par les terres du soudan, en toute liberté, et qu'en ce dernier cas, on ne parle plus de recouvrer la terre sainte. » — « Mais, dira-t-on, si le soudan détournait le Nil de la Méditerranée dans la mer Rouge? La chose est impossible; et si elle avait lieu, l'Egypte serait anéantie, elle deviendrait déserte... Le soudan réduit, les forteresses de l'Égypte maritime deviendront un sûr asile pour les nations chrétiennes comme le furent pour les Vénitiens les lagunes de l'A-

Une grande croisade commence en effet dans le monde, mais d'un genre tout nouveau. Celle-ci, moins poétique, n'est pas en quête de la sainte lance, du graal, ni de l'empire de Trébizonde. Si nous arrêtons un vaisseau en mer, nous n'y trouverons plus un cadet de France qui cherche un royaume [1], mais plutôt quelque Génois ou Vénitien qui nous débitera volontiers du sucre et de la cannelle. Voilà le héros du monde moderne; non moins héros que l'autre; il risquera pour gagner un sequin autant que Richard Cœur de lion pour Saint-Jean-d'Acre. Le croisé du commerce a sa croisade en tous sens, sa Jérusalem partout.

La nouvelle religion, celle de la richesse, la foi en l'or, a ses pèlerins, ses moines, ses martyrs. Ceux-ci osent et souffrent comme les autres. Ils veillent, ils jeûnent, ils s'abstiennent. Ils passent leurs belles années sur les routes périlleuses, dans les comptoirs lointains, à Tyr, à Londres, à Novogorod. Seuls et célibataires, enfermés dans des quartiers fortifiés, ils couchent en armes sur leurs comptoirs, parmi leurs dogues énormes [2]; presque toujours pillés hors des villes, dans les villes souvent massacrés.

Ce n'était pas chose facile de commercer alors. Le marchand qui avait navigué heureusement

driatique qui, dans les tempêtes des invasions gauloises, africaines, lombardes et dans celle d'Attila, sont restées inviolées. » (Part. 3, ch. II.) Ces derniers mots font allusion aux craintes récentes que les invasions des Mongols avaient inspirées à toute la chrétienté.

[1] Dans la quatrième croisade.

[2] Sartorius.

d'Alexandrie à Venise, sans mauvaise rencontre, n'avait encore rien fait. Il lui fallait, pour vendre à bon profit, s'enfoncer dans le Nord. Il fallait que la marchandise s'acheminât, par le Tyrol, par les rives agrestes du Danube, vers Augsbourg ou Vienne; qu'elle descendît sans encombre entre les forêts sombres et les sombres châteaux du Rhin; qu'elle parvînt à Cologne, la ville sainte. C'était là que le marchand rendait grâce à Dieu [1]. Là se rencontraient le Nord et le Midi; les gens de la Hanse y traitaient avec les Vénitiens. — Ou bien encore, il appuyait à gauche. Il pénétrait en France, sur la foi du bon comte de Champagne. Il déballait aux vieilles foires de Troyes, à celles de Lagny, de Bar-sur-Aube, de Provins [2]. De là, en peu de journées, mais non sans risque, il pouvait atteindre Bruges, la grande station des Pays-Bas, la ville aux dix-sept nations [3].

Mais cette route de France ne fut plus tenable lorsque Philippe le Bel, devenu, par sa femme, maître de la Champagne, porta ses ordonnances contre les Lombards, brouilla les monnaies, se mêla de régler l'intérêt qu'on payait aux foires [4]. Puis vint Louis le Hutin, qui mit des droits sur tout ce qui pouvait s'acheter ou se vendre. Cela

[1] Ulmann.
[2] Grosley.
[3] Hallam.
[4] Les foires de Champagne étaient plus anciennes que le comté même. Il en est fait mention dès l'an 427, dans une lettre de Sidoine Apollinaire à saint Loup. Elles se perpétuèrent toujours florissantes, sans que personne gênât leurs transactions. L'ordonnance de Philippe le Bel est le titre royal le plus ancien qui les concerne.

suffisait pour fermer les comptoirs de Troyes. Il n'avait pas besoin d'interdire, comme il fit, tout trafic « avec les Flamands, les Génois, les Italiens et les Provençaux. »

Plus tard, le roi de France s'aperçut qu'il avait tué sa poule aux œufs d'or. Il abaissa les droits, rappela les marchands [1]. Mais il leur avait lui-même enseigné à prendre une autre route. Ils allèrent désormais en Flandre par l'Allemagne ou par mer. Ce fut pour Venise l'occasion d'une navigation plus hardie, qui, par l'Océan, la mit en rapport direct avec les Flamands et les Anglais.

Le royaume de France, dans sa grande épaisseur, restait presque impénétrable au commerce. Les routes étaient trop dangereuses, les péages trop nombreux. Les seigneurs pillaient moins; mais les agents du roi les avaient remplacés. Pillé comme un marchand, était un mot proverbial [2]. La main royale couvrait tout; mais on ne la sentait guère que par la griffe du fisc. Si l'ordre venait, c'était par saisie universelle. Le sel, l'eau, les rivières, les forêts, les gués, les défilés, rien n'échappait à l'ubiquité fiscale.

Tandis que les monnaies variaient continuellement

[1] Voyez les ordonnances de Charles le Bel et de Philippe de Valois. Ce qui acheva la ruine des foires de Champagne, ce fut la rivalité de Lyon. Quand aux tracasseries fiscales s'ajoutèrent les alarmes et les pillages de la guerre intérieure, Troyes fut désertée, et Lyon s'ouvrit comme un asile au commerce. Il fallut abolir les foires de Lyon pour rendre quelque vie aux foires de Champagne. En 1486, des quatre foires de Lyon, deux furent transférées à Bourges et deux à Troyes; mais elles tombèrent dès que Lyon eut obtenu de rouvrir ses marchés.

[2] «... Qu'ils en fissent leur profit comme d'un marchand. » Commines.

en France, elles changeaient peu en Angleterre. Le roi de France avait échoué dans l'entreprise d'établir l'uniformité des mesures. C'est un des principaux articles de la charte que le roi d'Angleterre accorda aux étrangers. Dans cette charte, le roi déclare qu'il a grande sollicitude des marchands qui visitent ou habitent l'Angleterre, Allemands, Français, Espagnols, Portugais, Navarrais, Lombards, Toscans, Provençaux, Catalans, Gascons, Toulousains, Cahorcins, Flamands, Brabançons, et autres. Il leur assure protection, bonne et prompte justice, bon poids, bonne mesure. Les juges qui feront tort à un marchand seront punis, même après l'avoir indemnisé. Les étrangers auront un juge à Londres, pour leur rendre justice sommaire. Dans les causes où ils seront intéressés, le jury sera miparti d'Anglais et d'hommes de leur nation[1].

[1] Peu après, les priviléges des villes qui auraient entravé ce libre commerce sont déclarés nuls et sans force. Le roi et les barons ne s'inquiétaient pas si la concurrence des étrangers nuisait aux Anglais (Rymer). Le roi déclare qu'il leur accorde à jamais, en son nom et au nom de ses successeurs, 1° de pouvoir venir en sûreté sous la protection royale, libres de divers droits qu'il spécifie : *De muragio, pontagio et panagio liberi et quieti;* 2° d'y vendre en gros à qui ils voudront; les merceries et épices peuvent même être vendues en détail par les étrangers; 3° d'importer et exporter, en payant les droits, toute chose, excepté les vins, qu'on ne peut exporter sans licence spéciale du roi; 4° leurs marchandises n'auront à craindre ni droit de prise ni saisie; 5° on leur rendra bonne justice; car si un juge leur fait tort, il sera puni même après que les marchands auront été indemnisés; 6° en toute cause où ils seront intéressés, le jury sera composé, pour une moitié, de leurs compatriotes; 7° dans tout le royaume il n'y aura qu'un poids et une mesure; dans chaque ville ou lieu de foire, il y aura un poids royal, la balance sera bien vide, et celui qui pèse n'y portera pas les mains; 8° à Londres, il y aura un juge desdits marchands, pour leur rendre justice sommaire; 9° pour tous ces

Même avant cette charte les étrangers affluaient en Angleterre. Lorsqu'on voit quel essor le commerce y avait pris dès le XIIIe siècle, on s'étonne peu qu'au XIVe un marchand anglais ait invité et traité cinq rois[1]. Les historiens du moyen âge parlent du commerce anglais comme on pourrait faire aujourd'hui.

« O Angleterre, les vaisseaux de Tharsis, vantés dans l'Écriture, pouvaient-ils se comparer aux tiens?... Les aromates t'arrivent des quatre climats du monde. Pisans, Génois et Vénitiens t'apportent le saphir et l'émeraude que roulent les fleuves du Paradis. L'Asie pour la pourpre, l'Afrique pour le baume, l'Espagne pour l'or, l'Allemagne pour l'argent, sont tes humbles servantes. La Flandre, ta fileuse, t'a tissu de ta laine des habits précieux. La Gascogne te verse ses vins. Les îles de l'Ours aux Hyades, toutes, elles t'ont servi... Plus heureuse, toutefois, par ta fécondité; les flancs des nations la bénissent, réchauffés des toisons de tes brebis[2]! »

La laine et la viande, c'est ce qui a fait primitivement l'Angleterre et la race anglaise. Avant d'être pour le monde la grande manufacture des fers et des tissus, l'Angleterre a été une manufacture de viande. C'est de temps immémorial un peuple *éleveur* et pasteur, une race nourrie de chair. De là cette fraîcheur de teint, cette beauté, cette force. Leur plus

droits ils payeront deux sous de plus qu'autrefois sur chaque tonneau qu'ils amèneront; quarante deniers de plus par sac de laine, etc., etc.; 10° mais une fois ces droits payés, ils pourront aller et commercer librement par tout le royaume.

[1] Hallam.

[2] Mathieu de Westminste .

grand homme, Shakespeare, fut d'abord un boucher.

Qu'on me permette, à cette occasion, d'indiquer ici une impression personnelle.

J'avais vu Londres et une grande partie de l'Angleterre et de l'Écosse; j'avais admiré plutôt que compris. Au retour seulement, comme j'allais d'York à Manchester, coupant l'île dans sa largeur, alors enfin j'eus une véritable intuition de l'Angleterre. C'était au matin, par un froid brouillard; elle m'apparaissait non plus seulement environnée, mais couverte, noyée de l'Océan. Un pâle soleil colorait à peine moitié du paysage. Les maisons neuves en briques rouges auraient tranché durement sur le gazon vert, si la brume flottante n'eût pris soin d'harmoniser les teintes. Par-dessus les pâturages, couverts de moutons, flambaient les rouges cheminées des usines. Pâturage, labourage, industrie, tout était là dans un étroit espace, l'un sur l'autre, nourri l'un par l'autre; l'herbe vivant de brouillard, le mouton d'herbe, l'homme de sang.

Sous ce climat absorbant, l'homme, toujours affamé, ne peut vivre que par le travail. La nature l'y contraint. Mais il le lui rend bien; il la fait travailler elle-même; il la subjugue par le fer et le feu. Toute l'Angleterre halète de combat. L'homme en est comme effarouché. Voyez cette face rouge, cet air bizarre... On le croirait volontiers ivre. Mais sa tête et sa main sont fermes. Il n'est ivre que de sang et de force. Il se traite comme sa machine à vapeur, qu'il charge et nourrit à l'excès, pour en tirer tout ce qu'elle peut rendre d'action et de vitesse.

Au moyen âge, l'Anglais était à peu près ce qu'il

est, trop nourri, poussé à l'action, et guerrier faute d'industrie.

L'Angleterre, déjà agricole, ne fabriquait pas encore. Elle donnait la matière ; d'autres l'employaient. La laine était d'un côté du détroit, l'ouvrier de l'autre. Le boucher anglais, le drapier flamand, étaient unis, au milieu des querelles des princes, par une alliance indissoluble. La France voulut la rompre et il lui en coûta cent ans de guerre. Il s'agissait pour le roi de la succession de France, pour le peuple de la liberté du commerce, du libre marché des laines anglaises. Assemblées autour du sac de laine, les communes marchandaient moins les demandes du roi, elles lui votaient volontiers des armées.

Le mélange d'industrialisme et de chevalerie donne à toute cette histoire un aspect bizarre. Ce fier Édouard III qui sur la Table ronde a *juré le héron* de conquérir la France[1], cette chevalerie

[1] Par devant la roïne Robert s'agenouilla,
Et dist que le hairon par temps départira,
Mès que chou ait voué que le cuer li dira.
« Vassal, dit la roïne, or ne me parles jà ;
» Dame ne peut vouer, puis qu'elle seigneur a,
» Car s'elle veue riens, son mari pooir a.
» Que bien puet rapeller chou qu'elle vouera ;
» Et honnis soit li corps que jasi pensera,
» Devant que mes chiers sires commandé le m'ara. »
Et dist le roy : « Voués, mes cors l'aquittera.
» Mes que finer en puisse, mes cors s'en penera
» Voués hardiement, et Dieux vous aidera. »
» Adonc, dit la roïne, je sais bien, que piecha,
» Que suis grosse d'enfant, que mon corps senti là,
» Encore n'a il gaires, qu'en mon corps se tourna,
» Et je voue, et prometh à Dieu, qui me créa,
» Qui nasqui de la Vierge, que ses corps n'enpira,
» Et qui mourut en crois, on le crucifia,
» Que jà li fruis de moi, de mon corps n'istera,
» Si m'en arès menée ou païs par delà,

folle qui, par suite d'un vœu, garde un
t de drap rouge[1], ils ne sont pas tel-
s qu'ils servent à leurs frais. La simpli-
oisades n'est point de cet âge. Ces che-
fond sont les agents mercenaires, les
ageurs des marchands de Londres et de
ut qu'Édouard s'humanise, qu'il mette
il, qu'il tâche de plaire aux drapiers et
ds, qu'il donne la main à son compère
Artevelde, qu'il harangue le populaire
comptoir d'un boucher[2].
es tragédies du XIVe siècle ont leur partie

avanchier le vœu que vo corps voué a
l en voelh isir, quant besoins n'en sera,
grand coutel d'achier li miens corps s'ochira
m'asme perdue, et li fruis perira. »
t li rois l'entent, moult forment l'en passa;
« Certainement nuls plus ne vouera. »
ns fu partis, la roïne en mengna.
quant che fu fait, li rois s'apareilla,
rnir les nés, la roine i entra,
t franc chevalier avecques lui mena.
en Anvers, li rois ne s'arrêta.
utre sont venu, la dame délivra;
au fils gracieux la dame s'acouka,
Anvers ot non, quant on le baptisa.
franque Dame le sien veu acquitta;
soient tout fait, main prudomme en morra,
t bon chevalier dolent s'en clamera.
te prude femme pour lasse s'en tenra.
orti li cours des Englès par delà.
Chi finent leus veus du hairon.

me se trouve à la fin du t. I de Froissart, éd. Da-
. 420.

t dans la suite de l'évêque de Lincoln plusieurs ba-
voient chacun un œil couvert de drap vermeil, pour-
ut voir; et disoit-on que ceux avoient voué entre
pays que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à
ent fait aucunes prouesses au royaume de France. »

comique. Dans les plus fiers chevaliers, il y du Falstaff. En France, en Italie, en Espagne, dans les beaux climats du Midi, les Anglais se montrent non moins gloutons que vaillants. C'est l'Hercule *bouphage*. Ils viennent, à la lettre, manger le pays. Mais, en représailles, ils sont vaincus par les fruits et les vins. Leurs princes meurent d'indigestion, leurs armées de dyssenterie.

Lisez après cela Froissart, ce Walter Scott du moyen âge; suivez-le dans ses éternels récits d'aventures et d'apertises d'armes. Contemplez dans nos musées ces lourdes et brillantes armures du XIVe siècle... Ne semble-t-il pas que ce soit la dépouille de Renaud ou de Roland?... Ces épaisses cuirasses pourtant, ces forteresses mouvantes d'acier, font surtout honneur à la prudence de ceux qui s'en affublaient... Toutes les fois que la guerre devient métier et marchandise, les armes défensives s'alourdissent ainsi. Les marchands de Carthage, ceux de Palmyre, n'allaient pas autrement à la guerre[1].

Voilà l'étrange caractère de ce temps, guerrier et mercantile. L'histoire d'alors est épopée et conte, roman d'Arthur, farce de Patelin. Toute l'époque est double et louche. Les contrastes dominent; partout prose et poésie se démentant, se raillant l'une l'autre. Les deux siècles d'intervalle entre les songes de Dante et les songes de Shakespeare, font eux-mêmes l'effet d'un songe. C'est le *Rêve d'une nuit d'été*, où le poëte mêle à plaisir les artisans et

[1] Pour Carthage, voy. Plutarque, Vie de Timoléon. Pour Palmyre, ma Vie de Zénobie, Biogr. univ.

les héros; le noble Thésée y figure à côté du menuisier Bottom, dont les belles oreilles d'âne tournent la tête à Titania.

Pendant que le jeune Édouard III commence tristement son règne par un hommage à la France, Philippe de Valois ouvre le sien au milieu des fanfares. Homme féodal, fils du féodal Charles de Valois, sorti de cette branche amie des seigneurs, il est soutenu par eux. Ces seigneurs et Charles de Valois lui-même avaient pourtant appuyé le droit des femmes à la mort de Louis le Hutin; ils avaient désiré alors que la couronne, traitée comme un fief féminin, passât par mariage à diverses familles et qu'ainsi elle restât faible. Ils oublièrent cette politique lorsque le droit des mâles amena au trône un des leurs, le fils même de leur chef, de Charles de Valois. Ils comptaient bien qu'il allait réparer les injustes violences des règnes précédents; qu'il allait, par exemple, rendre la Franche-Comté et l'Artois à ceux qui les réclamaient en vain depuis si longtemps. Robert d'Artois, croyant avoir enfin cause gagnée, aida puissamment à l'élévation de Philippe.

Le nouveau roi se montra d'abord assez complaisant pour les seigneurs. Il commença par les dispenser de payer leurs dettes [1]. En signe de gracieux avénement et de bonne justice, il fit accrocher à un

[1] « Ils prétendaient qu'il y avait une conjuration des hommes du bas état pour ruiner la noblesse française, et en conséquence ils obtinrent d'abord un ordre du roi pour que tous leurs créanciers fussent mis en prison et leurs biens séquestrés; puis vint l'ordonnance qui réduisit toutes leurs dettes aux trois quarts, à quatre mois de terme, sans intérêt. » (Contin. G. de Nangis. — Ord., t. II.)

gibet tout neuf le trésorier de son prédécesseur[1]. C'était, nous l'avons dit, l'usage de ce temps. Mais comme un roi vraiment justicier est le protecteur naturel des faibles et des affligés, Philippe accueillit le comte de Flandre, malmené par les gens de Bruges, tout ainsi que Charles le Bel avait consolé la bonne reine Isabeau.

C'était une fête d'étrenner la jeune royauté par une guerre contre ces bourgeois. La noblesse suivit le roi de grand cœur. Cependant les gens de Bruges et d'Ypres, quoique abandonnés de ceux de Gand, ne se troublèrent pas. Bien armés et en bon ordre, ils vinrent au-devant jusqu'à Cassel, qu'ils voulaient défendre (23 août). Les insolents avaient mis sur leur drapeau un coq et cette devise goguenarde :

> Quand le coq icy chantera,
> Le roy trouvé cy entrera[2].

Ce ne fut pas le cœur qui leur manqua pour tenir leur parole, mais la persistance et la patience. Pendant que les deux armées étaient en présence et se regardaient, les Flamands sentaient que leurs affaires étaient en souffrance, que les métiers d'Ypres ne battaient pas, que les ballots attendaient sur le marché de Bruges. L'âme de ces marchands était restée au comptoir. Chaque jour, à la fumée de leurs villages incendiés, ils calculaient et ce qu'ils perdaient et ce qu'ils manquaient à gagner. Ils n'y tinrent plus, ils voulurent en finir par une bataille. Leur chef Zanekin (Petit Jean) s'habille en mar-

[1] Pierre Remy.
[2] « Appelant ledict Roy Philippe *roy trouvé*. » Oudegherst.

ınd de poisson, et va voir le camp français. Perıne n'y songeait à l'ennemi. Les seigneurs en lles robes causaient, se conviaient, se faisaient s visites. Le roi dînait, lorsque les Flamands fonnt sur le camp, renversent tout, et percent jusı'à la tente royale[1]. Même précipitation des Flaands qu'à Mons-en-Puelle, même imprévoyance ı côté des Français. La chose ne tourna pas mieux ɔur les premiers. Ces gros Flamands, soit brutal rgueil de leur force, soit prudence de marchands, ı ostentation de richesse, s'étaient avisés de porr à pied de lourdes cuirasses de cavaliers. Ils aient bien défendus, il est vrai, mais ils bouaient à peine. Leurs armures suffisaient pour les ouffer. On en jeta treize mille par terre, et le ɔmte, rentrant dans ses États, en fit périr dix ıille en trois jours.

C'était certainement alors un grand roi que le roi e France. Il venait de replacer la Flandre dans sa épendance. Il avait reçu l'hommage du roi d'An-

[1] « Oncques en l'ost du roy ne feit on guet : et les grands seiıeurs alèrent d'une tente en l'autre, pour eux déduire, en leurs elles robes. Or vous dirons des Flamans, qui sur le mont oient... Si feirent trois grosses batailles les Flamans ; et vienrent avalant le mont, au grand pas, devers l'ost du roy : et ıssèrent tout outre, sans cry ne noise : et fut à l'heure de vespres ınnans... Et les Flamans ne s'atargèrent mie, ains veindrent le ·and pas, pour surprendre le roy en sa tente. » Foissart, I. c. ux, p. 123. — V. aussi Cont. G. de Nangis, p. 90. Oudegherst, CLIV, f. 259. — Je regrette de n'avoir pas eu entre les mains ımportant ouvrage de M. Warnkœnig, lorsque j'ai imprimé le cit de la bataille de Courtrai : Histoire de la Flandre et de ses stitutions civiles et politiques, jusqu'à l'année 1305, par M. Warnenig, trad. de l'allemand par M. Ghueldorf. 1835. Voyez partiılièrement aux pages 305, 308, du premier volume, quelques rconstances intéressantes qui complètent mon récit.

gleterre pour ses provinces françaises. Ses cousins régnaient à Naples et en Hongrie. Il protégeait le roi d'Écosse. Il avait autour de lui comme une cour de rois, ceux de Navarre, de Majorque, de Bohême, souvent celui d'Écosse. Le fameux Jean de Bohême, de la maison de Luxembourg, dont le fils fut empereur sous le nom de Charles IV, déclarait ne pouvoir vivre qu'à Paris, *le séjour le plus chevaleresque du monde*. Il voltigeait par toute l'Europe, mais revenait toujours à la cour du grand roi de France. Il y avait là une fête éternelle, toujours des joutes, des tournois, la réalisation des romans de chevalerie, le roi Arthur et la Table ronde.

Pour se figurer cette royauté, il faut voir Vincennes, le Windsor des Valois. Il faut le voir non tel qu'il est aujourd'hui, à demi rasé; mais comme il était quand ses quatre tours, par leurs ponts-levis, vomissaient aux quatre vents[1] les escadrons panachés, blasonnés, des grandes armées féodales; lorsque quatre rois, descendant en lice, joutaient par-devant le roi très-chrétien; lorsque cette noble scène s'encadrait dans la majesté d'une forêt, que des chênes séculaires s'élevaient jusqu'aux créneaux, que les cerfs bramaient la nuit au pied des tourelles, jusqu'à ce que le jour et le cor vinssent les chasser dans la profondeur des bois... Vincennes n'est plus rien, et pourtant, sans parler du donjon, je vois d'ici la petite tour de l'horloge qui n'a pas moins encore de onze étages d'ogives.

[1] Les châteaux, comme les églises du moyen âge, comme les cités antiques, sont, je crois, généralement, *orientés*. Voyez mon Histoire romaine, et ma Symbolique du droit.

Au milieu de toute cette pompe féodale, qui charmait les seigneurs, ils eurent bientôt lieu de s'apercevoir que le fils de leur ami Charles de Valois ne régnerait pas autrement que les fils de Philippe le Bel. Ce règne chevaleresque commença par un ignoble procès; le château royal fut bientôt un greffe où l'on comparait des écritures et jugeait des faux. Le procès n'allait pas à moins qu'à perdre et déshonorer un des grands barons, un prince du sang, celui même qui avait le plus contribué à l'élévation de Philippe, son cousin, son beau-frère, Robert d'Artois. On vit en ce procès ce qu'il y avait de plus humiliant pour les grands seigneurs, un des leurs faussaire et sorcier. Ces deux crimes appartiennent proprement à ce siècle. Mais il manquait jusque-là de les trouver dans un chevalier, dans un homme de ce rang.

Robert se plaignait depuis vingt-six ans d'avoir été supplanté dans la possession de l'Artois par Mahaut, sœur cadette de son père, femme du comte de Bourgogne. Philippe le Bel avait soutenu Mahaut et les deux filles de Mahaut, qu'avaient épousées ses fils avec cette dot magnifique de l'Artois et de la Franche-Comté [1]. A la mort de Louis le Hutin, Robert, profitant de la réaction féodale, se jeta sur l'Artois. Mais il fallut qu'il lâchât prise. Philippe le Long marchait contre lui. Il attendit donc que tous les fils de Philippe le Bel fussent

[1] Un arrêt de la cour de France, prononcé en plein parlement, déboutait pour toujours Robert et ses successeurs de leurs prétentions, et ordonnait « que ledit Robert amast ladite comtesse comme sa chière tante, et ladite comtesse ledit Robert comme son bon nepveu. »

morts, qu'un fils de Charles de Valois parvînt au trône. Personne n'eut plus de part que Robert à ce dernier événement[1]. Philippe de Valois, en reconnaissance, lui confia le commandement de l'avant-garde dans la campagne de Flandre, et donna le titre de pairie à son comté de Beaumont. Il avait épousé la sœur du roi, Jeanne de Valois; celle-ci ne se contentait pas d'être comtesse de Beaumont: elle espérait que son frère rendrait l'Artois à son mari. Elle disait que le roi ferait justice à Robert, s'il pouvait produire quelque pièce nouvelle, *quelque petite qu'elle fût.*

La comtesse Mahaut, avertie du danger, s'empressa de venir à Paris. Mais elle y mourut presque en arrivant. Ses droits passaient à sa fille, veuve de Philippe le Long. Elle mourut trois mois après sa mère[2]. Robert n'avait plus d'adversaire que le duc de Bourgogne, époux de Jeanne, fille de Philippe le Long et petite-fille de Mahaut. Le duc était lui-même frère de la femme du roi. Le roi l'admit à la jouissance du comté; mais en même temps il réser-

[1] L'ancienne chronique de Flandre allait même jusqu'à lui en donner tout l'honneur : « Et n'estoient mie les barons d'accord de faire le roy, mais toutefois par le pourchas de messire Robert d'Artois fut tant la chose démenée, que messire Philippe... fut élu à roy de France. » Chron... ch. LXVII, p. 131, Mém. Ac. insc. X, 592.

[2] Le bruit commun était que Mahaut avait été *enherbée*. Quant à Jeanne, sa fille, « sit fut une nuit avec ses dames en son déduit, et leur prit talent de boire clarey, et elle avoit un bouteiller qu'on appeloit Huppin, qui avoit esté avec la comtesse sa mère... Tantost que la Royne fut en son lict, si luy prit la maladie de la mort, et assez tost rendit son esprit, et lui coula le venin par les yeux, par la bouche, par le nez et par les oreilles, et devint son corps tout taché de blanc et de noir. » Chron. de Flandre.

rait à Robert le droit de proposer ses raisons [1]. Ni les pièces, ni les témoins ne manquèrent à Robert. La comtesse Mahaut avait eu pour principal conseiller l'évêque d'Arras. L'évêque étant mort, et laissant beaucoup de biens, la comtesse poursuivit en restitution la maîtresse de l'évêque, une certaine dame Divion, femme d'un chevalier [2]. Celle-ci s'enfuit à Paris avec son mari. Elle y était

[1] « Sur ce qu'il lui a esté donné à entendre, que au traicté de mariage de Philippe d'Artois avec Blanche de Bretagne... duquel traicté furent faites deux paires de lettres rattifiées par Philippe le Bel... et furent enregistrées en nostre Cour ès registre, lesquelles lettres, depuis le deceds dudit comte, ont esté fortraites par notre chière cousine Mahault d'Artois. » 1329. Chron. de Flandre, p. 601.

[2] « Quædam mulier nobilis et formosa, quæ fuerat M. Theoderici concubina. » Gest. episc., Leod., p. 408.

Elle l'en menaçait même au nom du roi. « J'ai voulu vous excuser, disait-elle, en luy représentant que vous n'aviez nulle desdites lettres, et il m'a répondu qu'il vous feroit ardoir se vous ne l'en baillez. » Ibid. 600.

« La Divion avait été envoyée tout exprès en Artois pour se procurer le sceau du comte. Elle parvint après quelque recherche à en trouver un entre les mains d'Ourson le Borgne dit le beau Parisis. Il en voulait trois cents livres. Comme elle ne les avait pas, elle offrit d'abord en gage un cheval noir sur lequel son mari avait jouté à Arras. Ourson refusa; alors, autorisée de son mari, elle déposa des joyaux, savoir deux couronnes, trois chapeaux, deux affiches, deux anneaux, le tout d'or et prisé sept cent vingt-quatre livres parisis. » Ibid., 609-610. — « Ensuite elle prit un scel à une lettre qui estoit scellée dudit évêque Thierry, et par barat engigneur, l'osta de cette lettre vieille et le plaça à la nouvelle. Et à ce faire furent présens Jeanne et Marie, meschines (servantes) de ladite Divion, laquelle Marie tenoit la chandelle, et Jehanne li aidoit. » Ibid., 598. Déposition de Martin de Nuesport. La Divion déclara qu'elle assista seule avec la dame de Beaumont et Jeanne à l'application des sceaux « et n'y avoit à faire que elles trois tant seulement. » Ibid., p. 611. — De plus « pour ce que le Roy Philippe avoit accoustumé de faire ses lettres en latin, » on avait demandé à un chapelain Thibaulx, de Meaux, de donner en cette langue le commencement et la fin d'une lettre de confirmation qui

à peine, que Jeanne de Valois, qui savait q
avait tous les secrets de l'évêque d'Arras, la
de livrer les papiers qu'elle pouvait avoir gard
Divion prétendit même que la princesse la me
de la faire noyer ou brûler. La Divion n'avait
de pièces; elle en fit : d'abord une lettre de
que d'Arras où il demandait pardon à Robert
fois d'avoir soustrait les titres. Puis une cha
l'aïeul Robert, qui assurait l'Artois à son pèr

devait, disait-on, servir au mariage de Jean d'Artois ave
moiselle de Leuze. Ibid., 612.

La Divion semble pourtant attacher grande importanc
œuvre; elle faisait passer les pièces, à mesure qu'elle le
quait, à Robert d'Artois, « Disant teles paroles, Sire
copie des lettres que nous avons, gardez si elle est bonn
respondoit : Si je l'avoie de celle forme, il me suffiroit
voulut même les soumettre d'abord à des experts. Mé
X, ib.

Archives, sect. hist., J. 439, n° 2. — Ils avaient eu soin
nager à ces témoignages un commencement de preuve p
dans la fausse lettre de l'évêque d'Arras : « Desquelles lett
en ay une, et les autres ou traictié du mariage madame la
Jehanne furent par un de nos grands seigneurs gettés au
Ibid., p. 597.

« ... Et jura au Roy, mains levées vers les saints, que un
vestu de noir aussi comme l'archevesque de Rouen, il avoi
lesdites lettres de confirmation. » Cet homme vêtu de noi
son confesseur; Robert les lui avait données, puis les avait
de ses mains; moyennant quoi il jurait en toute sûreté d
science. Ibid., p. 610.

Jacques Roudelle convint qu'on lui avait dit, que s'il dé
« ce luy vaudroit un voyage à Saint-Jacques en Gallice. »
de Juvigny, « qu'il avoit rendu faux témoignage à la request
Monsieur Robert qui venoit chiez luy si souvent, qu'il en
tout ennuyé... » Ibid., 599.

Déposition de la Divion : « ... Item elle confesse que Pro
dit clerc, de son commandement, escript toutes lesdites
lettres de sa main, et escript celle ou pent le seel de lad
comtesse *une penne d'airain*, pour sa main, et desguizier... Ite
dit que mons. Robert assez ost après en envoya ledit Prot

pièces et d'autres à l'appui furent fabriquées à la hâte par un clerc de la Divion, et elle y plaqua de vieux sceaux. Elle avait eu soin d'envoyer demander à l'abbaye de Saint-Denis quels étaient les pairs à l'époque des actes supposés. A cela près, on ne prit pas de grandes précautions. Les pièces, qui existent encore au Trésor des chartes, sont visiblement fausses [1]. A cette époque de calligraphie, les actes importants étaient écrits avec un tout autre soin.

Robert produisait à l'appui de ces pièces cinquante-cinq témoins. Plusieurs affirmaient qu'Enguerrand de Marigny allant à la potence, et déjà

scet où, en quel lieu, ne en quel part, que elle avoit dit à mons. Robert, Sire, je ne say que nous faciens de cest clerc, je me doubt trop de sa contenance, car il est si paoureus que c'est merveille et que à chacune chose que il oyoit la nuit, il dit : Ay ma damoiselle, Ay Jehanne, Ay Jehanne, les sergents me viennent querre, en soy effreant et disant : Je en ay trop grand paour. Et à moy mesme a il dit plusieurs fois, tout de jours, de la grant paour qu'il en avoit, que se il est pris et mis en prison, il dira tout sans rien espargnier. Et dit que ledit mons. Robert li respondoit, Nous nous enchevirons bien. Mes elle ne scet, ou il est, fors que elle creit que il est en aucuns des hébergements des terouere audit mons. Robert. » *Archives, section hist.*, T. 440, n° 11. Item elle dit que par trop de fois ladite dame Marie sagenouilla devant elle en li priant, en plorent et adjointes mains, par telx mos : Pour dieux, damoiselle, faites tant que Monseigneur aie ces lettres que vous savez, qui li ont métier pour son droit bon comté d'Artoys, et je say bien que vous le ferez bien se il vous plaist, car ce soit grand meschief s'il estoit deshérité par deffaut de lettres, il ne faut que trop peu de lettre. Le roy a dit à Madame que sil li en puet monstrer letre, ja si petite ne fet, que li delivrera la conté, et pour Dieu pensez en et en mettez Monseigneur et Madame hors de la mesaise ou il en sont. Car il sont en si grant tristesse qu'il n'en pucent boire, mengier, dormir ne reposer nuit ne jour. » *Archives, section hist.*, J., 410, n° 11.

[1] *Archives*, section hist., J. 439

dans la charrette, avait avoué sa complicité avec l'évêque d'Arras dans la soustraction des titres.

Robert soutint mal ce roman. Sommé par le procureur du roi, en présence du roi même, de déclarer s'il comptait faire usage de ces pièces équivoques, il dit oui d'abord, et puis non. La Divion avoua tout, ainsi que les témoins. Ces aveux sont extrêmement naïfs et détaillés. Elle dit entre autres choses qu'elle alla au palais de justice pour savoir si l'on pouvait contrefaire les sceaux, que la charte qui fournit les sceaux fut achetée cent écus à un bourgeois; que les pièces furent écrites en son hôtel, place Baudoyer, par un clerc qui avait grand'peur, et qui, pour déguiser son écriture, se servit d'une plume d'airain, etc. La malheureuse eut beau dire qu'elle avait été forcée par madame Jeanne de Valois, elle n'en fut pas moins brûlée au marché aux pourceaux, près la porte Saint-Honoré[1]. Robert, qui était accusé en outre d'avoir empoisonné Malhaut et sa fille, n'attendit pas le jugement. Il se sauva à Bruxelles[2], puis à Londres, près du roi d'Angleterre. Sa femme, sœur du roi, fut comme reléguée en Normandie. Sa sœur, comtesse de Foix, fut accusée d'impudicité, et Gaston, son fils, autorisé à l'enfermer au château d'Orthez. Le roi croyait avoir tout à craindre de cette famille. Robert en effet avait envoyé des assassins pour tuer le duc de Bourgogne, le chancelier, le grand trés-

[1] Jeannette, sa servante, y subit quarante ans après le même supplice. Quant aux faux témoins, les principaux furent attachés au pilori, vêtus de chemises toutes parsemées de langues rouges. *Archives.*

[2] ... Il resta assez longtemps en Brabant; le duc lui avait con-

rier et quelques autres de ses ennemis[1]. Contre l'assassinat du moins on pouvait se garder; mais que faire contre la sorcellerie? Robert essayait *d'envoûter* la reine et son fils[2].

Cet acharnement du roi à poursuivre l'un des premiers barons du royaume, à le couvrir d'une honte qui rejaillissait sur tous les seigneurs, était de nature à affaiblir leurs bonnes dispositions pour le fils de Charles de Valois. Les bourgeois, les mar-

seillé de quitter Bruxelles pour Louvain, et avait promis dans le contrat de mariage de son fils avec Marie de France que Robert sortirait de ses États. Cependant il se tint encore quelque temps sur ces frontières, allant de château en château; « et bien le savoit le duc de Brabant. » L'avoué de Huy lui avait donné son chapelain, frère Henri, pour le guider et « aller à ses besognes en ce sauvage pays. » Réfugié au château d'Argenteau et forcé d'en sortir « pour la ribauderie de son valet, » il se dirigea vers Namur, et dut parlementer longtemps pour y être reçu; il lui fallut attendre dans une pauvre maison, que le comte son cousin fût parti pour aller rejoindre le roi de Bohême.

[1] « Les assassins vinrent jusqu'à Reims, ou ils cuidoient trouver le comte de Bar a une feste qu'il y devoit tenir pour dames; » mais on était sur leurs traces, ils durent revenir; ce coup manqué, Robert d'Artois se décida à venir lui-même en France. Il y passa quinze jours, et revint convaincu par les insinuations de sa femme que tout Paris serait pour lui, s'il tuait le roi. Mém. de l'Acad., X, p. 625-6.

[2] « Entre la Saint-Remy et la Toussaint de la même année 1333, frère Henry fut mandé par Robert, qui, après beaucoup de caresses, débuta par luy faire derechef une fausse confidence, et luy dit que ses amis luy avoient envoyé de France un volt ou voust, que la Reine avoit fait contre luy. Frère Henry lui demanda « que est ce que voust? C'est une image de cire, répondit Robert, que l'en fait pour baptiser, pour grever ceux que l'on welt grever. L'en ne les appelle pas en ces pays voulz, répliqua le moine, l'en les appelle manies. » Robert ne soutint pas longtemps cette imposture : il avoua à frère Henry que ce qu'il venoit de luy dire de la Reine n'estoit pas vray, mais qu'il avoit un secret important à luy communiquer; qu'il ne le lui diroit qu'après qu'il auroit juré qu'il le prenoit sous le sceau de la confession. Le moine jura, « la

chands, devaient être encore bien plus mécontents. Le roi avait ordonné à ses baillis de taxer dans les marchés les denrées et les salaires, de manière à les faire baisser de moitié. Il voulait ainsi payer toutes choses à moitié prix, tandis qu'il doublait l'impôt, refusant de rien recevoir autrement qu'en forte monnaie[1].

L'un des sujets du roi de France, et celui peut-être qui souffrait le plus, c'etait le pape. Le roi le traitait moins en sujet qu'en esclave. Il avait

main mise au piz. » Alors Robert ouvrit un petit ecrin et en tira « une image de cire enveloppée en un quevre-chief crespé, laquelle image estoit à la semblance d'une figure d'un jueune homme, et estoit bien de la longueur d'un pied et demi, ce li semble, et si le vit bien clerement par le quevre-chief qui estoit moult deliez, et avoit entour le chief semblance de cheveux aussi comme un jeune homme qui porte chief. » Le moine voulut y toucher. « N'y touchiez, frère Henry, lui dit Robert, il est tout fait, icestuy est tout baptisiez, l'en le m'a envoyé de France tout fait et tout baptisé; il n'y faut rien à cestuy, et est fait contre Jehan de France en son nom, et pour le grever : Ce vous dis-je bien en confession, mais je en vouldroye avoir un autre que je vouldroye que il fut baptisié. Et pour qui est-ce, dit frère Henry. C'est contre une deablesse, dit Robert, c'est contre la Royne, non pas Royne, c'est une dyablesse; ja tant comme elle vive, elle ne fera bien ne ne fera que moy grever, ne ja que elle vive je n'auray ma paix, mais se elle estoit morte et son fils mort, je auroie ma paix tantos au Roy, quar de luy ferois-je tout ce qu'il me plairoit, je ne m'en doubte mie, si vous prie que vous me le baptisiez, quar il est tout fait, il n'y faut que le baptesme, je ay tout prest les parrains et les maraines et quant que il y a mestier, fors de baptisement. . Il n'y fault à faire fors aussi comme à un enfant baptiser, et dire les noms qui y appartiennent. » Le moine refusa son ministère pour de pareilles opérations, remontra « que c'étoit mal fait d'y avoir créance, que cela ne convenoit point à si hault homme comme il estoit, vous le voulez faire sur le Roy et sur la Royne qui sont les personnes du monde qui plus vous peuvent ramener à honneur. » Monsieur Robert répondit : « Je ameroie mieux estrangler le dyable que le diable m'estranglast. » Ibid., p. 627.

[1] Nov. 1330. Ord. II.

ıacé Jean XXII de le faire poursuivre comme
ʒtique par l'université de Paris. Sa conduite à
ard de l'empereur était singulièrement machia-
que : tout en négociant avec lui, il forçait
ape de lui faire une guerre de bulles; il aurait
lu se faire lui-même empereur. Benoît XII
ua en pleurant aux ambassadeurs impériaux
: le roi de France l'avait menacé de le traiter
s mal que ne l'avait été Boniface VIII[1], s'il ab-
vait l'empereur. Le même pape se défendit avec
ne contre une nouvelle demande de Philippe,
eût assuré sa toute-puissance et l'abaissement
la papauté. Il voulait que le pape lui donnât
ır trois ans la disposition de tous les bénéfices
France, et pour dix le droit de lever les décimes
la croisade par toute la chrétienté[2]. Devenu col-
teur de cet impôt universel, Philippe eût par-
t envoyé ses agents, et peut-être enveloppé
urope dans le réseau de l'administration et de la
alité française.

Philippe de Valois, en quelque années, avait su

« In aurem nuntiis, quasi flens conquerebatur, quod ad prin-
m esset inclinatus, et quod rex Franciæ sibi scripserit certis
ris, si Bavarum sine ejus voluntate absolveret, pejora sibi fle-
, quam papæ Bonifacio a suis prædecessoribus essent facta. »
rtus Argent., p. 127.

Il attachait à son départ pour la croisade vingt-sept condi-
s, entre autres le rétablissement du royaume d'Arles en fa-
de son fils, la concession de la couronne d'Italie à Charles,
te d'Alençon, son frère; la libre disposition du fameux trésor
Jean XXII. Il ajournait à trois ans son départ, et comme il
vait survenir dans l'intervalle quelque obstacle qui le forçât à
oncer à son expédition, le droit d'en juger la validité devait
remis à deux prélats de son royaume. (Villani.) Après bien
négociations, le pape lui accorda pour six ans les décimes du
aume de France.

mécontenter tout le monde, les seigneurs par l'affaire de Robert d'Artois, les bourgeois et marchands par son maximum et ses monnaies, le pape par ses menaces, la chrétienté entière par sa duplicité à l'égard de l'empereur et par sa demande de lever dans tous les États les décimes de la croisade.

Tandis que cette grande puissance se minait ainsi elle-même, l'Angleterre se relevait. Le jeune Édouard III avait vengé son père, fait mourir Mortimer, enfermé sa mère Isabeau. Il avait accueilli Robert d'Artois, et refusait de le livrer. Il commençait à chicaner sur l'hommage qu'il avait rendu à la France. Les deux puissances se firent d'abord la guerre en Écosse. Philippe secourut les Écossais, qui n'en furent pas moins battus. En Guyenne, l'attaque fut plus directe. Le sénéchal du roi de France expulsa les Anglais des possessions contestées.

Mais le grand mouvement partit de la Flandre, de la ville de Gand. Les Flamands se trouvaient alors sous un comte tout français, Louis de Nevers, qui n'était comte que par la bataille de Cassel et l'humiliation de son pays. Louis ne vivait qu'à Paris, à la cour de Philippe de Valois. Sans consulter ses sujets, il ordonna que les Anglais fussent arrêtés dans toutes les villes de Flandre. Édouard fit arrêter les Flamands en Angleterre [1]. Le commerce, sans lequel les deux pays ne pouvaient vivre, se trouva rompu tout d'un coup.

Attaquer les Anglais par la Guyenne et par la

[1] Mais en même temps il écrivit au comte et aux bourgmestres des trois grandes villes pour se plaindre de cette violence. (Oudegherst.)

'landre, c'était les blesser par leurs côtés les plus ensibles, leur ôter le drap et le vin. Ils vendaient leurs laines à Bruges pour acheter du vin à Bordeaux. D'autre part, sans laine anglaise, les Flamands ne savaient que faire. Édouard, ayant défendu l'exportation des laines, réduisit la Flandre au désespoir et la força de se jeter dans ses bras [1].

D'abord une foule d'ouvriers flamands passèrent en Angleterre. On les y attirait à tout prix. Il n'y a sorte de flatteries, de caresses, qu'on n'employât auprès d'eux. Il est curieux de voir dès ce temps-là jusqu'où ce peuple si fier descend dans l'occasion, lorsque son intérêt le demande. « Leurs habits seront beaux, écrivaient les Anglais en Flandre, leurs compagnes de lit encore plus belles [2]. » Ces émigrations, qui continuent pendant tout le XIVe siècle, ont, je crois, modifié singulièrement le génie anglais. Avant qu'elles aient eu lieu, rien n'annonce dans les Anglais cette patience indus-

[1] « Statutum fuit quod nulla lana crescens in Anglia exeat, sed quod ex ea fierent panni in Anglia. » Walsingh., Hist. Angl. — « Vidisses tum multos per Flandriam textores, fullones, aliosque qui lanificio vitam tolerant, aut inopia mendicantes, aut præ pudore et gravamine æris alieni solum vertentes. » Meyer, p. 137.

« Quod omnes operatores pannorum, undicumque in Angliam venientes reciperentur, et quod loca opportuna assignarentur eisdem, cum multis libertatibus et privilegiis, et quod haberent... » — On leur rendait la nécessité d'émigrer plus pressante, non-seulement en leur refusant les laines, mais de plus en prohibant les produits de leur industrie... « Item statutum fuit quod nullus uteretur panno extra Angliam operato. » Walsingham. 1335, 1336. — Voyez Rymer, passim, l'Hist. du commerce d'Anderson, etc.

[2] Walsingham dit pourtant qu'on leur interdit pendant trois ans encore l'entrée de l'Angleterre. « Ut sic retunderetur superbia landritorum, *qui plus saccos quam Anglos* venerabantur. » Anno 1337.

trieuse que nous leur voyons aujourd'hui. Le roi de France, en s'efforçant de séparer la Flandre et l'Angleterre, ne fit autre chose que provoquer les émigrations flamandes et fonder l'industrie anglaise.

Cependant la Flandre ne se résigna pas. Les villes éclatèrent. Elles haïssaient le comte de longue date, soit parce qu'il soutenait les campagnes contre le monopole des villes [1], soit parce qu'il admettait les étrangers, les Français, au partage de leur commerce [2].

Les Gantais, qui sans doute se repentaient de n'avoir pas soutenu ceux d'Ypres et de Bruges à la bataille de Cassel, prirent pour chef, en 1337, le brasseur Jacquemart Artevelde. Soutenu par les corps de métiers, principalement par les foulons et ouvriers en drap, Artevelde organisa une vigoureuse tyrannie [3]. Il fit assembler à Gand les gens des trois

[1] Meyer, anno 1322.

[2] « Mercatoribus S. Joannis Angeliaci et Rupellæ dedit ut liceret illis,.. frequentare portum Flandrensem apud Slusam ad ferentes quascumque mercaturas constituentesque stabilem sibi sedem vinorum suorum in oppido Dummensi... eaque in mercatura omne monopolium prohibens. » Meyer, p. 135.

[3] « Et avoit adonc à Gand un homme qui avoit été brasseur de miel; celui étoit entré en si grande fortune et en si grande grâce à tous les Flamands, que c'étoit tout fait et bien fait quand il vouloit deviser et commander partout Flandre, de l'un des côtés jusques à l'autre; et n'y avoit aucun, comme grand qu'il fut, qui de rien, osât trépasser son commandement, ni contredire. Il avoit toujours après lui allant aval (en bas) la ville de Gand soixante ou quatre-vingts varlets armés, entre lesquels il y en avoit deux ou trois qui savoient aucuns de ses secret; et quand il encontroit un homme qu'il heoit (haïssoit) ou qu'il avoit en soupçon, il étoit tantôt tué; car il avoit commandé à ses secrets varlets et dit: « Sitôt que j'encontrerai un homme, et je vous fais un tel signe, si le tuez sans déport (délai), comme grand, ni comme haut qu'il

ndes villes, « et leur montra que sans le roi ngleterre ils ne pouvoient vivre. Car toute Flan- : estoit fondée sur draperie, et sans laine on pouvoit draper. Et pour ce, louoit qu'on teinst roy d'Angleterre à amy. »

Édouard était un bien petit prince pour s'oppo- à cette grande puissance de Philippe de Valois; is il avait pour lui les vœux de la Flandre et l'u- nimité des Anglais. Les seigneurs vendeurs des nes, et les marchands qui en trafiquaient, tous mandaient la guerre. Pour la rendre plus popu-

, sans attendre autre parole. » Ainsi avenoit souvent; et en fit cette manière plusieurs grands maîtres tuer : par quoi il étoit outé (redouté) que nul n'osoit parler contre chose qu'il voulut e, ni à peine penser de le contredire. Et tantôt que ces soixante lets l'avoient reconduit en son hôtel, chacun alloit dîner en sa son; et sitôt après dîner, ils revenoient devant son hôtel, et ient (attendoient) en la rue, jusques adonc qu'il vouloit aller l (en bas) la rue, jouer et ébatre parmi la ville; et ainsi le con- soient jusques au souper. Et sachez que chacun de ces sou- és (soldats) avoit chacun jour quatre compagnons ou gros de ndre pour ses frais et pour ses gages; et les faisoit bien payer semaine en semaine. Et aussi avoit-il par toutes les villes de ndre et les chatelleries sergents et soudoyés à ses gages, pour e tous ses commandements et épier s'il avoit nulle part per- ne qui fût rebelle à lui, ni qui dit ou informât aucun contre volontés. Et sitôt qu'il en savoit aucun en une ville, il ne ces- t jamais tant qu'il l'eut banni ou fait tuer sans déport (délai); il (celui-ci) ne s'en put garder. Et mêmement tous les plus issants de Flandre, chevaliers, écuyers et les bourgeois des nnes villes qu'il pensoit qui fussent favorables au comte de ndre en aucune manière, il les bannissoit de Flandre et levoit moitié de leurs revenues, et laissoit l'autre moitié pour le uaire et le gouvernement de leurs femmes et de leurs enfants. » oissart, t. I, c. LXV, p. 184.

Sauvage, p. 143. « Ejus fœderis præcipui auctores fuere Jacob tevelda, et Sigerus Curtracensis eques Flandrus nobillissimus. d hunc Ludovicus... jussu Philippi regis, Brugis decollavit. » yer, p. 138, comp. Froissart, p. 187.

laire encore, il fit lire dans les paroisses une circulaire au peuple, l'informant de ses griefs contre Philippe et des avances qu'il avait faites inutilement pour la paix[1].

Il est curieux de comparer l'administration des deux rois au commencement de cette guerre. Les actes du roi d'Angleterre deviennent alors infiniment nombreux. Il ordonne que tout homme prenne les armes de seize ans à soixante. Pour mettre le pays à l'abri des flottes françaises et des incursions écossaises, il organise des signaux sur toutes les côtes. Il loue des Gallois et leur donne un *uniforme*. Il se procure de l'artillerie; il profite le premier de cette grande et terrible invention. Il pourvoit à la marine, aux vivres. Il écrit des menaces aux comtes qui doivent préparer le passage, à l'archevêque de Cantorbéry des consolations et des flatteries pour le peuple : « Le peuple de notre royaume, nous en convenons avec douleur, est chargé jusqu'ici de divers fardeaux, taillages et impositions. La nécessité de nos affaires nous empêche de le soulager. Que votre grâce soutienne donc ce peuple dans la bénignité, l'humilité et la patience[2], etc. »

Le roi de France n'a pas, à beaucoup près, autant de détails à embrasser. La guerre est encore

[1] Rymer, t. IV, p. 804. De même avant la campagne qui se termine par la bataille de Crécy, il écrivit aux deux chefs des dominicains et des augustins, prédicateurs populaires : « Rex dilecto sibi in Christo... ad informandum intelligentias et animandum nostrorum corda fidelium... specialiter vos quibus expedire videretis clero et populo velitis patenter exponere... » Rymer, Acta public., V. 496.

[2] Rymer, ann. 1338.

ur lui une affaire féodale. Les seigneurs du Midi tiennent qu'il leur rende le droit de guerre ivée et qu'il respecte leurs justices[1]. Mais en ème temps les nobles veulent être payés pour ser- ir le roi; ils demandent une solde, ils tendent la ain, ces fiers barons. Le chevalier banneret aura ingt sols par jour, le chevalier dix[2], etc. C'était le ire des systèmes, système tout à la fois féodal et ercenaire, et qui réunissait les inconvénients des eux autres.

Tandis que le roi d'Angleterre renouvelle la arte commerciale qui assure la liberté du négoce ix marchands étrangers, le roi de France ordonne ix Lombards de venir à ses foires de Champagne et étend leur tracer la route par laquelle ils y vien- ont[3].

Les Anglais partirent pleins d'espérance (1338). s se sentaient appelés par toute la chrétienté. eurs amis des Pays-Bas leur promettaient une issante assistance. Les seigneurs leur étaient fa- orables, et Artevelde leur répondait des trois andes villes. Les Anglais, qui ont toujours cru u'on pouvait tout faire avec de l'argent, se mon- èrent à leur arrivée magnifiques et prodigues.

Et n'épargnoient ni or ni argent, non plus que 'il leur plût des nues, et donnaient grands joyaux ux seigneurs et dames et demoiselles, pour acqué- ir la louange de ceux et de celles entre qui ils conversoient; et tant faisoient qu'ils l'avoient et étoient prisés de tous et de toutes, et mêmement

[1] Ord. II, ann. 1338, ann. 1333.
[2] Ord. II, ann. 1338.
[3] Aigues-Mortes, Carcassonne, Beaucaire, Mâcon.

du commun peuple à qui ils ne donnoient rien, pour le bel état qu'ils menoient[1]. »

Quelle que fût l'admiration des gens des Pays-Bas pour leurs grands amis d'Angleterre, Édouard trouva chez eux plus d'hésitation qu'il ne s'y attendait. Les seigneurs dirent d'abord qu'ils étaient prêts à le seconder, mais qu'il était juste que le plus considérable, le duc de Brabant, se déclarât le premier. Le duc de Brabant demanda un délai, et finit par consentir. Alors ils dirent au roi d'Angleterre qu'il ne leur fallait plus qu'une chose pour se décider : c'était que l'empereur défiât le roi de France; car enfin, disaient-ils, nous sommes sujets de l'Empire. Au reste, l'empereur avait un trop juste sujet de guerre, puisque le Cambrésis, terre d'Empire, était envahi par Philippe de Valois.

L'empereur Louis de Bavière avait d'autres motifs plus personnels pour se déclarer. Persécuté par les papes français, il ne parlait de rien moins que d'aller avec une armée se faire absoudre à Avignon. Édouard alla le trouver à la diète de Coblentz. Dans cette grande assemblée où l'on voyait trois archevêques, quatre ducs, trente-sept comtes, une foule de barons, l'Anglais apprit à ses dépens ce que c'était que la morgue et la lenteur allemandes. L'empereur voulait d'abord lui accorder la faveur de lui baiser les pieds. Le roi d'Angleterre, par-devant ce suprême juge, se porta pour accusateur de Philippe de Valois. L'empereur, une main sur le globe, l'autre sur le sceptre, tandis qu'un chevalier lui tenait sur la tête une épée nue, défia le roi de

[1] Froissart

ıce, le déclara déchu de la protection de l'Em-
, et donna gracieusement à Édouard le diplôme
'icaire impérial sur la rive gauche du Rhin.
reste, ce fut tout ce que l'Anglais put en tirer.
npereur réfléchit, eut des scrupules, et au lieu
'engager dans cette dangereuse guerre de France,
achemina vers l'Italie. Mais Philippe de Valois
it arrêter au passage des Alpes par un fils du
de Bohême.

e roi d'Angleterre, revenant avec son diplôme,
ıanda au duc de Brabant où il pourrait l'exhi-
aux seigneurs des Pays-Bas. Le duc assigna
r l'assemblée la petite ville de Herck sur la
ıtière de Brabant. « Quand tous furent là venus,
ıez que la ville fut grandement pleine de sei-
urs, de chevaliers, d'écuyers et de toutes autres
nières de gens; et la halle de la ville où l'on ven-
t pain et chair, qui guères ne valoient, en-
ırtinée de beaux draps comme la chambre du roi;
fut le roi anglois assis, la couronne d'or moult
he et moult noble sur son chef, plus haut cinq
ds que nul des autres, sur un banc d'un bou-
ɜr, là où il tailloit et vendoit sa chair. Oncques
le halle ne fut à si grand honneur [1]. »

Pendant que tous les seigneurs rendaient hom-
ıge sur ce banc de boucher au nouveau vicaire
ıpérial, le duc de Brabant faisait dire au roi de
'ance de ne rien croire de ce qu'on pouvait dire
ıntre lui. Édouard défiant Philippe en son nom
au nom des seigneurs, le duc déclara qu'il ai-
ait mieux faire porter à part son défi. Enfin,

[1] Froissart.

quand Édouard le pria de le suivre devant Cambrai, il lui assura qu'aussitôt qu'il le saurait devant cette ville, il irait l'y retrouver avec douze cents bonnes lances.

Pendant l'hiver, l'argent de France opéra sur les seigneurs des Pays-Bas et d'Allemagne. Leur inertie augmenta encore. Édouard ne put les mettre en mouvement avant le mois de septembre (1339). Cambrai se trouva mieux défendu qu'on ne le croyait. La saison était avancée. Édouard leva le siége et rentra en France. Mais, à la frontière, le comte de Hainaut lui dit qu'il ne pouvait le suivre au delà, que tenant des fiefs de l'Empire et de la France, il le servirait volontiers sur terre d'Empire; mais qu'arrivé sur terre de France, il devait obéir au roi son suzerain, et qu'il l'allait joindre de ce pas pour combattre les Anglais [1].

Parmi ces tribulations, Édouard avançait lentement vers l'Oise, ravageant tout le pays, et retenant avec peine ses alliés mécontents et affamés. Il lui fallait une belle bataille pour le dédommager de tant de frais et d'ennuis. Il crut un instant la tenir. Le roi de France lui-même parut près de la Capelle avec une grande armée. « On y comptait, dit Froissart, onze vingt et sept bannières, cinq cent et soixante pennons, quatre rois (France, Bohême, Navarre, Écosse), six ducs, et trente-six comtes et plus de quatre mille chevaliers, et des communes de France plus de soixante mille. » Le roi de France lui-même demandait la bataille. Édouard n'avait qu'à choisir pour le 2 octobre un champ, une belle place où il

[1] Froissart.

n'y eût ni bois, ni marais, ni rivière qui pût avantager l'un ou l'autre parti.

Au jour marqué, lorsque déjà Édouard, monté sur un petit palefroi, parcourait ses batailles et encourageait les siens, les Français avisèrent, disent les Chroniques de Saint-Denis, qu'il était vendredi, et ensuite qu'il y avait un pas difficile entre les deux armées[1]. Selon Froissart : « Ils n'étoient pas d'accord, mais en disoit chacun son opinion, et disoient par estrif (dispute) que ce seroit grand'honte et grand défaut si le roi ne se combattoit, quand il savoit que ses ennemis étoient si près de lui, en son pays, rangés en pleins champs, et les avoit suivis en intention de combattre à eux. Les aucuns des autres disoient à l'encontre que ce seroit grand'folie s'il se combattoit, car il ne savoit que chacun pensoit, ni si point trahison y avoit : car si fortune lui étoit contraire, il mettoit son royaume en aventure de perdre, et si il déconfisoit ses ennemis, pour ce n'auroit-il mie le royaume d'Angleterre, ni les terres des seigneurs de l'Empire, qui avec le roi anglois étoient alliés. Ainsi estrivant (dissertant) et débattant sur ces diverses opinions, le jour passa jusques à grand midi. Environ petite nonne, un lièvre s'en vint trépassant parmi les champs, et se bouta entre les Français, dont ceux qui le virent commencèrent à crier et à huier (appeler) et à faire grand haro ; de quoi ceux qui étoient derrière cuidoient que ceux de devant se combattissent, et les plusieurs qui se tenoient en leurs batailles rangés fesoient autel (autant) : si mirent les plusieurs leurs bassinets en

[1] Chron. de Saint-Denis.

leurs têtes et prirent leurs glaives. Là il fut fait plusieurs nouveaux chevaliers; et par spécial le comte de Hainaut en fit quatorze, qu'on nomma depuis les chevaliers du lièvre. — ... Avec tout ce et les estrifs (débats) qui étoient au conseil du roi de France furent apportées en l'ost lettres de par le roi Robert de Sicile, lequel étoit un grand astronomien... si avoit par plusieurs fois jeté ses sorts sur l'état et aventures du roi de France et du roi d'Angleterre, et avoit trouvé en l'astrologie et par expérience que si le roy de France se combattoit au roi d'Angleterre il convenoit qu'il fust deconfit... Jà de longtemps moult soigneusement avoit envoyé lettres et épistres au roi Philippe, que nullement ils ne se combattissent contre les Anglois là où le corps d'Édouard fut présent[1]. »

Cette triste expédition avait épuisé les finances d'Édouard. Ses amis, fort découragés, lui conseillèrent de s'adresser à ces riches communes de Flandre qui pouvaient l'aider à elles seules mieux que tout l'Empire. Les Flamands délibérèrent longuement, et finirent par déclarer que leur conscience ne leur permettait pas de déclarer la guerre au roi de France leur suzerain. Le scrupule était d'autant plus naturel qu'ils s'étaient engagés à payer deux millions de florins au pape, *s'ils attaquaient le roi de France.* Arteveld e y trouva remède. Pour les rassurer et sur le péché et sur l'argent, il imagina de faire *roi de France* le roi d'Angleterre[2]. Celui-ci, qui venait de prendre le titr

[1] Froissart.
[2] Froissart.

de vicaire impérial, pour gagner les seigneurs des Pays-Bas, se laissa faire roi de France, pour rassurer la conscience des communes de Flandre. Philippe de Valois fit interdire leurs prêtres par le pape; mais Edouard leur expédia des prêtres anglais pour les confesser et les absoudre[1].

La guerre devenait directe. Les deux partis équipèrent de grandes flottes pour garder, pour forcer le passage. Celle des Français, fortifiée de galères génoises, comptait, dit-on, plus de cent quarante gros vaisseaux qui portaient quarante mille hommes; le tout commandé par un chevalier et par le trésorier Bahuchet, « qui ne savait que faire compte ». Cet étrange amiral, qui avait horreur de la mer, tenait toute sa flotte serrée dans le port de l'Écluse. En vain le Génois Barbavara s'efforçait de lui faire entendre qu'il fallait se donner du champ pour manœuvrer. L'Anglais les surprit immobiles et les accrocha. Ce fut une bataille de terre. En six heures, les archers anglais donnèrent la victoire à Édouard. L'apparition des Flamands, qui vinrent occuper le rivage, ôtait tout espoir aux vaincus. Barbavara, qui de bonne heure avait pris le large, échappa seul. Trente mille hommes périrent. Le malencontreux Bahuchet fut pendu au mât de son vaisseau[2]. L'Anglais, qui se disait roi de France, traitait déjà l'ennemi comme rebelle. La France pouvait retrouver trente mille hommes; mais le résultat moral n'était pas moins funeste que celui de la Hogue et de Trafalgar. Les Français perdirent courage du côté

[1] Meyer.
[2] Froissart.

de la mer. Le passage du détroit resta libre pour les Anglais pendant plusieurs siècles.

Tout semblait enfin favoriser Édouard. Artevelde, dans son absence, avait amené soixante mille Flamands au secours de son allié, le comte de Hainaut[1]. Cette grosse armée lui donnait espoir de faire enfin quelque chose. Il conduisit tout ce monde, Anglais, Flamands, Brabançons, devant la forte ville de Tournai. Ce berceau de la monarchie en a été plus d'une fois le boulevard. Charles VII a reconnu le dévouement tant de fois prouvé de cette ville, en lui donnant pour armes les armes mêmes de la France.

Philippe de Valois vint au secours; la ville se défendit. Le siége traîna. Cependant les Flamands, ne sachant que faire, allèrent piller Arques à côté de Saint-Omer[2]. Mais voilà que tout à coup la garnison de cette ville fond sur eux, lances baissées, bannières déployées et à grands cris. Les Flamands eurent beau jeter bas leur butin, ils furent poursuivis deux lieues, perdirent dix-huit cents hommes, et rapportèrent leur épouvante dans l'armée. « Or avint une merveilleuse aventure... Car environ heure de minuit que ces Flamands dormoient en

[1] Après avoir quitté Édouard, qu'il servait *en l'Empire*, pour défendre Philippe *au royaume*, ce jeune seigneur, irrité des ravages que le roi de France avait laissé commettre en ses États, lui avait porté défi et s'était rallié au roi d'Angleterre.

[2] « Robert d'Artois les conduisait : Par un mercredi matin il manda tous les chèvetaines de son ost, et leur dit : Seigneurs, j'ay ouy nouvelles que m'en voise vers la ville de Saint-Omer, et que tantost me sera rendue. Lesquels sans délay se coururent armer, et disoient l'un à l'autre : Or tost, compain : Nous bevrons encore en huy de ces bons vins de Saint-Omer. » Chronique publiée par Sauvage, p. 156.

leurs tentes, un si grand effroi les prit en dormant que tous se levèrent et abattirent tantost tentes et pavillons, et troussèrent tout leurs chariots, en si grande hâte que l'un n'attendoit point l'autre et fuirent tous sans tenir voie... Messire Robert d'Artois et Henri de Flandres s'en vinrent au-devant d'eux et leur dirent : *Beaux seigneurs, dites-nous quelle chose il vous faut qui ainsi fuyez*... Ils n'en firent compte, mais toujours fuirent, et prit chacun le chemin vers sa maison au plus droit qu'il put. Quand messire Robert d'Artois et Henri de Flandres virent qu'il n'en auroient autre chose, si firent trousser tout leur harnois et s'en vinrent au siége devant Tournay. Et recordèrent l'aventure des Flamands et dirent les plusieurs qu'ils avoient été enfantosmés [1]. »

L'Anglais eut beau faire. Toute cette grande guerre des Pays-Bas, dont il croyait accabler la France, vint à rien entre ses mains. Les Flamands n'étaient pas guerriers de leur nature, sauf quelques moments de colère brutale; tout ce qu'ils voulaient, c'était de ne rien payer. Les seigneurs des Pays-Bas voulaient de plus être payés; ils l'étaient des deux côtés et restaient chez eux.

Heureusement pour Édouard, au moment où la Flandre s'éteignait, la Bretagne prit feu [2]. Le pays

[1] Froissart.

[2] Le comte de Montfort était venu lui faire hommage. « Quand le roi anglois eut ouï ces paroles, il y entendit volontiers, car il regarda et imagina que la guerre du Roy de France en seroit embellie, et qu'il ne pouvoit avoir une plus belle entrée au royaume, ne plus profitable, que par Bretagne; et tant qu'il avoit guerroyé par les Allemands et les Flamands et les Brabançons, il n'avoit fait fors que frayé et dépendu grandement et grossement; et l'a-

était tout autrement inflammable. On peut à peine vraiment dire au moyen âge que les Bretons soient jamais en paix. Quand ils ne se battent pas chez eux, c'est qu'ils sont loués pour se battre ailleurs. Sous Philippe le Bel, et jusqu'à la bataille de Cassel, ils suivaient volontiers les armées de nos rois dans les Flandres, pour manger et piller ces riches pays. Mais quand la France, au contraire, fut entamée par Édouard, quand les Bretons n'eurent plus à faire qu'une guerre pauvre, ils restèrent chez eux et se battirent entre eux.

Cette guerre fait le pendant de celles d'Écosse. De même que Philippe le Bel avait encouragé contre Édouard Ier Wallace et Robert Bruce, Édouard III soutint Montfort contre Philippe de Valois. Ce n'est pas seulement ici une analogie historique. Il y a, comme on sait, parenté de race et de langue, ressemblance géographique entre les deux contrées. En Écosse, comme en Bretagne, la partie la plus reculée est occupée par un peuple celtique, la lisière par une population mixte, chargée de garder le pays. Au triste border écossais répondent nos landes de Maine et d'Anjou, nos forêts d'Ille-et-Vilaine. Mais le border est plus désert encore. On peut y voyager des heures entières, au train rapide d'une diligence anglaise, sans rencontrer ni arbre, ni maison; à peine quelques plis de terrain où les petits moutons de

voient mené et démené les seigneurs de l'Empire qui avoient pris son or et son argent, ainsi que l'avoient voulu, et rien n'avoient fait. » Froissart, ann. 1341, II, p. 20. Les lettres par lesquelles Louis de Bavière révoque le titre de vicaire de l'Empire sont du 25 juin 1341.

Northumberland cherchent patiemment leur vie. Il semble que tout ait brûlé sous le cheval d'Hotspur[1]... On cherche, en traversant ce pays des ballades, qui les a faites ou chantées. Il faut peu de chose pour faire une poésie. Il n'y a pas besoin des lauriers-roses de l'Eurotas; il suffit d'un peu de bruyère de Bretagne, ou du chardon national d'Écosse devant lequel se détournait la charrue de Burns[2].

L'Angleterre trouva dans cette rare et belliqueuse population un outlaw invincible, un Robin Hood éternel... Les gens du border vivaient noblement du bien du voisin. Quand le butin de la dernière expédition était mangé, la dame de la maison servait dans un plat, à son mari, une paire d'éperons, et il partait joyeux... C'étaient d'étranges guerres; la difficulté pour les deux partis était de se trouver. Dans sa grande expédition d'Écosse, Édouard II avança plusieurs jours sous la pluie et parmi les broussailles, sans voir autre armée que de daims et de biches[3]. Il lui fallut promettre une grosse somme à qui lui dirait où était l'ennemi[4]. Les Écossais réunis, dispersés, avec

[1] Voyez Shakespeare.

[2] Voyez l'Introd. de Walter Scott à son recueil des ballades du border.

[3] « Et crioit-on moult ce jour alarme, et disoit-on que les premiers se combattoient aux ennemis; si que chacun cuidant que ce fut voir, se hâtoit quant qu'il pouvoit parmi marais, parmi pierres et cailloux, parmi vallées et montagnes, le heaume appareillé, l'écu au col, le glaive ou l'épée au poing, sans attendre père ni frère, ni compagnon. Et quand on avoit ainsi couru demie lieue ou plus, et on en venoit au lieu d'où ce hutin ou cri naissoit, on se trouvait déçu; car ce avoient été cerfs ou biches. » Froissart.

[4] « Et fit-on crier que qui se voudroit tant travailler qu'il put

la légèreté d'un esprit, entraient quand ils voulaient en Angleterre; ils avaient peu de cavalerie, mais point de bagages; chaque homme portait son petit sac de grain et une brique où le faire cuire.

Ils ne se contentaient pas de guerroyer en Angleterre. Ils allaient volontiers au loin. On sait l'histoire de ce Douglas qui, chargé par le roi mourant de porter son cœur à Jérusalem, s'en alla par l'Espagne, et dans la bataille lança ce cœur contre les Maures. Mais leur croisade naturelle était en France, c'est-à-dire où ils pouvaient faire le plus de mal aux Anglais. Un Douglas devint comte de Touraine. Il existe encore, dit-on, des Douglas dans la Bresse.

Notre Bretagne eut son border, comme l'Écosse, et aussi ses ballades[1]. Peut-être la vie du soldat mercenaire, qui fut longtemps celle des Bretons au moyen âge, étouffa-t-elle ce génie poétique.

Mais l'histoire seule en Bretagne est une poésie. Il n'est point mémoire d'une lutte si diverse et si obstinée. Cette race de béliers a toujours été heurtant, sans rien trouver de plus dur qu'elle-même. Elle a fait front tour à tour à la France et aux ennemis de la France. Elle repoussa nos rois sous Noménoé, sous Montfort; elle repoussa les

rapporter certaines nouvelles au roi, là où l'on pourroit trouver les Écossois, le premier qui celui rapporteroit il auroit cent livres de terre à héritage, et le feroit le roi chevalier. » Froissart. On trouve en effet dans Rymer : « Pro Thoma de Rokesby, qui regem duxerat ante visum inimicorum Scotorum. »

[1] Voyez, entre autres ouvrages, le beau livre de M. Émile Souvestre : Les Derniers Bretons.

Northmans sous Allan Barbetorte, et les Anglais sous du Guesclin.

C'est au border breton, dans les landes d'Anjou, que Robert le Fort se fit tuer par les Northmans, et gagna le trône aux Capets. Là encore, les futurs rois d'Angleterre prirent le nom de Plante-Genêts. Ces bruyères, comme celles de Macbeth, saluèrent les deux royautés.

Le long récit des guerres bretonnes qui *renluminent* si bien la Chronique de Froissart[1], ces aventures de toutes sortes, coupées de romanesques incidents, font penser à certains paysages abruptes de Bretagne, brusquement variés, pauvres, pierreux, semés parmi le roc de tristes fleurs. Mais il est plus d'une partie dans cette histoire dont le chroniqueur élégant et chevaleresque ne représente pas la sauvage horreur. On ne sent bien l'histoire de Bretagne que sur le théâtre même de ces événements, aux roches d'Auray, aux plages de Quiberon, de Saint-Michel-en-Grève, où le duc fratricide rencontra le moine noir.

Les belles aventures d'amazones où se plaît Froissart, ces *apertises* de Jehanne de Montfort *qui eut courage d'homme et cœur de lion*, ces braves discours de Jeanne Clisson, de Jeanne de Blois, ne disent pas tout sur la guerre de Bretagne. Cette guerre est celle aussi de Clisson, *le boucher*, du dévot et consciencieusement cruel Charles de Blois.

Le duc Jean III, mort sans enfants, laissait une

[1] « Entrerons en la grand matière et histoire de Bretagne, qui grandement renlumine ce livre pour les beaux faits d'armes qui y sont ramentués. »

nièce et un frère. La nièce, fille d'un frère aîné, avait épousé Charles de Blois, prince du sang, et elle avait le roi pour elle; la noblesse de la Bretagne française lui était assez favorable[1]. Le frère cadet, Montfort, avait pour lui les Bretons bretonnants[2], et il appela les Anglais. Le roi d'Angleterre, qui, en France, soutenait le droit des femmes, soutint celui des mâles en Bretagne. Le roi de France fut inconséquent en sens opposé.

Singulière destinée que celle des Montfort. Nous l'avons déjà remarqué. Un Montfort avait conseillé à Louis le Gros d'armer les communes de France. Un Montfort conduisit la croisade des Albigeois et anéantit les libertés des villes du Midi. Un Montfort introduisait dans le parlement anglais les députés des communes. En voici un autre au XIVe siècle dont le nom rallie les Bretons dans leur guerre contre la France.

L'adversaire de Montfort, Charles de Blois, n'était pas moins qu'un saint, le second qu'ait eu la maison de France. Il se confessait matin et soir, entendait quatre ou cinq messes par jour. Il ne voyagait pas qu'il n'eût un aumônier qui portait dans un pot, du pain, du vin, de l'eau et du feu, pour dire la messe en route[3]. Voyait-il passer un

[1] Selon Froissart, Charles de Blois en eut toujours de son côté *de sept les cinq*.

[2] Froissart, t. I, c. 314. « Si chevaucha le connestable premièrement Bretagne bretonnant, pourtant qu'il la sentoit tousjours plus incline au duc Jehan de Montfort, que Bretagne gallot. » — « La dame de Montfort tenoit plusieurs forteresses en Bretagne bretonnant. » — Le comte de Montfort fut enterré à Quimpercorentin. Sauvage, p. 175.

[3] Procès-verbal et informations sur la vie et les miracles de

prêtre, il se jetait à bas de cheval dans la boue. Il fit plusieurs fois, pieds nus sur la neige, le pèlerinage de saint Yves, le grand saint breton. Il mettait des cailloux dans sa chaussure, défendait qu'on ôtât la vermine de son cilice, se serrait de trois cordes à nœuds qui lui entraient dans la chair, *à faire pitié*, dit un témoin. Quand il priait Dieu, il se battait furieusement la poitrine, jusqu'à pâlir et *devenir comme vert.*

Un jour il s'arrêta à deux pas de l'ennemi et en grand danger, pour entendre la messe. Au siége de Quimper, ses soldats allaient être surpris par la marée : Si c'est la volonté de Dieu, dit-il, la marée ne nous fera rien. La ville, en effet, fut emportée, une foule d'habitants égorgés. Charles de Blois avait d'abord couru à la cathédrale remercier Dieu. Puis il arrêta le massacre.

Ce terrible saint n'avait pitié ni de lui ni des autres. Il se croyait obligé de punir ses adversaires comme rebelles. Lorsqu'il commença la guerre en assiégant Montfort à Nantes (1342), il lui jeta dans la ville la tête de trente chevaliers. Montfort se rendit, fut envoyé au roi, et contre la capitulation, en-

Charles, duc de Bretagne, de la maison de France, etc. *Ms. de la Bibl. du Roi*, 2 *vol. in-fol.*, n° 5 381. D. Morice, Preuves, t. II, p. 1, en a donné l'extrait, d'après un autre manuscrit. — 24e témoin. Yves le Clerc, t. I, p. 147 : « Non mutabat cilicem suum, dum fuisset tanto plenum pediculis, quod mirum erat, et quando cubicularius volebat amovere pediculos a dicto cilice, ipse dominus Carolus dicebat : « Dimittatis, nolo quod aliquem pediculum amoveatis, » « et dicebat quod sibi malum non faciebant et quod, quando ipsum pungebant, recordabatur de Deo »...

« In tantum quod adstantibus videbatur quod a sensu alienatus erat, et color vultus ipsius mutabatur de naturali colore in viridem. » 17e témoin, Pagan de Quélen, t. I, p. 87.

fermé à la tour du Louvre[1]. « La comtesse de Montfort, qui bien avoit courage d'homme et cœur de lion, et étoit en la cité de Rennes, quand elle entendit que son frère étoit pris, en la manière que vous avez ouï, si elle en fut dolente et courroucée, ce peut chacun et doit savoir et penser; car elle pensa mieux que on dut mettre son seigneur à mort que en prison; et combien qu'elle eut grand deuil au cœur, si ne fit-elle mie comme femme déconfortée, mais comme homme fier et hardi, en reconfortant vaillamment ses amis et ses soudoyers; et leur montroit un petit fils qu'elle avoit, qu'on appeloit Jean, ainsi que le père, et leur disoit : « Ah! seigneurs, ne vous déconfortez mie, ni ébahissez pour monseigneur que nous avons perdu; ce n'étoit qu'un seul homme : véez ci mon petit enfant qui sera, si Dieu plaît, son restorier (vengeur), et qui vous fera des biens assez[2]. » Assiégée dans Hennebon, par Charles de Blois, elle brûla dans une sortie les tentes des Français, et ne pouvant rentrer dans la ville, elle gagna le château d'Auray; mais bientôt réunissant cinq cents hommes d'armes, elle franchit de nouveau le camp des Français et rentra dans Hennebon « à grand joie et à grand son de trompettes et de nacaires! » Il était temps qu'elle arrivât; les seigneurs parlementaient en face même de la comtesse, quand elle vit arriver le secours qu'elle attendait depuis si

[1] La chronique en vers de Guillaume de Saint-André, conseiller, ambassadeur et secrétaire du duc Jean IV, notaire apostolique et impérial, ne laisse aucun doute sur la duplicité dont on usa envers lui. Roujoux, III, p. 178.

[2] Froissart.

ngtemps d'Angleterre. « Qui adonc vit la comsse descendre du châtel à grand'chère, et baiser ıessire Gautier de Mauny et ses compagnons, les ns après les autres, deux ou trois fois, bien peut ire que c'étoit une vaillante dame [1]. »

Le roi d'Angleterre vint lui-même vers la fin de ette année au secours de la Bretagne. Le roi de rance en approcha avec une armée; il semblait ue cette petite guerre de Bretagne allait devenir ı grande. Il ne se fit rien d'important. La pénurie es deux rois les condamna à une trêve, où leurs lliés étaient compris; les Bretons seuls restaient bres de guerroyer.

La captivité de Montfort avait fortifié son parti. ıilippe prit soin de le raviver encore, en faisant ourir quinze seigneurs bretons qu'il croyait faorables aux Anglais. L'un deux, Clisson, prisonier en Angleterre, y avait été trop bien traité. On t que le comte de Salisbury, pour se venger d'Éouard qui lui avait débauché sa belle comtesse, énonça au roi de France le traité secret de son ıaître et de Clisson [2]. Les Bretons, invités à un ournoi, furent saisis et mis à mort sans jugement. e frère de l'un d'eux ne fut pas supplicié, mais xposé sur une échelle où le peuple le lapida.

Peu après le roi fit encore mourir, sans jugeıent, trois seigneurs de Normandie. Il aurait oulu aussi avoir en ses mains le comte d'Harourt. Mais il échappa, et ne fut pas moins utile ux Anglais que Robert d'Artois.

[1] Froissart.
[2] Chron. de Flandre.

Jusque-là les seigneurs se faisaient peu scrupule de traiter avec l'étranger. L'homme féodal se considérait encore comme un souverain qui peut négocier à part. La parenté des deux noblesses française et anglaise, communauté de langues (les nobles anglais parlaient encore français), tout favorisait ces rapprochements. La mort de Clisson mit une barrière entre les deux royaumes.

En une même année, l'Anglais perdit Montfort et Artevelde. Artevelde était devenu tout Anglais. Sentant la Flandre lui échapper, il voulait la donner au prince de Galles. Déjà Édouard était à l'Écluse et présentait son fils aux bourgmestres de Gand, de Bruges et d'Ypres. Artevelde fut tué.

Avec toute sa popularité, ce roi de Flandre n'était au fond que le chef des grosses villes, le défenseur de leur monopole. Elles interdisaient aux petites la fabrication de la laine. Une révolte eut lieu à ce sujet dans une de ces dernières. Artevelde la réprima et tua un homme de sa main. Dans l'enceinte même de Gand, les deux corps des drapiers se faisaient la guerre. Les foulons exigeaient des tisseurs ou fabricants de draps une augmentation de salaire. Ceux-ci la refusant, ils se livrèrent un furieux combat. Il n'y avait pas moyen de séparer ces dogues. En vain les prêtres apportèrent sur la place le corps de Notre-Seigneur. Les fabricants, soutenus par Artevelde, écrasèrent les ouvriers (1345)[1]. Artevelde, qui ne se fiait ni aux uns ni

[1] « Malus dies lunæ (Den quaden maendah)... Pugnabant textores contra fullones *ac parvum quæstum*. Dux textorum Gerardus erat, quibus et Artevelda accessit. » Meyer, p. 116. « Lesquels ayant occis plus de quinze cents foullons, chassèrent les autres du

aux autres, voulait sortir de sa dangereuse position, céder ce qu'il ne pouvait garder, ou régner encore sous un maître qui aurait besoin de lui et qui le soutiendrait. De rappeler les Français, il n'y avait pas à y songer. Il appelait donc l'Anglais, il courait Bruges et Ypres pour négocier, haranguer. Pendant ce temps, Gand lui échappa.

Quand il y entra, le peuple était déjà ameuté. On disait dans la foule qu'il faisait passer en Angleterre l'argent de Flandre. Personne ne le salua. Il se sauva à son hôtel, et de la croisée essaya en vain de fléchir le peuple. Les portes furent forcées, Artevelde fut tué précisément comme le tribun Rienzi l'était à Rome deux ans après [1].

dict mestier hors de la ville, et réduisirent ledict mestier de foullons à néant, comme il est encoires pour le jourd'hui. » Oudegh, f. 271.

[1] « Quand il eut fait son tour, il revint à Gand et entra en la ville, ainsi comme à l'heure de midi. Ceux de la ville qui bien savoient sa revenue, étoient assemblés sur la rue par où il devoit chevaucher en son hôtel. Sitôt qu'ils le virent, ils commencèrent à murmurer et à bouter trois têtes en un chaperon, et dirent : « Voici celui qui est trop grand maître et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté ; ce ne fait mie à souffrir. »... Ainsi que Jacques d'Artevelde chevauchoit par la rue, il se aperçut tantôt qu'il y avoit aucune chose de nouvel contre lui, car ceux qui se souloient incliner et ôter leurs chaperons contre lui, lui tournoient l'épaule, et rentroient en leurs maisons. Si ce commença à douter ; et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il fit fermer et barrer portes et huis et fenêtres. A peine eurent ses varlets ce fait, quand la rue où il demeuroit, fut toute couverte, devant et derrière, de gens, spécialement de menues de métier. Là fut son hôtel environné et assailli devant et derrière, et rompu par force. Bien est voir (vrai) que ceux de dedans se défendirent moult longuement et en atterrèrent et blessèrant plusieurs ; mais finalement ils ne purent durer, car ils estoient assaillis si roide que presque les trois quarts de la ville étoient à cet assaut. Quand Jacques d'Artevelde vit l'effort, et comment il étoit oppressé, il vint à une

Édouard avait manqué la Flandre, aussi bien que la Bretagne. Ses attaques aux deux ailes ne réussissaient pas, il en fit une au centre. Celle-ci, conduite par un Normand, Godefroy d'Harcourt, fut bien plus fatale à la France.

Philippe de Valois avait réuni toutes ses forces en une grande armée pour reprendre aux Anglais leurs conquêtes du Midi. Cette armée, forte, dit-on,

fenêtre sur la rue, se commença à humilier et dire, par trop bem langage et à un chef : « Bonnes gens, que vous faus? Que vous meut? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi? En quelle manière vous puis-je avoir courroucé? Dites-le moi, et je l'amanderai pleinement à votre volonté. » Donc répondirent-ils, à une voix, ceux qui ouï l'avoient : « Nous voulons avoir compte du grand trésor de Flandre que vous avez devoyé sans titre de raison. » Donc répondit Artevelde moult doucement : « Certes, seigneurs, au trésor de Flandre ne pris-je oneques denier. Or vous retraiez bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez demain au matin et je serai si pourvu de vous faire et rendre bon compte que par raison il vous devra suffire. » Donc répondirent-ils, d'une voix : « Nennin, nennin, nous le voulons tantôt avoir; vous ne nous échapperez mie ainsi : nous savons de vérité que vous l'avez vidé de piéça, et envoyé en Angleterre, sans notre sçu, pour laquelle cause il vous fait mourir. » Quand Artevelde ouit ce mot, il joignit ses mains et commença pleurer moult tendrement, et dit : « Seigneurs, tel que je suis vous m'avez fait, et me jurâtes jadis que contre tous hommes vous me défendriez et garderiez; et maintenant vous me voulez occire et sans raison. Faire le pouvez, si vous voulez, car je ne suis que un seul homme contre vous tous, à point de défense. Avisez pour Dieu, et retournez au temps passé. Si considerez les grâces et les grandes courtoisies que jadis vous a faites. Vous me voulez rendre petit guerredon (récompense) des grands biens que au temps passé je vous ai faits. Ne savez-vous comment toute marchandise étoit périe en ce pays? je la vous recouvrai. En après, je vous ai gouvernés en si grande paix, que vous avez eu, du temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blé, laines, avoir, et toutes marchandises, dont vous êtes recouvrés et en bon point. » Adonc commencèrent eux à crier tous à une voix : « Descendez, et ne nous sermonez plus de si haut; car nous voulons avoir compte et raison tantôt du grand trésor de Flandre que vous avez gouverné trop longuement, sans rendre compte; ce qui

cent mille hommes, reprit en effet Angoulême, alla se consumer devant la petite place d'Aiguil-ı. Les Anglais s'y défendirent d'autant mieux e le fils du roi qui conduisait les Français n'avait int fait de quartier aux autres places.

Si l'on en croyait l'invraisemblable récit de Frois-rt, le roi d'Angleterre serait parti pour secourir Guyenne. Puis ramené par le vent contraire, il ırait prêté l'oreille aux conseils de Godefroy Harcourt, qui l'engageait à attaquer la Normanie sans défense[1].

Le conseil n'était que trop bon. Tout le pays était ésarmé. Cétait l'ouvrage des rois eux-mêmes, qui raient défendu les guerres privées. La population ait devenue toute pacifique, tout occupée de la

ppartient mie à nul officier qu'il reçoive les biens d'un seigneur d'un pays, sans rendre compte. » Quand Artevelde vit que point se refroidiroient ni refreneroient, il recloui (referma) la fenê-, et s'avisa qu'il videroit par derrière, et s'en iroit en une église i joignoit près de son hôtel étoit jà rompu et effondré par der-re, et y avoit plus de quatre cents personnes qui tous tiroient à voir. Finalement il fut pris entre eux et là occis sans merci, et i donna le coup de la mort un tellier (tisserand) qui s'appeloit omas Denis. Ainsi fina Artevelde, qui en son temps fut si grand allre en Flandre : poures (pauvres) gens l'amontèrent (l'élevè-nt) premièrement, et méchants gens le tuèrent en la parfin. » oissart, II, 254-9.

[1] « Si singlèrent ce premier jour à l'ordonnance de Dieu, du nt, et des mariniers, et eurent assez bon exploit pour aller vers scogne ou le roi tendoit aller. Au tiers jour... le vent les rebouta r les marches de Cornouailles... En ce termine eut le roi autre ıseil par l'ennort et l'information de messire Godefroy d'Har-ırt qui lui conseilla qu'il prit terre en Normandie. Et dit adonc roi : Sire, le pays de Normandie est l'un des plus gros du nde... et trouverez en Normandie grosses villes et bastides qui nt ne sont fermées, ou vos gens auront si grand profit, qu'il vaudront mieux vingt ans après. » Froissart, II, c. CCLIV, 296.

culture ou des métiers. La paix avait porté ses fruits[1]. L'état florissant et prospère où les Anglais trouvèrent le pays, doit nous faire rabattre beaucoup de tout ce que les historiens ont dit contre l'administration royale au XIVe siècle.

Le cœur saigne quand on voit dans Froissart cette sauvage apparition de la guerre dans une contrée paisible déjà riche et industrielle, dont l'essor allait être arrêté pour plusieurs siècles. L'armée mercenaire d'Édouard, ces pillards Gallois, Irlandais, tombèrent au milieu d'une population sans défense; ils trouvèrent les moutons dans les champs, les granges pleines, les villes ouvertes. Du pillage de Caen, ils eurent de quoi charger plusieurs vaisseaux. Ils trouvèrent Saint-Lô et Louviers toutes pleines de draps[2].

[1] « Le roi chevauchoit par le Cotentin. Si n'étoit pas de merveille si ceux du pays étoient effrayés et ébahis; car avant ce ils n'avoient oncques vu hommes d'armes et ne savoient que c'étoit de guerre ni de bataille. Si fuyoient devant les Anglais d'aussi loin qu'ils en oyoient parler. » Froissart.

[2] « Et fit messire Godefroy de Harcourt conducteur de tout son ost, pourtant qu'il savoit les entrées et les issues en Normandie... Si trouvèrent le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de toutes richesses, riches bourgeois, chevaux, pourceaux, brebis, moutons, et les plus beaux bœufs du monde que on nourrit en ce pays. » Froiss., II, p. 303. — « Ils vinrent à Harfleur... la ville fut dérobée et pris or, argent et riches joyaux; car ils en trouverent si grand foison, que garçons n'avoient cure de draps fourrés de vair. » Ibidem. — « Et furent les Anglois de la ville de Caen seigneurs trois jours et envoyèrent par barges tout leur gain, draps, joyaux, vaisselle d'or et d'argent et toutes autres richesses dont ils avoient grand'foison jusques à leur grosse navie; et eurent avis par grand'délibération que leur navie à (avec) tout le conquet et leurs prisonniers ils enverroient arrière en Angleterre. » Ibid., 320. — « Et trouva-t-on en ladite ville de Saint-Lo manants huit ou neuf mille que bourgeois, que gens de métier... on ne peut croire à la grand'foison de draps qu'il y trouverent. » Ibid.,

Pour animer encore ses gens, Édouard découvrit à Caen, tout à point, un acte[1] par lequel les Normands offraient à Philippe de Valois de conquérir à leurs frais l'Angleterre, à condition qu'elle serait partagée entre eux, comme elle le fut entre les compagnons de Guillaume le Conquérant. Cet acte, écrit dans le pitoyable français qu'on parlait alors à la cour d'Angleterre, est probablement faux. Il fut, par ordre d'Édouard, traduit en anglais, lu partout en Angleterre au prône des églises. Avant de partir, le roi avait chargé les prêcheurs du peuple, les dominicains, de prêcher la guerre, d'en exposer les causes. Peu après (1361), Édouard supprima le français dans les actes publics. Il n'y eut qu'une langue, qu'un peuple anglais. Les descendants des conquérants normands et ceux des Saxons se trouvèrent réconciliés par la haine des nouveaux Normands.

p. 311. — « Louviers adonc etoit une des villes de Normandie ou l'on faisoit la plus grande plenté de draperie et etoit grosse, riche et marchande mais point fermée... et fut robée et pillée, sans deport et conquirent les Anglois très grand avoir. » Ibid., p. 523.

[1] Rymer, III, pars I, p. 76. — Ils auraient promis de fournir 4 000 hommes d'armes, 20 000 de pied dont 5 000 arbaletriers *tous pris dans la province* excepté 1 000 hommes d'armes que le duc de Normandie pourrait choisir ailleurs, mais qui seraient payés par les Normands. Ils s'obligeaient à entretenir ces troupes pendant dix et même douze semaines. Si l'Angleterre est conquise, comme on l'espère, la couronne appartiendra dès lors au duc de Normandie. Les terres et droits des Anglais nobles et roturiers, seculiers, appartiendront aux églises, barons, nobles, et bonnes villes de Normandie. Les biens appartenant au pape, à l'église de Rome et à celle d'Angleterre, ne seront point compris dans la conquête. Robert d'Avesbury rapporte cet acte en entier d'après la copie trouvée, dit-il, à Caen, 1346. — Ce langage belliqueux, cette certitude de la conquête, s'accorde mal avec l'état pacifique où Édouard trouva le pays.

Les Anglais ayant trouvé les ponts coupés à Rouen, remontèrent la rive gauche, brûlant sur leur passage Vernon, Verneuil et le Pont-de-l'Arche. Édouard s'arrêta à Poissy pour y construire un pont et fêter l'Assomption, pendant que ses gens allaient brûler Saint-Germain, Bourg-la-Reine, Saint-Cloud, et même Boulogne, si près de Paris.

Tout le secours que le roi de France donna à la Normandie, ce fut d'envoyer à Caen le connétable et le comte de Tancarville qui s'y firent prendre. Son armée était dans le Midi à cent cinquante lieues. Il crut qu'il serait plus court d'appeler ses alliés d'Allemagne et des Pays-Bas. Il venait de faire élire empereur le jeune Charles IV, fils de Jean de Bohême. Mais les Allemands chassèrent l'empereur élu, qui vint se mettre à la solde du roi. Son arrivée, celle du roi de Bohême, du duc de Lorraine et autres seigneurs allemands, fit déjà réfléchir les Anglais.

C'était assez de bravade et d'audace. Ils se trouvaient engagés au cœur d'un grand royaume, parmi des villes brûlées, des provinces ravagées, des populations désespérées. Les forces du roi de France grossissaient chaque jour. Il avait hâte de punir les Anglais, qui lui avaient manqué de respect jusqu'à approcher de sa capitale. Les bourgeois de Paris, si bonnes gens jusque-là, commençaient à parler. Le roi ayant voulu démolir les maisons qui touchaient à l'enceinte de la ville, il y eut presque un soulèvement.

Édouard entreprit de s'en aller par la Picardie, de se rapprocher des Flamands qui venaient d'assiéger Béthune, de traverser le Ponthieu, héritage de sa mère. Mais il fallait passer la Somme. Phi-

lippe faisait garder tous les ponts et suivait de près l'ennemi; de si près, qu'à Airaines il trouva la table d'Édouard toute servie et mangea son dîner.

Édouard avait envoyé chercher un gué; ses gens cherchèrent et ne trouvèrent rien. Il était fort pensif, lorsqu'un garçon de la Blanche-Tache se chargea de lui montrer le gué qui porte ce nom. Philippe y avait mis quelques mille hommes; mais les Anglais, qui se sentaient perdus s'ils ne passaient, firent un grand effort et passèrent. Philippe arriva peu après; il n'y avait plus moyen de les poursuivre, le flux remontait la Somme; la mer protégea les Anglais.

La situation d'Édouard n'était pas bonne. Son armée était affamée, mouillée, recrue. Les gens qui avaient pris et gâté tant de butin semblaient alors des mendiants. Cette retraite rapide, honteuse, allait être aussi funeste qu'une bataille perdue. Édouard risqua la bataille.

Arrivé d'ailleurs dans le Ponthieu, il se sentait plus fort; ce comté au moins était bien à lui : « Prenons ci place de terre, dit-il, car je n'irai plus avant, si aurai vu nos ennemis; et bien y a cause que je les attende; car je suis sur le droit héritage de madame ma mère, qui lui fut donné en mariage; si le veux défendre et calengier contre mon adversaire Philippe de Valois[1]. »

Cela dit, il entra en son oratoire, fit dévotement ses prières, se coucha, et le lendemain entendit la messe. Il partagea son armée en trois batailles, et fit mettre pied à terre à ses gens d'armes. Les An-

[1] Froissart.

glais mangèrent, burent un coup, puis s'assirent, leurs armes devant eux, en attendant l'ennemi.

Cependant arrivait à grand bruit l'immense cohue de l'armée française[1]. On avait conseillé au roi de France de faire reposer ses troupes, et il y consentait. Mais les grands seigneurs, poussés par le point d'honneur féodal, avançaient toujours à qui serait au premier rang.

Le roi lui-même, quand il arriva et qu'il vit les Anglais : « Le sang lui mua, car il les haïssait... Et dit à ses maréchaux : Faites passer nos Génois devant, et commencez la bataille, au nom de Dieu et de monseigneur Saint-Denis. »

Ce n'était pas sans grande dépense que le roi entretenait depuis longtemps des troupes mercenaires. Mais on jugeait avec raison les archers génois indispensables contre les archers anglais. La prompte

[1] « Il n'est nul homme qui put accorder la vérité, spécialement de la partie des François, tant y eut pauvre arroy et ordonnance en leurs conrois (dispositions), et ce que j'en sais, je l'ai eu le plus... par le gens messire Jean de Hainaut, qui fut toujours de lez le roi de France. » Froissart, III, 357.

Froiss., I, c. CLCXXXVIII, p. 363. Il y a là un vieil usage barbare. Voyez la Germania de Tacite, et les récits de la bataille de las Navas de Tolosa.

Froissart, c. CCXCIII, p. 373. — Ibid., II, p. 375-380 : « Si en eut morts sur les champs, que par haies, que par buissons, ainsi qu'ils fuyoient, plus de sept mille... Ainsi chevauchèrent cette matinée les Anglois querants aventures et rencontrerent plusieurs François qui s'étoient fourvoyés le samedi, et mettoient tout à l'épée, et me fut dit que des communautés et des gens de pied des cités et des bonnes villes de France il y en eut mort ce dimanche au matin, plus quatre fois que le samedi que la grosse bataille fut... Les deux chevaliers messire Regnault de Cobham et messire Richard de Stanfort dirent que onze chefs de princes étoient demeurés sur la place, quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers d'un écu, et environ 30 000 hommes d'autres gens. »

:etraite de Barbavara à la bataille de l'Écluse avait ıaturellement augmenté la défiance contre ces étrangers. Les mercenaires d'Italie étaient habitués à se ménager fort dans les batailles. Ceux-ci, au moment de combattre, déclarèrent que les cordes de leurs arcs étaient mouillées et ne pouvaient servir[1]. Ils auraient pu les cacher sous leurs chaperons comme le firent les Anglais.

Le comte d'Alençon s'écria : « On se doit bien :harger de cette ribaudaille qui faillit au besoin. » ,es Génois ne pouvaient pas faire grand'chose, les ınglais les criblaient de flèches et de balles de fer, ıncées par des bombardes. « On eût cru, dit un ontemporain, entendre Dieu tonner[2]. » C'est le remier emploi de l'artillerie dans une bataille[3].

Le roi de France, hors de lui, cria à ses gens 'armes : « Or tôt, tuez toute cette ribaudaille, car s nous empêchent la voie sans raison. » Mais pour asser sur le corps aux Génois, les gendarmes ompaient leurs rangs. Les Anglais tiraient à coup ûr dans cette foule, sans craindre de perdre un eul coup. Les chevaux s'effarouchaient, s'emporıient. Le désordre augmentait à tout moment.

Le roi de Bohême, vieux et aveugle, se tenait ›ourtant à cheval parmi ses chevaliers. Quand ils ui dirent ce qui se passait, il jugea bien que la ›ataille était perdue. Ce brave prince, qui avait

[1] Contin. G. de Nangis.

[2] Villani.

[3] Déjà elle servait à l'attaque et à la défense des places. En 340, on en fit usage au siége du Quesnoy. En 1338, Barthélemy e Drach, trésorier des guerres, porte en compte une somme donnée Henry de Famechon pour avoir poudre et autres choses nécesıires aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume.

passé toute sa vie dans la domesticité de la maison de France et qui avait du bien au royaume, donna l'exemple, comme vassal et comme chevalier. Il dit aux siens : « Je vous prie et requiers très-spécialement que vous me meniez si avant que je puisse frapper un coup d'épée. » Ils lui obéirent, lièrent leurs chevaux au sien, et tous se lancèrent à l'aveugle dans la bataille. On les retrouva le lendemain gisant autour de leur maître, et liés encore.

Les grands seigneurs de France se montrèrent aussi noblement. Le comte d'Alençon, frère du roi, les comtes de Blois, d'Harcourt, d'Aumale, d'Auxerre, de Sancerre, de Saint-Pol, tous magnifiquement armés et blasonnés, au grand galop, traversèrent les lignes ennemies. Ils fendirent les rangs des archers, et poussèrent toujours, comme dédaignant ces piétons, jusqu'à la petite troupe des gens d'armes anglais. Là se tenait le fils d'Édouard, âgé de treize ans, que son père avait mis à la tête d'une division. La seconde division vint le soutenir, et le comte de Warwick, qui craignait pour le petit prince, faisait demander au roi d'envoyer la troisième au secours. Édouard répondit qu'il voulait laisser l'enfant gagner ses éperons, et que la journée fût sienne.

Le roi d'Angleterre, qui dominait toute la bataille de la butte d'un moulin, voyait bien que les Français allaient être écrasés[1]. Les uns avaient trébuché dans le premier désordre parmi les Génois, les autres, pénétrant au cœur de l'armée an-

[1] « Et lors, après la bataille, s'avala le roi Édouard, qui encore tout ce jour n'avoit mis son bassinet. » Froissart.

aise, se trouvaient entourés. La pesante armure ıe l'on commençait à porter alors ne permettait ıs aux cavaliers, une fois tombés, de se relever. ɜs coutilliers de Galles et de Cornouailles ve- ıient avec leurs couteaux, et les tuaient sans erci, quelque grands seigneurs qu'ils fussent. hilippe de Valois fut témoin de cette boucherie. ɔn cheval avait été tué. Il n'avait plus que soixante ɔmmes autour de lui, mais ils ne pouvaient s'arra- ıer du champ de bataille. Les Anglais, étonnés de ur victoire, ne bougeaient d'un pas ; autrement ils ıussent pris. Enfin, Jean de Hainaut saisit le che- l du roi par la bride et l'entraîna.

Les Anglais faisant la revue du champ de bataille le compte des morts, trouvèrent onze princes, atre-vingts seigneurs bannerets, douze cents che- iers, trente mille soldats. Pendant qu'ils comp- ent, arrivèrent les communes de Rouen et de ıuvais, les troupes de l'archevêque de Rouen et grand prieur de France. Les pauvres gens qui savaient rien de la bataille, venaient augmenter nombre des morts.

Cet immense malheur ne fit qu'en préparer un s grand. L'Anglais s'établit en France. Les villes ritimes d'Angleterre, exaspérées par nos cor- ɜs de Calais, donnèrent tout exprès une flotte à ɔuard. Douvres, Bristol, Winchelsea, Shoneham, ıdwich, Weymouth, Plimouth, avaient fourni cune vingt à trente vaisseaux, la seule Yar- ıuth, quarante-trois[1]. Les marchands anglais,

Quelques villes de l'intérieur contribuèrent aussi, mais dans proportion bien différente. La puissante ville d'York donna un ɜau et neuf hommes. Anderson, I, 322.

que cette guerre ruinait, avaient fait un dernier et prodigieux effort pour se mettre en possession du détroit. Édouard vint assiéger Calais, s'y établit à poste fixe, pour y vivre ou y mourir. Après les sacrifices qui avaient été faits pour cette expédition, il ne pouvait reparaître devant les communes qu'il ne fût venu à bout de son entreprise. Autour de la ville, il bâtit une ville, des rues, des maisons en charpente, bien fermées, bien couvertes, pour y rester été et hiver[1]. « Et avoit en cette neuve ville du roi toutes choses nécessaires appartenant à un ost (armée), et plus encore, et place ordonnée pour tenir marché le mercredi et le samedi; et là étoient merceries, boucheries, halles de draps et de pain et de toutes autres nécessités, et en recouvroit-on tout aisément pour son argent, et tout ce leur venoit tous les jours, par mer, d'Angleterre et aussi de Flandre... »

L'Anglais, bien établi et en abondance, laissa ceux du dehors et du dedans faire tout ce qu'ils voudraient. Il ne leur accorda pas un combat. Il aimait mieux les faire mourir de faim. Cinq cents personnes, hommes, femmes et enfants, mises hors de la ville par le gouverneur, moururent de misère et de froid, entre la ville et le camp. Tel est du moins le récit de l'historien anglais[2].

[1] Froissart.

[2] « Et fit bâtir entre la ville et la rivière et le pont de Nieulai hotels et maisons et couvrir lesdites maisons qui etoient assises et ordonnées par rues bien et facilement d'estrain (paille) et de genêts, ainsi comme s'il dut là demeurer dix ou douze ans, car telle étoit son intention qu'il ne s'en partiroit par hiver ni par été, tant qu'il l'eut conquise. » Froiss., p. 335.

Knyghton, De event, Angl., l. IV. Froissart dit au contraire que

Édouard avait pris racine devant Calais. La médiation du pape n'était pas capable de l'en arracher. On vint lui dire que les Écossais allaient envahir l'Angleterre. Il ne bougea pas. Sa persévérance fut récompensée. Il apprit bientôt que ses troupes, encouragées par la reine, avaient fait prisonnier le roi d'Écosse. L'année suivante, Charles de Blois fut pris de même en assiégeant la Roche-de-Rien. Édouard pouvait croiser les bras, la fortune travaillait pour lui.

Il y avait pour le roi de France une grande et urgente nécessité à secourir Calais[1]. Mais la pénurie était si grande, cette monarchie demi-féodale si inerte et si embarrassée, qu'il ne réussit à se mettre en mouvement qu'au bout de dix mois de siége, lorsque les Anglais étaient fortifiés, retranchés, couverts de palissades, de fossés profonds. Ayant ramassé quelque argent par l'altération des monnaies[2], par la gabelle, par les décimes ecclésiastiques, par la confiscation des biens des Lombards, il s'achemina enfin, avec une grande et grosse armée, comme celle qui avait été battue à Crécy. On ne pouvait arriver jusqu'à Calais que par les ma-

non-seulement il les laissa passer parmi son ost, mais encore qu'il les fit dîner copieusement. II, p. 387.

[1] Les Anglais ayant donné la chasse à deux vaisseaux qui essayaient de sortir du port, interceptèrent cette lettre du gouverneur à Philippe de Valois : « Si avoms pris accord entre nous que si n'avoms en brief secour qe nous issirome hors de la ville toutz a champs pour combattre peur vivere ou pour morir; qar nous amons meutz à morir as champs honourablement qe manger l'un l'autre... » Froiss. Le continuateur de Nangis dit que le roi n'avait point cessé de leur envoyer des vivres, par terre et par mer; mais qu'ils avaient été détournés.

[2] Ord. II.

rais ou les dunes. S'enfoncer dans les marais, c'était périr; tous les passages étaient coupés, gardés; pourtant les gens de Tournai emportèrent bravement une tour, sans machines et à la force de leurs bras[1].

Les dunes du côté de Boulogne étaient sous le feu d'une flotte anglaise. Du côté de Gravelines, elles étaient gardées par les Flamands, que le roi ne put gagner. Il leur offrit des monts d'or; de leur rendre Lille, Béthune, Douai; il voulait enrichir leurs bourgmestres, faire de leurs jeunes gens des chevaliers, des seigneurs[2]. Rien ne les toucha. Ils craignaient trop le retour de leur comte, qui, après une fausse réconciliation, venait encore de se sauver de leurs mains[3].

Philippe ne put rien faire. Il négocia, il défia. Édouard resta paisible[4].

[1] « Si s'avancèrent ceux de Tournay, qui bien étaient quinze cents et allerent de grande volonté cette part. Ceux de dedans la tour en navrèrent aucuns. Quand les compagnons de Tournay virent ce, ils furent tous courroucés, et se mirent de grande volonté à assaillir ces Anglais. La eut dur assaut et grand, et moult de ceux de Tournay blessés, mais ils firent tant que par force et grand appertise de corps, ils conquirent cette tour. De quoi les Français tinrent ce fait à grands prousesses. » Froissart, II, p. 419.

[2] Il leur offrait encore de faire lever l'interdit jeté sur la Flandre, d'y entretenir le blé pendant six ans à un très-bas prix; de leur faire porter des laines de France, qu'ils manufactureraient avec le privilége de vendre en France les draps fabriqués de ces laines, exclusivement à tous autres, tant qu'ils en pourraient fournir, etc. (Rob. d'Avesbury.)

[3] Pour le forcer à épouser la fille du roi d'Angleterre, les Flamands le retenaient en prison courtoise. Il s'y ennuyait; il promit tout et en sortit, mais sous bonne garde : « ...Et un jour qu'il était aller voler en rivière, il jeta son faucon, le suivit à cheval, et quand il fut un petit éloigné, il férit des éperons et s'en vint en France. » Froiss.

[4] Froissart dit que le roi, venant au secours de Calais, envoya

Ce fut un terrible désespoir dans la ville affamée, rsqu'elle vit toutes ces bannières de France, toute ette grande armée, qui s'éloignaient et l'abandonaient. Il ne restait plus aux gens de Calais qu'à se onner à l'ennemi, s'il voulait bien d'eux. Mais les nglais les haïssaient mortellement, comme marins, omme corsaires[1]. Pour savoir tout ce qu'il y a d'irtation dans les hostilités quotidiennes d'un tel voinage, dans cet oblique et haineux regard que les eux côtes se lancent l'une à l'autre, il faut lire les uerres de Louis XIV, les faits et gestes de Jean Bart, lamentable démolition du port de Dunkerque, la rmeture des bassins d'Anvers.

Il était assez probable que le roi d'Angleterre, qui tait tant ennuyé devant Calais, qui y était resté an, qui, en une seule campagne, avait dépensé la nme, énorme alors, de près de dix millions de tre monnaie, se donnerait la satisfaction de pas- les habitants au fil de l'épée; en quoi certaineent il eût fait plaisir aux marchands anglais. Mais chevaliers d'Édouard lui dirent nettement que, traitait ainsi les assiégés, ses gens n'oseraient

er Édouard, et que celui-ci refusa. Édouard, dans une lettre à chevêque d'York, annonce au contraire qu'il a accepté le défi, que le combat n'a pas eu lieu parce que Philippe a décampé cipitamment avant le jour; après avoir mis le feu à son camp. Villani, qui devait être très-bien instruit des affaires de nce par les marchands florentins et lombards, dit expressément qu'Édouard était résolu à faire pendre ceux de Calais *comme ites, parce qu'ils avaient causé beaucoup de dommage aux Anis sur mer.* Villani, l. 12, c. 95. — M. Dacier a comparé les ts divers des historiens (Froissart, III, 466-7). Voyez aussi une ertation de M. Bolard, couronnée par la Société des antiquaide la Morinie. — Aucun critique, que je sache, n'a senti toute ortée du passage de Villani.

plus s'enfermer dans les places, qu'ils auraient peur des représailles. Il céda et voulut bien recevoir la ville à merci, pourvu que quelques-uns des principaux bourgeois vinssent, selon l'usage, lui présenter les clefs, tête nue, pieds nus, la corde au col.

Il y avait danger pour les premiers qui paraîtraient devant le roi. Mais ces populations des côtes, qui, tous les jours, bravent la colère de l'Océan, n'ont pas peur de celle d'un homme. Il se trouva sur-le-champ, dans cette petite ville dépeuplée par la famine, six hommes de bonne volonté pour sauver les autres. Il s'en présente tous les jours autant et davantage dans les mauvais temps, pour un vaisseau en danger. Cette grande action, j'en suis sûr, se fit tout simplement, et non piteusement, avec larmes et longs discours, comme l'imagine le chapelain Froissart[1].

Il fallut pourtant les prières de la reine et des chevaliers, pour empêcher Édouard de faire pendre ces braves gens. On lui fit comprendre sans doute que ces gens-là s'étaient battus pour leur ville et leur commerce, plutôt que pour le roi ou le royaume. Il repeupla la ville d'Anglais, mais il admit parmi eux plusieurs Calaisiens, qui se *tournèrent* Anglais, en-

[1] C'est peut-être pour cela que les historiens contemporains ne désignent point Eustache de Saint-Pierre et ses compagnons, lorsqu'ils font mention de cette circonstance : « Burgenses procedebant cum simili forma, habentes funes singuli in manibus suis, in signum quod rex eos laqueo suspenderet vel salvaret ad voluntatem suam. » Knyghton. Le récit de Thomas de la Moor s'accorde avec cet historien. Villani dit qu'ils sortirent nus en chemises, et Robert d'Avesbury qu'Édouard se contenta de retenir prisonniers les plus considérables. Toutes ces données réunies forment les éléments du dramatique récit de Froissart.

: autres Eustache de Saint-Pierre, le premier de ux qui lui avaient apporté les clefs[1].

Ces clefs étaient celles de la France. Calais, de- nue anglaise, fut pendant deux siècles une porte ıverte à l'étranger. L'Angleterre fut comme re- ointe au continent. Il n'y eut plus de détroit.

Revenons sur ces tristes événements. Cherchons- n le vrai sens. Nous y trouverons quelque consola- ion. La bataille de Crécy n'est pas seulement une ›ataille, la prise de Calais n'est pas une simple ›rise de ville; ces deux événements contiennent une rande révolution sociale. La chevalerie tout entière u peuple le plus chevalier avait été exterminée ar une petite bande de fantassins. Les victoires des uisses sur la chevalerie autrichienne à Morgarten, Laupen, présentaient un fait analogue, mais elles

1 Froissart dit : « Et puis firent (les Anglais) toutes manières de ens petits et grands, partir (de Calais). » « Tout Français ne fut ıs exclu, dit M. de Brétigny; j'ai vu au contraire quantité de oms français parmi les noms des personnes à qui Édouard ac- rda des maisons dans sa nouvelle conquête. Eustache de Saint- erre fut de ce nombre. » — Philippe fit ce qui était en son pou- ir pour récompenser les habitants de Calais. Il accorda tous les fices vacants (8 septembre, un mois après la reddition) à ceux entre eux qui voudraient s'en faire pourvoir. Dans cette ordon- nce il est fait mention d'une autre par laquelle il avait concédé x Calaisiens chassés de leur ville tous les biens et héritages qui i échoiraient pour quelque cause que ce fût. Le 10 septembre, il ır accorda de nouveau un grand nombre de priviléges et fran- ises, etc., confirmés sous les règnes suivants. Par des lettres du octobre 1347, deux mois après la reddition de Calais, Édouard nne à Eustache une pension considérable en attendant qu'il ait ourvu plus amplement à sa fortune. Les motifs de cette grâce nt les services qu'il devait rendre soit en maintenant le bon dre dans Calais, soit en veillant à la garde de cette place. D'au- es lettres du même jour lui accordent la plupart des maisons et nplacements qu'il avait possédés dans cette ville et en ajoutent elques autres. V. Frois., II, p. 473.

n'eurent pas la même importance, le même retentissement dans la chrétienté. Une tactique nouvelle sortait d'un état nouveau de la société; ce n'était pas une œuvre de génie ni de réflexion. Édouard III n'était ni un Gustave-Adolphe, ni un Frédéric. Il avait employé les fantassins, faute de cavaliers. Dans les premières expéditions, ses armées se composaient d'hommes d'armes, de nobles et de servants des nobles. Mais les nobles s'étaient lassés de ces longues campagnes. On ne pouvait tenir si longtemps sous le drapeau une armée féodale. Les Anglais, avec leur goût d'émigration, aiment pourtant le *home*. Il fallait que le baron revînt au bout de quelques mois au *baronial hall*, qu'il revît ses bois, ses chiens, qu'il chassât le renard[1]. Le soldat mercenaire, tant qu'il n'était pas riche, tant qu'il était sans bas ni chausses, comme ces Irlandais, ces Gallois que louait Édouard, avait moins d'idées de retour. Son *home*, son foyer, c'était le pays ennemi. Il persistait de grand cœur dans une bonne guerre qui le nourrissait, l'habillait, sans compter les profits. Ceci explique pourquoi l'armée anglaise se trouva peu à peu presque toute de mercenaires, de fantassins.

La bataille de Crécy révéla un secret dont personne ne se doutait, l'impuissance militaire de ce monde féodal, qui s'était cru le seul monde militaire. Les guerres privées des barons, de canton à canton, dans l'isolement primitif du moyen âge, n'avaient pu apprendre cela; les gentilshommes

[1] Ce caractère du *fox-hunter* anglais n'est pas moderne. Voy. au t. VI, l'entrée d'Henri V à Paris.

n'étaient vaincus que par des gentilshommes. Deux siècles de défaites pendant les croisades n'avaient pas fait tort à leur réputation. La chrétienté tout entière était intéressée à se dissimuler les avantages des mécréants. D'ailleurs les guerres se passaient trop loin pour qu'il n'y eût pas toujours moyen d'excuser les revers; l'héroïsme d'un Godefroy, d'un Richard, rachetait tout le reste. Au XIIIe siècle, lorsque les bannières féodales furent habituées à suivre celle du roi, lorsque, de tant de cours seigneuriales, il s'en fit une seule, éclatante au delà de toutes les fictions des romans, les nobles, diminués en puissance, crûrent en orgueil; abaissés en eux-mêmes, ils se sentirent grandis dans leur roi. Ils s'estimèrent plus ou moins selon qu'ils participaient aux fêtes royales. Le plus applaudi dans les tournois était cru, se croyait lui-même le plus vaillant dans les batailles. Fanfares, regards du roi, œillades des belles dames, tout cela enivrait plus qu'une vraie victoire.

L'enivrement fut tel, qu'ils abandonnèrent sans mot dire à Philippe le Bel leurs frères, les templiers; ces chevaliers étaient généralement les cadets de la noblesse. Elle fit bon marché des moines chevaliers, tout comme des autres moines ou prêtres. Toujours elle aida les rois contre les papes. Ces décimes arrachés au clergé, sous semblant de croisade ou autre prétexte, les nobles en avaient bonne part[1]. Le temps venait pourtant où le noble,

[1] « Illis autem diebus (1346) levabat dominus rex decimas ecclesiarum de voluntate domini papæ... et sic infinitæ pecuniæ per diversas cautelas levabantur, sed revera quanto plures nummi in Francia per fales extorquebantur, tanto magis Dominus Rex de-

après avoir aidé le roi à manger le prêtre, pourrait aussi avoir son tour.

A Courtrai, les nobles alléguèrent leur héroïque étourderie, le fossé des Flamands. A Mons-en-Puelle, à Cassel, deux faciles massacres relevèrent leur réputation. Pendant plusieurs années, ils accusèrent le roi qui leur défendait de vaincre. A Crécy, ils étaient à même; toute la chevalerie était là réunie, toute bannière flottait au vent, ces fiers blasons, lions, aigles, tours, besans des croisades, tout l'orgueilleux symbolisme des armoiries. En face, sauf trois mille hommes d'armes, c'étaient les va-nu-pieds des communes anglaises, les rudes montagnards de Galles, les porchers de l'Irlande[1]; races aveugles et sauvages, qui ne savaient ni français, ni anglais, ni chevalerie. Ils n'en visèrent pas moins bien aux nobles bannières; ils n'en tuèrent que plus. Il n'y avait pas de langue commune pour prier ou traiter. Le Welsh ou l'Irishman n'entendait pas le baron renversé qui lui offrait de le faire riche : il ne répondait que du couteau.

Malgré la romanesque bravoure de Jean de Bohême et de maint autre, les brillantes bannières furent tachées ce jour-là. D'avoir été traînées, non par le noble gantelet du seigneur, mais par les

pauperabatur; pecuniæ militibus multis et nobilibus, ut patriam et regnum juvarent et defensarent, contribuebantur, sed omnia ad usus inutiles ludorum, ad taxillos et indecentes jocos contumeciter exponebantur. » Contin. G. de Nangis, p. 108.

[1] Sur trente-deux mille hommes dont se composait l'armée d'Édouard, Froissart dit expressément qu'il n'y avait que quatorze mille Anglais (4 000 hommes d'armes, 10 000 archers). Les autres dix-huit mille étaient Gallois et Irlandais (12 000 Gallois, 6 000 Irlandais).

ıins calleuses, c'était difficile à laver. La religion la noblesse eut dès lors plus d'un incrédule. symbolisme armorial perdit tout effet. On com-ınça à douter que ces lions mordissent, que ces ıgons de soie vomissent feu et flammes. La vache Suisse et la vache de Galles semblèrent aussi de nnes amoiries.

Pour que le peuple s'avisât de tout cela, il fallut ɔn du temps, bien des défaites. Crécy ne suffit .s, pas même Poitiers. Cette réprobation des ›bles qui s'éleva hardiment après la bataille d'A-ıcourt, elle est muette encore et respectueuse us Philippe de Valois. Il n'y a ni plainte, ni ré-lte; mais souffrance, langueur, engourdissement us les maux. Peu d'espoir sur terre, guère ail-ırs. La foi est ébranlée, la féodalité, cette autre , l'est davantage. Le moyen âge avait sa vie en ux idées, l'empereur et le pape. L'empire est mbé aux mains d'un serviteur du roi de France; pape est dégradé, de Rome à Avignon, valet d'un i ; ce roi vaincu, la noblesse humiliée.

Personne ne disait ces choses, ni même ne s'en ndait bien compte. La pensée humaine était ɔins révoltée que découragée, abattue et éteinte. ı espérait la fin du monde; quelques-uns la :aient à l'an 1365. Que restait-il, en effet, sinon : mourir?

Les époques d'abattement moral sont celles de 'ande mortalité. Cela doit être, et c'est la gloire : l'homme qu'il en soit ainsi. Il laisse la vie s'en ler, dès qu'elle cesse de lui paraître grande et di-ne... « Vitamque perosi projecere animas... » La ɛpopulation fut rapide dans les dernières années

de Philippe de Valois. La misère, les souffrances physiques ne suffiraient pas à l'expliquer; elles n'étaient pas parvenues au point où elles arrivèrent plus tard. Cependant, pour ne citer qu'un exemple, dès l'an 1339, la population d'une seule ville, de Narbonne, avait diminué, en quatre ou cinq ans, de cinq cents familles [1].

Par-dessus cette dépopulation trop lente, vint l'extermination, la grande *peste noire*, qui d'un coup entassa les morts par toute la chrétienté. Elle commença en Provence, à la Toussaint de l'an 1347. Elle y dura seize mois, et y emporta les deux tiers des habitants. Il en fut de même en Languedoc. A Montpellier, de douze consuls il en mourut dix. A Narbonne, il périt trente mille personne. En plusieurs endroits, il ne resta qu'un dixième des habitants [2]. L'insouciant Froissart ne dit qu'un mot de cette épouvantable calamité, et encore par occasion. «... Car en ce temps par tout le monde généralement une maladie que l'on clame épidémie couroit, dont bien la tierce partie du monde mourut. »

Le mal ne commença dans le Nord qu'au mois d'août 1348, d'abord à Paris et à Saint-Denis. Il fut si terrible à Paris, qu'il y mourait huit cents personnes par jour, selon d'autres cinq cents [3]. « Cé-

[1] Narbonne demande qu'on lui allége les contributions de guerre : « L'inondation de l'Aude nous a extrêmement incommodés, et le nombre de feux est diminué de cinq cents depuis quatre à cinq ans; plusieurs habitants sont réduits à la mendicité, etc. » D. Vaissette, Hist. de Lang., IV, 231.

[2] D. Vaissette.

[3] Contin. G. de Nangis, p. 110, *et le traducteur contemporain de la petite chronique de Saint-Denis, ms. Coaslin, n.* 110, *Bibl. Roy.*

t, dit le continuateur de Nangis, une effroyable ›rtalité d'hommes et de femmes, plus encore de ınes gens que de vieillards, au point qu'on pou- t à peine les ensevelir; ils étaient rarement plus deux ou trois jours malades, et mouraient nme de mort subite en pleine santé. Tel aujour- ıui était bien portant, qui demain était porté ıs la fosse; on voyait se former tout à coup un nflement à l'aine ou sous les aisselles; c'était ;ne infaillible de mort... La maladie et la mort communiquaient par imagination et par conta- ›n. Quand on visitait un malade, rarement on ıappait à la mort. Aussi en plusieurs villes, pe- ɔs et grandes, les prêtres s'éloignaient, laissant à elques religieux plus hardis le soin d'adminis- ɔr les malades... Les saintes sœurs de l'Hôtel- eu, rejetant la crainte de la mort et le respect ımain, dans leur douceur et leur humilité, les uchaient, les maniaient. Renouvelées nombre de is par la mort, elles reposent, nous devons le oire pieusement, dans la paix du Christ[1]. »

« Comme il n'y avait alors ni famine, ni manque vivres, mais au contraire grande abondance, on sait que cette peste venait d'une infection de l'air des eaux. On accusa de nouveau les juifs; monde se souleva cruellement contre eux, rtout en Allemagne. On tua, on massacra, on

« Ad sepeliendos mortuos vix sufficere poterant. Patrem filius, ilius patrem in grabato relinquebat. » *Contin. Can. de S. Vic-*, *ms. Bibl. Reg.*, *n.* 818, *petit in-4°*.

., entre autres ouvrages, la thèse remarquable de M. Schmidt ;trasbourg, sur les mystiques du XIVe siècle.

Contin. G. de Nangis.

brûla des milliers de juifs sans distinction[1]...

La peste trouva l'Allemagne dans un de ses plus sombres accès de mysticisme. La plus grande partie de ce pauvre peuple était depuis longtemps privée des sacrements de l'Église. Nos papes d'Avignon, pour faire plaisir au roi de France, froidement et de gaieté de cœur, avaient plongé l'Allemagne dans le désespoir. Tous les pays qui reconnaissaient Louis de Bavière étaient frappés de l'interdit. Plusieurs villes, particulièrement Strasbourg, restaient fidèles à leur empereur, même après sa mort, et souffraient toujours les effets de la sentence pontificale. Point de messe, point de viatique. La peste tua dans Strasbourg seize mille hommes, qui se crurent damnés. Les dominicains, qui avaient persisté quelque temps à faire le service divin, finirent par s'en aller comme les autres. Trois hommes seulement, trois mystiques, ne tinrent compte de l'interdit, et persistèrent à assister les mourants : le dominicain Tauler, l'augustin Thomas de Strasbourg, et le chartreux Ludolph. C'était la grande époque des mystiques. Ludolph écrivait sa *Vie du Christ*, Tauler son *Imitation de la pauvre vie de Jésus*, Suso son livre des *Neuf Rochers*. Tauler lui-même allait consulter dans la forêt de Soigne, près Louvain, le vieux Ruysbroek, le *docteur extatique*.

Mais l'extase dans le peuple, c'était fureur. Dans l'abandon où les laissait l'Église, dans leur mépris des prêtres[2], ils se passaient de sacrements ; ils met-

[1] Contin. G. de Nangis.
[2] Johannes Vitoduranus.

taient à la place des mortifications sanglantes, des courses frénétiques. Des populations entières partirent, allèrent sans savoir où, comme poussées par le vent de la colère divine. Ils portaient des croix rouges; demi-nus sur les places, ils se frappaient avec des fouets armés de pointes de fer, chantant des cantiques qu'on n'avait jamais entendus[1]. Ils ne restaient dans chaque ville qu'un jour et une nuit, et se flagellaient deux fois le jour; cela fait pendant trente-trois jours et demi, ils se croyaient purs comme au jour du baptême[2].

Les flagellants allèrent d'abord d'Allemagne aux Pays-Bas. Puis cette fièvre gagna en France, par la Flandre, la Picardie. Elle ne passa pas Reims. Le pape les condamna; le roi ordonna de leur courir sus. Ils n'en furent pas moins, à Noël (1349), près de huit cent mille[3]. Et ce n'était plus seulement du peuple, mais des gentilshommes, des seigneurs. De nobles dames se mettaient à en faire autant[4].

Il n'y eut point de flagellants en Italie. Ce sombre enthousiasme de l'Allemagne et de la France du

[1] « Noviter adinventas. » Contin. G. de Nangis, III. — M. Mazure, bibliothécaire de Poitiers, a publié un cantique fort remarquable que les frères de la Croix avaient coutume de chanter dans leurs céremonies :

Or avant, entre nous tous frères
Battons nos charognes bien fort
En remembrant la grant misère
De Dieu et sa piteuse mort,
Qui fut pris en la gent amère
Et vendus et trais à tort.
Et battu sa char vierge et dére...
Au nom de ce, battons plus fort, etc.

[2] Ms. des Chroniques de Saint-Denis, cité par M. Mazure.
[3] Ms. des Chroniques de Saint-Denis, cité par M. Mazure.
[4] Contin. G. de Nangis.

Nord, cette guerre déclarée à la chair, contraste fort avec la peinture que Boccace nous a laissée des mœurs italiennes à la même époque.

Le prologue du Décaméron est le principal témoignage historique que nous ayons sur la grande peste de 1348. Boccace prétend qu'à Florence seulement il y eut cent mille morts. La contagion était effroyablement rapide. « J'ai vu, dit-il, de mes yeux, deux porcs qui, dans la rue, secouèrent du groin les haillons d'un mort; une petite heure après, ils tournèrent, tournèrent et tombèrent; ils étaient morts eux-mêmes... Ce n'étaient plus les amis qui portaient les corps sur leurs épaules, à l'église indiquée par le mourant. De pauvres compagnons, de misérables croque-morts portaient vite le corps à l'église voisine... beaucoup mouraient dans la rue; d'autres tout seuls dans leur maison, mais on *sentait* les maisons des morts... Souvent on mit sur le même brancard la femme et le mari, le fils et le père... On avait fait de grandes fosses où l'on entassait les corps par centaines, comme les marchandises dans un vaisseau... Chacun portait à la main des herbes d'odeur forte. L'air n'était plus que puanteur de morts et de malades, ou de médecines infectes... Oh! que de belles maisons restèrent vides! que de fortunes sans héritiers! que de belles dames, d'aimables jeunes gens, dînèrent le matin avec leurs amis, qui, le soir venant, s'en allèrent souper avec leurs aïeux!... »

Il y a dans tout le récit de Boccace quelque chose de plus triste que la mort, c'est le glacial égoïsme qui y est avoué. « Plusieurs, dit-il, s'enfermaient, se nourrissaient avec une extrême tem-

pérance des aliments les plus exquis et des meilleurs vins, sans vouloir entendre aucune nouvelle des malades, se divertissant de musique ou d'autres choses, sans luxure toutefois. D'autres, au contraire, assuraient que la meilleure médecine, c'était de boire, d'aller chantant, et de se moquer de de tout. Ils le faisaient comme ils disaient, allant jour et nuit de maison en maison; et cela d'autant plus aisément, que chacun, n'espérant plus vivre, laissait à l'abandon ce qu'il avait, aussi bien que soi-même; les maisons étaient devenues communes. L'autorité des lois divines et humaines était comme perdue et dissoute, n'y ayant plus personne pour les faire observer... Plusieurs, par une pensée cruelle, *et peut-être plus prudente*[1], disaient qu'il n'y avait remède que de fuir; ne s'inquiétant plus que d'eux-mêmes, ils laissaient là leur ville, leurs maisons, leurs parents; ils s'en allaient aux champs, comme si la colère de Dieu n'eût pu les précéder... Les gens de la campagne, attendant la mort, et peu soucieux de l'avenir, s'efforçaient, s'ingéniaient à consommer tout ce qu'ils avaient. Les bœufs, les ânes, les chèvres, les chiens même, abandonnés, s'en allaient dans les champs où les fruits de la terre restaient sur pied, et comme créatures raisonnables, quand ils étaient repus, ils revenaient sans berger le soir à la maison... A la ville, les parents ne se visitaient plus. L'épouvante était si forte au cœur des hommes, que la sœur abandonnait le frère, la femme le mari; chose presque incroyable, les pères et mères évitaient de soigner leurs fils. Ce nombre infini de

[1] Matteo Villani blâme ceux qui se retirèrent.

malades n'avait donc d'autres ressources que la pitié de leurs amis (et de tels amis, il n'y en eut guère), ou bien l'avarice des serviteurs; encore ceux-ci étaient-ils des gens grossiers, peu habitués à un tel service, et qui n'étaient guère bons qu'à voir quand le malade était mort. De cet abandon universel résulta une chose jusque-là inouïe, c'est qu'une femme malade, tant belle, noble et gracieuse fût-elle, ne craignait pas de se faire servir par un homme, même jeune, ni de lui laisser voir, si la nécessité de la maladie l'y obligeait, tout ce qu'elle aurait montré à une femme; ce qui peut-être causa diminution d'honnêteté en celles qui guérirent. »

Pour la maligne bonhomie, tout aussi bien que pour l'insouciance, Boccace est le vrai frère de Froissart. Mais le conteur ici en dit plus que l'historien. Le Décaméron, dans sa forme même, dans le passage du tragique au plaisant, ne représente que trop les jouissances égoïstes qui suivent les grandes calamités[1]. Son prologue nous introduit par le funèbre vestibule de la peste de Florence aux jolis jardins de Pampinea, à cette vie de rire, de *rien faire* et d'oubli calculé, que mènent ses conteurs, près de leurs belles maîtresses, dans une

[1] Thucydide nous a retracé le même effet dans la description de la peste de l'Attique. Il exprime aussi un remarquable progrès du scepticisme, lorsqu'il rappelle la fausse interprétation donnée aux paroles de l'oracle (λιμὸς, faim, pour λοιμὸς, peste).

« ... Sed quod supra modum admirationem facit, est quod dicti pueri nati post tempus illud mortalitatis supradictæ, et deinceps dum ad ætatem dentium devenerunt, non nisi vigenti vel vigenti duos in ore communiter habuerunt, cum ante dicta tempora homines de communi cursu triginta duos dentes et supra simul in mandibulis habuissent. » Contin. G. de Nangis, p. 110.

sobre et discrète hygiène. Machiavel, dans son livre sur la peste de 1527, a moins de ménagements. Nulle part l'auteur du Prince ne me semble plus froidement cruel. Il se prend d'amour et de galants propos dans une église en deuil. Ils se revoient avec surprise, comme des revenants, se savent bon gré de vivre, et se plaisent. L'entremetteuse, c'est la mort.

Selon le continuateur de Guillaume de Nangis : « Ceux qui restaient, hommes et femmes, se marièrent en foule. Les survivantes concevaient outre mesure. Il n'y en avait pas de stériles. On ne voyait d'ici et de là que femmes grosses. Elles enfantaient qui deux, qui trois enfants à la fois. » Ce fut, comme après tout grand fléau, comme après la peste de Marseille, comme après la Terreur, une joie sauvage de vivre[1], une orgie d'héritiers. Le roi, veuf et libre, allait marier son fils à sa cousine Blanche; mais quand il vit la jeune fille, il la trouva trop belle pour son fils et la garda pour lui. Il avait cinquante-huit ans, elle dix-huit. Le fils épousa une veuve qui en avait vingt-quatre, l'héritière de Boulogne et d'Auvergne, qui de plus lui donnait, avec la tutelle de son fils enfant, l'administration des deux Bourgognes. Le royaume souffrait, mais il s'arrondissait. Le roi venait d'acheter Montpellier et le Dauphiné. Le petit-fils du roi épousa la fille du duc de Bourbon, le comte de Flandre celle du duc de Brabant. Ce n'était que noces et que fêtes.

Ces fêtes tiraient un bizarre éclat des modes nouvelles qui s'étaient introduites depuis quelques an-

[1] Matteo Villani.

nées en France et en Angleterre. Les gens de la cour, peut-être pour se distinguer davantage des *chevaliers ès lois*, des hommes de robe longue, avaient adopté des vêtements serrés, souvent mi-parti de deux couleurs; leurs cheveux serrés en queue, leur barbe touffue, leurs monstrueux souliers à la poulaine, qui remontaient en se recourbant, leur donnaient un air bizarre, quelque chose du diable ou du scorpion. Les femmes chargeaient leur tête d'une mitre énorme, d'où flottaient des rubans, comme les flammes d'un mât. Elles ne voulaient plus de palefrois; il leur fallait de fougueux destriers. Elles portaient deux dagues à la ceinture. — L'Église prêchait en vain contre ces modes orgueilleuses et impudentes. Le sévère chroniqueur en parle rudement : « Ils s'étaient mis, dit-il, à porter barbe longue, et robes courtes, si courtes, qu'ils montraient leurs fesses... Ce qui causa parmi le populaire une dérision non petite; ils devinrent, comme l'événement le prouva souvent, d'autant mieux en état de fuir devant l'ennemi[1]. » Ces changements en annonçaient d'autres. Le monde allait changer d'acteur comme d'habits. Ces folies parmi les malheurs, ces noces précipitées le lendemain de la peste, devaient avoir aussi leurs morts. Le vieux Philippe de Valois ne tarda pas à languir près de sa jeune reine, et laissa la couronne à son fils (1350).

Chaucer, 198. Gaguin, apud Spond. 488. Lingard, ann. 1350, t. IV, p. 106-7 de la trad. « Ad fugiendum coram inimicis magis apti. » C. G. de Nangis, p. 105.

CHAPITRE II

Jean. Bataille de Poitiers. 1350-1356.

La peste de 1348 enleva, entre autres personnages célèbres, l'historien Jean Villani et la belle Laure de Sades, celle qui, vivante ou morte, fut l'objet des chants de Pétrarque.

Laure, fille de messire Audibert, syndic du bourg de Noves, près d'Avignon, avait épousé Hugues de Sades, d'une vieille famille municipale de cette ville. Elle vécut honorablement à Avignon avec son mari, dont elle eut douze enfants. Cette union pure et fidèle, cette belle image de la famille, au milieu d'une ville si décriée pour ses mœurs, est sans doute ce qui toucha Pétrarque. Ce fut le 6 avril 1327 que Laure apparut pour la première fois au jeune exilé florentin, le vendredi de la semaine sainte, dans une église, entourée, comme il est probable, de son époux et de ses enfants. Dès lors cette noble image de jeune femme lui resta devant l'esprit.

Qu'on ne nous reproche pas comme une digression le peu que nous disons d'une Française qui inspira une si durable passion au plus grand poëte

du siècle. L'histoire des mœurs est surtout celle de la femme. Nous avons parlé d'Héloïse et de Béatrix. Laure n'est pas, comme Héloïse, la femme qui aime et se donne. Ce n'est point la Béatrix de Dante, dans laquelle l'idéal domine et qui finit par se confondre avec l'éternelle beauté. Elle ne meurt pas jeune; elle n'a pas la glorieuse transfiguration de la mort. Elle accomplit toute sa destinée sur la terre. Elle est épouse, elle est mère, elle vieillit, toujours adorée [1]. Une passion si fidèle et si dé-

[1] « Non tam corpus amasse quam animam... Quo illa magis in ætate progressa est... eo firmior in opinione permansi; et si enim visibiliter in vero flos tractu temporis languesceret, animi decus augebatur... » Pétrar., p. 356. Il semble qu'il ait reconnu plus tard la vanité de ses amours : « Quotiens tu ipse... in hac civitate (quæ malorum tuorum omnium non dicam causa, sed officina est, postquam tibi convaluisse videbaris... per vicos notos incedens ac sola locorum facie admonitus veterum vanitatum, ad nullius occursum stupuisti, suspirasti, substitisti, denique vix lacrymas tenuisti, et mox semisaucius fugiens dixisti tecum : Agnosco in his locis adhuc latere nescio quas antiqui hostis insidias; reliquæ mortis hic habitant... » De Cont. mundi, p. 360, ed. Basileæ, 1581. — Voyez ausssi, entre autres ouvrages relatifs à Pétrarque, les Mémoires de l'abbé de Sades, l'ouvrage récent, intitulé Viaggi di Petrarcha, l'article de la Biographie universelle, par M. Foisset, etc.

« Laure, illustre par ses propres vertus, et longtemps célébrée par mes vers, parut, pour la première fois à mes yeux, au premier temps de mon adolescence, l'an 1327, le 6 du mois d'avril, à la première heure du jour (six heures du matin), dans l'église de Sainte-Claire d'Avignon, et dans la même ville, au même mois d'avril, le même jour 6, et à la même heure, l'an 1348, cette lumière fut enlevée au monde, lorsque j'étais à Vérone, hélas! ignorant mon triste sort. La malheureuse nouvelle m'en fut apportée par une lettre de mon ami Louis : elle me trouva à Parme, la même année, le 19 mai, au matin. Ce corps si chaste et si beau fut déposé dans l'église des Frères-Mineurs, le soir du jour même de sa mort. Son âme, je n'en doute pas, est retournée au ciel, d'où elle était venue. Pour conserver la mémoire douloureuse de cette perte, j'éprouve un certain plaisir mêlé d'amertume à écrire

téressée à cette époque de sensualité grossière
ritait bien de rester parmi les plus touchants
ıvenirs du XIVe siècle. On aime à voir dans ces
ıps de mort une âme vivante, un amour vrai et
:, qui suffit à une inspiration de trente années.
rajeunit, à regarder cette belle et immortelle
nesse d'âme.

Il la vit pour la dernière fois en septembre 1347.
tait au milieu d'un cercle de femmes. Elle était
ieuse et pensive, sans perles, sans guirlandes.
ut était déjà plein de la terreur de la contagion.
poëte, ému, se retira, pour ne pas pleurer...
nouvelle de sa mort lui parvint, l'année suivante,
'érone. Il y écrivit la note touchante qu'on lit
:ore sur son Virgile. Il y remarque qu'elle est
ırte au même mois, au même jour et à la même
ıre, où il l'avait vue trente ans auparavant pour
première fois.

Le poëte avait vu périr en quelques années
ıtes ses espérances, tous les rêves de sa vie [1].

; et je l'écris préférablement sur ce livre, qui revient souvent
ıes yeux, afin qu'il n'y ait plus rien qui me plaise dans cette
et que, mon lien le plus fort étant rompu, je sois averti, par
rue fréquente de ces paroles, et par la juste appréciation d'une
fugitive, qu'il est temps de sortir de Babylone; ce qui, avec le
ours de la grâce divine, me deviendra facile par la contempla-
ı mâle et courageuse des soins superflus, des vaines espérances
les événements inattendus qui m'ont agité pendant le temps
j'ai passé sur la terre. » Trad. de M. Foisset, Biogr. univ.,
II, p. 457.

« Que faisons-nous maintenant, mon frère? Nous avons tout
uvé, et nulle part n'est le repos. Quand viendra-t-il? où le
cher? Le temps nous fuit, pour ainsi dire entre les doigts, nos
es espérances dorment dans la tombe de nos amis. L'an 1348
a isolés, appauvris, non point de ces richesses que les mers
Indes ou de Carpathie peuvent renouveler... Il n'est qu'une

Jeune, il avait espéré que la chrétienté se réconcilierait et trouverait la paix intérieure dans une belle guerre contre les infidèles. Il avait écrit le célèbre canzone : « O aspettata in ciel beata e bella... » Mais quel pape prêchait la croisade? Jean XXII, le fils d'un cordonnier de Cahors, avocat avant d'être pape, *cahorsin* et usurier lui-même, qui entassait les millions, et brûlait ceux qui parlaient d'amour pur et de pauvreté.

L'Italie, sur laquelle Pétrarque plaça ensuite son espoir, n'y répondit pas davantage. Les princes flattaient Pétrarque, se disaient ses amis, mais aucun ne l'écoutait. Quels amis pour le crédule poëte que ces féroces et rusés Visconti de Milan!... Naples valait mieux, ce semble. Le savant roi Robert avait voulu donner lui-même à Pétrarque la couronne du Capitole. Mais lorsqu'il se rendit à Naples, Robert n'était plus. La reine Jeanne lui avait succédé[1]. Le poëte, à peine arrivé, vit avec horreur

seule consolation; nous suivrons ceux qui nous ont devancés... Le désespoir me rend plus calme. Que pourrait craindre celui qui tant de fois a lutté contre la mort :

Una salus victis nullam sperare salutem.

Tu me verras de jour en jour agir avec plus d'âme, parler avec plus d'âme; et si quelque digne sujet s'offre à ma plume, ma plume sera plus forte. » Petrarch., Epist. fam. Præf., p. 570.

[1] « Ita me Reginæ junioris novique Regis adolescentia, ita me Reginæ alterius ætas et propositum; ita me tandem territant aulicorum ingenia equos duos multorum custodiæ luporum creditos video, regnumque sine rege... » p. 639. « Neapolim veni, Reginas adii et reginarum concilio interfui. Proh pudor! quale monstrum. Auferat ab Italico cœlo Deus genus hoc pestis... » Ibid., p. 640-1 — « Nocturnum iter hic non secus atque inter densissimas silvas anceps ac periculis plenum, obsidentibus vias nobilibus adolescentulis armatis... Quid miri est... cum luce media, inspectantibus regibus ac populo, infamis ille gladiatorius ludus in urbe Italæ celebretur, plusquam barbarica feritate... » Ibid., p. 645-6.

les combats de gladiateurs renouvelés dans cette cour par une noblesse sanguinaire. Il prévit la catastrophe du jeune époux de Jeanne, étranglé peu après par les amants de sa femme... Il écrit lui-même de Naples : « Heu ! fuge crudeles terras, fuge littus avarum ! »

Cependant on parlait de la restauration de la liberté romaine par le tribun Rienzi. Pétrarque ne douta point de la réunion prochaine de l'Italie, du monde, sous le *bon état*. Il chanta d'avance les vertus du libérateur et la gloire de la nouvelle Rome. Cependant Rienzi menaçait de mort les amis de Pétrarque, les Colonna. Celui-ci refusa longtemps d'y croire ; il écrivit au tribun une lettre triste et inquiète, où il le prie de démentir ces mauvais bruits[1].

La chute du tribun lui ôtant l'espoir que l'Italie pût se relever elle-même, il transporta son facile enthousiasme à l'empereur Charles IV, qui alors entrait en Italie. Pétrarque se trouva sur son passage ; il lui présenta les médailles d'or de Trajan et d'Auguste ; il le somma de se souvenir de ces grands empereurs. Ce Trajan, cet Auguste, avait passé les Alpes avec deux ou trois cents cavaliers. Il venait vendre les droits de l'Empire en Italie, avant de les sacrifier en Allemagne dans sa bulle

[1] « Cave, obsecro, speciosissimam famæ tuæ frontem, propriis manibus deformare. Nulli fas hominum est nisi tibi uni rerum tuarum fundamenta convellere, tu potes evertere qui fundasti... Mundus ergo te videbit de bonorum duce satellitem reproborum... Examina tecum, nec te fallas, qui sis, qui fueris, unde, quo veneris... quam personam indueris, quod nomen assumpseris, quam spem tui feceris, quid professus fueris, videbis te non Dominum Reipublicæ, sed ministrum. » Ibid., p. 677-8.

d'or. Le pacifique et économe empereur, avec son cortége mal monté, était comparé par les Italiens à un marchand ambulant qui va à la foire [1].

Le triste Pétrarque, trompé tant de fois [2], se réfugia chaque jour davantage dans la lointaine antiquité. Il se mit, déjà vieux, à apprendre la langue d'Homère, à épeler l'Iliade. Il faut voir quels furent ses transports quand, pour la première fois, il toucha le précieux manuscrit qu'il ne pouvait lire.

Il erra ainsi dans ses dernières années, survivant, comme Dante, à tout ce qu'il aimait. Ce n'était pas Dante, mais plutôt son ombre, plus pâle et plus douce, toujours conduite par Virgile, et se faisant de la poésie antique un Élysée. Vers la fin, inquiet pour les précieux manuscrits qu'il traînait partout avec lui, il les légua à la république de Venise, et déposa son Homère et son Virgile dans la bibliothèque même de Saint-Marc, derrière les fameux chevaux de Corinthe, où on les a retrouvés trois cents ans après, à moitié perdus de poussière. Venise, cet inviolable asile au milieu des mers, était alors le seul lieu sûr auquel la main pieuse du poëte pût confier en mourant les dieux errants de l'antiquité.

Pour lui, ce devoir accompli, il alla quelque temps réchauffer sa vieillesse au soleil d'Arqua. Il

[1] Il tira d'eux quelque argent, et s'en retourna plus vite qu'il n'était venu. Les villes fermaient toutes leurs portes; on lui permit avec peine de reposer une nuit à Crémone.

[2] Ce qu'il y avait de plus humiliant, c'est que le malicieux empereur avait donné la couronne poétique à un autre que Pétrarque.

ıourut dans sa bibliothèque et la tête sur un
·e [1].

Les vains regrets, cette fidélité obstinée au
ssé, qui pendant toute la vie du poëte lui fit
ursuivre des ombres, qui lui fit placer un cré-
le espoir dans le tribun, dans l'empereur, ce
est pas l'erreur de Pétrarque, c'est celle de tout
n siècle. La France même, qui semble avoir si
ıdement rompu avec le moyen âge par l'immola-
ɔn des templiers et de Boniface, y revient malgré
le après cet effort, et s'y engourdit. La défaite des
mées féodales, la grande leçon de Crécy, qui de-
ait lui faire comprendre qu'un autre monde a
mmencé, ne sert qu'à lui faire regretter la che-
erie. Les archers anglais ne l'instruisent pas.
e n'entend point le génie moderne qui l'a fou-
ɔyée à Crécy par l'artillerie d'Édouard.

Le fils de Philippe de Valois, le roi Jean, est le
des gentilshommes. Plus chevaleureux encore et
ıs malencontreux que son père, il prend pour
ɔdèle l'aveugle Jean de Bohême qui combattit lié
ırécy. Non moins aveugle que son modèle, le roi
ın, à la bataille de Poitiers, mit pied à terre pour
ɜndre des gens à cheval. Mais il n'eût pas le bon-
ır d'être tué, comme Jean de Bohême.

Dès son avénement, Jean, pour complaire aux no-
ɜs, ordonna de surseoir au payement des dettes [2].
ɔréa pour eux un ordre nouveau, l'ordre de
toile, qui assurait une retraite à ses membres.

Quelques jours auparavant, Boccace lui avait envoyé le Décaron. Le vieillard en retint par cœur *la patiente Griselidis*, cette le histoire qui, à elle seule, purifie le reste du livre.

[2] Ord., 30 mars 1351, et septembre.

C'était comme les Invalides de la chevalerie. Déjà une somptueuse maison commençait à s'élever pour cette destination dans la plaine de Saint-Denis. Elle ne s'acheva pas[1]. Les membres de cet ordre faisaient vœu de ne pas reculer de quatre arpents, s'ils n'étaient tués ou pris. Ils furent pris en effet.

Ce prince, si chevaleresque, commence brutalement par tuer, sur un soupçon, le connétable d'Eu, principal conseiller de son père. Il jette tout à un favori, homme du Midi, adroit et avide, Charles d'Espagne, pour qui il avait « un amour désordonné[2]. » Le favori se fait connétable, et se fait encore donner un comté qui appartenait au jeune roi de Navarre, Charles, que Jean avait déjà dépouillé de la Champagne[3]. Charles, descendu d'une fille de Louis Hutin, se croyait, comme Édouard III, dépouillé de la couronne de France. Il assassina le favori, et voulait tuer Jean. Celui-ci l'emprisonna, lui fit demander pardon à genoux. Cet homme flétri sera le

[1] « En ce temps ordonna le roi Jean une belle compagnie sur la manière de la Table ronde, de laquelle devoient être trois cent chevaliers des plus suffisants et eut en convent le roi Jean au compagnons de faire une belle maison et grande à son coût d lez Saint-Denis, là où tous les compagnons devoient repairer toutes les fêtes solemnelles de l'an... et leur convenoit jurer q jamais ils ne fuiroient en bataille plus loin de quatre arpents, ain çois mouroient ou se rendroient pris... Si fut la maison presq faite et encore est elle assez près de Saint-Denis; et si elle aven que aucuns des compagnons de l'Étoile en vieillesse eussent me tier de être aidés et que ils fussent affoiblis de corps et amoind de chevance, on lui devoit faire ses frais en la maison bien et h norablement pour lui et pour deux varlets, si en la maison voul demeurer. » Froiss., III, 53-58.

[2] C'était, dit Villani, le bruit public.

[3] Charles avait aussi à se plaindre de l'insolence du connétable qui l'avait appelé *billonneur monnoie* (faux-monnoyeur).

démon de la France. Il est surnommé *le mauvais*. Jean tue le connétable, tue d'Harcourt et d'autres encore; au demeurant, c'est Jean *le bon*.

Le *bon* veut dire ici le confiant, l'étourdi, le prodigue. Nul prince en effet n'avait encore si noblement jeté l'argent du peuple. Il allait, comme l'homme de Rabelais, mangeant son raisin en verjus, son blé en herbe. Il faisait argent de tout, gâtant le présent, engageant l'avenir. On eût dit qu'il prévoyait ne devoir pas rester longtemps en France.

Sa grande ressource était l'altération des monnaies[1]. Philippe le Bel et ses fils, Philippe de Valois, avaient usé largement de cette forme de banqueroute. Jean les fit oublier, comme il surpassa aussi toute banqueroute royale ou nationale qui pût jamais venir. On croit rêver quand on lit les brusques et contradictoires ordonnances que fit ce prince en si peu d'années. C'est la loi en démence. A son avénement, le marc d'argent valait cinq livres cinq sous, à la fin de l'année onze livres. En février 1352, il était tombé à quatre livres cinq sous; un an après il était reporté à douze livres. En 1354, il fut fixé à quatre livres quatre sous; il valait dix-huit livres en 1355. On le remit à cinq livres cinq sous, mais on affaiblit tellement la monnaie, qu'il monta en 1359 au taux de *cent deux livres*[2].

[1] « Sur plusieurs de ces monnaies, le roi d'Angleterre était représenté sous forme de lion ou de dragon, foulé par le roi de France. » Leblanc.

[2] De 1351 à 1360, la livre tournois changea soixante et onze fois de valeur. M. Natalis de Wailly met ce régime en balance avec celui des assignats. (Mémoire sur les variations de la livre tournois.) *Note de* 1860. Leblanc, Traité des monnaies, ibid., p. 261. Jean

Ces banqueroutes royales sont au fond celles des nobles sur les bourgeois. Les seigneurs, les nobles chevaliers assiégent le bon roi et lui prennent tout ce qu'il prend aux autres. La seule reine Blanche avait obtenu pour elle la confiscation des Lombards; elle poursuivait à son profit leurs débiteurs par tout le royaume [1].

La noblesse, commençant à vivre loin de ses châteaux, séjournant à grands frais près du roi, devenait chaque jour plus avide. Elle ne voulait plus servir gratis. Il fallait la payer pour combattre, pour défendre ses terres des ravages de l'Anglais. Ces fiers barons descendaient de bonne grâce à l'état des mercenaires [2], paraissaient à leur rang dans

avait d'abord cherché à tenir secrètes ces honteuses falsifications; il mandait aux officiers des monnaies : « Sur le serment que vous avez au Roy, tenez cette chose secrette le mieux que vous pourrez... que par vous ne aucuns d'eux les changeurs ne autres ne puissent savoir ne sentir aucune chose; car si par vous est sçu en serez punis par telle manière, que tous autres y auront exemple. » (24 mars 1350)... « Si aucun demande à combien les blancs sont de loy, feignez qu'ils sont à six deniers. » Il leur enjoignait de les frapper bien exactement aux anciens coins : « Afin que les marchands ne puissent apercevoir l'abaissement à peine d'estre déclarés traîtres. » Philippe de Valois avait usé aussi autrefois de ces précautions, mais à la longue il avait été plus hardi et avait proclamé comme un droit ce qu'il cachait d'abord comme une fraude. Jean ne pouvait être moins hardi que son père. « Ja soit, » dit-il, « ce que à nous seul, et pour le tout de nostre droit royal, par tout nostre royaume appartiègne de faire teles monnoyes comme il nous plait, et de leur donner cours. » Ord. III, p. 556. Et comme si ce n'était pas le peuple qui en souffrait, il donnait cette ressource pour un revenu privé qu'il faisait servir aux dépenses publiques « desquelles sans le trop grand grief du peuple dudit Royaume nous ne pourrions bonnement finer, si n'estoit pas le demaine et revenue du prouffit et émolument des monnoyes. Préf., Ord. III.

[1] Les États de 1355 exigèrent qu'on suspendît ces poursuites.

[2] En 1338, les nobles du Languedoc se plaignirent de ce que les

les grandes *montres* et revues royales, et tendaient la main au payeur. Sous Philippe de Valois, le chevalier s'était contenté de dix sous par jour. Sous Jean, il en exigea vingt, et le seigneur banneret en eut quarante. Cette dépense énorme obligea le roi Jean d'assembler les états plus souvent qu'aucun de ses prédécesseurs. Les nobles contribuèrent ainsi, indirectement et à leur insu, à donner une importance toute nouvelle aux états, surtout au tiers état, à l'état qui payait.

Déjà, en 1343, la guerre avait forcé Philippe de Valois de demander aux états un droit de quatre deniers par livre sur les marchandises, lequel devait être perçu à chaque vente. Ce n'était pas seulement un impôt, c'était une intolérable vexation, une guerre contre le commerce. Le percepteur campait sur le marché, espionnait marchands et acheteurs, mettait la main à toutes les poches, demandait (comme il arriva sous Charles VI) sa part sur un sou d'herbe. Ce droit, qui n'est autre que l'alcavala espagnol, alors récemment établi à l'occasion des guerres des Maures, a tué l'industrie de l'Espagne. Philippe de Valois promit en récompense de frapper de bonne monnaie, *comme du temps de saint Louis.*

Nouveaux besoins, nouvelles promesses. Dans la crise de 1346, le roi promit aux états du Nord de restreindre le droit de prise « aux nécessités de son

gages qu'on leur avait payés pendant la guerre de Gascogne n'étaient pas proportionnés à ceux qu'ils avaient reçus dans les autres guerres qui avaient été faites en ce pays. On était au moment de la reprise de la guerre contre les Anglais. Le roi fit droit à la requête.

hôtel, de sa chère compagne la reine et de ses enfants. » Il supprima des places de sergents, abolit des juridictions opposées entre elles, retira les lettres de répit par lesquelles il permettait aux seigneurs d'ajourner le payement de leurs dettes. Les états du Midi accordèrent dix sous par feu, sur la promesse qu'on leur fit de supprimer la gabelle et le droit sur les ventes.

En 1351, Jean, demandant aux états son droit de joyeux avénement, se montra facile à leurs réclamations, quelque diverses et contradictoires qu'elles fussent [1]. Il promit aux nobles picards de tolérer les guerres privées, aux bourgeois normands de les interdire. Les uns et les autres lui accordèrent six deniers par livre sur les ventes. Il assura aux fabricants de Troyes la fabrique exclusive des toiles étroites ou *couvre-chefs*, aux maîtres des métiers de Paris un règlement qui fixait les salaires des ouvriers, élevés outre mesure par suite de la dépopulation et de la peste. Les bourgeois de Paris, consultés par eux-mêmes et non par députés, à leur assemblée du *parloir aux bourgeois*, accordèrent la taxe des ventes. Le roi les appelle au *parloir;* ils s'y rendront bientôt sans lui.

En 1346, le roi avait promis des réformes; les états avaient cru, voté docilement. Tout avait été fini en un jour. En 1351, les nobles picards refu-

[1] Ord. II, p. 395, 15e et 447-8. — Ord. II, p. 408. 27e. — Ord. II, p. 344. — Ord. II, p. 350, — Ibid., p. 422, 432, 434. « Lettres par lesquelles le Roi deffend que ses gens n'emportent les matelats et les coussins des maisons de Paris où il ira loger. » Autre ord., 437. — Ord. III, p. 26-29. — Ord. III, p. 22 et seq. Froiss., III, c. 340, p. 450.

de laisser payer leurs vassaux, s'ils ne sont mêmes exempts, et si les vassaux du roi et des ces ne payent.

n 1355, les Anglais ravageant le Midi, il fallut ı encore demander de l'argent. Les états du d ou de la langue d'oil, convoqués le 30 no- ıbre, se montrèrent peu dociles. Il fallut leur mettre l'abolition du vol direct qu'on appelait *it de prise*, et du vol indirect qui se faisait sur monnaies. Le roi déclara que le nouvel impôt endrait à tous, clercs et nobles; qu'il le payerait même, ainsi que la reine et les princes.

les bonnes paroles ne rassurèrent pas les états. ne se fièrent pas à la parole royale, aux rece- rs royaux. Ils voulurent recevoir eux-mêmes des receveurs de leur choix, se faire rendre ıpte, s'assembler de nouveau au 1er mars, puis an après, à la Saint-André.

'oter et recevoir l'impôt, c'est régner. Personne rs ne sentit toute la portée de cette demande die des états, pas même probablement Marcel, ameux prévôt des marchands, que nous voyons . tête des députés des villes[1].

.'assemblée achetait cette royauté par la conces- ı énorme de six millions de livres parisis pour ler trente mille gens d'armes. Cet argent devait

« Protestèrent les bonnes villes par la bouche de Etienne Mar- lors prévost des marchands à Paris, que ils estoient tous prests ivre, de mourir avec le roi. » Froiss. — Lire sur Étienne Mar- et la révolution de 1356-58 l'excellent travail de M. Perrens. H. Martin et J. Quicherat (Plutarque Français) avaient déjà ı indiqué le caractère des événements de cette grande époque lesquels M. Perrens a concentré la plus vive lumière en les ra- tant et les discutant avec détail (1860).

être levé par deux impôts, sur le sel et sur les ventes; mauvais impôts sans doute, et sur le pauvre, mais quel autre imaginer dans un besoin pressant, lorsque tout le Midi était en proie?...

La Normandie, l'Artois, la Picardie n'envoyèrent point à ces états. Les Normands étaient encouragés par le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et autres, qui déclarèrent que la gabelle ne serait point levée sur leurs terres : « Qu'il ne se trouveroit point si hardi homme de par le roi de France qui la dût faire courir, ni sergent qui enlevât amende, qui ne la payât de son corps [1]. »

Les états reculèrent. Ils supprimèrent les deux impôts, et y substituèrent une taxe sur le revenu : 5 pour 100 sur les plus pauvres, 4 pour 100 sur les biens médiocres, 2 pour 100 sur les riches. Plus on avait, et moins l'on payait.

Le roi, cruellement blessé de la résistance du roi de Navarre et de ses amis, avait dit « qu'il n'auroit jamais parfaite joie tant qu'ils fussent en vie. » Il partit d'Orléans avec quelques cavaliers, chevaucha trente heures, et les surprit au château de Rouen, où ils étaient à table. Le Dauphin les avait invités. Il fit couper la tête à d'Harcourt et à trois autres; le roi de Navarre fut jeté en prison et menacé de la mort. On répandit le bruit qu'ils avaient engagé le Dauphin à s'enfuir chez l'empereur pour faire la guerre au roi son père.

La résistance aux impôts votés par les états livrait le royaume à l'Anglais. Le prince de Galles se promenait à son aise dans nos provinces du Midi.

[1] Froissart.

Il lui suffisait d'une petite armée, composée cette fois en bonne partie de gens d'armes, de chevaliers. La guerre n'en était pas plus chevaleresque. Ils brûlaient, gâtaient comme des brigands qui passent pour ne pas revenir. D'abord ils coururent le Languedoc, pays intact qui n'avait pas souffert encore[1]. La province fut ravagée, mise à sac, comme la Normandie en 1346. Ils ramenèrent à Bordeaux cinq mille charrettes pleines. Puis, ayant mis leur butin à couvert, ils reprirent méthodiquement leur cruel voyage, par le Rouergue, l'Auvergne et le Limousin, entrant partout sans coup férir, brûlant et pillant, chargés comme des porte-balles, soûlés des fruits, des vins de France. Puis ils descendirent dans le Berri, et coururent les bords de la Loire. Trois chevaliers pourtant, qui s'étaient jetés dans Romorantin avec quelques hommes, suffirent pour les arrêter. Ils furent tout étonnés de cette résistance. Le prince de Galles jura de forcer la place et y perdit plusieurs jours[2].

Le roi Jean, qui avait commencé la campagne

[1] « Sachez que ce pays de Carcassonnois et de Narbonnois et de Toulousain, où les Anglois furent en cette saison, étoit en devant un des gras pays du monde, bonnes gens et simples gens qui ne savoient que c'étoit de guerre, car oncques ne furent guerroyés, ni avoient été en devant ainçois que le prince de Galles y conversast. » Froissart, III, 104. — « Ni les Anglois ne faisoient compte de peines (velours) fors de vaisselle d'argent ou de bons florins. » Ibid., p. 103. XIX addit. « Si fut tellement pararse (brûlée) et detruite des Anglois que oncques n'y demeura de ville pour héberger un cheval, ni à peine savoient les héritiers, ni les manants de la ville rassener (assigner) ni dire de voir (vrai) : « Ci sits mon héritage. — Ainsi fut-elle menée. » Ibid., p. 120.

[2] Il dut déployer contre ces trois chevaliers tout un appareil de siége « canons, carreaux, bombardes et feux grégeois. » Froissart.

par prendre en Normandie les places du roi de Navarre où il aurait pu introduire l'Anglais, vint enfin au-devant avec une grande armée, aussi nombreuse qu'aucune qu'ait perdue la France. Toute la campagne était couverte de ses coureurs; les Anglais ne trouvaient plus à vivre. Du reste, les deux ennemis ne savaient trop où ils en étaient; Jean croyait avoir les Anglais devant, et courait après, tandis qu'il les avait derrière. Le prince de Galles, aussi bien informé, croyait les Français derrière lui. C'était la seconde fois, et non la dernière, que les Anglais s'engageaient à l'aveugle dans le pays ennemi. A moins d'un miracle, ils étaient perdus. C'en fut un que l'étourderie de Jean.

L'armée du prince de Galles, partie anglaise, partie gasconne, était forte de deux mille hommes d'armes, de quatre mille archers, et de deux mille *brigands* qu'on louait dans le Midi, troupes légères. Jean était à la tête de la grande cohue féodale du ban et de l'arrière-ban, qui faisait bien cinquante mille hommes. Il y avait les quatre fils de Jean, vingt-six ducs ou comtes, cent quarante seigneurs bannerets avec leurs bannières déployées; magnifique coup d'œil, mais l'armée n'en valait pas mieux.

Deux cardinaux légats, dont un du nom de Talleyrand, s'entremirent pour empêcher l'effusion du sang chrétien. Le prince de Galles offrait de rendre tout ce qu'il avait pris, places et hommes, et de jurer de ne plus servir de sept ans contre la France. Jean refusa, comme il était naturel; il eût été honteux de laisser aller ces pillards. Il exigeait qu'au moins le prince de Galles se rendît avec cent che-

valiers. Les Anglais s'étaient fortifiés sur le coteau de Maupertuis près Poitiers, colline roide, plantée de vignes, fermées de haies et de buissons d'épines. Le haut de la pente était hérissé d'archers anglais. Il n'y avait pas besoin d'attaquer. Il suffisait de les tenir là; la soif et la faim les auraient apprivoisés au bout de deux jours. Jean trouva plus chevaleresque de forcer son ennemi.

Il n'y avait qu'un étroit sentier pour monter aux Anglais. Le roi de France y employa des cavaliers. Il en fut à peu près comme à la bataille de Morgarten. Les archers firent tomber une pluie de traits, criblèrent les chevaux, les effarouchèrent, les jetèrent l'un sur l'autre. Les Anglais saisirent ce moment pour descendre[1]. Le trouble se répandit dans

[1] « Sitôt que ces gens d'armes furent là embattus, archers commencèrent à traire à exploit, et à mettre main en œuvre à deux côtés de la haye, et à verser chevaux et à enfiler tout dedans de ces longues sajètes barbues. Ces chevaux qui traits estoient et qui les fers de ces longues sajètes sentoient, se ressoignoient, et ne vouloient avant aller, et se tournoient l'un de travers, l'autre de costé, ou ils cheoient et trébuchoient dessous leurs maîtres. » Froiss., c. CCCLVI, p. 202-206. — Les archers d'Angleterre portèrent très-grand avantage à leurs gens, et trop ébahirent les François, car ils traioient si omniement et si épaissement, que les François ne savoient de quel costé entendre qu'ils ne fussent atteints du trait. » Ibid., c. CCCLVII, p. 204. — Dit messire Jean Chandos au prince : « Sire, sire, chevauchez avant, la journée est vostre. Dieu sera huy en vostre main; adressons-nous devers vostre adversaire le roi de France; car cette part gît tout le sort de la besogne. Bien sçais que par vaillance, il ne fuira point; si vous demeurera, s'il plaît à Dieu et à saint Georges... » Ces paroles évertuèrent si le prince, qu'il dit tout en haut : « Jean, allons, allons, vous ne me verrez mais huy retourner, mais toujours chevaucher avant. » Adoncques, dit à sa bannière : « Chevauchez avant, bannière, au nom de Dieu et de saint Georges. » Ibid., c. CCCLVIII, p. 205. Je suis ici le continuateur de Guillaume de Nangis de préférence à Froissart. Voyez l'importante lettre du comte d'Armagnac,

cette grande armée. Trois fils du roi se retirèrent du champ de bataille, par l'ordre de leur père, emmenant pour escorte un corps de huit cents lances.

Cependant le roi tenait ferme. Il avait employé des cavaliers pour forcer la montagne; avec le même bon sens, il donna ordre aux siens de mettre pied à terre, pour combattre les Anglais qui venaient à cheval. La résistance de Jean fut aussi funeste au royaume que la retraite de ses fils. Ses confrères de l'ordre de l'Étoile furent, comme lui, fidèles à leur vœu; ils ne reculèrent pas. « Et se combattoient par troupeaux et par compagnie, ainsi que ils se trouvoient et recueilloient. » Mais la multitude fuyait vers Poitiers qui ferma ses portes : « Aussi y eut-il sur la chaussée et devant la porte si grand'horribleté de gens occire, navrer et abattre, que merveille seroit à penser; se rendoient les François de si loin qu'ils pouvoient voir un Anglois. »

Cependant le champ de bataille était encore disputé : « Le roi Jean y faisoit de sa main merveilles d'armes, et tenoit la hache, dont trop bien se défendoit et combattoit. » A ses côtés, son plus jeune fils, qui mérita le surnom de Hardi, guidait son courage aveugle, lui criant à chaque nouvel assaut:

publiée par M. Lacabane, dans son excellent article *Charles V*, Dictionnaire de la conversation. Froissart n'y voit que le côté chevaleresque : « Et ne montra pas semblant de fuir ni de reculer quand il dit à ses hommes : « A pied ! à pied ! » « Et fit descendre tous ceux qui à cheval estoient, et il mesme ce mit à pied devant tous les siens, une hache de guerre en ses mains, et fit passer avant ses bannières au nom de Dieu et de saint Denys. » Ibid., c. CCCLX, p. 211.

re, gardez-vous à droite, gardez-vous à gau-
e. Mais le nombre des assaillants redoublait,
ıs accouraient à cette riche proie : « Tant y sur-
ırent Anglois et Gascons de toutes parts, que par
ce ils ouvrirent et rompirent la presse de la ba-
lle du roi de France et furent les François si en-
tillés entre leurs ennemis qu'il y avoit bien cinq
mmes d'armes sur un gentilhomme. » C'était au-
ır du roi qu'on se pressait, « pour la convoitise
le prendre; et lui crioient ceux qui le connais-
ient et qui le plus près de lui étoient : « Rendez-
us, rendez-vous, autrement vous êtes mort. Là
oit un chevalier de la nation de Saint-Omer qu'on
peloit Denys de Morbecque. Si se avance en la
esse, et à la force des bras et du corps, car il
ɔit grand et fort, et dit au roi, en bon françois où
roi s'arrêta plus que aux autres : « Sire, sire,
ıdez-vous. » Le roi qui se vit en un dur parti...
aussi que la défense ne lui valoit rien, demanda
regardant le chevalier : « A qui me rendrai-je?
ıui? Où est mon cousin le prince de Galles? Si je
véois, je parlerois. » — « Sire, répondit messire
nys, il n'est pas ci, mais rendez-vous à moi, je
ıs mènerai devant lui. » — « Qui êtes-vous? »
le roi. — « Sire, je suis Denis de Morbecque,
chevalier d'Artois, mais je sers le roi d'Angle-
re, pour ce que je ne puis au royaume de France
neurer, et que je y ai forfait tout le mien. » —
ɔncques, répondit le roi de France : « Et je
rends à vous. » Et lui bailla son destre gand. Le
valier le prit qui en eut grand'joie. Là eut grand'-
sse et grand tireis entour le roi : car chacuns
forçoit de dire : « Je l'ai pris, je l'ai pris. » Et

ne pouvoit le roi aller avant, ni messire Philippe son maisné (jeune) fils[1]. »

Le prince de Galles fit honneur à cette fortune inouïe qui lui avait mis entre les mains un tel gage. Il se garda bien de ne pas traiter son captif en roi; ce fut pour lui le vrai roi de France, et non *Jean de Valois*, comme les Anglais l'appelaient jusqu'alors. Il lui importait trop qu'il fût roi en effet, pour que le royaume parût pris lui-même en son roi, et se ruinât pour le racheter. Il servit Jean à table après la bataille. Quand il fit son entrée à Londres, il le mit sur un grand cheval blanc (signe de suzeraineté), tandis qu'il le suivait lui-même sur une petite haquenée noire.

Les Anglais ne furent pas moins courtois pour les autres prisonniers. Ils en avaient deux fois plus qu'ils n'étaient d'hommes pour les garder. Ils les renvoyèrent pour la plupart sur parole, leur faisant promettre de venir payer aux fêtes de Noël les rançons énormes auxquelles il les taxaient. Ceux-ci étaient trop bons chevaliers pour y manquer. Dans cette guerre entre gentilshommes, le pis qui pût arriver au vaincu était d'aller prendre sa part des fêtes du vainqueur, d'aller chasser, jouter en Angleterre, de jouir bonnement de l'insolente courtoisie des Anglais[2], noble guerre, sans doute, qui n'écrasait que le vilain.

[1] Froissart. — [2] « Si étoit le roi de France monté sur un grand blanc coursier, très-bien arréé et appareillé de tout point, et le prince de Galles sur une petite haquenée noire de lès lui. Ainsi fut-il convoyé tout le long de la cité de Londres... » Froiss., c. CCCLXXV, p. 267-8. — « Un peu après fut le roi de France, translaté de l'hôtel de Savoie et remis au chastel de Windsor, et tous ces hostels et gens. Si alloit voler, chasser, déduire et prendre

L'effroi fut grand à Paris, quand les fuyards de Poitiers, le Dauphin en tête, vinrent dire qu'il n'y avait plus ni roi, ni barons en France, que tout était tué ou pris. Les Anglais, un instant éloignés pour mettre en sûreté leur capture, allaient sans doute revenir. On devait s'attendre cette fois à ce qu'ils prissent non pas Calais, mais Paris et le royaume même.

tous ses esbattements environ Windsor, ainsi qu'il lui plaisoit. » Ibid., p. 269.

CHAPITRE III

Suite. — États généraux. — Paris. — Jacquerie. — Peste
1356-1361.

Il n'y avait pas à espérer grand'chose du Dauphin ni de ses frères. Le prince était faible, pâle, chétif; il n'avait que dix-neuf ans. On ne le connaissait que pour avoir invité les amis du roi de Navarre au funeste dîner de Rouen, et donné à la bataille le signal du sauve-qui-peut.

Mais la ville n'avait pas besoin du Dauphin. Elle se mit d'elle-même en défense. Le prévôt des marchands, Étienne Marcel, mit ordre à tout. D'abord, pour prévenir les surprises de nuit, on forgea et l'on tendit des chaînes. Puis on exhaussa les murs de parapets; on y mit des balistes et autres machines, avec ce qu'on avait de canons. Mais les vieux murs de Philippe-Auguste ne contenaient plus Paris; il avait débordé de toutes parts. On éleva d'autres murailles qui couvraient l'université, et qui, de l'autre côté, allaient de l'Ave-Maria à la porte Saint-Denis, et de là au Louvre. L'île même fut fortifiée. On y fixa sur les remparts sept cent cinquante guérites. Tout cet immense travail fut terminé en quatre ans[1].

[1] « Sur la rive gauche, les progrès de la population n'ayant guère

Je ne puis faire comprendre la révolution qui va suivre, et le rôle que Paris y joua, sans dire ce que c'est que Paris.

Paris a pour armes un vaisseau. Primitivement, il est lui-même un vaisseau, une île qui nage entre la Seine et la Marne, déjà réunies, mais non confondues[1].

Au sud la ville savante, au nord la ville commerçante[2]. Au centre de la cité, la cathédrale, le palais, l'autorité.

Cette belle harmonie d'une cité flottant entre deux villes diverses, qui l'enserrent gracieusement, suffirait pour faire de Paris la ville unique, la plus

été sensibles, il n'y eut qu'à réparer les murailles et à les reculer de deux ou trois cents pas. Mais sur la rive droite, où les Parisiens se portaient de préférence, Marcel dut ordonner qu'on construisît une muraille flanquée de tours. Cette muraille, partant de la porte Barbette, sur le quai des Ormes, passait par l'Arsenal, les rues Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, des Fossés-Montmartre, la place des Victoires, l'hôtel de Toulouse (la banque actuelle), le jardin du Palais-Royal, la rue Richelieu, et arrivait à la porte Saint-Honoré par la rue de ce nom, et jusqu'au bord de la Seine. Sur les deux rives du fleuve, des bastilles furent construites pour protéger les portes, et l'on fortifia d'un fossé l'île Saint-Louis, qu'on appelait en ce temps-là l'île Notre-Dame, afin qu'elle pût, dans le besoin, devenir un lieu de refuge pour les habitants de Paris.

» Ces travaux, poussés avec une activité extrême, se continuèrent durant quatre années, et coûtèrent cent quatre-vingt-deux mille cinq cent vingt livres parisis, qui font huit cent mille livres de notre monnaie, somme énorme pour ce temps-là. Tout l'honneur en revint à Étienne Marcel; à une époque où Paris était si souvent menacé, personne, avant lui, n'avait pensé qu'il fût nécessaire de le mettre en état de défense. » Perrens, Étienne Marcel, page 80 (1860).

[1] A l'île Louviers, on distingue souvent les deux rivières à la couleur de leurs eaux.

[2] De ce côté, dès le temps de Charles le Chauve, nous trouvons la foire du Landit, entre Saint-Denis et La Chapelle.

belle qui fut jamais. Rome, Londres, n'ont rien de tel; elles sont jetées sur un seul côté de leur fleuve [1]. La forme de Paris est non-seulement belle, mais vraiment organique. L'individualité primitive est dans la Cité, à quoi sont venues se rattacher les deux universalités de la science et du commerce, le tout constituant la vraie capitale de la sociabilité humaine.

L'autorité, la Cité, c'était l'île. Mais sur les deux rives, deux asiles s'ouvraient à l'indépendance. L'université avait sa juridiction pour les écoliers, le Temple la sienne pour les artisans [2].

Lorsque Guillaume de Champeaux, battu par Abailard aux écoles de Notre-Dame, alla se réfugier à l'abbaye de Saint-Victor, l'invincible argumentateur l'y poursuivit et campa à Sainte-Geneviève. Cette guerre, cette *secessio* sur un autre Aventin, fut la fondation des écoles de la montagne. Abailard, dont la parole suffisait pour créer une ville au désert, fut ainsi l'un des fondateurs de notre Paris méridional. La ville éristique naquit de la dispute.

Au couchant, elle ne pouvait s'étendre. Elle heurtait l'immuable muraille de Saint-Germain des Prés. La vieille abbaye, qui avait vu la ville toute petite, qui l'avait d'abord aidée à grandir, en était entourée, assiégée. Mais elle résistait. Cette ville, née de la Seine, s'étendait du moins sur l'autre rive. Elle y mit ses halles, ses boucheries, son cimetière des Innocents. Mais une fois bornée de ce côté entre

[1] Elles n'ont de l'autre côté qu'un faubourg.

[2] Cinq siècles après la chute des templiers, l'enclos du Temple, bien réduit il est vrai, protégeait encore les petits commerçants contre les règlements des corporations.

le Louvre[1] et le Temple, elle enfla, ne pouvant allonger, et prit ce ventre qui va du Châtelet à la porte Saint-Denis[2].

Les juridictions ecclésiastiques, Notre-Dame, Saint-Germain, trouvèrent de rudes adversaires dans nos rois. On sait que la reine Blanche força elle-même les prisons des chanoines pour en tirer leurs débiteurs. Le premier prévôt royal (1032), un Étienne, avait aussi voulu forcer Saint-Germain, mais pour y prendre, dans un besoin du roi, la riche croix de Childebert. Ces prévôts n'étaient guère, ce semble, dévots qu'au roi. Un autre Étienne (Étienne Boileau) obtint le consentement de saint Louis pour pendre un voleur le vendredi saint. Le prévôt de Charles V fut persécuté par le clergé, comme ami des juifs.

L'université était souvent en guerre avec Notre-Dame et Saint-Germain des Prés. Le roi la soutenait. Il donnait presque toujours raison aux écoliers contre les bourgeois, contre son prévôt même. Le prévôt faisait ordinairement amende honorable pour avoir fait justice. Le roi avait besoin de l'université : il s'appuyait volontiers sur cette grande force, sans se douter qu'elle pouvait tourner contre lui. Philippe le Bel appela au Temple les maîtres de l'université pour leur faire lire l'accusation contre les templiers. Philippe le Long, pour appuyer sa

[1] « Luparam prope Parisios. » Philippe-Auguste en acheva la construction vers 1204.

[2] Le *parloir aux bourgeois*, siége des délibérations des échevins, était situé aux environs du Châtelet. Marcel acheta aux frais de la municipalité, en 1357, sur la place de Grève, l'hôtel au Dauphin ou la *maison aux piliers*. L'hôtel de ville actuel ne fut commencé qu'en 1525.

royauté contestée, les fit assister au serment qu'il exigeait de la noblesse, et obtint *leur approbation*. La fille des rois semble ici se porter pour juge des rois. Philippe de Valois la fait juge du pape. Le pape, qui si longtemps a soutenu l'université contre l'évêque de Paris, est menacé par elle de condamnation[1]. Tout à l'heure, l'orgueil de l'université sera porté au comble par le schisme; nous la verrons choisir entre les papes, gouverner Paris, régenter le roi.

L'université seule était un peuple. Lorsque le recteur, à la tête des facultés, des *nations*, conduisait l'université à la foire du Landit, entre Saint-Denis et la Chapelle, lorsqu'il allait avec les quatre parchemins de l'université juger despotiquement les parchemins de la banlieue, les bourgeois remarquaient avec orgueil que le recteur était arrivé à la plaine Saint-Denis lorsque la queue de la procession était aux Mathurins-Saint-Jacques.

Mais le Paris du nord était encore plus peuplé. On peut en juger par deux grandes revues qui se firent au XIVe siècle. L'université, composée de prêtres, d'écoliers, d'étrangers, n'y figurait pas. Dans la première revue (1313), ordonnée par Philippe le Bel pour faire honneur à son gendre, le roi d'Angleterre, on estima qu'il y avait vingt mille chevaux et trente mille fantassins. Les Anglais étaient stupéfaits. En 1383, les Parisiens, pour recevoir Charles VI, qui revenait de Flandre, sortirent du côté de Montmartre et se rangèrent en bataille. Il y avait plusieurs corps d'armée, un d'arbalétriers, un de

[1] Ravn., Annal. eccles., ann. 1331.

aveschiens (portant des boucliers), un autre armé le maillets, qui à lui seul comptait vingt mille ommes.

Cette population n'était pas seulement très-nombreuse, mais très-intelligente, et bien au-dessus de la France d'alors. Sans parler du contact de cette grande université, le commerce, la banque, les Lombards devaient y importer des idées. Le parlement, où se portaient les appels de toutes les justices de France, attirait à Paris un monde de plaideurs. La chambre des comptes, ce grand tribunal des inances, l'*empire de Galilée*, comme on l'appelait, ne pouvait manquer d'attirer beaucoup de gens, à ette époque fiscale. Les bourgeois remplissaient es plus grandes charges. Barbet, maître de la monaie sous Philippe le Bel, Poilvilain, trésorier du oi Jean, étaient des bourgeois de Paris. Le roi faiait montre de sa confiance pour la bonne ville. Malgré la révolte des monnaies en 1306, il les avait ppelés lui-même à son jardin royal, lors de l'aaire des templiers [1].

Le chef naturel de ce grand peuple était, non le révôt royal, magistrat de police, presque toujours mpopulaire, mais le prévôt des marchands [2], préident naturel des échevins de Paris. Dans l'abanon où le royaume se trouvait après la bataille de oitiers, Paris prit l'initiative, et dans Paris le préôt des marchands.

Les états du nord de la France, assemblés le

[1] Allusion à la rue de Galilée, près de laquelle siégeait la our.

[2] Chef de la *marchandise de l'eau*, dont le privilége exclusif reontait à 1192.

17 octobre, un mois après la bataille, réunirent quatre cents députés des bonnes villes, et à leur tête Étienne Marcel, prévôt des marchands. Les seigneurs, la plupart prisonniers, n'y vinrent guère que par procureur. Il en fut de même des évêques. Toute l'influence fut aux députés des villes, et surtout à ceux de Paris. Dans l'ordonnance de 1357, résultat mémorable de ces états, on sent la verve révolutionnaire et en même temps le génie administratif de la grande commune. On ne peut expliquer qu'ainsi la netteté, l'unité des vues qui caractérisent cet acte. La France n'eût rien fait sans Paris.

Les états, assemblés d'abord au parlement, puis aux Cordeliers, nommèrent un comité de cinquante personnes pour prendre connaissance de la situation du royaume. Ils voulurent « encore savoir plus avant que le grand trésor qu'on avoit levé au royaume du temps passé, en dixièmes, en maltôtes, en subsides, et en forges de monnoies, et en toute autre extorsion, dont leurs gens avoient été formenés et triboulés, et les soudoyers mal payés, et le royaume mal gardé et défendu, étoit devenu; mais de ce ne savoit nul à rendre compte [1] ».

Tout ce qu'on sut, c'est qu'il y avait eu prodigalité monstrueuse, malversation, concussion. Le roi, au plus fort de la détresse publique, avait donné cinquante mille écus à un seul de ses chevaliers. Des officiers royaux, pas un n'avait les mains nettes. Les commissaires firent savoir au Dauphin que, dans la séance publique, ils lui demanderaient de

[1] Froissart.

poursuivre ses officiers, de délivrer le roi de Navarre et de permettre que trents-six députés des états, douze de chaque ordre, l'aidassent à gouverner le royaume.

Le Dauphin, qui n'était pas roi, ne pouvait guère mettre ainsi le royaume entre les mains des états. Il ajourna la séance, sous prétexte de lettres qu'il aurait reçues du roi et de l'empereur. Puis il invita les députés à retourner chez eux pour prendre l'avis des leurs, tandis qu'il consulterait aussi son père [1].

Les états du Midi, assemblés à Toulouse, et si près du danger, se montrèrent plus dociles. Ils votèrent de l'argent et des troupes. Les états provinciaux, ceux d'Auvergne, par exemple, accordèrent aussi, mais toujours en se réservant l'administration de ce qu'ils accordaient. Le Dauphin était pendant ce temps à Metz pour recevoir son oncle, l'empereur Charles VI; triste Dauphin, triste empereur, qui ne pouvaient rien l'un pour l'autre. De son côté, la reine mère s'en allait à Dijon marier son petit duc de Bourgogne, qu'elle avait eu d'un premier lit, avec la petite Marguerite de Flandre. Ce voyage coûteux avait l'avantage lointain de rattacher la Flandre à la France. Que devenait Paris, ainsi abandonné, sans roi, ni reine, ni Dauphin? Il voyait arriver par toutes ses portes les paysans avec leurs familles et leurs petits bagages; puis, par

[1] En les renvoyant ainsi à leurs provinces, il comptait sans doute sur les dissentiments infinis qui devaient s'élever entre des intérêts si divers, sur la jalousie des nobles contre les villes, des villes contre Paris, dont l'influence avait décidé la dernière révolution.

longues files lugubres, les moines, les religieuses des environs. Tous ces fugitifs racontaient des choses effroyables de ce qui se passait dans les campagnes. Les seigneurs, les prisonniers de Poitiers, relâchés sur parole, revenaient sur leurs terres pour ramasser vitement leurs rançons, et ruinaient le paysan. Par-dessus, arrivaient les soldats licenciés, pillant, violant, tuant. Ils torturaient celui qui n'avait plus rien pour le forcer à donner encore [1]. C'était dans toute la campagne une terreur, comme celle des *chauffeurs* de la Révolution.

Les états étant de nouveau réunis le 5 février 1357, Marcel et Robert Le Coq, évêque de Laon, leur présentèrent le cahier des doléances, et obtinrent que chaque député le communiquerait à sa province. Cette communication, très-rapide pour ce temps-là et surtout en cette saison, se fit en un mois. Le 3 mars, le Dauphin reçut les doléances. Elles lui furent présentées par Robert Le Coq, ancien avocat de Paris, qui avait été successivement conseiller de Philippe de Valois, président du parlement, et qui, s'étant fait évêque-duc de Laon, avait acquis l'indépendance des grands dignitaires de l'Église. Le Coq, tout à la fois homme du roi,

[1] « Une autre compagnie roboit tout le pays entre Seine et Loire, parquoi nul n'osoit aller de Paris à Vendôme, à Orléans, à Montargis; ni nul n'osoit y demeurer, ainsi étoient tous les gens du plat pays affuis à Paris ou à Orléans. » Froissart. — « Duce Normandiæ, qui regnum jure hæreditario... defendere et regere tenebatur, nulla remedia apponente, magna pars populi rusticani... ad civitatem Parisiensem... cum uxoribus et liberis... accurrere... Nec parcebatur in hoc Religiosis quibuscumque. Propter quod monachi et moniales... sorores de Poissiaco, de Longocampo, etc. » Contin. G. de Nangis, p. 116.

homme des communes, allait des uns aux autres, et conseillait les deux partis. On le comparait à la *besaguë* du charpentier (bis-acuta), *qui taille des deux bouts*[1]. Après qu'il eut parlé, le sire de Péquigny pour les nobles, un avocat de Bâville pour les communes, Marcel pour les bourgeois de Paris, déclarèrent qu'ils l'avouaient de tout ce qu'il venait de dire.

Cette remontrance des états[2] était tout à la fois

[1] M. Perrens s'est attaché à réfuter les calomnies qui ont obscurci ce caractère, p. 85 à 88, Étienne Marcel (1860). Voir aussi sur Le Coq, la judicieuse appréciation qu'en fait M. Henri Martin, t. V. p. 159 (1858).

[2] Un document publié par M. Douet d'Arcq en donne la liste, lorsqu'une nouvelle victoire de la bourgeoisie modifie la composition de ce conseil. Le clergé obtint d'y être représenté par onze prélats, les nobles par six des leurs, le tiers par dix-sept bourgeois. Bibliothèque de l'École des chartes, t. II, p. 360 et suiv. V. Perrens, p. 60, Étienne Marcel (1860).

« Sans figure de jugement. » Commission des trois élus des états pour les diocèses de Clermont et de Saint-Flour. 3 mars 1356 (1359). Ordonn., IV, 181.

« Lesquels jureront aux saints Évangiles de Dieu, qu'ils ne donneront ni distribueront ledit argent à notre seigneur le roy, ni à nous, ni à d'autres, si ce n'est aux gens d'armes... Et si aucun de nos officiers vouloit le prendre, nous voulons que lesdits receveurs puissent leur résister, et s'ils ne sont pas assez forts qu'ils appellent leurs voisins des bonnes villes (art. 2). Le duc de Bourgogne, le comte de Flandre et autres nobles ou députés des villes, qui ne sont pas venus aux états, sont requis d'y venir à la Quasimodo, avec intimation que s'ils ne viennent, ils seront tenus à ce qu'auront ordonné ceux qui y viendront (art. 5). » Ordon., III, 126-7.

« Seulement, dans les voyages du roi, de la reine et du Dauphin, leurs maîtres d'hôtel pourront, hors des villes, faire prendre par les gens de la justice du lieu, des tables, des coussins, de la paille et des voitures, le tout en payant, et seulement pour un jour. » Ibidem.

Défense aux conseillers et officiers de faire marchandise. « Les denrées sont aucunes foiz par leurs mauvaistiez grandement en-

une harangue et un sermon. On conseillait d'abord au Dauphin de craindre Dieu, de l'honorer ainsi que ses ministres, de garder ses commandements. Il devait éloigner les mauvais de lui, ne rien *ordonner par les jeunes, simples et ignorants*. Il ne pouvait douter, lui disait-on, que les états n'exprimassent la pensée du royaume, puisque les députés étaient près de huit cents et qu'ils avaient consulté leurs provinces. Quant à ce qu'on lui avait dit que les députés songeaient à faire tuer ses conseillers, c'était, ils le lui assuraient, un mensonge, une calomnie.

Ils exigeaient que dans l'intervalle des assemblées il gouvernât avec l'assistance de trente-six élus des états, douze de chaque ordre. D'autres élus devaient être envoyés dans les provinces avec des pouvoirs presque illimités. Ils pouvaient punir sans forme de procès, emprunter et contraindre, instituer, salarier, châtier les agents royaux, assembler des états provinciaux, etc.

Les états accordaient de quoi payer trente mille hommes d'armes. Mais ils faisaient promettre au Dauphin que l'aide *ne seroit levée ni employée par ses gens, mais par bonnes gens sages, loyaux et*

chéries; et qui pis est, pour leur gautesse, il est peu de personnes qui osent mettre aux denrées que eulz ou leurs facteurs pour eux bent avoir ou acheter... » Art. 31. Ibidem.

Ceci n'est pas dans l'ordonnance, mais dans la remontrance déjà citée. On y dit aussi « que ceux qui vouloient gouverner n'étant que deux ou trois, les choses souffroient de longs délais; que ceux qui poursuivoient la court, chevaliers, écuyers et bourgeois, étoient si dommagés par ces délais, qu'ils vendoient leurs chevaux, et partoient sans réponse, mal contens, etc. » *Ms. de la Bibl. royale, fonds Dupuys*, n° 646, *et Brienne*, n° 276.

solvables, ordonnés par les trois états[1]. Une nouvelle monnaie devait être faite, mais conforme *à l'instruction et aux patrons qui sont entre les mains du prévôt des marchands de Paris.* Nul changement dans les monnaies sans le consentement des états.

Nulle trêve, nulle convocation d'arrière-ban sans leur autorisation.

Tout homme en France sera obligé de s'armer.

Les nobles ne pourront quitter le royaume sous aucun prétexte. Ils suspendront toute guerre privée : « Que si aucun fait le contraire, la justice du lieu, ou, s'il est besoin, *ces bonnes gens du pays, prennent tels guerriers...* et les contraignent sans délai par retenue de corps et exploitement de leurs biens à faire paix et à cesser de guerroyer. » Voilà les nobles soumis à la surveillance des communes.

Le droit de prise cesse. On pourra résister aux procureurs, et *s'assembler contre eux par cri et par son de cloche.*

Plus de don sur le domaine. Tout don est révoqué, en remontant jusqu'à Philippe le Bel. — Le Dauphin promet de faire cesser autour de lui toute dépense superflue et *voluptuaire.* — Il fera jurer à tous ses officiers de ne lui rien demander qu'en présence du grand conseil.

Chacun se contentera d'un office. — Le nombre des gens de justice sera réduit. — Les prévôtés, vicomtés, ne seront plus données à ferme. — Les prévôts, etc., ne pourront être placés dans les pays où ils sont nés.

[1] L'aide n'est accordée que pour un an. Les états, convoqués ou non, s'assembleront à la Quasimodo.

Plus de jugement par commission. — Les criminels ne pourront composer, « mais il sera fait pleine justice ».

Quoique l'un des principaux rédacteurs de l'ordonnance, Le Coq, soit un avocat, un président du parlement, les magistrats y sont traités sévèrement. On leur défend de faire le commerce; on leur interdit les coalitions, les empiétements sur leurs juridictions respectives. On leur reproche leur paresse. On réduit leurs salaires en certains cas. Les réformes sont justes; mais le langage est rude, le ton aigre et hostile. Il est évident que le parlement se refusait à soutenir les états et la commune.

Les présidents, ou autres membres du parlement, commis aux enquêtes, ne prendront que quarante sols par jour. « Plusieurs ont accoustumé de prendre salaire trop excessif, et d'aller à quatre ou cinq chevaux, quoique s'ils alloient à leurs dépens, il leur suffiroit bien d'aller à deux chevaux ou à trois. »

Le grand conseil, le parlement, la chambre des comptes, sont accusés de négligence. *Des arrêts qui devroient avoir été rendus, il y a vingt ans, sont encore à rendre.* Les conseillers viennent tard, leurs dîners sont longs, leurs après-dîners *peu profitables :* Les gens de la chambre des comptes « jureront aux saints Évangiles de Dieu, que bien et loyalement ils délivreront la bonne gent et par ordre, *sans eux faire muser* ». Le grand conseil, le parlement, la chambre des comptes, doivent s'assembler *au soleil levant.* Les membres du grand conseil qui ne viendront pas *bien matin* perdront

les gages de la journée. — Ces membres, malgré leur haute position, sont, comme on voit, traités sans façon par les bourgeois législateurs.

Cette grande ordonnance de 1357, que le Dauphin fut obligé de signer, était bien plus qu'une réforme. Elle changeait d'un coup le gouvernement. Elle mettait l'administration entre les mains des états, substituait la république à la monarchie. Elle donnait le gouvernement au peuple. Constituer un nouveau gouvernement au milieu d'une telle guerre, c'était une opération singulièrement périlleuse, comme celle d'une armée qui renverserait son ordre de bataille en présence de l'ennemi. Il y avait à craindre que la France ne périt dans ce revirement.

L'ordonnance détruisait les abus. Mais la royauté ne vivait guère que d'abus [1].

Dans la réalité, la France existait-elle comme personne politique? pouvait-on lui supposer une volonté commune? Ce qu'on peut affirmer, c'est que

[1] Ceci n'excuse point la royauté, mais l'incrimine au contraire de n'avoir voulu que les perpétuer (1860). — M. Perrens dit très-bien, page 11 : « Il n'est point vrai de dire que, pour faire contrepoids à la noblesse, le pouvoir royal fit alliance avec les classes populaires : il se servait tantôt de l'une, tantôt des autres, et, à la faveur de leurs discordes, poussait chaque jour plus loin ses empiétements et ses progrès. Si la nation s'est affranchie à la longue, ce n'est point par son concours, mais malgré les obstacles qu'il mettait sur sa route. L'histoire de nos rois n'est, le plus souvent, qu'une longue suite de conjurations qu'ils croyaient légitimes, puisqu'ils se regardaient comme investis d'un droit supérieur pour commander aux autres hommes. Que fût-il arrivé si les successeurs de Hugues Capet, si les Valois et les Bourbons, eussent fait le personnage populaire qu'on a cru voir dans leur histoire? Selon toute apparence, la Révolution française en eût été avancée de quelques siècles, et elle n'eût coûté ni tant de sang ni tant de ruines. »

l'autorité lui apparaissait tout entière dans la royauté. Elle ne souhaitait que des réformes partielles. L'ordonnance approuvée des états n'était, selon toute vraisemblance, que l'œuvre d'une commune, d'une grande et intelligente commune, qui parlait au nom du royaume, mais que le royaume devait abandonner dans l'action.

Les nobles conseillers du Dauphin, dans leur haine de nobles contre les bourgeois, dans leurs jalousies provinciales contre Paris, poussaient leur maître à la résistance. Au mois de mars, il avait signé l'ordonnance présentée aux états ; le 6 avril, il défendit de payer l'aide que les états avaient votée. Le 8, sur les représentations du prévôt des marchands, il révoqua la défense. Le jeune prince flottait ainsi entre deux impulsions, suivant l'une aujourd'hui, demain l'autre, et peut-être de bonne foi. Il y avait grandement à douter dans cette crise obscure. Tout le monde doutait, personne ne payait. Le Dauphin restait désarmé, les états aussi. Il n'y avait plus de pouvoir public, ni roi, ni Dauphin, ni états.

Le royaume, sans force, se mourant, pour ainsi dire, et perdant conscience de soi, gisait comme un cadavre. La gangrène y était, les vers fourmillaient; les vers, je veux dire les brigands, anglais, navarrais. Toute cette pourriture isolait, détachait l'un de l'autre les membres du pauvre corps. On parlait du royaume ; mais il n'y avait plus d'états vraiment généraux, rien de général, plus de communication, de route pour s'y rendre. Les routes étaient des coupe-gorges ; la campagne, un champ de bataille ; la guerre partout à la fois, sans qu'on pût distinguer ami ou ennemi.

Dans cette dissolution du royaume, la commune restait vivante[1]. Mais comment la commune vivrait-elle seule, et sans secours du pays qui l'environne? Paris, ne sachant à qui s'en prendre de sa détresse, accusait les états. Le Dauphin enhardi déclara qu'il voulait gouverner, qu'il se passerait désormais de tuteur. Les commissaires des états se séparèrent. Mais il n'en fut que plus embarrassé. Il essaya de faire un peu d'argent en vendant des offices, mais l'argent ne vint pas. Il sortit de Paris; toute la campagne était en feu. Il n'y avait pas de petite ville où il ne pût être enlevé par les brigands. Il revint se blottir à Paris et se remettre aux mains des états. Il les convoqua pour le 7 novembre.

[1] « Étienne Marcel donnait tous ses soins à l'organisation des milices bourgeoises, qui existaient depuis longtemps, mais qui manquaient de discipline. Il donna à chaque quartier un chef militaire qui, sous le nom de quartenier, commandait aux cinquantainiers, lesquels commandaient à cinquante hommes et aux dizainiers qui en commandaient dix. Ainsi, les ordres du prévôt des marchands, communiqués directement aux quarteniers l'étaient par ceux-ci aux cinquantainiers et par les cinquantainiers aux dizainiers, qui pouvaient, en peu de temps, réunir leurs hommes et se tenir prêts à tout événement. La charge de quartenier avait pris par là une grande importance; Marcel la releva encore en la rendant élective... »

Marcel entrait en même temps dans les moindres détails de l'administration municipale. Il enjoint aux Parisiens, par une ordonnance, « de maintenir la propreté dans les rues, chacun devant sa maison, et de ne point laisser leurs pourceaux en liberté, s'ils ne les voulaient voir tuer par les sergents. »

Ces règlements de police étaient d'autant plus nécessaires qu'à cette époque la population de Paris s'était accrue d'un grand nombre d'habitants des campagnes, qui venaient y chercher un abri. V. p. 315.

Marcel ne ferma jamais les portes à ces malheureux, et préserva Paris jusqu'au dernier moment de la famine et de la peste. (Perrens, Étienne Marcel. p. 139. 1860.)

Dans la nuit du 8 au 9, un ami de Marcel, un Picard, le sire de Pecquigny, enleva par un coup de main Charles le Mauvais du fort où il était enfermé. Marcel, qui voyait toujours autour du Dauphin une foule menaçante de nobles, avait besoin d'une épée contre ces gens d'épée, d'un prince du sang contre le Dauphin. Les bourgeois, dans leurs plus hardies tentatives de liberté, aimaient à suivre un prince. Il semblait beau aussi et chevaleresque, quand la chevalerie se conduisait si mal, que les bourgeois se chargeassent de réparer cette grande injustice, de redresser le tort des rois. La foule, toujours facile aux émotions généreuses, accueillit le prisonnier avec des larmes de joie. Le retour de ce méchant homme, mais si malheureux, leur semblait celui de la justice elle-même. Amené par les communes d'Amiens, reçu à Saint-Denis par la foule des bourgeois qui étaient allés au-devant[1], il vint à Paris, mais d'abord seulement hors des murs, à Saint-Germain des Prés. Le surlendemain il *prêcha* le peuple de Paris. Il y avait contre les murs de l'abbaye une chaire ou tribune, d'où les juges présidaient aux combats judiciaires qui se faisaient au pré aux Clercs, limite des deux juridictions. Ce fut de là que parla le roi de Navarre. Le Dauphin à qui il avait demandé l'entrée de la ville et qui n'avait pas osé refuser, était venu l'entendre, peut-être dans l'espoir qu'il en dirait moins. Mais la harangue n'en fut que plus hardie. Il commença

[1] « Et mesmement le duc de Normandie le festa grandement. Mais faire le convenoit, car le prévost des marchands et ceux de son accord le ennortèrent à ce faire. » Froissart, III, p. 290.

:n latin, et continua en langue vulgaire[1]. Il parla à nerveille. Il était, disent les contemporains, petit, 'if et d'esprit subtil.

Le texte du discours, tiré, selon l'usage du temps, le la sainte Écriture, prêtait aux développements ›athétiques : *Justus Dominus et dilexit justitias; ›idit æquitatem vultus ejus.* Le roi de Navarre, s'a-lressant, avec une insidieuse douceur, au Dauphin ui-même, le prenait à témoin des injures qu'on ui avait faites. On avait bien tort de se défier de ui; n'était-il pas Français de père et de mère? n'était-il pas plus près de la couronne que le roi d'Angleterre qui la réclamait? Il voudrait vivre et nourir en défendant le royaume de France... Le liscours fut si long, qu'*on avait soupé dans Paris 'uand il cessa*[2]. Mais, quoique le bourgeois 'aime pas à se *desheurer*[3], il n'en fut pas moins vorable au harangueur. Ce fut à qui lui donnerait ɜ l'argent.

De Paris, il alla à Rouen et y exposa ses malheurs ɾec la même faconde[4]. Il fit descendre du gibet les ›rps de ses amis qui avaient été mis à mort au ter-.ble dîner de Rouen[5], et les suivit à la cathédrale

[1] « In latino valde pulchro. » Contin. G. de Nangis.
[2] Chroniques de Saint-Denis.
[3] Comme dit le cardinal de Retz.
[4] « Miserias suas exposuit... eleganter. » Cont. G. de Nangis.
[5] « Le corps du comte d'Harcourt avait déjà été enlevé depuis ›ngtemps. Les trois autres corps furent ensevelis par trois rendus rères convers) de la Madeleine de Rouen. Chacun de ces corps t ensuite mis dans un coffre, et il y eut un quatrième coffre vide ı représentation du comte d'Harcourt. Ce dernier coffre fut mis ns un char à dames. » Secousse, p. 165. — « Campanis pulsa-... sermone per ipsum regem prius facto, ubi assumpsit thema ud : Innocentes et recti adhæserunt mihi. » (Ps. XXIV, 21.) Cont. de Nangis.

au son des cloches et à la lueur des cierges. C'était le jour des Saints-Innocents (28 décembre); il parla sur ce texte : « Des Innocents et des justes s'étaient attachés à moi, parce que je tenais pour vous, ô Seigneur ! »

Le Dauphin *prêchait* à Paris. Il haranguait aux halles, Marcel à Saint-Jacques[1]. Mais le premier n'avait pas la foule. Le peuple n'aimait pas la mine chétive du jeune prince. Tout sage et sensé qu'il pouvait être, c'était un froid harangueur, à côté du roi de Navarre.

L'engouement de Paris pour celui-ci était étrange[2]. Que demandait ce prince si populaire? Qu'on affaiblît encore le royaume, qu'on mît en ses mains des provinces entières, les provinces les plus vitales de la monarchie, toute la Champagne et une partie de la Normandie, la frontière anglaise, le Limousin, une foule de places et de forteresses. Mettre en des mains si suspectes nos meilleures pro-

[1] Le Dauphin voulait, disait-il, vivre et mourir avec eux, les gendarmes qu'il réunissait étaient pour défendre le royaume contre les ennemis qui le ravageaient impunément par la faute de ceux qui s'étaient emparés du gouvernement; il aurait déjà chassé ces ennemis s'il avait eu l'administration de la finance, mais il n'avait pas touché un denier ni une maille de tout l'argent levé par les états. — Marcel, averti de l'effet produit par ce discours, fit à son tour assembler le peuple à Saint-Jacques de l'Hôpital. Le duc y vint, mais ne put se faire entendre. Consac, partisan du prévôt, parla contre *les officiers;* il y avait tant de mauvaises herbes, disait-il, que les bonnes ne pouvaient fructifier. L'avocat Jean de Saint-Onde, un des généraux des aides, déclara qu'une partie de l'argent avait été mal employée, et que plusieurs chevaliers, qu'il nomma, avaient reçu, par ordre du duc de Normandie, 40 000 ou 50 000 moutons d'or : « Si comme les rooles le notoient. » Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, 170.

[2] « Omnibus amabilis et dilectus, » dit le second continuateur de Guillaume de Nangis.

vinces, c'eût été perdre d'un trait de plume autant qu'on avait perdu par la bataille de Poitiers.

Les bourgeois de Paris s'imaginaient que si le roi de Navarre était satisfait, il allait les délivrer des bandes de brigands qui affamaient la ville et qui se disaient Navarrais. Au fond, ils n'étaient ni au roi de Navarre, ni à personne. Il eût voulu rappeler tous ces pillards qu'il ne l'aurait point pu.

Cependant les bourgeois, le prévôt, l'université, entouraient, assiégeaient le Dauphin. Ils le sommaient de faire justice à ce pauvre roi de Navarre. Un jacobin, parlant au nom de l'université, lui déclara qu'il était arrêté que le roi de Navarre ayant une fois fait toutes ses demandes, le Dauphin lui rendrait ses forteresses; que sur le reste, la ville et l'université aviseraient. Un moine de Saint-Denis vint après le jacobin : « Vous n'avez pas tout dit, maître, s'écria-t-il. Dites encore que si monseigneur le duc ou le roi de Navarre ne se tient à ce qui est décidé, nous nous déclarons contre lui. »

Il n'y avait pas à dire non. Le Dauphin promettait gracieusement. Puis il faisait répondre par les commandants et capitaines qu'ayant reçu leurs places du roi ils ne pouvaient les rendre sur un ordre du Dauphin.

Celui-ci, au milieu d'une ville ennemie, n'avait d'autre moyen de se procurer quelque argent que par de nouvelles altérations de monnaies (22 et 23 janvier, 7 février). Les états, réunis le 11 février, lui firent prendre le titre de régent du royaume, sans doute afin d'autoriser tout ce qu'ils ordonneraient en son nom. Peut-être aussi la commission des trente-quatre, choisie sous l'influence de Mar-

cel, mais composée en majorité de nobles et d'ecclésiastiques, voulait-elle rendre force au Dauphin contre les bourgeois de Paris.

Un événement tragique avait porté au comble le mauvais vouloir de ceux-ci. Un clerc, apprenti d'un changeur, nommé Perrin Marc, ayant vendu, pour le compte de son maître, deux chevaux au Dauphin et n'étant pas payé, arrêta dans la rue Neuve-Saint-Merry Jean Baillet, trésorier des finances. Le trésorier refusait de payer, sans doute sous prétexte du droit de prise. Une dispute s'éleva, Perrin tua Baillet et se jeta à quartier dans Saint-Jacques la Boucherie. Les gens du Dauphin, Robert de Clermont, maréchal de Normandie, Jean de Châlons et Guillaume Staise, prévôt de Paris, s'y rendirent, forcèrent l'asile, traînèrent Perrin au Châtelet, lui coupèrent les poings et le firent pendre. L'évêque se plaignit bien haut de cette violation des immunités ecclésiastiques, il obtint le corps de Perrin et l'enterra honnêtement à Saint-Merry. Marcel assista au service, tandis que le Dauphin suivait l'enterrement de Baillet.

Une collision était imminente. Marcel, pour encourager les bourgeois par la vue de leur nombre, leur fit porter des chaperons bleus et rouges, aux couleurs de la ville[1]. Il écrivit aux bonnes villes pour les prier de prendre ces chaperons. Amiens

[1] « Dans la première semaine de janvier, ceux de Paris ordonnèrent que ils auroient tous chapperons my partis de drap rouge et pers. » *Ms.* « Outre ces chaperons, les partisans du prévôt portèrent encore des fermeilles d'argent mi-partiz d'esmail vermeil et asuré, au dessous avoit escript *à bonne fin*, en signe d'alience de vivre et morir avec ledit prévôt contre toutes personnes. » Lettres d'abolition du 10 août 1358. Secousse, ibid., p.163.

et Laon n'y manquèrent pas. Peu d'autres villes consentirent à en faire autant.

Cependant la désolation des campagnes amenait, entassait dans Paris tout un peuple de paysans. Les vivres devenaient rares et chers. Les bourgeois qui avaient beaucoup de petits biens dans l'Ile-de-France, et qui en tiraient mille douceurs, œufs, beurre, fromages, volailles, ne recevaient plus rien. Ils trouvaient cela bien dur[1]. Le 22 février, le Dauphin rendit une nouvelle ordonnance pour altérer encore les monnaies.

Le lendemain, le prévôt des marchands assembla en armes à Saint-Éloi tous les corps de métiers. A neuf heures, cette foule armée reconnut dans la rue un des conseillers du Dauphin, avocat au parlement, maître Régnault Dacy, qui revenait du palais chez lui, près Saint-Landry. Ils se mirent à courir sur lui ; il se jeta dans la maison d'un pâtissier, et y fut frappé à mort ; il n'eut pas le temps de pousser un cri. Cependant le prévôt, suivi d'une foule de bonnets rouges et bleus, entra dans l'hôtel du Dauphin, monta jusqu'à sa chambre, et lui dit aigrement qu'il devait mettre ordre aux affaires du royaume ; que ce royaume devant après tout lui revenir, c'était à lui à le garder des compagnies qui gâtaient tout le pays. Le Dauphin, qui était entre ses conseillers ordinaires les maréchaux de Cham-

[1] « Admirantibus de hoc et dolentibus præposito mercatorum et civibus, quod per regentem et nobiles qui circa eum erant non remediabatur, ipsum pluries adierunt oxorantes... Qui optime eis facere promittebat, sed... Quinimo magis gaudere de malis insurgentibus in populis et afflictionibus, et tunc et postea Nobiles videbantur. » Cont. G. de Nangis, p. 116.

pagne et de Normandie, répondit avec plus de hardiesse que de coutume : « Je le ferais volontiers, si j'avais de quoi le faire, mais c'est à celui qui a les droits et profits à avoir aussi la garde du royaume[1]. » Il y eut encore quelque paroles aigres, et le prévôt éclata : « Monseigneur, dit-il au Dauphin, ne vous étonnez de rien de ce que vous allez voir; il faut qu'il en soit ainsi. » Puis se tournant vers les hommes aux capuces rouges, il leur dit : « Faites vite ce pourquoi vous êtes venu[2]. » A l'instant, ils se jetèrent sur le maréchal de Champagne et le tuèrent près du lit du Dauphin. Le maréchal de Normandie s'était retiré dans un cabinet; ils l'y poursuivirent et le tuèrent aussi. Le Dauphin se croyait perdu; le sang avait rejailli jusque sur sa robe. Tous ses officiers avaient fui.

« Sauvez-moi la vie, » dit-il au prévôt. Marcel lui dit de ne rien craindre. Il changea de chaperon avec lui, le couvrant ainsi des couleurs de la ville. Toute la journée, Marcel porta hardiment le chaperon du Dauphin. Le peuple l'attendait à la Grève. Il le harangua d'une fenêtre, dit que ceux qui avaient été tués étaient des traîtres, et demanda au peuple s'il le soutiendrait. Plusieurs crièrent qu'ils l'avouaient de tout, et se dévouaient à lui à la vie et à la mort.

Marcel retourna au palais avec une foule de gens armés qu'il laissa dans la cour. Il trouva le Dauphin plein de saisissement et de douleur. « Ne vous affli-

[1] Froissart.

[2] « Eia breviter facite hoc propter quod huc venistis. » Cont G. de Nangis.

gez pas, monseigneur, lui dit le prévôt. Ce qui s'est fait, s'est fait pour éviter le plus grand péril, *et de la volonté du peuple*[1]. » Et il le priait de tout approuver.

Il fallut que le Dauphin approuvât, ne pouvant mieux. Il lui fallut encore faire bonne mine au roi de Navarre, qui rentra quatre jours après. Marcel et Le Coq les avaient réconciliés, bon gré mal gré, les faisaient dîner ensemble tous les jours.

Ce retour du roi de Navarre, quatre jours après le meurtre des conseillers du Dauphin, ne donnait que trop clairement le sens de cette tragédie. Il pouvait rentrer ; Marcel lui avait fait place libre par la mort de ses ennemis. Il lui avait donné un terrible gage, qui le liait à lui pour jamais. Il était évident que tout était fini entre Marcel et le Dauphin. Ce crime avait été probablement imposé au prévôt par Charles le Mauvais, « qui n'était pas neuf aux assassinats[2] ». Marcel s'étant donné ainsi, le roi de Navarre avait désormais à voir ce qu'il en ferait, et s'il avait plus d'avantage à l'aider ou à le vendre.

Marcel croyait avoir gagné le roi de Navarre, et il

[1] Chronique de Saint-Denis.

[2] M. Perrens objecte que le roi de Navarre n'était pas à Paris, « il ne savait qu'à moitié ce qui s'y passait, au lieu que Marcel et les autres chefs de la bourgeoisie, voyant de leurs yeux les deux maréchaux à l'œuvre, et leur opposition constante à l'autorité des états, avaient de plus pressantes raisons de se venger ». Perrens, Étienne Marcel, page 188, note, 1860. — Ce qui est certain, c'est que la mort des maréchaux fut résolue dans l'assemblée des métiers à Saint-Éloi, et qu'on ne voulut point surseoir à l'exécution. — « Quod utinam nunquam ad effectum finaliter devenisset. Et fuit istud prout iste præpositus *cum suis me et multis audientibus* confessus est. » Cont. G. de Nangis, p. 116.

perdit les états. C'est-à-dire que la légalité, violée par un crime, le délaissa pour toujours. Ce qui restait des députés de la noblesse quitta Paris, sans attendre la clôture. Plusieurs même des commissaires des états, chargés du gouvernement dans l'intervalle des sessions, ne voulurent plus gouverner, et laissèrent Marcel. Lui, sans se décourager, il les remplaça par des bourgeois de Paris[1]. Paris se chargeait de gouverner la France. Mais la France ne voulut pas[2].

La Picardie, qui avait si vivement pris parti en délivrant le roi de Navarre, fut la première à refuser d'envoyer de l'argent à Paris. Les états de Champagne s'assemblèrent, et Marcel ne fut pas assez fort pour empêcher le Dauphin d'y aller. Dès lors, il devait périr tôt ou tard. Le pouvoir royal n'avait besoin que d'une prise, pour ressaisir tout. Le Dauphin alla à ces états, accompagné des gens de Marcel; et d'abord il n'osa rien dire contre ce qui c'était passé à Paris. Mais les nobles de Champagne ne manquèrent pas de parler. Le comte de Braîne lui demanda si les maréchaux de Champagne et de Normandie avaient mérité la mort. Le

[1] « Or vous dis que les nobles du royaume de France, et les prélats de la sainte Église se commencèrent à tanner de l'emprise et ordonnance des trois états. Si en laissoient le prévost des marchands convenir et aucuns des bourgeois de Paris. » Froissart, III, ch. CCCLXXXII, p. 287. Conf. Matt. Villani, l. VIII, ch. XXXVIII, 192.

[2] « Rien ne peut donner l'idée de l'esprit d'opposition qui régnait dans les provinces : les habitants relevaient avec aigreur des détails sans importance, par exemple, le traitement que recevaient les députés chargés de lever le subside... On accusait Marcel et les siens de ne se servir de leur pouvoir que pour piller le royaume et amasser des richesses immenses. » Perrens, Étienne Marcel, p. 141. 1860.

Dauphin répondit qu'ils l'avaient toujours et bien loyalement servi. Même scène à Compiègne, aux états de Vermandois[1]. Le Dauphin, tout à fait rassuré, prit sur lui de transférer à Compiègne les états de la langue d'oil, qui étaient convoqués pour le 1er mai à Paris. Peu de monde y vint. C'était toutefois une représentation telle quelle du royaume contre Paris.

Les états rendirent hommage aux réformes de la grande ordonnance, en les adoptant pour la plupart. L'aide qu'ils votèrent devait être perçue par les députés des états. Cette affectation de popularité effraya Marcel. Il engagea l'université à implorer pour la ville la clémence du Dauphin. Mais il n'y avait plus de paix possible. Le prince insistait pour qu'on lui livrât dix ou douze des plus coupables. Il se rabattit même à cinq ou six, assurant qu'il ne les ferait pas mourir...

Marcel ne s'y fia pas. Il acheva promptement les murs de Paris, sans épargner les maisons de moines qui touchaient l'enceinte[2]. Il s'empara de la tour du Louvre. Il envoya en Avignon louer des *brigands*[3].

[1] « Ut illos principales occidi faceret, vel si non posset... expugnaret viriliter civitatem et tam diu dictam urbem Parisiensem... *per impedimentum suorum victualium* molestaret. » Contin. G. de Nangis, p. 117.

[2] En continuant ces travaux, on retrouva la fondation de tours qu'on regarda comme des constructions des Sarrasins. Là, selon les anciennes chroniques, avait existé autrefois un camp appelé Altum-Folium (rue *Hautefeuille*, rue *Pierre-Sarrasin*).

[3] Jean Donati partit le 8 mai 1358 pour Avignon, portant à Pierre Maloisel 2 000 florins d'or au mouton, de la part de Marcel, qui l'avait chargé de lever des *brigands*, et pour y acheter des armes. — Marcel avait aussi dans Paris, dit Froissart, un grand

La noblesse et la commune allaient combattre et se mesuraient, lorsqu'un tiers se leva auquel personne n'avait songé. Les souffrances du paysan avaient passé la mesure; tous avaient frappé dessus, comme une bête tombée sous la charge; la bête se releva enragée, et elle mordit.

Nous l'avons déjà dit. Dans cette guerre chevaleresque que se faisaient à armes courtoises[1] les nobles de France et d'Angleterre, il n'y avait au fond qu'un ennemi, une victime des maux de la guerre; c'était le paysan. Avant la guerre, celui-ci s'était épuisé pour fournir aux magnificences des seigneurs, pour payer ces belles armes, ces écussons émaillés, ces riches bannières qui se firent prendre à Crécy et à Poitiers. Après, qui paya la rançon? ce fut encore le paysan.

Les prisonniers, relâchés sur parole, vinrent sur leurs terres, ramasser vitement les sommes monstrueuses qu'ils avaient promises sans marchander sur le champ de bataille. Le bien du paysan n'était pas long à inventorier. Maigres bestiaux, misérables

nombre de gens d'armes et soudoyers navarrais et anglais, archers et autres compagnons. Secousse, p. 224-5. V. aussi Perrens, Étienne Marcel, p. 229. 1860 : « Il envoyait de toutes parts pour enrôler des hommes aguerris et pour acheter des armes. Mais presque partout il était victime des malversations de ses agents et de la mauvaise foi des mercenaires... Marcel y vit, non sans raison, combien il lui serait difficile de se faire une armée, et par suite, de quelle importance il était de gagner définitivement le roi de Navarre, qui en avait une. »

[1] « Les chevaliers et les écuyers rançonnoient-ils assez courtoisement, à mise d'argent, ou à coursiers ou à roncins; ou d'un pauvre gentilhomme qui n'avoit de quoi rien payer, le prenoient bien le service un quartier d'an, ou deux ou trois. » Froissart, III, 333.

attelages, charrue, charrette, et quelque ferrailles. De mobilier, il n'y en avait point. Nulle réserve, sauf un peu de grain pour semer. Cela pris et vendu, que restait-il sur quoi le seigneur eût recours? le corps, la peau du pauvre diable. On tâchait encore d'en tirer quelque chose. Apparemment, le rustre avait quelque cachette où il enfouissait. Pour le lui faire dire, on le travaillait rudement. On lui chauffait les pieds. On n'y plaignait ni le fer ni le feu.

Il n'y a plus guère de châteaux; les édits de Richelieu, la Révolution, y ont pourvu. Toutefois maintenant encore, lorsque nous cheminons sous les murs de Taillebourg ou de Tancarville, lorsqu'au fond des Ardennes, dans la gorge de Montcornet, nous envisageons sur nos têtes l'oblique et louche fenêtre qui nous regarde passer, le cœur se serre, nous ressentons quelque chose des souffrances de ceux qui, tant de siècles durant, ont langui au pied de ces tours. Il n'est même pas besoin pour cela que nous ayons lu les vieilles histoires. Les âmes de nos pères vibrent encore en nous pour des douleurs oubliées, à peu près comme le blessé souffre à la main qu'il n'a plus.

Ruiné par son seigneur, le paysan n'était pas quitte. Ce fut le caractère atroce de ces guerres des Anglais; pendant qu'ils rançonnaient le royaume en gros, ils le pillaient en détail. Il se forma par tout le royaume des compagnies, dites d'Anglais ou de Navarrais. Le Gallois Griffith désolait tout le pays entre Seine et Loire, l'Anglais Knolles, la Normandie. Le premier à lui seul saccagea Montargis, Etampes, Arpajon, Montlhéry, plus de quinze villes

ou gros bourgs [1]. Ailleurs, c'étaient l'Anglais Audley, les Allemands Albrecht et Frank Hennekin. Un de ces chefs, Arnaud de Cervoles, qu'on appelait l'archiprêtre, parce qu'en effet, quoique séculier, il possédait un archiprêtré, laissa les provinces déjà pillées, traversa toute la France jusqu'en Provence, mit à sac Salon et à Saint-Maximin pour épouvanter Avignon. Le pape tremblant invita le brigand, le reçut comme un fils de France [2], le fit dîner avec lui, et lui donna quarante mille écus, de plus l'absolution. Cervoles, en sortant d'Avignon, n'en pilla pas moins la ville d'Aix, d'où il alla en Bourgogne pour en faire autant.

Ces chefs de bande n'étaient pas, comme on pourrait croire, des gens de rien, de petits compagnons, mais des nobles, souvent des seigneurs. Le frère du roi de Navarre pillait comme les autres [3]. Dans les saufs-conduits qu'ils vendaient aux marchands qui approvisionnaient les villes, ils exceptaient nommément les choses propres aux nobles, les parures militaires : « Chapeaux de castor, plumes d'autruche et fers de glaive [4]. »

Les chevaliers du XIVe siècle avaient une autre mission que ceux des romans, c'était d'écraser le faible. Le sire d'Aubrécicourt volait et tuait au hasard *pour bien mériter de sa dame*, Isabelle de Juliers, nièce de la reine d'Angleterre : « Car il était jeune et amoureux durement. » Il se faisait fort de

[1] Froissart.
[2] Froissart.
[3] Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, l'appelait son compère. Froissart l'appelle Monseigneur.
[4] Froissart.

devenir au moins comte de Champagne[1]. La dissolution de la monarchie donnait à ces pillards des espérances folles. C'était à qui entrerait par ruse ou par force dans quelque château mal gardé. Les capitaines des places se croyaient libres de leurs serments. Plus de roi, plus de foi. Ils vendaient, échangaient leurs places, leurs garnisons.

Cette vie de trouble et d'aventures, après tant d'années d'obéissance sous les rois, faisait la joie des nobles. C'était comme une échappée d'écoliers, qui ne ménagent rien dans leurs jeux. Froissart, leur historien, ne se lasse pas de conter ces belles histoires. Il s'intéresse à ces pillards, prend part à leurs bonnes fortunes : « Et toujours gagnoient pauvres brigands, etc.[2] » Il ne lui arrive nulle part de douter de leur loyauté. A peine doute-t-il de leur salut[3].

L'effroi était tel à Paris, que les bourgeois

[1] Froissart.

[2] « Et toujours gagnoient pauvres brigands à piller villes et châteaux... ils épioient une bonne ville ou châtel, une journée ou deux loin, et puis s'assembloient et entroient en cette ville droit sur le point du jour, et boutoient le feu en une maison ou deux; et ceux de la ville cuidoient que ce fussent mille armures de fer;... si s'enfuyoient... et ces brigands brisoient maisons, coffres et écrins... Et gagnèrent ainsi plusieurs châteaux et les revendirent. Entre les autres, eut un brigand qui épia le fort châtel de Combourne en Limosin, avec trente de ses compagnons et l'échellèrent, et gagnèrent le seigneur dedans, et le mirent en prison en son châtel même, et le tinrent si longtemps, qu'il se rançonna atout vingt-quatre mille écus, et encore détint ledit brigand le châtel. Et par ses prouesses le roi de France le voulut avoir de lez lui, et acheta son châtel vingt mille écus et fut huissier d'armes du roi de France. Et étoit appelé ce brigand Bacon. »

[3] « Le coursier de Croquard trébucha et rompit à son maître le col. Je ne sais que son avoir devint ni qui eut l'âme, mais je sais que Croquard fina ainsi. » Froissart.

avaient offert à Notre-Dame une bougie qui, disait-on, avait la longueur du tour de la ville[1]. On n'osait plus sonner dans les églises, si ce n'est à l'heure du couvre-feu, de crainte que les habitants en sentinelle sur les murailles n'entendissent venir l'ennemi. Combien la terreur n'était-elle pas plus grande dans les campagnes! Les paysans ne dormaient plus. Ceux des bords de la Loire passaient les nuits dans les îles, ou dans des bateaux arrêtés au milieu du fleuve. En Picardie, les populations creusaient la terre et s'y réfugiaient. Le long de la Somme, de Péronne à l'embouchure, on comptait encore au dernier siècle trente de ces souterrains[2]. C'est là qu'on pouvait avoir quelque impression de l'horreur de ces temps. C'étaient de longues allées voûtées de sept ou huit pieds de large, bordées de vingt ou trente chambres, avec puits au centre, pour avoir à la fois de l'air et de l'eau. Autour du puits, de grandes chambres pour les bestiaux. Le soin et la solidité qu'on remarque dans ces constructions indiquent assez que c'était une des demeures ordinaires de la triste population de ces temps. Les familles s'y entassaient à l'approche de l'ennemi. Les femmes, les enfants, y pourrissaient des semaines, des mois, pendant que les hommes allaient timidement au clocher voir si les gens de guerre s'éloignaient de la campagne.

[1] Chroniques de Saint-Denis.

[2] Ces souterrains paraissent avoir été creusés dès l'époque des invasions normandes. Ils furent probablement agrandis d'âge en âge. Une partie du territoire de Santerre, qui à elle seule possédait trois de ces souterrains, était appelée Territorium sanctæ liberationis. Mém. de l'abbé Lebœuf, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr., XXVII, 179.

Mais ils ne s'en allaient pas toujours assez vite pour que les pauvres gens pussent semer ou récolter. Ils avaient beau se réfugier sous la terre, la faim les y atteignait. Dans la Brie et le Beauvoisis surtout, il n'y avait plus de ressources[1]. Tout était gâté, détruit. Il ne restait plus rien que dans les châteaux. Le paysan, enragé de faim et de misère, força les châteaux, égorgea les nobles.

Jamais ceux-ci n'auraient voulu croire à une telle audace. Ils avaient ri tant de fois, quand on essayait d'armer ces populations simples et dociles, quand on les traînait à la guerre! On appelait par dérision le paysan Jacques Bonhomme, comme nous appelons Jeanjeans nos conscrits[2]. Qui aurait craint de maltraiter des gens qui portaient si gauchement les armes? C'était un dicton entre les nobles : « Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra[3]. »

[1] « Dont un si cher temps vint en France, que on vendoit un tonnelet de harengs trente écus, et toutes autres choses à l'avenant, et mouroient les petites gens de faim, dont c'étoit grand'pitié; et dura cette dureté et ce cher temps plus de quatre ans. » Froissart. — Les ecclésiastiques eux-mêmes souffrirent beaucoup : « Multi abbates et monachi depauperati et etiam abbatissæ varia et aliena loca per Parisios et alibi, divitiis diminutis, quærere cogebantur. Tunc enim qui olim cum magna equorum scutiferorum caterva visi fuerant incedere, nunc peditando unico famulo et monacho cum victu sobrio poterant contentari. » Contin. G. de Nangis, II, 122. — La misère et les insultes des gens de guerre inspirèrent souvent aux ecclésiastiques un courage extraordinaire. Nous voyons dans une occasion le chanoine de Robesart abattre trois Navarrais de son premier coup de lance. Ensuite il fit merveille de sa hache. L'évêque de Noyon faisait aussi une rude guerre à ces brigands. Froissart, II, 353. Secousse, I, 340-1.

[2] Contin. G. de Nangis. Les autres étymologies sont ridicules. Voyez Baluze, Pap. Aven., I, 333, etc.

[3] « Quand on était dans les bons jours, que l'on ne voulait pas

Les jacques payèrent à leurs seigneurs un arriéré de plusieurs siècles. Ce fut une vengeance de désespérés, de dammés. Dieu semblait avoir si complétement délaissé ce monde!... Ils n'égorgeaient pas seulement leurs seigneurs, mais tâchaient d'exterminer les familles, tuant les jeunes héritiers, tuant l'honneur en violant les dames[1]. Puis, ces sauvages s'affublaient de beaux habits, eux et leurs femmes, se paraient de belles dépouilles sanglantes.

Et toutefois, ils n'étaient pas tellement sauvages, qu'ils n'allassent avec une sorte d'ordre, par bannières, et sous un capitaine, un des leurs, un rusé paysan qui s'appelait Guillaume Callet[2] : « Et en ces assemblées avoit gens de labour le plus, et si y avoit de riches hommes bourgeois et aultres[3]. »

tuer ou qu'on ne le voulait que par hasard et par accident, il y avait une facétie qui se reproduisait souvent et qui était devenue traditionnelle. On enfermait le mari dans la huche où l'on pétrit le pain, et, jetant la femme dessus comme sur un lit, on la violait. S'il y avait là quelque enfant dont les cris importunaient, au moyen d'un lien très-court on attachait à cet enfant un chat retenu par un de ses membres. Voyez-vous d'ici la figure de Jacques Bonhomme sortant de sa huche, blémissant encore de rage sous cette couche de farine qui le rend grotesque et lui ôte jusqu'à la dignité de son désespoir; le voyez-vous retrouvant sa femme et sa fille souillées, son enfant ensanglanté, dévisagé, tué quelquefois par le chat en fureur? » Bonnemère, Histoire des paysans. *Note de* 1860.

[1] « Quærentes nobilis et eorum maneria cum uxoribus et liberis exstirpare... Dominas nobiles suas vili libidine opprimebant. » Cont. G. de Nangis, 119.

[2] Ou Caillet, dans les Chroniques de la France; Karle, dans le Continuateur de Nangis; Jacques Bonhomme, selon Froissart et l'auteur anonyme de la première Vie d'Innocent VI : « Et l'élurent le pire des mauvais, et ce roi on appeloit Jacques Bonhomme. » Froissart. — V. sur Calle, M. Perrens, p. 247. 1860.

[3] Chron. de Saint-Denis. — « Chaque village voulait avoir son

— « Quand on leur demandoit, dit Froissart, pourquoi ils faisoyent ainsi, ils répondoient qu'ils ne savoient, mais qu'il faisoyent ainsi qu'ils veoyent les autres faire; et pensoyent qu'ils dussent en telle manière destruire tous les nobles et gentilhommes du monde. »

Aussi les grands et les nobles se déclarèrent tous contre eux, sans distinction de parti. Charles le Mauvais les flatta, invita leurs principaux chefs[1], et pendant les pourparlers il fit main basse sur eux. Il couronna le roi des jacques d'un trépied de fer rouge. Il les surprit ensuite près de Montdidier, et en fit un grand carnage. Les nobles se rassurèrent, prirent les armes, et se mirent à tuer et brûler tout dans les campagnes, à tort ou à droit[2].

chef, et au lieu de le prendre parmi les plus forcenés, ces paysans, qui paraissent dans l'histoire comme des bêtes fauves, s'adressaient de préférence au plus honorable, au plus considérable et souvent au plus modéré. Dans le Valois, on trouve au nombre de ces chefs Denisot Rebours, capitaine de Fresnoy; Lambert de Hautefontaine, frère de Pierre de Demeuille, qui était président au parlement et conseiller du duc de Normandie; Jean Hullot d'Estaneguv, « homme de bonne fame et renommée, » disent les lettres de rémission; Jean Nerenget, curé de Gélicourt; Colart, le meunier, gros bourgeois de la comté de Clermont; la dame de Bethencourt, fille du seigneur de Saint-Martin le Guillart. » Perrens, Étienne Marcel, page 245, d'après le *Trésor des chartes*, 1860.

[1] « Blanditiis advocavit. » Cont. G. de N.

[2] Chateaubriand, Études hist., édit. 1831, t. IV, p. 170 : « Nous avons encore les complaintes latines que l'on chantait sur les malheurs de ces temps, et ce couplet :

Jacques Bonhomme,
Cessez, cessez, gens d'armes et piétons,
De piller et manger le Bonhomme,
Qui de longtemps Jacques Bonhomme
Se nomme. »

Ce couplet est-il bien ancien? — Pour les complaintes latines, voy. Mém. collection Petitot, t. V, p. 181.

La guerre des jacques avait fait une diversion utile à celle de Paris. Marcel avait intérêt à les soutenir[1]. Les communes hésitaient. Senlis et

[1] « Si Marcel était trop politique pour ne pas profiter d'une diversion si opportune, il ne pouvait ni la prévoir, puisqu'elle ne fut pas concertée, ni la provoquer, puisque, malgré l'alliance de quelques bonnes villes, il n'exerçait directement aucune action hors de Paris. Tous ses actes sont d'un homme que les événements ont surpris et qui ne songe qu'après coup à en tirer parti. « Plaise vous sçavoir, écrivait-il le 11 juillet (1358), que les dites choses furent en Beauvoisis commencées et faictes sans nostre sceu et volenté. » On objecte qu'il avait intérêt à nier la part qu'il venait de prendre à la jacquerie; mais il ne la nie que pour les premiers jours. » Perrens, page 239. — « ... Et mieuls ameriens estre mort que avoir apprové les fais par la manière qu'ils furent commencié par aucuns des gens du plat paiis de Beauvoisis, mais envoiasmes bien trois cens combatans de noz gens et lettres de credance pour euls faire désister de grans mauls qu'il faisoient, et pour ce qu'ils ne voudrent désister des choses qu'il faisoient, ne encliner à nostre requeste, nos gens se départirent d'euls et de nostre commandement firent crier bien en soixante villes sur paine de perdre la teste que nul ne tuast femmes, ne enfans de gentil homme, ne gentil femme se il n'estoit ennemi de la bonne ville de Paris, ne ne robast, pillast, ardeist, ne abatist maisons qu'il eussent, et au temps de lors avoit en la ville de Paris plus de mille que gentils hommes que gentils femmes et y estoit ma dame de Flandres, ma dame la royne Jehanne et ma dame d'Orliens, et à tous on ne fit que bien et honneur et encores y en a mil qui y sont venus à seurté, ne à bons gentils hommes, ne à bonnes gentils femmes qui nul mal n'ont fait au peuple, ne ne veulent faire, nous ne voulons nul mal... » Lettre d'Étienne Marcel aux bonnes villes de France et de Flandre (publiée par M. Kervyn de Lettenhove, dans les Bulletins de l'Acad. roy. de Belg., t. XX, n° 9).

« Quand Marcel vit les efforts intelligents de Guillaume Calle pour former un faisceau de tant de bandes dispersées, il comprit le parti qu'on pouvait tirer de cette nouvelle force en la réglant. C'est pourquoi, sur divers points, il indiqua aux jacques les chefs qu'ils devaient choisir, tandis qu'ailleurs il communiquait avec ceux qu'ils avaient élus d'eux-mêmes... il leur recommandait de raser tous les châteaux qui pouvaient nuire aux Parisiens. S'il redoutait les ravages et les meurtres inutiles, il acceptait

Meaux les reçurent. Amiens leur envoya quelques hommes, mais les fit bientôt revenir. Marcel, qui avait profité du soulèvement pour détruire plusieurs forteresses autour de Paris, se hasarda à leur envoyer dn monde pour les aider à prendre le marché de Meaux. D'abord le prévôt des monnaies leur conduisit cinq cents hommes, auxquels se joignirent trois cents autres sous la conduite d'un épicier de Paris.

La duchesse d'Orléans, la duchesse de Normandie, une foule de nobles dames, de demoiselles et d'enfants, s'étaient jetées dans le marché de Meaux, environné de la Marne. De là elles voyaient et entendaient les jacques qui remplissaient la ville. Elles se mouraient de peur. D'un moment à l'autre,

le but de cette guerre, qui devait être l'abaissement de la noblesse.

» Mais bientôt il put se convaincre qu'il ne suffisait pas de diriger de loin, par ses conseils, des alliés indociles, et qu'il fallait tout ensemble leur envoyer des hommes d'armes et des chefs qui leur donnassent l'exemple. Il organisa une double expédition de Parisiens et de mercenaires à leur solde. L'une, sous les ordres de l'épicier Pierre Gilles et de l'orfévre Pierre Desbarres, devait attaquer les châteaux, principalement au sud de Paris... L'autre, dirigée par Jean Vaillant, prévôt des monnaies, devait se joindre à Guillaume Calle... »

La bourgeoisie parisienne, en prenant part à la jacquerie, communique sa modération aux chefs et aux paysans. « C'est un fait certain que, partout où elle parut, la vie même de ses plus cruels ennemis fut respectée : il n'y a rien à sa charge dans le volumineux recueil du Trésor des chartes, ni dans les chroniqueurs, si ce n'est la ruine de quelques châteaux qui la menaçaient incessamment. On y voit même que les colonnes bourgeoises parcouraient le pays en annonçant, au nom du prévôt des marchands, qu'il était défendu, sous peine de mort, de tuer les femmes ou les enfants des gentilshommes; elles offraient en outre un asile aux familles de leurs ennemis, lorsque ces familles ne portaient pas un nom trop notoirement odieux aux Parisiens. » Perrens, Ét. Marcel, p. 251, 254. (1860.)

elles pouvaient être forcées, massacrées. Heureusement il leur vint un secours inespéré. Le comte de Foix et le captal de Buch (ce dernier au service des Anglais) revenaient de la croisade de Prusse, avec quelques cavaliers. Ils apprirent à Châlons le danger de ces dames, et chevauchèrent rapidement vers Meaux. Arrivés dans le marché : « Ils firent ouvrir tout arrière, et puis se mirent au-devant de ces vilains, noirs et petits et très-mal armés, et lancèrent à eux de leurs lances et de leurs épées. Ceux qui étoient devant et qui sentoient les horions reculèrent de *hideur* et tomboient les uns sur les autres. Alors issirent les gens d'armes hors des barrières et les abattoient à grands monceaux et les tuoient ainsi que bêtes et les reboutèrent hors de la ville. Ils en mirent à fin plus de sept mille et boutèrent le feu en la désordonnée ville de Meaux (9 juin 1358)[1]. »

Les nobles firent partout main basse sur les paysans, sans s'informer de la part qu'ils avaient prise à la jacquerie; et ils firent, dit un contemporain, tant de mal au pays, qu'il n'y avait pas besoin que les Anglais vinssent pour la destruction du royaume. Ils n'auraient jamais pu faire ce que firent les nobles de France[2]. »

[1] Froissart. — Lire en regard des exagérations passionnées de Froissart le récit de M. Perrens, fait ici d'après le Trésor des chartes. (1860.)

[2] Contin. G. de Nangis. — Marcel trace le tableau de cette effroyable réaction dans la lettre qu'il écrit, le 11 juillet 1358, « aux bonnes villes de France et de Flandre : » « ... Nous pensons que vous avez bien oy parler comment très-grant multitude de nobles, tant de vostre paiis de Flandres, d'Artois, de Boulonois, de Guinois, de Ponthieu, de Haynault, de Corbiois, de Beauvoisis et de

Ils voulaient traiter Senlis comme Meaux. Ils s'en firent ouvrir les portes, disant venir de la part du régent, puis ils se mirent à crier : « Ville prise !

Vermendois, comme de plusieurs autres lieux par maniere universele de nobles universaument contre non nobles, sens faire distinction quelconques de coulpables ou non coulpables, de bons ou de mauvais, sont venuz en armes par manière d'ostilité, de murdre et de roberie, de ça l'yaue de la Sonme et aussi deça l'yaue d'Oise, et combien que à plusieurs d'euls rien ne leur ait esté meffait, toutesvoies ils ont ars les villes, tué les bonnes gens des paiis, sens pitié et miséricorde quelconques, robé et pillié tout quanques ils ont trouvé, femmes, enfants, prestres, religieux, mis à crueuses gehines pour savoir l'avoir des gens et ycels prendre et rober, et plusieurs d'iceuls fait morir ès gehines... les pucelles corrompues et les femmes violées en présence de leurs maris, et briefment fait plus de mauls plus cruelment et plus inhumainement que oncques ne firent les Wandres, ne Sarrazins... et encore ès-dits mauls persévèrent de jour en jour, et tous marchans qu'ils treuvent mettent à mort en raençonnent et ostent leurs marchandises, tout homme non noble de bonnes villes ou de plat paiis et les labeureurs tous mettent à mort et robent et dérobent... Et bien savons que monseigneur le duc (le régent), nous, noz biens et de tout le plat paiis a mis en habandon aus nobles et de ce qu'il ont fait et feront sur nous, les a advoez, ne n'ont autres gaiges de li que ce que il peuvent rober, et combien que lidit noble, depuis la prise du roy nostre sire, ne se soient volu armer contre les ennemis du royaume, si comme chascun a veu et sceu, ne aussi monseigneur le duc, toutevoies contre nous se sont armé et contre le commun, et pour la très-grant hayne qu'ils ont à nous, et à tout le commun et les grant pilles et roberies que il font sur le peuple, il en vient grant et si grant quantité que c'est merveille. » Lettre d'Étienne Marcel aux bonnes villes de France et de Flandre (publiée par M. Kervyn de Lettenhove). — V. aussi Perrens, p. 263 et 401 et seq.

Le régent, qui n'eut pas un mot de blâme pour les gentilshommes qui s'étaient rendus coupables de ces meurtres et de ces spoliations, nous apprend lui-même qu'au mois d'août (1358) les nobles continuaient « de piller, de voler, de violer dans les environs de Reims (et ailleurs), malgré les défenses par lui faites. » Les habitants de diverses villes, entre autres Saint-Thierry, Talmersy, le Grand et le Petit-Pouillon, Villers-Sainte-Anne, Chenay, Châlon-sur-Vesle, et Villers-Franqueux voulurent s'opposer à ces

ville gagnée. » Mais ils trouvèrent tous les bourgeois en armes, et même d'autres nobles qui défendaient la ville. On lança sur eux, par la pente rapide de la grande rue, des charrettes qui les renver-

indignes traitements; les nobles en tuèrent plus de cinquante Cependant le prévôt forain de Laon accuse les bourgeois d'avoir attaqué les gentilshommes au service du régent et les veut condamner à l'amende, « et que pis est les diz nobles accompaigniez de plusieurs autres se soient depuis efforciez et s'efforcent encore de jour en jour de chevauchier et chevauchent continuellement ès dites villes de mettre à mort et peurs genz et chevaux de harnais et autres, à rançonner villes et genz, pour lesquelles choses il a convenu tous les diz habitanz desdites villes aler demourer hors d'icelles sanz que aucun y soit demouré, mais sont les maisons demourées vagues et les biens qui sont au pais perissent aus champs et aussi les autres heritages demeurent gastes, incultives et inutiles, dont très-grant domage et inconveniens se pourroient ensuir, car le pais en pourroit estre desers, les villes desp·uplies et la bonne ville de Remz perie laquelle des villes du plat pais se gouverne par ycelle. » Lettres de rémission pour les habitans de Saint-Thierry, etc. (*Trésor des chartes, reg.* 86, *f°* 130.)

V. Perrens, p. 265, — p. 267 : « Le régent avoue, dans les lettres de rémission, que les nobles incendiaient et détruisaient les villes qui n'avaient pris aucune part à la jacquerie, par exemple, dans la seule prévôté de Vitry, Heislemarrois, Strepey, Vitry, Bugnicourt et Dully. » Lettres de rémission pour les habitants de Heislemarrois, etc. (*Trésor des chartes, reg.* 81, *f°* 122). — « Les incendies qu'ils allumèrent, dit le continuateur de Nangis, font encore verser des larmes. »

Lire Perrens, chap. x, sur cette réaction nobiliaire : « Les cruautés des nobles et de leurs hommes d'armes surpassèrent celles des paysans par le nombre et la durée. » Froissart parle de cent mille hommes qui auraient pris part à la jacquerie, tandis que le continuateur de Nangis dit six mille seulement. — La jacquerie avait commencé le 21 mai 1358, et non en novembre 1357, comme le dit Froissart. Le 9 juin, jour du départ de l'expédition contre Meaux, elle était déjà terminée : elle avait donc, en réalité, duré moins de trois semaines. Les représailles des nobles étaient déjà commencées le 9 juin, et au mois d'août, quand le régent rentra dans Paris, elles duraient encore : elles avaient eu pour théâtre à peu près tout le pays de langue d'oïl. » — Pages 240, 271, Étienne Marcel. 1860.

sèrent. L'eau bouillante pleuvait des fenêtres. « Les uns s'enfuirent à Meaux conter leur déconfiture et se faire moquer; les autres qui restèrent sur la place, ne feront plus de mal aux gens de Senlis [1]. »

C'est un prodige qu'au milieu de cette dévastation des campagnes, Paris ne soit pas mort de faim. Cela fait grand honneur à l'habileté du prévôt des marchands. Il ne pouvait nourrir cette grande et dévorante ville sans avoir pour lui la campagne; de là l'apparente inconstance de sa conduite. Il s'allia aux jacques, puis au roi de Navarre, destructeur des jacques. La cavalerie de ce prince lui était indispensable pour garder quelques routes libres, tandis que le Dauphin tenait la rivière. Il fit donner à Charles le Mauvais le titre de capitaine de Paris (15 juin). Mais le prince lui-même n'était pas libre. Il fut abandonné de plusieurs de ses gentilshommes, qui ne voulaient pas servir la canaille contre les honnêtes gens. Cependant les bourgeois mêmes tournaient contre lui; ils lui en voulaient d'avoir détruit les jacques, et ils soupçonnaient bien que leur capitaine ne faisait pas grand cas d'eux.

Cependant les vivres enchérissaient. Le Dauphin, avec trois mille lances, était à Charenton et arrêtait les arrivages de la Seine et de la Marne. Les bourgeois sommèrent le roi de Navarre de les défendre, de sortir, de faire enfin quelque chose. Il sortit, mais pour traiter. Les deux princes eurent une longue et secrète entrevue, et se séparèrent bons amis. Le roi de Navarre ayant encore osé rentrer

[1] « Qui vero mortui remanserunt, genti Silvanectensi amplius non nocebunt. » Contin. G. de Nangis.

dans Paris, ses plus déterminés partisans et Marcel lui-même lui ôtèrent le titre de capitaine de la ville. Il se retira en se plaignant fort ; Navarrais et bourgeois se querellèrent, et il y eut quelques hommes de tués.

La position de Marcel devenait mauvaise. Le Dauphin tenait la haute Seine, Charenton, Saint-Maur; le roi de Navarre, la basse, Saint-Denis. Il battait toute la campagne. Les arrivages étaient impossibles. Paris allait étouffer. Le roi de Navarre, qui le voyait bien, se faisait marchander par les deux partis. La Dauphine et beaucoup de bonnes gens, c'est-à-dire des seigneurs, des évêques s'entremettaient, allaient et venaient. On offrait au roi de Navarre quatre cent mille florins, pourvu qu'il livrât Paris et Marcel[1]. Le traité était déjà signé, et une messe dite, où les deux princes devaient communier de la même hostie. Le roi de Navarre déclara qu'il ne pouvait, n'étant pas à jeun [2].

Le Dauphin lui promettait de l'argent. Marcel lui en donnait. Toutes les semaines il envoyait à Charles le Mauvais deux charges d'argent pour payer ses troupes. Il n'avait d'espoir qu'en lui ; il l'allait voir à Saint-Denis; il le conjurait de se rappeler que c'étaient les gens de Paris qui l'avaient tiré de prison, et eux encore qui avaient tué ses ennemis. Le roi de Navarre lui donnait de bonnes paroles ; il l'engageait « à se bien pourvoir d'or et d'argent, et à l'envoyer hardiment à Saint-Denis ; qu'il leur en rendrait bon compte [3]. »

[1] Froissart.
[2] Secousse.
[3] Froissart.

Ce roi des bandits ne pouvait, ne voulait sans doute les empêcher de piller. Les bourgeois voyaient leur argent s'en aller aux pillards, et les vivres n'en venaient pas mieux. Le prévôt était toujours sur la route de Saint-Denis, toujours en pourparlers. Cela leur donnait à penser. De tant d'argent que levait Marcel, n'en gardait-il pas bonne part? Déjà on avait épilogué sur les salaires que les commissaires des états s'étaient libéralement attribués à eux-mêmes[1].

Les Navarrais, Anglais et autres mercenaires, avaient suivi la plupart le roi de Navarre à Saint-Denis. D'autres étaient restés à Paris pour manger leur argent. Les bourgeois les voyaient de mauvais œil. Il y eut des batteries, et l'on en tua plus de soixante. Marcel, qui ne craignait rien tant que de se brouiller avec le roi de Navarre, sauva les autres en les emprisonnant, et le soir même il les renvoya à Saint-Denis[2]. Les bourgeois ne le lui pardonnèrent pas.

Cependant les Navarrais poussaient leurs courses jusqu'aux portes; on n'osait plus sortir. Les Parisiens se fâchèrent; ils déclarèrent au prévôt qu'ils voulaient châtier ces brigands. Il fallut leur complaire, les faire sortir, pour chercher les Navarrais. Ayant couru tout le jour vers Saint-Cloud, ils revenaient fort las (c'était le 22 juillet), traînant leurs épées, ayant défait leurs bassinets[3], se plaignant

[1] Ordonn., III. Voyez aussi Villani.

[2] Chroniques de France.

[3] « Et portoit l'un son bassinet en sa main, l'autre à son col, les autres par lâcheté et ennui traînoient leurs épées ou les portoient en écharpe. » Froissart.

fort de n'avoir rien toruvé, lorsqu'au fond d'un chemin ils trouvent quatre cents hommes qui se lèvent et tombent sur eux. Ils s'enfuirent à toutes jambes, mais avant d'atteindre les portes, il en périt sept cents; d'autres encore furent tués le lendemain lorsqu'ils allaient chercher les morts. Cette déconfiture acheva de les exaspérer contre Marcel : c'était sa faute, disaient-ils; il était rentré avant eux, il ne les avait pas soutenus, probablement il avait verti l'ennemi.

Le prévôt était perdu. Sa seule ressource était de se livrer au roi de Navarre, lui et Paris, et le royaume s'il pouvait. Charles le Mauvais touchait au but de son ambition [2]. Marcel aurait promis au roi de Navarre de lui livrer les clefs de Paris, pour qu'il se rendît maître de la ville, et tuât tous ceux qui lui étaient opposés. Leurs portes étaient marquées d'avance [3].

La nuit du 31 juillet au 1er août, Étienne Marcel entreprit de livrer la ville qu'il avait mise en défense, les murailles qu'il avait bâties. Jusque-là, il semble avoir toujours consulté les échevins, même sur le meurtre des deux maréchaux. Mais cette fois,

[1] V. dans Perrens la discussion de ce fait, si Marcel rentra en ville avant ou après le combat de la porte Saint-Honoré. « Il est probable que si Marcel était rentré avant le combat, il n'en eut la nouvelle que lorsque la lutte était terminée. » Page 305, note. 1860.

[2] « Ad hoc totis viribus anhelebat. » Contin. G. de Nangis.

[3] Le plus grave historien de ce temps, témoin oculaire de toute cette révolution, le continuateur de Guillaume de Nangis, qui rapporte ces bruits, semble les révoquer en doute. « On a du moins, dit-il, accusé *depuis* le prévôt et ses amis de toutes ces choses. » V. Perrens, Étienne Marcel. (1860.)

il voyait que les autres ne songeaient plus qu'à se sauver en le perdant.

Celui des échevins sur lequel il comptait le plus, qui s'était le plus compromis, qui était son compère, Jean Maillart, lui avait cherché querelle le jour même. Maillart s'entendit avec les chefs du parti du Dauphin, Pépin des Essarts et Jean de Charny; et tous trois, avec leurs hommes, se trouvèrent à la bastille Saint-Denis, que Marcel devait livrer.

« Et s'en vinrent un peu avant minuit... et trouvèrent ledit prévôt des marchands, les clefs de la porte en ses mains. Le premier parler que Jean Maillart lui dit, ce fut que il lui demanda par son nom : « Étienne, Étienne, que faites-vous ci à cette heure? » Le prévôt lui répondit : « Jean, à vous qu'en monte de savoir? je suis ci pour prendre garde de la ville dont j'ai le gouvernement. » — « Par Dieu, répondit Jean Maillart, il ne va mie ainsi; mais n'êtes ci à cette heure pour nul bien; et je le vous montre, dit-il à ceux qui étoient de-lez (près) lui, comment il tient les clefs des portes en ses mains pour trahir la ville. » Le prévôt des marchands s'avança et dit : « Vous mentez. » — « Par Dieu! répondit Jean Maillart, traître, mais vous mentez! » et tantôt férit à lui et dit à ses gens : « A la mort, à la mort tout homme de son côté, car ils sont traîtres. » Là eut grand hutin et dur; et s'en fut volontiers le prévôt des marchands fui s'il eût pu; mais il fut si hâté qu'il ne put. Car Jean Maillart le férit d'une hache sur la tête et l'abattit à terre, quoique ce fût son compère, ni ne se partit de lui jusqu'à ce qu'il fût occis et six de ceux qui

là étoient, et le demeurant pris et envoyé en prison[1]. »

Selon une version plus vraisemblable, Marcel et cinquante-quatre de ses amis qui étaient venus avec lui tombèrent frappés par des gardes obscurs de la porte Saint-Antoine[2].

Cependant les meurtriers s'en allèrent, criant par la ville et éveillant le peuple. Le matin, tous étaient assemblés aux halles, où Maillart les harangua. Il leur conta comment, cette même nuit, la ville devait être *courue* et détruite, si Dieu ne l'eût éveillé lui et ses amis, et ne leur eût révélé la trahison. La foule apprit avec saisissement le péril où elle avait été sans le savoir; tous joignaient les mains et remerciaient Dieu[3].

Telle fut la première impression. Qu'on ne croie pas pourtant que le peuple ait été ingrat pour celui qui avait tant fait pour lui. Le parti de Marcel, qui comptait beaucoup d'hommes instruits et élo-

[1] Froissart.

[2] V. Perrens, Étienne Marcel. 1860.

[3] « Ceux qui le matin avaient pris les armes pour « vivre et mourir avec les chefs du peuple, » déclaraient, le soir, ne s'être armés que pour ouvrir les portes de Paris au régent. En un instant, tous les chaperons rouges et pers (bleu foncé) avaient disparu, et chacun donnait des marques bruyantes d'une joie qui n'était pas dans les cœurs. »

Parmi ceux qui donnèrent l'exemple de la résistance aux vainqueurs, il faut nommer surtout Nicolas de la Courtneuve. « Garde de la Monnaie à Rouen, il avait été nommé par Marcel aux mêmes fonctions à la Monnaie de Paris. Il resta à son poste, et il sut empêcher qu'aucun des ouvriers soumis à ses ordres ne se prononçât pour Maillart et le régent. Le lendemain de la mort du prévôt, Jean le Flamenc, maître de la Monnaie du roi, s'étant présenté à l'hôtel des Monnaies pour en prendre possession et s'en faire remettre les clefs, Nicolas de la Courtneuve refusa d'obéir, attendu, dit-il, qu'on ne savait pas encore qui était le seigneur... Lorsque

quents[1], survécut à son chef. Quelques mois après, il y eut une conspiration pour venger Marcel. Le Dauphin fit rendre à sa veuve tous les meubles du prévôt qui n'avaient pas été donnés ou perdus, dans le moment qui suivit sa mort[2].

La carrière de cet homme fut courte et terrible. En 1356, il sauve Paris, il le met en défense. De concert avec Robert Le Coq, il dicte au Dauphin la fameuse ordonnance de 1357. Cette réforme du royaume par l'influence d'une commune ne peut se faire que par des moyens violents. Marcel est poussé de proche en proche à une foule d'actes irréguliers et funestes. Il tire de prison Charles le Mauvais pour l'opposer au Dauphin, mais il se trouve avoir donné un chef aux bandits. Il met la main sur le Dauphin, il lui tue ses conseillers, les ennemis du roi de Navarre.

enfin il se fut assuré qu'il n'y avait plus d'espérance, plutôt que de remettre les clefs à un officier du régent, il les donna à Pierre le maréchal, que Marcel avait nommé maître particulier des monnaies. » Perrens, Ét. Marcel, p. 319. (1860.)

[1] « Multem solemnes et eloquentes quàm plurimum et docti. » Contin. G. de Nangis. — « Les forces de cette opposition étaient sans doute considérables, quoique les auteurs n'en parlent point, puisque, avant de rentrer dans Paris, le régent crut qu'il était nécessaire de nommer une commission chargée d'admettre les turbulents à composition moyennant finance. » Perrens, p. 320, d'après *Trésor des chartes, reg.* 85, p. 431.

Trésor des chartes, reg. 90, p. 382. Secousse. — V. dans Perrens le complot et la mort héroïque de Martin Pisdoé, « changeur fort riche et fort estimé. » Décembre 1359, chap. xv, pages 346 et suiv. (1860.)

[2] « Marguerite des Essarts, veuve d'Étienne Marcel, ne voulut point se remarier. Ce fut en souvenir des services rendus par son père, Pierre des Essarts, à Philippe de Valois, que le régent lui fit restituer tous ses biens meubles et accorder pour elle et ses six enfants en bas âge une rente annuelle de soixante livres

Abandonné des états, il tue les états en les faisant comme il les veut, en créant des députés, en remplaçant les députés des nobles par des bourgeois de Paris[1]. Paris ne pouvait encore mener la France, Marcel n'avait pas les ressources de la Terreur; il ne pouvait assiéger Lyon, ni guillotiner la Gironde. La nécessité des approvisionnements le mettait dans la dépendance de la campagne. Il s'allia aux jacques, et, les jacques échouant, au roi de Navarre. Celui à qui il s'était donné, il essaya de lui donner le royaume; il y périt.

La doctrine classique du *Salus populi*, du droit de tuer les tyrans, avait été attestée, au commencement du siècle, par le roi contre le pape. Un demi-siècle est à peine écoulé; Marcel la tourne contre la royauté elle-même, contre les serviteurs de la royauté.

Cette tache sanglante dont la mémoire d'Étienne Marcel est restée souillée ne peut nous faire oublier que notre vieille charte est en partie son ouvrage. Il dut périr, comme ami du Navarrais, dont

parisis, faible compensation de la perte des trois mille écus d'or qu'elle avait apportés en dot, et de tous les biens de Marcel. » Perrens, chap. XIV, page 339 (*Trésor des chartes, reg.* 98, f° 49). 1860.

[1] Ce fut un des principaux griefs contre Marcel qu'il ait peu à peu laissé convertir le conseil en une réunion secrète de ses seuls amis, qu'il présidait lui-même et qui s'imposait aux Parisiens comme la seule autorité. A cela l'on répond qu'il était naturel que le prévôt s'appuyât sur ses amis et ne mît pas ses adversaires dans le secret de ses desseins. Ces conciliabules secrets n'en excitèrent pas moins les accusations les plus passionnées, et quand plus tard le Dauphin accorda des lettres de rémission à la ville de Paris, il eut soin d'en excepter les membres du conseil secret, comme coupables de haute trahison. (V. Perrens, Étienne Marcel, p. 142. (1860.)

le succès eût démembré la France; mais dans l'ordonnance de 1357, il vit et vivra.

Cette ordonnance est le premier acte politique de la France, comme la jacquerie est le premier élan du peuple des campagnes. Les réformes indiquées dans l'ordonnance furent presque toutes accomplies par nos rois. La jacquerie, commencée contre les nobles, continua contre l'Anglais. La nationalité, l'esprit militaire, naquirent peu à peu. Le premier signe peut-être de ce nouvel esprit se trouve, dès l'an 1359, dans un récit du continuateur de Nangis. Ce grave témoin, qui note jour par jour tout ce qu'il voit et entend, sort de sa sécheresse ordinaire, pour conter tout au long une de ces rencontres où le peuple des campagnes laissé à lui-même commença à s'enhardir contre l'Anglais. Il s'y arrête avec complaisance : « C'est, dit-il naïvement, que la chose s'est passée près de mon pays, et qu'elle a été menée bravement par les paysans, *par Jacques Bonhomme*[1]. »

Il y a un lieu assez fort au petit village près Compiègne, lequel dépend du monastère de Saint-Corneille. Les habitants, voyant qu'il y avait péril pour eux si les Anglais s'en emparaient, l'occupèrent, avec la permission du régent et de l'abbé, et s'y établirent avec des armes et des vivres. D'autres y vinrent des villages voisins, pour être plus en sûreté. Ils jurèrent à leur capitaine de défendre ce poste jusqu'à la mort. Ce capitaine, qu'ils s'étaient donné du consentement du régent, était un des

[1] Per rusticos, seu *Jacques Bonhomme*, strenuè expeditum. » Contin. G. de Nangis.

leurs, un grand et bel homme, qu'on appelait Guillaume aux Allouettes. Il avait avec lui pour le servir un autre paysan d'une force de membres incroyable, d'une corpulence et d'une taille énormes, plein de vigueur et d'audace, mais, avec cette grandeur de corps, ayant une humble et petite opinion de lui-même. On l'appelait le Grand Ferré[1]. Le capitaine le tenait près de lui *comme sous le frein*, pour le lâcher à propos. Ils s'étaient donc mis là deux cents, tous laboureurs ou autres gens qui gagnaient humblement leur vie par le travail de leurs mains. Les Anglais, qui campaient à Creil, n'en tinrent grand compte, et dirent bientôt : « Chassons ces paysans, la place est forte et bonne à prendre. » On ne s'aperçut pas de leur approche, ils trouvèrent les portes ouvertes et entrèrent hardiment. Ceux du dedans, qui étaient aux fenêtres, sont d'abord tout étonnés de voir ces gens armés. Le capitaine est bientôt entouré, blessé mortellement. Alors le Grand Ferré et les autres se disent : « Descendons, vendons bien notre vie; il n'y a pas de merci à attendre. » Ils descendent en effet, sortent par plusieurs portes, et se mettent à frapper sur les Anglais comme s'ils battaient leur blé dans l'aire[2]; les bras s'élevaient, s'abattaient, et chaque coup était mortel. Le Grand, voyant son maître et capitaine frappé à mort, gémit profondément, puis il se porta entre les Anglais et les siens qu'il dominait

[1] « Et juxtà ejus corporis magnitudinem, habebat in se humilitatem et reputationis intrinsecæ parvitatem, nomine Magnus Ferratus. » Contin. G. de Nangis.

[2] « Super Anglicos ita se habebant, ac si blada in horreis more suo solito flagellassent. » Contin. G. de Nangis.

également des épaules, maniant une lourde hache, frappant et redoublant si bien qu'il fit place nette; il n'en touchait pas un qu'il ne fendît le casque ou n'abattît les bras. Voilà tous les Anglais qui se mettent à fuir; plusieurs sautent dans le fossé et se noient. Le Grand tue leur porte-enseigne, et dit à un de ses camarades de porter la bannière anglaise au fossé. L'autre lui montrant qu'il y avait encore une foule d'ennemis entre lui et le fossé : « Suis-moi donc, » dit Le Grand. Et il se mit à marcher devant, jouant de la hache à droite et à gauche jusqu'à ce que la bannière eût été jetée à l'eau... Il avait tué en ce jour plus de quarante hommes... Quant au capitaine, Guillaume aux Allouettes, il mourut de ses blessures, et il l'enterrèrent avec bien des larmes, car il était bon et sage... Les Anglais furent encore battus une autre fois par Le Grand. Mais cette fois hors des murs. Plusieurs nobles anglais furent pris, qui auraient donné de bonnes rançons, si on les eût rançonnés, *comme font les nobles* [1]; mais on les tua, afin qu'ils ne fissent plus de mal. Cette fois Le Grand, échauffé par cette besogne, but de l'eau froide en quantité, et fut saisi de la fièvre. Il s'en alla à son village, regagna sa cabane et se mit au lit, non toutefois sans garder près de lui sa hache de fer qu'un homme ordinaire pouvait à peine lever. Les Anglais, ayant appris qu'il était malade, envoyèrent un jour douze hommes pour le tuer. Sa femme les vit venir, et se mit à crier : « O mon pauvre Le Grand, voilà les Anglais! que faire?... » Lui, oubliant à l'instant

[1] « Sicut nobiles viri faciunt. » Idem.

son mal, il se lève, prend sa hache, et sort dans la petite cour : « Ah! brigands, vous venez donc pour me prendre au lit! vous ne me tenez pas encore... » Alors s'adossant à un mur, il en tue cinq en un moment; les autres s'enfuient. Le Grand se remit au lit; mais il avait chaud, il but encore de l'eau froide : la fièvre le reprit plus fort, et au bout de quelques jours, ayant reçu les sacrements de l'Église, il sortit du siècle, et fut enterré au cimetière de son village. Il fut pleuré de tous ses compagnons, de tout le pays; car, lui vivant, jamais les Anglais n'y seraient venus[1].

Il est difficile de ne pas être touché de ce naïf récit. Ces paysans qui ne se mettent en défense qu'en demandant permission, cet homme fort et humble, ce bon géant, qui obéit volontiers, comme le saint Christophe de la légende, tout cela présente une belle figure du peuple. Ce peuple est visiblement simple et brute encore, impétueux, aveugle, demi-homme et demi-taureau... Il ne sait ni garder ses portes, ni se garder lui-même de ses appétits. Quand il a battu l'ennemi comme blé en grange, quand il l'a suffisamment charpenté de sa hache, et qu'il a pris chaud à la besogne, le bon travailleur, il boit froid, et se couche pour mourir. Patience; sous la rude éducation des guerres, sous la verge de l'Anglais, la brute va se faire homme. Serrée de plus près tout à l'heure, et comme tenaillée, elle échappera, cessant d'être elle-même, et se trans-

[1] « Migravit de sæculo... Quandiù vixisset, ad locum illum Anglici non venissent. » Contin. G. de Nangis.

figurant; Jacques deviendra Jeanne, Jeanne la Vierge, la Pucelle.

Le mot vulgaire, *un bon Français*, date de l'époque des jacques et des Marcel[1]. La Pucelle ne tardera pas à dire : « *Le cœur me saigne quand je vois le sang d'un François.* »

Un tel mot suffirait pour marquer dans l'histoire le vrai commencement de la France. Depuis lors, nous avons une patrie. Ce sont des Français que ces paysans, n'en rougissez pas, c'est déjà le peuple français, c'est vous, ô France! Que l'histoire vous les montre beaux ou laids, sous le capuce de Marcel, sous la jaquette des jacques, vous ne devez pas les méconnaître. Pour nous, parmi tous les combats des nobles, à travers les beaux coups de lance où s'amuse l'insouciant Froissart, nous cherchons ce pauvre peuple. Nous l'irons prendre dans cette grande mêlée, sous l'éperon des gentilshommes, sous le ventre des chevaux. Souillé, défiguré, nous l'amènerons tel quel au jour de la justice et de l'histoire, afin que nous puissions lui dire, à ce vieux peuple du XIVe siècle : « Vous êtes mon père, vous êtes ma mère. Vous m'avez conçu dans les larmes. Vous avez sué la sueur et le sang pour me faire une France. Bénis soyez-vous dans votre tombeau ! Dieu me garde de vous renier jamais ! »

Lorsque le Dauphin rentra dans Paris, appuyé sur le meurtrier, il y eut, comme toujours en pareille circonstance, des cris, des acclamations. Ceux qui le matin s'étaient armés pour Marcel cachaient

[1] « Volo esse *bonus Gallicus*. » Contin. G. de Nangis, ann. 1359.

leurs capuces rouges, et criaient plus fort que les autres[1].

Avec tout ce bruit, il n'y avait pas beaucoup de gens qui eussent confiance au Dauphin. Sa longue taille maigre, sa face pâle et son *visage longuet*[2], n'avaient jamais plu au peuple. On n'en attendait ni grand bien, ni grand mal : il y eut cependant des confiscations et des supplices contre le parti de Marcel[3]. Pour lui, il n'aimait, il ne haïssait personne. Il n'était pas facile de l'émouvoir. Au moment même de son entrée, un bourgeois s'avança hardiment et dit tout haut : « Par Dieu ! sire, si j'en fusse cru, vous n'y fussiez entré ; mais on y fera peu pour vous. » Le comte de Tancarville voulait tuer le vilain ; le prince le retint et répondit : « On ne vous croira pas, beau sire[4]. »

[1] « Illa rubea capucia, quæ antea pompose gerebantur, abscondita... » Cont. G. de Nangis.

[2] « De corsage estoit hault et bien formé, droit et lé par les espaules, et haingre par les flans ; groz bras et beauls membres, visage un peu longuet, grant front et large ; la chière ot assez pale, et croy que ce, et ce qu'il estoit moult maigre, luy estoit venu par accident de maladie ; chault, furieus en nul cas n'estoit trouvé. » Christ. de Pisan.

[3] « Le régent ne se contenta pas de dépouiller ceux dont il épargnait la vie : il prenait les biens de ceux-là même que la hache avait frappés, en sorte que personne, en mourant, ne pouvait se flatter d'avoir épuisé la vengeance royale... — Ses rigueurs ne frappaient pas seulement les citoyens qui étaient suspects d'avoir pris une part active à la révolution populaire ; la vengeance royale s'acharnait jusque sur les boulangers qui avaient fourni du pain, fût-ce par contrainte, à la faction vaincue. Les personnes qu'on arrêtait pour les mettre à mort étaient soumises à des tortures affreuses, et on leur arrachait ainsi tous les aveux qu'on voulait, même les moins véritables. » Perrens, Étienne Marcel, c. XIV, 1860.

[4] « Pensa ce prudent prince, ajoute Christine de Pisan, que si l'on tuoit cet homme, la ville se fust bien pu émouvoir. »

La situation de Paris n'était pas meilleure. Le Dauphin n'y pouvait rien. Le roi de Navarre occupait la Seine au-dessus et au-dessous. Il ne venait plus de bois de la Bourgogne, ni rien de Rouen. On ne se chauffait qu'en coupant des arbres [1]. Le setier de blé, qui se donne ordinairement pour douze sols, dit le chroniqueur, se vend maintenant trente livres et plus. — Le printemps fut beau et doux, nouveau chagrin pour tant de pauvres gens des campagnes qui étaient enfermés dans Paris, et qui ne pouvaient cultiver leurs champs, ni tailler leurs vignes [2].

Il n'y avait pas moyen de sortir. Les Anglais, les Navarrais couraient le pays. Les premiers s'étaient établis à Creil, qui les rendait maîtres de l'Oise. Ils prenaient partout des forts, sans s'inquiéter des trêves. Les Picards essayaient de leur résister. Mais les gens de Touraine, d'Anjou et de Poitou, leur achetaient des saufs-conduits, leur payaient des tributs [3].

Le roi de Navarre, en voyant les Anglais se fixer ainsi au cœur du royaume, finit par en être lui-même plus effrayé que le Dauphin. Il fit sa paix avec lui, sans stipuler aucun avantage, et promit

[1] « Unde arbores per itinera et vineas incidebantur, et annulus ignorum, qui ante pro duobus solidis dabatur, nunc pro unius boreni pretio venditur. » Contin. G. de Nangis, p. 121. — « Quarta autem boni vini... viginti quatuor solidi. » Ibid., p. 125, conf. 129.

[2] « Vineæ quæ amœnissimum illum desideratum liquorem ministrant, qui lætificare solet cor hominis... non cultivatæ. » Cont. G. de Nangis.

[3] « Nullus salvus, nisi ab eis salvum conductum litteratorie obtiebat. » Cont. G. Nangis, p. 122. « ... Se eis tributarios reddideunt. » Ibid., p. 125.

d'être *bon Français* [1]. Les Navarrais n'en continuèrent pas moins de rançonner les bateaux sur la haute Seine. Toutefois cette réconciliation du Dauphin et du roi de Navarre donnait à penser aux Anglais. En même temps des Normands, des Picards, des Flamands, firent ensemble une expédition pour délivrer, disaient-ils, le roi Jean [2]. Ils se contentèrent de brûler une ville anglaise. Du moins les Anglais surent aussi ce que c'étaient que les maux de la guerre.

Les conditions qu'ils voulaient d'abord imposer à la France étaient monstrueuses, inexécutables. Ils demandaient non-seulement tout ce qui est en face d'eux, Calais, Montreuil, Boulogne, le Ponthieu, non-seulement l'Aquitaine (Guyenne, Bigorre, Agénois, Quercy, Périgord, Limousin, Poitou, Saintonge, Aunis), mais encore la Touraine, l'Anjou, et de plus la Normandie; c'est-à-dire qu'il ne leur suffisait pas d'occuper le détroit, de fermer la Garonne; ils voulaient aussi fermer la Loire et la Seine, boucher le moindre jour par où nous voyons l'Océan, crever les yeux de la France.

Le roi Jean avait signé tout, et promis de plus quatre millions d'écus d'or pour sa rançon. Le Dauphin, qui ne pouvait se dépouiller ainsi, fit refuser le traité par une assemblée de quelques députés des provinces, qu'il appela états généraux. Ils répondirent : « Que le roi Jean demeurât encore en

[1] « Volo esse bones Gallicus de cætero. » Ibid.

[2] « Posuerunt se in mare, ut ad Angliam invadendum transfretarent. » Cont. G. de Nangis.

Angleterre, et que quand il plairoit à Dieu, il y pourvoiroit de remède [1]. »

Le roi d'Angleterre se mit en campagne, mais cette fois pour conquérir la France. Il voulait d'abord aller à Reims, et s'y faire sacrer [2]. Tout ce qu'il y avait de noblesse en Angleterre l'avait suivi à cette expédition. Une autre armée l'attendait à Calais, sur laquelle il ne comptait pas. Une foule d'hommes d'armes et de seigneurs d'Allemagne et des Pays-Bas, entendant dire qu'il s'agissait d'une conquête, et espérant un partage, comme celui d'Angleterre par les compagnons de Guillaume le Conquérant, avaient voulu être aussi de la fête. Ils croyaient déjà « tant gagner qu'ils ne seroient jamais pauvres [3]. » Ils attendirent Édouard jusqu'au 28 octobre, et il eut grand'peine à s'en débarrasser. Il fallut qu'il les aidât à retourner chez eux, qu'il eur prêtât de l'argent, à ne jamais rendre.

Édouard avait amené avec lui six mille gens d'armes couverts de fer, son fils, ses trois frères, ses princes, ses grands seigneurs. C'était comme une émigration des Anglais en France. Pour faire la guerre confortablement, ils traînaient six mille chariots, des fours, des moulins, des forges, toute sorte d'ateliers ambulants. Ils avaient poussé la précaution jusqu'à se munir de meutes pour chasser, et de nacelles de cuir pour pêcher en carême [4]. Il n'y avait rien en effet à attendre du pays, c'était un désert; depuis trois ans, on ne semait plus [5]. Les villes, bien fermées, se gardaient elles-mêmes;

[1] Froissart. — [2] Cont. G. Nangis. — [3] Froissart.
[4] Froissart. — [5] Id.

elles savaient qu'il n'y avait pas de merci à attendre des Anglais.

Du 28 octobre au 30 novembre, ils cheminèrent à travers la pluie et la boue, de Calais à Reims. Ils avaient compté sur les vins. Mais il pleuvait trop; la vendange ne valut rien. Ils restèrent sept semaines à se morfondre devant Reims, gâtèrent le pays tout autour, mais Reims ne bougea pas. De là ils passèrent devant Châlons, Bar-le-Duc, Troyes; puis ils entrèrent dans le duché de Bourgogne. Le duc composa avec eux pour deux cent mille écus d'or. Ce fut une bonne affaire pour l'Anglais, qui autrement n'eût rien tiré de toute cette grande expédition.

Il vint camper tout près de Paris, fit ses pâques à Chanteloup, et approcha jusqu'à Bourg-la-Reine. « De la Seine jusqu'à Étampes, dit le témoin oculaire, il n'y a plus un seul homme. Tout s'est réfugié aux trois faubourgs de Saint-Germain, Saint-Marcel et Notre-Dame des Champs... Montlhéry et Longjumeau sont en feu... On distingue dans tous les alentours la fumée des villages, qui monte jusqu'au ciel... Le saint jour de Pâques, j'ai vu aux Carmes officier les prêtres de dix communes... Le lendemain, on a donné ordre de brûler les trois faubourgs, et permis à tout homme d'y prendre ce qu'il pourrait, bois, fer, tuiles et le reste. Il n'a pas manqué de gens pour le faire bien vite. Les uns pleuraient, les autres riaient... — Près de Chanteloup, douze cents personnes, hommes, femmes et enfants, s'étaient enfermés dans une église. Le capitaine, craignant qu'ils ne se rendissent, a fait mettre le feu... Toute l'église a brûlé. Il ne s'en est

pas sauvé trois cents personnes. Ceux qui sautaient par les fenêtres trouvaient en bas les Anglais, qui les tuaient et se moquaient d'eux pour s'être brûlés eux-mêmes. J'ai appris ce lamentable événement d'un homme qui avait échappé, par la volonté de Notre-Seigneur, et qui en remerciait Dieu [1].

Le roi d'Angleterre n'osa pas attaquer Paris [2]. Il s'en alla vers la Loire, sans avoir pu combattre ni gagner aucune place. Il consolait les siens en leur promettant de les ramener devant Paris aux vendanges. Mais ils étaient fatigués de cette longue campagne d'hiver. Arrivés près de Chartres, ils y éprouvèrent un terrible orage, qui mit leur patience à bout. Édouard y fit vœu, dit-on, de rendre la paix aux deux peuples. Le pape l'en suppliait. Les nobles de France, ne touchant plus rien de leurs revenus, priaient le régent de traiter à tout prix. Le roi Jean sans doute pressait aussi son fils. Aux conférences de Bretigny, ouvertes le 1er mai, les Anglais demandèrent d'abord tout le royaume; puis tout ce qu'avaient eu les Plantagenets (Aquitaine, Normandie, Maine, Anjou, Touraine). Ils cédèrent enfin sur ces quatre dernières provinces; mais ils eurent l'Aquitaine comme libre souveraineté, et non plus comme fief. Ils acquirent au même titre ce qui entourait Calais, les comtés de Ponthieu et de Guines, et la vicomté de Montreuil. Le roi

[1] Cont. G. de Nangis.

[2] « Anglici... accesserunt... Nobiles qui in urbe tunc erant, cum domino regente in bona copia, armis protecti se extra muros posuerunt, non multum elongantes a fortalitiis et forsatis... Non fuit tunc prœliatum. » Ibid.

« Maxima pars bigarum et curruum in viis et itineribus imbre nimio madentibus remancit, equis deficientibus. » Ibid.

payait l'énorme rançon de trois millions d'écus d'or, six cent mille écus sous quatre mois, avant de sortir de Calais, et quatre cent mille par an dans les six années suivantes. L'Angleterre, après avoir tué et démembré la France, continuait à peser dessus, de sorte que, s'il restait un peu de vie et de moelle, elle pût encore la sucer.

Ce déplorable traité excita à Paris une folle joie. Les Anglais qui l'apportèrent pour le faire jurer au Dauphin furent accueillis comme des anges de Dieu. On leur donna en présent ce qu'on avait de plus précieux, des épines de la couronne du Sauveur, qu'on gardait à la sainte Chapelle. Le sage chroniqueur du temps cède ici à l'entraînement général. « A l'approche de l'Ascension, dit-il, au temps où le Sauveur, ayant remis la paix entre son Père et le genre humain, montait au ciel dans la jubilation, il ne souffrit pas que le peuple de France demeurât affligé... Les conférences commencèrent le dimanche où l'on chante à l'église : *Cantate*. Le dimanche où l'on chante : *Vocem jucundidatis*, le régent et les Anglais allèrent jurer le traité à Notre-Dame. Ce fut une joie ineffable pour le peuple. Dans cette église et dans toutes celles de Paris, toutes les cloches, mises en branle, mugissaient dans une pieuse harmonie; le clergé chantait en toute joie et dévotion : *Te Deum laudamus*... Tous se réjouissaient, excepté peut-être ceux qui avaient fait de gros gains dans les guerres, par exemple les armuriers... Les faux traîtres, les brigands, craignaient la potence. Mais de ceux-ci n'en parlons plus [1]. »

[1] Cont. G. de Nangis.

La joie ne dura guère. Cette paix tant souhaitée fit pleurer toute la France. Les provinces que l'on cédait ne voulaient pas devenir anglaises. Que l'administration des Anglais fût pire ou meilleure, leur insupportable morgue les faisait partout détester. Les comtes de Périgord, de Comminges, d'Armagnac, le sire d'Albret, et beaucoup d'autres disaient avec raison que le seigneur n'avait pas droit de donner ses vassaux. La Rochelle, d'autant plus française que Bordeaux était anglais, supplia le roi, au nom de Dieu, de ne pas l'abandonner. Les Rochellais disaient qu'ils aimeraient mieux être taillés tous les ans *de la moitié de leur chevance*, et encore : « Nous nous soumettrons aux Anglais des lèvres, mais de cœur jamais[1]. »

Ceux qui restaient Français n'en étaient que plus misérables. La France était devenue une ferme de l'Angleterre. On n'y travaillait plus que pour payer les sommes prodigieuses par lesquelles le roi s'était racheté. Nous avons encore, au Trésor des chartes, les quittances de ces payements. Ces parchemins font peur à voir; ce que chacun de ces chiffons représente de sueur, de gémissements et de larmes, on ne le croira jamais. Le premier (24 octobre 1360) est la quittance des *dépens de garde* du roi Jean,

[1] « Et disoient bien les plus notables de la ville : « Nous aouerons les Anglois des lèvres, mais les cuers ne s'en mouvront jà. » Froiss., ch. CCCCXII, p. 229-230. — Les regrets des gens de Cahors ne sont pas moins touchants : « Responderunt flendo et lamentando... quod ipsi non admittebant dominum regem Angliæ, imo dominus noster, rex Franciæ, ipsos derelinquebat tanquam orphanos. » Note communiquée par M. Lacabane, d'après les *Archives de Cahors*, et le *ms. de la Bibl. royale.*

à dix mille réaux par mois[1] : cette noble hospitalité, tant vantée des historiens, Édouard se la faisait payer; le geôlier, avant la rançon, se faisait compter *la pistole*. Puis vient une effroyable quittance de quatre cent mille écus d'or (même date). Puis, quittance de 200 000 écus d'or (déc.). Autre de 100 000 (1361, Toussaint); autre de 200 000 encore, et de plus, de 57 000 moutons d'or, pour compléter les 200 000 promis par la Bourgogne (21 février). — En 1362 : 198 000; 30 000; 60 000; 200 000. — Les payements se continuent jusqu'en 1368. — Mais nous sommes bien loin d'avoir toutes les quittances. Les rançons de la noblesse montaient peut-être à une somme aussi considérable.

Le premier payement n'aurait pu se faire, si le roi n'eût trouvé une honteuse ressource. En même temps qu'il donnait des provinces, il donna un de ses enfants. Les Visconti, les riches tyrans de Milan, avaient la fantaisie d'épouser une fille de France. Ils imaginaient que cela les rendrait plus respectables en Italie. Ce féroce Galéas, qui allait à la chasse aux hommes dans les rues, qui avait jeté des prêtres tout vivants dans un four, demanda pour son fils, âgé de dix ans, une fille de Jean qui en avait onze. Au lieu de recevoir une dot, il en donnait une : trois cent mille florins en pur don, et autant pour un comté en Champagne. Le roi de France, dit Matteo Villani, vendit sa chair et son sang[2]. La petite Isabelle fut échangée, en Savoie,

[1] *Archives, section histor.*, J, 639-640. — Voir la Rançon du roi Jean, par M. Dessalles, curieux et savant.

[2] Mat. Villani, XIV, 617. — « Le roi de France, qui se veut en danger, pour avoir l'argent plus appareillé s'y accorda légèrement. » Froiss. IV, ch. CCCCXLIX, p. 79.

contre les florins. L'enfant ne se laissa pas donner aux Italiens de meilleure grâce que la Rochelle aux Anglais.

Ce malheureux argent d'Italie servit à faire sortir le roi de Calais. Il en sortit pauvre et nu. Il lui fallut, le 5 décembre (1360), imposer une aide nouvelle à ce peuple ruiné. Les termes de l'ordonnance sont remarquables. Le roi demande, en quelque sorte, pardon à son peuple de parler d'argent. Il rappelle, en remontant jusqu'à Philippe de Valois, tous les maux qu'il a soufferts, *lui et son peuple; il a abandonné à l'aventure de la bataille son propre corps et ses enfants;* il a traité à Bretigny, *non pas pour sa délivrance tant seulement, mais pour éviter la perdition de son royaume et de son bon peuple.* Il assure qu'il va faire bonne et loyale justice, qu'il supprimera tout nouveau péage, qu'il fera bonne et forte monnaie d'or et d'argent, *et noire monnaie par laquelle on pourra faire plus aisément des aumônes aux pauvres gens.* « Nous avons ordonné et ordonnons que nous prendrons sur ledit peuple de langue d'oil ce qui nous est nécessaire, *et qui ne grèvera pas tant notre peuple comme feroit la mutation de notre monnoie,* savoir : 12 deniers par livre sur les marchandises, ce que payera le vendeur, une aide du cinquième sur le sel, du treizième sur le vin et les autres breuvages. Duquel aide, *pour la grande compassion que nous avons de notre peuple,* nous nous contenterons; et elle sera levée seulement jusqu'à la perfection de l'entérinement de la paix. »

Quelque douce et paternelle que fût la demande, le peuple n'en était pas plus en état de payer : tout

argent avait disparu. Il fallut s'adresser aux usuriers, aux juifs, et cette fois leur donner un établissement fixe. On leur assura un séjour de vingt années. Un prince du sang était établi gardien de leurs priviléges et il se chargeait spécialement de *les faire payer de leurs dettes*. Ces priviléges étaient excessifs. Nous en parlerons ailleurs. Pour les acquérir, ils devaient payer vingt florins en rentrant dans ce royaume, et de plus sept par an. Un Manassé, qui prenait en ferme toute la juiverie, devait avoir pour sa peine un énorme droit de deux florins sur les vingt, et d'un par an sur les sept.

Les tristes et vides années qui suivent, 1361, 1362, 1363, ne présentent au dehors que les quittances de l'Anglais, au dedans que la cherté des vivres, les ravages des brigands, la terreur d'une comète, une grande et effroyable mortalité. Cette fois le mal atteignait les hommes, les enfants, plutôt que les vieillards et les femmes. Il frappait de préférence la force et l'espoir des générations. On ne voyait que mères en pleurs, que veuves, que femmes en noir[1].

La mauvaise nourriture était pour beaucoup dans l'épidémie. On n'amenait presque rien aux villes. On ne pouvait plus aller de Paris à Orléans, ni à Chartres, le pays était infesté de Gascons et de Bretons[2].

Les nobles qui revenaient d'Angleterre, et qui se

[1] Contin. G. de Nangis.

[2] Les brigands avaient surpris un fort près de Corbeil. Beaucoup d'hommes d'armes se chargèrent de le reprendre et firent encore plus de mal au pays; les défenseurs nuisaient plus que les ennemis; les chiens aidaient les loups à manger le troupeau. Le continuateur de Nangis raconte la fable.

sentaient méprisés, n'étaient pas moins cruels que ces brigands. La ville de Péronne, qui s'était bravement gardée elle-même, prit querelle avec Jean d'Artois. Ce fut comme une croisade de nobles contre le peuple. Jean d'Artois, soutenu par le frère du roi et par la noblesse, prit à sa solde des Anglais; il assiégea Péronne, la prit, la brûla. Ils traitèrent de même Chauny-sur-Oise et d'autres villes. — En Bourgogne, les nobles servaient eux-mêmes de guides aux bandes qui pillaient le pays [1]. Les brigands de toute nation se disant Anglais, le roi défendait de les attaquer. Il pria Edouard d'en écrire à ses lieutenants [2].

Ces pillards s'appelaient eux-mêmes les tard-venus; venus après la guerre, il leur fallait aussi leur part. La principale compagnie commença en Champagne et en Lorraine, puis elle passa en Bourgogne : le chef était un Gascon qui voulait, comme l'Archiprêtre, les mener voir le pape à Avignon, en passant par le Forez et le Lyonnais. Jacques de Bourbon, qui se trouvait alors dans le Midi, était intéressé à défendre le Forez, pays de ses neveux et de sa sœur. — Ce prince, généralement aimé, réunit bientôt beaucoup de noblesse. Il avait avec lui le fameux Archiprêtre, qui avait laissé le commandement des compagnies. S'il eût suivi les conseils de cet homme, il les aurait détruites. Étant venu en présence à Brignais, près Lyon, il donna dans un piége grossier, crut l'ennemi moins fort

[1] « Ils avoient de leur accord aucuns chevaliers et écuyers du pays, qui les menoient et conduisoient. » Froissart.

[2] « Mais les pillards n'en tenoient compte, et disoient qu'ils faisoient la guerre en l'ombre et nom du roi de Navarre. » Ibid.

qu'il n'était, l'attaqua sur une montagne, et fut tué avec son fils, son neveu, et nombre des siens (2 avril 1362). Cette mort toutefois fut glorieuse. Le premier titre des Capets est la mort de Robert le Fort à Brisserte; celui des Bourbons, la mort de Jacques à Brignais : tous deux tués en défendant le royaume contre les brigands.

Les compagnies n'avaient plus rien à craindre, elles couraient les deux rives du Rhône. Un de leurs chefs s'intitulait : Ami de Dieu, ennemi de tout le monde [1]. Le pape, tremblant dans Avignon, prêchait la croisade contre eux. Mais les croisés se joignaient plutôt aux compagnies [2]. Heureusement pour Avignon, le marquis de Montferrat, membre de la ligue toscane contre les Visconti, en prit une partie à sa solde, et les mena en Italie, où ils portèrent la peste. Le pape [3], pour décider leur départ, leur donna 30 000 florins et l'absolution.

La mortalité qui dépeuplait le royaume lui donna au moins un bel héritage. Le jeune duc de Bourgogne mourut, ainsi que sa sœur; la première maison de Bourgogne se trouva éteinte : la succession comprenait les deux Bourgognes, l'Artois, les comtés d'Auvergne et de Boulogne. Le plus proche héritier était le roi de Navarre. Il demandait qu'on lui laissât prendre possession de la Bourgogne, ou au moins

[1] Froissart.

[2] « Plusieurs s'en allèrent cette part, chevaliers, écuyers et autres, qui cuidoient avoir grands bienfaits du pape avecques les pardons dessus dit, mais on ne leur vouloit rien donner, si s'en partoient... et se mettoient en la mauvaise compagnie qui toudis croissoit de jour en jour. » Froiss., ch. CCCCLXIX, p. 142.

[3] « Dont le roi Jean et tout le royaume furent grandement réjouis... mais encore en retournèrent assez en Bourgogne. » Froissart.

de la Champagne qu'il réclamait depuis si longtemps. Il n'eut ni l'une ni l'autre. Il était impossible de remettre ces provinces à un roi étranger, à un prince odieux. Jean les déclara réunies à son domaine [1], et partit pour en prendre possession, « cheminant à petites journées et à grands dépens, et séjournant de ville en ville, de cité en cité, en la duché de Bourgogne [2] ».

Il y apprit, sans aller plus vite, la mort de Jacques de Bourbon. Vers la fin de l'année, il descendit à Avignon et y passa six mois dans les fêtes. Il espérait y faire une nouvelle conquête en pleine paix. Jeanne de Naples, comtesse de Provence, celle qui avait laissé tuer son premier mari, se trouvait veuve du second. Jean prétendait être le troisième. Il était veuf lui-même; il n'avait encore que quarante-trois ans. Captif, mais après une belle résistance, ce roi soldat [3] intéressait la chrétienté, comme François Ier après Pavie. Le pape ne se soucia pas de faire un roi de France maître de Naples et de la Provence. Il donna à cette reine de trente-six ans un tout jeune mari, non pas un fils de France, mais Jacques d'Aragon, fils du roi détrôné de Majorque.

Pour consoler Jean, le pape l'encouragea dans un projet qui semblait insensé au premier coup d'œil, mais qui eût effectivement relevé sa fortune. Le roi de Chypre était venu à Avignon demander

[1] Le roi de Navarre descendait d'une sœur aînée, mais à un degré inférieur. Jean allégua : « Que la loi écrite si dit que outre les fils des frères, nul lien n'a représentation, mais l'emporte le plus prochain du sang et du côté. » Secousse, Preuves de l'Hist. de Ch. le M., t. II, p. 201.

[2] Froissart.

[3] V. la chronique en prose de Duguesclin.

des secours, proposer une croisade. Jean prit la croix et une foule de grands seigneurs avec lui[1]. Le roi de Chypre alla proposer la croisade en Allemagne, Jean en Angleterre. Un de ses fils donné en otage venait de rentrer en France, au mépris des traités. Le retour de Jean à Londres avait l'apparence la plus honorable. Il semblait réparer la faute de son fils. Quelques-uns prétendaient qu'il n'y allait que par ennui des misères de la France, ou pour revoir quelque belle maîtresse[2]. Cependant les rois d'Écosse et de Danemark devaient venir l'y trouver. Comme roi de France, il présidait naturellement toute assemblée de rois. Humilié par le nouveau système de guerre que les Anglais avaient mis en pratique, le roi de France eût repris, par la croisade, sous le vieux drapeau du moyen âge, le premier rang dans la chrétienté. Il aurait entraîné les compagnies, il en aurait délivré la France[3]. Les Anglais mêmes et les Gascons, malgré la mauvaise volonté du roi d'Angleterre qui alléguait son âge pour ne pas prendre la croix[4], disaient hautement au roi de Chypre : « Que c'étoit vraiment un voyage où tous gens de bien et d'honneur devoient entendre, et que s'il plaisoit à

[1] « Après la prédication faite, qui fut moult humble et moult douce et dévote, le roi de France par grand'dévotion emprit la croix.., et pria doucement le pape qu'il lui vousist accorder. » Froissart.

[2] «Causâ joci, » dit le sévère historien du temps. Cont. G. de Nangis.

[3] «Pour traire hors du royaume toutes manières de gens d'armes appelées compagnies... et pour sauver leurs âmes. » Froissart.

[4] « Oil, dit le roi d'Angleterre, je ne leur débattrois jamais, si autres besognes ne me sourdent, et à mon royaume dont je ne me donne garde. — Oncques le roi ne put autre chose impetrer fors tant que toujours il fut liement et honorablement traité en diners et en grands soupers. » Froiss., ch. CCCLXXVIII, p. 167.

Dieu que le passage fût ouvert, il ne le feroit pas seul. » La mort de Jean détruisit ces espérances. Après un hiver passé à Londres en fêtes et en grands repas, il tomba malade, et mourut regretté, dit-on, des Anglais, qu'il aimait lui-même et auxquels il s'était attaché, simple qu'il était et sans fiel, pendant sa longue captivité. Édouard lui fit faire de somptueuses funérailles à Saint-Paul de Londres. On y brûla, selon des témoins oculaires, quatre mille torches de douze pieds de haut, et quatre mille torches cierges de dix livres pesant.

La France, toute mutilée et ruinée qu'elle était, se retrouvait encore, de l'aveu de ses ennemis, la tête de la chrétienté. C'est son sort, à cette pauvre France, de voir de temps à autre l'Europe envieuse s'ameuter contre elle, et conjurer sa ruine. Chaque fois, ils croient l'avoir tuée; ils s'imaginent qu'il n'y aura plus de France; ils tirent ses dépouilles au sort; ils arracheraient volontiers ses membres sanglants. Elle s'obstine à vivre. Elle survécut en 1361, mal défendue, trahie par sa noblesse; en 1709, vieillie de la vieillesse de son roi; en 1815 encore, quand le monde entier l'attaquait... Cet accord obstiné du monde contre la France prouve sa supériorité mieux que des victoires. Celui contre lequel tous sont facilement d'accord, c'est qu'apparemment il est le premier.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME

LIVRE V

CHAPITRE III

Pages.

L'OR. — LE FISC. — LES TEMPLIERS..... 3
L'or..... 3
Le fisc..... 4
L'alchimie..... 6
La sorcellerie..... 7
Le juif..... 7
1305. Bertrand de Gott (Clément V)..... 11
1306. Poursuites contre Boniface VIII..... 15
Le Temple..... 17
Puissance, priviléges du Temple..... 18
Cérémonies..... 21
Accusations dirigées contre cet ordre..... 25
Richesse des templiers..... 28
Ils font la guerre aux chrétiens..... 29
Griefs de la maison de France..... 30
Philippe le Bel ruiné attaque les templiers..... 32
Les moines et les nobles les abandonnent..... 34
Ils refusent de se réunir aux hospitaliers..... 35
Les chefs de l'ordre arrêtés à Paris..... 37

CHAPITRE IV

1307. Instruction du procès..... 40
SUITE. — DESTRUCTION DE L'ORDRE DU TEMPLE. 1307-1314... 42

Pages.
1307. Opposition du pape..... 42
L'instruction continue..... 43
1307. Aveux obtenus par les tortures..... 43
1308. Adhésion des états du royaume aux poursuites..... 44
Difficultés suscitées par le pape..... 47
Le pape se réfugie à Avignon..... 48
Concessions mutuelles..... 49
1309. Commission pontificale. Faiblesse du grand maître.... 50
1310. Poursuites contre la mémoire de Boniface..... 51
Défense des templiers entravée..... 59
Protestation des templiers..... 61
Intérêt qu'ils excitent..... 63
Consultation du pape en leur faveur..... 66
Concile provincial tenu à Paris..... 67
Supplice de cinquante-quatre templiers..... 68
1311. L'ordre supprimé par toute la chrétienté..... 75
Compromis entre le pape et le roi..... 76
1312. Concile de Vienne..... 77
Condamnation des mystiques béghards, franciscains... 80
Abolition du Temple..... 84
Fin du procès de Boniface VIII..... 85
1314. Exécution des chefs de l'ordre..... 87
Causes de la chute du Temple..... 89

CHAPITRE V

SUITE DU RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL. — SES TROIS FILS. — PROCÈS. — INSTITUTIONS. 1314-1328..... 96
Le diable..... 97
Procès atroces..... 99
1314. Mort de Philippe le Bel..... 103
Activité, éducation de Philippe le Bel..... 105
Il ménage l'université..... 106
Institutions..... 108
Ordonnances contradictoires..... 109
Hypocrisie de ce gouvernement..... 114
Attaques contre la noblesse..... 116
Confédération de la noblesse du Nord et de l'Est.. .. 117
— Louis X ; réaction féodale..... 119
Lutte des barons et des légistes..... 122
1315. Lois nouvelles sur les monnaies..... 125
Ordonnance pour l'affranchissement des serfs..... 126
1316. Philippe le Long..... 128
Application de la loi Salique..... 128

Pages.
Les villes sont armées..... 129
Tentative pour la réforme des poids et mesures..... 130
Règlements de finances..... 131
1316-1322. Le parlement se constitue..... 131
La royauté se constitue..... 133
1320. Pastoureaux..... 135
Les juifs et les lépreux..... 136
1322-1328. Charles IV, le Bel..... 142
Édouard II, roi d'Angleterre, renversé par sa femme, Isabelle de France..... 143
1328. Mort de Charles IV..... 148

LIVRE VI

CHAPITRE PREMIER

L'ANGLETERRE. — PHILIPPE DE VALOIS. 1328-1349..... 149
1328. Avénement de Philippe de Valois..... 149
L'Angleterre sous Édouard III..... 149
Flandre, Angleterre; esprit commercial..... 150
Routes du commerce depuis les croisades..... 152
Commerce de l'Angleterre..... 156
Caractère guerrier et mercantile du XIVe siècle..... 160
Caractère opposé de la France..... 161
Premières années du règne de Philippe VI..... 161
Guerre de Flandre. Bataille de Cassel..... 162
1329. Procès de Robert d'Artois..... 165
1332. Robert s'enfuit en Flandre, puis en Angleterre..... 170
1333. Poursuites contre sa famille..... 17
1336. Ordonnances sur les impôts et sur les marchandises... 171
Rapports de Philippe VI avec le pape..... 172
Mécontentement général..... 173
Édouard III relève son autorité..... 174
Guerre indirecte entre la France et l'Angleterre..... 174
Émigration des ouvriers flamands en Angleterre..... 175
1337. Révolte des Gantais. Jacquemart Artevelde..... 176
Ordonnances et préparatifs d'Édouard III..... 178
Armée féodale et mercenaire de Philippe VI..... 179
1338. Les Anglais en Flandre..... 180
Édouard III, vicaire impérial..... 180
1339. Les Anglais en France..... 182
Édouard III roi de France..... 184

Pages.
1340. Bataille de l'Écluse 185
La guerre de Flandre sans résultats 187
1341. Guerre de Bretagne. Blois de Montfort. 187
1342. Philippe VI soutient Charles de Blois; Édouard III soutient Jean de Montfort 191
1345. Édouard III perd à la fois Montfort et Artevelde 196
1346. Édouard III attaque la Normandie 199
Les Anglais brûlent Saint-Germain, Saint-Cloud, Boulogne 202
Philippe VI les poursuit 202
Bataille de Crécy 203
Siége de Calais 207
Persistance d'Édouard III; ses succès en Écosse et en Bretagne 209
Tentatives de Philippe pour faire lever le siége de Calais 210
1347. Prise de Calais : dévouement de six bourgeois 212
Calais peuplé d'Anglais 213
Les mercenaires, les fantassins remplacent les troupes féodales 214
Humiliation du pape, de l'empereur, du roi, de la noblesse 216
Abattement moral; attente de la fin du monde; mortalité 217
1348. La *peste noire* 218
Mysticisme de l'Allemagne; flagellants 220
Boccace; prologue du Décaméron 222
Suites de la peste 224
1349-1350. Le roi se remarie; il acquiert Montpellier et le Dauphiné 225
Noces et fêtes 225
1350. Mort de Philippe VI 226

CHAPITRE II

JEAN. — BATAILLE DE POITIERS. 1350-1356 227
Laure, Pétrarque 227
Le XIVe siècle s'obstine dans sa fidélité au passé 232
1350. Avénement de Jean 233
Création de l'ordre de l'Étoile 233
Charles d'Espagne, Charles de Navarre 234
1350-1359. Rapides variations de monnaies 235
États généraux, sous Philippe de Valois, sous Jean 237

Pages.
1355. Gabelle votée par les états. Résistance de la Normandie et du comte d'Harcourt..... 239
Le comte d'Harcourt décapité..... 240
1356. Le prince de Galles ravage le Midi..... 241
Bataille de Poitiers..... 242
Le roi prisonnier..... 245

CHAPITRE III

SUITE. ÉTATS GÉNÉRAUX. — PARIS. — JACQUERIE.... 1356-1364..... 248
1356. Le Dauphin Charles. Le prévôt des marchands, Étienne Marcel..... 248
Paris..... 249
1357. États généraux..... 253
États provinciaux..... 255
Robert Le Coq et Étienne Marcel..... 256
Désastres de la France..... 262
Charles le Mauvais à Paris..... 264
1358. Nouveaux états; le Dauphin régent du royaume..... 267
Révolte de Paris..... 269
Meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie..... 270
Règne de Marcel..... 271
La Champagne, le Vermandois pour le Dauphin..... 272
États de la langue d'oil à Compiègne..... 273
Souffrances du paysan..... 275
Jacquerie..... 279
Charles le Mauvais, capitaine de Paris..... 287
Marcel s'appuie sur Charles le Mauvais et essaye de lui livrer Paris..... 290
Marcel assassiné..... 291
1359. Le Dauphin rentre à Paris..... 299
Négociations avec les Anglais..... 301
Leurs propositions rejetées par les états..... 302
Édouard III en France..... 303
Les Anglais aux portes de Paris..... 305
1360. Traité de Bretigny..... 306
Désolations des provinces cédées..... 307
Rançon du roi..... 307
Le roi en liberté; ses premières ordonnances..... 309
Ordonnance en faveur des juifs..... 310
1360-1363. Misère, ravage, mortalité..... 310

Pages.
Les tard-venus..... 312
1362. Jean réunit au domaine la Bourgogne et la Champagne..... 313
1363. Il va prêcher la croisade en Angleterre..... 314
1364. Mort du roi Jean à Londres..... 315

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Pages.
Les tard-venus..... 312
1362. Jean réunit au domaine la Bourgogne et la Champagne..... 313
1363. Il va prêcher la croisade en Angleterre 314
1364. Mort du roi Jean à Londres..... 315

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

A LA MÊME LIBRAIRIE

E. ZOLA

L'ASSOMMOIR

Édition illustrée

PAR

ANDRÉ GIL, BELLENGER, BUTIN, CHÉGARAY,
CLAIRIN, FEYEN-PERRIN, FRAPPA, GARNIER, GERVEX,
GŒNEUTTE, LELOIR, MOULLION,
RÉGAMEY, RENOIR, ROSÉ, VIERGE, ETC., ETC.

Un beau volume grand in-8° jésus.

Prix : 6 francs.

OUVRAGES DE VICTOR TISSOT

VOYAGE AU PAYS DES MILLIARDS

Édition de luxe, illustrée de plus de 300 dessins.

Dessins de VIERGE, BRION, MORIN, LANCELOT, ETC., ETC.

Un vol. gr. in-8° jésus. . . . 5 fr.

LES PRUSSIENS EN ALLEMAGNE

2e partie du *Voyage au pays des Milliards*.

Édition de luxe illustrée

Un volume grand in-8° jésus. . . . . .

Les deux volumes richement cartonnés en un seul. . . .

VOYAGE AUX PAYS ANNEXÉS

Suite et fin du *Voyage au pays des Milliards*.

Édition de luxe splendidement illustrée.

Un vol. in-8° jésus (augmenté d'une carte d'Allemagne). . 5 fr.

Le même, cartonné richement. 8

— Imprimerie Ve P. LAROUSSE et Ce, rue Montparnasse, 19.

Stanford University Libraries
3 6105 010 308 133

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

JAN 26 1997